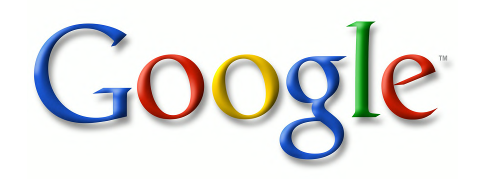
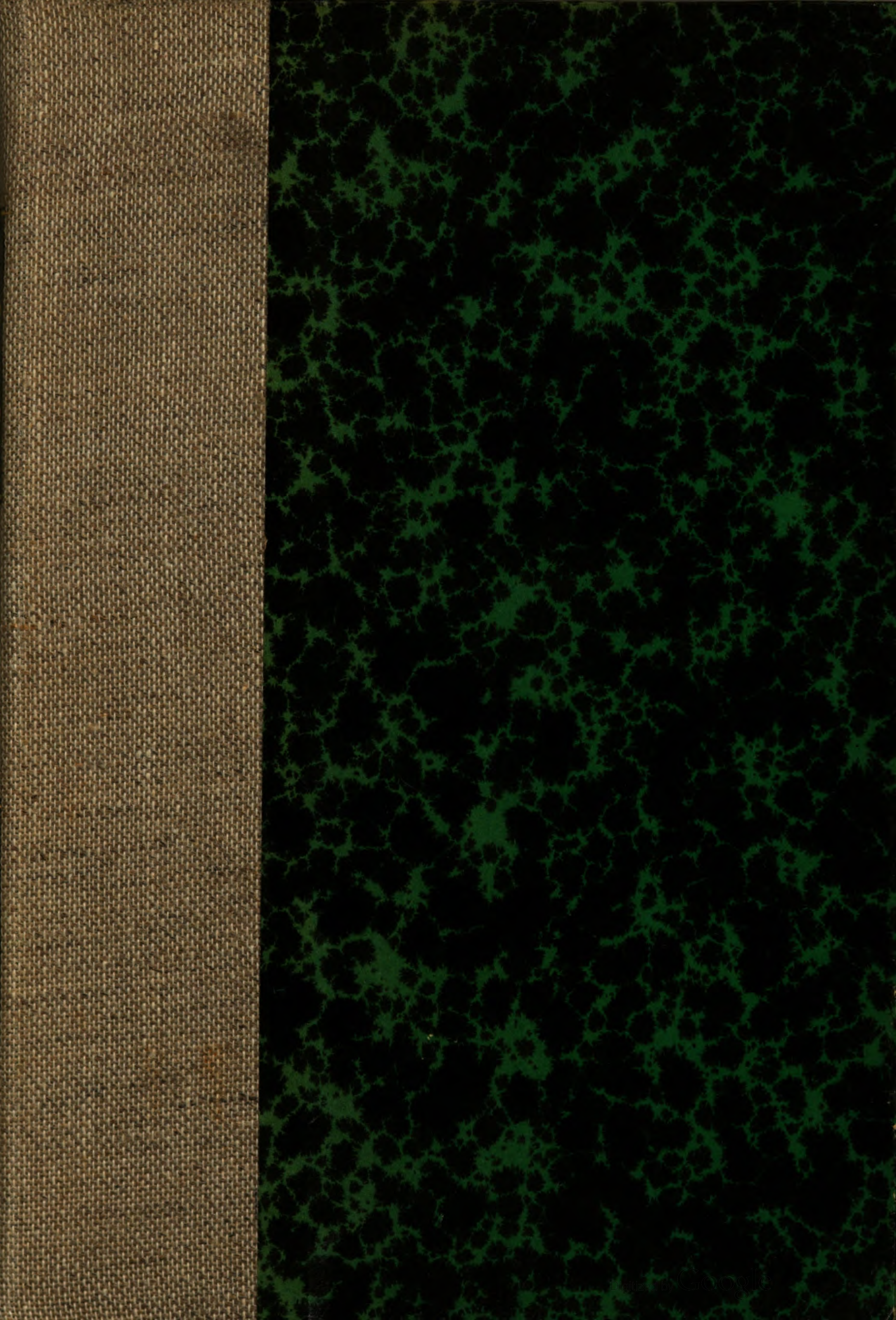
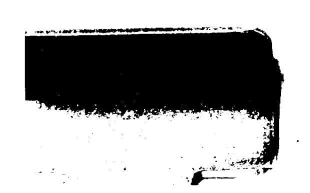








ANNÉE 1897. N° 11. 15 NOVEMBRE.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXVI.

SOMMAIRE

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, Etats-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, la Réunion : **28** fr. ; Indes orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1897

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

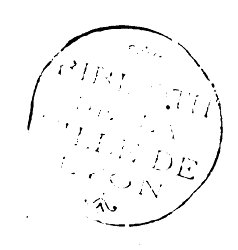
D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XXVI.

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1897





ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat,
et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.



LE PÈRE HECKER

FONDATEUR DES PAULISTES AMÉRICAINS

M. le comte de Chabrol a publié dans le *Correspondant* (1) un très remarquable travail sur le P. Hecker, fondateur de la congrégation des Paulistes américains, dont la vie vient d'être traduite en français (2). Il a en quelque sorte saisi l'opinion et saisi la presse de cette personnalité originale et forte, que le *Journal des Débats*, comme l'*Univers*, déclarent trop inconnue en France (3). Les lecteurs de l'*Université catholique* me permettront de contribuer pour ma part, je ne dirai pas actuellement à révéler, puisque tant d'autres ont parlé, mais à mettre en lumière cette figure dont le relief est grand.

Figure d'un monde qui n'est pas le nôtre et que séparent de nous non pas seulement l'Atlantique — fossé large et profond cependant — mais la race, les mœurs, et j'ajouterai l'âge. Joseph de Maistre disait en une de ses boutades : « On m'objecte l'Amérique... Laissez grandir cet enfant au maillot! » L'enfant marchait déjà seul et marchait même assez vite quand l'illustre Savoyard le traitait avec un si

(1) Livraisons du 25 mai et du 10 juin 1897.

(2) *Le P. Hecker, fondateur des Paulistes américains*, par le P. Elliott, *de la même compagnie*. Traduit et adapté de l'anglais avec autorisation de l'auteur. (Paris, Lecoffre, 1897.

(3) Feuilleton du *Journal des Débats* du 19 juillet 1897. — *L'Univers* et *le Monde*, 3 juillet 1897. Voir aussi l'*Univers* du 7 juillet 1897.

suprême dédain. Je crois bien qu'il était en pleine adolescence ; mais enfin au regard des peuples latins, vieillissants ou vieillis, c'était bien un enfant. Aujourd'hui la jeunesse à succédé à cette adolescence, une verte jeunesse toute à l'activité du dehors, à qui notre maturité un peu lasse, notre philosophie un peu désenchantée paraissent le résultat d'un affaiblissement sénile.

De là, entre cet autre monde et nous, des malentendus incessants, sinon de mutuelles injustices. Nous sommes trop sévères pour son exubérance, nous ne lui pardonnons pas l'outrecuidance avec laquelle il croit avoir tout inventé, et se pose quelquefois en précepteur de ceux qui furent ses maîtres ; mais, de son côté, il affecte de ne voir en nous que des vieillards sur le déclin : tout cela est dur et mauvais ; il serait temps d'arriver à se comprendre. Eh mon Dieu, en France, ce devrait être bien facile. Il y a plus d'un siècle que l'aristocratie française est allée se battre pour la démocratie américaine — aucun des deux peuples ne l'a oublié ; — mais il semble qu'à plus forte raison notre démocratie devrait s'entendre avec cette grande sœur, notre cadette en toute autre chose, notre aînée en démocratie et en république.

L'étude de la vie, de l'âme et des œuvres du P. Hecker peut, sous ce rapport, nous aider ; car, pour être resté singulièrement inconnu en France, comme on l'observe avec raison, le P. Hecker n'a pas méconnu ce pays des *Francs*, que ce mot seul faisait sien ; il y est venu, il l'a aimé, il s'y est fait aimer, et aujourd'hui encore de vrais amis gardent là le culte de sa mémoire. Or, le P. Hecker est Américain jusque dans les moelles, Yankee dans toute la force du terme, aimant au delà de tout — après Dieu et l'Eglise — les mœurs er les institutions de son pays, pour lequel il se fût fait hacher. Mais, étant cela, il ne reste pas seulement, comme l'a dit Mgr Ireland, « le type du prêtre américain, l'ornement et le joyau du clergé américain » ; il demeure l'homme dont Pie IX disait : « Ses impulsions sont grandes, nobles, universelles », et dont le cardinal Newman écrivait : « Son nom restera en honneur dans

l'Eglise comme l'un des grands bienfaiteurs du catholicisme. »

Donc, dans les enseignements et les exemples du P. Hecker, il y a toujours à observer, et souvent à séparer, deux ordres d'idées ou de faits, à savoir : 1° ce qui est national et local, 2° ce qui est général et peut intéresser l'Eglise tout entière.

Les adversaires de son œuvre — quelle œuvre sainte n'a pas d'adversaires ? — ont dit qu'elle tendait à américaniser l'Eglise; la vérité se trouve exactement dans le renversement de la proposition. On verra que ce qui n'a jamais fléchi, depuis le jour où Dieu s'est révélé au P. Hecker dans la plénitude de la doctrine de l'Eglise, c'est la volonté de catholiciser l'Amérique et que c'est à ce but qu'il a tout, mais *tout* sacrifié. Seulement, en poursuivant ce but direct et principal, il a employé et répandu des idées, des méthodes dont toute l'Eglise peut profiter; et s'il y a un grand intérêt à pénétrer ce que sa vie et ses travaux ont d'essentiellement américain, il est très instructif et très précieux de dégager de ses actes et de ses écrits certains enseignements propres au temps présent, en Europe comme en Amérique.

Certes, il n'y a point à opposer ici l'immutabilité divine de l'Eglise catholique. Autant le catholicisme est doctrinalement immuable, autant, dans son organisation sociale, et par son côté humain, il est voué à l'évolution, comme toutes choses ici-bas : évolution de ses moyens d'action sur les âmes et sur les peuples, évolution de sa législation disciplinaire, évolution dans le choix de ses appuis extérieurs et dans ses procédés de gouvernement. Le P. Hecker disait, en catholicisant les formules kantistes (on verra plus loin de quelle manière il lisait Kant à douze ans), il disait, aimant beaucoup à employer au service de Dieu les vases précieux des Egyptiens : *L'Eternel absolu crée sans cesse de nouvelles formes pour s'exprimer lui-même.*

La curieuse histoire de son âme, l'histoire non moins curieuse de sa fondation et de son apostolat nous montreront quelques-unes de ces formes nouvelles mises au service de l'immuable vérité.

I

Allemand de race, mais américain de naissance et d'éducation, Isaac Hecker, le plus jeune des trois fils d'un machiniste fondeur de métaux, vint au monde à New-York en 1819, alors que certains souffles socialistes mais généreux, qui devaient plus tard atteindre l'Europe en se transformant, commençaient à agiter les Etats de l'Union.

Il ne faut pas perdre de vue ces doubles origines, qui serviront à nous expliquer pourquoi, dans cet Américain si actif et si pratique, se trouve un rêveur, et même, tant que le catholicisme n'est pas venu avec sa doctrine et son autorité tout mettre à point, un illuminé, ou peu s'en faut. Je débute par là, parce que l'historien du P. Hecker ne me paraît pas avoir osé formuler ce jugement, tant il a de respect et de vénération pour cette âme très pure et très haute, pour ce caractère sans défaillances, pour cette intelligence qui eut le génie du prosélytisme et du dévouement, pour cet homme enfin qui fut son père.

Le P. Hecker n'a point été mon père; mais en fait de respect et de vénération, je crois ici le céder à peu de gens ; seulement, on ne diminue pas ceux dont on constate le perfectionnement, et l'étude de cette vie me pénètre de la pensée que, si le P. Hecker fit beaucoup pour l'Eglise, ce qui est indéniable, nul aussi ne dut plus à l'Eglise que lui. Il était perdu sans elle, malgré sa droiture, malgré son énergie, malgré son impeccable pureté de vie, perdu... dans les nuages. Jusqu'où n'aurait pas pu aller, mon Dieu ! une volonté comme la sienne, mise au service de l'illuminisme ! Il est vrai qu'avec tant de droiture, de force, d'oubli de soi-même et d'amour du bien, on suit la voix de Dieu quand elle se fait entendre, que Dieu ne cessa de l'appeler « par son nom » comme l'ancien prophète, et que c'est là son histoire, mais combien instructive ! Comme il est évident qu'il lui fallait ce que lui apportait l'Eglise : un

corps de doctrine formulée, précise, concrète, qui mît un frein même à ce qu'il y avait de meilleur en lui, une autorité forte et reconnue qui gouvernât jusqu'à ses plus saintes exaltations. Le salut était là, aussi bien pour son caractère et pour sa personnalité humaine que pour son âme, aussi bien pour le temps que pour l'éternité... Et il se trouve ainsi que c'est l'Eglise qui a fait définitivement prédominer en lui l'Américain sur l'Allemand.

Ce n'est pas cependant que l'ascétisme, le mysticisme, la psychologie personnelle et presque déréglée, dans lesquels il se plongera à vingt-deux ans, aient pu être favorisés en lui par ses commencements; il entame la vie par ses côtés extérieurs, l'activité l'empoigne en quelque sorte : à dix ans il est typographe et employé à la boulangerie que fondent ses frères; à douze, il est boulanger, imprimeur, collaborateur d'une revue méthodiste, et, « dans ses moments perdus », il fait (parce qu'il a vu travailler son grand'père horloger) une horloge qui se trouve encore dans la sacristie des Paulistes. Son éducation s'est faite à sept ans, à huit ans, dans une petite école communale, et après il a fallu vivre et faire vivre sa mère, une catastrophe de fortune et la mort du père ayant rendu très dur pour la famille le *struggle for life*. On est au pays des fortunes rapides — je le sais bien — et les frères Hecker sont du bois dont on les fait; la boulangerie primitive va devenir une énorme et fructueuse entreprise, mais on ne travaillera pas moins. « Ai-je assez peiné, dira plus tard Isaac, avec ma charrette de boulanger qui s'embourbait dans les ruisseaux ou dans la neige... Mon bras a bien souvent saigné sous le poids des pains... »

La religion n'a tenu aucune place dans les vies de son grand-père et de son père, à tel point que celui-ci n'est jamais entré dans un temple quelconque; c'est sous la forme de sa mère qu'elle s'est présentée à lui dès l'origine : une de ces mères dont relèvent les grands hommes et qui le marqua de son signe, une Blanche de Castille de la démocratie, honnête et morale jusqu'à l'austérité, presque jusqu'à la raideur, capable des tendresses profondes,

incapable d'épanchements ; luthérienne de naissance, méthodiste par choix ; si droite, qu'elle répondra un jour à des condoléances sur la conversion de ses fils : « Je ne voudrais rien changer à la foi de mes fils. Ils ont trouvé la paix et la joie dans le catholicisme ; et, quand je le pourrais, je ne dirais pas un mot pour ébranler leur foi. » Ce fut elle qui lui apprit ses prières et forma sa conscience ; mais ce ne fut cependant pas elle qui le poussa aux étranges expériences que des angoisses d'âme lui firent entreprendre. L'appel de Dieu ne retentissait pas chez elle comme chez lui, elle n'avait pas à chercher sa voie, et il semble bien que cette nature plus froide et plus pondérée n'ait jamais perdu l'équilibre, cet équilibre intellectuel et spirituel auquel son fils n'atteindra que par la possession de la pleine lumière.

Toujours est-il que dès l'âge de dix ans, dès la première période écrasante de labeur extérieur, cette âme et cette intelligence précoces sont en travail d'enfantement. « Qu'est-ce que Dieu veut de moi et comment arriverai-je à le connaître ?... » C'est le cri de saint Paul, le *Domine quid me vis facere?* qui déjà s'échappe de ses lèvres, et qui reviendra comme un refrain dans toutes les phases de son existence. D'autre part, ce boulanger de douze ans, qui sait lire et écrire, — c'est tout — veut s'instruire et s'instruira. Et si vous me demandez comment il en trouvera le temps ; je vous répondrai qu'il a des procédés à lui, bien à lui, tels que celui-ci, par exemple : attacher à son pétrin une sorte de pupitre et, tout en manœuvrant la pâte à grands efforts de bras, lire *la Critique de la raison pure*... Et après Kant, de la même manière, Fitche, Hégel, tous les Allemands ; d'autres encore, français ou anglais : il veut « naître à la vie philosophique ». Il veut aussi connaître les littératures, les poètes qu'il range parmi les prophètes, Gœthe surtout : « Quelque chose en moi avait toujours rêvé le développement intellectuel. »

Mais dans ce double surmenage, intérieur et extérieur, cet enfant, qui vraiment est un homme et qui pourtant ne saurait l'être tout-à-fait, lit mal et médite au hasard ; il

entasse les doctrines, il accumule les nuages; et vers quatorze ans la nuit se fait dans cette âme naturellement religieuse, une nuit si complète, qu'après avoir eu, comme il le disait « soif de Dieu », la notion même du Dieu personnel disparaît, et se fond dans une sorte de panthéisme humanitaire.... Il en est à professer que « la différence qui existe entre un croyant et un athée tient à quelques onces de cervelle ». Et alors commence ce que j'appellerai la période de détraquement. Tout y passe, sauf la moralité, sauf l'altruisme profond de cette nature d'élite. En dehors de cela, c'est bien le naufrage, avec d'incessants efforts cependant pour ne pas couler à fond. Il fallait sans doute qu'il en fût ainsi, pour que ce nouveau *Saul* devînt un « vase d'élection »; il fallait que « la lumière du ciel » l'environnât sur sa route perdue et l'aveuglât momentanément, pour que, terrassé, il se rendît à merci. Mais « il lui sera dur de regimber contre l'aiguillon ! »

La politique est quelquefois le refuge de ceux qui ont peur de leur propres ténèbres et veulent le bruit extérieur pour échapper à ce qui gronde en eux. Isaac Hecker s'y jette à quinze ans, provoquant des meetings, écrivant des brochures, brassant des élections, faisant des conférences socialistes et radicales, car il est radical et socialiste, par pitié, par amour des faibles et des déshérités, avec la sincérité, l'élan et l'espèce de puissance qu'il apporte à toutes choses. Et c'est sur cette voie qu'il trouve un ami de haute envergure et de grand cœur, Brownson, qui fut aussi son bon génie.

Socialiste et radical comme Hecker en 1834, voulant le bien, cherchant la vérité, Brownson — dit le P. Elliott — « passa, sans y demeurer longtemps, à travers toutes les sectes de libres-penseurs protestants qui ne conservent du christianisme que l'apparence, puis il vint aux confessions plus religieuses, y séjourna davantage, fut ministre de beaucoup d'entre elles, mais souvent pour les combattre, pour entraîner tout son troupeau vers une vue plus complète de l'idée chrétienne. Jamais d'ailleurs il n'hésita à abandonner une position brillante, à briser un avenir

assuré, quand la voix intérieure lui disait d'aller plus loin. L'anglicanisme attira son cœur; mais bientôt les doutes qui assiégeaient le docteur Pusey l'assaillirent lui-même. Enfin, en 1844, après la route la plus longue et la plus tourmentée peut-être, qu'un néophyte ait jamais suivie, il arrivait à l'Eglise catholique où toute sa pensée se dilata dans une conviction active et joyeuse. » Mais dix ans plus tôt, au moment de sa rencontre avec Isaac, Brownson en est à ses premières évolutions libres-penseuses et rationalistes; il est une façon de saint-simonien doublé d'un Proudhon au petit pied, qui ne dira jamais : « Dieu, c'est le mal ! » mais qui dit : Dieu, c'est l'humanité ! « Le seul Dieu qui existe pour nous est le Dieu dans l'homme. »

Néanmoins, la pensée de Jésus-Christ, l'*homme modèle,* le poursuit, de Jésus-Christ qu'il « envisage comme divin dans le sens où tous les hommes sont divins », mais « réformateur moral et social, cherchant à améliorer les conditions temporelles du genre humain; » auquel il reproche cepenpendant d'avoir dit : *ne vous inquiétez pas de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez*, car « l'homme doit tendre vers le bien-être et le bonheur en ce monde; le but de ses efforts est de développer sa nature et d'organiser la société et le gouvernement, de façon à assurer à chacun son paradis sur la terre. » Il dira plus tard : « Je croyais pouvoir me comparer à lui (Jésus-Christ), en tant que réformateur social, dévoué au progrès... Je prenais son nom et m'intitulais chrétien, non parce que je croyais tout ce qu'il croyait et enseignait, mais parce que, comme lui, je m'efforçais d'introduire un nouvel ordre de choses et de procurer le bonheur de mes semblables. »

C'est à ce *transcendantalisme*, si en faveur alors dans ses nuances variées, que Brownson amène aisément les frères Hecker. Mais tandis que le maître opère rationnellement et lentement ses évolutions diverses, Isaac, *homme d'impulsion,* comme le dira un jour Pie IX, et pour le moment d'impulsion maladive, ne tient pas en place; le commerce, tel qu'il se pratique dans nos sociétés égoïstes, lui paraît un crime social; « accumuler des bénéfices au lieu de les

distribuer » lui fait mal à la conscience, et ses frères, si généreux d'ailleurs qu'ils donnent et portent gratuitement aux pauvres le pain dans les années mauvaises, ses frères ne pouvant le suivre jusque-là, il les quitte.... « L'égoïsme païen de la concurrence en affaires me chassa du monde. »

II

Quelques années se sont passées dans cette vie de politique acharnée, de travail dur, de socialisme doctrinaire et mystique. Isaac rejette tout cela comme un manteau trop lourd. Tout l'a déçu, la vie normale lui pèse. Il entend une voix qui l'appelle quelque part, mais où?... Comme Brownson, avec Brownson il a fait du chemin, et cela même l'agite. Il croit à Dieu, il espère en Dieu, mais quoi? Il croit même à sa vocation, mais quelle vocation? Il ne sait. « Je me rendais compte, dira-t-il seulement, que Dieu me conservait pour quelque dessein providentiel. »

Quand, à la fin de 1842, sonne sa vingt-deuxième année, il a vécu, agi, peiné plus que beaucoup d'hommes à cinquante ans, à ce point qu'il est saturé de l'action extérieure, qu'elle lui fait mal, qu'elle lui fait peur, qu'il la vomit, dirait l'Ecriture. Oh! fuir tout ce qu'il a aimé : la famille, le travail, les affaires, les hommes; chercher Dieu dans le silence, l'étude, la prière, la privation; balayer la maison, comme la femme de l'Evangile, et retrouver sa drachme; écouter au-dedans de soi *l'Esprit*, aller au bout de ce qu'il demandera! « Il y a en moi une vie qui exige d'autres circonstances pour se développer; ce n'est pas un rêve, ou si c'en est un, je n'ai jamais rien éprouvé de plus réel... Mes désirs, mon existence, tout prend une autre direction. Comment tout ceci finira, je l'ignore. Vraiment, une vie nouvelle s'ouvre devant moi : retourner en arrière serait la mort. »

Il va donc en avant et écrit aux siens : « Quelle est la raison de mon départ? Je ne puis le dire. Ce que je sentais

était une influence occulte, irrésistible, qui m'entraînait hors de ma famille. Ce qu'elle était, je ne le savais. Ce qui me retient, je ne saurais l'expliquer. Si je lutte contre cette influence, le trouble m'envahit... Mais lorsque je considère mon passé... et où ceci peut me mener... je tombe dans un état indescriptible.... Je suis parti espérant ou que je serais délivré de cette obsession, ou que quelque chose surviendrait, je ne savais quoi. Le changement qui s'opère en moi est si continu, si définitivement assuré, que je ne puis plus reculer. »

Et en même temps, cette âme crie vers Dieu, éperdue : « Si j'ai quelque œuvre à entreprendre, pourquoi ces ténèbres autour de moi ? Je ne demande pas à être heureux : je renonce, comme j'en ai toujours eu le pressentiment, à toutes les espérances dont se bercent les jeunes gens de mon âge. Si seulement un rayon venait éclairer ma situation !... »

Je résume cet état d'esprit en le moins de mots possible, j'abrège ces citations qui révèlent avec un amour passionné de la vérité, avec une soif extrême de perfection morale, ce qu'on me permettra d'appeler une neurasthénie d'âme très caractérisée. Le P. Hecker nous dira lui-même un jour qu'il a failli sombrer dans le *fanatisme* et dans l'*illuminisme*, qu'on l'y poussait — avait-il même besoin qu'on l'y poussât ? — et aussi que s'il ne se fût pas fait catholique, « il fût devenu le pire des originaux ». Certes!... Mais on aime à redire ces choses quand on doit retrouver cet homme, redevenu lui-même dans les bras de l'Eglise, si fort, si carré, si libre, si sage, si large et si sain ! En attendant, son âme va se débattre pendant deux ans, et jusqu'au jour où, sur le point de guérir, elle dira : « L'Eglise catholique ne changera pas ma vie, elle la fixera. »

Il s'en faut, à l'heure où nous sommes, que cette vie soit fixée. En quittant New-York, sa famille, le monde, « la sphère d'existence qui ne peut plus lui suffire », Isaac va trouver Brownson, son compagnon de route, et lui révéler l'extrémité de sa misère. Où aller pour rencontrer Dieu,

la lumière, la perfection ? Où, pour mieux écouter l'*Esprit* et découvrir sa vocation ? Brownson, dont les expériences sont lentes et qui poussera Hecker au catholicisme avant d'y être entré lui-même, croyait alors aux inventions socio-ogiques, aux phalanstères, aux communautés réformatrices, aux constructions sociales factices et improvisées ; et il indique à son ami, comme asile et comme sujet d'étude, *Brook-farm* que dirigeait, dans le Massachussets, Georges Ripley, essai coopératif de la vie de famille, honnête association de transcendantalistes des deux sexes, s'instruisant mutuellement et poursuivant ensemble la réforme sociale. Isaac s'y rend ; c'est le commencement d'une odyssée laborieuse, maladive, que l'absolue droiture du pèlerin yankee et la grâce de Dieu rendront féconde.

Nous avons maintenant, et depuis qu'Isaac a quitté New-York, nous avons pour nous guider en cette vie d'âme des documents inestimables, qui seront un jour, je l'espère, publiés intégralement. Ce sont les lettres et le journal de Hecker, ou si l'on veut, le registre des faits de sa conscience et de ses impressions quotidiennes. Il y a *Confessions* et *Confessions;* on peut aller en ce genre de Rousseau à saint Augustin. Est-il besoin de dire qu'ici ces notes journalières, écrites sous l'œil de Dieu et en vue de lui seul, sont humbles et vraies et n'ont aucune parenté avec celles de Rousseau ? Mais cette âme qui travaille sur elle-même sans se mirer et sans se farder, qui réforme son moi et ne le contemple pas, qui veut se connaître et connaître Dieu, est certainement de la famille de saint Augustin, bien que sa confession ne ressemble guère aux *Confessions*. Et d'abord Hecker n'a rien à confesser que les tourments et les erreurs momentanées et involontaires de son esprit. Ceux qui plus tard auront été jusqu'au fond de cette conscience et de cette vie déclareront n'y avoir pas découvert un seul péché mortel, un seul acte délibérément mauvais, ni un mensonge, — oh ! avant et par-dessus tout ! — ni une faute contre la pureté, ni une improbité, ni une indélicatesse, ni un excès de table.

Lors donc qu'après quelques mois passés à Brook-farm,

il écrit dans un mouvement de reconnaissance envers Dieu : « Il m'a rendu plus pur !... », on peut imaginer ce que sont ses examens de chaque jour. Aussi, quand sa conversion consommée, il en sera à la confession sacramentelle, trouverons-nous dans son journal ce cri : « O Dieu d'amour, donnez-moi votre aide ! De quel péché m'accuserai-je ?... O Seigneur, éclairez ma conscience ! Il s'agit de voir mes fautes. *C'est là mon plus grand péché : ne rien trouver à dire et être si méchant !...* » Les saints ont toujours eu de ces naïvetés-là. Quelqu'un disait un jour, sans intention d'irrévérence, de ces *sottises-là.* Je demande pardon du mot, mais il s'applique à ce « méchant » que ses compagnons de Brook-farm, et ceux de toute sa vie, ont déclaré si doux, si serviable, si *aimable;* à ce pécheur dont le *grand péché* est la disette de péché.

Il écrit en arrivant à Brook-farm : « La véritable vie est une prière continuelle, une aspiration incessante vers la sainteté... Les choses d'ici-bas n'ont de valeur pour moi que si elles mènent aux choses d'en haut. » Il s'adresse à son frère et lui dit : « Georges, ne vous laissez pas absorber par les intérêts matériels... Il est une vérité de la plus haute importance : cherchez premièrement le royaume de Dieu... » Il ajoute bientôt : « Je me replonge dans une vie intérieure plus profonde, plus intense, brisant les racines encore tendres qui m'ont rattaché un instant aux choses extérieures. » Je ne pense pas, en effet, qu'aucun des expérimentateurs de vie morale et de panacées sociales, qui l'entouraient, ait mené une vie intérieure et intellectuelle d'une intensité comparable ; mais aussi, si l'illuminisme le guetta quelque part, ce fut là et dans les étapes qui vont suivre. Car de Brook-farm, Isaac ira à Fruitlands, autre ferme ou quasi-phalanstère où l'on poursuit un idéal de perfection personnelle et sociale. Il trouvera à Fruitlands moins de sincérité, de désintéressement et de simplicité qu'à Brook-farm, et il reviendra, après un temps, s'établir encore chez ses premiers amis, ceux qui le poussèrent, dit-il, à l'illuminisme et qui n'en furent pas exempts ; essayant ensuite de Concord, près d'Emerson; revenant deux fois à New-York, parmi

les siens, mener la même vie, s'abattant là où ici comme un coursier surmené.

Surmené! comment ne le serait-il pas, et comment la raison ne céderait-elle pas quelque peu chez lui à l'imagination? Remarquons qu'à la tension extrême de l'esprit sur un même objet, au travail intellectuel formidable qu'Isaac Hecker s'impose, s'ajoute la surexcitation nerveuse amenée par de tels efforts : « J'ai un accroissement de sensibilité nerveuse, écrit-il, qui me fait redouter l'approche de qui que ce soit », laquelle susceptibilité nerveuse est singulièrement aggravée par des privations excessives de sommeil et de nourriture. Un peu de pain sans levure, ou simplement des grains de maïs où de blé non broyés; en plus, des figues, ou des noix, ou des pommes; de tout le moins possible, et de l'eau pour boisson ; cela pour soutenir un tempérament américain et une dépense de forces sans mesure. Pouvait-on ne pas amener ainsi certains phénomènes physiques et psychiques, certaines hallucinations peut-être, et en tout cas certaine excitation dont les traces ne manquent pas dans son journal : « Comment et pourquoi me semble-t-il toujours sentir autour de moi la présence d'êtres invisibles qui se révèlent à mes sens et avec lesquels je m'entretiens, pour ainsi dire, en pensée, en sentiment, sans pouvoir jamais leur parler? Par moments, ils me mettent en tel émoi que je voudrais m'échapper. Je puis à peine rester tranquille. C'est comme en un cauchemar; il me semble me débattre, extravaguer, saisir je ne sais quoi. Ah! c'est une impression qui n'est pas de ce monde!... Comment m'en délivrer? Si je reste où je me trouve, cherchant à ressaisir ces souvenirs épars, ils me brûlent jusqu'au fond de l'âme, m'arrachant des soupirs, des gémissements, parfois des cris d'horreur que toute mon énergie a peine à réprimer... Comment y échapper? Faut-il rester?... Faut-il voyager?... Quelle force nerveuse je me sens en de pareils moments?... Je vis (je ne peux pas dire que je rêvais : c'était tout différent du rêve et j'étais assis au pied de mon lit) je vis une créature d'une beauté angélique, et moi-même, me tenant à côté d'elle,

goûtant une joie céleste. Nos corps étaient comme lumineux. Une lueur pareille à celle du clair de lune semblait rayonner et sortir de l'essence même de notre joie. Il me semblait que nous avions toujours vécu ensemble... Quand je la regardais, je ne voyais aucune ligne précise, mais quelque chose de divin que je ne saurais décrire... Si j'étais resté dans l'état où j'étais avant cette vision, je serais peut-être marié maintenant, car j'ai depuis rencontré la jeune fille qui aurait satisfait à toutes les exigences de mon âme. Mais actuellement ma vision me hante et m'empêche par sa beauté d'accepter toute autre qu'elle... »

A ces citations l'on en pourrait ajouter d'autres; mais il me semble que celles-ci suffisent pour justifier les explications précédentes. J'ajoute, quant à la « vision », que je ne puis, avec l'auteur de la Vie du P. Hecker, l'assimiler à la manière dont saint François d'Assise parlait de sa « fiancée, la dame de pauvreté », ni même aux noces mystiques de sainte Catherine de Sienne. C'est tellement autre chose, alors surtout qu'à bien peu de distance nous trouvons dans le journal de Hecker ceci : « Toutes choses sont vaines, toutes ne sont que des ombres. Il n'y a rien sous quoi que ce soit. Grand Dieu, pourquoi cela ? Pourquoi me tourmenter et me peiner ainsi ? Pourquoi tout ce mouvement me semble-t-il profane ? Et la sainteté elle-même, qu'est-ce ?... Je resterais volontiers silencieux, obscur, mort au monde, si seulement ce qui est en moi avait vie... Je suis emprisonné en esprit : Qu'est-ce qui emprisonne ? Qu'est-ce qui est emprisonné ? Qui peut le dire ?... » Tout cela ce sont les angoisses suprêmes d'un être poussé à bout, âme et corps. Aussi bien, pourquoi défendrions-nous le P. Hecker d'avoir couru des dangers dont il a si bien triomphé ? Ce qu'il y a d'étonnant et ce qui met en évidence la merveilleuse résistance de son organisation, c'est qu'alors sa raison n'ait pas sombré. Mais comme un jour il regrettera d'avoir usé de la sorte les forces que Dieu lui avait données pour le servir !

Ne confondons pas ces ténèbres et ces tortures d'un esprit tendu à se briser, ces illusions possibles des sens

exaspérés avec d'autres impressions plus calmes, plus permanentes, plus sérieuses aussi qui reviennent sans cesse et se traduisent surtout par un mot : « les opérations de *l'Esprit* ». Nous retrouvons à tout instant sous la plume d'Isaac Hecker ces formules : « écouter *l'Esprit*... obéir à *l'Esprit*... s'abandonner à *l'Esprit*... parler à *l'Esprit*... entrer en relation avec *l'Esprit*... se plonger dans l'océan de *l'Esprit*... satisfaire *l'Esprit*, etc... » Il n'y a certes là ni spiritisme, ni illuminisme. Saint Paul disait de même aux Romains : « L'Esprit nous aide... l'Esprit prie pour nous... » ; aux Corinthiens : « L'Esprit scrute... l'Esprit enseigne... recevoir de l'Esprit... où est l'Esprit, là est la liberté » ; aux Galates : « Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit ?... C'est par l'Esprit... Conduisez-vous selon l'Esprit... etc » ; aux Ephésiens : « Devenir la maison de Dieu par l'Esprit...; » aux Philippiens : « être en société avec l'Esprit... etc., etc. » On pourrait continuer, mais à quoi bon ? C'est à tous que l'Apôtre parle cette langue, dont on trouvera toujours Hecker pénétré. « L'Esprit », c'est la grâce qui sollicite, poursuit, éclaire, c'est l'Esprit saint qui réellement, directement se communique, et d'autant plus qu'il trouve « un homme de désir » et de grande volonté. Observons cependant qu'une fois catholique et mieux fixé sur la nature du Maître intérieur avec lequel il est « en société », comme le voulait saint Paul, le P. Hecker dira plus souvent : *le Saint-Esprit*. En ce moment, rien n'est encore bien défini pour lui, il sait seulement que quelqu'un — un esprit — l'incite au dedans ; et d'ailleurs, ce mot « Esprit », sans autre désignation, est la forme qu'ont toujours employée les sectes ou les églises qu'il a fréquentées.

Je ne donne cette explication que parce que j'ai rencontré des lecteurs qui semblaient en avoir besoin, les mystificateurs, les spirites, les illuminés ayant abusé de ces formules très apostoliques, au point de les compromettre auprès de beaucoup de gens.

III

Et cependant il marche. « Oh ! qui peut avoir mesuré, même imparfaitement l'amour du Christ, et nier sa supériorité sur l'homme ? » écrit Isaac Hecker à Brook-Farm en l'hiver 1843. « Son amour, sa bonté, sa miséricorde sont sans limites. Seigneur ! faites que chaque jour je sois en plus étroite communion avec Jésus-Christ, votre Fils ! »

Mais le voilà chrétien, dira-t-on. Chrétien, oui, à peu près, sauf les mouvements de recul : « Je suis ballotté par les vagues et je vais à la dérive », s'écrie-t-il un mois plus tard. Chrétien cependant ; mais catholique? pas encore. Le 18 avril il écrit : « Ou bien l'Eglise catholique ne suffit pas à mes besoins, ou bien elle ne s'est pas révélée à moi dans sa gloire... Je dois avouer que l'Eglise ne remplit plus mon être ... elle n'encourage pas mes aspirations. Je sens qu'elle n'a rien à me donner, ou que ce qu'elle me donne ne saurait soulager la cruelle détresse de mon âme. » Mais, le 24, il ajoute : « L'Eglise catholique seule semble satisfaire mes besoins, ma foi, ma vie, mon âme... peut-être suis-je le jouet d'une illusion. Cependant, mon âme est catholique, et la foi catholique répond à ses aspirations religieuses. Cette foi est si riche, si pleine ! On se sent en harmonie avec soi-même... Il y a solidarité entre le présent et le passé dans toute l'Eglise... Mon âme est comblée !... »

Ne dirait-on pas que c'est fait ? Il semble qu'on respire, avec cette pauvre âme enfin satisfaite. Eh bien non. Attendez encore. Le 28, quatre jours après, le journal d'Isaac contient ceci : « Faut-il me soumettre et m'abandonner à ce qui ne remplit pas encore tout mon être ? L'Eglise n'est pas encore pour moi l'objet principal dans la vie. Je suis actuellement en dehors d'elle, dans le sens ordinaire du mot. Je ne suis pas sujet à ses lois. Ne m'est-il pas meilleur d'accepter ma propre nature que de me laisser façonner comme une matière inerte ? ... » Un passage de Schelling disait en substance ceci : L'Eglise fut d'abord Pierre, puis Paul

et doit être un jour tout amour en saint Jean. Pierre, le catholicisme; Paul, le protestantisme; Jean, ce qui sera, l'émeut profondément. Oui, s'écrie-t-il, « le catholicisme est la solidarité; le protestantisme, l'individualité; ce qu'il nous faut, c'est ce qui les unira tous les deux comme le fait l'esprit de Jean, et cela opéré dans chaque individu. » Il croit avoir trouvé, comme il le dit souvent, « le nœud de la question », et plein de joie il ajoute : « Nous n'avons pas besoin de l'autorité de l'histoire, ni de celle de l'individu, de l'infaillibilité, ni de la raison séparées, mais de toutes deux réunies dans la vie. Ni tradition, ni opinion, mais l'Etre; un Evangile, ni écrit, ni prêché, mais vivant. »

J'avoue ne plus très bien comprendre, à la fin, la cause et l'objet de son triomphe, et je ne suis pas étonné de trouver, très peu après, dans son journal : « Tout est sombre devant moi, je me fais l'effet de vivre au centre de ténèbres impénétrables. Rien ne me semble avoir prise sur mon âme. » Ce sont de telles fluctuations que, pendant encore quinze ou seize mois, Isaac va promener de New-York à Boston, en passant par toutes les communautés d'« essayage », en s'accablant d'austérités et en invoquant Dieu de toutes ses forces : Dieu et son Christ. « O doux Christ! ô cher Christ! ô Christ aimant! ô plus que frère et ami! ô plus pour moi qu'aucun autre ne peut être! ô Fils de Dieu! », l'entendrons-nous s'écrier, durant ce long voyage au pays de la vérité, dont toutes les étapes et toute la voie sont arrosées de son sang.

J'ai connu une autre âme dont l'acheminement vers le christianisme d'abord, vers le catholicisme ensuite, s'était fait d'une manière comparable, en passant par tous les déserts, en s'arrêtant, perplexe et effrayée, à toutes les stations, avec d'inattendus mouvements de recul et d'imprévues illuminations, avec de merveilleux coups d'ailes et d'incroyables anéantissements. Elle aussi semblait avancer dans la nuit, quand tout à coup les nuages se déchiraient, laissant un jet de lumière se produire si puissant, si ardent, qu'il semblait que la victoire fût acquise, alors que tout était bientôt à recommencer. C'est ainsi qu'au début de

ses appels à la vérité, elle découvrit Dieu trois fois et le perdit autant de fois. Cette âme fut celle d'Albert Hetsch (plus tard l'abbé Hetsch, collaborateur de l'évêque d'Orléans), dont une main délicate et amie nous a donné la vie (1). Cette âme fut celle d'un saint qui, rencontrant un jour sur sa route le P. Hecker, se prit à l'aimer et à l'admirer de toutes ses forces : on a donc doublement le droit d'en parler ici. On pourrait dire cependant qu'il y avait comme des antinomies entre le Wurtembergeois délicat et rêveur par nature, qu'était l'abbé Hetsch, à qui *la réalisation,* comme il le disait, coûtait au delà de tout, et le *réalisateur*, l'homme d'action par naissance, qu'était le P. Hecker, et qu'il redevint pleinement quand il eut atteint la terre promise. Mais ces oppositions de race et de tempérament prouvent ici que, lorsqu'on a pour bagage sur le chemin de la sainteté une droiture absolue, on se rencontre, et que, si les sentiers sont différents, ils sont quand même convergents. Il y a d'étonnants rapports, en effet, rapports de souffrances et de procédés d'investigation, rapports surtout de sincérité parfaite, entre ces deux explorateurs du monde intellectuel et moral, qui d'ailleurs se ressemblèrent si peu et se comprirent si bien. Si bien, que le fait d'avoir pénétré dans l'une de ces âmes sert à deviner l'autre.

Or, à la veille de se donner à l'Eglise, Albert Hetsch avait des révoltes et des dégoûts qui le soulevaient tout entier. « Tout me choque », disait-il au sortir d'une cérémonie catholique où le prosaïsme de certains détails et la vulgarité de quelques ministres du culte l'avaient irrité. Isaac aura jusqu'au bout des retours et des colères analogues. Il est bien près de la soumission lorsqu'il s'écrie avec une sorte de violence : « Si l'Eglise ne va pas au-devant des vrais besoins de l'humanité pour les satisfaire par tous les moyens religieux en son pouvoir, elle doit s'en prendre à elle-même de ce que les hommes recherchent les divertissements profanes. Et c'est parce que l'Eglise

(1) *L'Abbé Hetsch*, disciple de Strauss, collaborateur de l'évêque d'Orléans, par Mlle Netty du Boys. — Poussielgue.

n'a pas fait son devoir, qu'il s'est formé tant de sociétés laïques de réforme, de tempérance, etc. »

Ce sont les soubresauts du poisson pris à l'hameçon. Jésus-Christ n'a pas dit en vain à ceux qui devaient être les fondements de son Eglise : *Je vous ferai pêcheurs d'hommes.* Dans son agitation Isaac va, au mois de mars 1844, se présenter à Mgr Hughes, le premier archevêque de New-York, pour achever d'éclairer sa conscience sur la constitution et les dispositions de l'Eglise. Il trouve en lui un prêtre de combat, qui insiste uniquement sur les droits de l'autorité dans l'Eglise. « Elle est toute de discipline », lui dit-il. Et Isaac rebuté écrit : « Bien que je n'éprouve aucun éloignement à me soumettre à la discipline la plus rigide, dans l'Eglise que je reconnaîtrais être la vraie, je ne suis pas encore prêt à adopter le catholicisme ! » Mais bientôt, torturé par *l'Esprit*, il reprend : « Si un préjugé aveugle usurpe en moi la place de la vérité catholique, celui qui m'en avertira, fût-il mon ennemi, (m'est-il possible d'avoir des ennemis?..) je le recevrai comme un ange descendu du ciel. »

Cet ange sera Brownson; mais avant qu'il soit mis en demeure d'intervenir, Isaac fait une dernière tournée parmi les Eglises et les sectes, — voire les Mormons, voire les shakers ou trembleurs — et un dernier séjour à Concord, où Emerson, effrayé de sa désertion possible, fait les plus grands efforts pour l'empêcher « de se pendre aux jupes de l'Eglise catholique ».

Isaac résiste, il semble que cette contradiction lui soit utile; mais il n'en peut plus. Il a pris l'habitude de la vie nomade du corps, de l'esprit et de l'âme; il arrive à une impuissance de penser et d'agir telles, que « j'appelle cela dormir, dit-il, mais ce n'est pas du sommeil ». Et c'est alors qu'obéissant cependant « à l'Esprit », il écrit à Brownson toute la vérité sur sa situation, avec l'inconscient espoir peut-être qu'il l'encouragera à vaguer encore dans le monde des projets indéfinis. Mais, dans une admirable lettre, trop longue pour être ici reproduite en entier, Brownson répond : « ... Vous n'obtiendrez la victoire que

par la grâce de Dieu découlant de ses canaux naturels.... Croyez-vous en l'Evangile? Croyez-vous en l'Eglise? Si oui, il faut vous soumettre à la direction de l'Eglise. J'ai commencé ma préparation pour m'unir à elle. Je n'appartiens pas encore à la famille du Christ, je le sens; mais je n'y peux rester étranger plus longtemps et, sans l'Eglise, je le sais par ma longue expérience personnelle, je ne saurais atteindre à la perfection de la sainteté. J'ai besoin de l'aide, des châtiments et des consolations de l'Eglise. Elle est l'intermédiaire institué pour notre salut.... Notre premier devoir est de nous soumettre à elle, afin de recevoir sa maternelle bénédiction, après quoi nous pourrons prendre notre essor. ... Votre dévouement doit être réglé et dirigé par la discipline de l'Eglise. »

Et, passant à l'emploi possible de ce dévouement, Brownson rappelle à son ami qu'il y a des catholiques à évangéliser et à soutenir, des colonies allemandes et catholiques dans le Wisconsin en particulier : « Voici la croix que vous devez charger sur vos épaules, continue-t-il. Votre croix est de *résister à la tendance au mysticisme*, au luxe de sentiments qui réellement affaiblit votre âme. ... Vous ne pouvez être anglican, il faut donc être *catholique ou mystique*. Si vous adoptez une Eglise, ce ne peut être que l'Eglise catholique, il n'y a pas de milieu. Je vous prie donc, mon cher Isaac, de reconnaître l'Eglise et de recevoir sa bénédiction. »

Une crise amère, presque désespérée, est déterminée, chez son destinataire, par la réception de cette lettre. Etant donnés *son sommeil qui n'était pas du sommeil*, ses tentations de mysticisme, si bien dénoncées par son ami, l'espèce de dilettantisme d'âme auquel il a fini par se laisser entraîner, il n'en pouvait être autrement. « Tout m'abandonne, il y a des âmes à qui tout repos est refusé! » s'écrie-t-il. Mais comme il se ressaisit promptement! avec quelle sincérité il écrit aussitôt : « Qu'ai-je donc contre l'Eglise? Rien d'essentiel certainement. Elle répond à tous mes besoins... Je me serais uni à n'importe quelle secte protestante qui m'eût assuré la satisfaction des exigences de ma

nature. Pourquoi donc hésiterais-je maintenant à embrasser le catholicisme qui, *seul*, me la procurera? N'est-ce pas là la révolte de la volonté propre contre celle de l'Esprit?»

Et il ne se révolte pas, car le lendemain il part pour Boston, où il va trouver l'évêque, Mgr Fenwick, « pour apprendre de lui quels sont les préliminaires nécessaires à qui veut s'unir à l'Eglise. » C'est ce qu'il écrit à sa famille, en ajoutant : « Je peux dire, dans le même esprit que l'aveugle-né de l'Evangile: Je ne sais si cette Eglise est ou n'est pas ce que disent certains hommes; tout ce que je sais, c'est qu'elle possède la vie après laquelle mon cœur languit et mon esprit défaille. »

Lorsque, quelques jours plus tôt, Emerson, fidèle à la conception transcendantaliste de l'union des Eglises par l'abdication de l'Eglise catholique, reprochait à Isaac de n'être attiré vers le catholicisme que par des raisons esthétiques, celui-ci lui coupait la parole par ces mots : « Je cherche les causes, non les effets. » Mais en cherchant les causes on arrive aux effets, et d'autres effets que les joies artistiques furent obtenus par ce tourmenté de la veille. En revenant de Boston (le 14 juin), il prend le journal, confident de ses angoisses, et écrit: « Je me sens joyeux et à l'aise depuis que j'ai consenti à m'unir à l'Eglise catholique. Jamais je n'ai ressenti pareille tranquillité, pareil repos, pareil sentiment de stabilité. Rien d'extérieur, aucun acte de ma part ne pourra troubler cette permanente et intérieure quiétude. C'est avec une aisance et une liberté d'esprit que je ne supposais pas possibles, que je m'unirai à l'Eglise. Elle ne changera pas ma vie, mais elle la fixera. »

Tout, cependant, n'avait pas été précisément facilité par les défiances, l'ironie soupçonneuse des évêques consultés, Mgr Fenwick et surtout Mgr John Fitzpatrick, son coadjuteur. Le premier, fort âgé, est plus occupé de conserver la vigne du Seigneur que de l'étendre; le second, un Irlandais sorti des séminaires français, accueille avec une certaine hauteur cet ancien meneur du parti ouvrier à New-York, cet échappé de Broock-Farm et de Fruitsland, bloc enfariné qui ne lui dit rien qui vaille. Tous deux sont fort en garde

contre les allures purement américaines d'Hecker et de Brownson (lequel, on l'a vu, s'adresse presque en même temps aux mêmes autorités), si bien que les pauvres convertis — qui ne sont point des timides cependant — n'osent raconter les phases, les motifs et les moyens de leur évolution. Quand ils parlent, ils sont accablés sous des problèmes théologiques qu'ils n'ont point à résoudre en ce moment; quelque peu bernés par ces esprits déliés, finement satiriques, « dont les reparties voltigent, pour ainsi dire, des questions de principes aux traits d'esprit, et réciproquement »; ou suspectés, à ce point qu'on ne veut chercher que l'erreur dans leurs explications droites et simples, qui ne pouvaient guère en tous cas être théologiquement techniques. Ils sont traités ainsi, eux qui cependant, comme l'écrit Isaac, « désiraient simplement être reçus dans l'Eglise, et le plus tôt possible ». Oh ! dit-il encore, « je ne venais que pour sauver mon âme et je ne lui demandais que de me préparer au baptême ».

Ces deux prélats étaient des hommes de valeur et de pieux évêques, les deux néophytes ne cessent de le reconnaître ; mais... ils étaient autres, autres d'éducation et de race ; et les hommes ne cessent pas d'être des hommes, pour être des Latins ou des Anglo-saxons; ils ne cessent même pas d'être des hommes, et parfois des hommes à préjugés, pour être des évêques ou des prêtres.

On peut dire d'ailleurs que le type du clergé catholique américain — j'entends américain de race et d'éducation — n'était pas encore créé. Comment l'eût-il été ? C'était précisément l'œuvre à laquelle Dieu appelait et préparait Hecker et quelques autres Yankees pur sang, qu'il va recruter pour son Eglise. Pour cela même peut-être de telles épreuves leur étaient nécessaires; il fallait qu'ils se heurtassent à tous les angles des vieilles constructions, pour être fixés sur les exigences d'un plan plus moderne. Mais quand donc l'épreuve est-elle inutile en soi ?... Inutile à qui sait en profiter ? Elle ne l'est donc point ici. On a vu dans quelles dispositions Isaac, qui a tout senti, tout compris, tout jugé, n'en est pas moins revenu de Boston. Eh ! que

lui importent ces misères ! « J'ai dit à l'Esprit intérieur : tant que j'ai lutté contre vous, j'ai été dans la peine, l'angoisse, le doute et la détresse. Et maintenant : Tout est union, tout est amour. »

Il a subi les ironies de Mgr Fitzpatrick, mais il a vaincu ses défiances et il emporte de lui deux lettres : l'une, pour le directeur du collège tenu par les jésuites à Worcester, où il va faire une rapide préparation au baptême (sa préparation éloignée dure depuis assez longtemps); l'autre, pour Mgr Mac-Closkey, coadjuteur de l'archevêque de New-York, dans les mains duquel il se propose d'abjurer.

De Worcester, où son passage est des plus courts, Isaac annonce à sa famille son retour auprès d'elle : « Tranquillement, sans aucune excitation, j'arrive, dit-il, avec la résolution irrévocable d'entrer dans l'Eglise catholique romaine. Une conviction qu'aucun argument ne peut atteindre, qu'aucun pouvoir visible ne peut ébranler, me pousse irrésistiblement à cette démarche. Les mots sont impuissants à l'exprimer; essayer de l'expliquer... serait aussi impossible que de dépeindre le ciel ou de définir le Verbe éternel, centre de toute existence. Ce serait poser cette question : Pourquoi ce qui est, est-il ?... » C'était couper court à toute discussion, et les siens se résignent. Sa mère seule d'ailleurs avait fait quelque opposition à ses vues ; aujourd'hui, c'est fini ; son fils est convaincu, il a le droit et le devoir d'être sincère en tout.

Mgr Mac-Closkey, né sous le pavillon étoilé, Américain de fait sinon de race, est un lecteur d'Emerson, de Brownson; il connaît Channing; c'est le premier évêque qui accueille bien notre catéchumène, ce qui paraît à celui-ci fort doux. Ce prélat est très loin de s'effrayer des recrues qu'une profonde droiture, un vrai libéralisme et pourtant le besoin d'autorité amènent à l'Eglise catholique; il trouve même cette dernière recrue précieuse, et, après avoir étudié son néophyte pendant un mois, il ne voit au baptême conditionnel aucun obstacle, et le lui administre le 1er août 1844.

Suite et fin au prochain numéro. M. DE MARCEY.



LES CAUSES

DU

SIÈGE DE LYON

EN 1793

Tout le monde connaît les épisodes du siège soutenu par les Lyonnais contre les armées de la Convention : le bombardement de la ville, les combats livrés aux assiégeants, le courage succombant sous le nombre et sous la trahison, la retraite de Précy et le massacre des derniers soldats qui l'avaient suivi, les mitraillades de Collot-d'Herbois, le travail de la guillotine, et enfin le sauvage décret qui ordonnait que la fière cité serait démolie et son nom même supprimé.

Ce qui est moins connu, ce sont les causes de ce soulèvement. La Convention feignit de croire qu'il s'agissait d'un mouvement royaliste, et, après elle, tous les historiens de la Révolution, sauf Taine, ont reproduit la même légende. Certes, l'insurrection lyonnaise aurait pu avoir ce caractère. Le décret du 11 septembre 1792, qni a aboli la royauté, fut une violation de la constitution. Le procès de Louis XVI en fut une autre. Ces actes provoquèrent des soulèvements dans l'Ouest, et Lyon aurait pu imiter la Vendée. Il y avait à Lyon, comme partout en France pendant la Révolution,

beaucoup de royalistes. Vers la fin de 1790, à une époque où la monarchie pouvait encore être sauvée, un an avant le voyage de Varennes, quelques Lyonnais avaient préparé l'exécution d'un plan destiné à soustraire le roi au pouvoir de ses ennemis qui l'entouraient à Paris, et à le faire venir à Lyon avec sa famille. Ce projet, connu sous le nom de *Conspiration Guillin* eut comme épilogue le massacre de Guillin du Montet à Poleymieu, et le pillage du château de Beaulieu, résidence de M. de Chaponay, qui furent des vengeances exercées contre des familles coupables d'avoir tenté de soustraire à la Révolution la proie qu'elle convoitait. A l'époque du siège, les royalistes étaient nombreux dans les rangs de l'armée de Précy, surtout parmi les chefs, que les Lyonnais avaient eu soin de choisir dans les cadres de l'ancienne armée royale, à cause de leurs connaissances militaires.

Mais il n'en est pas moins vrai (il faut le dire au risque de détruire quelques illusions) que l'insurrection lyonnaise fut un soulèvement spontané de la population, qu'elle se recruta surtout dans la bourgeoisie et dans le peuple, et qu'elle eut, à en juger par ses actes, ses manifestations, ses proclamations, un caractère nettement républicain.

Pendant les mois d'agitation qui précédèrent le siège, pendant la lutte acharnée qui dura soixante-trois jours, alors que, tous étant résolus à mourir, nul ne songeait à déguiser ses sentiments, il n'y eut pas une démarche, un incident qui justifiât les calomnies inventées par les jacobins pour ameuter l'opinion publique, et rejeter sur d'autres la responsabilité de leurs propres excès. Le tort des révoltés fut de ne pas accepter le rôle de victimes résignées que tant d'autres subissaient en mourant courageusement sur l'échafaud. Ils pensèrent qu'il y avait mieux à faire. Menacés dans la sûreté de leurs personnes et de leurs familles, ils se rendirent à leur tour menaçants et firent trembler un moment leurs tout-puissants ennemis. Leur audace fut cruellement châtiée.

Les Lyonnais avaient accepté de la Révolution les réformes qui méritaient ce nom; mais, suivant une expres-

sion moderne, ils repoussaient le bloc. Ils le prouvèrent aux élections des divers pouvoirs publics organisés par la constitution du 14 septembre 1791. Leurs députés à la Convention votèrent en majorité contre la mort du roi (9 contre 5). La nouvelle administration des provinces comprenait trois assemblées : le directoire du département, celui du district, et le conseil de la commune. Les électeurs de Rhône-et-Loire nommèrent pour le département et pour le district des hommes d'opinion moyenne. La municipalité de Lyon fut elle-même d'abord modérée. Mais, par les intrigues des uns et la lassitude des autres, après plusieurs changements de maire, elle finit par tomber aux mains des jacobins. A côté de ces pouvoirs élus, à Lyon comme à Paris, l'influence des clubs ne tarda pas à devenir prépondérante. Joseph Châlier était l'âme de ces réunions, où il introduisit l'esprit et les procédés des pires révolutionnaires de la capitale.

Dès lors, il n'y eut plus de sécurité nulle part pour les personnes. Des bandes d'individus armés de fouets et de cordes attendaient à la sortie des églises les femmes chrétiennes, et leur infligeaient publiquement ce que ces gredins appelaient la fustigation civique. En janvier 1793, à l'occasion du procès du roi, le club central organisa un pétitionnement pour demander la mort du tyran, installa des tables dans les carrefours et sur les places publiques où les passants étaient arrêtés et contraints de signer sous menace de violence.

Le domicile n'était pas plus sûr que la rue. Sous prétexte de visites domiciliaires, le jour et la nuit, surtout la nuit, la porte des citoyens était violée par des gens sans mandat régulier et qui n'avaient aucune qualité d'officiers de police judiciaire. Le souvenir de ces sinistres visites, avant-coureurs des suprêmes calamités, s'est conservé dans les traditions des familles lyonnaises et dans les récits des contemporains : « Les visites domiciliaires, dit l'un d'eux, de plus en plus fréquentes, pénétraient à toute heure chez les citoyens. Ce nouveau genre de torture permettait à peine aux malheureux de confier leur affliction et leurs

larmes aux murs solitaires de leur humble demeure. La nuit, la nuit surtout, comme plus favorable à la terreur, dont elle doublait la puissance, la nuit était choisie pour ces terribles visites. L'obscurité en accroissait l'horreur et semblait grandir le danger. Des sentinelles placées de distance en distance, réveillaient les habitants par des cris d'alarmes. Dans les rues mal éclairées, on frappait aux portes à coups redoublés. Le moindre retard apporté à les ouvrir provoquait l'impatience et la colère. La voix des commissaires se mêlait aux cris des soldats. Nuits d'horreur où l'incertitude du sort dont on était menacé s'ajoutait à tant de maux (1). »

A l'exemple de Paris et quelques jours après les massacres de l'Abbaye et des Carmes, les clubistes de Lyon, conduits par Chalier, entreprirent de vider les prisons par les mêmes moyens. Si les victimes furent moins nombreuses qu'à Paris, c'est que la garde nationale intervint au moment où les massacreurs allaient commencer leur besogne à la prison de Roanne. Mais ailleurs, elle arriva trop tard. Huit officiers du régiment de Royal-Pologne, emprisonnés à Pierre-Scize, attendaient leur liberté, après avoir été reconnus innocents. Ils furent arrachés de la prison par la populace, encouragée par la conduite louche ou plutôt par la complicité du maire Vitet, et massacrés dans la rue. Leurs têtes, portées au bout des piques, furent promenées par la ville, dans les cafés, au théâtre des Célestins sur la scène pendant une représentation, et leurs restes suspendus aux branches des arbres de la promenade de Bellecour. Cette scène eut un épilogue vraiment grotesque et terrible raconté par Taine. Trois semaines après le massacre, Danton, ministre de la justice, écrivit à son collègue Rolland, pour le prier de faire élargir les officiers qu'il croyait encore détenus à Pierre-Scize : « Car, dit-il, s'il n'y a pas lieu à accusation contre eux, il serait d'une injustice révoltante de les retenir plus longtemps dans les fers. » Sur la lettre de Danton, retrouvée aux archives nationales, le commis de Rolland a écrit en note : *affaire finie.*

(1) Alexandrine des Echerolles. *Episode du siège de Lyon.*

Mais Châlier rêvait de plus vastes hécatombes. Dans la nuit du 5 au 6 février 1793, des bandes d'individus sans aucune commission régulière pénètrent dans les maisons, et les caves de l'Hôtel de ville se remplissent de suspects et de mécontents arrêtés illégalement. De ce nombre étaient tous ceux que l'on avait pu reconnaître des courageux citoyens du quartier du Port-du-Temple et du quai Saint-Vincent qui, le mois précédent, lors du pétitionnement pour demander la mort du roi, avaient attaqué et mis en fuite les racoleurs de signatures, renversé les tables et déchiré les feuilles de pétitions.

Au jour, le club central se réunit en grand secret. Il envoie des commissaires à la prison de Roanne demander au guichetier si la guillotine est en bon état, et lui ordonner de la remettre à la première réquisition. Puis, Châlier fait jurer aux 600 clubistes présents de ne pas trahir le secret de ce qu'ils vont entendre, et déclare qu'il est urgent de former au plus tôt un tribunal populaire pour juger révolutionnairement ceux qu'il appelle : *aristocrates*, *royalistes*, *feuillantins*, *modérés*, *égoïstes*, *richards et citoyens inutiles de la caste sacerdotale*. La motion est acceptée. On discute seulement si on placera la guillotine sur la place des Terreaux ou sur le pont Morand. Cette dernière proposition l'emporte, comme plus expéditive en faisant du fleuve le cimetière des suppliciés. Quelques assistants effrayés de ce qu'ils entendent, courent prévenir le maire Nivière Chol, dont le nom est en tête de la liste de proscription.

Le bruit se répand bientôt dans la ville de ce qui se trame contre ses habitants. Les sections de la garde nationale se réunissent et leur attitude énergique fait comprendre aux amis de Châlier qu'ils doivent pour cette fois renoncer à leurs projets. Mais plusieurs mois devaient encore s'écouler avant que leur chef eut à rendre compte de ses criminelles tentatives.

Les jours suivants, le maire ayant démissionné, des élections eurent lieu et Nivière Chol fut renommé contre le parti jacobin. Il y eut à cette occasion une manifestation

armée de la garde nationale contre Châlier qui fut hué et menacé. Quatre mille gardes nationaux des quartiers du Port du Temple, de la rue Neuve et de Bellecour s'emparèrent de l'arsenal. Ce fut le premier acte de résistance ouverte des Lyonnais contre la Révolution terroriste.

Cette attitude leur valut bientôt la visite des commissaires de la Convention, revêtus des pouvoirs redoutables que ces agents emportaient avec eux dans les provinces. Lyon était une ville riche. Ils pensèrent la réduire en la rançonnant. Ils la frappèrent d'une contribution forcée de six millions, dont le recouvrement fut opéré par les soins du comité de Salut public de la façon la plus arbitraire. Les contribuables n'étaient pas taxés selon leurs moyens, mais suivant leurs opinions, et sommés d'offrir à la patrie dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être notés comme suspects, des sommes variant de 3.000 à 100.000 livres.

Le comité de Salut public avait été fondé en mai 1793, par les commissaires de la Convention, sur le modèle du comité de Salut public de la capitale, investi comme lui de pouvoirs illimités et installé à côté des autorités régulièrement constituées dont il usurpait les fonctions.

Au mois d'avril, la mairie avait fini par tomber aux mains de Bertrand, l'associé et l'ami de Châlier.

Forts de l'appui de la Convention, maîtres de la municipalité, soutenus par le comité de Salut public, les jacobins lyonnais crurent au mois de mai le moment venu de reprendre leurs projets homicides qui avaient échoué au mois de février. Dans les clubs, dans leurs feuilles publiques, dans les pétitions à la Convention, ils demandent la création du tribunal révolutionnaire, le désarmement des gens suspects et leur arrestation. En même temps, ils dressent des listes de proscription par quartiers et y inscrivent les noms des citoyens qui ne fréquentent pas leurs réunions et ne partagent pas leurs idées.

Dans le courant d'avril, il se passa un fait qui montre à quel point Lyon était livré à l'anarchie. Des dénonciations avaient signalé un cabaret du quai du Rhône, comme le lieu de rendez-vous des gens mal intentionnés pour la

Révolution. Les commissaires de la Convention délivrèrent à un nommé Perrussel, sans doute le dénonciateur, étranger à toute administration de police, un mandat d'arrêt collectif, contre tous les individus que celui-ci trouverait dans cet établissement. Cette commission de forme inédite était ainsi conçue : « Lyon, 8 avril 1793. — Tous les officiers civils et militaires, demeurent requis de faire saisir, arrêter et conduire à la maison commune, pour y être détenus au secret, tous ceux qui seront indiqués par le porteur du présent, et de la manière qu'il proposera. — Les commissaires de la Convention pour l'établissement de l'ordre dans le département du Rhône. Signé : Bazire, Legendre, Rovère ». C'est ce qu'on pourrait appeler le mandat d'arrêt au porteur. Armé de cette pièce et accompagné d'agents, Perrussel arrêta dans le cabaret 93 personnes, qu'il fit conduire aux prisons de l'hôtel de ville (1). De pareils abus de la part d'un gouvernement, fût-il républicain, justifient toutes les révoltes.

Le 19 mai 1793, les trente-quatre sections de la commune sont réunies pour des élections quelconques. Elles sont composées des citoyens enrôlés dans la garde nationale, c'est-à-dire de la masse du peuple lyonnais. Elles décident qu'elles ne se sépareront plus et resteront en permanence. C'est la population toute entière qui se déclare prête à se défendre les armes à la main.

De son côté, la municipalité s'entoure à l'hôtel de ville des troupes régulières qu'elle peut réquisitionner et de ses partisans auxquels elle distribue des armes.

Le 29 mai, les deux partis sont en présence, prêts à en venir aux mains. Les bataillons des sections après s'être emparés de l'arsenal qui occupait l'emplacement des îlots actuellement limités par les rues du Peyrat, du Plat et Martin, se concentrent sur la place Bellecour et choisissent pour chef un nommé Madinier, maître apprêteur de drap. Vers cinq heures du soir, il forment deux colonnes pour marcher contre l'Hôtel de Ville, l'une par les quais du

(1) METZGER. — *Lyon avant le siège*, p. 57.

Rhône, l'autre par le côté de la Saône. L'attaque de la première échoue contre une batterie de canons que la municipalité a fait placer sur le quai de Retz, à l'entrée du pont Morand et qui fait dans les rangs des Lyonnais, marchant sur le quai en colonne profonde, de nombreuses victimes.

La seconde colonne est plus heureuse. Après une lutte opiniâtre, elle parvient par la place des Carmes jusqu'à la place des Terreaux où 2.000 hommes qui n'ont jamais vu le feu se trouvent en présence de 1.800 hommes de troupes régulières. Mais le courage des Lyonnais supplée à tout. A huit heures, ils sont maîtres du champ de bataille. La municipalité et les défenseurs qui lui restent sont bloqués dans l'hôtel de ville. Le lendemain les vainqueurs ne trouvent plus de résistance. Ils pénètrent dans l'hôtel de ville, où l'on raconte que leur chef, Madinier, fit son entrée par la grande porte, à cheval, le pistolet au poing, après avoir escaladé les marches du perron. Les prisonniers retenus dans les caves sont rendus à la liberté et remplacés par Châlier, Bertrand et leurs acolytes. Le même jour on procède à des élections, pour nommer une nouvelle municipalité.

La révolte des Lyonnais était singulièrement audacieuse. Par-dessus la tête de leurs oppresseurs immédiats, elle atteignait la Convention elle-même, puisque deux de ses commissaires, les représentants du peuple Gauthier et Nioche, présents aux événements du 29 mai, avaient fait cause commune avec la municipalité et se trouvaient enveloppés dans sa défaite. Mais ceux-ci ne furent pas inquiétés et les nouveaux administrateurs de la ville se hâtèrent d'adresser à la Convention une longue lettre pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Ils protestaient de leur inviolable attachement et de leur soumission au gouvernement. Ils juraient de maintenir l'intégrité et l'inviolabilité de la République. Ils disaient n'avoir pris les armes que pour résister à l'oppression qui pesait sur la ville depuis six mois et pour empêcher des projets homicides.

Il se passa alors un fait singulier. Afin de se renseigner

sur le caractère des troubles qui avaient ensanglanté Lyon, la Convention envoya dans cette ville plusieurs députations de commissaires extraordinaires dont les rapports furent contradictoires, les uns donnant raison aux Lyonnais, les autres les accusant de vouloir rétablir la royauté. Jusqu'au 13 juillet, date du décret qui ordonna à Kellermann de marcher contre Lyon, pendant six semaines, la situation resta ce que l'avait faite la journée du 29 mai.

Des publications récentes ont apporté de nouvelles lumières sur les événements qui précédèrent le siège. *Le recueil des actes du comité de Salut public et de la correspondance officielle des représentants en mission,* publié ces dernières années, par M. Aulard, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, contient les rapports des commissaires envoyés à Lyon et fait connaître la cause des hésitations de la Convention et de sa lenteur à commencer une vengeance qui devait être pourtant si terrible.

La première justification des Lyonnais auprès de la Convention leur vint d'où ils ne l'attendaient pas. Les deux représentants en mission à Lyon, présents à la journée du 29 mai, publièrent le lendemain, peut-être par peur des vainqueurs, une proclamation par laquelle ils rendaient aux Lyonnais une justice un peu tardive, et reconnaissaient les abus dont ils avaient eu à se plaindre.

Le 11 juin, un nouveau commissaire extraordinaire, investi de pleins pouvoirs, Robert Lindet, se présente devant le conseil de la commune de la part de la Convention. L'accueil qu'il reçut avait de quoi surprendre ce mandataire d'une assemblée peu habituée à voir discuter ses actes. On était au lendemain du coup d'Etat des 31 mai et 2 juin 1793, par lequel la Convention, sous la pression des faubourgs, avait ordonné l'arrestation de vingt-neuf de ses membres, appartenant au parti Girondin, sous l'accusation de fédéralisme. Un pareil acte ruinait l'autorité d'une assemblée qui se mutilait ainsi elle-même. Les Lyonnais qui siégeaient à l'Hôtel de Ville, firent savoir au représentant envoyé en mission auprès d'eux, qu'il n'avaient pas d'ordre à recevoir de la Convention tant qu'elle n'aurait pas rap-

pelé dans son sein, ceux de ses membres qu'elle en avait chassés. Cela n'empêcha pas le délégué de la Convention d'écrire à ses commettants : « Quelle que soit l'agitation à Lyon, l'ordre y règne; personne ici ne veut de tyran ; tous tiennent le même langage ; les mots *République*, *unité*, *indivisibilité*, sont dans toutes les bouches. Pour fomenter les troubles et entretenir la division et les méfiances, on publie qu'il existe à Lyon un parti qui veut ériger en monarchie la moitié de la France et abandonner l'autre moitié. De si grossières impostures font beaucoup de mal (1). »

Le 20 juillet 1793, alors que les armées de la République s'acheminaient déjà vers Lyon, les représentants Rouyer et Brunel écrivent de cette ville à leurs collègues de la Convention une lettre qui n'est qu'un long plaidoyer en faveur des Lyonnais et qui jette un singulier jour sur les événements. « A notre arrivée à Lyon, nous avons trouvé une assemblée départementale en activité, formée sous le titre de *Commission populaire et de Salut public*, composée de 240 membres. A en juger par ses arrêtés, on ne peut sans prévention l'accuser d'incivisme, puisqu'ils attestent tous l'idée bien prononcée de l'unité et de l'indivisibilité de la République, de la liberté, de l'égalité, du respect des personnes et des propriétés, de l'attachement inviolable aux lois et à la représentation nationale, libre et entière. Un des serments de la commission est de punir comme traîtres à la patrie tous ceux qui proposeraient la royauté, la dictature, le triumvirat, le fédéralisme. Par une déclaration subséquente elle voue à l'infamie ceux qui provoqueraient le rétablissement des dîmes, des droits féodaux. Dans sa proclamation du 16 juillet, elle publie son attachement inviolable à la représentation nationale; mais ne croyant pas la Convention libre ni entière depuis le 31 mai, elle regarde dès cette époque, ses décrets comme non avenus...

(1) Aulard. — *Recueil des actes du comité de Salut public et de la correspondance officielle des représentants en mission.* T. IV, p 496. V. lettres 9, 12, 14, 15 juin 1793.

Telle est en substance la profession de foi politique du département de Rhône-et-Loire. Ses détracteurs auront bien de la peine à y trouver des complots de contre révolution. Le vœu des citoyens des villes et des campagnes est bien prononcé pour la République une et indivisible ; leur désir est d'obtenir promptement une charte constitutionnelle basée sur la liberté et l'égalité. On a vu se développer un parti assez nombreux qui, sous le masque du patriotisme, ne prêchait que la désobéissance aux lois, le massacre, le pillage, l'anéantissement de la Convention nationale. Lyon s'est levé pour écraser ce parti ; cette ville en a triomphé dans la journée du 29 mai ; une foule de pièces imprimées, les dépositions des témoins, les aveux des coupables prouvaient leurs complots. Le décret qui a suspendu la poursuite de ces délits a exaspéré les esprits dans le département de Rhône-et-Loire ; c'est peut-être la première cause des mouvements qui s'y sont fait sentir. Les listes de proscription trouvées sur les détenus ont mis le comble à l'indignation ; chacun a vu sa perte prochaine, et l'on s'est imaginé que de pareils projets prenaient leur source dans la cité de Paris. De là un soulèvement général des esprits et une prévention exagérée contre la Convention nationale, qui viennent encore de s'accroître par les derniers décrets rendus contre la ville de Lyon. Nous croyons devoir aller au-devant des effets sinistres qu'ils présagent ; et puisque nous nous trouvons sur les lieux, c'est à nous qu'il convient de relever les faits erronnés qui ont servi de base au rapport du comité et de désabuser sa religion évidemment surprise ». — Suit l'examen de diverses imputations calomnieuses à l'adresse des Lyonnais que les auteurs de la lettre déclarent sans fondement, puis ils continuent : «... Le peuple entier de ce département s'est levé et armé ; son cri de guerre est : *Résistance à l'oppression ;* son énergie et son courage se déploient vigoureusement ; fort de ses moyens et de ce qu'il appelle la justice de sa cause, il paraît décidé à s'ensevelir sous les ruines de ses murs, si on le réduit à la dernière extrémité.... Telle est la mesure de l'opinion des habitants en masse du département de Rhône-

et-Loire.... Tout nous montre la nécessité de prier la Convention de faire cesser promptement toute apparence d'hostilité contre ce département et la ville de Lyon et de retirer ses décrets, notamment celui du 13 courant et celui qui suspend toute procédure contre les prévenus à la suite de la journée du 29 mai...(1) »

Le décret du 13 juillet était celui qui ordonnait à Kellermann de diriger ses troupes contre Lyon. Le même représentant Rouyer, écrit le 20 juillet à son collègue Couthon, un des conventionnels les plus acharnés contre Lyon : « J'ai vu votre rapport sur Lyon; j'ai vu que vous étiez mal instruit. Lyon n'est pas aussi coupable qu'on vous le présente. Je vous citerai plusieurs faits que vous rapportez dans votre discours et dont nous avons vu le contraire.... Lyon a juré la République une et indivisible; il va accepter la constitution et sera son plus ferme appui. Tâchez d'empêcher qu'une pareille ville soit désolée et que, sans s'entendre, des milliers de patriotes s'entrégorgent mutuellement. »

C'est bien là le langage de l'humanité, de la raison et de la vérité. Tout ce qui se dit et s'écrit publiquement à Lyon à cette époque, tout ce qu'on lit dans les proclamations, témoigne de la sincérité de ces affirmations. Le 1er juillet, la commission populaire qui tient lieu de municipalité prête un serment ainsi conçu : « Nous jurons de maintenir la liberté, l'égalité, l'unité de la République; l'intégrité et l'inviolabilité de la Convention nationale; la soumission aux lois; la sûreté des personnes et des propriétés, et de mourir plutôt que de violer ce serment. » Le lendemain la même assemblée publie une profession de foi dans laquelle elle déclare qu'elle versera jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour maintenir et faire maintenir le serment qu'elle a prêté.

Les sentiments du peuple ne sont pas différents de ceux de ses mandataires.

Le 30 juillet, les Lyonnais assiégés envoient une adresse aux soldats de l'armée de Kellermann :

(1) Aulard, *Recueil des actes du comité de Salut public et de la correspondance officielle des représentants en mission.* T. V, p. 319.

« Nous des rebelles! disent-ils; mais on ne voit flotter chez nous que le drapeau tricolore; la cocarde blanche, symbole de la rébellion, n'a jamais paru dans nos murs. Nous, des royalistes! Mais les cris de Vive la République se font entendre de toutes parts, et, par un mouvement spontané, dans la séance du 1er juillet, nous avons tous prêté le serment de courir sus à quiconque proposerait un roi... Vos représentants vous disent que nous sommes des contre-révolutionnaires, et nous avons accepté la constitution. Ils vous disent que nous protégeons les émigrés, et nous leur avons offert de leur livrer tous ceux qu'ils pourraient nous indiquer... (1). — ... Non, répondent encore les Lyonnais à une sommation des représentants, non, nos portes ne vous seront point ouvertes; et, si vous aimez votre patrie, marchez contre ses vrais ennemis; vous nous verrez bientôt nous réunir à vous pour les combattre... »

Mais puisque c'était là les sentiments que manifestait le peuple de Lyon, pourquoi alors des apprêts de guerre? pourquoi les fureurs sans nom déployées contre la malheureuse cité? pourquoi Dubois-Crancé peut-il écrire à la Convention le 25 août, après une nuit de bombardement général : « ... Un tiers de la ville est déjà la proie des flammes... Tout a sauté... et cet incendie nous a donné un spectacle que le Vésuve et l'Etna n'ont jamais présenté aux mortels... »

C'est que le 16 juillet 1793, dans la soirée, Châlier, convaincu des crimes dont il était accusé, et condamné régulièrement par le tribunal criminel de droit commun, compétent pour le juger, avait été exécuté sur la place des Terreaux. C'était là aux yeux de ses amis les jacobins de la Convention, le crime irrémédiable des Lyonnais. Cet homme, qui pendant sa vie avait l'esprit hanté de l'idée d'hécatombes humaines, eut cette destinée posthume que des milliers d'hommes durent mourir pour expier sa mort. A une époque où la vie d'un homme était comptée pour peu de chose, celle de ce monstre parut mériter d'être rachetée par beaucoup de larmes et de sang.

(1) Taine, T. III, p. 40.

A dater de ce jour, les excitations des jacobins furent incessantes auprès de la Convention pour la faire agir contre les Lyonnais avec la dernière violence. Ils déguisaient, sous les vagues accusations de fédéralisme et d'atteinte à la souveraineté du peuple, le vrai motif de leur haine. Dubois-Crancé, Couthon, Javogues, noms sinistres dans l'histoire de la cité, adressent des lettres, comme celle-ci du 22 juillet, au comité de Salut public : « ... Les scélérats qui gouvernent Lyon voient avec effroi approcher l'instant de leur confusion; il ne sera pas long. Ils croient satisfaire à tout en acceptant la constitution; mais le sang des patriotes égorgés fume encore ; mais les actes de violence et de trahison qu'ils ont exercés sont impunis; mais les lois et la Convention sont encore méconnues. Réfléchissez et ne voyez que le salut de la République. En attendant, nous irons de l'avant. Nous avons la certitude que Pitt a fait verser quatre millions en or dans Lyon, par Genève; ainsi vous devez imaginer dans quels principes les Lyonnais agissent (1)... »

Dubois-Crancé voulait insinuer par là que le peuple de Lyon était dominé par une faction royaliste alliée de l'étranger. Or, le 16 août, devenu commandant en chef des troupes d'investissement, il adressa de son quartier général de la Pape, à la population de Lyon, une dépêche pour lui faire savoir que les représentants en mission refusaient d'avoir aucun rapport avec les autorités de la ville et voulaient traiter directement avec le peuple abusé par les chefs qu'il s'était donnés. Il s'attira cette fière réponse qui dut l'édifier sur le véritable état d'esprit des assiégés (2) : « Citoyen Représentant, vous n'aurez plus de prétexte pour paraître douter de notre vœu. Nous vous envoyons notre lettre revêtue des signatures individuelles du peuple de Lyon. Nos commissaires sont les membres des corps administratifs, et nous déposons de nouveau dans leurs mains la plénitude de nos pouvoirs et de

(1) Aulard, *Recueil des actes du comité de Salut public et de la correspondance officielle des représentants en mission.* T. V, p. 343.
(2) Metzger, *Lyon pendant le siège*, p. 43.

notre confiance illimitée. Si vous avez de nouvelles propositions, le peuple de Lyon *vous somme* de les leur adresser ; on en délibérera : voilà notre dernier mot... Incapables de supporter d'indignes fers, nous résisterons jusqu'à la ruine de notre ville... »

La lettre, avant d'être envoyée au quartier général de l'armée assiégeante, fut déposée dans les sections de la ville, pour y recevoir les signatures des citoyens. Plus de 20.000 Lyonnais la signèrent et leurs noms ne remplirent pas moins de 242 pages. La pièce, imprimée par ordre de la Convention, devint une liste de proscription; 1600 noms parmi ceux qu'elle contient, se retrouvent sur une autre liste plus connue, qu'on a dressée depuis sur les minutes des jugements de condamnation déposées aux archives, celle des victimes immolées après le siège.

Veut-on savoir sûrement d'où soufflait le vent de révolte qui passa sur Lyon en 1793 ? Il suffit de connaître comment était composée l'armée du siège. Or, on le sait par les qualités et les professions des 1667 malheureux contre qui s'exerça la vengeance de la Convention, qui furent condamnés par les tribunaux révolutionnaires, et périrent sur l'échafaud ou sous les mitraillades des Brotteaux. C'est bien le cas de dire que les chiffres ont parfois leur éloquence.

Il n'y avait parmi eux que 94 nobles, 61 militaires de carrière, 103 prêtres ou religieux, 52 rentiers, 92 hommes de loi, magistrats, avocats, notaires et procureurs, 44 fabricants, 6 marchands de soie, 151 marchands ou négociants, 22 médecins ou chirurgiens, 39 fonctionnaires ou employés d'administration.

Tous les autres exerçaient d'humbles métiers répartis en 120 corps d'etat différents. Il s'y trouvait 130 employés ou commis, 69 ouvriers en soie, 183 ouvriers exerçant d'autres métiers manuels, 41 domestiques, 39 épiciers, 34 cafetiers et cabaretiers, 40 chapeliers, 37 coiffeurs ou perruquiers, 35 cultivateurs et laboureurs, 12 clercs de notaire et d'avoués, des aubergistes, des tailleurs, des instituteurs, des teneurs de livres, des imprimeurs, des comédiens, des apprentis, etc... Enfin 80 individus dont les professions

ne sont pas indiquées sur les minutes des jugements de condamnation, qui étaient assurément de situation modeste ; car, dans le cas contraire, on n'aurait pas manqué de relever contre eux une qualité qui eût été un motif de suspicion.

Voilà les hommes qui furent condamnés et exécutés à mort pour crime de fédéralisme et pour avoir voulu restaurer l'ancien régime. Il est probable que beaucoup sont morts sans même comprendre de quoi on les accusait.

Leurs bourreaux les accusaient encore de s'être faits les alliés des armées étrangères et des princes émigrés qui menaçaient la frontière. Mais n'est-il pas évident que si les Lyonnais avaient fait cause commune avec les ennemis du pays, les troupes piémontaises et les princes émigrés auraient tenté de porter secours à la ville assiégée. Lyon était le seul point voisin de la frontière où un soulèvement pouvait prêter appui à l'invasion. Or, celle-ci ne s'est pas produite. Pendant un siège qui dura deux mois, du 7 août au 9 octobre, les assiégés furent abandonnés à eux-mêmes. Aucune tentative ne fut faite du dehors pour les secourir, si ce n'est de la part de quelques centaines de Montbrisonnais et de Foréziens qui vinrent, dans le courant de septembre, s'enfermer dans Lyon pour lutter avec ses défenseurs. C'est un point resté obscur pour beaucoup que l'inaction de l'armée de Condé pendant le siège de Lyon. Il est inexplicable, en effet, si l'on croit, suivant l'opinion commune, que l'insurrection lyonnaise fut un soulèvement royaliste. Dans l'autre hypothèse, qui est la vérité, il s'explique assez.

Les amis de Châlier n'étaient pas à court de calomnies pour exciter la Convention à le venger. Ils accusèrent les Lyonnais d'être assez peu patriotes pour arrêter au passage les convois d'armes, de munitions et de vivres destinés à l'armée des Alpes, alors que ceux-ci étaient, au contraire, assez généreux pour laisser libre franchise à des munitions qui devaient servir, quelques semaines plus tard, à écraser leurs demeures, et à des vivres qui les auraient préservés de la famine du siège. Dans le courant du mois de juin, ils voyaient passer dans leur ville des convois de 12.000 bou-

lets et de 143 sacs de farine (1). D'une correspondance autographe échangée entre l'inspecteur des vivres en résidence à Lyon et le citoyen Delange, inspecteur général des vivres des armées des Alpes à Grenoble, il résulte que du 5 au 22 juin 1793, en pleine période de préparation du siège, il passa librement par Lyon 517 bœufs à destination de Chambéry, Grenoble, Briançon et Nice (2).

Les Lyonnais n'avaient donc formé aucune alliance avec les ennemis de la France ; en prenant les armes, ils entendaient bien vider une querelle personnelle.

De la devise du temps de la Ligue : *un Dieu, un roi, une foi, une loi*, ils n'avaient effacé qu'un mot. Mais ils la gardaient pour le reste. Attachés à leurs vieilles franchises municipales, jaloux de l'honneur de leurs foyers, ils ont préféré mourir plutôt que de se soumettre aux caprices d'une assemblée qui voulait asseoir son empire sur la servitude du peuple. Fidèles à leurs croyances, ils se sont insurgés contre un pouvoir impie.

Mais il est une autre devise de leur cité que les Lyonnais de 1793 ont maintenue, tout entière celle-là, comme leurs ancêtres du temps de la Ligue. Elle est formée de deux vers d'un vieux poète français (3) :

« *Suis le Lion qui ne mords point,*
Sinon quand l'ennemi me poinct.

(1) Balleydier, T. II, p. 248.
(2) Cabinet de M. G. Poidebard.
(3) Clément Marot.

A. Poidebard.



LE CLERGÉ DE FRANCE

A PROPOS DU

JOURNAL D'UN ÉVÊQUE (1)

La politique doit avoir pour la plupart de nos contemporains des attraits singuliers. Elle ne leur procure — ou peu s'en faut — que des déceptions, elle ne leur offre, à l'ordinaire, que des spectacles tristes ou répugnants, mais le plus vulgaire commérage, qui touche d'un peu près au monde parlementaire ou électoral, a le don de passionner les esprits et de provoquer ce qu'on appelle des courants d'opinion. Pendant ce temps, les questions, je ne dis pas les plus élevées, mais les plus intéressantes et les plus pratiques, laissent froid un public qu'hypnotisent les intrigues du Palais Bourbon.

Il faut donc féliciter et encourager vivement ceux qui réussissent à attirer l'attention générale sur des sujets religieux ou d'ordre intellectuel. Tel est le cas d'Yves le Querdec, l'auteur des *Lettres d'un curé de campagne*, des *Lettres d'un curé de canton* et du *Journal d'un évêque*. Peut-être s'est-il attardé, plus qu'il ne convient, dans ces régions vagues qui séparent la politique religieuse de la politique proprement dite; mais s'il en a agi ainsi, comme je le pense, un peu parce que la nature de son sujet l'en-

(1) *Le Journal d'un évêque*, par Yves LE QUERDEC.

traînait du côté de la politique, un peu pour nous attirer à lui, en flattant nos vieilles habitudes, il a son excuse. Peut-être aussi, sur un terrain si glissant, a-t-il fait plus d'un pas risqué; qui pourrait bien en être surpris?

Quoi qu'il en soit, Yves le Querdec, de son vrai nom M. Georges Fonsegrive, a eu sa campagne, campagne heureuse, en somme, puisqu'il a fait naître des discussions intéressantes, une sorte d'agitation religieuse et ecclésiastique. On n'avait peut-être rien vu de pareil depuis les temps heureux où le clergé de France se passionnait pour les luttes théologiques. Car, il faut bien que je l'avoue, lorsque j'ai le bonheur d'entendre un vétéran du sacerdoce fulminer contre Mgr Dupanloup ou s'emporter contre Louis Veuillot, je ne puis me défendre d'un sentiment d'envie! En ce temps-là, chaque camp avait son drapeau et ses chefs; on s'enthousiasmait pour Montalembert ou on s'enflammait pour Mgr Pie. C'est un avantage pour les prêtres de notre génération, d'échapper à ces enthousiasmes ou à ces haines de parti, mais un avantage qui ne va pas sans d'assez graves inconvénients.

M. Fonsegrive a écrit, lui laïque, principalement sinon uniquement pour le clergé de France; il a réussi à provoquer des polémiques intéressantes dans les divers journaux qui s'occupent de choses ecclésiastiques. Alors s'est élevé un cri : « Voilà Gros-Jean qui en veut remontrer à son curé. » M. Fonsegrive s'est défendu avec beaucoup de modestie et d'habileté; et il a revendiqué pour lui et les laïques croyants, le droit d'émettre un avis sur les intérêts de l'Eglise et sur la manière de les défendre. « Rien, dit-il, n'est moins doctoral que mes livres, personne n'a moins voulu donner des leçons, et si de très nombreux prêtres ont bien voulu écrire à l'auteur — ces lettres sont l'honneur et la consolation de sa vie — que la lecture de ses ouvrages a pu leur servir dans leur haut apostolat, c'est parce qu'ils ont su mettre à profit les renseignements positifs, économiques ou sociaux que contiennent en effet ces *Lettres;* leur zèle apostolique, leur charité intérieure ont seuls donné la vie à leurs œuvres,

la grâce de leur sacerdoce a agi en eux, et il ont pu faire œuvre vivante là où l'auteur eût été certainement impuissant. Là se trouve la supériorité et la divine maîtrise de ceux que Dieu a choisis et qu'il a oints de son chrême Ils sont nos pères et nos maîtres, et nul plus que nous ne les aime et ne les vénère. Et qui sait mieux que nous les trésors de foi, d'abnégation, de simple bonté d'âme, de forces intellectuelles, de bonne volonté que renferme le clergé français, depuis les chefs revêtus de pourpre jusqu'au plus humble des vicaires habillés de noir ? »

Les plus défiants devront se déclarer désarmés par tant de bonne grâce et de déférence. Admettons qu'en parlant ainsi, M. Fonsegrive ait obéi à des sentiments très vifs de sympathie personnelle, car bien qu'universitaire il fréquente beaucoup chez les ecclésiastiques ; admettons encore que nous devions retrancher de ces déclarations si flatteuses la part de la politesse et des conventions mondaines. Le témoignage d'un homme comme M. Fonsegrive n'en a pas moins sa valeur. Proclamons-le donc personnellement hors de cause, en le remerciant d'avoir mis son talent au service de l'Eglise.

Mais cela dit, qu'il nous soit permis de nous exprimer, en toute franchise, sur une question grave.

En lisant le plaidoyer si fin et si réservé de M. Fonsegrive, les gens mal informés ne manqueront pas de se dire : « Faut-il que les prêtres, ou du moins certains prêtres soient imbus de leurs préjugés de caste, pour qu'un laïque ait à se faire pardonner ainsi son talent et le noble usage qu'il en fait ! »

Ah ! que la réalité authentique diffère de ces vaines apparences !

Non seulement le clergé de France n'a pas l'occasion de faire souffrir les laïques par son intolérance, mais il en est réduit à la plus étroite, à la plus stricte, à la plus douloureuse des défensives. Inconsciemment sans doute, mais presque tous les hommes et tous les partis semblent s'entendre pour le tenir en tutelle. Ne parlons pas des ennemis de l'Eglise ; ceux-là, il est tout naturel qu'ils ne

nous ménagent pas. Mais la bienveillance protectrice des modérés, mais la défiance ombrageuse de ce qu'on appelle l'opinion, qu donc osera les signaler? Cependant, nous avons tous intérêt, je crois, à nous rendre compte exactement de la situation.

Tout d'abord, le clergé français n'a sans doute pas le tempérament très belliqueux ni très envahissant, puisque ses amis n'ont cessé de lui dire pendant un demi-siècle : « Mais sortez donc de vos sacristies, Messieurs les ecclésiastiques, n'ayez pas l'air de bouder, allez au peuple, prenez part à la lutte moderne. » D'aucuns se sont laissé persuader, mais il ne semble pas que l'expérience à laquelle nos amis nous conviaient avec tant d'insistance, ait trouvé chez tous nos amis un concours très ardent. Par exemple, il est tel journaliste catholique de Paris qui a vivement combattu jadis Mgr Freppel et Mgr d'Hulst, et qui n'admet pas que les prêtres entrent à la Chambre des députés; mais le même journaliste somme, tous les jours, les prêtres de se jeter dans la mêlée électorale : « un prêtre est un citoyen, il peut et doit exercer sur les électeurs toute l'influence personnelle dont il dispose, etc., etc. » On connaît les développements que fournit ce beau thème.

Et on parle de la superbe sacerdotale! voilà un pauvre prêtre à qui on dit : « Tu vas te brouiller ou avec le château ou avec la préfecture, laquelle vérifie tes comptes et te tient sous sa sujétion de mille manières; tu perdras un peu ou beaucoup de ta considération dans la bataille, tu te feras supprimer ton traitement. » Des prêtres acceptent cette terrible consigne. Agissent-ils sagement ou non? Je ne veux pas l'examiner, mais enfin ils accomplissent une action très méritoire et souvent héroïque. Arrive alors le journaliste ou l'avocat qui, à Paris, fait de la haute stratégie électorale. « Encore un mot, prêtre de campagne, mon ami : tu te battras énergiquement, tu t'exposeras à toutes les foudres administratives, mais qu'il n'y ait pas de malentendu : jamais, soldat héroïque, tu n'arriveras à être général; on laissait croire au petit pioupiou de l'épopée impériale qu'il portait dans sa giberne un

bâton de maréchal. Un prêtre ne doit pas avoir de ces préoccupations égoïstes, non seulement pour lui, mais même pour sa cause. Nous voulons bien te laisser ta giberne avec tes souliers de carton, mais de perspective d'avancement, non pas ! Ce serait dangereux. Electeur ! tu l'es, agent électoral, tu le seras toujours, mais député, mais conseiller général, jamais. »

Et je demande avec une humble insistance qu'on ne cherche pas dans mes paroles une pensée politique. Il faut plaindre les hommes qui ont à rendre des oracles politiques. Mais par bonheur nous n'avons ici qu'à constater un fait. Ceux qui, en l'an de grâce 1897, recommandent au clergé la modération systématique, ont leurs raisons; ceux qui vantent la guerre à outrance ont leurs raisons, sans doute; aussi nous gardons-nous de blâmer les uns ou les autres. Mais que dire de ceux qui veulent faire du prêtre de la chair à canon électorale et qui en même temps se vantent de tenir le prêtre en tutelle ? Peut-on vraiment les considérer comme les protecteurs et les amis du clergé ?

Dans l'ordre intellectuel, aussi bien que dans l'ordre politique, les prêtres français du XIXe siècle ont fourni des preuves de leur légendaire intransigeance. Tout le monde connaît le romancier qui a donné le nom de Jésus-Christ à un de ses plus ignobles personnages, l'auteur de *la Faute de l'abbé Mouret*, M. Zola, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Cet homme étonnant conçut le projet d'aller voir la grotte de Lourdes et les pèlerinages, avec l'espérance, que ne justifia pas l'événement, de blasphémer avec plus de compétence. Vous vous représentez, n'est-ce pas, ces prêtres indomptables arrêtant l'écrivain au seuil du sanctuaire avec la terrible apostrophe de Joad :

Sors donc de devant moi, monstre d'impiété !

Il n'en est rien : on s'avance au-devant de M. Zola, on lui offre une place d'honneur devant le prêtre qui porte le Saint-Sacrement, et M. Zola, condescendant, prend, durant trois jours, des attitudes de marguillier très pieux.

L'affaire Léo Taxil est dans toutes les mémoires ; il me paraît inutile de la commenter.

Le cas de M. Paul Bourget offre des enseignements encore plus significatifs. L'auteur de *Cruelle Enigme* s'était formé à l'école de Stendhal, de Taine, de Baudelaire et autres théologiens de cette force ; il avait passé sa vie à étudier une sorte de psychologie qui se confond avec la physiologie, le plus souvent. Un voyage en Amérique amena sa conversion : il se crut presque un néo-chrétien, et aussitôt de suggérer des solutions très catégoriques sur la manière de gouverner l'Eglise, sur le Concordat, sur la démocratie chrétienne. Il fallut lui faire toucher du doigt ce qu'il y avait d'un peu... extraordinaire dans son rôle improvisé de Père de l'Eglise. Il a eu le bon goût de comprendre, mais tous ses admirateurs n'ont pas encore compris, et quelques-uns regrettent que M. Paul Bourget nous prive de ses lumières théologiques et des fruits de son expérience ecclésiastique.

A côté de M. Paul Bourget, on pourrait citer d'autres écrivains laïques (comment dirai-je cela ?) très profanes et peu chrétiens, qui n'ont eu aucune peine à se créer une situation considérable dans l'Eglise de France.

Plus encore que les hommes, les institutions, la presse, les académies sont défavorables au clergé.

Voyez, par exemple, la *Revue des Deux-Mondes*. Elle insère périodiquement des consultations, d'ailleurs fort bien faites, sur les malheurs, les ressources et les espérances légitimes de l'Eglise de France, mais aucune de ces consultations ne porte une signature ecclésiastique. Que dirait l'ombre de Buloz ? Une fois cependant, la rédaction crut devoir admettre la prose d'un moine, le P. Didon, mais effrayée sans doute de tant d'audace, elle gâta sa bonne action par une note qui était à peine polie, je ne dis pas pour le clergé, mais même pour tous les catholiques.

Ceux qui connaissent d'un peu près l'aristocratie littéraire et même sociale de la *Revue des Deux-Mondes* savent qu'à l'heure présente, rien n'est plus mal porté dans ces milieux que l'anticléricalisme. C'est vraiment plaisir d'entendre les railleries délicates qu'on y met en circulation, par exemple,

contre nos édiles parisiens ou certains hommes politiques. Toutefois, dans le domaine de la vie administrative et littéraire, cette horreur de l'anticléricalisme ne dépasse jamais certaines limites.

Il ne faut donc pas que les politesses de quelques écrivains éminents nous fassent illusion ; on ne veut pas peut-être nous tenir à l'écart, mais en fait, on nous tient à l'écart ; avec courtoisie, et quelquefois sans tant de façons, on nous traite en mineurs. Méritons-nous vraiment une si universelle et si constante sollicitude ? et le clergé de Fance n'a-t-il pas le droit d'avoir des convictions à lui, sur ses intérêts et ses devoirs immédiats ?

Il ne semble pas que l'opinion générale se soit prononcée en faveur de notre émancipation. Outre les hommes politiques, et les directeurs d'âmes qui veulent bien servir d'intermédiaires entre le grand public et nous, il faut compter ceux qui nous engagent à marcher sur les traces du clergé allemand et surtout du clergé américain.

On peut sans inconvénient, je crois, s'expliquer sur cette question délicate, mais non insoluble et qui a provoqué des malentendus faciles à dissiper.

Distinguons d'abord entre les prêtres américains eux-mêmes et les prêtres français qui s'occupent des choses d'Amérique. Ceux-ci ont absolument le droit de faire une enquête sur le fonctionnement de la vie ecclésiastique dans le nouveau monde, puis de donner leurs conclusions. Même, si nous sommes avisés, nous leur témoignerons notre reconnaissance en les remerciant d'abord, puis, surtout, en écoutant avec une vive et sérieuse attention l'exposé de leur thèse. Il est impossible que parmi les idées et les exemples qu'on leur apporte de l'autre côté de l'Atlantique, les catholiques français ne trouvent rien de bon à prendre. Quelques-uns iraient jusqu'à adopter dans leur ensemble les méthodes d'apostolat américaines, qu'il ne faudrait pas s'en affliger outre mesure.

Mais qu'il nous soit bien permis, à nous qui préférons le génie français au génie américain, de défendre les traditions de notre race, car nous avons toutes sortes de rai-

sons de garder notre sang-froid. Après tout, ils datent d'hier, ces optimistes Yankees : ils ne forment encore qu'une minorité que les partis politiques ne redoutent guère. Eviteront-ils toujours la bataille? Faut-il souhaiter même qu'ils réussissent toujours à l'éviter? On se figure mal l'Eglise catholique, cette sublime voyageuse dont parle Bossuet, confortablement installée dans une Arcadie bourgeoise! Nous ne pourrons donc juger du degré de résistance que l'Eglise américaine est capable d'offrir, que du jour où elle aura subi victorieusement certaines épreuves. Mais cinquante ans de prospérité et de paix, pas la moindre apparence de persécution ou seulement de lutte, cela compte à peine dans la vie de l'Eglise.

Supposons d'ailleurs que l'avenir appartienne, comme on nous l'assure, à l'élément anglo-saxon et que l'influence latine soit condamnée à s'effacer et à disparaître au sein de l'Eglise catholique, s'ensuit-il que nous devions imiter purement et simplement les Américains et les Anglais? Mais non, car il est très probable que nous n'y réussirions pas. Nos couvents élevant nos jeunes filles françaises à l'américaine, nos prêtres prenant les allures des prêtres américains, on ne se figure pas bien cela. Nous ne pouvons prendre aux catholiques du nouveau monde que ce qui est susceptible d'entrer dans nos mœurs françaises. A y regarder de près, il ne semble pas qu'il soit prudent de multiplier ces sortes d'emprunts. N'oublions pas que nous sommes dans un pays unique, dans un pays qui a donné naissance à saint Vincent de Paul et à Voltaire. D'une part la vertu de nos saints et de nos saintes qui s'élève très haut, revêt des formes d'une délicatesse exquise, que perçoivent incomplètement les étrangers en général, et les Yankees en particulier. Quelle est cette jeune religieuse française qui ne trouvait à se reprocher en mourant qu'une seule faute, celle d'avoir servi les pauvres avec trop de joie? Même nos incrédules, comme M. Jules Lemaître, se font de la vertu chrétienne une image extrêmement belle. Est-ce que les Américains sentent ces sortes de délicatesses?

D'autre part, la raillerie voltairienne a développé à l'excès

le sens du ridicule chez nous, et il est plus facile de déplorer la chose que de la supprimer. Au contraire, Thackeray et bien d'autres ont remarqué que ses compatriotes manquent totalement, ou presque, du sens du ridicule. Il paraît que dans les réunions religieuses, en Angleterre, on voit fréquemment des manifestations grotesques, dont personne n'a l'air de s'étonner. Sous ce rapport, les Américains l'emportent, et de beaucoup, sur les Anglais. Toutes ces histoires à la Chicago, qui remplissent la troisième feuille de nos journaux, ne les fatiguent jamais. Le plus grand wagon du monde, le plus gros porc du monde, la plus grande foire du monde, le plus grand bateau du monde, le plus grand coffre-fort du monde, ils vous disent cela avec une admiration qui ne s'épuise jamais, et qui grandit à chaque découverte. Je crois bien que ce snobisme constitue une force et un élément de succès dans les affaires commerciales, mais dans la vie religieuse, la délicatesse, la distinction morale, la compréhension des choses célestes ont sans doute quelque valeur. Nous comptons, parmi nous, des Perreyve, des de Ségur, des Seigneray, des Bernadette de Lourdes. Ne nous hâtons pas de devenir américains.

Voilà ce que nous pouvons répondre aux prêtres et aux laïques français qui préconisent les méthodes d'apostolat américaines.

Aux représentants eux-mêmes de l'Eglise américaine on pourrait tenir un autre langage, non moins amical mais plus ferme. Il y a un an à peine, des catholiques anglais nous ont fait comprendre, avec beaucoup de courtoisie d'ailleurs, qu'ils désiraient rester bien maîtres et seuls maîtres chez eux. Il n'est pas mauvais qu'on sache que les prêtres de France désireraient diriger eux-mêmes leurs propres affaires.

Un tel désir n'a rien, sans doute, d'extravagant, car enfin ceux qui nous refuseraient le droit de le concevoir et de l'entretenir se feraient de notre intelligence et de nos capacités, une idée singulière. Il est vrai que des écrivains, qui se disent chrétiens, ne craignent pas d'insulter grossièrement le clergé, et il est vrai qu'ils recrutent des admirateurs

dans des régions d'où ne devraient leur venir que des blâmes. Tout cela ne laisse pas de nous intimider, mais il faut réagir. Sans doute, nous n'avons pas à instituer une comparaison entre le clergé français et les autres clergés ni entre l'enseignement donné par l'Eglise et l'enseignement donné par l'Université. Mais il est permis d'affirmer sans hésitation que le clergé ne mérite pas les outrages, et chose peut-être plus triste et plus douloureuse encore, le dédain dont on veut bien le gratifier dans certains milieux. Ceux de nos amis qui, d'un air mystérieux et fin, ont l'air d'absoudre nos détracteurs, ne se doutent pas de tous les découragements qu'ils provoquent. Voici un fait : un universitaire, professeur à la Sorbonne, a composé sur un sujet ecclésiastique à la fois théologique et littéraire, un travail énorme et consciencieux, qui a obtenu un vif et, en somme, légitime succès, auprès des spécialistes. Moi qui vous parle, j'y suis allé de mon petit article élogieux. Or, j'ai eu l'occasion depuis ce temps, de lier connaissance avec un prêtre, qui possède infiniment mieux son sujet que le professeur de la Sorbonne en question. Et n'allez pas le ranger, je vous prie, au nombre de ces lourds érudits incapables d'exprimer convenablement leur pensée. Ce prêtre a du trait, de la pénétration, il jouit, même dans le monde savant, d'une notoriété légitimement acquise. Pourquoi donc avait-il laissé prendre par un professeur de l'Université, moins compétent que lui, un sujet essentellement ecclésiastique? Pourquoi ? Mais tout simplement parce qu'il était sûr de ne pas faire ses frais de librairie.

Ce fait ne vous paraît-il pas significatif? et qui oserait dire que c'est un fait isolé?

Le moment semble donc venu, pour le clergé de France, de prendre exactement conscience de ses forces intellectuelles et d'entreprendre des œuvres proportionnées aux ressources dont il dispose. Et ceci nous ramène aux rapports qui doivent exister entre prêtres et laïques, question délicate qu'il faut, si possible, serrer de très près.

Le clergé de France, à l'heure qu'il est, n'a pas à écouter les flatteurs qui l'invitent à affronter toutes les

batailles, mais il ne doit pas moins se défier de ceux qui l'engagent à subir toutes les oppressions. La vérité vraie, c'est qu'une élite de travailleurs ecclésiastiques s'est formée depuis quelque vingt-cinq ou trente ans. Cette élite n'a pu donner qu'incomplètement sa mesure. Pourquoi ? parce qu'elle manque de chefs. Sans faire injure à personne, nous pouvons bien dire que nous n'avons ni un Lacordaire, ni un Louis Veuillot, ni un Dupanloup, pour ne citer que ces trois noms. Cependant, au point de vue scientifique, le clergé de 1897 l'emporte, et de beaucoup, sur le clergé de 1850, par exemple. Ceci, personne ne pourra le contester sérieusement.

La période que nous traversons est donc singulièrement critique. Si nous affirmons imprudemment notre indépendance vis-à-vis des laïques qui nous protègent ou nous combattent, nous risquons de nous attirer d'inutiles désagréments. Mais, d'autre part, à rester dans le *statu quo*, nous avons la certitude de ne jamais apprendre le *self-government*, c'est-à-dire cet art délicat et difficile de combiner, dans la juste mesure, l'esprit d'initiative et le sentiment de la discipline. Il importe donc grandement de bien choisir son terrain.

Ainsi, tandis que nous obtenons des succès glorieux et féconds dans le domaine de l'enseignement en général et de l'enseignement secondaire en particulier, nous ne récoltons guère que des humiliations dans le domaine de la vie politique. Ne serait-ce pas qu'on a voulu passer à l'action avant d'avoir assuré l'indépendance de la pensée ecclésiastique ?

Beaucoup de prêtres instruits et réfléchis estiment que nous devons, en ce moment, chercher avant toutes choses à nous faire des opinions qui soient bien à nous, complètement à nous. Cet affranchissement ne peut se produire que par la création d'un état d'esprit particulier vis-à-vis de ceux qui nous entourent. Des exemples feront peut-être comprendre cette pensée.

Les politiciens qui nous considèrent comme des agents électoraux gratuits et zélés, commencent, grâce à Dieu, à

perdre leur prestige. Encore quelque temps et tous les yeux seront dessillés. Les charlatans de lettres, qui ont fait parmi nous tant de dupes, perdent du terrain. Albin Vallabrègue, dont la conversion avait provoqué un éclat de rire général dans le monde du boulevard, nous fait grâce de ses commentaires sur l'Evangile ; personne ne parle plus du Sâr Péladan; Léo Taxil, sans doute, ne sortira plus de l'ombre où il est rentré. Cependant, il reste encore parmi nous un peu trop de faiblesse pour ces sortes de gens. Dieu sait que nous avons à leur égard les intentions les plus pacifiques; mais il s'agit de ne pas être dupes et de ne pas faire rire nos adversaires, puis d'observer le précepte de saint Paul qui concerne les néophytes.

J'en arrive maintenant aux hommes sérieux, compétents, dignes d'estime, qui, depuis quelques années, témoignent tant de sympathie à l'Eglise catholique. Faut-il se défier d'eux? Vous qui guettez ma réponse avec l'espoir de la transformer en un anathème, laissez-moi répondre à loisir : un peu de patience et de vrai libéralisme, je vous prie.

Voici, par exemple, M. Brunetière. Il défend l'Eglise, malmène nos ennemis, renouvelle presque certaines formes de l'apologétique. Ecoutez-le faisant la leçon aux contempteurs du christianisme. « Depuis tantôt deux mille ans, et jusque dans le siècle où nous sommes, tout ce que l'on a fait pour « laïciser » la morale ou la séculariser, n'a jamais été qu'une déformation ou une altération ou un déguisement de quelque idée chrétienne. Bayle autrefois ou Taine de nos jours, ont essayé de la fonder sur la perversité naturelle de l'homme et conséquemment sur l'obligation de réfréner, de dompter, d'anéantir en nous les impulsions de l'instinct animal; c'est une idée chrétienne si c'est le dogme même du péché originel.... Pareillement, on retrouve une idée chrétienne, celle de la grâce, dans toutes les morales mystiques. On en retrouve une autre, celle de la justice absolue, dans toutes les morales fondées comme celle de Kant sur l'autonomie de la volonté. » Un apologiste ne s'exprimerait pas autrement. Quel vif sen-

timent des beautés morales du catholicisme! quelle ardeur dans le bon combat!

Oui, sans doute, mais j'ai le regret de vous dire que ce défenseur de l'Eglise n'a pas la foi et qu'il ne croit pas en Dieu, et c'est lui-même qui prend soin de nous en instruire. Certes, cette franchise n'altère en rien l'estime que nous avons pour la personne et le talent de M. Brunetière, mais elle nous refroidit un peu — à vrai dire — elle me refroidit beaucoup sur son apologétique. Le très classique M. Brunetière nous fait penser à un procureur, fin de siècle, qui remplirait scrupuleusement ses devoirs professionnels, mais qui aurait des doutes sur la légitimité de sa fonction. Imaginons le monologue de ce procureur au moment où il va réprimer violemment une grève. « Théoriquement, se dit-il, ces ouvriers ont peut-être raison, ils ont probablement raison, et moi je n'ai aucun droit de les violenter. Car le collectivisme est peut-être la religion de l'avenir. Mais mon devoir de fonctionnaire m'oblige à fusiller tous ces gens-là. » Aussitôt notre procureur appelle autour de lui quelques milliers de soldats, et, devant leurs chefs, il leur fait un discours bien senti sur la nécessité de foudroyer les grévistes. Je crois être l'un de ces pauvres pioupious, lorsque j'entends M. Brunetière prêcher son étrange croisade contre l'irréligion de notre temps. Puis, j'ose penser qu'il ne se gêne vraiment pas assez avec ceux que nous considérons comme nos officiers les plus distingués et les plus sympathiques (1).

(1) C'est sur un ton un peu étrange qu'il parle du très regretté Mgr d'Hulst : « Je ne m'arrêterai pas à relever ce que ces derniers mots ont d'assez désobligeant, et Mgr d'Hulst le prend en vérité de bien haut. Je ne m'attendais pas de sa part à cette leçon, et je la trouve un peu bien pédantesque. Mais je me contenterai de faire remarquer à Mgr d'Hulst que si j'avais entendu comme lui — je veux dire comme le catholicisme — la nature et les rapports de la raison avec la foi, je n'aurais pas écrit dans la même page : « Nous ne « sacrifierons ni l'indépendance de notre pensée ». Quel besoin aurais-je de « réserver » l'indépendance de ma pensée, si j'acceptais dans son intégralité l'enseignement de l'Eglise ? Il m'aurait suffi de me déclarer catholique tout bonnement, tout simplement, et je n'aurais pas écrit qu'il appartient à la science d'infirmer ou de fortifier les preuves de la religion. »

Pour quiconque veut bien se donner la peine de lire attentivement M. Brunetière, son cas est extrêmement clair. Nous ne pouvons voir en lui qu'un allié sympathique et inquiétant.

Plus agréables et plus faciles sont nos rapports avec les laïques croyants qui se donnent hautement comme tels. Mais même dans l'intérêt de ces bons rapports, il vaut mieux prendre certaines mesures de prudence et faire disparaître, si possible, toute cause de malentendu. Dernièrement, M. le duc de Broglie a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une consultation très remarquable sur la siiuation présente de l'Eglise de France. Dans quel but? c'est ce que je n'ai pas pu comprendre. A-t-il voulu tracer un programme aux catholiques, en vue du pontificat qui suivra le pontificat de Léon XIII ? On serait presque tenté de le croire. Quoi qu'il en soit, cette consultation renferme une critique très fine de la politique de Léon XIII, et se termine par une leçon, qui peut paraître dure, à l'adresse de Nos seigneurs les évêques (1).

(1) « L'Eglise, dit-il, se retrouve aujourd'hui dans un état plus précaire, plus asservi... Je n'ai pas dit un état plus humiliant, car il n'y a pas d'humiliation à être victime de la force, pourvu qu'on le sache, qu'on le sente, et que l'habitude n'engendre pas la résignation.

« Quoi qu'il en soit, tout évêque est exposé, chacun à son tour, à figurer dans cette compagnie de fonctionnaires, heureux encore si elle n'est pas mêlée de quelques éléments mal choisis qui n'ont pas le droit d'en faire partie. J'admets, si l'on veut, que l'heure ne soit pas convenable pour faire entendre de justes griefs. Un vœu pour que la protection divine s'étende sur la France, fera un plus heureux contraste avec le concert des adulations banales qui sont offertes aux maîtres du jour, puis mis en réserve pour ceux du lendemain. A la rigueur même, on peut trouver qu'il n'y a pas lieu de répliquer, quand le ministre, en évitant d'entendre et surtout de répéter le nom de Dieu qui semble brûler les lèvres, exhorte d'un ton rogue le prélat à observer les lois, en laissant clairement entendre que les lois sont celles-là même dont l'Eglise a le plus à se plaindre. Mais plus la parole a été retenue là où elle ne pourrait éveiller d'écho, plus quand le cortège aura passé avec ses tambours, ses clairons et ses vivats de commande, le temps sera venu de faire entendre une voix plus libre et plus haute, afin de ne pas laisser les populations se prendre aux apparences, et confondre la déférence due à l'étiquette avec l'oubli de l'indépendance épiscopale. »

Il y a profit à lire de telles pages, même lorsqu'elles nous humilient un peu ou encore nous blessent dans nos affections. Assurément il serait facile de répondre au duc de Broglie, sinon de riposter. Mais non, les préoccupations de la polémique nous empêcheraient peut-être de comprendre toute sa pensée. Ecoutons avec sympathie, avec déférence, je serais presque tenté de dire avec reconnaissance, un homme politique aussi distingué, mûri à l'école de l'adversité, éclairé par les leçons de l'histoire, mais sachons le juger froidement.

Est-il vraiment des nôtres ? Oui, en ce sens qu'il appartient à l'école de Lacordaire, oui encore, en ce sens qu'il est catholique pratiquant. Mais peut-être convient-il de poser la question d'une autre manière. Existe-t-il entre M. le duc de Broglie et le clergé de France un échange d'idées, de sentiments, tel que le noble duc puisse interpréter nos désirs, nos douleurs, nos regrets ? Lorsque Gambetta s'écriait dans un banquet de commis voyageurs : « Je suis le commis voyageur de la République,. aidez-moi », un frémissement parcourait toute la salle, et il devenait évident, aux yeux de tous, qu'une entente absolue régnait entre l'orateur et l'auditoire. Représentons-nous maintenant M. le duc de Broglie prononçant un discours devant un congrès ecclésiastique, comme celui de Reims. Les assistants ne manqueraient pas de dire : « Quelle belle parole et combien elle est en harmonie avec les hautes idées qu'elle exprime! » Mais ils s'en tiendraient là. M. le duc de Broglie, en effet, est un grand seigneur tory, un ministre des affaires étrangères en disponibilité, un académicien impeccable ; nous savons d'autre part qu'il pratique ses devoirs religieux. Mais comment voulez-vous qu'un homme qui incarne en lui toutes les aristocraties puisse vibrer à l'unisson d'un clergé aussi démocratique que celui de 1897 ? M. le duc de Broglie est pour nous un excellent conseiller, un ami sincère, éclairé, désintéressé, mais un ami qui habite de très lointains parages et dont les avis manquent nécessairement de précision. En son absence, il faut bien nous tirer d'affaire comme nous pouvons.

C'est que le clergé de France subit, pendant cette fin de de siècle, des épreuves que même les laïques les plus sympathiques au catholicisme ont de la peine à concevoir. Le ton seul qu'ils prennent en parlant des choses d'Eglise prouve qu'ils ne connaissent pas les prêtres : « Le siècle, s'écriait naguère M. Anatole Leroy-Beaulieu, le siècle avait fait comme ces maires ou ces sous-préfets qui, de par la loi, font défense au Christ de se montrer dans la rue. La croix ne devait plus se laisser voir que dans la solitude des cimetières, sur la tombe des morts, ou loin du regard des vivants, sur la flèche des tours perdues, là-haut, dans les airs... Et voilà que, tout comme au temps de Grégoire VII et de Sixte-Quint, le Pape veut dire son mot sur les affaires humaines; et le monde ne s'en irrite point, et le siècle ne s'en montre pas trop surpris. »

On ne saurait louer Léon XIII avec plus de délicatesse à la fois et de justesse.

Mais en lisant tous ces beaux programmes que de riches lettrés développent, en de doctes et très rationalistes revues, je pense aux innombrables prêtres qui luttent contre la misère noire. Chaque diocèse de France doit compter, en moyenne, une centaine d'ecclésiastiques qui n'ont pas 1200 francs de traitement par an. Avec cela, il faut payer une domestique et faire des aumônes. Dans la grande et lamentable famille des petits *fonctionnaires* (1) personne n'est plus à plaindre que le petit curé de campagne. Vous nous dites, Monsieur, de nous tenir au courant, c'est fort bien imaginé, mais encore faut-il pouvoir s'abonner à une revue. Puis, vous ne l'ignorez pas, les préoccupations humiliantes qui proviennent d'une misère aiguë ne sont pas de nature à favoriser l'activité intellectuelle ou sociale. Vous tous qui donnez au clergé des conseils si amicaux, employez d'abord votre influence et votre éloquence à défendre son droit de vivre, vous viendrez ensuite lui

(1) Il est superflu, je pense, de faire remarquer que je ne considère pas le prêtre comme un simple fonctionnaire, mais on comprendra facilement pourquoi je laisse subsister ce mot cher à toute une catégorie d'hommes politiques.

apprendre à philosopher. On s'apitoie sur les pêcheurs d'Islande, on pleure sur le sort des facteurs ruraux ; avec plus de raison encore, M. Coppée et M. Sarcey attirent l'attention du grand public sur les douleurs profondes, indicibles des institutrices et des petits employés. Qui donc voudra nous dire les épreuves financières des petits curés de village ?

Il ne faudrait pas croire que les autres prêtres vivent dans l'opulence : les neuf dixièmes d'entre eux doivent se contenter toute leur vie durant, d'une médiocrité qui n'a rien de doré. Mais ils ne se plaignent pas de ce qu'il y a de peu confortable dans leur manière de vivre. La question est plus haute. Il s'agit de savoir si on veut bien reconnaître au prêtre tous ses droits et lui laisser toute sa liberté d'action. (Ne parlons pas des honneurs dont on comble ou dont on accable les prêtres dans certains milieux bien pensants.) Disposons-nous, oui ou non, de certains moyens d'action qui nous permettent d'atteindre nos contemporains et de les diriger dans le domaine religieux qui est le nôtre ? En fait, les prêtres ne sont que précepteurs, professeurs, aumôniers, vicaires et curés. Le corps des précepteurs compte plusieurs hommes éminents que des malheurs de famille ou leur état de santé obligent à supporter des épreuves bien pénibles. Mais enfin, il est bien permis de souhaiter que l'institution ne prenne pas de trop grands développements. Avez-vous lu les interminables discussions de Bob avec son abbé ? Elles doivent avoir quelques vraisemblance, puisque l'auteur, Mme Gyp, appartient au grand monde dont les précepteurs font partie intégrante. Pour moi, quand je lis ces étonnants dialogues, je rougis de honte, et j'admire le stoïcisme de ce pauvre abbé, qui ne se donne jamais la satisfaction d'appliquer au Bob la correction qu'il mérite.

Les aumôniers des lycées, et les prêtres professeurs qui appartiennent à l'enseignement libre, ont une mission parfaitement déterminée ; ils agissent considérablement, à leur manière, sur l'esprit public de la France.

Les aumôniers de couvent n'ont à exercer leur ministère

que dans un milieu féminin et pieux; on ne peut pas leur demander, je suppose, de prendre part directement aux luttes sociales, politiques et intellectuelles.

Restent les vicaires et les curés. Théoriquement ils devraient avoir la direction religieuse de tous les habitants de leur paroisse; en réalité, ils ne voient qu'un nombre très restreint de personnes pieuses. C'est ici qu'interviennent nos amis pour nous dire : il faut que cet état de choses cesse.

Mais alors nous avons le droit de demander à notre tour : En conscience, croyez-vous, Messieurs, croyez-vous que le grand public soit préparé à supporter notre immixtion dans ses intérêts et dans ses préoccupations? Osez nous dire franchement ce que le grand public pense, à tort selon vous, et plus à tort, peut-être, que vous ne croyez vous-mêmes, de nos capacités et de notre savoir. Avouez que nous devons procéder avec prudence, avouez que nous ne devons nous hasarder que sur des terrains bien choisis. L'Eglise a longtemps tenu les peuples en tutelle; l'histoire de cette tutelle, à la fois glorieuse et bienfaisante, remplit tout le moyen âge. Aujourd'hui les peuples ont atteint leur majorité et, comme les enfants drus et de bon lait qui battent leur nourrice, ils se prouvent à eux-mêmes la réalité de leur propre émancipation, en se montrant très ombrageux et très durs, quelquefois injustes, envers leur mère l'Eglise.

Les progressistes vont s'indigner. Mais alors, nous diront-ils, vous désirez au fond rester dans le *statu quo?* La prudence poussée à ce point paralyse l'action et rend toute initiative impossible, dites franchement que vous n'avez d'autre but que de marquer éternellement le pas.

Nous ne voulons pas marquer éternellement le pas; mais nous ne voulons pas non plus nous exposer à des déceptions certaines et, à chaque génération, plus amères. Notre programme est très modeste. Faut-il mettre des chiffres aux articles dont il se compose? Pourquoi pas?

1° Ne nous demandez pas trop. La question sociale, la question politique, la question intellectuelle, la question

morale, la question des écoles, mais on ne peut pas les résoudre toutes à la fois. Plus rien ne resterait à faire à nos successeurs, ce qui serait, vous l'avouerez bien, un très grand malheur. Mettons-nous bien d'accord sur quelques œuvres les plus importantes et les plus pratiques, auxquelles les catholiques puissent s'appliquer.

2° Serait-ce se montrer intransigeants que de demander aux catholiques de la veille comme à ceux du lendemain de vouloir bien ne pas faire preuve de trop d'indulgence envers ceux qui se donnent pour mission d'insulter le clergé? On connaît des apôtres, fin de siècle qui, afin de bien établir devant les nations l'authenticité de leur mission surnaturelle, commencent par appeler le clergé de France « la lavasse des séminaires », comme ils disent. Que MM. les laïques essaient au moins de nous défendre, et que les prêtres aient la permission de se défendre eux-mêmes.

3° Il est possible qu'on s'exagère parmi nous l'importance de certaines attaques. Il est possible que ce sentiment de défiance vis-à-vis du clergé, dont quelques-uns ont eu à se plaindre, n'existe pas. Il est possible enfin que nous ayons tort de repousser certains témoignages de sympathie qui nous viennent de différents côtés. Mais on voudra bien reconnaître que prêtres séculiers, religieux et laïques, nous avons tous intérêt à fortifier et par conséquent à ne pas amoindrir le prestige du clergé de France. Pour cela, il ne faut pas craindre de relever, même chez les mieux intentionnés, les grosses erreurs d'observation ou de doctrine. Innombrables sont les amis qui voudraient faire de nous des abbés Constantins, c'est-à-dire des bonshommes sympathiques mais ridicules et paternellement sceptiques. Nous ne voulons pas devenir des abbés Constantins, et il est bon qu'on en soit informé.

Et peut-être ne sommes-nous pas ce que pense un vain peuple de lecteurs élégants. Des milliers de prêtres existent, dont personne ne parle, qui mériteraient la pitié respectueuse ou l'admiration. Nous demandons qu'on s'intéresse efficacement au sort des plus pauvres curés de village; nous demandons en même temps que, dans le monde

scientifique et intellectuel, on n'affecte pas d'ignorer les progrès accomplis par le clergé de France, depuis une trentaine d'années. Il n'a pas la prétention de rivaliser de distinction et de science avec le grand clergé du XVII[e] siècle, mais il se sait capable de dévouement, il comprend l'importance et la nécessité de la lutte scientifique.

Il se forme depuis vingt ans à l'école de l'adversité, il s'exerce à user de la liberté partielle qu'on a bien voulu lui octroyer. Malgré sa réputation d'intransigeance, il sait pratiquer les vertus qu'on lui conteste d'ordinaire, la patience, la modération, la tolérance, en d'autres termes, les vertus qui s'imposent aux minorités et aux vaincus. Tout cela n'est pas à dédaigner, sans doute. Le grand public, qui ne voit les prêtres qu'à travers les polémiques des journaux, ne se doute pas des ressources morales dont ils disposent. Qu'on l'éclaire un peu, ce bon public, non pas sur nos défauts — les romanciers l'ont renseigné abondamment — mais sur les vertus et les talents que nous savons se trouver parmi nous.

4° Parmi les conseils qu'on nous prodigue, lesquels choisir ? Si un érudit collectionnait toutes les condoléances, remontrances, objurgations, consultations qu'on adresse aux prêtres français depuis une dizaine d'années, il remplirait, je vous assure, de fort gros volumes. Discuter ces cahiers d'un nouveau genre, il ne faut pas y songer. Mais en présence de tant de propositions de réformes, on ne peut pas ne pas se faire une opinion générale ou mieux un état d'esprit. Pour Dieu, n'allons pas laisser se créer de nouvelles divisions parmi nous. Il est si facile de faire à la liberté de discussion, sa part ! Vous avez une passion pour les études sociales et vous estimez qu'une réforme de la société est devenue nécessaire; soit, étudiez les disciples de Le Play, mais gardez-vous bien d'anathématiser ceux qui, plus timides, n'abordent tous ces sujets graves qu'avec une circonspection extrême. Vous inspirant d'un mot célèbre sur saint Paul, vous vous faites journaliste; n'oubliez pas que c'est à vos risques et périls. D'autres, pendant ce temps, s'occupent de syndicats agricoles.... Dans ce

travail d'adaptation qui consiste à établir des rapports légitimes entre l'Eglise et le siècle où nous vivons, des tâtonnements sont nécessaires. A tout le moins, laissons une grande liberté, une liberté aussi grande que possible aux hommes d'initiative qui ont entrepris cette œuvre.

Mais cette œuvre, ne nous faisons pas illusion, n'a qu'une importance secondaire. Ayons à un degré éminent le véritable esprit sacerdotal, par conséquent les essentielles vertus sacerdotales, et tout le reste nous sera donné par surcroît. Or, pour mener à bien cette œuvre, la seule nécessaire, nous avons des conseillers ecclésiastiques très sûrs. Voici ce que disait saint Augustin de son élévation au sacerdoce :

« Comme il n'y a rien de plus agréable que les dignités d'évêque, de prêtre et de diacre, ni rien de plus doux et de plus aisé que d'en remplir les fonctions, quand on veut s'en acquitter avec quelque sorte d'indifférence et flatter les hommes dans leurs désordres, il n'y a rien aussi de plus malheureux et de plus odieux devant Dieu; et, au contraire, il n'y a rien de plus saint mais en même temps de plus pénible, quand on veut faire les fonctions de ces mêmes dignités suivant les règles du christianisme. » Saint Augustin raconte ensuite comment il avait été ordonné malgré lui, et il dit les larmes qu'il avait versées dans le temps de son ordination, ne se croyant pas digne d'un si saint ministère et manquant des qualités nécessaires pour le bien remplir. Il prie donc Valère de lui permettre de recourir à tout ce qu'il y a de remèdes et de « confortatifs » dans les saintes Ecritures, pour en tirer des forces proportionnées à un emploi si périlleux. « J'y trouverai sans doute, dit-il, des instructions salutaires qui peuvent rendre le ministre de Jésus-Christ capable d'exercer utilement les fonctions ecclésiastiques, et de se comporter de telle sorte au milieu des méchants, qu'il y vive avec la paix de sa conscience, ou qu'il y meure pour ne pas perdre cette vie qui est l'unique objet des soupirs d'un cœur plein de la douceur et de l'humilité de Jésus-Christ. Comment vient-on à ce point-là, sinon en demandant, en cherchant,

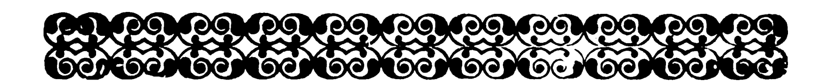
en frappant à la porte, c'est-à-dire à force de lectures, de prières et de larmes? »

La prière, l'étude des sciences sacrées, les larmes, supposent une vie très méditative et très retirée.

Mais peut-être trouvera-t-on que bien des siècles nous séparent de saint Augustin. Lacordaire pense de même : « Qu'est-ce qu'un prêtre, dit-il. Un prêtre est un homme qui raconte aux hommes la parole de Dieu. » Voilà qui est très net. Evidemment, nous ne dédaignons pas les indications que nous fournissent les sages de la terre, nos amis, mais notre mission consiste principalement à écouter dans la retraite la parole de Dieu. Faisons-la nôtre, et soyons assurés qu'elle saura trouver le chemin des cœurs, comme les sources savent trouver le chemin des plaines qu'elles ont à féconder. Lorsque apparaîtra la nécessité de construire quelques digues ou quelques barrages, ou quelques canaux d'irrigation, nous ferons appel à messieurs les ingénieurs, c'est-à-dire à messieurs les spécialistes dévoués à l'Eglise. Mais ils voudront bien reconnaître que la grosse question est de faire jaillir des sources.

M. Fonsegrive pensera-t-il que je me suis un peu bien écarté du sujet qu'il a soumis à l'examen des catholiques français? J'ose espérer que non. Il déplorait naguère, dans sa revue, les malentendus fâcheux qui surgirent jadis entre deux hommes que nous aimons tous également aujourd'hui, entre Mgr Dupanloup et Louis Veuillot. A quoi bon se le dissimuler? Malgré toutes les transformations accomplies depuis ce temps, malgré l'immense différence des situations, les mêmes causes de malentendus subsistent, à l'état latent. L'expérience du passé pourra nous être utile, si nous prenons soin de bien nous entendre sur les droits et les devoirs du clergé. Avec un homme aussi courtois, aussi fraternel aux prêtres que l'est M. Fonsegrive, la tâche semble moins difficile. Et c'est pourquoi, timidement, j'ai saisi cette occasion de faire entendre, comme on dit chez nos voisins les Anglais, *une voix pour le clergé de France.*

Abbé Delfour.



LA RENAISSANCE

DES

ÉTUDES LITURGIQUES [1]

Le titre que j'ai donné à cette communication ne paraîtra pas ambitieux à ceux qui cherchent à se tenir au courant du mouvement intellectuel dans toutes ses branches. Comme pour bien d'autres parties de la science ecclésiastique, la liturgie demeure chez nous, durant le premier tiers de ce siècle, dans une nuit sombre; puis la question entre dans une période de polémique, d'où les recherches sérieuses et désintéressées sont généralement absentes. Les conclusions radicales auxquelles on a amené l'autorité eussent été impossibles si l'étude des sources avait permis de mettre, pour chaque diocèse, la question à son vrai point. Une fois tranchée en pratique, ceux qu'elle laissait indifférents ont dirigé leurs recherches vers les anciens monuments pour remonter aux formules primitives et établir la tradition de chaque Eglise. Je dresserai plus loin la nomenclature des sources publiées en France : c'est une infime proportion auprès de ce qui existe. Les sciences conjecturales, comme l'alchimie, par exemple, mises à part, je ne

(1) Mémoire lu à la première séance de la section des Sciences religieuses du IVe Congrès scientifique international des catholiques à Fribourg (Suisse).

crois pas qu'aucune autre offre autant d'inédit. Dans de pareilles conjonctures, les études comparatives deviennent d'une prodigieuse difficulté. Les imprimés eux-mêmes des xv[e] et xvi[e] siècles sont parfois d'une insigne rareté : du Bréviaire de Vienne de 1489, il n'existe qu'un exemplaire (1); enfin il en est dont on connaît l'existence dans le passé, mais dont on n'a retrouvé jusqu'ici aucun exemplaire, comme le Rituel de la même église de 1478.

L'urgent est donc de reproduire les documents les plus importants, et — permettez-moi d'ajouter ce détail pratique — d'en multiplier les exemplaires dans le monde savant. On ne saurait épuiser de longtemps une mine à peine ouverte. Mais, en France du moins, où trouvera-t-on l'éditeur qui se chargera d'imprimer à ses frais des Bréviaires, Missels, Ordinaires, Sacramentaires, etc. ? On ne peut non plus songer à cet égard à l'appui efficace du gouvernement ou des sociétés savantes : chez l'un, les publications de documents sur le moyen âge, prévues par le budget, cèdent le pas par virement de fonds à la période révolutionnaire ; les autres se composent d'excellentes gens, mais auxquelles les études liturgiques n'offrent aucun intérêt. On parviendra peut-être à publier un volume, mais cinquante, mais cent qui seraient nécessaires ? (2)

Des circonstances particulières m'en donnant les moyens, j'ai résolu d'ouvrir au public ma *Bibliothèque liturgique*, c'est-à-dire de publier à mes frais les documents dont on me fournira de bonnes copies, prêtes ou non pour l'impression. Cette collection vient de s'augmenter d'un volume, le sixième ; il comprend deux *Ordinaires de la cathédrale de Laon*, avec deux *Mystères liturgiques* en usage dans cette église, le tout publié d'après des manuscrits du xiii[e] siècle de la bibliothèque de Laon. Le premier Ordinaire, comprenant le Propre du temps, a un prologue où Lisiard, doyen de Laon de 1155 à 1168, s'en déclare l'auteur ; toutefois cet exemplaire, le seul connu, ne saurait être contem-

(1) A la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris.

(2) M. Ulysse Robert n'a pu décider aucun éditeur à publier la fin de l'*Octateuque* de Lyon.

porain de Lisiard, car il est postérieur à 1173 (1). Le deuxième, s'il n'a pas précisément pour auteur un autre doyen de Laon, Adam de Courlandon (1196-1223/8), a été fait à son instigation; il renferme le Propre des saints. Ces deux manuscrits ont subi, postérieurement à 1228, de nombreuses modifications. Le volume imprimé donne exactement ces deux éditions : les passages de la première, supprimés dans la deuxième, ont été entourés de parenthèses; les additions sont en notes. Un deuxième étage de notes comprend des remarques historiques, géographiques et liturgiques; trois tables complètent le volume : la première, alphabétique, renferme les noms de fêtes, de saints, d'objets ou usages liturgiques; la deuxième est spéciale à la poésie liturgique (hymnes, tropes du Kyrie, proses, séquences); la troisième, des matières, constitue deux calendriers, l'un des dimanches, féries et fêtes, l'autre des saints. Deux planches en phototypie donnent la première page de chacun des Ordinaires.

Si je suis entré dans ces détails, c'est pour avoir l'opinion du Congrès sur ce plan d'impression. Ces Ordinaires sont la tête d'une collection qui pourra se poursuivre indéfiniment. Sans énumérer tous les plus anciens dont j'ai dressé le catalogue, je signalerai ceux que je me propose de publier incessamment. Le tome VII de la *Bibliothèque liturgique* est imprimé en bonne partie; on y trouvera, à la suite d'un *Martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy* du IXe siècle, un *Martyrologe*, un *Calendrier* et un *Ordinaire de la cathédrale de Reims* du XIIIe siècle, d'après les manuscrits de cette époque conservés aux archives et à la bibliothèque de la ville de Reims. Le tome VIII contiendra, soit un *Ordinaire de la cathédrale de Marseille*, antérieur à 1264, dont mon regretté ami le chanoine Albanès m'a laissé une double copie, soit deux *Ordinaires de la cathédrale de Bayeux*, dont on a depuis longtemps reconnu l'importance comme source de la liturgie de Salisbury et partant de presque toute l'Angleterre; le chapitre de Bayeux, qui possède les

(1) A raison de la fête de saint Thomas Becket.

originaux du XIIIe siècle, a bien voulu réserver à ma collection la primeur de ces précieux documents. Elle comprendra encore un *Ordinaire de la cathédrale de Vienne* du XIIIe siècle, dont la copie sera bientôt achevée, et plusieurs *Bréviaires*, *Manuels* et *Missels*. Mais c'est avoir retenu trop longtemps votre attention sur ces *opera propria*. Je n'ai pas d'ailleurs la prétention d'avoir inauguré de notre temps l'impression des Ordinaires liturgiques. Sans parler de l'*Ordinaire de Saint-Lô*, publié par M. L. de GLANVILLE dans son *Histoire* de ce prieuré — simple réimpression de l'édition de 1679, reproduite dans la *Patrologie latine* de Migne, — ni du récent volume de M. Marc MAGISTRETTI : *Beroldus sive ecclesiæ Ambrosianæ Mediolanensis Kalendarium et Ordines sæc. XII*, dont les textes — assurément de premier ordre — avaient déjà été imprimés, d'après les mêmes manuscrits, dans les *Antiquitates Italicæ medii ævi*, de MURATORI ; en Angleterre, M. H. E. REYNOLDS a donné au public, à peu d'intervalle, le *Consuetudinarium Lincolniensis ecclesiæ* (1258-1279) et l'*Ordinale secundum usum Exoniensem* [Exeter] (-1505) ; les *Observances in use at the Augustinian priory of S. Giles and S. Andrew at Barnwell, Cambridgeshire*, publiées par M. J. W. CLARK, ne doivent pas être étrangères à la liturgie ; le *Sarum Consuetudinary* est sous presse à Cambridge, confié aux soins du Rév. W. H. FRERE. En Hongrie, Mgr Jos. DANKO, prévôt de la cathédrale de Presbourg [*Posonium*], dont le monde savant regrette la perte récente, a inséré dans son *Vetus Hymnarium ecclesiast. Hungariæ* — sur lequel j'aurai l'occasion de revenir — l'*Ordinarius Scepusiensis sive Strigonensis* [Gran], d'après un manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque universitaire de Budapest. En France enfin, Mgr E. HAUTCŒUR a mis récemment en tête de ses *Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille* un *Liber Ordinarius ecclesiæ Beati Petri Insulensis*.

Dans cette liste, que je n'ose donner comme complète, nos voisins d'outre-Manche tiennent la tête, et il est à croire qu'ils garderont longtemps cette position dans

l'étude des anciennes liturgies et de celles de la Grande-Bretagne en particulier. Rien ne saurait mieux démontrer l'utilité de ces recherches comme facteur dans le mouvement ritualiste qui va s'accentuant et rapproche nos frères d'Angleterre de l'Eglise catholique. Comme correspondant aux débuts du Puseyisme, je trouve les *Origines liturgicæ*, de Will. PALMER, *or the antiquities of the English ritual and a dissertation on primitive liturgies*, qui ont eu quatre éditions de 1832 à 1845; puis deux ouvrages de Will. MASKELL : *The ancient liturgy of the church of England according to the uses of Sarum, York, Hereford and Bangor and the Roman liturgy arranged in parallel columns, with preface and notes :* la première édition parut à Londres en 1844 et la troisième à Oxford en 1882 ; il ne contient que les parties les moins variables de la messe, l'ordinaire et le canon, à l'époque voisine de la suppression des liturgies anglaises. L'autre ouvrage de M. MASKELL : *Monumenta ritualia ecclesiæ Anglicanæ, occasional offices of the church of England according to the ancient use of Salisbury, the prymer in English, and other prayers and forms, with dissertations and notes*, a plus d'importance : publié à Londres en 1846-7, il a été réimprimé à Oxford en 1882, en trois gros volumes. On le voit, l'auteur a pris comme base la liturgie de Salisbury *(Sarum)*. Sa codification remonte à l'évêque Osmond (1078-99). L'*Ordinaire* qu'il rédigea, en 1085, *De officiis ecclesiasticis tractatus*, ne figure pas dans la *Patrologie latine;* on en trouve le texte dans Dan. ROCK, *The Church of our fathers, as seen in St Osmund's rite for the cathedral of Salisbury, with dissertations on the belief and ritual in England before and after the coming of the Normans* (1). On ne saurait s'étonner des affinités singulières de cette liturgie avec celle de Rouen : il suffit de se rappeler que saint Osmond était normand et qu'avant de monter sur le siège de Salisbury (récemment transféré de Sherborne), il avait suivi, comme comte de Séez, Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre.

(1) London, 1849-53, t. III, II.

Ce rit fut bientôt d'un usage presque universel dans ce pays et dans celui de Galles; il pénétra en Irlande, avec quelques modifications, au XII[e] siècle; en Ecosse, le diocèse de Glasgow l'accepta vers 1164 et les autres aux XII[e] et XIII[e] siècles. Il s'est maintenu jusqu'au triomphe de la Réforme (1558), sauf l'intervalle de 1534 à 1553. L'évêque de Salisbury portait — et porte encore — le titre de grand chantre de la province ecclésiastique de Cantorbéry, provincial precentor of Canterbury.

M. Dickinson (*A list of printed service books, according to the ancient uses of the Anglican church)* comptait en 1850 plus de quarante éditions du Bréviaire de Salisbury imprimées, de 1483 à 1556, à Venise, Paris, Louvain, Londres, Anvers et Rouen; on en a retrouvé d'autres depuis, notamment une de Rouen de 1492 (1). L'édition de Paris 1531 a été réimprimée par MM. F. Procter et Chr. Wordsworth, à la Cambridge university press, de 1879 à 1886, en 3 volumes in-8°, avec introduction, liste des éditions connues d'après les papiers de H. Bradshaw et tables.

Les éditions du Missel de cette Eglise ne sont pas moins nombreuses; M. Jam. Weale (2) en a catalogué cinquante-trois, comprises entre 1487 et 1557; sur ce nombre, dix-sept, c'est-à-dire presque le tiers, sont de Rouen. M. Franc. Henr. Dickinson en a signalé d'autres dans la réimpression qu'il a faite à Burntisland, de 1861 à 1883, du *Missale ad usum insignis et præclaræ ecclesiæ Sarum* (gr. in-8°). On n'en connaît pas de manuscrit antérieur à 1370 environ.

A Rouen aussi parut, en 1518, *Hymnorum cum notis opusculum, secundum usum insignis ecclesiæ Sarisburiensis* (in-4°) : ce ne serait qu'une réimpression de Paris. Le futur cardinal Newmann publia à Oxford, en 1838, *Hymni Ecclesiæ excerpti e Breviariis Romano, Sarisburiensi, Eboracensi et aliunde.*

(1) Ed. Frère, *Des livres de liturgie des églises d'Angleterre* (*Salisbury, York, Hereford*) *imprimés à Rouen dans les XV[e] et XVI[e] siècles, étude suivie du catalogue de ces impressions de 1492 à 1557, avec des notes bibliographiques;* Rouen, 1867, grand in-8 de 2 f.-67 p.

(2) *Catalogus missalium ritus latini*, 1886, p. 178-89.

En 1851, M. Jam. DARLING donna à son tour un *Hymnarium Sarisburiense, cum rubricis et notis musicis, variæ inseruntur lectiones codicum mss. Anglicorum..., acc. Hymni et rubricæ e libris secundum usus ecclesiarum Cantuariensis, Eboracensis, Wigornensis, Herefordensis, Gloucestrensis aliisque codd. mss. Anglicanis excerpti* (1). Ce n'est qu'une première partie ; elle n'a pas eu de suite. On y a inséré par erreur les pièces « Alleluia dulce carmen » et « Alleluia piis » que l'église de Salisbury n'a jamais admises.

Des fragments de l'*Ordinale secundum usum Sarum*, dont on connaît plusieurs éditions de la fin du xve siècle (2) ont été joints par M. Chr. WORDSWORTH aux *Tracts of Clement Maydeston* compris dans le t. VII de la *Bradshaw society* (1894).

En ajoutant que le *Sarum Processional* a été publié par M. W. G. HENDERSON en 1882, j'aurai achevé de montrer que tous les livres liturgiques de cette Eglise ont été réimprimés de nos jours.

Le *Martiloge in englysshe after the use of the chirche of Salisbury and as it redde in Syon,* réimprimé sur l'édition rarissime de Wynkyn de Worde (1526) par MM. F. PROCTER et E. P. DEWICK, dans le t. III de la *Bradshaw society* (1893), n'a guère d'intérêt au point de vue liturgique.

Comme je l'ai dit incidemment, Salisbury faisait partie de la province de Cantorbéry, laquelle comprenait seize autres suffragants : Bangor, Bath et Wells, Chichester, Ely, Exeter, Hereford, Lichfield et Coventry, Lincoln, Llandaff, Londres, Norwich, Rochester, Saint-Asaph, Saint-Dawids, Winchester et Worcester. La cathédrale de Cantorbéry, au centre de la ville, Christ church, était sous le vocable de la Sainte-Trinité. Je ne vois pas qu'on ait signalé la moindre relique de ses livres liturgiques, et je suis sûr qu'aucun n'a été imprimé. La cause en a été insinuée plus haut : au siècle même de la conquête, la métropole suivit le rit de sa suffragante Salisbury. Quelle fut la liturgie des

(1) Londini, 1851, in-8°.
(2) Voir LOUNDES, *Bibliogr. man. of English liter.* (1858), p. 649^b.

églises Celtiques fondées dans la Bretagne romaine? M. F. E. Warren a cherché à élucider cette difficile question dans son livre *The liturgy and ritual of the Celtic church* (1). Les rares éléments qu'il a cru dégager pour cette période sont tirés de livres liturgiques de l'époque anglo-saxonne, lesquels sont un composé d'éléments romains et gallicans. Tout le monde connaît la réponse de Grégoire le Grand à saint Augustin (598) : « Sed mihi placet ut, sive in Romana sive in Galliarum seu in qualibet Ecclesia aliquid invenisti quod plus omnipotenti Deo possit placere, sollicite eligas et in Anglorum ecclesia... quæ de multis Ecclesiis colligere potuisti, infundas ». Il s'agissait des usages concernant la messe : la centralisation en cette matière n'est venue que près de dix siècles plus tard. Hors des murs de Cantorbéry se trouvait le monastère de Saint-Augustin : je parlerai des abbayes après les églises épiscopales.

Evêque de Devonshire et de Cornouailles vers 1046, Léofric transféra le siège de cet évêché de Crediton à Exeter en 1050. Entre cette date et celle de sa mort (1072), il offrit à sa cathédrale, entre autres manuscrits, un Missel qui est aujourd'hui à la Bodléienne ; il a été publié en 1883 par M. F. E. Warren : *The Leofric Missal, as used in the Cathedral of Exeter during the episcopate of its first Bishop, A. D. 1050-1072, together with some Account of the Red Book of Derby, the Missal of Robert of Jumièges, and a few other early mauuscript Service Books of the English Church, with introduction and notes* (2). Le manuscrit de Léofric comprend un Sacramentaire Grégorien copié en Lorraine au commencement du xe siècle, un calendrier anglo-saxon écrit en Angleterre vers 970, de très nombreuses messes, préfaces, bénédictions, etc. M. Warren a cru bien faire en complétant ce volume par des extraits d'autres livres anglais de la même époque. Il y a un grave inconvénient à déflorer la publication de recueils qui ont un réel intérêt; il se trouvera, un jour ou l'autre, un édi-

(1) Oxford, 1881, in-8 de xi-291 p.
(2) London, in-4° de lxv-344 p.

teur pour les mettre complètement au jour : c'est ce qui est arrivé ici pour le Missel de Robert de Jumièges et celui de Saint-Augustin de Cantorbéry.

Les deux principaux livres liturgiques de la cathédrale d'Hereford ont été imprimés : le Bréviaire à Rouen, en 1505; le Missel également à Rouen, en 1502. Ce dernier (*Missale ad usum famose ac percelebris ecclesie Helfordensis*) a été réimprimé à Leeds, en 1874, par M. W. G. Henderson. On n'en connaît d'autre part qu'un seul manuscrit, de 1390 environ (1) : il a été utilisé par MM. Weale et Misset dans leurs *Analecta liturgica* (2).

Les mêmes érudits ont publié toutes les pièces inédites des deux Tropaires de la cathédrale de *Winchester*, conservés : l'un, du commencement du xie siècle, à Cambridge (3); l'autre, écrit entre 979 et 1016, à Oxford (4). Ce dernier avait déjà été, en grande partie, publié par M. Henderson à la fin de sa réimpression du Missel d'York, dont je vais parler.

A cette Église se rattache directement la publication de M. John Gage : *The Benedictional of St. Æthelwold, Bishop of Winchester, an illuminated anglo-saxon ms. of the Xth century, in the library of his grace the duke of Devonshire, with a prefatory dissertation and a description of the Benedictional of archbishop Robert, an illuminated anglo-saxon ms. of the same century, in the public library at Rouen* (5). Ici encore, nous nous trouvons en présence de l'inconvénient que j'ai signalé tout à l'heure : le Bénédictionnaire de Robert, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Rouen (Y. 7), a été depuis l'objet d'une publication intégrale par M. H. A. Wilson, *The Missal of Robert de Jumièges* (6). Exécuté vers 1020 pour une église

(1) A Oxford, Univers. coll.
(2) T. I, II, p. 140-68.
(3) Corpus Christi, 473.
(4) Bodléienne, 775.
(5) Dans l'*Archæologia*, t. XXIV; London, 1832, gr. in-4° de 136 pages et 34 planches.
(6) London, 1896, in-8° de LXXIV-348 p. et 15 pl.

de Winchester, il fut donné par Robert, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéry, à l'abbaye de Jumièges, où il mourut en 1052. Ce livre est un mélange du Sacramentaire grégorien avec les additions d'Alcuin.

La liturgie d'York est la seule, après celle de Salisbury, qui se soit répandue en dehors de son diocèse d'origine, encore ne paraît-elle pas avoir dépassé le nord de l'Angleterre.

M. Dickinson signalait naguère (en appendice à la réimpression du Missel) six Bréviaires manuscrits d'York du xive.siècle et un du xve. Il indiquait en outre cinq éditions : l'une de Venise, de 1493, et quatre de Paris, comprises entre 1526 et 1533; depuis, M. Weale en a signalé (1) deux nouvelles, l'une et l'autre de Rouen, 1507 et 1555. Le *Breviarium ad usum insignis ecclesie Eboracensis* a été réimprimé à Durham, de 1880 à 1883, par la *Surtees society*, en 2 vol. in-8° (2), d'après l'édition princeps de Venise.

De 1509 à 1533 on compte cinq éditions du *Missale ad usum insignis ecclesie Eboracensis*, toutes dues aux presses de Rouen, sauf la dernière qui est de Paris. C'est le Rev. Henderson, de Leeds, qui s'est chargé de le réimprimer, en établissant le texte à l'aide de sept manuscrits (un du xiie siècle, trois du xive et autant du xve) et d'après les cinq éditions connues. Ces deux volumes in-8° ont paru en 1874, aux frais de la *Surtees society* (3). L'éditeur n'a pas non plus résisté à la tentation d'augmenter son œuvre à l'aide d'emprunts faits à d'autres livres liturgiques. Le 2e volume comprend en appendice : 29 tropes du Kyrie, un calendrier comparatif des églises de Salisbury, York et Hereford, 90 proses ou séquences tirées du Tropaire de Winchester (exempl. d'Oxford), messes tirées du Pontifical d'Anien, évêque de Bangor (1268), fragment d'un Missel à l'usage de Lincoln (xve siècle), liste des livres liturgiques d'York, par F. H. Dickinson.

(1) Dans l'*Ecclesiologist* de 1888, p. 25-6.
(2) N°s 71 et 75 de ses publications.
(3) N°s 59 et 60 de ses publications.

En 1517 parurent aussi à Rouen : *Hymni canori cum jubilo secundum morem usumque preclarissime ac nominatissime ecclesie Eboracensis emendati* (in-4°). J'ai indiqué plus haut un volume de 1838, reproduisant les hymnes à l'usage d'York.

A Rouen encore fut imprimé, en 1530, le *Processional* d'York; il fut réimprimé à Londres en 1555; il l'a été de nos jours par M. HENDERSON, aux frais de la *Surtees society* (1).

L'archevêque d'York n'avait que trois suffragants : Carlisle, Durham, Sodor avec Man.

Un Missel de *Durham*, manuscrit du XIVe siècle, est conservé au Musée Britannique (2).

Ce qu'on appelle l'Hymnaire de Durham, du nom de la bibliothèque capitulaire qui en possède présentement le manuscrit, est un recueil écrit, selon toute apparence, vers 1050, dans le diocèse de Winchester. Il a été publié par Jos. STEVENSON, *The latin hymns of the anglo-saxon Church, with an interlinear anglo-saxon gloss*, dans la *Surtees society* (3).

L'Irlande formait quatre provinces ecclésiastiques, comprenant en tout vingt-quatre suffragants. Les archevêchés étaient ceux d'Armagh, Dublin, Cashel et Tuam.

L'Hymnaire irlandais, dont on possède à Dublin deux manuscrits du XIe siècle, a été publié en 1855 par le Rev. J. H. TODD, aux frais de l'*Irish archæological and celtic society* (4). Je ne sache pas que la deuxième partie ait paru.

On conserve à l'université de Cambridge un Tropaire de Dublin, qui doit être reporté comme écriture aux alentours de 1360; MM. WEALE et MISSET en ont donné la description et les pièces inédites (5).

Le peu que j'ai à dire de l'Irlande me fait placer ici l'in-

(1) 1875, n° 63 de ses publications.
(2) Harl. 5289.
(3) N° 23, pet. in-4° de 166 p.
(4) Dublin, n° 17.
(5) *Anal. liturg.*, t. II, II, p. 79-106.

dication d'un ouvrage qui intéresse également la période anglo-saxonne : WESTWOOD (J. O.), *Facsimiles of miniatures and ornaments in Anglo-Saxon and Irish manuscripts* (1).

L'Ecosse n'avait que deux archevêchés : Glasgow et Saint-Andrews. Le premier suffragant de celui-ci était Aberdeen. On doit à son évêque, Guillaume Elphinston, la publication du *Breviarium Aberdonense, ad usum ecclesie Scoticane potissimum* (2). Il tenta de supplanter en Ecosse le Bréviaire de Salisbury; l'imprimeur obtint même du Conseil privé un arrêt interdisant désormais l'importation de celui-ci. Cette édition unique a été réimprimée en facsimilé (à 500 exemplaires) par J. TOOVEY, à Londres en 1854, avec préface de Dav. LAING (1855). Suivant un exemple louable, deux sociétés savantes se sont réunies pour faire les frais de la publication de ces deux in-4° : le *Bannatyne club* d'Edimbourg (3) et le *Maitland club* de Glasgow (4).

Le Pontifical de la métropole a été publié à Edimbourg en 1885 : *Pontificale ecclesiae Sancti Andreae* (in-4°).

Passons aux monastères et aux simples églises. J'ai lu qu' « on ne rencontre aucune édition imprimée de la liturgie monastique [anglaise]; il faut croire, ajoutait-on, que les moines, fort nombreux en Angleterre, conservèrent l'usage de transcrire leurs livres. Les Chartreux, les Bénédictins, les Cisterciens, les Carmes, les Dominicains ont tous des liturgies variées, privilège accordé aux moines et refusé actuellement aux diocèses : les Papes ayant appartenu souvent à des ordres monastiques. Pie V était dominicain ». La première assertion est inexacte. Les Bénédictins d'*Abington* firent imprimer, en 1528, le Bréviaire de leur monastère (5) : on n'en connaît que la partie d'été. On a

(1) London, 1868, in-fol. de xv-155 p. et 53 pl.
(2) Edinburgi, 1509-10, 2 v. in-8.
(3) Nos 100 et 99.
(4) N° 70.
(5) Abington, in-4°.

dit qu'il en fut de même du Missel : c'est douteux, mais on en conserve des exemplaires manuscrits du xve siècle à Oxford (1)

L'*Arbuthnot Missal*, ainsi désigné du nom de la famille qui en possède le manuscrit, a été écrit à la fin du xve siècle pour l'église de Saint-Ternan d'Arbuthnot, au comté de Kincardine (Ecosse) : c'est le Missel de Salisbury, avec quelques variantes ; il représente probablement l'usage du diocèse de Saint-Andrews. On l'a imprimé à Burntisland en 1864.

L'abbaye de *Bangor*, dans le comté de Down (Irlande) — qu'il ne faut pas confondre avec l'évêché du même nom, dans le comté de Carnarvon (Galles) — est célèbre dans le monde liturgique par son Antiphonaire. Ecrit entre 680 et 691, sous l'abbé Cronan, il est aujourd'hui conservé à l'Ambrosienne de Milan. Muratori l'a publié pour la première fois dans ses *Anecdota bibliothecæ Ambrosianæ* (2) et dans ses *Opera omnia* (3) ; cette édition a été reproduite dans la *Patrol. latine* (4) et plus récemment par J. O'Laverty (5). La *Bradshaw society* de Londres en a fait une reproduction en fac-similé (6), due aux soins de M. P. E. Warren (7).

Destinée à recevoir les sépultures des rois et des archevêques, l'abbaye de *Cantorbéry* fut construite en dehors des murs de la ville ; d'abord sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul, elle prit ensuite celui de saint Augustin. On conserve à Cambridge (8) un Missel qui vient d'être luxueusement publié par M. Mart. Rule : *The Missal of St Augustine's abbey Canterbury, with excerpts from the Antiphonary and Lectionary of the same monastery,*

(1) Bodléienne et Trinity college.
(2) T. IV, p. 119-59.
(3) T. XI, IIIe part., p. 217-51.
(4) T. LXXII, c. 579-606.
(5) Dublin, 1885.
(6) 1893-5, in-4°.
(7) Sur la nature de cette liturgie, voir un article de la *Church quarterly review* (1894), p. 45-62.
(8) Corpus Christi, 270.

edited with introductory monograph... (1). Dans une ample introduction, M. Rule a cherché à élucider tout ce qui concerne l'époque et les sources de cette liturgie. Il estime que ce livre a été exécuté pour l'abbé Hugues de Fleury, béni le 13 mars 1099 : je crains que ses arguments ne soient plus ingénieux que solides. Quant aux sources, l'éditeur arrive à croire, par des considérations stichométriques, que le copiste avait sous les yeux, entre autres livres, un missel du temps de saint Grégoire le Grand : est-il admissible qu'après cinq siècles on n'eût pas pour modèle, à l'abbaye de Saint-Augustin, des livres représentant sa liturgie courante ?

L'abbaye de *Cerne*, également de l'ordre de Saint-Benoît, était située dans le comté de Dorset. La bibliothèque de l'université de Cambridge conserve d'elle un Séquentiaire de l'an 1400 environ. MM. Weale et Misset on ont publié la table et les pièces inédites (2).

Evesham est une autre abbaye bénédictine, au diocèse de Worcester. M. Henry Austin Wilson a publié, sous les auspices de la *Bradshaw society*, l'*Officium ecclesiasticum abbatum secundum usum Eveshamensis monasterii* (3). Des extraits de ses *Consuetudines* avaient été insérés par W. A. Hulton, dans le 30e volume de la *Chetham society* (4).

Bien que le plan de cette étude exclue les manuscrits non publiés, je me reprocherais de ne pas signaler, à la suite de M. Léop. Delisle (5), le Bénédictionnaire de l'abbaye bénédictine de *Ramsay*, au comté de Huntingdon, dont notre Bibliothèque nationale possède un splendide exemplaire, envoyé à Gauslin, abbé de Fleury, entre 1010 et 1020. Il ne tardera pas sans doute à voir le jour.

Je pourrais encore citer par exception les Missels de l'abbaye bénédictine de *Saint-Alban's* (au comté de Hertford), des XIIe et XIVe siècles, conservés à la Bodléienne (6).

(1) Cambridge, 1896, in-4° de CLXXXIV-174 p. et 2 pl.
(2) *Anal. liturg.*, t. II, p. 573-89.
(3) Londini, 1893, in-8 de XIX-216 c.
(4) Manchester, 1853.
(5) *Mém. sur d'anc. sacram.*, p. 215-7.
(6) Laud misc. 279; Rawl. lit. C. I.

M. J. Wickam LEGG les a signalés dans ses *Liturgical notes on the Sherborne Missal*, extraites des *Transactions of the St. Paul's Ecclesiological society* (1). Sainte-Marie de Sherborne était une abbaye bénédictine au comté de Dorset. Le Missel en question, propriété du duc de Northumberland à son château d'Alnwick, a été exécuté de 1396 à 1415. Ses particularités artistiques ont été relevées par sir E. Maunde THOMPSON dans les *Proceedings of the society of antiquaries of London* (2). M. Legg l'a étudié au point de vue liturgique; mais la plus grande partie de son opuscule est occupée par la reproduction du calendrier et de seize séquences, dans lesquelles il n'a opéré aucunes divisions de strophes ni de vers, ce qui fait perdre à cette poésie son caractère.

Un Missel de *Stowe* est conservé à l'université de Dublin, après avoir fait partie des collections de lord Ashburnham. C'est un composite d'éléments romains et gallicans; certaines parties ont été écrites au VIII[e] siècle, d'autres au X[e]. M. WARREN les a publiées dans le dernier chapitre de son livre, cité plus haut, sur la liturgie de l'église Celtique.

Le Missel de *Tewkesbury* (au comté de Glocester), manuscrit du XIII[e] siècle, fait partie de la bibliothèque de l'université de Cambridge (3).

La célèbre abbaye de Saint-Pierre de *Westminster* avait été fondée, comme son nom l'indique, à l'est de Londres. On conserve encore dans sa bibliothèque le Missel écrit par l'abbé Nic. Litlington, qui gouverna le monastère de 1362 à 1386. MM. WEALE et MISSET ont donné la liste des proses qu'il contient et publié cinq pièces inédites (4). Dans l'intervalle, M. John Wickham LEGG a fait imprimer intégralement le *Missale ad usum ecclesie Westmonasteriensis* aux frais de la *Bradshaw society* (5).

Je terminerai par l'indication d'un Missel de *Whitby*,

(1) T. IV; London, 1896, in-4° de 31 p.
(2) 2[d] ser., t. XVI, p. 226.
(3) Gg. III, 21.
(4) *Anal. liturg.*, t. II, II, p. 176-82.
(5) London, 1891-3, 2 vol. in-8, 10 f.-XVI-1216 c., 28 pl.

du XIV[e] siècle, à la Bodléienne (1), et d'un Sacramentaire de l'abbaye bénédictine de *Winchcomb* (au comté de Glocester), manuscrit du X[e] siècle, conservé à notre bibliothèque d'Orléans (2).

M. Maskell portait jadis (3) à 250.000 le nombre des livres liturgiques qui existaient en Angleterre au moment de la Réforme. En prenant pour terme de comparaison le Missel de Salisbury, nous constatons avec M. Weale (4) qu'il existe 145 exemplaires pour 53 éditions, soit un peu moins de 3 exemplaires par édition.

Les savants anglais n'ont pas restreint leurs recherches à la liturgie du pays. En énumérant ces travaux, je serai contraint, par la nature des sujets et pour ne point avoir à me répéter dans la suite, de ne pas les séparer de ceux publiés dans d'autres contrées.

D'après M. l'abbé Lejay (5), le mot *missa* a eu quatre sens successifs : congé, formule de congé, prières qui terminent un office, office lui-même. *Missel*, comme livre liturgique, est une appellation tardive (XI[e] siècle) : c'est la réunion du Sacramentaire, du Lectionnaire et du Graduel. Dans un livre qu'il faut citer, bien que vieux d'un siècle et demi, Muratori a réuni les plus anciens Sacramentaires : *Liturgia Romana vetus, tria Sacramentaria complectens, Leonianum scilicet, Gelasianum et antiquum Gregorianum..., acc. Missale Gothicum, Missale Francorum, duo Gallicana et duo omnium vetustissimi Romanæ ecclesiæ Rituales libri* (6).

De nos jours, M. Léop. Delisle, dans son *Mémoire sur d'anciens Sacramentaires* (7), a décrit avec sa compétence exceptionnelle, cent-vingt-huit manuscrits compris entre l'époque mérovingienne et la fin du XI[e] siècle, mais appar-

(1) Rawl. lit. B. 1.
(2) N° 127.
(3) *Mon. rit. eccl. Anglic.*, t. I, p. CLXVIII.
(4) *Catal.* cité.
(5) *Revue d'histoire et de littér. relig.*, II, 287-8.
(6) Venetiis, 1748, 2 vol. in-fol.
(7) *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, t. XXXII, 1re part., p. 57-423, atlas in-folio de 7 p.-11 pl.; Paris, 1886, in-4°.

tenant la plupart à la période carolingienne; tout en s'en tenant au point de vue paléographique et de l'ornementation, sans négliger le côté historique, l'éminent administrateur de notre Bibliothèque nationale a rendu un grand service à nos études.

Dans son livre récent, *Die ältesten römischen Sacramentarien und Ordines* (1), M. Ferd. Probst n'a étudié que les Sacramentaires Léonien, Gélasien et Grégorien, avec les *Ordines* romains i-vii publiés par Mabillon (2); il l'a depuis complété par *Die Abendländische Messe vom fünften bis zum achten Jahrhund.* (3). M. l'abbé Lejay a soumis l'un et l'autre à une critique pénétrante (4) et ses conclusions ne sont pas conformes à celles du savant allemand sur l'origine romaine du rit gallican.

Le Sacramentaire Léonien a été ainsi appelé parce que son premier éditeur, Jos. Bianchini (1735), crut y reconnaître l'œuvre du pape saint Léon le Grand. Ce livre, romain d'origine assurément, n'a jamais eu ni pu avoir un caractère officiel. Le seul manuscrit connu, incomplet de plus du quart, appartient au chapitre de Vérone; son contenu place la composition avant 618. Le Rev. Charl. Lett Feltoe a ajouté une cinquième édition à celles que l'on possédait déjà : *Sacramentarium Leonianum, edited with introduction, notes...* (5). J'ai eu l'occasion de remarquer qu'au point de vue de la reproduction exacte du manuscrit, cette édition laissait à désirer (6).

Le Sacramentaire Gélasien n'appartient pas davantage au pape Gélase; néanmoins cette attribution est ancienne : elle a une attestation chez les liturgistes du ixe siècle. Le principal manuscrit vient de Petau; il est au Vatican (7). Il remonte à la fin du viie siècle ou au commencement du

(1) Münster, 1892, in-8 de xv-412 p.
(2) *Museum Italic.*, 1649, t. II.
(3) Ibid., 1896, in-8 de xv-444 p.
(4) *Revue* citée, n° 1-3.
(5) Cambridge, 1896, in-8 de xx-244 p. et 3 pl.
(6) *Univers. cathol.*, t. XXV, p. 311-3.
(7) N° 316 de la reine de Suède.

suivant. L'ouvrage est divisé en trois parties : propre du temps, propre des saints, messe dominicale et autres. D'après les éléments chronologiques, sa rédaction doit être rapportée entre les années 628 et 731 ou même 701 : c'est la liturgie romaine usitée à cette époque en pays franc. Signalé par Jean MORIN dès 1651, ce codex Petavianus fut publié par J.-M. TOMMASI en 1680. M. H. A. WILSON l'a réimprimé pour la sixième fois en 1894 : *The Gelasian Sacramentary, liber sacramentorum Romanæ ecclesiæ, edited with introduction, critical notes and appendix* (1). L'éditeur a mis à profit une recension postérieure (à 731) contenue dans des manuscrits de Rheinau et de Saint-Gall. Le P. Suitb. BÆUMER, que des excès de travail ont ravi trop tôt à la science depuis le dernier congrès, en a signalé d'autres, dont la collation serait indispensable, dans son substantiel article : *Ueber das sogenannte Sacramentarium Gelasianum* (2).

Le Sacramentaire Grégorien s'offre aujourd'hui sous deux formes distinctes : l'une primitive, vierge de toute addition, est représentée par quatre manuscrits du IXe siècle (un à Mayence, deux à Paris, le dernier à Vérone) ; l'autre, augmentée de deux suppléments, se rencontre dans de nombreux manuscrits. Tous semblent provenir de l'exemplaire dont le pape Adrien Ier annonçait l'envoi à Charlemagne par une lettre de 784/791 ; on convient que le premier supplément est l'œuvre d'Alcuin. Ce sont encore les usages romains adaptés à ceux des pays francs. L'édition princeps de PAMELIUS (1571), non moins que toutes celles qui l'ont suivie, ne représente pas le type primitif. Le Sacramentaire Grégorien attend donc encore son éditeur : je ne gagerais pas qu'il ne se trouvera point en Angleterre. En attendant, M. H. A. WILSON a publié *A classified index to the Leonine, Gelasian and Gregorian Sacramentaries, according to the text of Muratori's Liturgia Romana vetus* (3). Ce

(1) Oxford, in-8 de LXXVIII-400 p.
(2) *Histor. Jahrbuch*, 1893, t. XIV, p. 241-301.
(3) Cambridge, 1892, in-8 de VII-102 p.

répertoire aurait pu être réduit de près de moitié et rendu plus commode en fondant les trois tables en une seule.

Sept siècles au moins séparent les livres dont il vient d'être question de la réforme du Bréviaire romain due au cardinal Quignonez (*B. R. è sacra potissimum Scriptura et probatis sanctorum historiis confectum*). Je ne sais s'il serait jamais venu à un catholique la pensée de le réimprimer, malgré sa rareté. Ce n'est pas à notre point de vue qu'il faut juger de la nouvelle édition qu'en a donnée M. J. Wickham Legg, d'après celle de Venise de 1535 (1). On sera moins étonné d'apprendre que le Bréviaire romain de Pie V et Urbain VIII a été intégralement traduit en anglais et publié par le marquis de Bute en deux volumes in-8 (2). On lira avec intérêt, dans la préface, de quelles précautions le traducteur s'est entouré pour rendre son travail irréprochable.

Et ce n'est point exclusivement vers les liturgies latines que nos voisins ont dirigé leurs études : la Grèce et l'Orient les ont aussi attirés. M. C. A. Swainson a publié : *Greek liturgies, chiefly from original authorities* (3); et M. F. E. Brightman : *Eastern liturgies, edited, with introduction and appendices, on the basis of a former work by C. E. Hammond* (4).

Ces travaux individuels, aussi nombreux qu'importants, devaient avoir pour résultat la constitution de sociétés ayant spécialement en vue la liturgie : l'union fait la force, d'autant plus ici qu'elle crée les ressources nécessaires pour des publications qui ne sauraient intéresser le grand public. La *St. Paul's Ecclesiological society* a été fondée à Londres le 6 février 1879. Le président actuel est le doyen de Saint-Paul; sur vingt-huit vice-présidents, huit sont évêques (anglicans) et douze laïques. La cotisation est d'un peu moins de dix francs, si l'on veut recevoir les *Transactions*

(1) Cantabrigiæ, 1888, in-8.
(2) Edinburgh and London, 1879.
(3) Cambridge, 189., in-4°.
(4) Oxford, 189., in-8.

publiées par la société. Elles comprennent déjà cinq volumes in-4°; cinq annuités (d'une trentaine de pages) forment un volume.

L'*Henry Bradshaw society* a été fondée, également à Londres, en 1890. Ses visées sont plus hautes; elle ne se propose rien moins que de publier : 1° les liturgies anglaises du moyen âge; les liturgies anglaises antérieures à la conquête Normande; 3° les liturgies celtiques; 4° les liturgies des églises d'Occident, de l'antiquité et du moyen âge, y compris les livres ambrosiens et mozarabes, comme aussi les anciens traités sur les cérémonies; 5° les offices particuliers de l'Angleterre; 6° les anciens agendas réformés de l'Allemagne. Ce cadre sera-t-il rempli dans toutes ses parties? sans être sceptique, on peut en douter. J'ai indiqué plus haut, à leur ordre, les volumes de la Bradshaw society que j'ai examinés ou qui sont venus à ma connaissance.

L'association de MM. W. H. James Weale, bibliothécaire au musée de Kensington à Londres, et l'abbé Eug. Misset, directeur de l'école Lhomond à Paris, pour la publication périodique intitulée *Analecta liturgica*, ne constitue pas une société proprement dite, mais elle en a toute la valeur. Ce recueil se réfère spécialement aux Missels anciens de tous pays et comprend deux parties à pagination distincte : la première, sous le titre de *Clavicula Missalis Romani Pii V. jussu editi*, donne la table alphabétique par incipit des introïts, graduels, alleluias, traits, offertoires, communions (743), puis des oraisons, secrètes, postcommunions et oraisons super populum (859), enfin des leçons, épîtres et évangiles (193). Viennent ensuite les calendriers des églises de Rome, Uzès, Magdebourg, Angers, Liège, Drontheim, Langres, Brixen, Strasbourg, Hambourg, Herford, Rouen, Tolède, Narbonne, Lubeck, Béziers, Lund; on semble avoir renoncé à continuer cette série. La seconde partie, sous le titre général de *Thesauris hymnologicis hactenus editis supplementum amplissimum e libris tam manuscriptis quam impressis eruerunt notulisque illustraverunt*, renferme jusqu'ici exclusivement *Prosæ*

quæ apud Daniel, Mone, Neale, Gautier, Schubiger, Wackernagel, Morel et Kehrein non reperiuntur. On y donne la liste complète des proses de chaque Missel, suivie du texte des pièces inédites ; voici les églises qui y sont comprises : Uzès, Magdebourg, Angers, Aix, Liège, Drontheim, Halberstadt, Tolède, Brixen, Langres, Herford, Rouen, Hambourg, Brême, Sens, Munster, Paris, Saintes, Châlons, Tarentaise, Augsbourg, Strasbourg, Arras, Beauvais, Avranches, Térouanne, Saint-Denys, Narbonne, Senlis, Bordeaux, Angoulême, Auxerre, Lubeck, Dijon, Rennes, Compiègne, Nantes, Evreux, Bec, Lisieux, Coutances, Hongrie, Lund, Cerne, Mâcon, Longoret, Winchester (2), Jumièges, Amiens, Dublin, Ainay, Cambrai, Bourges, Tournai, Westminster, Saint-Pol de Léon, Saint-Brieuc, Saint-Evroul, Lyon, Gran (*Strigon.*), Hildesheim, Célestins de Paris, Essomes (*Sosm.*), Rodez, Marmoutier, Clermont et Saint-Flour, Troyes, Béziers, Saragosse (*Cæsaraugust.*), Saint-Malo, York ; en tout 58 églises épiscopales et 13 abbayes. Il serait facile de multiplier les remarques sur l'ensemble et les détails de cette publication : chacun la comprendrait à sa manière. Il est simplement équitable de rendre justice à son importance, mais surtout au sens critique dont M. Misset a fait preuve dans l'établissement des textes. J'aurai à revenir sur ce mérite en traitant de la France.

M. WEALE, indépendamment de son *Beffroi*, dont le tome IV renferme nombre d'hymnes sur sainte Barbe, avait préludé aux *Analecta* par son *Catalogus Missalium ritus latini ab anno* M.CCCC.LXXV. *impressorum* (1). Ce volume n'est en réalité que le premier d'une *Bibliographia liturgica*. Cette bibliographie est fort bien conçue. Les églises épiscopales sont rangées par ordre alphabétique du nom latin ; le titre du livre est suivi de l'indication des bibliothèques qui en possèdent des exemplaires et des livres qui en parlent. Suivent les ordres religieux, classés dans un ordre méthodique qui contraint le lecteur à dresser à son usage une table alphabétique.

(1) Londini, 1886, in-8 de XII-296 p.

Plus que personne, M. Weale a conscience des imperfections de son travail, soit comme inexactitudes, soit comme omissions. Il en prépare une seconde édition, qui sera la bien venue. On conçoit qu'il en retarde l'apparition, pour la rendre aussi complète que possible. Mais ce qu'on lui pardonne moins aisément, c'est de renvoyer indéfiniment la publication du *Catalogus Breviariorum ritus latini*. Non seulement il le possède en manuscrit, mais il en a publié un tentamen dans l'*Ecclesiologist* (1); cette liste provisoire rend déjà bien des services, malheureusement elle s'arrête au milieu de la lettre M.

J'ai un tel désir de laisser à mes auditeurs le sentiment d'une vive admiration pour la science liturgique anglaise que j'ai gardé pour la fin l'ouvrage qui me semble témoigner d'une plus grande somme d'efforts et de travail : c'est encore le fruit d'une association. Le titre, fort long, a l'avantage d'en indiquer assez complètement le contenu : *A Dictionary of Hymnology, setting forth the origin and history of christian hymns of all ages and nations, with special reference to those contained in the hymn books of English-speaking countries and now in common use, together with biographical and critical notices of their authors and translators, and historical articles on national and denominational hymnody, Breviaries, Missals, Primers, Psalters, Sequences, etc., etc., etc.* (2). L'auteur, M. John JULIAN, vicaire à Wincobank (Sheffield) a eu de nombreux collaborateurs (37), parmi lesquels un évêque, celui de Salisbury, et sept laïques. Je ne sais si ce monumental volume est bien connu sur le continent. Indiquer tout ce qu'il renferme d'utile serait fort long. Permettez-moi de le recommander succinctement en empruntant la plume de mon ami, M. Léop. DELISLE : « Il (ce livre) est le fruit de recherches immenses et consciencieuses. On n'y trouve pas seulement le résumé substantiel de tout ce qui a été publié sur l'hymnologie générale et particulière; l'éditeur et ses collaborateurs,

(1) 1888, nos 1-3.
(2) London, 1892, gr. in-8o de XII-1616 p. à 2 col.

dont le principal a été le Rev. James Mearns, y ont fait entrer une foule d'observations originales, puisées directement dans les livres de liturgie, imprimés ou manuscrits, anciens ou modernes. La part faite au protestantisme et aux pays de langue anglaise est la plus considérable, mais la liturgie catholique y a été traitée avec beaucoup de développements et avec un respect dont il faut tenir compte aux éditeurs. Les articles généraux, tels que *Breviary*, *Hymnarium*, *Latin hymnody*, *Psalter* et *Sequences*, sont fort instructifs, et les articles consacrés en particulier à un grand nombre de pièces hymnologiques nous renseignent avec beaucoup de précision sur l'origine de chaque morceau, sur l'attribution qui en a été faite à tel ou tel auteur, sur la date à laquelle il apparaît dans les livres liturgiques, sur les variantes qu'on y rencontre, sur les additions que le texte primitif a pu recevoir, sur l'emploi qu'en ont fait les différentes églises et sur les traductions qui en existent. Beaucoup de ces articles sont d'excellentes dissertations littéraires ; on peut citer comme telles les pages relatives au *Dies iræ*, au *Stabat mater*, au *Te Deum*, au *Veni creator*, au *Vexilla regis*, au *Victimæ paschali* et à beaucoup d'autres » (1).

Messieurs, il y a eu sans doute de la témérité à un continental, que dis-je ? à un provincial, de tenter de résumer devant vous l'activité des savants anglais dans un champ aussi vaste que celui des études liturgiques ; je ferai volontiers profit des observations, additions et corrections qui me seront suggérées.

(1) *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, 1892, t. LIII, p. 187-8.

(*A suivre*). Ulysse CHEVALIER.



REVUE PHILOSOPHIQUE

I. LE TRANSFORMISME A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE LYON

Il existe à Lyon, depuis 1881, une Société d'anthropologie qui groupe un grand nombre de savants : docteurs en médecine, spécialistes, praticiens, professeurs de sciences, amateurs, etc., dont la plupart ne voudraient point rompre, nous n'en doutons pas, avec les doctrines spiritualistes. Mais il en est d'autres, et ce sont peut-être les plus actifs et les plus influents, qui paraissent s'inspirer des doctrines contraires. Il est permis de le supposer, si on lit le discours précis et très suggestif prononcé par M. Lesbre, professeur d'anatomie vétérinaire, en prenant possession du fauteuil de la présidence pour l'année 1896 (1). C'est un résumé très clair des idées transformistes qui ont prévalu à notre époque dans certains milieux scientifiques, où la philosophie chrétienne est trop négligée, pour ne pas dire inconnue. On verra que M. Lesbre, après avoir insisté sur certaines vérités expérimentales dont les scolastiques peuvent se prévaloir contre les cartésiens et autres partisans d'un spiritualisme exagéré, ne tarde pas à en abuser étrangement au profit du sensualisme. Rien ne fait mieux comprendre que la lecture de pareils documents combien des études philosophiques sérieuses font défaut à la plupart de nos savants contemporains, les positivistes en particulier.

(1) Voir le *Bulletin* de la Société, tome XV, année 1896.



Ceux-ci vont jusqu'à prononcer que la métaphysique, loin d'être une science, est une rêverie ; ils cherchent à lui substituer, à la tête des connaissances humaines, certaines généralités scientifiques ou même une science toute expérimentale. Ils ne tardent pas néanmoins à aborder les problèmes supérieurs de la nature, de l'origine et de la fin des choses, auxquels ils avaient renoncé en principe et ils les tranchent souvent de la manière la moins heureuse; jugeant sommairement de matières qui ne sont pas de leur ressort, ils s'égarent d'autant mieux qu'ils montrent plus d'assurance. On va le voir par cette incursion d'un professeur d'anatomie dans le domaine philosophique.

Mais auparavant nous l'approuverons pour certaines vérités particulières qui sont la réfutation de l'automatisme et du mécanisme cartésiens. M. Lesbre a bien raison de dire, avec Buffon, que « sans les animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible ». Il est bon, en effet, de chercher déjà les secrets de la nature humaine dans le règne animal, dont elle est le couronnement. L'homme est le premier des animaux, qui ne sont, pour ainsi dire, que le développement merveilleux de la partie inférieure de nous-mêmes, je veux dire de la sensibilité qui en nous s'allie avec la raison. Tout l'animal est dans l'homme de quelque manière. Ajoutons que l'absence de la raison permet souvent de mieux retrouver dans le premier que dans le second toutes les activités instinctives, toutes les formes de la passion et de la connaissance sensible. Car si tous les instincts sont dans l'homme et peuvent s'y retrouver, ils y sont d'ordinaire éclipsés par la raison comme les étoiles par le soleil. Et de même que ce n'est pas en plein jour qu'on observe les astres les plus lointains, mais plutôt dans la nuit, alors que les profondeurs du ciel étincellent de mille feux, de même ce n'est pas quand tout l'homme est éclairé par la raison et obéit à ses lois, qu'il est facile de marquer tous les degrés de la passion et de l'instinct. Il arrive donc que le psychologue prend de préférence pour sujet d'étude l'homme qui est égaré par ses sentiments ou même qui est abandonné par

sa raison. Pour une semblable cause, il tournera son attention vers les animaux, et s'éclairera de la psychologie comparée. Mais qu'il soit bien entendu que, pour connaître l'âme humaine dans ce qu'elle a de plus noble et de distinctif, c'est à l'étude de l'homme raisonnable, des idées et de la conscience qu'il faut s'appliquer.

On comprendra donc avec quelles réserves nous souscririons encore à une longue citation de Gall, dont s'autorise M. Lesbre : « Le plus grand obstacle qu'on on ait jamais pu opposer à la connaissance de la nature humaine, a dit Gall, c'est de l'avoir isolée des autres êtres et d'avoir voulu la soustraire aux lois qui la gouvernent... Ceux qui font dériver les actes normaux et intellectuels de l'homme d'un entendement et d'une volonté indépendants du corps, et ceux qui, étant tout à fait étrangers aux sciences naturelles, croient encore aux *mécanismes* ou à l'*automatisme* des brutes, peuvent trouver révoltante et absolument stérile la comparaison de l'homme avec les animaux. Mais cette comparaison sera jugée indispensable par ceux qui sont familiarisés avec les travaux des Bonnet, Condillac, Reimarus, Georges Leroy, Dupont de Nemours, Herder, Cadet, Devau, Huber, Virey, etc., et surtout par ceux qui sont tant soit peu initiés aux progrès de l'anatomie et de la physiologie comparées. » — Au nom de ces sciences, M. Lesbre rejette avec raison l'*automatisme* ou le *mécanisne* cartésien : il y a longtemps que cette théorie superficielle de l'union de l'âme et du corps est devenue insoutenable. Mais il n'a pas le droit d'affirmer la dépendance absolue de l'entendement et de la volonté par rapport à l'organisme. L'âme raisonnable et libre qui est en nous ne peut agir sans le concours des sens; mais son acte propre n'est pas circonscrit, mesuré ni surtout orienté par les sens : le sensible n'est pas son objet direct, mais plutôt son moyen ; elle trouve plus haut sa direction et sa lumière puisqu'elle atteint la vérité, l'absolu, le devoir.

Mais, hélas ! après quelque hésitation et un timide *peut-être*, M. Lesbre paraît admettre toutes les prétentions du sensualisme et du transformisme : « De même, dit-il, qu'il

n'est pas un organe de l'homme qui n'existe chez les animaux, de même il n'est *peut-être* pas une seule faculté de l'un qui ne soit représentée, au moins en germe, chez les autres. Les travaux de Réaumur, Hüber, John Lubbok, et de beaucoup d'autres naturalistes démontrent surabondamment que les plus infimes bestioles, que nous foulons dédaigneusement du pied, donnent, lorsqu'on sait les observer, les preuves d'une intelligence certaine et parfois admirable. Si l'on considère les mammifères, l'analogie de leurs actions avec les nôtres devient bien plus frappante. L'observation de tous les jours prouve à quiconque n'est pas prévenu que ces animaux ne sont pas seulement des automates poussés par d'aveugles instincts, mais des êtres qui savent au besoin réfléchir, délibérer (!) et varier leurs actions suivant les circonstances, qui ont de la mémoire, qui sont capables de fierté, de courage, de colère, de joie, de haine, de reconnaissance, de ruse calculée, de chagrin, de désespoir, de jalousie, qui nous donnent souvent l'exemple d'un dévouement et d'une fidélité rares dans notre espèce, et qui sont susceptibles, hélas ! de commettre les mêmes délits, les mêmes crimes (!) que les hommes. » — M. Lesbre est du moins fort logique. Il est vrai que c'est la logique qui mène aux plus graves erreurs comme aux plus sublimes vérités : toute la différence vient du point de départ. Après avoir accordé à l'animal les mêmes facultés qu'à l'homme, sans en excepter la réflexion et la délibération, il devait le regarder comme un être moral, susceptible de vice et de vertu ; il devait le regarder aussi comme sujet à la folie et à toutes les manies qui sont le triste privilège de l'humanité. Un peu plus de logique le conduirait encore à regarder l'animal comme capable de science, de progrès, de religion, et apte à exercer de véritables droits. En appliquant les animaux à son service et à son alimentation, l'homme ferait donc œuvre de tyrannie et commettrait de véritables assassinats. Or, M. Lesbre admet au moins les premières de ces graves conséquences, qui devraient changer immédiatement et du tout au tout nos rapports avec les animaux : « Il y a plus de cinquante

ans, dit-il, que Pierquin a écrit un livre très sérieux et très documenté sur la folie chez les animaux. Et notre savant collègue, M. le professeur Lacassagne, publiait naguère un mémoire d'un haut intérêt philosophique, intitulé : *De la criminalité chez les bêtes*, où il conclut que « si les « actes, les pensées, les sentiments des animaux sont sem-« blables aux nôtres, il en est de même pour leurs délits « ou leurs crimes, qui sont en rapport avec leurs intérêts « ou leurs passions. La morale des loups, s'écrie-t-il, peut « éclairer sur celle des hommes (1). »

M. Lesbre rappelle ensuite brièvement toutes les observations dont le merveilleux instinct des animaux a été l'objet. Ce n'est vraiment pas trop dire que l'animal donne plus d'une leçon à l'homme, qui, par l'abus déplorable qu'il fait de sa raison et de sa liberté, se reud parfois semblable à la bête. L'Ecriture n'avait-elle pas dit : *Paresseux, allez à la fourmi...! L'homme, tandis qu'il était en honneur, n'a point compris, il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison ; et il leur est devenu semblable*. Mais M. Lesbre, pour se rencontrer ici avec nous, ne s'inspire pas de ces témoignages : « Quand, parmi tant d'ouvrages, dit-il, qui traitent de l'esprit des bêtes, on lit ceux de Houzeau, Georges Leroy, Büchner, Brehm, Alix, reposant sur des observations qui ont la rigueur et l'authenticité de faits scientifiques, on est émerveillé, confondu, et parfois ému jusqu'aux larmes, de l'intelligence et de la perfection de sentiments qu'ils révèlent à chaque page sur divers animaux; on s'écrierait volontiers en parodiant une boutade célèbre: plus j'étudie les animaux et moins j'aime les hommes. Si les animaux sont susceptibles de penser et d'agir comme les hommes, il n'est que trop vrai de dire que les hommes se comportent souvent comme des bêtes, cédant aux mêmes instincts, subissant les passions les plus brutales. Ainsi, diminue une distance qui, pour être très

(1) M. Lacassagne fut réfuté par le Père Alexis Arduin, aujourd'hui religieux trappiste, alors prêtre du diocèse de Lyon et membre, croyons-nous, de la Société d'anthropologie. (*La Controverse*, 1er février 1882, p. 166-183.)

grande, n'est pas infinie. » — On pourrait peut-être, à la rigueur, interpréter en bonne part toutes ces propositions; mais la suite fait trop voir que M. Lesbre les entend dans un sens inacceptable. Avec tous ceux de son école, il a été trompé par les analogies profondes qui rapprochent l'intelligence de l'homme de l'instinct de l'animal; il a été trompé surtout par la communauté de leur nature sensible. A n'en pas douter, et nul ne l'a mieux démontré que les scolastiques, l'homme concentre en lui tous les sens de l'animal. Avec lui, il possède l'imagination, la mémoire seusible, les instincts et toutes les passions. Mais, chose singulière, et qui montre bien déjà que l'homme diffère essentiellement des règnes de la nature où il est engagé par ses facultés inférieures, alors que l'animal est déterminé par son organisme à telles mœurs qui sont invariables pour chaque espèce, l'homme est susceptible de mœurs changeantes et opposées. Il peut être doux comme l'agneau, cruel comme le tigre, timide comme le lièvre, hardi comme le lion, perfide comme le serpent, rusé comme le renard, laborieux comme la fourmi, paresseux comme un tardigrade, etc. etc. Ces contrastes violents et cette variété inépuisable des mœurs humaines montrent excellemmeut que l'homme dépend d'autre chose que de son organisme. Car s'il n'était qu'un animal plus parfait ou le premier des animaux, pourquoi n'aurait-il pas des mœurs déterminées et spécifiques que l'on pourrait décrire dans un seul tableau et une fois pour toutes comme celles des animaux, dont l'histoire d'aujourd'hui redit celle d'hier et se répétera demain ? D'où vient cette diversité étonnante sinon de la raison et du libre arbitre ? Car enfin l'organisme de l'homme est le même sous toutes les latitudes et dans tous les temps; et il arrive parfois que le même individu passe successivement par les excès du vice et d'héroïques vertus.

Par la même raison, on voit que l'homme seul a des mœurs proprement dites. Celles de l'animal sont en dehors du vice et de la vertu, parce qu'elles sont faites uniquement d'instinct, de passion et de sensibilité. C'est pourquoi l'animal n'a que l'image ou le symbole de la moralité, sans

en avoir jamais l'essence, ni par conséquent les droits et la dignité. De même ses connaissances sensibles, qui nous frappent si souvent d'admiration, ne sont que l'image de la connaissance intellectuelle et la manifestation d'une admirable providence, qui, dans les plus infimes bestioles, se montre infiniment supérieure à toute la science humaine. Le tort de nos évolutionnistes, c'est d'admirer dans l'animal la réalité dont il n'a que les vestiges, les ombres ou les analogues, au lieu de faire remonter leur admiration et leur reconnaissance à Dieu seul, qui a défini chaque espèce, en assignant à chacune ses instincts et ses mœurs. Il est faux que l'animal ait la connaissance intellectuelle des opérations qu'il exerce d'une manière si sûre; il ne raisonne rien de ce qu'il fait, mais il connaît sans savoir, il voit sans comprendre, de même qu'il jouit sans être heureux; il trouve ce qu'il cherche, sans jamais atteindre à la vérité. Au point de vue intellectuel, le seul qui nous importe ici, il reste donc plongé dans l'ignorance et l'inconscience. Aussi arrive-t-il, comme l'ont montré si bien tant de naturalistes, qu'un rien suffit bien souvent pour le désorienter et mettre toute sa sagesse en défaut. Les mêmes pièges, souvent les plus simples, prennent depuis des siècles les plus rusés des animaux; la poule couve indéfiniment un œuf de porcelaine, etc., etc. C'est ce que M. H. Fabre appelle « l'antithèse de l'instinct », et M. Duilhé de Saint-Projet, « l'inertie de l'instinct », c'est-à-dire, comme il l'ajoute, « l'extrême stupidité à côté de l'habileté extrême ». Tant que l'animal suit la ligne droite qui lui a été primitivement tracée, ce sont prodiges d'habileté; dès qu'il s'en écarte (ou plutôt dès qu'il en est écarté), ce sont prodiges de stupidité. « Les animaux à qui nous voyons faire les plus « beaux ouvrages, dit Bossuet, sont ceux qui paraissent « avoir le moins d'esprit. »

Or ce qui est vrai de la connaissance de l'animal, l'est également, et par voie de conséquence, de ses sentiments. Cette connaissance n'offre rien d'intellectuel; et ces sentiments n'offrent rien de moral. Voilà pourquoi l'animal passe si facilement des sentiments les plus touchants aux

sentiments les plus féroces. C'est avec une vigilance et une tendresse extrême que la femelle nourrit et protège ses petits; mais à peine ceux-ci peuvent-ils se suffire qu'ils se séparent de leur mère, dont ils deviennent les rivaux et même les ennemis. Tels animaux, comme le pigeon, dévorent parfois leurs petits, comme s'ils hésitaient entre le sentiment de la tendresse et celui de la voracité. Nous sommes donc en présence d'instincts qui se combattent, mais non pas en présence du conflit de la raison avec l'instinct. Ce conflit n'existe que chez l'homme, qui seul dès lors, entre les animaux, est susceptible de moralité et de progrès.

Les espèces animales, au contraire, sont immuables de leur nature. On peut les modifier par le dressage, la domestication, la culture en un mot; mais cette transformation est limitée, accidentelle; et l'animal retourne à son point de départ, dès qu'il cesse de subir l'influence de l'homme. Tant il est vrai que le progrès n'est donné que par la raison et dans la sphère de son influence!

C'est donc toujours dans la raison, dans l'intelligence ou la faculté de l'universel, par conséquent dans la vue du vrai, du beau et du bien moral, qu'il faut chercher la différence de l'homme et de l'animal. A celle-ci tiennent toutes les autres. De Quatrefages s'est trompé en disant que l'homme et l'animal diffèrent principalement par la religiorité. Cette différence, si importante soit-elle, est une conséquence de la premiére. L'homme et l'animal diffèrent quant à l'âme même: seule l'âme humaine est raisonnable, intelligente, et par conséquent spirituelle et immortelle.

Aussi nous rejetons comme l'erreur capitale en ces matières cette affirmation de M. Lesbre : « Quelque obscure que soit l'intelligence d'un chien, d'un éléphant ou d'un singe comparativement au génie lumineux d'un Aristote, d'un Newton ou d'un Pasteur, elle n'est pas, croyons-nous, d'une nature et d'une essence différentes. » Ce qui suit n'est guère plus juste ou ne peut se dire sans équivoque : « Il n'y a pas deux psychologics, l'une pour les bêtes et l'autre pour les hommes; il n'y en a qu'une et ce n'est,

comme l'a fait valoir Herbert Spencer, qu'un chapitre de physiologie cérébrale. » — Eh ! sans doute, il n'y a qu'une psychologie, qui traite successivement des facultés intellectuelles qui nous sont propres et des facultés sensibles qui nous sont communes avec l'animal. La science de la nature humaine comprend ainsi la science de l'animalité. Mais la proposition inverse est fausse. Il est faux également que la psychologie ne soit qu'un chapitre de physiologie cérébrale. Mais où M. Lesbre revient vers la vérité, c'est quand il semble reconnaître qu'il appartient à la métaphysique et non à la science naturelle de découvrir le secret de la supériorité mentale de l'homme : « Chercher en dehors de l'organisation physique et matérielle le secret de la supériorité mentale n'appartient pas à la science mais à la métaphysique. » — Nous craignons seulement qu'aux yeux de M. Lesbre, comme aux yeux des positivistes, la métaphysique ne soit qu'une œuvre d'imagination et de fantaisie.

Il n'en est pas moins vrai qu'il faut demander la démonstration de la spiritualité de l'âme à la psychologie rationnelle, à celle qui s'appuie sur la raison et sur les données de la conscience intellectuelle, et non pas à l'histoire naturelle, ni même à la psychologie purement expérimentale, si tant est qu'elle mérite le nom de psychologie. A proprement parler, on ne démontre pas *géométriquement, mathématiquement, scientifiquement,* au sens étroit de ces mots, l'existence de l'âme spirituelle, les attributs divins ni les autres vérités de ce genre; mais on les démontre *métaphysiquement.* A chaque science son domaine, ses procédés et son genre d'abstraction. Il importe d'allier les sciences et non de les confondre. Ce que nous demandons aux sciences naturelles en particulier, ce n'est point de démontrer ce qui n'est pas de leur ressort, mais de s'abstenir de prononcer sur les vérités qui leur échappent, de ne pas prétendre limiter tout le savoir humain aux objets sensibles qui les absorbent. Il n'est pas permis de détourner son esprit des sciences supérieures, métaphysiques et morales, pour l'enfermer dans des préjugés absurdes, prétendus scientifiques. La vraie métaphysique, de même que la religion, s'accom-

modera toujours des conclusions certaines de la science, dont elle complétera, en les fortifiant, tous les meilleurs enseignements.

M. Lesbre nous paraît manquer à cette méthode, à cette juste réserve scientifique, en insistant sur « l'unité de composition et de développement de l'homme et des animaux » pour persuader qu'il y a entre eux une parenté généalogique. La nature s'imite toujours elle-même; mais il n'est pas nécessaire, pour expliquer cette unité de composition et de développement, dans le règne animal (1), de recourir à une sorte de monisme ou d'évolutionnisme absurde, qui nie les essences ou les confond dans une seule réalité fondamentale. L'admirable et constante unité qui réunit étroitement toutes les espèces vivantes, tous les genres, tous les embranchements en un même règne, les analogies que l'on découvre partout depuis l'homme jusqu'au plus humble des êtres vivants, attestent seulement l'unité du plan divin et de la pensée créatrice, l'harmonie du monde et la sagesse de son Auteur. Quant à la parenté généalogique des êtres vivants, on ne peut l'affirmer là où l'expérience ne la montre point; et on ne peut la supposer là où les natures sont incontestablement diverses, comme il arrive pour l'animal et l'homme.

M. Lesbre convient d'ailleurs de bonne grâce qu'entre l'homme et les anthropoïdes il y a des différences notables. Elles se réduisent à deux principales : 1° le développement énorme de l'encéphale; 2° l'attitude verticale. Le cerveau humain est deux fois plus volumineux que les cerveaux des

(1) Cette unité de composition est d'ailleurs limitée et même problématique, puisque des savants comme Cuvier l'ont niée. Quant à l'unité de développement elle est plus apparente que réelle, d'après le témoignage des transformistes eux-mêmes : « Sans doute, il y a dans certaines limites une correspondance positive entre les phases des divers organismes; mais il y a aussi des différences réelles jusque dans les ovules (Costes), et aussitôt que l'embryon commence à montrer quelques traits caractéristiques, ceux-ci présentent des particularités telles que le type peut se distinguer (Agassiz); jamais l'embryon d'un vertébré ne ressemble réellement à un radiaire, à un insecte, à un mollusque, à un ver; à aucun moment il n'y a identité... (Voir M. Duilhé de Saint-Projet, *Apologie scientif.*, 3e éd. p. 308.)

anthropoïdes et, grâce à de nombreuses circonvolutions qui le distinguent encore, il offre dix fois plus de surface. Quant à la station verticale, elle entraîne dans le squelette et dans le système musculaire, sans parler de chaque organe en particulier, une foule de modifications qui peuvent suffire à faire regarder l'homme comme une espèce animale parfaitement distincte. Mais, encore une fois, les conclusions de la science nous paraissent secondaires en ces matières. Peu nous importe que les savants comptent l'homme parmi les *archencéphales*, ou les *bimanes*, ou les *primates*. Plus l'homme sera trouvé semblable aux animaux par la partie sensible et matérielle de sa personne, plus la supériorité absolue qu'il tient de sa raison et de son âme spirituelle sera manifeste. Il est certain que, tout en comptant parmi les espèces animales, l'homme forme un genre ou plutôt un règne à part, le *règne humain*. On peut définir, l'homme, à le considérer de bas en haut « un animal raisonnable », et c'est la définition d'Aristote. Mais on peut le définir aussi, à le considérer du sommet à la base, une âme spirituelle qui informe un corps sensible. Si l'homme considéré dans sa nature sensible nous apparaît comme une espèce d'animal, il nous apparaît, si nous le considérons dans sa nature intellectuelle, comme une espèce d'esprit. Et telle est bien, en effet, sa nature, composée d'esprit et de matière, de raison et de sensibilité. De là ses hautes destinées.

Nous regrettons que M. Lesbre ait réédité une triste parole de Hæckel. Après avoir assuré que la science expérimentale n'a pas encore trouvé l'anthropopithèque ou le pithécanthrope, qui doit relier comme un chaînon l'homme au singe, il poursuit : « Je ne doute pas, pour mon compte, qu'un jour viendra où les paléontologistes combleront cette lacune de l'échelle zoologique. Quand ce jour sera venu et que notre origine animale sera définitivement prouvée, il n'y aura pas lieu d'en rougir, mais plutôt d'en être fier. Ne vaut-il pas mieux, en définitive, être des singes extrêmement perfectionnés et indéfiniment perfectibles que des anges déchus et dégradés ? » — Il est faux, à parler stricte-

ment, que nous soyons des anges déchus et dégradés; mais nous sommes des hommes déchus, qui devons nous relever à l'égal des anges, malgré les infirmités ou les exigences de la vie présente. Déjà cette vie est véritablement grande à beaucoup d'égards; et ce n'est pas coopérer au progrès de l'humanité, de la morale et de la civilisation que de paraître nier ce qu'il y a de céleste dans nos origines et par conséquent aussi dans nos destinées.

Enfin, après tout ce qui précède, nous ne saurions souscrire à la définition étroite que M. Lesbre donne de l'anthropologie, dans laquelle il ne voit que l'*histoire naturelle de l'homme*. Outre cette histoire, l'anthropologie, qui est une science complexe, comprend la *psychologie* tout entière, la science de l'homme en tant qu'homme, avec sa raison, ses aspirations morales et religieuses. L'anthropologie devient ainsi une partie de la philosophie et elle intéresse la religion. C'est à ces sciences supérieures et si décisives par leur influence sur les mœurs et les destinées sociales, qu'elle devrait rapporter toutes ses recherches et emprunter, à son tour, d'indispensables lumières.

II. L'ÉCONOMIE DE L'EFFORT (1)

C'est le titre sous lequel M. Yves Guyot présente en dix chapitres, leçons ou conférences (2), tout un précis d'économie politique. *L'économie de l'effort* résume, en effet, de

(1) In-12, 320 p. Paris 1896. Colin.

(2) Elles ont été faites au Collège libre des sciences sociales (déc. 1895 — mars 1896), fondé par M. de Chambrun. M. Yves Guyot fait remarquer que le socialiste Gustave Rouanet et l'anarchiste Bernard Lazare n'ont pu donner qu'une première leçon. Mais il se tait sur la chaire de sociologie catholique, qui a été occupée avec succès.

quelque manière toute l'évolution économique de l'humanité, puisque l'homme n'a cessé de s'appliquer et de réussir de mieux en mieux à obtenir le plus d'effet utile avec le moins d'effort dépensé : il n'a donc cessé d'économiser ses forces, tout en multipliant les objets de ses désirs et les fruits de ses labeurs.

Néanmoins, on peut voir déjà que le progrès dans l'économie de l'effort n'a pas toujours mesuré le progrès de la richesse, et encore moins celui de la civilisation. Car la richesse résulte surtout des vrais biens. Or l'homme peut se consumer à en poursuivre et à s'en créer de faux, biens de fantaisie ou d'orgueil, qui, pour satisfaire à des désirs très ardents et efficaces n'élèvent pas pour cela d'autant le niveau de l'humanité.

Et nous saisissons ainsi déjà le point faible, le vice incurable de cette économie ultra-libérale qui s'obstine à considérer la richesse indépendamment de la moralité, et spécule sur l'*utile* sans tenir aucun compte de l'*honnête*.

M. Yves Guyot n'est que trop connu comme l'un des coryphées de la libre pensée : il est aussi l'un des tenants les plus redoutables de l'économie politique antichrétienne. Nous disons redoutable ; car ses travaux décèlent d'ailleurs un esprit pénétrant, plein de ressources et bien au courant des faits économiques.

L'erreur capitale que nous lui reprochons d'abord, celle qui déteint sur tout ce volume et en fausse plus ou moins toutes les conclusions, c'est d'avoir affranchi l'économie politique de toute morale. Voici, en effet, ses audacieuses déclarations : « La science économique, dit-il, doit être considérée comme amorale (p. 20)... Elle constate tout simplement que tout désir, bon ou mauvais, au point de vue moral, peu importe, constitue un besoin (p. 21)... Elle est laïque, pourrait-on dire, par essence, comme la physique ou la chimie, en ce sens que les préoccupations théologiques ou métaphysiques doivent être écartées complètement de ses conceptions (p. 22)... Pour moi, je crois qu'il importe à nous tous d'étudier avec soin, avec la plus grande probité scientifique, les problèmes économiques qui

se posent devant nous, de les considérer de la même manière que nous pouvons considérer tel phénomène qui se passe dans un laboratoire » (p. 280).

N'étant retenu d'ailleurs par aucun dogme religieux ou métaphysique, il n'est pas étonnant que M. Yves Guyot accorde cette erreur avec d'autres non moins graves. C'est ainsi qu'il définit la société civile comme une simple société commerciale : « La nation ainsi composée, dit-il, est une société à responsabilité limitée, exactement comme les sociétés anonymes et comme les sociétés en commandite » (p. 294). Avec les darwinistes, il suppose que l'humanité est sortie de hordes primitives (p. 34); la notion de l'échange pacifique aurait fait place à la notion de l'échange par violence (p. 37). Avec le socialiste Lafargue, dont il est d'ailleurs l'adversaire le plus ardent, il pense que la société a débuté par le communisme et qu'elle évolue vers l'individualisme, alors que le progrès, avec la perfection, n'est dans aucun de cet extrêmes.

Son libéralisme économique est donc des plus intransigeants. Selon lui, la civilisation tout entière est fondée sur l'échange, et c'est à la rendre toujours plus libre que les amis du progrès devraient s'appliquer. Il est l'ennemi de tout protectionnisme, même le plus modéré, comme aussi du bimétallisme, et chaud partisan du monométallismc-or : il regarderait comme un désastre le retour à la libre frappe de l'argent, suspendue en France dès 1873 et réclamée par exemple par M. Chabry (1). Bien plus, il va

(1) A ce sujet, on lira avec intérêt la lettre, confidentielle d'abord, de M. A.-J. Wilson, directeur de l'*Investor's Review :* « Je lui demandai, dit M. Yves Guyot, de m'écrire une lettre confidentielle, dans laquelle il me dirait très exactement quelle était la situation du bimétallisme en Angleterre. Il me répondit aussitôt par une lettre très détaillée : « La question est bien simple : nous sommes les plus grands créanciers du monde, et si nous adoptions actuellement la frappe illimitée de l'argent, nous jetterions cinquante ou soixante pour cent de nos créances dans l'Océan. Nous n'avons pas la moindre tentation de faire cette opération, et jamais aucun homme d'Etat anglais n'osera essayer de la faire » (p. 106). — Cette lettre prouve bien, en effet, que les bimétallistes français se trompent quand ils espèrent amener le gouvernement anglais à leur sentiment; mais rien de plus.

jusqu'à préconiser la mobilisation des terres (régime de l'acte Torrens); il voudrait abolir ainsi la distinction entre la propriété mobilière et l'immobilière, c'est-à-dire que toute propriété serait représentée par un ou plusieurs titres nominatifs ou même au porteur, que l'on pourrait acquérir, transmettre, endosser comme tous les autres papiers de crédit (p. 73, 288, 291). Et il se fait gloire d'avoir tenté comme ministre l'introduction en France de ce régime pestilentiel de propriété, qui achèverait d'arracher les individus et les familles au sol national pour les livrer à la spéculation. « Toute institution, dit-il, qui a pour but d'empêcher la mobilisation de la propriété est une institution rétrograde (p. 288). » On ne peut méconnaître davantage les conditions morales et nationales de tout véritable progrès économique. Mais on ne s'étonne pas ensuite qu'il loue la Révolution d'avoir aboli purement et simplement les corporations; qu'il s'oppose à toute réglementation du travail, même celui des femmes; qu'il soit l'adversaire des propriétés collectives et en particulier des biens communaux, etc. Certains abus lui ferment les yeux sur la justice des mesures les plus indispensables. Les cités commerciales de l'antiquité : Tyr, Carthage, Athènes ont toute son admiration, alors qu'il se montre sévère pour les Romains. Ce qui a fait la vraie grandeur d'Athènes et la force incomparable de Rome lui échappe complètement. On a très bien montré (M. Lemire par exemple) que Rome l'avait emporté sur Carthage par son régime de propriété et l'attachement des familles au foyer et au sol national.

M. Yves Guyot repousse l'idée d'une économie nationale, alors cependant que l'économie doit être soumise à la politique et emprunter certains caractères aux mœurs, au temps, aux nécessités nationales. Assurément, par exemple, la législation économique qui peut convenir à l'Angleterre ne conviendrait pas à la France.

Relevons aussi une grosse erreur de statistique, souvent commise par nos sociologues. Il n'évalue la propriété bâtie, en France, qu'à 43 milliards et demi (p. 165), alors qu'elle est au moins du double. Il constate lui-même que

le revenu de la propriété bâtie en Angleterre, ou plutôt dans le *Royaume-Uni*, s'est élevé en 1894 à 149.726.000 livres anglaises, ce qui représenterait, à cinq pour cent, un capital de 75 miliards de francs et, à trois et demi, un capital de plus de 100 milliards. Or, la propriété bâtie en France ne paraît pas devoir être inférieure.

Il nous plairait de signaler certaines réfutations justes, par exemple celle de la prétendue loi de Malthus. Mais il est rare que, même en combattant les erreurs socialistes ou autres, M. Yves Guyot ne tombe pas lui-même dans de graves exagérations. Si le progrès économique est tel qu'il le prétend, si les salaires se sont tant élevés, et si le machinisme ne fait guère que coopérer à cette élévation, comment se fait-il que la *misère imméritée* dont parle l'*Encyclique sur la condition des ouvriers* soit fréquente. Toujours, M. Yves Guyot refuse de recourir à la morale et à des considérations supérieures sans lesquelles les calculs de l'économie politique ne sont qu'une duperie perpétuelle, un *instrumentum regni* au profit de la ploutocratie et de la banque cosmopolite.

Constatons aussi quelques aveux dont malheureusement M. Yves Guyot ne tire pas les justes conséquences : En Egypte, dit-il, « le sol est une véritable création du gouvernement » (p. 59). Il devrait en conclure que la prospérité économique dépend souvent, et pour une part décisive, du gouvernement et des lois purement humaines. C'est la condamnation du « laissez faire ».

M. Yves Guyot avoue aussi que l'évolution n'est pas fatale : il y a des régressions; il dit même que l'humanité est plus susceptible de régression que de progrès. Mais pourquoi cela, si ce n'est que l'homme est libre? Et puis comment se fait-il que l'humanité, malgré des décadences particulières, n'ait cessé de progresser en définitive, si ce n'est qu'elle a été maintenue et poussée dans la voie de la civilisation par des causes morales, parmi lesquelles les causes religieuses tiennent le premier rang? Assurément, ce n'est pas le seul désir de se satisfaire *avec le moindre effort possible* qui explique le monde ancien et le monde

moderne. C'est pourtant là que semble aboutir l'étrange philosophie sociale de M. Yves Guyot.

Nous touchons de nouveau ici au vice radical de cette économie politique sans morale et sans religion. Elle est sans premier principe et sans dernière fin, par conséquent sans idéal. Car il ne suffit pas de nous dire que l'homme évolue du communisme à l'individualisme et que le progrès est tout entier dans la facilité de l'échange. Cet individualisme à outrance et cette mobilisation extrême de toutes les valeurs aboutiront forcément au triomphe des plus habiles ou des moins scrupuleux et à l'écrasement des autres, c'est-à-dire à un malheur social. Et puis, qui vous assure que l'individualisme ne ramènera pas le communisme, et que l'humanité, telle que vous la rêvez, n'oscillera pas perpétuellement entre ces deux extrêmes, comme le fiévreux qui, tour à tour, grelotte de froid et suffoque de chaleur ? Toute votre erreur vient de ce que vous faites de la richesse une fin absolue, alors qu'elle ne peut être qu'un moyen d'être vraiment heureux et par conséquent de pratiquer la vertu; elle ne peut pas être à elle-même sa fin, car l'utile ne se confondra jamais avec l'honnête, ni le plaisir avec le devoir.

Elie Blanc.





REVUE HISTORIQUE

I. Général marquis de Maleyssie, *Mémoires d'un officier aux gardes françaises*, 1789-1793, publiés par M. G. Roberti ; in-8°, avec portrait, xxv-395 pp.; Paris, Plon, 1897.

II. Marin-Jacques-Narcisse Boutillier de Saint-André, *Une Famille vendéenne pendant la grande guerre*, 1793-1796, (*Mémoires d'un père à ses enfants*), avec introduction de M. l'abbé Bossard, docteur ès-lettres; in-8°, de xxiv-375 pp. ; Paris, Plon, 1896.

III. Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon Ier* (an VIII-1815), deuxième édition, 2 vol. in-8, de xxv-388 pp. et xxvii-426 pp.; Paris, Plon, 1897.

IV. *Le Registre de l'île d'Elbe, lettres et ordres inédits de* Napoléon Ier, 28 mai 1814-22 février 1815, publiés par L. G. Pélissier ; in-18, de xxvi-310 pp. ; Paris, Fontemoing, 1897.

V. Comte Murat, *Murat lieutenant de l'empereur en Espagne*, 1808, d'après sa correspondance inédite et des documents originaux ; in-8°, de xi-478 pp. ; Paris, Plon, 1897.

I. — Il y a bien des raisons pour qu'on accorde aux *Mémoires d'un officier aux gardes françaises*, par M. de Maleyssie, une place de choix dans une revue historique.

Ce n'est pas sans doute que le n° 475 des *Manoscritti vari* de la Bibliothèque du roi à Turin, exploré récemment par le professeur Roberti, mérite tout à fait l'épithète alléchante dont une main inconnue l'a enrichi : manuscrit *précieux* et *unique*. Précieux, assurément. Unique, non pas. Les documents pullulent qui rapportent les préludes de la Révolution, le 14 juillet, les journées des 5 et 6 octobre, l'affaire de Varennes, le séjour des émigrés à Coblentz. Et ce serait un maigre butin, après tout, de ne trouver à recueillir dans un volume presque copieux, tel que celui

de Maleyssie, que de rares et minces détails un peu mieux élucidés, comme celui qui fixe la charge de Lambesc dans les Tuileries *avant* le conflit entre les gardes françaises et le Royal-Allemand ; — ou quelques anecdotes suggestives : par exemple, au milieu des événements du 14 juillet, la comparution de Maleyssie devant le tribunal du district, séant dans l'église de saint Philippe du Roule, et l'aide inespérée qu'il reçoit du président, après lui avoir fait un « signe de franc-maçon » ; — ou, plus tard, après la mission royaliste de Maleyssie dans le Midi, sa conversation avec Calonne, à Coblentz, pour obtenir de lui un secours d'argent au profit des villes et provinces soulevées. Calonne hésite, recule, biaise, marchande, puis finit par promettre, sauf à ne pas tenir ensuite. Maleyssie est désolé, ce qui ne l'empêche pas de trouver du *génie* à Calonne : « J'ai toujours trouvé (en lui) l'homme d'esprit, de *génie même*, mais jamais l'homme d'Etat. » Et si ce premier jugement étonne, en voici un autre qui l'explique avec assez d'exactitude : « J'ai trouvé un homme qui, par la trop grande multiplicité des moyens qu'il voulait employer, embarrassait lui-même sa machine et en retardait la marche, parce qu'il tentait à la fois mille opérations contradictoires. »

De telles remarques où se révèle une fine psychologie soulagent un peu du style compassé et déclamatoire adopté d'ordinaire par Maleyssie. Elles méritent, à elles seules, un peu d'attention de la part de ceux qui recherchent, dans l'histoire, quelque chose de plus que les faits, et s'intéressent par-dessus tout à ce qui s'y mêle d' « humanité ». — Maleyssie a ainsi, sur la chute du régime et les personnages qui la précipitent par leur insouciance, leur timidité, leur incapacité, leur aveuglement, des pages très fortes et extrêmement curieuses (cf. les appréciations sur le duc du Châtelet, sur le duc d'Orléans, sur le maréchal de Broglie, sur Bouillé, etc.). Son témoignage, comme l'a très bien noté M. Roberti dans l'*Introduction*, est celui « d'un soldat vaincu, désireux de répartir, comme il convient, les responsabilités de la défaite, sans néanmoins désespérer de la fortune... » — Et c'est ce qui fait la haute valeur de son

travail, écrit au lendemain des événements, avec « une mémoire toute fraîche et une imagination saisie par ce qu'il a vu ».

Voilà pourquoi il est fort à regretter que les *Mémoires* s'arrêtent au 24 octobre 1792, au moment où Maleyssie vient de porter au quartier général des princes, à Vouziers, l'ordre de retraite, conséquence de la bataille de Valmy. A ses yeux, cette armée qui recule en désordre et dont on pille aux trois quarts l'encombrant bagage, c'est *l'armée de Darius*. Elle en a, en effet, les folles illusions. Maleyssie, serviteur fidèle et clairvoyant, ne peut se le dissimuler, et rien ne fait honneur à sa perspicacité comme les pages qu'il a écrites sur les débuts militaires de l'émigration. « Il faut être juste, avoue-t-il quelque part. Comment les peuples pouvaient-ils nous désirer ? » — Sur l'existence qu'on mène à Coblentz, il a des paroles non moins sévères; et ce ne sont encore que les premiers jours ! Si Maleyssie avait pu continuer ses *Mémoires* quelques années encore, suivre les émigrés à travers l'Allemagne, à Hambourg, par exemple, qu'aurait-il dit de la vie de plaisirs et d'oubli des années 1794-1796 qu'un livre publié à l'étranger (1) nous révélait naguère ? Un grand nombre d'émigrés ne connaissaient d'autre occupation que de chercher à s'étourdir, à tuer le temps ; et comme ils avaient à eux café, manège, salon d'Apollon pour les bals, théâtre spécial où ils se mêlaient volontiers à la troupe, plusieurs s'imaginaient vivre à une « époque flatteuse » — comme le déclara un jour, en leur nom, l'acteur chargé de haranguer le public hambourgeois.

Cette incurable frivolité d'une société à son déclin, Maleyssie la poursuit sous toutes ses formes et dans tous les milieux, en d'âpres invectives d'une rhétorique naïve, mais sincère et poignante. Dès le début du livre, on voit combien il lui déplaît de constater le mal chez ceux qu'il voit de plus près, chez les officiers du régiment des gardes fran-

(1) Cf. *Beitræge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg*, I, das franzœsische Theater, de H. Harkensee, Hambourg, 1896.

çaises, le premier corps de l'armée — sur lequel la royauté pouvait fonder ses meilleures espérances de salut, car elle l'avait toujours comblé de ses faveurs. Maleyssie aimait son régiment à cause de ce glorieux passé d'honneur et de fidélité qui lui avait valu sa réputation à la cour et dans le pays. Lui-même s'y retrouvait en famille, puisque son père y avait servi longtemps, comme tous les siens. Aussi dut-il lui être particulièrement pénible de ne pouvoir maintenir ses soldats dans le devoir et de les sentir passer à la Révolution. Mieux que personne, il savait les causes de ce changement rapide que ses efforts trop isolés n'avaient pu arrêter : les maladresses du duc du Châtelet qui avait succédé en 1788 au duc de Biron, comme colonel des gardes françaises ; l'impuissance des chefs subalternes à conserver la discipline, depuis longtemps compromise par leur ignorance et leur légèreté. On savait déjà par Barras le malaise général, le mécontentement et l'humiliation de l'armée ; Maleyssie apporte à son témoignage une confirmation nouvelle, d'autant plus intéressante qu'elle ressemble dans sa bouche à une sorte d'aveu mêlé de tristesse et du reste environné de toutes sortes de réserves (p. 34-33). C'est pourquoi ses Mémoires, notamment les deux premiers chapitres, fourniront une contribution importante à l'histoire encore bien incomplète et peu connue de la Révolution dans l'armée.

II. — *Les Mémoires d'un père à ses enfants* où nous est contée l'histoire d'*une famille vendéenne pendant la grande guerre*, ont été rédigés, en somme, assez longtemps après les événements. Ce qui fait leur prix, c'est que l'auteur travaillait sur les souvenirs encore vivants de sa tragique enfance et sur les récits de son propre père qui connut de très près les acteurs principaux de la grande guerre. Homme d'une parfaite modération et de peu d'enthousiasme, Marin-Jacques Boutillier de Saint-André, malgré ses secrètes sympathies pour la cause vendéenne, ne voulut point accepter un rôle militant dans les soulèvements qui se produisirent : appelé par la confiance de d'Elbée à se

faire l'historiographe du parti, il se contenta de ce rôle modeste et d'ailleurs très conforme à ses goûts. Il vit souvent les chefs de la Vendée, d'Elbée, Cathelineau, reçut d'eux tous les renseignements nécessaires, prit même quelques notes sous leur dictée et se mit au travail. Déjà son manuscrit était fort avancé, au mois d'octobre 1793, quand survint l'incendie de sa maison qui dévora l'œuvre commencée et les documents sur lesquels elle s'appuyait. Boutillier de Saint-André n'eut pas le temps de refaire ses *Mémoires ;* il fut guillotiné à Nantes, en 1794.

Mais l'aîné de ses enfants, âgé de douze à treize ans, avait souvent reçu les confidences de son père. En même temps qu'il lui servait de copiste, sa mémoire s'imprégnait de ses récits, de ses appréciations sur les hommes et sur les choses. Ce sont ces récits et ces appréciations, mêlés aux aventures de toute la famille, que la piété filiale de Marin-Jacques-Narcisse nous a transmis. Dans cette histoire de la Vendée, vue au travers d'une âme d'enfant, nous entendons pour ainsi dire la parole des d'Elbée, des Cathelineau, des Bonchamps, nous retrouvons l'écho des jugements de l'historien qu'ils s'étaient choisi.

Mais le souvenir n'aurait-il point ici déformé la réalité? — S'il est prudent de se le demander, il n'est que juste de répondre que tous les témoignages sont bons à écouter. Un enfant dont la précoce intelligence a été développée par les leçons du malheur, doit avoir sa manière, à lui, de saisir les choses et de les retenir : une scène d'horreur le frappe plus qu'un autre; sa sensibilité, fortement atteinte une première fois, demeure longtemps sous l'impression des moindres détails, dont le rappel suffit à la faire vibrer de nouveau ; et si cette vision émouvante des événements doit être soumise à la critique, s'ensuit-il qu'elle soit à négliger? D'ailleurs, il n'y a pas à craindre ici les illusions de cette optique spéciale qui, chez les enfants, grossit toutes choses : Boutillier de Saint-André a écrit les *Mémoires d'un père* à un âge où la raison peut exercer le contrôle de ses souvenirs. Puis ces souvenirs s'accordent avec tous les documents et tous les écrits contemporains.

Enfin l'auteur a recueilli, dans l'héritage de famille, les belles qualités de sang-froid, d'impartialité, de justice attentive et sereine qui valurent peut-être à son père d'être choisi pour écrire l'histoire de la grande guerre. Vingt-deux membres de la famille Boutillier périrent pendant la Révolution ; nulle part ce souvenir qui a dû hanter l'esprit de l'écrivain, ne lui a ôté le désir de rendre justice aux bleus et à leurs chefs, quand il arrive qu'ils l'ont mérité ; nulle part non plus il n'a caché les désordres de la Vendée insurrectionnelle, lorsqu'il a eu à les raconter. L'érudit éditeur des Mémoires, M. l'abbé Bossard, a eu raison de le déclarer : « il s'émeut aussi facilement du sort des patriotes que de celui des royalistes, et l'on se demande parfois de quel parti il est. »

De quel parti il est ? A-t-il donc le choix, étant ce qu'il est, ayant vu ce qu'il a vu ? Il n'y a pas à s'y méprendre : si Boutillier de Saint-André blâme les massacres commis par les soldats de Marigny et de Stofflet et ne reconnaît plus en eux les généreux soldats de d'Elbée et de Cathelineau, c'est que son cœur de Vendéen saigne de les voir tomber aussi bas que leurs persécuteurs des colonnes infernales. Si, d'autre part, il vante la vaillante garnison de Mortagne et les officiers qui la commandent, braves gens, quoique sans-culottes, c'est pour avoir le droit de flétrir Turreau, Cordelier, Grignon, Moulin, Huchet, — Huchet surtout qui prend, le soir, comme domestique, l'enfant d'un Vendéen qu'il a fait fusiller, le matin même, sous les yeux de son fils. Boutillier s'attache à la peinture de ce monstre qu'on réhabiliterait en vain. Celui-là, il l'a approché, et nul ne récuserait son témoignage. Il l'a entendu se répandre en menaces contre son aïeule, et — l'aïeule ayant demandé : « Quel mal vous avons-nous fait ? » — répliquer aussitôt : « Mais vous avez l'air d'une religieuse avec vos vêtements noirs et vos mains jointes ! » — « Quelle religieuse, avait repris l'aïeule, quelle religieuse qui a eu douze enfants ! » Propos imprudent que la vieille dame veut vite faire oublier dans la crainte qu'on ne lui demande où sont ses enfants : « Vous êtes blessé, dit-elle au général, il fau-

rait vous tirer du sang. » — « Qu'entendez-vous par me tirer du sang ? Apprenez que c'est moi qui en tire aux autres. Je suis boucher... boucher de chair humaine. » Et l'énergumène ln prouve aussitôt en donnant l'ordre de mettre à mort deux paysans qu'on lui amène : mais défense de les fusiller. « Lardez-les, dit-il, sabrez-les, taillez-les à coups de baïonnette. » On fait comme il ordonne. — Boutillier voit tout, entend tout...

Pour se reposer de ces scènes de carnage, il faut revenir aux morceaux non moins importants des Mémoires où l'auteur fait le portrait des chefs de la Vendée. Il donne une place de choix à d'Elbée dont il trace une image fort différente de celle qu'on est habitué de voir partout, sur la foi de Mme de la Rochejaquelein. « M. d'Elbée, dans la maturité de l'âge, joignait un grand courage, à de grands sentiments de religion et d'humanité ; plein de confiance en Dieu, attendant tout de la Providence, on l'accusait d'être trop peu prévoyant ; on l'appelait pour cela *le général la Prudence.* » Boutillier relève ici un surnom dont on s'était servi pour railler la prétendue imprévoyance du général dans les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein. Il ne peut supporter davantage qu'on accuse d'intrigue et d'ambition celui qui, après la mort de Cathelineau, « fut élu généralissime, sans avoir brigué cette place éminente ». Et il rapporte de d'Elbée des traits si beaux, si héroïques, et qui supposent de si nobles sentiments, qu'on finit bien par être de son avis.

Après cette publication, on sera obligé de lire avec plus de précautions les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein, qui n'en demeureront pas moins pour plusieurs « l'Evangile vendéen ». Tout ce qui peut grandir la Vendée angevine y est habilement atténué : le rôle de la Vendée poitevine devient principal ; Bonchamps et d'Elbée « homme de paille », s'effacent pour laisser monter au premier plan Lescure, la Rochejaquelein, Donnissan : et comme le livre est remarquable par l'art de la composition, par la vigueur, l'entrain et la simplicité du style, il a contribué à répandre la légende — une légende maintenant immortelle — au détriment de la vérité historique toute pure.

Mais peu à peu cette vérité apparaît; elle remet les hommes à la place qu'ils méritent, et cette place est encore très belle, même pour les chefs poitevins. Quant aux événements, elle en donne une appréciation plus équitable, mais peut-être aussi plus compliquée. Et c'est pourquoi l'on peut dire que l'histoire de la Vendée commence seulement à se faire (1).

III et IV. Deux groupes de documents « napoléoniens » de première importance viennent d'être édités par MM. Léon Lecestre et L. G. Pélissier.

Les deux commissions qui se sont occupées, en 1854 et en 1864, de la publication de la correspondance de Napoléon Ier, ont négligé ou omis un grand nombre de lettres gênantes. La commission de 1854 avait constaté l'existence de 64.000 pièces dont 12.000 seulement ont été données au public, de 1864 à 1869. S'il est vrai que, de ces 64.000 pièces, il faut retrancher environ 30.000 expéditions ou copies des minutes originales, il n'en reste pas moins démontré que 10.000 lettres environ ont été mises de côté ou détruites. Les deux commissions ont allégué qu'on avait négligé de parti pris les lettres inutiles ou faisant double emploi, les lettres ayant trait à de simples affaires de famille, celles enfin qui devaient trouver place dans les *Œuvres* complètes de Napoléon.

La vérité est un peu différente, s'il faut en croire M. Léon Lecestre, l'éditeur des *Lettres inédites de Napoléon* (dont on a dû faire au bout de peu de jours un second tirage).

(1) En dehors des *Mémoires* (comme les *Souvenirs de la Csse de la Bouère*) qu'on continue de publier, il faut citer parmi les ouvrages où les documents abondent et qui ont contribué à introduire ces dernières années des lumières nouvelles sur l'histoire de la Vendée : Célestin Port, *la Vendée angevine, les origines, l'insurrection*. 2 vol., Paris, 1888; de Gourcuff, *d'Elbée libéral, son rôle politique en Anjou*, 1892, et divers articles de revues; Chassin, *Préparation à la guerre de Vendée*, 3 vol., *la Vendée patriote*, 4 vol., et, tout récemment, *les Pacifications de l'Ouest*, Paris, 1896; Baguenier-Désormeaux, *Mémoires et documents concernant les guerres de Vendée* Angers, 1896; de la Boutelière, *le Chevalier de Sapinaud*, etc.

D'après lui, on aurait élagué aussi « beaucoup de lettres relatives à la lutte contre le Pape, aux affaires étrangères, au régime de la presse, à la police »; et, dans les lettres publiées, il y aurait eu beaucoup de phrases tronquées, ou supprimées, ou arrangées. Les deux volumes de M. Lecestre sont destinés à remplir — autant que possible — ces lacunes, au moins pour ce qui n'a pas disparu.

Indiquons par quelques exemples l'intérêt de ces lettres, où Napoléon apparaît le plus souvent sous un assez mauvais jour. Nous laissons à dessein ce qui a trait aux querelles de famille, même quand elles touchent à la politique, comme l'arrestation et la déchéance projetée de Louis, ou l'exil de Lucien, après sa radiation de la liste des sénateurs. Voici en quels termes Napoléon enjoint au ministre des postes de surveiller les lettres de Pie VII : « Donnez l'ordre que toutes les lettres écrites par le Pape ou par les personnes de sa maison prennent le chemin de Paris. » A Savary il recommande « d'être très sûr du directeur de la poste de Savone. Si l'on n'en était pas sûr, on pourrait le changer. » Au prince Borghèse, il écrit : « Assurez-vous... que le Pape n'a aucune correspondance secrète et n'a de commerce qu'avec le préfet. » Ces citations sont bien éloquentes ; il serait aisé de les multiplier. On y verrait, presque à chaque page, la brutalité et la violence du despote, et cela n'ajoute guère, il faut en convenir, à ce qu'on savait déjà de Napoléon. On y verrait aussi l'invincible confiance en son étoile, l'obstination de la toute-puissance jusque dans le malheur et parmi les soucis les plus terribles : en mai 1814, il a appris qu'on parle à Paris de régence, d'adresse et de « mille intrigues aussi plates qu'absurdes ». Aussitôt il écrit au duc de Rovigo : « Tous ces gens-là ne savent point que je tranche le nœud gordien à la façon d'Alexandre. Qu'ils sachent bien que je suis aujourd'hui le même homme que j'étais à Wagram et à Austerlitz... »

Quelques lettres cependant lui feront honneur. En voici une où il ordonne des restitutions au profit des villes hanséatiques qui avaient remis plusieurs sommes d'argent à

des personnages qui les pressuraient. « J'approuve que pour solde de payement vous fassiez rendre par les particuliers ci-après, savoir : par le général Girard, 250.000 fr.; par le sieur Bourrienne, 670.000 francs; par le maréchal Brune, 785.000 fr.; par M. de Talleyrand, 680.000 fr.; etc. Vous ferez poursuivre ces individus en restitution et prendrez des inscriptions sur leurs biens... » — On n'usera de ménagements que pour Mortier : « Je ne veux pas, pour cette somme, perdre cet officier qui a conquis le Hanovre; mais il faut, du moins, qu'il se mette en règle. »

Le Registre de l'île d'Elbe ne saurait avoir une importance aussi capitale, et il est infiniment probable que si les éditeurs de la *Correspondance impériale* n'ont publié, au tome XXVII[e], que 114 lettres de Napoléon, datées de l'île d'Elbe, c'est parce qu'il leur était apparu qu'elles éclairaient peu l'histoire de l'Empereur. D'ailleurs le premier registre, écrit par M. Rathery sous la dictée de l'Empereur et déposé à la bibliothèque du Louvre, a été brûlé en 1871. Mais M. Cornet-Peyrusse, gendre du trésorier de Napoléon à l'île d'Elbe, en avait dressé une copie que M. Pélissier a retrouvée à la bibliothèque de Carcassonne, et qu'il a, en somme, fort bien fait de publier, car elle ne laisse pas de jeter quelques clartés nouvelles sur la physionomie du « souverain » de l'île d'Elbe, — égoïste et formaliste jusqu'au ridicule, économe jusqu'à l'avarice, mais grand encore par sa prodigieuse activité. Depuis qu'il n'a plus à traiter avec l'Europe, le gouvernement de son petit Etat l'occupe suffisamment. Autocrate et bureaucrate plus que jamais, il emploie maintenant son génie à résoudre de mesquines questions : et M. Pélissier ne peut s'empêcher de voir là le début de sa décadence intellectuelle.

V. — Murat avait fait de Michel-Laurent Agar, son camarade d'enfance, le ministre des finances du grand-duché de Berg; il l'avait ensuite nommé comte de Mosbourg et emmené à Naples, pour lui confier, là encore, le ministère des finances. Mosbourg, après la mort de Murat, était demeuré le conseiller de la comtesse de Lipona (l'ex-reine

de Naples) et avait recueilli une foule de documents sur son malheureux ami. Son fils les a légués au comte Murat, qui vient de les utiliser en y joignant ses recherches personnelles.

Mosbourg voulait justifier Murat de toutes les accusations portées contre lui durant les diverses phases de sa carrière. Le comte Murat se borne, dans son récent ouvrage, à éclaircir la part que son parent a prise aux événements de 1808. On se souvient de la lettre du 29 mars 1808, où l'Empereur accuse le grand-duc de lui avoir *tout gâté* en Espagne; ce document, inséré dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, a été accepté par un grand nombre d'historiens, notamment par Thiers; mais le comte Murat le rejette, et les raisons qu'il a de le faire sont exposées dans d'excellentes pages, où il démontre que « cette dissertation étudiée n'a pas l'allure du style nerveux, rapide, impératif de l'empereur » ; qu'elle a été composée dans le dessein de montrer que Napoléon ne voulait pas la guerre; que Murat — seul — l'avait rendue inévitable, qu'il était entré en Espagne, qu'il avait occupé Madrid sans l'aveu de l'Empereur dont la responsabilité est ainsi très atténuée.

Tel n'est pas l'avis du comte Murat. L'Empereur ne fut jamais homme à se laisser dominer par personne et le grand-duc de Berg l'eût appris à ses dépens si jamais il avait manifesté quelque idée de résistance. De fait, c'est Napoléon qui a ordonné l'occupation de Madrid, les mesures de rigueur contre l'Espagne, et préparé ainsi le soulèvement national. Quant à Murat, on peut lui reprocher son irrésolution, mais il a été un serviteur loyal. Sa position était difficile, dans l'ignorance où il vivait des résolutions de Napoléon. Quant à son dépit de ne pas être roi, il est fort vraisemblable, mais il ne l'a poussé à aucune mauvaise action : son honnêteté est indiscutable.

Ce n'est pas la seule chose qui ressorte de l'apologie du lieutenant de l'empereur en Espagne. Le comte Murat, à l'aide des papiers de famille qu'il a réunis, nous montre tout un côté assez ignoré de la physionomie du grand-duc de Berg, de l'ex-roi de Naples. Les débuts obscurs, les

tâtonnements à la recherche d'une carrière (Murat fut séminariste !), les premiers succès, les confidences faites à la famille sur les projets d'avenir, la rude ascension vers la fortune et les honneurs, cela avait-il été raconté jusqu'ici ? Je ne le crois pas. Nous connaissions depuis longtemps un Murat brillant, hardi jusqu'à la témérité ; tout naguère les *Mémoires* de Mme Potocka nous le découvraient un peu fat (1). Voici qu'à travers les documents nouveaux apportés par le comte Murat dans son *Introduction*, il se révèle très tendre, très doux et — si j'ose m'exprimer ainsi — légèrement « bucolique ». Quelque part, il remercie sa mère de lui avoir procuré le bonheur « en lui donnant de la sensibilité ». — Il a laissé, dans son pays, une fiancée dont il parle à la fin de chacune de ses lettres, jusqu'au jour où, de plus hautes perspectives venant à se dessiner, il n'en parle plus du tout. — « Hors des champs de bataille, la vue du sang le faisait frissonner. » Et il disait lui-même, s'il faut en croire M. de Mosbourg, que si un homme était mort devant lui sous ses coups, cette image ne cesserait de lui être présente. C'est bien quelque chose de savoir que Murat avait un bon cœur, et cela explique peut-être, dans sa carrière, plus d'un détail resté obscur.

(1) Cf. dans l'*Université Catholique*, du 15 mai, l'article sur les *Mémoires de la comtesse Potocka, ad finem.*

Claude Bouvier.





REVUE SCIENTIFIQUE

LES RAYONS RŒNTGEN

RADIOSCOPIE ET RADIOGRAPHIE. — LES APPAREILS ET LES RÉSULTATS. — PROGRÈS RÉCENTS ET APPLICATIONS NOUVELLES.

Bien peu de découvertes ont réalisé des progrès aussi rapides et reçu des applications aussi nombreuses et aussi variées que celle que fit, il y a à peine deux ans, le célèbre professeur de Würtzbourg. Tout le monde connaît l'histoire des rayons X, et tous les laboratoires de l'univers ont répété les curieuses expériences de Rœntgen. Je n'ai pas l'intention d'en faire un nouvel exposé ; je me bornerai à signaler quelques-uns des derniers progrès de la technique opératoire et quelques nouvelles applications du mystérieux agent, dont la nature est encore inconnue.

On se sert habituellement, pour produire les rayons X, du courant secondaire intermittent fourni par la bobine de Ruhmkorff, en lui faisant parcourir un tube de Crookes amené à un degré de vide convenable. Ces rayons jouissent de la propriété de traverser plus ou moins un grand nombre de substances, sous différentes épaisseurs, comme la lumière ordinaire traverse le cristal ; d'autres substances ne se laissent pas pénétrer et sont, comme l'on dit, *opaques* pour ces rayons, qui, eux-mêmes sont absolument invisi-

bles pour notre œil. Mais, si on les reçoit sur écran enduit d'une matière fluorescente, comme, par exemple, le platinocyanure de baryum, l'écran s'illumine; et si l'on interpose sur le trajet des rayons un corps qu'ils ne pénètrent pas, ce corps fait ombre sur l'écran, où il projette sa silhouette avec plus ou moins de netteté et une vigueur proportionnelle à son degré d'opacité. La projection de ces ombres sur un écran lumineux se nomme la *radioscopie.*

Les rayons X peuvent impressionner les plaques préparées pour la photographie ; en se servant d'une de ces plaques comme écran et en développant le cliché après une pose plus ou moins longue, on a l'image en blanc des objets interposés sur le parcours des rayons, avec des demi-teintes d'autant plus accusées que les diverses parties de l'objet sont plus perméables aux rayons de Rœntgen. Ce procédé a reçu le nom de *radiographie.* On peut, bien entendu, avec un cliché radiographique, obtenir des épreuves sur papier, comme avec un cliché photographique ordinaire.

On doit employer pour produire les rayons rœntgéniens, de puissantes bobines donnant des étincelles de huit à dix centimètres au moins. On construit couramment aujourd'hui des bobines fournissant des étincelles de trente à quarante centimètres. Les constructeurs se sont appliqués à perfectionner ces appareils pour les mieux approprier à ce nouvel usage. Lorsqu'il s'agit de radioscopie, les étincelles doivent se succéder assez rapidement pour fournir une illumination continue; il en faut 15 ou 18 par seconde. Jusqu'ici, les bobines à interrupteur à marteau étaient seules capables de donner ces intermittences rapides; les interrupteurs à mercure, bien meilleurs sous les autres rapports, ne fournissaient guère que quatre ou cinq étincelles par seconde, nombre suffisant pour la radiographie, mais non pour la radioscopie. D'autre part, les interrupteurs à marteau avaient le grave inconvénient de marcher très irrégulièrement avec les courants intenses nécessaires à la production des rayons X; le platine qui garnit les points de contact du marteau et de la bobine s'échauffait rapidement,

au point d'entrer en fusion et de souder le marteau au noyau de la bobine; il en résultait souvent un dommage pour la bobine et toujours un arrêt dans sa marche. Un constructeur de Paris, M. Radiguet, a heureusement modifié le mécanisme du marteau trembleur; il a présenté dernièrement à la Société française de physique (1) une bobine capable de fournir des étincelles de 35 à 38 centimètres et de marcher longtemps à une allure rapide, sans aucun collage; de plus, les mouvements sont très doux et ne produisent plus ce bruit continu et strident des anciennes machines, si pénible, surtout dans les cours où le professeur est obligé de parler pendant les expériences.

Le même constructeur a réalisé aussi de grands progrès dans la disposition de l'interrupteur à mercure. Mais c'est M. Ducretet qui paraît avoir le mieux réussi à donner à ces interrupteurs les qualités qu'on leur demandait, en faisant actionner la tige plongeante par un moteur électrique indépendant de la source qui fournit le courant à la bobine. Ses appareils peuvent donner 800 ou 900 intermittences par minute, sans aucune projection du métal; un rhéostat permet, en outre, de régler à volonté l'allure de la machine. Les bobines à interrupteurs à mercure fournissent les meilleurs résultats pour la production des images rœntgéniennes, mais elles ont l'inconvénient d'être difficilement transportables, lorsqu'il s'agit, par exemple, pour le médecin, de faire des expériences au domicile du malade.

Le prix toujours élevé de ces puissantes bobines leur fait souvent substituer, depuis quelque temps, des machines à électricité statique, comme celle de Wirmshurst, très heureusement modifiée, elle aussi, et que le praticien et l'amateur peuvent employer couramment avec succès, et à moins de frais que la bobine de Ruhmkorff. Celle-ci, du reste, n'est pas le dernier mot des transformateurs capables

(1) Voir, sur l'exposition annuelle de la Société française de physique tenue à Paris au mois d'avril dernier, une très intéresante notice de la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, n° du 20 juillet 1897, auquel j'ai emprunté les principaux documents de cet article.



de fournir des étincelles à haute tension, et, sans doute, un avenir prochain nous donnera des appareils à la fois plus puissants, plus simples et d'un prix plus abordable.

Les tubes de Crookes ont été aussi l'objet d'études nombreuses; les types récemment créés ne se comptent plus. Le degré de vide le plus favorable à la production des rayons X, la nature et l'épaisseur du verre de l'ampoule, sa forme et ses dimensions, la disposition des électrodes, la composition, la courbure, la place des miroirs métalliques qui reçoivent, dirigent, concentrent les rayons, ont tour à tour préoccupé les physiciens et les constructeurs. Les principaux perfectionnements ont consisté à obtenir la constance du vide dans le tube, et à concentrer les rayons actifs sur le plus petit espace possible, de manière à avoir un foyer constitué, pour ainsi dire, par un seul point, ce qui permet d'obtenir des images sans pénombre, à contours nets et beaucoup plus régulières. On a aujourd'hui des tubes à grandes électrodes, supportant des étincelles de 30 à 40 centimètres, où le foyer n'a pas plus de quelques millimètres de surface, et avec lesquels on obtient des radiographies d'une admirable délicatesse. On peut maintenant photographier en quelques minutes les parties les plus épaisses du corps humain; on a même radiographié le corps entier d'un enfant vivant, de 14 ans; le squelette complet apparaît avec une merveilleuse netteté. D'autres tubes, en sacrifiant un peu la netteté, permettent d'opérer avec une bien plus grande rapidité; on peut avoir en quelques secondes ou en quelques fractions de seconde la reproduction d'une main, d'un porte-monnaie, d'un objet quelconque de moyennes dimensions.

Enfin, les écrans ont reçu à leur tour de grands perfectionnements; on en construit de grands modèles qui ont 50 centimètres sur 60. C'est grâce à eux qu'on perçoit facilement les corps étrangers dans les parties les moins épaisses de l'organisme, aiguilles, fragments de verre, projectiles, ou qu'on se rend compte de certaines lésions, fractures, luxations, etc. Si la radiographie est utile pour accuser de petits détails que ne donne pas la radioscopie,

celle-ci est souvent suffisante, et d'ailleurs elle rend toujours de grands services, en permettant la recherche rapide des points à explorer, et en fixant le praticien sur la meilleure position à donner à la plaque photographique. Aussi a-t-on soigneusement étudié les appareils radioscopiques. Ducretet a construit le *fluoroscope explorateur*, composé d'un tube garni à une extrémité d'un petit écran fluorescent. En promenant cet écran sur une partie quelconque du corps, on peut apercevoir, même en plein jour, les parties profondes et les examiner facilement. Mais, dans cet ordre d'idées, l'instrument le plus perfectionné est la *lorgnette humaine* de M. Seguy.

Le savant constructeur a créé un matériel complet de radioscopie médicale, d'un volume et d'un poids qui en permettent le transport sans trop de difficulté, et qui est appelé à rendre de précieux services à la chirurgie et à la médecine. Dans une boite sont enfermés des accumulateurs, un transformateur spécial, une ampoule et la lunette proprement dite. Celle-ci est constituée par une sorte de chambre noire photographique à soufflet, dont le verre dépoli est remplacé par un écran fluorescent. En faisant arriver les rayons de l'ampoule sur la partie du corps qu'on veut explorer et en appliquant la lunette sur la face opposée du corps, on en perçoit les organes intérieurs, sans qu'il soit besoin de faire l'obscurité, la lunette s'adaptant aux sinuosités du visage par le moyen d'un capitonnage approprié qui intercepte tout accès à la lumière du dehors.

Si je voulais maintenant exposer toutes les applications ingénieuses ou utiles qu'a reçues dans le courant de cette année la radioscopie ou la radiographie, il me faudrait un espace plus considérable que celui qui m'est pourtant si généreusement accordé ici. Je ne rappellerai pas les scènes de magie rœntgénienne qui furent décrites au mois de mars dernier par M. de Parville dans le *Journal des Débats*, et que toute la presse a racontées.

On y avait mis à profit la propriété récemment découverte des rayons X, d'illuminer le diamant, les cristaux, le

verre, la porcelaine. En dirigeant, au milieu de l'obscurité, les rayons invisibles sur une carafe, un verre à boire, un vase de fleurs, une glace, ces objets s'éclairent de lueurs phosphorescentes; ils peuvent être transportés et agités en tous sens par une personne dont le corps et les mains restent invisibles, et ils semblent se mouvoir d'eux-mêmes sous une influence mystérieuse. Une personne vivante dont les mains, le visage, les vêtements sont recouverts d'une poudre fluorescente se montre tout à coup dans les ténèbres comme une apparition fantastique et s'évanouit subitement ou progressivement au gré de l'opérateur. Il y a là une source inépuisable d'émotions pour les amateurs de fantasmagorie.

Plus sérieuse est l'application qu'on a voulu faire de la radioscopie aux perquisitions de la douane. Des essais ont été tentés pour se rendre compte de la possibilité de découvrir dans une malle ou dans les poches d'un voyageur des objets soumis aux droits. Mais, outre que l'examen radioscopique de la personne soulèverait des questions fort délicates, il est facile de comprendre que la contrebande n'aura guère à souffrir de ce mode de recherches. Il suffira d'envelopper les montres, les dentelles ou les cigares dans des feuilles de métal imperméables aux rayons X ou d'en revêtir les parois des malles pour les soustraire à la vue des douaniers. Il sera toujours impossible d'ailleurs à la radioscopie de détailler un à un tous les objets enfouis dans un colis; les ombres — car le radioscope ne donne que des ombres — en se superposant et en se pénétrant mutuellement se déforment et n'offrent plus qu'une image confuse qui se prêtera aux interprétations les plus diverses. On vient de signaler un autre inconvénient de ce procédé d'investigation. Tout le monde aujourd'hui est plus ou moins photographe; beaucoup d'amateurs ou d'artistes reviennent d'un voyage à l'étranger avec une belle collection de clichés qu'ils développent à loisir au retour de leur excursion. Or, un cliché qu'ont traversé les rayons X est un cliché perdu. Comment la douane s'arrangera-t-elle avec les propriétaires des clichés qu'elle aura mis hors d'usage? M. Charles Mendel, directeur de la *Photo-Revue*,

organise en ce moment un vaste pétitionnement dans le but de soustraire les clichés aux indélicatesses du fluoroscope administratif. Nous ne croyons pas que jamais le domaine de la radioscopie s'étende jusque-là.

Ses plus brillants succès se sont accusés heureusement dans une autre voie où ils promettent de rendre de plus importants services à l'humanité : je veux parler de ses applications à toutes les branches de la science médicale, et c'est ici surtout que nous devons remercier la Providence des bienfaits que nous retirons déjà de la découverte de Rœntgen.

On a beaucoup parlé des facilités que donne la radioscopie pour la localisation des corps étrangers dans les parties profondes de l'organisme; elle permet, en effet, de *voir* l'objet que la pince du chirurgien va ensuite saisir à coup sûr, sans tâtonnements et sans délabrements inutiles. Il restait toutefois quelques difficultés pour fixer avec précision le point exact de la masse cérébrale où se trouvait le corps étranger; bien qu'on y arrivât à peu près en prenant successivement trois radiographies dans trois directions rectangulaires, il y avait pourtant des chances d'erreur, parce que ce procédé, théoriquement parfait, était souvent irréalisable en pratique. Il était arrivé qu'après avoir vainement cherché une balle à l'endroit où la radiographie paraissait l'indiquer, on l'avait trouvée en un point assez éloigné, au grand détriment du patient. On comprend toute l'importance qu'il y a à ne pas fouiller au hasard dans un organe aussi délicat et aussi essentiel que le cerveau. M. Contremoulins, de Paris, a imaginé une méthode où les données de la géométrie viennent en aide à la radiographie et permettent de déterminer, avec toute la précision désirable, le point exact du cerveau où se trouve le projectile. Il est allé plus loin et a construit un compas à quatre branches dont l'une, manœuvrée d'après les indications fournies par deux radiographies simultanées et deux photographies du crâne, va poser sa pointe à l'endroit précis qu'il s'agit de déterminer (1).

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, 30 mars 1897.



Grâce à la radioscopie, on a pu diagnostiquer des fractures des petis os du pied ou de la main, qui avaient passé inaperçues et qu'on avait prises pour des entorses; on a pu se rendre compte des altérations graduelles que subit le tissu osseux dans le rhumatisme chronique, le rhumatisme déformant, la goutte, le tabès et autres maladies dont les processus étaient jusque-là mal connus ou mal interprétés. A Lyon, M. Destot, qui se livre avec ardeur aux études radiographiques, a pu montrer des os en voie de régénération sur des malades opérés depuis quelques mois et auxquels on avait enlevé des parties du tibia, de l'astragale ou du calcanéum, en conservant le périoste, suivant la méthode de M. Ollier. La chirurgie peut donc demander avec confiance à la radiographie de nombreux renseignements.

M. Bouchard, de Paris, a signalé aussi les précieux services que la médecine est en droit d'attendre de l'observation rœntgénienne pour le diagnostic des maladies du cœur ou des poumons, alors que les moyens ordinaires d'auscultation et de percussion se montrent insuffisants. On a pu constater par les rayons X l'existence d'une tumeur là où l'on croyait à un anévrisme; une hypertrophie de l'aorte qui ne donnait pas de signes physiques. Chez un malade où l'on soupçonnait une lésion pulmonaire mais où manquaient également les signes physiques et les bacilles, la radiographie faisait voir au sommet du poumon une teinte sombre, dont la signification ne tarda pas à se préciser par les phénomènes habituels de la tuberculose. En dehors de ces cas exceptionnels, le médecin aura toujours, quand il le voudra, la satisfaction de confirmer *de visu* le diagnostic que lui donnent les moyens classiques.

L'anatomie profite aussi des lumières que lui apportent les rayons de Rœntgen. A Paris, sur le conseil de M. Marey, les docteurs Contremoulins et Rémy injectèrent, sur le cadavre, un liquide tenant en suspension des poudres métalliques opaques aux rayons X. La radiographie montra alors, avec une netteté admirable, tout le système vascu-

laire jusqu'à ses dernières ramifications. Ce que les anatomistes les plus habiles n'obtenaient jusqu'ici que par des dissections longues, difficiles et délicates, est fourni maintenant, en quelques minutes, par la plaque photographique. Bien plus, les derniers détails des vaisseaux capillaires, fins comme des cheveux, échappent nécessairement au scalpel, et on ne pouvait les étudier qu'au microscope sur des coupes très restreintes. Ils apparaissent aujourd'hui dans leur ensemble et on peut les suivre aussi loin qu'on le désire; seule, la radiographie pouvait donner un pareil résultat, qui sert de passage entre la grosse anatomie et l'anatomie histologique. C'est grâce à cette méthode toute nouvelle que les docteurs Destot et Béraud, de Lyon, ont pu étudier la circulation cérébrale, linguale, thyroïdienne, rénale, etc. M. Destot obtient ses radiographies en 45 secondes avec un tube imaginé par lui et actionné par une machine statique. D'après lui, l'examen de la poitrine et des organes profonds se fait de la même manière et très facilement.

La thérapeutique, elle aussi, a essayé l'emploi des rayons X pour combattre certaines affections. On avait espéré l'appliquer avec succès à la cure de la phthisie pulmonaire, cette cruelle maladie qui fait tant de victimes et contre laquelle la science se reconnaît impuissante. Les essais n'ont pas été heureux; ni l'état général des malades, ni les lésions locales n'ont été favorablement modifiés; le terrible bacille de Koch résiste à toutes les tentatives de destruction. Sera-t-on plus heureux dans l'avenir et de nouvelles recherches parviendront-elles à faire entrer les rayons de Rœntgen dans l'arsenal de la thérapeutique, c'est ce qu'il serait imprudent d'affirmer ou de nier.

En attendant, on a constaté quelques effets physiologiques de l'action prolongée de ces rayons sur l'organisme de l'homme. On n'est pas parvenu à savoir s'ils impressionnent la rétine; des sujets opérés de la cataracte et privés de leur cristallin, ont affirmé éprouver une sensation lumineuse quand un faisceau de rayons X était dirigé sur leur rétine; mais ce fait mérite confirmation.

On a constaté d'une manière plus positive des modifications du pouls chez les personnes soumises à l'influence des rayons de Rœntgen; les battements perdent de leur amplitude, s'accélèrent, et parfois deviennent irréguliers. Ces phénomènes, qui disparaissent rapidement quand on fait usage d'une machine statique, persistent au contraire pendant un certain temps lorsqu'on actionne le tube au moyen d'une bobine; il n'ont du reste aucune conséquence fâcheuse.

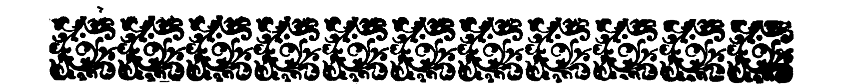
Il n'en est pas de même de l'action très violente que les radiations de Rœntgen exercent sur la peau de certaines personnes. On en a recueilli déjà un bon nombre d'observations; c'est ainsi que M. Sorel a signalé le cas d'une jeune fille de seize ans chez laquelle l'action des rayons X a déterminé, à la suite d'une pose de vingt minutes, la formation d'une plaie suppurante et très douleureuse, analogue à celle que produit une brûlure.

En Amérique, ces cas ont été fréquents : un homme dont la main était exposée quatre heures par jour aux radiations rœntgéniennes présenta, au bout de trois semaines, des signes d'altération sur la peau, qui devint rouge, enflammée et se dépouilla de l'épiderme; le mal gagna en profondeur et atteignit les phalanges; les mouvements des doigts devinrent douloureux et il y eut de l'ostéite et de la périostite. Enfin, tout récemment, M. d'Arsonval a fait connaître à l'Académie des sciences de Paris un cas fort remarquable. Il s'agissait d'un malade qui avait été soumis deux fois seulement aux rayons X pendant une durée totale d'environ deux heures. Deux jours après la dernière séance, un érythème se montra sur la peau de l'abdomen — partie qui avait été exposée aux rayons — bientôt suivi d'un écoulement séreux provenant de vésicules. Puis il se forma une escarre de 18 centimètres sur 14. Après une amélioration passagère, une rechute ramena tous les phénomènes d'une brûlure intense; la plaie résista pendant huit mois à tous les traitements. On a comparé cette lésion à celle que produit la brûlure électrique.

L'exposé que je viens de faire est loin d'être complet; j'ai

pris au hasard quelques faits dans la foule de ceux qui ont été signalés depuis un an ; ils suffisent, ce me semble, à montrer quelles ressources variées offre à toutes les branches de la science l'application des rayons X. Les expériences réalisées jusqu'à ce jour ne font sans doute qu'ouvrir la voie à des découvertes dont il est impossible de prévoir l'importance et la nature. Qui sait si, plus tard, l'étude approfondie de l'agent mystérieux qui occupe aujourd'hui tous les savants ne conduira pas à la vraie théorie de la constitution de la matière, que l'on a jusqu'ici demandée en vain à la chimie et à la physique moléculaire? Quoi qu'il en soit des destinées futures des rayons X, leur découverte a soulevé un nouveau coin du voile qui nous cache les merveilles de la création; elle a été pour la science la révélation d'un ordre de phénomènes insoupçonnés jusqu'alors, et a prodigieusement agrandi le champ déjà si vaste de l'exploration de cet univers, où se dérobent pour nous tant de mystères que Dieu seul connaît, et qu'il permet à l'intelligence de l'homme de pénétrer, lui découvrant à chaque pas de nouvelles richesses et de nouvelles preuves de sa puissance infinie, à laquelle la créature reconnaissante ne saurait refuser l'hommage de son adoration, de son admiration et de son amour.

Alexis Arduin.



MÉLANGES

I. UN OUVRAGE INÉDIT DE BOSSUET

LE SECOND TRAITÉ DE L'*INSTRUCTION SUR LES ÉTATS D'ORAISON* [1]

Dans son *Ordonnance et instruction pastorale sur les états d'oraison*, publié le 16 avril 1695, à la suite des conférences et des *Articles d'Issy*, Bossuet promettait de donner le plus tôt possible « une instruction plus ample, où paraîtra l'application avec les preuves des susdits articles... et ensemble les principes solides de l'oraison chrétienne selon l'Ecriture sainte et la tradition des Pères ».

L'ouvrage ainsi annoncé parut le 11 mars 1697, sous le titre d'*Instruction sur les états d'oraison, où sont exposées les erreurs des faux mystiques de nos jours* (Edit. de Versailles, tome XXVII). Il eut un succès énorme : « On le dévora, dit Saint-Simon,... il n'y eut homme ni femme à la cour qui ne se fît un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu. » Cette *Instruction* de Bossuet ne représentait cependant point, tant s'en faut, l'ouvrage entier tel qu'il l'avait conçu. Elle n'était que le premier des cinq traités qui devaient y entrer. « Je diviserai, dit-il dans sa préface, cet ouvrage en cinq traités. Je proposerai dans le

(1) *Instruction sur les états d'oraison. Second traité : Principes communs de l'oraison chrétienne*, précédé d'une introduction par E. LEVESQUE, directeur au Séminaire Saint-Sulpice (Paris, Firmin-Didot, 1897, 8° de XL, 412 pages).

premier, qui est celui-ci, les faux principes des mystiques de nos jours et leur mauvaise théologie, avec une juste censure de leurs erreurs. Pour les réfuter plus à fond, le second traité fera voir les principes communs de l'oraison chrétienne. Le troisième exposera par les mêmes règles les principes des oraisons extraordinaires, dont Dieu favorise quelques-uns de ses serviteurs. Les épreuves et les exercices feront le sujet du quatrième. Enfin, je conclurai cet ouvrage en expliquant les sentiments et les locutions des saints docteurs dont les faux mystiques ont abusé, et partout je tâcherai d'empêcher que l'abus qu'ils en auront fait ne fasse perdre le goût de la vérité. »

Au moment où l'auteur écrivait ces lignes, son plan était bien arrêté, la matière de chaque traité bien déterminée dans son esprit. De ce plan qu'a-t-il exécuté? Nous avons le premier traité. Pour les autres, on ne croyait pas jusqu'ici qu'il s'en fût occupé, ou du moins on regardait comme perdu ce qui pouvait en avoir été composé. M. Levesque, directeur au Séminaire de Saint-Sulpice, vient de nous détromper fort agréablement en publiant, d'après le manuscrit original conservé au Séminaire, le second traité de l'Instruction sur les états d'oraison : *Principes communs de l'oraison chrétienne.*

C'est là une belle trouvaille, et qui mérite qu'on s'y arrête un peu. Le manuscrit, composé de 848 pages, dont 7 ou 8 ont disparu, avait été vu par le cardinal de Bausset, qui le mentionne dans son *Catalogue des manuscrits de Bossuet qui ont été confiés par M. Lami, imprimeur, à M. de Bausset, ancien évêque d'Alais.* Il avait été vu également et même étudié par M. Gosselin qui, dans la seconde édition de l'*Histoire littéraire de Fénelon* par le cardinal de Bausset, aux pièces justificatives du livre troisième, en a donné une analyse détaillée. M. Gosselin l'aurait même probablement fait entrer dans la nouvelle édition des œuvres de Bossuet qu'il méditait, si la mort ne l'en eût empêché. Lui disparu, le manuscrit qui appartenait au Séminaire, resta dans les archives, oublié, ou plutôt confondu avec celui du premier traité, jusqu'au moment ou M. Le-

vesque entreprenant, il y a quelques années, un catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque, s'aperçut de l'erreur, et commença l'édition qui vient de voir le jour.

Remarquons d'abord que l'authenticité de l'ouvrage ne saurait être mise en doute. Il suffit de rapprocher les fac-similé qui ornent le nouveau volume de ceux de l'abbé Lebarq pour reconnaître immédiatement la même main, la main de Bossuet. Mais il y a plus. Dans le manuscrit on trouve des passages, quelquefois des pages entières rayés d'un trait de plume avec cette note : *Voir Introduction ; transporté à l'Introduction,* et l'indication de la page de cette Introduction où ce morceau doit se lire. Or, si nous ouvrons le premier traité de l'*Instruction sur les traités d'oraison,* nous y trouvons ces passages reproduits avec les seules légères modifications réclamées par la nouvelle place qu'ils occupent. L'authenticité de l'œuvre est donc bien établie. Bien plus encore, cette dernière observation montre que le second traité a été composé, en partie du moins, avant le premier. M. Levesque le prouve longuement, et il est inutile d'y insister davantage. On remarquera seulement que, dans la pensée de l'auteur, ce qui est devenu le premier traité de l'*Instruction sur les états d'oraison* ne devait être d'abord qu'une *introduction* à tout l'ouvrage. Mais en travaillant, la matière s'allongea sous sa plume, et il se décida à en faire la première partie, annonçant comme second traité ce qu'il avait destiné à être le premier.

Mais si ce second traité était, comme il le dit quelque part, « un livre presque tout fait » quand parut l'*Introduction*, pourquoi Bossuet ne le publia-t-il pas ? — La réponse est facile. C'est qu'il en fut empêché d'abord par la nécessité de répondre aux difficultés incessantes que soulevait Fénelon, et qu'il en fut détourné ensuite par la condamnation des *Maximes des saints* en 1699. L'erreur condamnée, l'œuvre de Bossuet n'avait plus, à ses yeux, de raison d'être. Il négligea donc d'y mettre la dernière main, et la laissa inachevée parmi ses papiers. Mais tout ce que Bossuet a écrit est pour nous d'un prix inestimable. Là

même où, comme ici, il ne nous donne pas la dernière perfection de son génie, il nous donne, ce qui vaut mieux peut-être, d'admirables exemples de travail et d'efforts consciencieux pour y parvenir.

Le cardinal de Bausset, dans son *Catalogue*, signalait déjà le manuscrit qui vient d'être édité comme « curieux à observer, parce qu'il fait voir la manière dont Bossuet composait ses ouvrages. » Ce manuscrit est très curieux en effet à ce point de vue. M. Levesque, qui en a scruté les moindres détails, résume ainsi son impression : « Bossuet, dit-il, compose en écrivant : la plume suit la pensée dans tout le travail des facultés en pleine activité. Que de fois en construisant sa phrase, il jette un mot sur le papier, et, à peine est-il écrit, même incomplètement, qu'il le rature d'un trait de plume pour le remplacer immédiatement par un autre. Ce n'est pas une vaine recherche de style, il veut simplement éviter une répétition à trop bref intervalle, ou bien il vise à plus de justesse dans l'expression. Ici, trois ou quatre mots, même incomplètement écrits, se succèdent avec activité sous sa plume, avant qu'il s'arrête à l'expression désirée ; là, c'est une phrase bâtonnée avant d'être achevée et reprise à la suite sous une forme ou une construction toute différente. Ailleurs, la pensée à été tellement rapide que la main n'a pu en suivre le mouvement : des mots sont oubliés, ou sortent cinq ou six places avant leur rang ».

Le texte publié par M. Levesque occupe 318 pages in-8°. Il est précédé d'une bonne introduction, où j'ai puisé les détails qui précèdent, et suivi de 80 pages reproduisant les premières rédactions de Bossuet, les mots et les phrases d'abord admis puis rejetés. Cette dernière partie est particulièrement précieuse pour l'étude que j'ai indiquée tout à l'heure. Deux fac-similé accompagnent la publication. Quant au contenu même de l'ouvrage, ce qui est le principal, bien que la polémique y tienne encore une place considérable, la doctrine s'y déploie plus largement que dans le premier traité. Bossuet, suivant pas à pas les *Articles d'Issy*, les explique, les commente, en développe l'en-

seignement. Il nous expose *les principes communs de l'oraison chrétienne*, et nous montre le rôle qu'y jouent la foi, l'espérance et la charité. Sur la charité et son concept, qui était le grand point de la discussion entre Fénelon et lui, l'auteur sent le besoin de s'expliquer longuement. Il ne le fait pas toujours avec une parfaite exactitude. On y retrouve des traces de la confusion entre l'amour de concupiscence et l'amour de charité qu'il n'arriva à éclaircir qu'à la fin de la controverse. Nul doute que, s'il avait revu l'ouvrage, il en aurait changé plusieurs expressions. Bossuet qui n'aimait pas que l'on parlât trop du progrès du dogme, est lui-même un grand exemple de la manière dont l'esprit humain progresse dans l'intelligence de ce dogme. Il s'en forme, lui aussi, à mesure qu'il y réfléchit davantage, des idées plus justes et plus précises.

Le volume de M. Levesque a sa place obligée dans les œuvres complètes de notre grand écrivain. Il y tiendra honorablement sa place parmi les chefs-d'œuvre typographiques de l'édition de Versailles, ou à côté des savantes dissertations de l'abbé Lebarq.

J. TIXERONT.

II. NOUVELLE HISTOIRE DE LYON

Le tome II de la *Nouvelle Histoire de Lyon* (1) vient de paraître. Il était attendu avec impatience. Mais le retard, si retard il y a, n'a rien fait perdre aux lecteurs, bien au contraire. 753 dessins, cartes ou plans, photogravures de

(1) André STEYERT. — *Nouvelle Histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes.* Tome II, moyen âge, illustré par l'auteur de 753 dessins, cartes, plans, etc. Chez Bernoux et Cumin, éditeurs, 6, rue de la République, Lyon.

sceaux, blasons, armes, monnaies, lettrines ornées, de paysages, châteaux, églises, reproductions de manuscrits et miniatures, 753, au lieu de la moitié peut-être, enrichissent le volume et rachètent amplement l'attente. L'auteur ni les éditeurs n'entendront aucune plainte : ils tiennent plus qu'ils n'ont promis. Pour ne plus y revenir, répétons ce qui a été déjà dit au sujet du tome Ier : ce côté un peu matériel de l'illustration, si cher aux bibliophiles modernes et si utile à l'intelligence de l'histoire locale, a été particulièrement soigné ; à l'exception peut-être des cartes, bien dressées, mais forcément réduites par l'encadrement du texte à des proportions trop exiguës, tout y flatte l'œil difficile de l'artiste comme celui de l'archéologue. Le curieux des souvenirs de la province peut, sans quitter son fauteuil, faire une agréable et instructive promenade du Velay au Mâconnais, du plateau forézien, véritable citadelle, au pied des Alpes et du Jura.

Le volume s'étend de 534 à 1483, de la chute du premier royaume burgonde à la mort de Louis XI. Il embrasse ainsi l'époque franque et tout le moyen âge. C'est un nouveau monde qui succède au monde romain, dit avec raison M. Steyert, mais qui ne parviendra point à effacer l'empreinte profondément gravée par ce dernier sur la cité de Plancus. En vain le christianisme l'a purifiée par le sang de ses martyrs, en vain de grands évêques, Leidrade, Agobard, Amole, dont les portraits se détachent en un puissant relief, de vrais précurseurs en un mot s'efforcent d'y introduire, sous le sceptre de l'empereur franc, le génie et la liberté germaniques ; en vain même, par deux fois déçue dans son espoir d'une résurrection du vieil empire romain, la métropole lyonnaise en cherche le simulacre dans un royaume burgonde qui l'eût à la fois isolée des Francs et des Germains — cet état indépendant, qui des bords du Rhin serait descendu jusqu'en Provence, fut, on le sait, la grande pensée des ducs de Bourgogne de la seconde race — ; Lyon n'échappa jamais à ses traditions gallo-romaines, et c'est ce qui explique, au fond, son particularisme à travers les âges.

Particulariste, elle le fut sous Boson et sous Hugues le Noir ; elle le resta sous Conrad le Pacifique et les souverains allemands ; à plus forte raison le demeura-t-elle sous ses comtes et ses archevêques, quand la féodalité, qui eut pour rôle principal la défense du territoire et, contrairement à l'opinion vulgaire, la protection du faible par le fort, quand la féodalité, disons-nous, eut morcelé le sol en des centaines de fiefs. Placée presque à égale distance entre les comtes du Forez, éteints au XIV[e] siècle, les dauphins, les sires de Beaujeu, disparus à la même époque, les Villars de Bresse qui finissent au XV[e] siècle, et plus loin les comtes de Savoie dont on connaît la prodigieuse fortune, elle représentait au sein de la noblesse militaire l'oligarchie bourgeoise pourvue de larges privilèges, de richesses plus opulentes encore, qui lui inspiraient le désir du pouvoir. Les insurrections de la ville contre l'autorité archiépiscopale n'eurent pas d'autre mobile : selon M. Steyert, elles tendaient moins à briser la domination de l'Eglise qu'à détruire l'organisation démocratique de la cité. Les archevêques eurent le tort de ne pas le comprendre (je cite toujours mon auteur); s'ils commirent une faute, ce fut de prêter leur appui à la bourgeoisie et de faire cause commune avec elle pour évincer les comtes laïques. Particulariste enfin, Lyon ne cessa pas de l'être après sa réunion à la France, malgré les nombreuses preuves d'attachement qu'elle donna à la couronne, et cela ressort nettement de sa constitution municipale qui, en dépit des traditions constantes du moyen âge, réservait le Consulat à un petit nombre de familles riches. Elle revenait en un mot « aux errements de la colonie romaine et effaçait les progrès accomplis par les siècles ».

Je ne discute pas, j'expose : à d'autres plus érudits que moi, de contester s'il y a lieu. Mais la thèse, en supposant que ce soit une thèse, est aussi fortement qu'habilement présentée. Et, au courant de ces mémorables luttes, décrites d'une plume alerte, que de choses, que d'hommes, que de faits vivement, sagacement observés ! C'est Lyon,

hôtellerie nationale au XIIe siècle; c'est Renaud de Forez, l'un de nos plus remarquables prélats, dont la mémoire mériterait d'être éternellement honorée ; c'est le roi Charles VII, victime d'une légende mensongère et que l'historien réhabilite avec une rigoureuse justice; ce sont nos ponts, nos églises, nos sanctuaires, nos hôtels qui surgissent du sol les uns après les autres; ce sont d'intéressants travaux de voirie qui sont minutieusement étudiés sur place; c'est surtout ce fond d'indépendance et d'initiative personnelle qui caractérise l'époque médiévale et qui ne ressort nulle part avec plus de vigueur.

M. Steyert est hardi, très hardi, et je ne l'en blâme point, car je ne connais rien de plus misérable ni de plus vain que l'histoire servile, celle qui se traîne à la remorque d'autrui; s'il est parfois audacieux, téméraire même, il n'est du moins jamais vulgaire, et — chose rare — il sait, à l'occasion, franchement confesser ses erreurs. En a-t-il commis beaucoup? Je ne le pense pas, parce qu'il possède une qualité maîtresse, l'une des plus précieuses chez un historien, l'art de vivre par la pensée de la vie de nos ancêtres, de se faire leur contemporain et d'épouser jusqu'à leurs passions ou leurs préjugés.

Je me permettrai pourtant de lui signaler quelques points qui semblent douteux. Le célèbre capitulaire de Kiersy, de 877, n'a pas créé l'hérédité des bénéfices, mais généralisé un usage qui existait déjà. Charles-le-Chauve a-t-il vraiment fait *rédiger* la loi salique, le bréviaire d'Alaric et la loi Gombette? Le manuscrit de Mâcon, n° 4.626 de la Bibliothèque nationale, serait l'unique preuve de cette assertion. Mais ce manuscrit, qui date du Xe siècle, est bien postérieur et suffit-il à le démontrer? Jusqu'à présent on croyait que la loi Salique a été *rédigée* vers 486, que le bréviaire d'Alaric est dû au roi Alaric II qui périt en 507, à la bataille de Vouillé, de la main de Clovis, et que la loi Gombette est l'œuvre du roi burgonde Gondebaud, qui la promulga vers 502. M. Steyert sait tout cela à merveille : pourquoi s'est-il servi d'une expression impropre *rédigée*, au lieu de dire simplement qu'on

fit une copie de ces lois au temps de Charles-le-Chauve? Les lois romaines n'étaient pas inconnues dans la région lyonnaise avant le Moyen âge, puisque le bréviaire d'Alaric, entre autres, y était appliqué. Les premières pages du tome II sur les Francs, leur idéal politique et leur programme de justice sociale sembleront à plusieurs un peu enthousiastes et lyriques. Elles s'accordent difficilement, du moins, avec ce que nous ont transmis les chroniqueurs contemporains les plus dignes de foi, sans parler des auteurs grecs, moins bien renseignés, mais dont les narrations reproduisent la commune renommée. L'historien lyonnais appuie son opinion sur certaines expressions des prologues de la loi Salique, trop célèbres pour avoir besoin d'être rappelés. Rien, malheureusement, ne ressemble moins à la rigoureuse vérité que ces hymnes écrits postérieurement au texte légal primitif, vers 550 pense-t-on, et où semble éclater l'ardeur d'un néophyte, d'un païen récemment converti à la foi chrétienne. Ce qui est certain, c'est que, ces prologues mis à part, le texte de la loi Salique, qui est un simple code pénal, à deux ou trois règles civiles près, ne contient aucune disposition relative au christianisme ou à l'Eglise, et qu'on y chercherait vainement les traces des grands préceptes évangéliques, traces qui sont, au contraire, visibles dans la loi barbare des Wisigoths.

M. Steyert affirme aussi que jamais les gentilshommes ne faisaient peindre ou broder leurs armoiries sur leurs vêtements civils. Il est en ceci en contradiction avec les miniatures du Moyen âge qu'il reproduit lui-même dans le corps de son ouvrage. (Voir figures 594, 597, 601). Mais il contredit également les historiens contemporains, Froissart, Olivier de la Marche, Lefèvre de Saint-Remy, les comptes de l'argenterie des rois de France, qui décrivent les robes armoriées que portaient, du XIII[e] au XV[e] siècle les princes et les grandes dames de la cour, en France, en Bourgogne, en Angleterre. (Voir par exemple Froissart, livre I, p. 33, édit. de la Société de l'histoire de France). Joinville (édit. de Wailly, p. 8) raconte dans son *Histoire*

de saint Louis, qu'il fit un jour la guerre à Philippe-le-Hardi, qui avait dépensé 800 livres parisis à faire charger ses cottes de brodures à ses armes. On dira peut-être que la cotte était un vêtement militaire et non civil. Mais Joinville ajoute : « Vous eussiez mieux employé votre argent à des œuvres pies, en vous contentant d'une robe de cendal « enforciée de vos armes », si comme ses pères faisoit. »

Minces critiques, sans doute, et qui n'ont ici d'autre but que de prouver l'attention avec laquelle j'ai lu le nouveau volume. Au demeurant, à lire cette histoire, on a l'impression juste de la vétusté des choses.

L'ombre des siècles est sur Lyon. L'esprit des ancêtres l'habite encore, invisible et caché, même aux heures où l'apparence trompe notre attention et où nous croyons le mieux aux progrès modernes. Il est toujours présent chez les fils comme chez les pères, et nous apporte la noble sensation de l'espace autant que de la durée. C'est ce que M. Steyert montre excellemment. La force de la tradition est en elle-même une vertu, car elle relie les hommes du passé à ceux de l'avenir. Le mérite de l'historien consiste surtout à le reconnaître et à le proclamer. Nous n'avons encore trouvé que ce moyen de résister à la mort et de nous survivre; résistance un peu illusoire sans doute, puisque la race ne subsiste nulle part dans toute son intégrité, mais résistance de fait consolante, parce qu'elle atteste notre invincible espoir dans une immortalité qui cessera un jour, par delà le monde, d'être un rêve.

Henri Beaune.



SONNETS

GÉORGIQUE

C'est l'heure du soleil, sereine, ardente et pâle;
Le souple azur des monts tremble dans l'air léger;
Une flûte prélude aux lèvres d'un berger,
Lointaine. Le ciel mûr est doré d'un beau hâle.

Au revers d'un coteau latin, cher aux cigales,
Entre les oliviers bleuâtres d'un verger
Qu'une fertile mer d'épis vient submerger,
Les moissonneurs font choir les javelles égales.

Or, sous le jour qui vibre en flammes sur leur front,
Tandis que, dévorés d'une soif âpre, ils vont,
Sur ses yeux étalant sa main brunie et forte,

L'un d'entre eux se redresse, et le long des cyprès,
Il voit venir, paisible, une femme qui porte
Une cruche dont l'eau fraîche mouille le grès.



PENDANT LA SIESTE

Personne dans la cour de la ferme. Repus
Et las, les bœufs gisent devant leur crèche.
Aux murs, dont le pisé centenaire s'ébrèche,
Des faux luisent, un volet pend, les ais rompus.

Dans l'aire où les fléaux cadencés se sont tus,
Sur le seigle étalant sa toison drue et rêche,
Les batteurs, à midi, se sont couchés, et fraîche
L'ombre des meules pleut sur leurs corps abattus.

L'air résonne d'essaims invisibles. La brise
Apporte la senteur salubre qu'elle a prise
Sur les trèfles en fleurs qui sèchent au soleil.

Et, vorace, un troupeau de poules, dans la paille
Où les hèle le cri d'un coq rauque et vermeil,
A l'insu des dormeurs, se rue et fait ripaille.

APRÈS LA PLUIE

Il a plu. L'azur perce et le soleil va luire.
Les nuages, ourlés d'or, fuient; les vents sont cois,
Mais l'on entend encor, sur les feuilles des bois,
L'averse aux pieds légers qui s'éloigne bruire.

Puis, le ciel, au couchant, tout à coup se déchire.
Les vitres des maisons et les tuiles des toits
Dans les flammes du soir s'embrasent à la fois,
Et les champs rafraîchis se mettent à sourire.

Les fleurs essuient les pleurs embaumés de leurs yeux,
Et les arbres mouillés redeviennent joyeux
Au ramage des nids que l'orage fit taire.

Un arc-en-ciel au front des collines descend,
Cependant que du sol qui fermente l'on sent
Monter l'odeur fumeuse et chaude de la Terre.

PAYSAGE

Çà et là, par la plaine interminable et grise,
Des meules, dans le soir, ébauchent les contours
De leurs cônes pareils au toit des vieilles tours.
Là-bas, le profil fin d'un peuplier s'aiguise.

Or, devant une enfant malingre, en jupe bise,
Des vaches, dont les pis traînent, gonflés et lourds,
A la file, s'en vont à travers les labours
Et les chaumes, flairant l'ombre, humant la brise.

Lorsque pour pâturer dans l'éteule, à l'écart,
Quelques-unes, parfois, s'arrêtent, un chien part,
Et droit sur leurs jarrets fonce, farouche et leste.

Puis, vague, le troupeau s'efface. Et, dans la nuit,
Semblable aux cornes d'or d'un grand taureau céleste,
Au-dessus des guérets la lune s'arque et luit.

Louis MERCIER.



BIBLIOGRAPHIE

Geschichte des deutschen Volkes, seit dem dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters, par le P. Emile MICHAEL, S. J. *Culturzustænde des deutschen Volkes*, wæhrend des dreizehnten Jahrhunderts, premier volume, in-8 de 344 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1897.

C'est peut-être au XIIIe siècle que le peuple allemand subit ses transformations les plus radicales. S'il faut en croire l'économiste Schmolle, on ne vit pas, dans la suite de son histoire, de révolution plus profonde que celle d'alors : ni la Renaissance, ni la Réforme, ni le mouvement intellectuel contemporain ne sont comparables, dans leurs effets, au brusque essor qui souleva ce peuple à grand peine échappé à la barbarie, et le prépara à un état de civilisation plus parfait. Une surprenante activité politique et commerciale semble être le premier signe de ce changement : à la place des petites agglomérations rurales, des cités s'élèvent, se peuplent, s'organisent ; on construit des ports ou on les agrandit ; on colonise les vastes plaines qui s'étendent entre l'Elbe et la Vistule : ainsi se trouve doublé le champ qui s'ouvre aux entreprises du peuple allemand. — Voilà le tableau que trace le P. Michael, en historien enthousiaste. Visiblement il évite les polémiques, et le ton de l'apologétique, au sens où nous l'entendons en France, ne lui paraît pas convenir à une œuvre qui doit être résolument scientifique. Mais une fois la vérité découverte et acquise, il ne s'interdit pas d'admirer des institutions si puissantes, si fécondes, si bienfaisantes, si exemptes de tout germe de corruption et de décadence. C'est en quoi le P. Michael est le digne continuateur de Janssen. Il ne se propose pas seulement de compléter l'œuvre du maître, en remontant plus haut dans l'histoire pour mener ensuite son

étude jusqu'au point où commence celle de son prédécesseur (xve siècle). Il veut encore conserver à son livre l'allure et l'esprit du grand travail de Janssen.

Mais revenons avec l'auteur à l'objet même du présent volume.

C'est à l'introduction du christianisme dans le bassin du Rhin, vers le vi^e siècle, qu'il faut remonter, pour découvrir les premières traces de vie civilisée et organisée. Au Germain oisif et vagabond les moines inculquent des mœurs nouvelles : ils lui donnent le goût du travail er l'attachent au sol par l'intérêt. De vastes territoires sont assainis et défrichés, dès le commencement du xiie siècle ; on considère que c'est un honneur de se dire « paysan » ; les poètes — comme Werner le jardinier — consacrent leur talent à chanter le travail de la terre.

Pourtant, ces rudes laboureurs se lassent de retourner le même. morceau de terre. Il leur faut les larges espaces, et, dès avant le xiiie siècle, il y a comme une forte poussée d'émigration vers l'Est. Les paysans de la Frise se cherchent un asile plus sûr, loin de la mer envahissante, contre laquelle, depuis tant d'années, ils luttent sans espoir et sans succès, pour l'âpre joie de ne rien lui céder sans résistance. Ils partent par groupes ; des Cisterciens et des Prémontrés les conduisent : arrivés, ils fondent de nouvelles colonies et se reconstituent solidement. Alors, après des alternatives de luttes plus ou moins sanglantes, sont gagnés à la civilisation chrétienne le Mecklembourg, la Poméranie, la Silésie, la Prusse, la Pologne et la Transylvanie : partout l'esclavage est aussitôt proclamé aboli.

Ainsi, à mesure qu'il s'étend sur les territoires avoisinants, ce peuple sort de plus en plus de son isolement et se prépare à jouer son rôle parmi les nations européennes. Jusqu'à présent, c'est pour sa propre existence qu'il a lutté : il jouira maintenant de quelque superflu. Toute l'Europe lui demande les métaux dont son sol regorge. A Londres, à Bergen, à Novgorod, il y a des comptoirs allemands dont la prospérité inquiète et exaspère les négociants indigènes. Il y a même, dès cette époque, une extraordinaire abondance d'échanges entre l'Allemagne et les deux villes de Venise et de Gênes, qui importent les matières premières et exportent les matières travaillées. Hiver et été, les transports se font à tavers les montagnes de la Suisse et du Tyrol. Longtemps on n'avait connu que le col du Saint-Bernard, bientôt, et pour de bonnes raisons, quand on les a découverts, on préfère le

Septimer, le Brenner, le Simplon et surtout le Saint-Gothard.

L'industrie ne suivit que d'assez loin le commerce, et ne se développa qu'avec la mise en circulation de la monnaie, qui changea assez rapidement les conditions de la vie sociale. La monnaie permit au travail de se diviser en diverses spécialités et de revêtir plusieurs formes qui furent les différents *métiers*. — Elle facilita aussi la conservation du capital. Délivré des préoccupations matérielles, le riche put dès lors s'adonner à la culture des arts et des lettres, qui ne demeurèrent plus l'apanage exclusif des « réguliers. »

L'usage de l'or n'eut pas, d'ailleurs, sur la société, la fâcheuse influence qui était à craindre. Les mœurs soumettaient à une étroite discipline ceux qu'eût entraînés l'appât du gain. Parmi les institutions sociales préservatrices, il faut citer au premier rang les associations marchandes et ouvrières ; car *guildes* et corporations, en assurant l'avenir matériel des travailleurs, s'efforçaient surtout de sauvegarder leur honnêteté. Dn même coup, elles assuraient aussi le bon renom de l'industrie et du commerce national.

Profonde honnêteté, simplicité, puissance de travail, tels sont les traits qui, dès l'origine, recommandent ce peuple à l'admiration de l'histoire. Et il ne faut pas s'étonner que le P. Michael se soit attardé à peindre de si honorables débuts ; il l'a fait du reste avec beaucoup d'impartialité et de sérénité. — Il ne néglige pas pour cela l'étude de la constitution et des lois : régime féodal, royauté et empire, élection du roi, collège des princes électeurs, origines de la souveraineté, recueils juridiques, procédure, jugement de Dieu, droit romain (celui-ci beaucoup imité et avec prudence au XIIIe siècle, sans préjudice pour le droit indigène, mais peut-être aux dépens de la théologie).

On voit que la matière de ce premier volume est d'une grande richesse, surtout au point de vue économique. Il faut remercier le P. Michael d'avoir démontré, une fois de plus, que l'histoire est le complément indispensable des recherches sociales, qui ont besoin, pour leurs conclusions, de l'étude minutieuse du développement et de l'organisation des sociétés. (Cf. dans le même ordre d'idées, quoique avec une érudition plus composite et moins sûre, le dernier ouvrage posthume de Claudio Jannet, *les Grandes Epoques de l'histoire économique*. Le livre du P. Michael le complète surabondamment pour ce qui concerne l'Allemagne.)

Les deux volumes suivants traiteront des questions d'ordre religieux et moral; de l'instruction et de l'éducation, des sciences et des arts, de la mystique au XIII[e] siècle. Les autres auront trait à des questions purement politiques.

C. BOUVIER.

La Femme studieuse, par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans, sixième édition, in-16, 316 p., Paris, Pierre Téqui.

C'est une réédition d'un ouvrage déjà ancien de Mgr Dupanloup. Mais les conseils qu'il renferme sont toujours de saison et conviennent à la génération actuelle. Le grand évêque d'Orléans avait beaucoup étudié la haute société mondaine. Il en connaissait admirablement les qualités estimables et aussi les nombreux défauts. Il jouissait auprès de ce monde d'une autorité incontestée, et ses conseils, toujours marqués au coin d'une sagesse exquise, étaient acceptés avec une confiance absolue. Il s'était convaincu, par une longue expérience, que l'avenir de la société était entre les mains des femmes; qu'en formant le cœur de l'enfant, elles préparaient des chrétiens fortement trempés, et que par la dignité de la vie, les vertus fortes et solides, elles exerçaient un empire de tous les instants. Mais cette haute mission bien souvent la femme ne peut la remplir, parce qu'elle n'a pas acquis l'habitude du travail et des occupations austères; c'est un fait assez général, les femmes que leur condition engage dans le tourbillon du monde, mènent une vie frivole et gaspillent le temps en toute espèce de futilités. Pour beaucoup, la cause en est dans l'amour du bien-être et le goût de la vie oisive. Mais la plupart négligent le travail intellectuel, parce qu'elles manquent de direction et ne savent vers quel genre d'étude diriger leur activité.

C'est surtout à ces dernières que s'adresse ce petit ouvrage. Dans une première partie, il est question des lectures qui conviennent à une femme du monde. Il faut poser en principe que les devoirs envers la famille, envers les enfants, le mari, doivent passer en première ligne, que la mère chrétienne doit donner ses premiers soins à son intérieur, à son ménage, qu'elle doit tenir avec beaucoup de régularité ses comptes de maison et s'appliquer à tous les détails de l'économie domestique. Quand tout cela est fait, réglé et mis en ordre, c'est alors le moment de penser à la culture de son esprit. Le champ à parcourir est très vaste : littérature, histoire, philosophie, esthétique, sciences,

religion. Mgr Dupanloup, avec sa haute compétence, donne sur tout cela des conseils pratiques, et indique dans chacune de ces branches ce que la femme doit choisir. Car il insiste sur ce point. Il ne s'agit pas de faire des savantes, mais de former l'esprit, d'inspirer le goût des choses sérieuses, d'élever l'âme, d'acquérir de la rectitude et de la solidité dans le jugement.

Dans une seconde partie, il réfute les objections qu'on ne manquera pas d'élever contre cette vie d'étude; à ce propos, il distingue entre les femmes savantes et les femmes studieuses. Il esquisse des unes et des autres un portrait finement tracé et remarquable au point de vue de l'analyse psychologique. Il signale avec vigueur les suites funestes de l'ignorance et de la frivolité chez les femmes. Il s'élève avec raison contre le système d'éducation adopté de son temps, qu'il trouve peu adapté à la mission et au tempérament de la jeune fille. L'étude suivie, dit-il, et la réflexion attentive, c'est ce qui manque le plus. Puis on a trop chargé les programmes. On enseigne aux jeunes filles une multitude de choses. Rien de sérieux, rien de profond; de tout un peu, mais qui ne sait qu'on perd en profondeur ce que l'on gagne en surface ?

Voilà ce que disait le grand évêque d'Orléans. Que dirait-il aujourd'hui ? Ph. Gonnet.

Considérations sur le purgatoire, par le R. P. Deidier, missionnaire du Sacré-Cœur, in-16, IV-229 p., Paris, Téqui.

Voici un petit livre sur le purgatoire, plein de doctrine, d'onction, de piété, destiné à faire beaucoup de bien et à dissiper bien des erreurs et des préjugés sur une matière où nous avons fort peu de lumière. Le jansénisme a laissé sa trace dans cette partie du dogme chrétien comme dans toutes les autres. Le dogme du purgatoire était devenu, grâce à cette hérésie, un dogme désespérant, presque sans rayon d'amour. Les sectaires y prolongeaient le séjour des âmes par une sorte de plaisir capricieux. Il fallait des dispositions si parfaites pour la communion et les indulgences, qu'il était presque impossible de les soulager. D'autres écrivains sont tombés dans un excès contraire. Le purgatoire est singulièrement adouci, il n'y a presque plus d'expiation, et la justice divine perd ses droits.

L'auteur expose la doctrine dans toute sa pureté, sans en atténuer la rigueur, et sans en exagérer les justes sévérités. S'il y a du feu dans le purgatoire, il ne ressemble en rien à celui de

l'enfer, c'est une création de l'amour divin. La peine du Dam est causée par le désir de contempler Dieu. La durée des souffrances est adoucie et diminuée par la bonté de Jésus. Il a puisé ses arguments dans l'Écriture et dans la tradition. Il a usé aussi des révélations faites à certaines âmes d'élite, mais avec une sage discrétion, et en avertissant bien qu'elles n'ont qu'une autorité purement humaine. Voici en abrégé l'ordre des matières : le purgatoire révélé dans les Ecritures, soit l'Ancien, soit le Nouveau Testament; le purgatoire enseigné par la tradition et par les conciles; le purgatoire dans la liturgie et dans l'art chrétien. En second lieu, la nature des souffrances qu'on endure dans ce lieu d'expiation, le feu, la peine du dam; l'action purificative de Jésus sur ces saintes âmes. Enfin le péché véniel à la lumière de la foi, et la charité envers ces victimes de la justice divine.

Nous souhaitons bonne chance à ce livre. Propagé parmi les fidèles, il consolera et fortifiera à la fois les âmes que préoccupe à si juste titre notre destinée future. Ph. G.

« **L'Anglo-catholicisme** », par le père Ragey, précédé d'une préface par S. E. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster. In-12 de L-252 pp. Paris, Lecoffre.

Les lecteurs de *l'Université catholique* n'ont pas oublié les articles si intéressants que le R. P. Ragey a donnés à notre revue sur la *Lettre apostolique de Léon XIII au peuple anglais et la conversion de l'Angleterre* (1). Ils savent aussi que ce sont ces articles qui forment le fond du livre qu'il a publié sur la *Crise religieuse en Angleterre* (2) et qui a reçu du monde catholique, particulièrement des catholiques anglais, un si favorable accueil. Il est vrai qu'il s'agissait là d'une question singulièrement intéressante, à raison du passé auquel elle se rattachait et de l'avenir qu'elle semblait préparer. Posée déjà, implicitement du moins, au temps des Newman et des Pusey, elle se formulait enfin chez les héritiers directs du puséisme — les membres de la Haute Eglise — avec tous les caractères d'une question arrivée à la crise aiguë. L'« anglo-catholicisme », qui avait fait tant de progrès, aux points de vue dogmatique et ritualiste, dans la voie qui ramène à Rome, allait-il se rendre aux paternelles invitations de Léon XIII, ou bien s'obstinerait-il à rester ce qu'il est : un catholicisme sans le Pape,

(1) Numéros d'octobre, novembre et décembre 1895.
(2) 1 vol. in-12 de 304 pp., Lecoffre.

c'est-à-dire un catholicisme illogique, ou, en d'autres termes et en définitive, un protestantisme qui n'a plus d'autre raison d'être que l'orgueil national ? C'était bien un véritable drame qui allait se jouer, et d'un poignant intérêt. On s'y passionnait en Angleterre, naturellement ; on s'y passionnait aussi en France. Lord Halifax, l'apôtre de l'union en corps, *corporate union*, avait trouvé chez nous de généreux et ardents partisans. Mais, d'autre part, les catholiques anglais et, à leur tête, le cardinal Vaughan, combattaient un projet qui leur semblait non seulement chimérique, mais encore préjudiciable au mouvement, toujours croissant, des conversions individuelles.

La *Crise religieuse en Angleterre*, du P. Ragey, en faisant connaître les principaux personnages et le théâtre de l'action, préparait les lecteurs français à l'intelligence de l'action elle-même.

Son nouvel ouvrage, qui retrace le drame avec ses antécédents essentiels, ses péripéties diverses et l'épisode capital des ordinations anglicanes, n'est donc que la suite et le complément du précédent. En signaler le contenu, c'est en dire l'intérêt, d'autant plus que le P. Ragey, en outre de ses remarquables qualités d'écrivain, est peut-être l'homme de France qui, grâce à un long séjour en Angleterre et à ses relations avec le clergé anglais, particulièrement avec le cardinal Vaughan, peut parler le plus pertinemment de la situation religieuse de l'Angleterre. S'il a pu partager certaines illusions sur l'union collective de l'Église anglicane, ce n'a été que pour un moment et tout à fait à l'origine ; ce livre, comme d'ailleurs la *Crise religieuse en Angleterre*, prouve qu'il n'a pas tardé à juger cette campagne avec une rare et méritoire clairvoyance. L'échec retentissant du projet de l'union en corps a démontré qu'il ne faut guère compter, pour la conversion de l'Angleterre, sur l'initiative des chefs anglicans, trop imbus de préjugés nationaux ; mais on peut espérer que les âmes sincères de l'« anglo-catholicisme » se tourneront de plus en plus, et directement, vers le centre du vrai catholicisme. Reste donc la thèse, si noblement chrétienne du P. Ragey, celle d'une croisade de prières pour nos frères séparés. Par sa vigoureuse logique et le souffle si apostolique qui l'anime, son livre ne peut que contribuer au mouvement de conversions individuelles, et c'est le meilleur éloge que nous en puissions faire.

A. D.

La Vénérable Jeanne d'Arc, fille de France, fille de Dieu. Panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Angers, le dimanche 9 mai 1897, par A. Crosnier, chanoine honoraire, directeur de la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*. 1897, 1 broch. in-8 de 38 p. Angers, Lachèse et C[ie].

Les sympathies de la France sont plus que jamais à Jeanne d'Arc. Aussi, toutes les fois qu'un auteur s'occupe de l'héroïque Pucelle, chaque fois qu'un orateur entreprend de nous parler d'elle, ils sont sûrs de provoquer notre attention et nos sympathies. Ceci est vrai surtout quand il s'agit d'un livre écrit avec soin ou d'un pagényrique disposé avec art, tel que celui qui a été prononcé par M. A. Crosnier cette année, dans la cathédrale d'Angers.

Le plan de ce discours est aussi simple qu'il est naturel : Jeanne est fille de France et fille de Dieu. Elle est toute française par les dons naturels qu'elle a reçus de la Providence. Rien n'est plus vivant que l'exposé que nous en fait le sympathique orateur, en nous montrant la « belle santé » physique et morale de Jeanne, qui exclut « les signes de la névrose moderne », sa droiture incomparable, sa simplicité alliée à tant de grandeur, sa compassion pour ceux qui souffrent et sa décision dans l'action. Mais ces traits ne nous donneraient qu'une idée incomplète de l'héroïne, si M. Crosnier n'y ajoutait l'auréole de sainteté qui achève le portrait et le transfigure. Certes, il n'a pas compris Jeanne d'Arc comme a pu le faire Henri Martin, par exemple. Il nous montre en elle « la fille de Dieu », avec sa pureté qui s'imposait au respect de tous, son abandon à la volonté de Dieu et son héroïsme dans le martyre.

Ces idées sont exposées dans une langue élégante, expressive, telle qu'on peut l'attendre d'un professeur qui sait si bien l'histoire du français. De nombreux traits historiques rendent plus vivant encore ce discours d'un style si alerte ; si la brochure qui le reproduit n'a pu nous conserver l'accent qui fait vibrer la pensée et le geste qui accentue l'émotion, ce panégyrique est encore assez beau pour se recommander à l'attention des nombreux admirateurs de Jeanne d'Arc. A. Lepitre.

La Langue bretonne considérée aux points de vue religieux, pédagogique, social et national. Conférences faites par M. Buléon au Congrès de Landerneau en 1896. 1 broch. in-8 de 46 p., 1897. Vannes, Lafolye.

Les conférences faites par M. l'abbé Buléon au Congrès de Landerneau sur la langue bretonne, et qu'il a eu l'heureuse idée de publier à part, ne s'adressent pas à ceux qui sont chargés de l'enseignement officiel. Ceux-ci ne goûteraient pas les raisons qui y sont mises en avant : il en est même qui les détermineraient à urger la proscription du breton, tant ils sont ennemis de tout ce qui signifie religion et sympathie envers l'Eglise ! Mais, grâce à Dieu, nous avons maintenant un enseignement primaire libre et catholique, et les instituteurs qui en sont chargés dans les pays de langue bretonne, feront bien de lire cette brochure et de méditer les motifs sur lesquels elle est basée.

C'est, dit l'auteur, un grand dommage que l'on proscrive des écoles le breton et qu'on en interdise l'usage aux enfants. Nous n'allons pas jusqu'à demander qu'on l'enseigne à ceux qui ne le savent pas. Mais, avec ceux qui le parlent depuis l'âge le plus tendre, pourquoi ne pas s'en servir, vu les nombreux avantages qu'il présente ? Ces avantages sont inappréciables pour l'enseignement religieux. Si l'enfant sait le breton, il faut lui apprendre ses prières dans cette langue, afin qu'il les comprenne bien et qu'il puisse s'en servir pour converser avec Dieu : l'emploi de formules françaises, qu'il saisirait avec peine, ne dirait rien à son intelligence ni à son cœur. Les notions du catéchisme ne lui sont pas facilement accessibles, au moins dans les débuts : n'est-ce pas aggraver les difficultés que de lui présenter ces notions dans un langage avec lequel il est peu familiarisé, et n'est-ce pas lui faciliter le travail que de les lui enseigner dans sa langue maternelle ? Il en est de même de l'histoire sainte, complément naturel du catéchisme. D'ailleurs, il faut insister sur le point qui suit. Il ne s'agit pas d'acquérir une connaissance transitoire de l'instruction religieuse; il faut que nous conservions toute la vie les vérités principales sur lesquelles elle est basée. Mais les foules ne retiennent guère « que les vérités qui ont intéressé leur imagination, et qui, par conséquent, ont dû leur être présentées sous la forme la plus pittoresque, la plus vivante, dans les termes qui leur sont le plus familiers, en un mot, dans

la langue avec laquelle elles ont l'habitude de voir, de penser, de parler ».

D'ailleurs, ajoute M. Buléon, l'enseignement du français à ceux qui savent le breton, doit se faire par le breton. Ce procédé fait aller du connu à l'inconnu et développe l'intelligence de l'enfant d'une manière naturelle et harmonieuse, en intéressant sa curiosité, en ménageant la faiblesse des commencements, et en produisant des résultats plus certains et plus fructueux. M. Buléon cite à ce sujet des témoignages qu'il serait difficile de récuser : celui du Fr. Savinien pour le provençal, et celui du Fr. Maxwell pour l'irlandais. S'il en avait été besoin, il aurait pu trouver, dans les beaux ouvrages de Mgr Dupanloup relatifs à l'éducation, des considérations bien propres à corroborer sa thèse.

Enfin, il faut conserver chez les écoliers la connaissance du breton, parce que l'oubli de sa langue maternelle fait souvent de lui un déclassé, et que, dans tous les cas, elle trouble les relations sociales qu'il doit avoir avec sa famille, sa paroisse, tous ceux qui l'entourent. Les remarques que M. Buléon fait à ce propos ne manquent pas de justesse. Mais comme elles sont moins facilement accessibles à ceux qui n'ont pas habité la Bretagne, il aurait peut-être bien fait de multiplier ici les observations et de faire appel à tous ses souvenirs.

Ce que dit le sage conférencier est d'ailleurs bien pensé, bien pondéré, et exposé avec beaucoup de tact et de logique dans les raisonnements. Son travail se recommande, non pas seulement à ceux qui aiment la langue bretonne, mais aussi à tous les Français qui ont encore le bonheur de posséder un dialecte provincial, qu'il s'appelle le provençal, le flamand ou le gascon. N'allons pas gaspiller follement cette portion précieuse de l'héritage du passé, et gardons avec amour ces parlers dans lesquels revit, sous certains rapports, l'âme de nos ancêtres.

A. L.

1. **Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache,** *mit besonderer Beruecksichtigung des afrikanischen Lateins*, von Dr Karl SITTL. 1 vol. in-8 de IV-163 p. Erlanger, librairie Andreas Deichert, 3 fr. 50.
2. **Geschichte der Irrealis in Lateinischen,** *zugleich ein Beitrag zur Kenntniss des afrikanischen Lateins*, von Dr H. BLASS, Gymnasiallehrer. In-8 de IV-79 p. Même librairie. 2 fr. 50.

1. Les Romains ont accompli ce grand prodige, de faire accepter leur langue aussi bien que leurs institutions, par les peuples qu'ils ont subjugués et sur lesquels ils ont pu conserver assez longtemps l'empire. Mais il était impossible que la langue latine enseignée aux races conquises fût et restât la même que celle qui était parlée à Rome. Les observateurs attentifs pouvaient constater entre celle-ci et celle-là des différences d'autant plus accentuées que les nations soumises à Rome se trouvaient plus éloignées de la métropole et subissaient moins complètement son influence. D'autres causes que l'éloignement pouvaient d'ailleurs aggraver et multiplier ces différences : citons, par exemple, le caractère de la langue qui avait précédé le latin, l'influence des idiomes parlés dans les pays voisins, la race à laquelle appartenaient les peuples latinisés, et les conditions physiques et climatériques dans lesquelles ils se trouvaient. Qui ne voit dès maintenant tout l'intérêt que peut offrir une étude sur les caractères du latin dans les pays où il était parlé, et sur les causes qui les ont différenciés ? Qui ne comprend aussi, dès l'abord, les recherches et les travaux qu'elle exige ? Une vie d'homme pourrait à peine suffire pour accomplir cette œuvre considérable.

M. le Dr Sittl n'a pas craint d'aborder ce travail important, non dans l'espoir de le parfaire dans tous ses détails, mais avec l'intention de l'esquisser dans ses lignes principales et de frayer la route aux travailleurs de l'avenir. Nous pouvons dire que son livre mérite d'être lu par tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent à l'histoire du latin. Il est permis de ne pas admettre toutes ses théories ou toutes ses explications; il n'est pas possible de laisser son livre une fois qu'on en a commencé la lecture. Nous avons lu avec le plus grand intérêt ces pages où le savant professeur expose successivement les particularités locales du latin en Italie, dans les différentes provinces de l'empire romain et enfin dans l'Afrique soumise à Rome. C'est au latin africain qu'il a accordé le plus d'attention, et il l'étudie

sous tous ses aspects, avec une méthode excellente, qui se recommande à tous ceux qui entreprendront des monographies scientifiques. Mieux encore que pour les autres parlers latins, il examine dans celui-ci les provincialismes de prononciation, de vocabulaire et de syntaxe. Il détermine les caractères de ce que les humanistes du XVI[e] siècle appelaient *Tumor Africanus*, et un philologue de nos jours « la forme nébuleuse que l'on nomme la pompeuse *Africitas* ». En résumé, ce livre est fait avec conscience, et il éclaire d'une lumière nouvelle un domaine jusqu'ici mal connu et trop négligé.

2. Donnons maintenant une idée suffisante de l'étude du D[r] Blass sur l'histoire de *l'irréel* en latin. Ce mot peut paraître barbare, et nos dictionnaires français ne lui ont pas encore accordé une place dans leurs colonnes. Il est cependant digne d'être admis dans notre langue, parce qu'il exprime une idée juste, pour laquelle nous n'avons pas d'autre terme suffisant. Il indique qu'une action aurait lieu ou aurait eu lieu, si la condition, non vérifiée, dont il dépend, était ou avait été vérifiée. Nous possédons bien l'irréel du passé, un peu comme M. Jourdain, sans le connaître : *si j'avais pu*, *je l'aurais fait*. Mais nous n'avons pas de construction pour exprimer l'irréel du présent : *si je le pouvais*, *je le ferais*. Dans cette phrase, rien ne nous dit si la condition se vérifie ou non.

Le latin — et nous pouvons ajouter le grec, bien qu'il ne soit pas question ici de cette langue — a des tours spéciaux pour exprimer l'irréel, et ces tours sont d'ordinaire codifiés dans les grammaires d'un caractère suffisamment scientifique. Les lois qui règlent l'emploi des modes et des temps, soit de l'indicatif, soit du subjonctif, ont été établies d'après de nombreuses observations. Mais le D[r] H. Blass a pensé que ces observations étaient encore insuffisantes ou que les généralisations avaient été trop hâtives, et il reprend la question à nouveau. Il insiste sur ce point, que l'usage n'a pas été constant : il est bien différent, par exemple, dans Plaute et dans Cicéron, et il n'est pas toujours le même dans les historiens que dans les autres prosateurs. L'auteur suit l'histoire de ce mode dans les divers écrivains latins : dans ceux qui sont africains et dans ceux qui appartiennent à l'Italie et à la Gaule.

Cette étude est sérieuse et digne d'attirer l'attention de tous ceux qui étudient le latin. C'est surtout en ce qui concerne la syntaxe des propositions conditionnelles que la connaissance

de la philologie latine est nécessaire, si nous voulons bien comprendre ce que l'auteur a voulu dire et saisir comme il convient les nuances de sa pensée.

A. L.

Theologischer Jahresbericht unter Mitwirkung von Bœhringer, Dreyer, Ehlers, Everling, Furrer, Hasenclever, Kind, Kohlschmidt, Krueger, Lœsche, Luedemann, Marbach, Mayer, Plœthner, Siegfried, Spitta, Sulze, Trœltsch, Werner, Woltersdorf, herausgegeben von H. Holtzmann. 15ter Band, enthaltend die Literatur des Jahres 1895 — in-8° de 616, 73 pages. — Braunschweig, Schwetschke, 1896. — 22 fr. 50.

Le quinzième compte rendu annuel des publications théologiques a été publié, comme le précédent, en cinq fascicules distincts, que l'on peut acheter séparément: 1° Exégèse; 2° Théologie historique; 3° Théologie systématique; 4° Théologie pratique et art ecclésiastique; 5° Table alphabétique par noms d'auteurs. Le directeur de la publication est toujours le Dr Holtzmann; les collaborateurs sont les mêmes, à l'exception de MM. Mayer, Plœthner, Sulze, Trœltsch, qui ont remplacé MM. Baur, Melhorn, Krüger.

Les collaborateurs ont fait effort pour ne laisser inaperçue aucune des publications qui, en 1895, ont traité, de près ou de loin, de théologie ou des sciences annexes. Les plus importantes sont analysées ou caractérisées en quelques lignes. Comme précédemment, la meilleure part est faite à la théologie allemande protestante. Reconnaissons cependant que tous les travaux théologiques, livres ou articles de revues, publiés en Europe ou en Amérique sont au moins catalogués. Il semblerait que cette année les catholiques ont, en général, été traités avec un peu plus de bienveillance.

Constatons une fois de plus que ce *Répertoire annuel des sciences ecclésiastiques* a été fait avec le plus grand soin et qu'il rendra de vrais services aux travailleurs, auxquels il devient de plus en plus indispensable. E. J.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'Index. — La basilique de Saint-Front, à Périgueux. — III. La confirmation avant la première communion. — IV. Les ordinations anglicanes. — V. La cause d'Innocent V.

I. Le 2 juillet 1897, la S. C. de l'Index a proscrit les livres suivants :

M. Diaz Rodriguez. — *Sensaciones de viaje.* Paris, Garnier, 1896.

Historia general de la Masoneria, por Danton G. *** 18 Barcelona, D. Jaime Seix. 1882.

Der Zukunftsstaat. La Cité future, par le chanoine Dr A. Rohling, professeur d'exégèse à l'Université de Prague, Saint-Hippolyte. 1894.

David L. O., auteur de l'ouvrage : *le Clergé canadien, sa mission, son œuvre.* Montréal, 1896, proscrit par décret du 9 décembre 1896, s'est soumis et a réprouvé son ouvrage.

II. Sur la demande du vénérable Mgr Dabert, et du chapitre de la cathédrale de Périgueux, l'insigne église de Saint-Front vient de recevoir de la munificence de Léon XIII le titre et les privilèges de basilique mineure.

La cathédrale de Périgueux, dédiée à saint Front, remonte

au xe siècle de notre ère, et est antérieure, au moins d'un demi-siècle, à l'église Saint-Marc de Venise.

Depuis 1850, le gouvernement français a consacré plus de trois millions, pour la restauration et la restitution de ce monument unique au monde par ses formes architecturales et sa valeur historique et archéologique.

Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a choisi Saint-Front comme prototype de la basilique du Vœu national du Sacré-Cœur de Montmartre.

III. Mgr Robert, évêque de Marseille, a introduit dans son diocèse l'usage de recevoir la Confirmation avant la première communion. Léon XIII, consulté sur l'opportunité de cette mesure, y a répondu par le bref suivant, écrit de sa propre main.

« LÉON XIII, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Abrogeant une coutume qui s'était introduite depuis près d'un siècle, il vous a paru bon d'établir dans votre diocèse qu'avant de prendre part au banquet divin de l'Eucharistie, les enfants reçoivent dans le sacrement de Confirmation l'onction vivifiante du saint-chrême. Comme vous avez manifesté le désir de savoir si Nous approuvons cette mesure, il Nous a plu, pour une affaire de cette haute importance, de vous écrire Nous-même, sans aucun intermédiaire et de vous déclarer ce que Nous pensons.

« Sachez donc que Nous donnons les plus grands éloges à votre dessein. Car la pratique qui était passée en usage chez vous et ailleurs ne s'accordait ni avec l'ancienne et constante discipline de l'Eglise, ni avec le bien des fidèles. Il y a, en effet, dans l'âme des enfants, de mauvaises passions en germe ; si on ne les arrache pas de très bonne heure, elles se fortifient peu à peu, séduisent des cœurs sans expérience et les entraînent à leur perte. Aussi les fidèles ont-ils besoin, même dès l'âge le plus tendre, d'être *revêtus de la vertu d'En Haut*, que le sacrement de Confirmation est destiné à produire. Comme le fait remarquer justement le Docteur angélique, dans ce sacrement, le Saint-Esprit se donne afin de nous fortifier pour les combats de l'âme, et il communique à l'homme spirituel son parfait déve-



loppement. Dès lors ainsi confirmés de bonne heure, les enfants deviennent plus dociles à accepter les commandements, ils peuvent mieux se préparer à recevoir plus tard le sacrement de l'Eucharistie, et, quand ils le reçoivent, ils en retirent des fruits plus abondants.

« C'est pourquoi, Nous désirons vivement que ce qui a été sagement réglé par vous soit fidèlement et perpétuellement observé.

« Et pour que votre zèle à procurer le bien du troupeau qui vous est confié reçoive un témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, vénérable frère, et à votre diocèse tout entier.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 juin 1897, la vingtième année de Notre pontificat.

« LEON XIII, PAPE. »

Nous ferons remarquer que le diocèse de Marseille ayant un territoire peu étendu, il est plus facile à l'évêque d'y administrer le sacrement de Confirmation. Néanmoins, les motifs d'éloge indiqués par le souverain Pontife sont généraux et conviennent à l'Eglise entière. Cette lettre apostolique peut donc être le point de départ d'une pratique nouvelle, ou plutôt du retour à la pratique ancienne, partout où les circonstances le permettent, et plus spécialement dans les villes où réside un évêque.

IV. Les journaux religieux publient le bref suivant relatif aux ordinations anglicanes.

A Notre Fils bien-aimé François-Marie Richard, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Paris.

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Dans le but de travailler, suivant Notre charge, au bien de la religion et au salut éternel des âmes parmi les Anglais, Nous avons publié récemment, vous le savez, la constitution *Apostolicæ curæ.* Dans cette constitution, Notre dessein a été de juger d'une manière absolue et de trancher complètement la question

très grave, relative aux ordinations anglicanes, déja justement jugée par Nos prédécesseurs, mais que Nous avions voulu examiner de nouveau. Nous l'avons fait avec un tel poids d'arguments et en employant des formules si claires et d'une telle autorité que nul homme prudent et animé d'intentions droites ne saurait concevoir de doutes sur Notre décision. Quant aux catholiques, leur devoir est de l'accepter avec pleine et entière soumission, comme perpétuelle, définitive, irrévocable.

« Mais Nous ne pouvons Nous dissimuler que tel n'est point l'accueil qu'elle a rencontré auprès de certains catholiques et Nous en avons éprouvé un grand chagrin. Nous avons jugé à propos de vous faire ces communications, bien-aimé Fils, parce qu'elles visent principalement la *Revue anglo-romaine*, qui est publiée dans votre diocèse. Parmi ses rédacteurs, il en est qui, au lieu de soutenir Notre constitution comme ils le doivent, l'affaiblissent par leurs tergiversations et leurs discussions. Il faut donc veiller à ce qu'il ne paraisse plus rien dans cette revue qui ne soit pleinement d'accord avec Nos intentions. Il vaut certainement mieux qu'elle se désiste et qu'elle garde entièrement le silence, dès lors qu'elle apporterait un obstacle à Nos desseins et au but excellent que Nous poursuivons. De même aussi, puisque parmi les Anglais séparés de notre foi, ces certains hommes qui avaient l'air de chercher auprès de Nous la vérité au sujet de leurs ordinations avec un esprit sincère, ont accueilli cette vérité avec des dispositions bien différentes, il suit de là que les catholiques dont Nous avons parlé plus haut, et parmi eux un religieux, doivent reconnaître leur devoir. Désormais, il y aurait de leur part une transgression et une inconvenance à se prêter aux desseins de ces hommes et à les favoriser de n'importe quelle manière. Il résulterait de là un grand obstacle à l'accroissement désiré de la religion.

Au sujet de ces choses qui sont d'une grande importance, Nous avons beaucoup confiance, bien-aimé Fils, en votre prudence et en votre habileté connues : comme présage des dons divins et comme gage de notre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 novembre de l'année 1896, la dix-neuvième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.



V. L'ordinaire d'Aoste a présenté à la S. C. des Rites le procès, fait dans ce diocèse, pour établir la réalité du culte immémorial rendu au bienheureux Innocent V, auparavant Pierre de Tarentaise, de l'ordre de Saint-Dominique, archevêque de Lyon. Les évêques de la province de Lyon ont envoyé, à ce sujet, au souverain Pontife, une très belle lettre postulatoire, demandant confirmation de ce culte immémorial. Le 19 février 1897, la S. C. des Rites, sur la demande du R. P. Ligiez, procureur général de l'Ordre de Saint-Dominique, a nommé l'éminentissime cardinal Pierroti, ponent ou rapporteur de cette cause.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.





LA PRESSE POLITIQUE A LYON

PENDANT LA LIGUE

(24 FÉVRIER 1589-7 FÉVRIER 1594)

La Ligue s'est soutenue pendant dix ans par quatre forces : les armes, la diplomatie (1), la chaire (2) et la presse. Dans cette mêlée confuse, on ne voit d'abord que coups d'épée, batailles et sacs de villes ; mais la lutte des idées n'a pas été moins ardente, et c'est du moins une gloire de ces temps troublés d'avoir combattu pour des doctrines. Je doute que la liberté de tout écrire ait jamais été poussée plus loin. On n'a pas la prétention, dans cette courte esquisse qui, d'ailleurs, se restreint surtout à une ville et aux dernières années de la Ligue, de traiter à fond ce chapitre si vaste de notre histoire politique et littéraire ; mais on réussira peut-être à donner une idée de ce combat où informations, mensonges, raisons, railleries, invectives, insultes grossières, débordent dans les petits livrets, les placards, les chansons et les estampes dont la presse inonda le pays.

(1) Ed. Frémy, *Essai sur les diplomates du temps de la Ligue.*
(2) Ch. Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue.*

I

Malgré des qualités séduisantes, du courage, un grand air de noblesse, des manières affables et libérales, de l'esprit, de l'éloquence, Henri III en était venu cependant peu à peu, après son retour de Pologne, à être plus méprisé et plus haï que jamais peut-être prince ne l'a été. Homme incompréhensible, en certaines choses agissant et parlant en roi, mais en d'autres restant au-dessous même de l'enfance : incapable de rien prendre au sérieux, son devoir de prince moins que tout autre chose, congédiant ses ministres au plus fort de ses nécessités, et sans même alléguer un prétexte, livré à deux ou trois jeunes gens indiscrets qui gouvernent sous son nom, disposent de tout, et se gorgent des revenus publics; sans respect de sa dignité, livré à des occupations basses et puériles, fort occupé de ses petits chiens, de ses singes et de ses perroquets, courant la nuit la foire Saint-Germain en mauvaise compagnie; léger de caractère, plus que léger de mœurs, d'une bigoterie indécente à laquelle son libertinage donne un air de parodie sacrilège (1). L'incroyable licence des libelles exagère encore l'ignominie de cette vie royale; la presse de la Ligue, surtout après la mort des Guises, travaille sans relâche à déshonorer Henri de Valois, — car on ne l'appelle même plus le roi : elle fait croire à la France qu'il s'habille en Turc, qu'il adore le diable sous la figure d'un satyre, qu'on a trouvé chez lui une peau d'enfant corroyée sur laquelle étaient des caractères cabalistiques (2). Henri III avait donné l'exemple de l'assassinat politique; il périt enfin lui-même, le 1er août 1589, sous le couteau d'un

(1) Sur le caractère de Henri III, on peut voir principalement l'*Histoire* de DE THOU, liv. 96, et les *Mémoires d'Estat* de CHEVERNY, édit. de 1669, t. I, p. 143.

(2) *Les Sorcelleries de Henry de Valois et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes*. Paris, 1589.

pauvre moine, au milieu du mépris même de ses courtisans qui — dit-on — donnèrent des coups de poignard dans le coffret où on avait enfermé ses entrailles.

La Ligue a été créée par la juste défiance qu'un prince si léger inspirait aux catholiques, et Henri III ne comprit même pas quelle faute il faisait, lui, roi de France, en se déclarant le chef du parti. Organisée dès 1576 en Picardie, longtemps elle avait fait peu de bruit. Mais le frère du roi mourut en 1584, et le droit de succession à la couronne se trouva subitement dévolu à un prince huguenot. L'exemple de l'Angleterre montrait que le danger était grand pour la foi catholique; c'est alors que la Ligue se démasqua, osa prendre les armes, et commença de semer dans le pays des livrets que la bourgeoisie lisait avidement, et dont les idées descendaient jusqu'au peuple.

Assurément, après la mort d'Henri III, la nation ne pouvait pas avoir contre son successeur qui, après tout, était un homme et un loyal soldat, les mêmes motifs personnels de mépris et de haine. Mais la malveillance, aidée par d'innombrables pamphlets, en imagina de nouveaux. Le roi de Navarre était d'ailleurs hérétique; et c'était une question, cent fois débattue dans les écrits doctrinaires du temps, de savoir si, même en droit, cette qualité ne lui interdisait pas tout accès à la couronne de France. Henri de Bourbon avait bien promis de se faire instruire dans le catholicisme, mais on ne voyait pas qu'il eût tenu cet engagement, et il jurait que jamais il ne se laisserait prendre à la gorge pour aller malgré lui à la messe. L'extinction des Valois, l'avènement de la maison de Bourbon ne furent donc que des accidents entre tant d'autres. La Ligue n'avait qu'un motif de plus de ne pas désarmer, et la guerre continua entre les catholiques et les royalistes temporairement alliés aux huguenots pour faire triompher le principe de l'hérédité dynastique. Mais c'est un fait remarquable que les protestants sont alors si affaiblis qu'ils jouent en général un rôle très effacé. La vraie partie est entre les purs catholiques, qui n'admettent, au moins en principe, aucune transaction avec un prétendant calviniste,

et les catholiques royaux ou les politiques, décidés à reconnaître Henri de Bourbon tel qu'il est, pourvu qu'il s'engage à ne rien tenter contre le catholicisme, espérant bien d'ailleurs l'amener à se convertir à la foi de la nation. On comprend au reste que le fractionnement des opinions est en réalité poussé beaucoup plus; que, par exemple, dans la Sainte Union, des hommes tels que Brisson, Villeroy, Pierre d'Épinac, les diplomates et les parlementaires qui donnent au parti l'appui de leur nom sont fort éloignés du fanatisme et de l'intransigeance absolue des Seize.

Ce n'est pas ici mon objet de raconter les commencements et les progrès de cette grande tempête qui passa sur la France, et qui, pour la première fois, ébranla le principe même de l'autorité monarchique. Il faut cependant marquer en quelques mots les caractères de la Sainte Union.

Elle est née de la pensée catholique la plus désintéressée, du désir de résister légalement aux concessions que le roi avait faites ou pourrait faire au protestantisme. Mais elle ne tarda pas à se compliquer d'intérêts très divers. Il se trouva d'abord que, en servant la religion catholique, elle servait du même coup l'ambition des Guises, qui depuis vingt ans avaient paru incarner la lutte contre le calvinisme. Le duc Henri de Guise a-t-il positivement rêvé d'être le Hugues Capet d'une quatrième dynastie? Se serait-il contenté d'être le maire du palais de la troisième, confisquant pour lui-même la réalité de l'autorité royale, et préparant pour l'avenir, au profit de sa maison, l'avènement d'une autre race (1)? Ce point n'est pas acquis à l'histoire; mais il est certain qu'il arriva un moment où on ne savait plus au juste si le vrai roi était celui de la France ou celui de la Ligue.

On entendait des doctrines d'une nouveauté jusque-là inouie : que des états généraux « dépend l'authorité et puissance des Rois, et comme au Peuple a appartenu de con-

(1) Voy., dans les *Mémoires* de Villeroy, une instruction de Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, au duc de Guise, après la paix de juillet de 1588, qui donne à croire que telle était en effet la pensée de celui-ci.

stituer un Roy sur soy, aussy à luy appartient de le destituer, mesmement en ce cas, quand il a dissipé le corps de son peuple (1) »; qu'on peut ôter le gouvernement à un prince indigne, comme l'administration des biens d'un pupille à un mauvais tuteur; que, quand la monarchie est déréglée, elle n'est plus autorité, mais brigandage. La *Déclaration des consulz, eschevins, manans et habitans de la ville de Lyon*, qui suivit la journée du 24 février 1589, et fut officiellement imprimée par ordre du Consulat (2), posait hardiment des limites au pouvoir royal, distinguant ce qui vient du bon conseil, auquel on doit obéissance, et ce qui vient du mauvais conseil, auquel on n'est pas obligé de se soumettre : « Toutesfois et quantes, disaient les Lyonnais, que les mandemens du Roi et ses actes et déportemens tendront à la protection et deffense de la Religion catholique, manutention de l'Estat et notre conservation particulière, nous sommes tenus y obéir, comme à chose qui vient de son bon conseil; mais quand ses ordonnances et ses déportetemens tendront à la dissipation de la Religion, de l'Estat et de ses sujets, nous ne sommes tenus y obéir, mais nous y opposer, comme à chose qui vient de son mauvais conseil. »

Ainsi, un autre caractère de la Sainte Union fut d'être une revendication des libertés naturelles du pays contre l'absolutisme royal. Pour soutenir ses idées, elle dut recourir aux soldats et à l'or de l'étranger, et c'est par là surtout que ce qu'il y avait de mauvais en elle devait périr; à l'esprit théocratique du moyen âge, renaissant par l'intervention politique de la papauté dans les affaires de la France, et par l'action positive et directe du clergé et des théologiens ; à la démocratie turbulente des grandes cités réclamant leurs vieilles franchises, et n'aboutissant trop

(1) *Dialogue sur les causes des misères de la France, entre un catholique ancien, un catholique zélé et un palatin*, dans les *Œuvres posthumes* de Guy Coquille, 1650, p. 3.

(2) Lyon, J. Pillehotte, 1589. — Réimprimée dans la collection Cimber et Danjou, t. XII, p. 302, d'après une autre édition de Paris, G. Chaudière, 1589.

souvent, à Paris surtout, qu'à de sanglants désordres; à la féodalité provinciale, qui se reprend à la faveur de de l'anarchie générale, chaque gouverneur se croyant à peu près roi dans sa ville ou son gouvernement, chaque gentilhomme maître dans ses domaines. Cette alliance avec la noblesse et les démocraties municipales n'est nulle part plus évidente que dans l'histoire de la Ligue lyonnaise.

Cette immense perturbation sociale n'alla pas naturellement sans licence et sans crimes : les campagnes dévastées et presque inhabitables, les villes soumises à une sorte de terreur, l'émeute, les exécutions illégales, les emprisonnements arbitraires, les confiscations, les exactions, les vengeances privées, c'est la suite nécessaire des guerres civiles. La vie fut dure, pendant cinq ou six ans, à nos malheureuses provinces du Lyonnais, du Beaujolais, du Forez, de la Bresse, du Dauphiné. Ligueurs, politiques ou huguenots, selon les chances de la guerre, abusaient de la domination avec la même violence. Mais, si on écarte la vue de ces tristes excès, si on oublie aussi que bien des éléments impurs se sont mêlés à la première conception de la Sainte Union, on reconnaîtra que nos pères, il y a trois siècles, ont soutenu, pour la conservation de la foi religieuse, une lutte qui n'a pas manqué de beauté et de grandeur; le huguenot d'Aubigné lui-même est obligé de convenir que « la plupart des courages se trouvèrent élevés, pour un temps, à un haut degré qui sentait le juste et le glorieux ».

II

Le 23 décembre 1588, le roi faisait assassiner le duc de Guise à Blois, en pleins états généraux. Le duc de Mayenne, qui était à Lyon, fut informé de cet événement par un courier le soir du jour de Noël, et eut à peine le temps de quitter la ville, où il faillit être surpris par Alphonse d'Ornano. On y apprit presque aussitôt l'assassinat du cardinal de Guise, l'arrestation des princes de la maison de Lor-

raine, du vieux cardinal de Bourbon et de l'archevêque de Lyon. L'année 1588 s'acheva dans l'étonnement et la consternation.

Mais bientôt les plus graves nouvelles arrivèrent coup sur coup à Lyon. Les principales villes du royaume s'étaient mises l'une après l'autre en révolte contre l'autorité royale. Paris était dans une sorte de délire : la nuit de Noël, ordinairement si joyeuse, avait été une nuit de désolation, de larmes, de sanglots mêlés à des malédictions contre Henri le Tyran. Le luxe avait brusquement cessé. Le jour ne suffisait pas à d'interminables processions d'hommes, de femmes, même de petits enfants, qui se prolongeaient jusqu'au milieu de la nuit, et criaient avec exaltation : « Dieu, éteignez la race des Valois ! » Les portraits du roi étaient traînés dans le ruisseau, son nom rayé des prières publiques. Des actes plus décisifs paraissaient annoncer la fin prochaine des Valois. Le 7 janvier 1589, la faculté de théologie déclara que les Français étaient déliés de leur serment de fidélité et d'obéissance au roi, et qu'ils pouvaient, en toute sécurité de conscience, s'armer contre les entreprises du violateur de la foi jurée et des libertés des trois ordres du royaume. Le 24 janvier, le parlement promit de poursuivre, par toutes voies de justice, la vengeance contre les attentats commis à Blois les 23 et 24 décembre.

Cependant les Lyonnais hésitèrent quelques semaines à se prononcer pour la Sainte Union. Le roi les avait toujours traités avec une bonté singulière, et ils en gardaient quelque reconnaissance ; les politiques leur disaient que, s'ils restaient dans le devoir, Henri III viendrait demeurer au milieu d'eux, et qu'il ferait de Lyon la capitale de son royaume (1); le P. Edmond Auger, encore populaire, travaillait à affermir leur fidélité. Ils auraient sans doute reculé devant cette aventure, si leur gouverneur François de Mandelot avait encore été là pour faire entendre ses avis toujours respectueusement écoutés. Mais Mandelot était mort le

(1) Palma Cayet dit même, dans l'Introduction à sa *Chronique Novenaire*, que les Lyonnais envoyèrent faire au roi des offres et supplications, pour l'engager à venir demeurer dans leur ville.



23 novembre, et Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon, n'avait ni assez d'autorité morale, ni assez de décision pour contenir l'effervescence qui gagnait toutes les classes. Le duc de Mayenne avait laissé des affidés dans la ville. L'archevêque y avait depuis longtemps travaillé pour la Ligue. Son vicaire général, Etienne de la Barge, et les prédicateurs dénonçaient le péril de la religion. Des gravures, des placards, des oraisons funèbres, des libelles aux titres tragiques, des *Martire des deux frères*, des *Discours déplorable*, des *Pleurs et souspirs lamentables*, etc., imprimés à Lyon ou apportés de Paris, racontaient la mort des Guises, avec des circonstances plus odieuses encore que la vérité, avec des invectives furieuses contre Henri de Valois, contre le tyran, le parricide, le tigre, l'enragé, le sorcier, le sacrilège, le Sardanapale, le Néron, le vilain Hérode, « Turc par la teste, harpye par les mains, Anglois par la jarretière, Polonnois par les pieds, et diable en l'âme (1) ».

C'est le 24 février 1589, jour de la Saint-Matthias, que Lyon se déclara pour la Ligue. Dès avant le jour, les capitaines penons ont fait mettre le peuple en armes, des chaînes sont tendues en travers des rues, des barricades dressées dans les carrefours. Mais ce dénouement de la crise était si bien prévu, que personne ne fit la moindre résistance, et que cette grande révolution municipale s'accomplit sans qu'une goutte de sang eût été versée. Seulement quelques politiques réputés dangereux furent emprisonnés au château de Pierre-Scize ou expulsés de la ville ; d'autres s'en exilèrent volontairement ; le P. Auger s'embarqua sur le Rhône au milieu d'un concours extraordinaire de peuple, qui l'estimait et l'aimait, mais ne pouvait plus supporter ses conseils. Le dimanche qui suivit la « prise d'armes », deux échevins à cheval, vêtus de leur robe violette, allèrent de quartier en quartier donner lecture du serment de la Ligue au peuple, qui leva la main et jura de l'observer. Le 2 mars, dans une assemblée des échevins et des notables, on lut les articles de la Sainte Union, transcrits sur une

(1) *Le Martire des deux frères*. S. l., 1589.

grande feuille de parchemin au bas de laquelle tous mirent leur signature, et une solennelle *Déclaration* où Claude de Rubis, procureur général de la ville, avait déduit, à grand renfort de doctes citations, les motifs pour lesquels les Lyonnais embrassaient le parti de la Ligue. Puis on organisa un conseil d'État de la Sainte Union, où entrèrent des hommes d'Église, des nobles, des échevins, des officiers de justice, des financiers, et toute l'administration fut remaniée dans le sens des idées qui venaient de prévaloir.

Lyon, pour cinq ans, appartenait à la Ligue. Je ne raconterai pas l'histoire de cette ville du 24 février 1589 au 7 février 1594 (1). A peine rattachée à l'autorité du duc de Mayenne, lieutenant général de l'État et couronne de France, et à celle du conseil central de l'Union, qui siégeait à Paris, elle se constitue à peu près en république autonome. Il y avait cependant quatre pouvoirs dans la ville : le duc de Nemours, gouverneur de Lyon ; l'archevêque Pierre d'Épinac, chancelier de l'Union, regardé comme le

(1) On ne peut donner ici la bibliographie complète de l'histoire de la Ligue à Lyon. On peut voir, en particulier, outre les livrets publiés à cette époque : les histoires de Lyon, surtout celle de Claude de Rubis, chap. LXIII-LXV, et celle de Clerjon, t. V ; Péricaud, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue ;* du même, Notices sur Fr. de Mandelot, le P. Edmond Auger, Pierre d'Épinac et Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours ; D. Thomas, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lyon pendant la Ligue;* Sudan, *Recherches sur le retour de la ville de Lyon à la monarchie sous Henri IV;* Godemar, *Documents pour servir à l'histoire de Lyon ;* Cochard, *Séjours d'Henri IV à Lyon ; Notes inédites relatives à l'histoire de Lyon*, dans les *Archives historiques du Rhône*, t. XII, p. 161 ; Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, nouv. édit., t. II, p. 25 et suiv. ; Dorigny, *la Vie du Père Emond Auger*, etc. Cf. A. Bernard, *les d'Urfé*, et toutes les histoires des guerres religieuses du XVIe siècle dans les provinces voisines de Lyon. On trouvera aussi des informations sur la Ligue lyonnaise dans quelques-uns des historiens et chroniqueurs du temps, tels que Pierre Matthieu, Palma Cayet (*Chron. Novenaire*), Pierre de l'Estoile, Jean Burel, etc. Beaucoup de renseignements sont dispersés dans les revues de la région lyonnaise. — La source manuscrite capitale sont les archives municipales de la ville, surtout les registres du consulat et la correspondance. Je signale aussi le numéro 3642 du fonds français de la Bibliothèque nationale comme étant d'un intérêt exceptionnel.

cerveau pensant et « l'intellect agent de la Ligue » (1); le conseil de la Sainte Union; et le corps des échevins. Mais l'archevêque et le gouverneur ne paraissaient que de loin en loin, et le marquis de Saint-Sorlin, qui représentait le duc de Nemours en son absence, jouissait d'une autorité très médiocre ; le conseil n'exerçait d'action que sur certaines affaires. En fin de compte, la commune se comporte comme un pouvoir indépendant, et s'arroge presque tous les attributs de la souveraineté. Elle a ses ambassadeurs, entretient une correspondance active avec le pape, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, les échevins de Paris, les villes et les gentilshommes des provinces voisines. Le consulat crée des impôts, lève des deniers, confisque au profit de l'Union les biens des huguenots, des politiques ou des catholiques simplement un peu tièdes. Il a ses espions et sa police à lui, établit un service d'inquisition contre les lettres et paquets suspects, fait poursuivre jusqu'à Roanne les marchandises des négociants mal pensants. La presse politique est tellement dans sa main, qu'on ne voit pas qu'aucun imprimeur lyonnais se hasarde à publier sous son nom un factum royaliste. Il prend des mesures militaires de salut public, fait démolir les maisons qui avoisinent de trop près les remparts, achète ou fond des canons et des boulets, équipe des compagnies, les solde, les envoie au secours des villes en danger. La nécessité sert d'excuse à toutes les usurpations d'autorité.

En ce temps-là du moins, la vie n'était pas monotone. Il ne se passait pas de semaine qu'un fait nouveau, tout vif imprimé dans un de ces petits cahiers qui pullulaient alors, n'occupât l'opinion publique. Mille changements de scène renouvelaient l'intérêt de la pièce, quand elle était sur le point de languir : c'était, par exemple, une conspiration royaliste découverte à Montbrison par le marquis d'Urfé, la défaite d'Ornano devant Vienne, le traité de Chazelles, la prise et la reprise de Charlieu. Le peuple inoccupé se

(1) *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 177.

jetait sur ces livrets bon marché qui amusaient sa curiosité, l'empêchaient de penser à sa misère, et — ce qui était l'important — l'entretenaient dans un état d'esprit favorable à la Ligue.

Dans une ville en apparence si bien gardée contre les séductions du royalisme, on est surpris d'entendre parler si souvent de complots et de trahisons. Les démocraties sont d'instinct soupçonneuses ; celle de Lyon n'avait que trop de raisons d'être inquiète. La cause du roi avait encore dans la ville beaucoup de serviteurs fidèles, d'autant plus dangereux qu'il était plus difficile de les surprendre. On avait bien chassé quelques politiques de marque ; mais comment distinguer tant de gens qui détestaient la Ligue, au demeurant bons catholiques, et qu'on voyait fréquenter les églises ? La plupart attendaient tout doucement qu'une circonstance quelconque, ils ne savaient laquelle, vînt remettre Lyon sous l'autorité de son roi légitime. Mais d'autres s'agitaient, et tout à coup les Lyonnais apprenaient qu'ils avaient failli changer de gouvernement (1) ; si bien que les zélés du consulat passaient une bonne partie de leur temps à ouvrir des lettres, à faire démasquer les carême-prenants, à tancer la négligence de la milice communale, et, pour prouver qu'ils avaient l'œil ouvert, à faire pendre quelques conspirateurs sur le pont de la Saône.

Un fait beaucoup plus grave, qui partage en deux phases l'histoire de la Ligue à Lyon, manqua d'avancer de quelques mois la fin de sa domination. On soupçonnait le duc de Nemours de vouloir détacher son gouvernement du reste de la France pour s'en faire un état indépendant. Les Lyonnais combattaient bien pour la Ligue, mais ils entendaient rester bons Français. Le duc traitait d'ailleurs avec arrogance ces bourgeois « rodomonds de boutique » ; il s'entourait d'étrangers qui lui avaient enseigné dix-huit secrets pour tirer l'argent du peuple ; ses troupes campaient aux

(1) Voy., par exemple, *la Rodomontade de Pierre Baillony. Discours sur une lettre escripte par ledit Baillony, contenant la trahison malheureuse conspirée par ledit Baillony et ses complices contre la ville de Lyon.* Lyon, Pillehotte, 1589.

alentours de la ville, prêtes à y entrer, disait-on, pour bâtir une bastille qui briderait les Lyonnais. Mais ils prévinrent ses desseins avec une admirable résolution : « Quand nous avons veu nos remonstrances inutiles, dit un livret du temps, nous n'avons pu seigner du nez. Devions-nous retarder jusques à ce que les eschelles fussent présentées à nos murailles ? qu'un soldat vînt planter une sentinelle au pied de notre lict, qu'il nous rostit les pieds, que le Gascon et le Daulphinois prinsent le velours à l'aulne de leur picque (1) ? »

Le 18 septembre 1593, les barricades se relevèrent toutes seules, et Nemours fut enfermé à Pierre-Scize (2). On pou-

(1) *Discours en forme de Déclaration, sur les causes des mouvemens arrivez à Lyon.* Lyon, Pillehotte, 1593. — Plusieurs autres livrets sont relatifs à cette journée.

(2) Sur l'étonnement que causèrent en France « les nouvelles des barricades de Lion », voy. une curieuse page de Pierre de l'Estoile, édit. citée plus haut, VI, 92. — Bien que mon but ne soit pas de raconter les événements qui se passèrent à Lyon pendant la Ligue, on me permettra d'imprimer ici une lettre inédite et très intéressante d'Antoine d'Urfé, évêque de Saint-Flour, à Brisson de la Chaumette (Bibliothèque de Clermont-Ferrand, manuscrits, n° 756), dont je donnerai le texte d'après la copie qui en a été faite pour moi. Cette lettre n'est pas datée ; mais elle ne peut être que des derniers jours du mois de septembre 1593.

« Monsieur de la Chomete, Mon voyage est un peu plus long que ie ne pensois, et parseque Garet m'a escript quelques nouvelles, ie vous en ay bien voulu faire part, à fin que vous sçachiez du vray comment toutes choses se sont passées. Mons. de Lyon (come il me mande), par le commandement de Mons. de Mayenne, a suscité la ville contre Monseign^r de Nemours ; ce fut le sabmedy [18 septembre] qu'on fit les barricades autour de son logis. Le dimanche, on mit en baterie deux canons, et il fist demander ou qu'on le tuast, ou qu'on le laissast sortir de Lyon, ou qu'on le mist prisonnier. On éleut la dernière condition, dont la parole lui fut portee par le baron Platel, et fut conduit, de peur de la populace, par eau iusqua Pierre-encise, marchans à mesure du basteau cinq cens Suisses en bataille. On laissa pour ce soir avec luy le cap^ne de ses gardes, Me Girard et la Bretonnière, à sa requeste ; mais le lendemain on les luy osta, et mena-on les deux derniers à l'archevesché, ou l'on leur veult bailler la question s'ils ne l'on desia eüe. Girard s'est trouvé cent mille escus. Il y en a bien trois cens prisonniers en leur logis, et de leurs armes et chevaux on dresse des compagnies. Monsr d'Andelot est en liberté. Alphonse (d'Ornano) a offert ayde à Lyon. Monsr de St-Sorlin eut beaucoup de peine à entrer dans

vait croire que le mouvement irait jusqu'à la reconnaissance du roi. Cependant ce n'est pas encore ce jour-là que la ville brisa les liens qui l'attachaient à la Ligue. Mais il était aisé de prévoir que le reste n'était qu'affaire d'un peu de temps; d'autant plus que Henri IV venait de se faire catholique, et ne laissait plus aux modérés aucun prétexte pour refuser de se rallier à l'écharpe blanche.

III

Les politiques avouaient que la journée du 24 février 1589 avait été une « perte inestimable » pour le parti. Ils perdaient, en effet, avec Lyon, comme le dit avec un peu d'emphase un écrivain du temps, « le thrésor de

Montbrison, et de là s'en alla à Vienne, ou on dit qu'il fait rage contre ceux de Lion. Mon fe [mon frère, Anne d'Urfé probablement] est à deux lieues de Montbrison, et l'a fait sommer, ayant de belles troupes, et n'attendant que le conte d'Auvergne pour l'assiéger. Ceux de Saint-Bonnet le Chau ont prins prisonnier leur cap^{ne}, et disent qu'ils veulent tenir pour un roy catholique. Ainsi tout va en desordre, et croy que la prinse de Monseign^{r} sera cause d'un grand malheur pour ces cartiers, veu qu'on asseure que le Roy de Navarre est fort refroidy à aller à la messe, et toutes fois cecy luy donne un grand pied ; si bien que ceux qui ont mené cette affaire, s'ils sont ecclésiastiques, en fin seront ruinés eux-mêmes et nous aussi. Or Dieu faict tout pour le mieux, et nous fault soubsmettre à sa volonté. Sur quoy ie demeurerai tousiours

Monsieur de la Chomete,

V^{re} très affectionné amy à vous servir,

Antoine E. de SAINT-FLOUR.

Ce document fixe un point d'histoire. On soupçonnait déjà que le duc de Mayenne et Pierre d'Épinac avaient eu les mains dans le mouvement du 18 septembre 1593 : la lettre d'Antoine d'Urfé en donne la certitude. Le duc de Nemours prévoyait sans doute ce qui allait se passer ; le 22 août 1593, il écrivait de Lyon à Anne d'Est, sa mère : « Il me semble plus honorable et meilleur de mourir avec les armes à la main que d'entendre à une paix dont la résolution ne peult estre que honteuse et du tout à ma ruyne. » (Bibl. nat., Manuscrits, fonds français, 3985, f. 94. cf. f. 97.)

l'Europe, le siège principal du commerce de tout le monde, le centre auquel toutes les lignes respondent (1) ».

Les royaux avaient perdu quelque chose de plus précieux encore, à mon avis, que l'argent des banquiers de Lyon et les immenses ressources de cette ville : j'entends les presses lyonnaises, qui passèrent immédiatement au service de la Ligue, et répandirent en France des centaines de pièces hostiles à la cause royale. Puissance infiniment redoutable déjà, que celle de la presse, peut-être aussi redoutable qu'aujourd'hui, bien qu'elle s'exerçât sous une forme moins régulière et moins constante. Ce n'était pas le journal moderne, puisqu'elle n'en avait pas la périodicité fixe et assurée, les factums en vers et en prose débordant lorsqu'un fait capital occupait l'esprit public, s'espaçant s'il y avait disette de nouvelles. Mais la presse politique jouait exactement le même rôle qu'aujourd'hui : instruire des événements du jour et créer l'opinion; à la fois presse d'information et de discussion.

Sans reprendre à ses origines, d'ailleurs assez incertaines, l'histoire du journal, il suffit de dire que, peu de temps après l'invention de l'imprimerie, des gens avisés eurent l'idée de publier et de vendre à bas prix de très courts opuscules, des *livrets* auxquels on donnait les noms d'Avis, Nouvelle, Histoire, Récit, Discours, Lettre, Recueil; la plupart cependant n'avaient d'autre titre que l'indication sommaire de leur contenu. Ces cahiers racontaient d'ordinaire quelque événement remarquable (2). Comme ils s'adressaient particulièrement au peuple à peine lettré et à la petite bourgeoisie des villes, on leur donnait souvent, pour affriander l'acheteur, des enseignes d'une couleur violente : *La terrible et espouventable comete laquelle apparut le XI Doctobre l'an M. CCCCC. XXVII. Item le merveilleux brandon de feu qui quasi traversa toute la France et terrible bruit ql fist en passant dessus Lyon le V davril M. CCCCC.*

(1) *Les feux de joye de Lyon, Orléans, Bourges et autres villes qui se sont remises en l'obéissance du Roy.* Lyon, 1594.

(2) Voy. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique française*, Introduction, p. LIV.

XXVIII. — Discours sur l'espouvantable et merveilleux desbordement du Rosne dans et à l'entour la ville de Lyon (1570). — Arrest memorable de la cour de parlement de Dole du dix-huictiesme iour de ianvier 1574, contre Gilles Garnier, lyonnois, pour avoir, en forme de loup-garou, devoré plusieurs enfans et commis autres crimes.

A partir des guerres de religion, et surtout depuis le jour où la Ligue est un pouvoir nouveau avec lequel il faut compter, un État dans l'État, ces cahiers si humbles d'apparence sont une arme terrible, un manifeste, un factum hardi, un pamphlet où la majesté royale elle-même n'est guère ménagée; l'œuvre de démolition s'achève par l'affiche insolente, la chanson, l'estampe satirique, le sonnet goguenard imprimé sur une feuille volante, qu'une main mystérieuse sème dans les carrefours, glisse sous les portes cochères, et jette jusque dans la chambre du roi. Les sept petits feuillets anonymes de l'*Epistre envoiée au tigre de la France* deviennent un événement public qui met en émoi les puissances.

Mais il n'y avait donc pas de lois contre les abus de la presse? Des lois? Il y en avait plus qu'il n'en fallait pour mettre à mal tous les auteurs, imprimeurs et distributeurs d'écrits réputés séditieux. Sans parler des résolutions de la Sorbonne et des arrêts du parlement, l'édit de Fontainebleau du 11 décembre 1547, les édits de Châteaubriant et de Romorantin, la déclaration de Saint-Germain-en-Laye, les ordonnances de Mantes et de Moulins, les déclarations du 4 octobre 1570 et du 16 avril 1571 entourent la presse d'un cercle de précautions et de défenses. Il est interdit aux libraires d'ouvrir les balles de livres venant du dehors, sinon en présence des autorités à ce commises. Deux fois par an, visite sera faite des officines et boutiques des imprimeurs et libraires; pour Lyon en particulier, où il y a tant d'imprimeurs, et où il s'apporte beaucoup de livres des pays étrangers, la visite aura lieu trois fois par an par un délégué de l'archevêque, un délégué du chapitre et le lieutenant du sénéchal. Tout imprimeur ou libraire doit afficher, à l'endroit le plus apparent de

sa boutique, le catalogue des livres qui sont en vente chez lui. Le colportage des « porte-paniers » est défendu. Les imprimeries clandestines sont interdites. Tout écrit doit porter le nom de l'auteur, le nom de l'imprimeur et « le lieu de sa demeurance ». Aucun livre ne sera imprimé sans le congé et la permission du roi. Les libelles et les placards injurieux sont surveillés plus étroitement encore.

Veut-on quelques exemples des peines édictées contre la presse ? Par sa déclaration de Saint-Germain, le roi veut que tous imprimeurs, semeurs et vendeurs de placards et libelles diffamatoires soient punis pour la première fois du fouet, et pour la seconde fois de la vie. L'ordonnance de Mantes, du 10 septembre 1563, défend à toute personne, de quelque condition qu'elle soit, de publier, imprimer ou faire imprimer aucun livre, lettre, harangue ou autre écrit, soit en vers soit en prose, de faire semer libelles diffamatoires, d'afficher placards, de mettre en lumière écrits quelconques, sans la permission du roi, sur peine d'être pendue et étranglée (1). Pendant la Ligue, on voit le parlement royaliste séant à Tours menacer des imprimeurs pris en faute de cette législation draconienne.

Si, en face de ces lois authentiques, enregistrées, solennellement promulguées, on met le nombre et l'audace des aiseurs de libelles, placards et chansons, on croira sans doute que, au temps des guerres de religion, le chanvre a manqué aux gibets. On dressa nombre de potences, en effet, mais je ne vois pas qu'on y ait attaché souvent les pamphlétaires ni les chansonniers.

On cite, je le sais, quelques exemples de rigueur. Sans rappeler le sort tragique de Dolet, un pauvre diable d'imprimeur ou libraire, appelé Martin Lhomme, fut brûlé sur la place Maubert pour avoir mis en vente des « épistres,

(1) Sur la condition légale de la presse au XVI[e] siècle, voir Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XIII, 37, 189 ; XIV, 31, 124, 150, 189, 230, 232, etc. Cf. Hatin, *Hist. polit. et littér. de la presse en France*, t. I[er], Introduction historique ; Lalanne, *Curiosités bibliographiques* (pp. 348-415 : *Hist. de la liberté d'écrire*) ; Paul Dupont, *Histoire de l'imprimerie*, t. I[er], ch. IV, etc.



livres et cartels diffamatoires, plains de sédition, schisme et scandales ». L'avocat Lebreton paya de la vie le plaisir amer d'avoir fait imprimer des doléances un peu vives. En 1584, un gentilhomme du pays chartrain fut exécuté, parce qu'il avait été trouvé saisi de pasquils et vers injurieux contre la personne du roi. Un des chefs d'accusation articulés contre Edme Bourgoin, écartelé à Tours le 23 février 1590, était d'avoir écrit l'apologie de Jacques Clément. On pourrait ajouter quelques noms encore à ce martyrologe, je ne dirai pas de la pensée, mais de l'extrême licence. Mais que sont huit ou dix libellistes écartelés ou pendus, pour cent autres qui ont tranquillement exercé leur métier ? Il fallait quelque circonstance bien extraordinaire pour que la loi vînt par hasard les frapper. Il y a plusieurs motifs de cette impunité.

Les ordonnances sur l'imprimerie et la presse, si on y regarde de près, et si on tient compte soit de leur teneur même, soit des circonstances qui en expliquent l'esprit, paraissent surtout dirigées contre les nouvelles opinions religieuses ; les hardiesses purement politiques y sont moins explicitement prévues et réprimées. Mais c'est là une raison juridique sur laquelle je ne voudrais pas trop insister, car il est certain que, fait le triage de ce qui était réservé aux nouveautés théologiques, il restait encore dans la législation du XVI[e] siècle de quoi atteindre toute presse trop libre.

Pourquoi le droit ne voulait-il, n'osait-il ou ne pouvait-il agir ? Les derniers Valois n'étaient pas de méchants hommes, et je n'en excepte pas même Charles IX, malgré une nuit trop fameuse qu'on pourrait m'objecter. Henri III, « Henri le Tyran », comme l'appelaient les libellistes qui ne pâtissaient guère de sa férocité, était d'humeur assez débonnaire. Tous les Valois d'ailleurs, esprits polis et cultivés, avaient comme le respect de la lettre moulée, et il leur en coûtait de sévir contre l'imprimerie, « art des premiers et plus esquis de tous autres », disait Henri III dans sa déclaration du 30 avril 1583 (1). Le droit même était

(1) ISAMBERT, XIV, 548.

trop rigoureux pour être d'une application supportable : on hésite à toucher à un instrument dont les coups sont mortels. La plupart des livrets satiriques, à plus forte raison les placards, pasquils, chansons et vers imprimés sur feuilles volantes, étaient anonymes, ou bien le factum politique portait un nom de fantaisie : il est bien évident que ce n'est pas le fou du roi Henri IV qui a fait imprimer les *Paraboles de Chicot!* S'il y avait un peu de risque à courir, les petits cahiers paraissaient clandestinement, sans nom de ville ni d'imprimeur, de sorte que le délit était insaisissable.

Ces affiches hardies, ces chansons et ces libelles, étaient la voix d'un homme ou d'un parti assez puissant pour braver la loi. Ils avaient conscience de leur force et sentaient la faiblesse du pouvoir. Contre eux, ils avaient les édits et ordonnances ; pour eux, leur crédit, leurs bataillons armés, la colère des foules, le tumulte des cités. Enfin, par quel moyen aurait-on pu saisir et châtier écrivains, imprimeurs et libraires, quand l'autorité appartenait à leur parti, quand leurs écrits étaient publiés, criés et vendus sous la protection de leur propre faction ? Comment Henri IV, réduit à disputer sa couronne précaire à la Sainte Union maîtresse des trois quarts du pays, aurait-il poursuivi l'imprimeur lyonnais Tantillon, qui publiait dans une ville où la Ligue était toute-puissante, et avec la permission expresse de M. de Saint-Sorlin, lieutenant du gouverneur, l'*Admirable et prodigieuse mort de Henry de Valoys?*

Voilà pourquoi, à la fin du XVIe siècle, il n'y a presque rien de commun entre la loi et le fait : la loi rigoureuse, mais à peu près platonique, le fait insolent, mais impuni. Au reste « il est aussi peu en la puissance de toute puissance terrienne, dit le chroniqueur Pierre de l'Estoile, d'engarder la liberté françoise de parler, comme d'enfouir le soleil en terre, ou l'enfermer dans un trou » (1).

(1) Sur la question de la liberté de la presse en France au XVIe siècle, on peut voir : LEBER, *de l'Etat réel de la presse et des pamphlets*

Les pamphlets n'étaient cependant qu'une partie de cette littérature de circonstance : il y faut ajouter les pièces officielles du parti royal et de la Sainte Union, les écrits doctrinaires, les relations, les *amusebadaus* destinés à la candide crédulité du peuple, par lesquels il apprend qu'une vieille prophétie, « antique pour le moins de deux cens ans », a prédit, avec une étonnante précision, les choses qui s'accomplissent sous ses yeux (1).

IV

L'imprimerie a versé dans la circulation, de 1588 à 1594, une quantité énorme de livrets politiques (2) : la discussion des droits du roi et des revendications de la Ligue, tous les événements nouveaux, manifeste, arrêt des parlements, harangue, monitoire du pape, combat, siège, trêve, conférence, trahison, faisaient éclore d'innombrables écrits. Le seul assassinat du duc et du cardinal de Guise a donné naissance, en quelques mois, à plus de soixante pièces

depuis François Ier jusqu'à Louis XIV; G. Peignot, *Essai sur la liberté d'écrire ;* Ch. Nodier, *la Liberté de la presse avant Louis XIV;* Lalanne, op. cit.

(1) *Prophétie merveilleuse des affaires et troubles de France de nostre temps.* Lyon, Pillehotte, 1590.

(2) Il serait très utile d'en dresser la bibliographie générale, comme on l'a fait pour les *Mazarinades*. On en trouvera du moins une très longue liste dans le *Catalogue de l'histoire de France*, de la Bibliothèque nationale, sous les cotes Lb 34 et Lb 35, et dans Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fevret de Fontette, t. II, règnes de Henri III et de Henri IV. Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, t. VI, col. 1280 et suiv., etc. Voy. plus bas pour les livrets lyonnais. — Beaucoup de ces pièces fugitives ont été réimprimées dans des recueils, parmi lesquels il suffit de citer : *les Mémoires de la Ligue*, par Simon Goulard; l'édit. de Ratisbonne, 1709, 3 vol., de la *Satire Ménippée;* Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. XI-XIII ; Ed. Fournier, *Variétés histor. et littér.*, t. VI et X; Anat. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, t. II, VI, VIII, IX, XI ; H. Chevreul, *Pièces sur la Ligue en Bourgogne*, etc.



latines ou françaises, en prose ou en vers. La plupart des cahiers de la Ligue sortaient des presses de Paris, de Lyon, de Rouen, de Troyes, d'Orléans, de Poitiers, de Toulouse; l'imprimeur Jean Mettayer, de Tours, avait presque le monopole des pièces royalistes. Mais, dans cette lutte d'informations, de raisons et d'injures, Paris et Lyon l'emportent de beaucoup sur les autres villes de France.

Pierre de l'Estoile dit avoir ramassé plus de trois cents pièces diffamatoires contre Henri III, toutes imprimées à Paris, criées publiquement dans les rues, et souvent ornées de titres bizarres : *la Vie de Henri qui rien ne vault.* — *Le faux Muffle du grand Hipocrite de France descouvert.* — *L'Adjournement fait à Henri de Valois pour comparoistre aux Enfers.* — *Les vrais pièges pour attraper ce faux hérétique et cauteleux grison, Henri de Valois* (1). Mais ces pamphlets ne sont qu'une faible partie des factums de la Ligue; et si aux livrets on ajoute une infinité de placards, estampes accompagnées de légendes explicatives, et feuilles volantes de toute espèce, on verra que les presses du seul parti de la Sainte Union ont dû jeter à Paris des milliers de pièces en pâture aux passions politiques et religieuses.

Nous connaissons environ 280 livrets imprimés à Lyon, de 1589 à 1594, y compris ceux qui furent publiés au profit de la cause royale en 1594, après le retour de la ville à l'obéissance du roi (2). Mais qui fera jamais le compte de ceux qui ont disparu? Écriture éphémère, née des circonstances et morte avec elles, il n'en est resté qu'une poignée de poussière. Le public dévorait ces opuscules au moment de leur nouveauté; la marchandise ne suffisait pas toujours à l'avidité des chalands, et tel livret par hasard

(1) *Mémoires-Journaux*, édit. citée, t. III, p. 279.

(2) Les livrets publiés par les trois libraires de la Ligue à Lyon, Pillehotte, Tantillon et Patrasson, ont été catalogués par M. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, 2e série. Paris et Lyon, 1896. — Quelques-unes des piéces publiées à Lyon, pour ou contre la Ligue, ont été réimprimées dans les recueils précédemment cités, ou rééditées séparément.

traqué par la police, tel que le fameux *Dialogue du Maheustre et du Manant*, faisait prime sur le marché, et enchérissait à vue d'œil en passant de main en main (1). Mais, une fois passé et oublié le fait qui pour un jour avait donné du prix à ces articles d'actualité, on ne pensait pas plus à eux que nous ne pensons au journal qui a pris une demi-heure de notre matinée. Après le triomphe de Henri IV, il fut d'ailleurs prudent de se défaire de ces papiers devenus factieux. Quand le roi fut entré en sa bonne ville de Paris, Séguier rappela la sévérité des édits contre les auteurs et vendeurs de pamphlets ; il manda les imprimeurs et libraires, et leur enjoignit de détruire ce qui pouvait rester en leurs boutiques des libelles imprimés contre Henri III et Henri IV (2). On verra plus loin que le nouveau consulat lyonnais réorganisé en 1594 se hâta aussi de mettre un terme aux excès de la presse.

Rien, pour ainsi dire, n'a survécu des affiches, estampes, et feuilles volantes, publiées à Lyon sous le gouvernement de la Ligue. Heureusement les livrets, que leur forme même a plus facilement sauvés de la destruction, ont été collectionnés par quelques amateurs, et sont arrivés jusqu'à nous (3). Mais un grand nombre ont péri. Je n'en citerai que deux exemples. En 1590, on publia à Paris deux livrets sur la Prinse de la ville de Charlieu et des chasteaux de Thisy et d'Arcys, et sur la Deffaite des Compaignies d'Alphonse de Corse près Lyon (4). On peut regarder comme certain que c'étaient des réimpressions faites sur des pièces d'abord imprimées à Lyon ; mais les livrets originaux, du moins à ma connaissance, n'ont

(1) L'Estoile, au 13 décembre 1593.

(2) De Thou, livre CIX.

(3) Telle est probablement l'origine du *Recueil vert* de la bibliothèque de Lyon, ainsi appelé de la couleur de sa reliure. Les livrets publiés du temps de la Ligue, particulièrement à Lyon, de 1589 à 1594, sont surtout dans les volumes XIV à XIII (nos 314,599-314,910) et LXXII-LXXXI (nos 316,214-316,418), auxquels il faut ajouter une suite au *Recueil vert* (nos 316,419-316,542), et un autre recueil de piéces historiques (nos 322,912 et suiv.).

(4) Biblioth. nation., LG 35, 227 et 228.

pas été retrouvés. D'autres n'ont même pas laissé une trace de leur existence; les livrets qui nous restent ne disent rien de faits politiques ou militaires dont la presse, sans aucun doute, s'était emparée, parce qu'ils occupaient l'opinion.

Beaucoup de ces cahiers ne sont plus connus que par un seul et unique exemplaire : on comprend combien d'autres n'ont pas bénéficié de cette chance heureuse. Il est donc impossible d'évaluer le nombre des livrets politiques imprimés à Lyon pendant les cinq années de la Ligue, et bien moins encore celui des affiches et pièces volantes. Mais ce nombre a été certainement très grand ; en certaines crises, ou quand les nouvelles abondaient, le débordement a dû être tel, que plusieurs pièces paraissaient dans la même journée. Ce qui en reste suffit à faire exactement connaître cette littérature à tout le moins peu banale, où, à côté de mensonges grossiers, de niaiseries, d'insipides quolibets, on rencontre tant de renseignements du plus haut prix qui ne sont nulle part ailleurs, et quelquefois une éloquence que trois siècles n'ont pas entièrement refroidie.

Rien de plus modeste et même de plus chétif que l'aspect des livrets de la Ligue, cahiers de 8, 12, 16, 24 ou 32 pages (1), imprimés en général avec peu de soin sur du papier commun, dans un petit format in-octavo, en gros caractères si la pièce est courte. Parfois de lourdes fautes trahissent une rédaction ou un tirage précipités. Ici la forme et l'élégance importent peu : ce ne sont pas des livres, ce sont des actes. Il ne s'agit pas de plaire à des yeux délicats de bibliophiles, mais de frapper fort l'imagination, de soutenir le courage d'un parti, d'exaspérer la résistance, de rendre ridicule ou odieux un adversaire. Si la beauté littéraire s'y trouve, et cela n'est pas rare, elle vient par surcroît, sans avoir été cherchée. A peine d'ailleurs connaissons-nous les auteurs de quelques-uns des factums impri-

(1) Les écrits de polémique sont ordinairement plus étendus : *le Bouclier de la réunion des vrais Catholiques*, par exemple, a 46 feuillets.

més à Lyon sous la Ligue (1). L'écrivain pense si peu à sa réputation de bel esprit, qu'il signe très rarement son œuvre, ou la signe d'un nom de fantaisie : « *Responce à une lettre de Monsieur l'Advocat Espais*, par Pierre Le Maigre. — *Response de Pierre La Cqignée à une lettre escripte par Iean de la Souche.* »

On recherche, surtout dans les satires et pamphlets, les titres curieux, pittoresques, extraordinaires, qui tireront l'œil du premier coup, et décideront l'acheteur : *Truffes de Montbard.* — *Coq à l'asne et chanson sur ce qui s'est passé en France, puis la mort d'Henry de Valois, ou sont contenus plusieurs beaux équivoques et proverbes.* — *Métamorphose d'Henry de Bourbon, faussement et iniquement prétendant d'estre Roy de France.* — *Le Fouet des hérétiques, politicques et traistres de la France.* — *Le Bouclier de la réunion des vrais catholiques* (par Claude de Rubis). — *L'Arpocratie ou rabais du caquet des Politiques et Iebusiens de nostre aage.* — *Les regretz, complaintes et confusion de Iean Valette, par la grâce d'Henry de Valois Duc d'Espernon, grand Animal de France, mis en lumière par un des valets de premier tournebroche de la cuysine dudit Espernon* (2).

Il y a plusieurs questions intéressantes qu'il est difficile de résoudre avec exactitude. On voudrait savoir quel était le chiffre ordinaire du tirage de ces cahiers qui quelquefois suffisaient à mettre une cité en révolution. Il semble que les édits, lettres patentes, réglements de police, etc., n'étaient imprimés à Lyon qu'au chiffre assez restreint de 200 à 500 exemplaires, les autres de 500 à 1000 ; mais certains factums « sensationnels » devaient atteindre un tirage plus élevé.

Nous sommes encore moins renseignés sur le prix de ces petits livrets. Sans doute, cette marchandise politique était en général d'un bon marché extrême, comme la plupart de

(1) Pierre Matthieu, Claude de Rubis, André de Rossant (?), Antoine du Verdier, Trelon.

(2) Nous choisissons ces livrets entre ceux qui ont été imprimés ou réédités à Lyon.



nos journaux, car il importait que la bonne doctrine fût à la portée de tous les moyens, aussi bien que de toutes les intelligences.

Les pièces officielles étaient quelquefois envoyées directement à ceux qu'elles intéressaient : c'était une sorte d'abonnement. On connait une convention par laquelle un libraire de Lyon s'engage à faire parvenir à un avocat du présidial de Moulins tous les arrêts, édits, ordonnances, lettres patentes ou closes qui viendront à paraître (1). La plupart des livrets se vendaient dans les boutiques des imprimeurs et des libraires, ou aux étalages des foires. Mais les zélés ou les habiles en faisaient quelquefois une distribution gratuite : on les donnait dans les marchés, on les jetait dans les ports, sur les ponts, au coin des rues, on les glissait sous les portes. D'autres étaient colportés de maison en maison, à partir de la nuit, par les pâtissiers ou « porteurs d'oblies », courtiers de la Ligue ou du royalisme, semeurs de sédition, dont les agissements mécontentaient le consulat (2). Beaucoup de factums, à peine sortis de la presse, étaient annoncés, criés et vendus par les rues et carrefours.

Le *Satire Ménippée* nous fait la description de ce marché aux nouvelles et aux pamphlets qui se tenait dans « l'isle de Ruach », vrai royaume du vent. Dans un grand tableau qui rappelle les caricatures et *drôleries* du temps, on voyait des badauds, bouche bée, assis en rond autour de gens qui, avec les soufflets d'orgues, les gonflaient et nourrissaient de vent. Tout à côté était dame la Ligue, « coiffée en veufve de plusieurs maris, qui avoit le cul à terre, et autour d'elle y avoit force gens d'église, les uns luy apportants des paquets, et aux autres elle en donnoit de mesme ». De sa cotte entr'ouverte, s'échappaient des torrents d'imprimés. Sur une place publique avait lieu la vente en gros de cette viande en papier, dont on faisait grand cas, et n'en avait pas toujours qui voulait. Là les revendeurs, colpor-

(1) Renseignement communiqué par M. Baudrier.
(2) Péricaud, *Notes et documents*, au 12 février 1590.

teurs et porte-paniers faisaient leurs provisions ; leur marchandise sous le bras, ils partaient à travers les rues de la ville, criant : nouvelles ! nouvelles ! Voilà le *Réveille-matin des Catholiques*. Achetez les *Derniers propos de Henry de Valois, iadis Roy et Tyran de France !*

Les colporteurs ne se contentaient même pas de crier ces titres pourtant déjà bien alléchants. Ils les enrichissaient d'inventions inédites, de calembours, d'injures contre les royalistes. Les échevins de Lyon avaient toléré ce scandale pendant le règne de la Ligue, tant que ces abus servaient les opinions en crédit. Quand un peu d'ordre fut rentré dans les esprits et dans la rue, ils interdirent ces boniments par une ordonnance de police, aux termes de laquelle défense est faite à « ceux qui crient et portent vendre les impressions par la ville, de desguiser en les criant le tiltre d'icelles, et moings y adjouster parolles piquantes, injurieuses et des-honnestes, et en cas de contravention seront emprisonnez et punis au corps selon la qualité du délict » (1).

Au moment où le vendeur offrait ses papiers au public, des paquets s'acheminaient sur les routes jusqu'aux extrémités des provinces voisines et même plus loin. A Paris, les ligueurs faisaient estime de ces productions lyonnaises; on les réimprimait « suivant la coppie de Lyon », comme les libraires de cette ville faisaient réimprimer les factums de Paris, de Rouen ou de Toulouse, s'ils avaient quelque chance de succès ; souvent la même pièce paraissait dans cinq ou six villes différentes. Il est à croire d'ailleurs que certains livrets imprimés à Lyon portent cependant la marque d'une autre ville. Ainsi *la Prinse de la ville et chasteau de Solignac*, vendue au Puy et sous le nom de Michel Grange, libraire du Puy, a été certainement imprimée par le libraire lyonnais Jean Pillehotte, qui a fait un tirage pour Lyon, et un autre pour les bonnes gens du Velay (2). Si

(1) *Ordonnances ou articles concluds et arrestez en l'assemblée générale tenue au Consulat de la ville de Lyon.* Lyon, 1594 (art. XX).
(2) Voy. les deux exemplaires de la bibliothèque de Lyon, nos 314,801 et 322,994.



le débit était grand, on faisait dans la même ville plusieurs éditions successives de la pièce qui avait plu au public, quelquefois avec un léger changement du premier titre (1).

En somme, c'est surtout par la presse que se faisait un perpétuel échange d'idées et de passions entre les villes ligueuses animées de la même aversion contre l'ennemi commun. On ne saurait guère exagérer l'action que le factum a exercée sur l'opinion, et par suite sur le cours des événements, pendant cette période tumultueuse de notre histoire. A Lyon, une diatribe enflammée du dominicain de Bollo, à Paris, un sermon de Boucher, de Guincestre, de Portaise, frappaient sans doute des coups plus forts, car au libelle ils ajoutaient la puissance du regard, du geste, de l'accent. Mais l'influence du livret politique allait plus loin, atteignait l'opinion jusque dans les petites villes et au fond des châteaux. Les librairies lyonnaise et parisienne avaient des débouchés partout, et des ballots d'imprimés s'en allaient, dans toutes les directions, porter la sainte haine de l'assassin des Guises et du roi huguenot.

Ce fut le moyen le plus efficace que mirent en œuvre les meneurs du parti, pour gagner la foule à leurs doctrines et la tenir en haleine. « L'appast avec lequel on attire le menu peuple, dit Palma Cayet, ce sont les *petits livrets* que l'on sème parmy eux, qui, selon que la nouveauté luy plaist, se la forme tellement en son esprit qu'il est impossible de luy oster ; les libraires et imprimeurs firent tant de sortes de *petits traitez* que le menu peuple s'embarrassa comme de luy mesme en ceste ligue. (2) » Il est vrai que le « menu peuple » était illettré ; mais les pièces d'un caractère officiel étaient proclamées à son de trompe dans les carrefours ; les autres arrivaient jusqu'à lui, soit par la lecture qu'en

(1) Ainsi *la Vie des traistres Politicques*, publiée à Lyon par Tantillon en 1589, est rééditée par Pillehotte en 1591, avec ce nouveau titre : *Description du Politique de nostre temps*.

(2) *Chron. Novenaire*, Introduction, dans la collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XII, p. 22.

faisaient à haute voix les zélateurs de la faction, soit par ces mille influences subtiles qui font descendre jusqu'à la multitude les doctrines qui se sont formées au-dessus d'elle. Pour comprendre le rôle que ces cahiers ont joué dans les événements du temps, il suffit de voir quelle place les historiens leur ont donnée dans leurs récits (1), à tel point que Simon Goulard a pu écrire les *Mémoires de la Ligue*, en se contentant presque de coudre bout à bout les factums de la Sainte Union et du parti royaliste.

L'imprimeur et le libraire grandissent avec l'importance de leur mission. Ce ne sont plus de simples industriels et commerçants : ce sont les apôtres d'une doctrine, eux-mêmes possédés des passions ardentes dont ils sont les instruments. Nivelle, imprimeur de la Ligue à Paris, fit manquer un coup de main des assiégeants royalistes, dans la nuit du 10 juin 1590, en s'escrimant contre une échelle déjà dressée pour surprendre la ville. En 1593, Thierry et Cavelat, libraires de la Sainte Union, et notamment connus pour des ligueurs zélés, ayant été emprisonnés par ordre du Parlement, parce qu'on les soupçonnait d'avoir imprimé ou vendu le *Dialogue du Maheustre et du Manant*, leur mésaventure passa pour une sorte de calamité publique : l'université fit des prières pour les pauvres prisonniers ; les prédicateurs dirent en chaire que jamais on n'avait vu coup de force plus inique, qu'on jouissait de plus de liberté sous Henri le Tyran, et qu'on ferait bien de mettre un licol sur la robe rouge de ces gens de justice. A Lyon, Jean Pillehotte compta aussi entre les ligueurs exaltés, et après la victoire des politiques, il eut l'honneur d'être traité comme un ennemi dangereux, chassé comme traître, rebelle et factieux. Quand le roi eut été reconnu, le libraire Guichard Jullieron servit sa cause avec le même dévouement que Pillehotte avait servi la Ligue ; Henri IV l'en récompensa en lui donnant une pension de quatre cents livres, et

(1) Particulièrement Palma Cayet, l'Estoile, le *Supplément au journal d'Henri IV*, etc.



la charge d'imprimeur du roi à Lyon, vacante par l'expulsion de Pillehotte.

Après ces vues générales, nous examinerons de plus près, en essayant de les classer un peu, s'il est possible, les écrits que les presses lyonnaises ont imprimés au bénéfice du parti de la Ligue, de 1589 à 1594.

(*A suivre.*) REURE.



DU TOLSTOÏSME

L'opération littéraire, qui consiste à faire connaître les grands maîtres de la littérature, par des extraits ou des pages choisies, a donné lieu, en ces derniers temps, à de vives polémiques. Vous mutilez l'œuvre des grands écrivains, ont dit certains critiques aux éditeurs. — Pas le moins du monde, ont répondu les intéressés; nous facilitons, au contraire, la diffusion de leurs idées, nous procurons quelques jouissances littéraires aux déshérités de la fortune, nous avons des chances de provoquer la curiosité de certains lecteurs, de leur inspirer le désir de lire les œuvres complètes.

Critiques et éditeurs peuvent, ce me semble, se mettre facilement d'accord quand il s'agit d'auteurs étrangers, qui sont, pour ainsi dire, hors de notre portée. Or, quelque progrès qu'ait pu faire le cosmopolitisme parmi nous, durant ces dernières années, Tolstoï est dans ce cas. Aucun décret de notre législation littéraire ne nous oblige à lire ses innombrables volumes. Qui nous a prouvé qu'il soit admis pour toujours dans la famille des grands maîtres qui s'imposent à l'admiration, je ne dis pas d'un pays, mais de l'humanité ? Cosmopolis, il est vrai, le considère comme l'égal des Dante, des Shakespeare et des Bossuet, mais Cosmopolis se composant d'un très grand nombre de snobs, ses suffrages nous inspirent quelques inquiétudes. Il faudra bien un siècle, à tout le moins, pour fixer définitivement la destinée littéraire de Tolstoï. Joignez que ses œuvres for-

ment une sorte de vaste caravansérail littéraire, dans lequel il est à peu près impossible de se reconnaître. Les quatre-vingt dix-neuf centièmes des lecteurs français de Tolstoï, s'ils étaient sincères avec eux-mêmes et avec les autres, ne manqueraient pas de dire aux critiques : « Messieurs, nous admirons Tolstoï infiniment, mais quand il faut dégager de ces profondeurs psychologiques des principes clairs, nous craignons de nous tromper. Expliquez-nous Tolstoï. »

Il est certain que le grand public se fait, des écrivains en renom, des conceptions généralement incomplètes et inexactes. Tolstoï n'échappe pas à cette loi. Il y a quelques semaines seulement, un journal, qui se croit littéraire, publiait sur le grand écrivain russe, une facétie des plus curieuses. En se promenant dans les rues de Moscou, Tolstoï aperçoit un sergent de ville qui bat consciencieusement un ivrogne. Sais-tu lire, lui demande Tolstoï. — Oui, je sais lire. — Eh bien, il est écrit dans le livre : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes. Le sergent de ville ne perd pas son sang-froid, et regardant Tolstoï bien en face : Sais-tu lire, demande-t-il à son tour ? Voici le règlement qui m'ordonne de conduire en prison et de frapper, s'ils me résistent, les ivrognes qui courent les rues.

Evidemment, les lecteurs de ce journal très répandu confondront désormais Tolstoï avec les salutistes et les quakers.

Mais que disent les hommes compétents, les maîtres reconnus de la littérature franco-russe ? Ils proclament Tolstoï tout simplement le prophète des temps modernes ; ils disent : le voyant de Toula, sur le ton d'un exégète qui paraphrase Isaïe. Qu'il nous soit permis de chercher à comprendre les motifs de cet enthousiasme... de nous rendre compte.

D'abord, les hommes de lettres qui ont introduit parmi nous, la littérature russe, semblent avoir fait des œuvres de Tolstoï, en quelque sorte, leur propriété. Ils sont plus qu'introducteurs, ils sont un peu inventeurs, un peu protec-

teurs, presque pères, et à ces différents titres, il manquent d'impartialité. Une respectueuse méfiance s'impose, dans une certaine mesure, au commun des lecteurs. Nous en sommes donc réduits à nous faire à nous-mêmes notre propre opinion, œuvre extrêmement difficile pour quiconque ne connaît suffisamment ni la langue, ni la littérature russe, œuvre si difficile qu'il faut la commencer en déterminant ce qui échappe à notre ignorance.

Le Tolstoï, qui aujourd'hui prêche le bouddhisme à ses moujichs d'Iasnaïa-Poliana, renie hautement ceux de ses chefs-d'œuvre que nous admirons en France : J'ai écrit la *Guerre et la Paix*, ainsi que mes autres ouvrages, dit-il quelque part, à une époque où je m'imaginais que les conteurs, comme les poètes, ont mission de profiter de l'énorme influence qu'ils exercent, pour enseigner la vérité. Mais je me suis vite aperçu que, loin d'être en mesure d'indiquer à autrui le chemin de la vérité, je ne savais pas moi-même où le trouver. Ce Tolstoï, dernière manière, publie d'innombrables opuscules philosophiques que nous nous garderons bien d'apprécier. Mais, même le Tolstoï première manière, celui que l'Europe intellectuelle admire unanimement, a composé des œuvres que je me déclare absolument incapable d'apprécier. Les Russes ne savent pas au juste quelle est la pensée générale qui se dégage de *la Guerre et la Paix* (1), et on peut trouver étrange que Tolstoï n'ait pas daigné le leur dire. A-t-il voulu peindre, en de vastes tableaux, la lutte de la Russie contre l'étranger, s'est-il proposé de résoudre le problème de la guerre? Mystère et tolstoïsme. *Anna Karénine* roule sur deux actions, comme l'a remarqué l'éditeur français de Tolstoï, l'action qui englobe Anna, son mari et Wronski, et celle qui se poursuit entre Lévine et Kitty. Toutes deux appellent une égale attention, elles sont rattachées l'une à l'autre par des liens qui ne sont, en somme, que des « ficelles ». Comme pour rendre encore plus « absconse » cette profondeur philosophique, Tolstoï affecte de ne pas tenir compte de la com-

(1) *La Guerre et la Paix*, 3 vol.

position et de toutes les qualités littéraires que, nous autres français, nous rattachons à l'idée de composition : il mêle dans un roman cinq ou six intrigues, il multiplie les redites, il affectionne les hors-d'œuvre.

C'est pourquoi, nous ne nous occuperons que des parties claires et facilement intelligibles de ses écrits. Ma très modeste ambition serait d'indiquer les traits principaux de la physionomie de Tolstoï, et d'étudier ensuite, avec une attention particulière, quelques-uns de ses livres ou même de ses chapitres les plus intéressants.

Saluons en Tolstoï un patriarche. N'était la dureté de son regard, on dirait un de ces vieillards élyséens que Fénelon nous représente causant gravement philosophie ou morale, dans des prairies où règne un printemps éternel. Longs cheveux rejetés en arrière, longue barbe qui descend majestueuse et large sur la poitrine. Oui, il a tout à fait l'air d'un patriarche. Sa façon de parler, son attitude générale, son genre de vie, ne démentent pas cette première impression. Dédaignant la vie frivole des grandes villes, il vit en gentilhomme terrien, dans sa propriété d'Iasnaïa-Poliana, mais en gentilhomme qui a su dépouiller les préjugés de sa caste. Ses paysans le voient porter l'eau, labourer, semer, faucher, soigner son cheval, traire ses vaches, tondre ses brebis. Aussi, de même que les chasseurs en reviennent toujours à leurs exploits cynégétiques, de même Tolstoï, grand faucheur devant l'Eternel, se plaît à raconter comment il sait abattre la luzerne et le sainfoin. « Voué corps et âme à la tâche qu'il s'était fixée, il en était arrivé à un très doux état d'inconscience, où il œuvrait, non seulement avec pleine aisance, mais pour ainsi dire automatiquement, ce qui ne nuisait point à la qualité de la besogne, puisqu'à ce moment, ses fauchées valaient parfaitement celles de son professeur. Il ne songeait pas que ses compagnons travaillaient sans relâche depuis quatre bonnes heures. Et Lévine (lisez Tolstoï), en s'essuyant le front, aspirait avidement l'air tout imprégné de la bonne senteur de l'herbe fraîche et coupée, et portait ses yeux ravis tantôt sur les champs qui bordaient l'autre côté de la

route, tantôt sur le bois qui couronnait la colline... » Dis « donc, bârine, lui demanda le vieux paysan, veux-tu goûter à ma soupe ? »

« Lévine ne se fit pas répéter l'invitation, et dîna de si bon cœur avec le vieux, que certainement il ne se serait ni mieux régalé, ni plus rassasié, s'il était rentré chez lui. Le moujik raconta ses affaires... »

Le voyez-vous, le patriarche moderne, dans son milieu idyllique et simple? Semblable à Jacob qui gardait lui-même ses troupeaux, semblable aux héros de l'Iliade, qui faisaient cuire, eux-mêmes, d'énormes quartiers de porc, semblable à un cheik arabe qui vit toujours entouré de ses serviteurs, le prophète de Toula passe ses journées au milieu des moujiks qu'il gouverne paternellement! Point banal, ce tableau. Quelques ombres le gâtent cependant. Tandis qu'il fauche l'herbe drue et fine, Tolstoï-Lévine pense à son frère l'écrivain, à tous ses frères les écrivains, plus ou moins imprégnés de l'esprit boulevardier; il s'indigne contre les Parisiens sur le ton de quelqu'un qui les connaît. Enfin, son socialisme ne paraît pas bon teint; on dirait plutôt un sport. Car Tolstoï ne semble pas vouloir partager ses terres avec ses paysans; ses biographes assurent que des laquais, richement vêtus, le servent à table en gants blancs et chaussures à semelles de feutre. Est-ce que le patriarche de Toula ne serait pas, par hasard, un patriarche fin de siècle? On ne peut guère se le demander sans s'exposer à commettre un crime de lèse-littérature; mais, par bonheur, ces crimes ne pèsent pas beaucoup sur la conscience d'un chrétien.

Patriarche à ses heures, Tolstoï nous apparaît encore comme un aède antique. Les vieux musiciens de l'Iliade, chantaient leurs légendes traditionnelles, en des mètres très simples, sur des instruments primitifs; la langue de Tolstoï, ses procédés ordinaires, ont quelque chose d'absolument rudimentaire. Les poètes épiques se sont définis eux-mêmes, en exprimant leurs projets et leurs ambitions. « Je chante, disaient-ils, les combats, les hommes pieux ou les courses errantes d'un marin expérimenté, qui a vu

beaucoup de villes et éprouvé de grandes souffrances ». En Tolstoï, nous admirons un grand peintre militaire, un compilateur attentif des légendes slaves, un voyageur. En ce sens, il est vraiment poète épique. Tel récit de bataille supporte fort bien la comparaison avec les pages les plus vivantes de l'Iliade : « Rostow vit arriver sur lui, à sa gauche, et lui barrant la voie, sur un espace immense, une masse de cavaliers montés sur des chevaux noirs. Leurs uniformes blancs étincelaient; ils allaient au trot. Rostow lança son cheval au grand galop, pour éviter cette charge, et il y aurait réussi s'ils avaient marché de la même allure que lui, mais ils accéléraient leur course... Un commandement vibra : marche, marche, jeté par un officier, qui se précipita lui-même à fond de train. Rostow filait à bride abattue le long de l'interminable front, espérant avoir atteint l'espace libre avant d'avoir rencontré les escadrons. Mais déjà un chevalier-garde de haute stature, l'air agacé en voyant Rostow devant lui, allait, par un choc inévitable, jeter bas cavalier et monture, si à ce moment critique Rostow n'avait eu l'heureuse inspiration de faire siffler sa longue naghaïka (fouet cosaque), devant les yeux de la monture du chevalier-garde. La grande et belle bête se cabra en dressant les oreilles; le chevalier-garde lui enfonça ses énormes éperons dans les flancs, et le cheval, relevant la queue et tendant le cou, l'emporta dans un tourbillon. Presque aussitôt, Rostow entendit : hurrah ! et il vit en se retournant les premiers rangs des chevaliers-gardes fondre sur les troupes ennemies aux épaulettes rouges (1)... »

C'est bien une lumière homérique vraiment que répand ici le soleil d'Austerlitz. De même que dans les luttes entre Grecs et Troyens, deux héros s'invectivaient et luttaient sans souci de la mêlée générale qui les entourait, de même, ici, l'épisode se détache sur la grande charge d'Austerlitz et lui donne ses véritables proportions.

Mais Tolstoï qui excelle à peindre les horreurs inutiles et inintelligibles de la guerre, se pique de comprendre

(1) Bataille d'Austerlitz, dans *la Guerre et la Paix*.

mieux encore — je ne dis pas les bienfaits — mais les manifestations diverses de la paix. Comme Balzac, il a eu l'ambition de composer sa *Comédie humaine;* il a voulu écrire l'épopée de la vie moderne. Il ne m'appartient pas de dire jusqu'à quel point il a réussi dans son immense entreprise. Il est certain que ses personnages forment un pêle-mêle très curieux : bourgeois et paysans, nobles et fonctionnaires, grandes dames et cosaques, malgré la faiblesse de la caractéristique, vivent d'une vie assez intense.

Mais tandis que les aèdes de la Grèce se contentaient de raconter ce qu'ils avaient vu, Tolstoï, qui décidément, a toutes les ambitions littéraires, se demande le pourquoi des choses. Qu'est-ce donc que la vie ? se dit-il à chaque instant, et vous pensez bien qu'il n'en sait pas plus sur ce sujet que le commun de ses frères en humanité. « Qu'importe, murmure un de ses héros mourant, qu'importe maintenant ou plus tard ? Qu'y aura-t-il là ? Qu'y avait-il ici ? Mais pourquoi m'est-il si dur de me séparer de la vie ? Oui, pourtant il y avait quelque chose dans cette vie, quelque chose que je n'ai pas compris et que je ne comprends point encore. » Il me semble que Tolstoï se complaît un peu trop dans ces sortes de découvertes.

C'est ainsi qu'il aime à se répandre en invectives contre la vie moderne. « Il y a maintenant, dit-il, des journaux, des tramways, le télégraphe, le téléphone, c'est à peine si l'on bat encore les femmes et les enfants, et déjà quelques dames ne font plus de fautes d'orthographe; — nous ne sommes pas meilleurs que nos ancêtres. » Ces constatations ont, ce me semble, quelque chose d'enfantin. Il serait plus utile de se demander jusqu'à quel point nous pouvons nous passer de toutes les complications de la vie moderne. Un homme de nos jours peut-il faire le vœu de ne jamais aller en chemin de fer, ou de n'envoyer jamais de télégrammes ? Dispensons-nous donc des tirades trop éloquentes contre la vie moderne. Qu'on nous indique plutôt les meilleurs moyens de la vivre. Mais j'avoue que dans l'adaptation de la vieille et seule bonne morale — la morale chrétienne — aux besoins des temps nouveaux, je ne prendrais pas

Tolstoï pour guide. Sur le rôle d'un généralissime ou sur la cause d'une querelle entre vieilles femmes, sur les sujets les plus futiles et sur les questions les plus graves il n'hésite jamais. Et le plus étrange, c'est que dans les motifs de crédibilité qu'il daigne offrir à ses lecteurs, quand il ne vaticine pas, il laisse se glisser des inexactitudes étonnantes.

« Ainsi, dit-il, les forces de terre et de mer sont de jour en jour plus importantes, mieux disciplinées et mieux outillées : il y aura plus de veuves et d'orphelins la prochaine fois qu'on se battra. » Est-ce bien prouvé ? Les hommes compétents se prononceraient avec moins de hâte que le pacifique Tolstoï, et il ne semble pas que les dernières guerres aient été plus meurtrières que les précédentes.

« La propriété, continue notre prophète, s'accroît peu à peu ; le nombre des propriétaires diminue proportionnellement. »

J'ignore comment Tolstoï dresse ses statistiques, mais il résulte des dernières discussions qui ont eu lieu à la Chambre des députés, qu'en France, au moins, le nombre des petits propriétaires tend plutôt à augmenter.

« Les voies ferrées vont se multipliant, insiste notre Jérémie russe, les forêts vont se réduisant. » Eh bien, on reboisera, sans compter qu'on découvre tous les jours de nouvelles mines de charbon.

Ainsi Tolstoï multiplie les affirmations inexactes pour en tirer ensuite des conclusions d'une rigueur mathématique. Il va jusqu'au communisme ou peu s'en faut, et si une nation quelconque s'avisait de mettre en pratique ses principes de gouvernement, nul doute qu'elle ne vît fleurir bientôt une intéressante et originale, mais complète anarchie. Tolstoï est un conducteur de peuples inquiétant.

Mais on sait que les Orientaux ont une vision du monde très différente de la nôtre, et il conviendrait peut-être ici de parler de l'âme russe, et de dire jusqu'à quel point elle s'incarne en Tolstoï. Il ne semble pas prouvé que nos hommes d'Etat les plus perspicaces, et nos psychologues les plus habiles connaissent à fond les sentiments de nos

alliés. Tout au plus peut-on affirmer que, traduites par M. Candiani, les pages de Tolstoï ont une couleur russe très prononcée : « Et il s'abandonna aux souvenirs qui l'assaillaient, son mariage, son récent refus de prendre de la vodka, son petit, l'isba de Tarass, le jour où il avait bu, son caftan et ses bottes, la conversation de tantôt sur le partage, et Moukhorty qui ne devait tout de même pas étouffer de chaleur, et Vassili Andréitch qui, en se remuant, faisait à chaque instant craquer le traîneau. A la fin tout se brouilla dans sa tête et il s'endormit. » Voilà, certes, de la couleur russe, ou nous n'y entendons rien... Mais peut-être qu'en effet nous n'y entendons rien. Supposons que Vassili Andréitch s'appelle tout simplement Durand ou Dupont André, supprimons le caftan, remplaçons l'isba par la cabane, et aussitôt la couleur russe s'évanouit, j'entends à nos yeux d'Occidentaux. Peut-être vaudrait-il mieux supprimer dans la traduction toutes les formules par trop russes : baba, petit frère, petit père, petit faucon, etc. Les hommes spirituels et superficiels qui abondent — on nous le dit assez souvent — dans notre pays de France, s'amusent de toutes ces locutions moscovites, et ceux qui réfléchissent ne peuvent qu'apprécier, à sa véritable valeur, toute cette ferblanterie littéraire.

Les paysages, chez Tolstoï, ne sont pas inférieurs à la psychologie. Pour quiconque a étudié un peu sérieusement la littérature contemporaine, les descriptions qui ne sont pas absolument supérieures ont quelque chose de fastidieux. En a-t-on assez décrit des lacs et des forêts, des couchers de soleil et des sources mystérieuses, des après-midi d'automne et des matinées de printemps ! Le paysage occupe, dans la littérature du XIX[e] siècle, une place vraiment trop grande. Lorsque ce goût aura perdu de son intensité, il se produira un grand écroulement de réputations littéraires. Nos écrivains ont trop oublié le vieux précepte du bon Horace : « Vous savez très bien, Monsieur, peindre un cyprès; en quoi cela peut-il bien me toucher, puisque je désire avoir un tableau me représentant un naufrage? » Une description peut être belle en soi, mais il faut généralement que nous

sachions sa raison d'être, et que nous comprenions comment elle se rattache à la vie humaine. Aucune qualité ne manque à Tolstoï de celles qu'on demande aux peintres de la nature. Il a le goût de l'observation, il se complaît dans une abondance de détails qui n'a rien de stérile, il sait même dramatiser ses tableaux au point que des êtres inanimés deviennent de vrais personnages vivants, presque de grands poètes, presque des philosophes éloquents, car ils tiennent de fort beaux discours. Son chêne, par exemple, est infiniment plus verbeux que celui de la Fontaine. « Tandis que, le printemps venu, les bouleaux, les trembles et les hêtres se revêtent d'une verdure tendre, la sève n'arrive pas à percer l'écorce rugueuse du vieux chêne ». Ces choses-là se voient assez communément. Mais notre chêne russe est un chêne assez extraordinaire, « il est d'accord avec l'âme du prince André ». C'est pourquoi il tient à celui-ci un long discours schopenhauérien. « Le printemps, l'amour, le bonheur, paraissait dire ce chêne, comment n'êtes-vous pas lassés de cette éternelle duperie ? Suit la tirade bouddhiste que vous imaginez facilement. Mais le printemps s'avance et le vieux chêne s'égaie à son tour; il finit par étendre au-dessus des bouleaux, comme un parasol de verdure sombre. Alors nouvelle tirade, mais très différente de la première : le vieux chêne devient optimiste. Ainsi, la philosophie — je ne dis pas laquelle — se mêle, chez Tolstoï, à la description poétique et finit par l'étouffer. Nous connaissons mille manières de parler de la nature. Lucrèce nous invite à en agir avec elle comme avec une personne raisonnable, saint François d'Assise l'aime d'un amour fraternel, Victor Hugo la hait (nature au front serein comme vous oubliez !), Lamartine lui demande des consolations, Tolstoï la transforme en maîtresse d'école. Dans ses romans, elle moralise, et elle sermonne et elle raisonne ! Cette manie de l'écrivain me gâte un peu la beauté de ses descriptions. Voici, par exemple, une grande et sauvage forêt du Caucase, dans laquelle nous entrons avec une curiosité respectueuse et émue : La journée était chaude et calme, le ciel sans nuages. La rosée avait entièrement

séché, même dans le bois, et des myriades de moucherons s'abattirent sur le visage, le cou, les mains d'Olénine... Ces myriades d'insectes allaient bien à cette puissante végétation, à cette sombre verdure, à cette foule d'oiseaux et de bêtes qui remplissaient la forêt, à cet air brûlant, à ces filets d'eau échappés du Téreck et jaillissant çà et là sous la feuillée, et il finit par trouver du charme à ce qui lui avait paru insoutenable et affreux... Il trouva les traces du cerf, pénétra dans le fourré, sous les broussailles où l'animal avait été blotti et se coucha dans son gîte. Il promena ses regards sur la sombre verdure qui l'entourait, sur le creux où se voyaient les traces de l'animal, l'empreinte de ses jambes, un morceau de terre noire retournée, et la trace de ses propres pas. Il se sentit à l'aise, au frais; il ne pensait à rien, ne désirait rien... Une idée vint clairement à l'esprit d'Olénine; il se dit... » Je vous prie de croire qu'il dit beaucoup de choses, car la dissertation à laquelle il se livre, sans autre préparation, ne remplit pas moins de quatre pages très denses. J'imagine que Tolstoï doit avoir l'habitude de méditer en se promenant dans la campagne. Comme à saint Augustin et à saint François de Sales, les beautés de la nature lui fournissent une occasion de s'élever haut, toujours plus haut. Il est seulement fâcheux qu'il ne soigne pas mieux ses transitions.

Et maintenant, en toute simplicité, je demande la permission de m'arrêter dans ces considérations générales; je craindrais de m'égarer. Heureusement, le philosophe russe a composé quelques écrits intéressants où il daigne exprimer sa pensée avec clarté...

L'œuvre la plus originale et la plus vivante de Tolstoï, c'est incontestablement, je crois, *la Sonate à Kreutzer*. Il est très difficile de l'analyser, car elle renferme des passages fort scabreux, mais il serait peut-être imprudent de la passer sous silence, car elle intéresse un très grand nombre, un trop grand nombre d'hommes mûrs de notre génération, et, pour les prêtres, elle peut servir de supplément à certain traité de théologie morale.

Tolstoï n'eût-il posé que la question du divorce, que son

œuvre mériterait notre attention. Hélas ! le divorce est entré dans nos mœurs, il y entre de plus en plus ; l'expliquer, le prévenir, indiquer du moins ses causes, c'est rendre service à notre pauvre monde moderne. Un des deux héros que Tolstoï met en scène trouve une solution plus simpliste que le divorce : il tue simplement sa femme. Comment cet homme — d'ailleurs honnête aux yeux du monde — en est-il arrivé à commettre un tel crime, voilà ce que nous explique l'écrivain russe. Seulement, il n'a pas l'air de croire que l'histoire matrimoniale qu'il raconte soit une exception. On ne divorce pas toujours, on ne se tue que très rarement entre maris et femmes modernes ; mais si je comprends bien Tolstoï, c'est uniquement pour sauver les apparences. En réalité, quand on scrute un peu les consciences, quand on va au fond de l'histoire de tous les ménages fin de siècle, on trouve quoi ? une haine profonde entre le mari et la femme. D'où vient cette haine ? Tolstoï répond, comme un Père de l'Eglise : « De la violation des lois morales qui régissent le mariage chrétien. » Il a choisi, en effet, comme épigraphe de son livre, ces paroles tirées de saint Matthieu : « Mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis l'adultère dans son cœur. (*Saint Matthieu*, v, 28.)

Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier. Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné, car il y a des eunuques qui sont nés tels, dès le ventre de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes, et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne (S. Matthieu, XIX, 10, 11, 12). Pour qu'on ne se méprenne pas sur sa pensée, Tolstoï ajoute lui-même en guise de commentaire : Il faut bien saisir le sens exact de l'Evangile selon saint Matthieu : v, 28 ; il faut comprendre que cette phrase se rapporte aussi à la sœur et non seulement à la femme étrangère, mais aussi et surtout à sa propre femme.

Dans la *Sonate à Kreutzer*, il convient de distinguer soigneusement, d'une part l'étude psychologique et physiologique, et, d'autre part, les préceptes moraux que développe l'auteur.

Le tableau de la vie conjugale qu'esquisse Tolstoï est chargé de couleurs très sombres. Ne nous hâtons pas de crier à l'exagération. Pozdnychev, le héros du récit, s'exprime ainsi sur lui-même. « J'ai mené jusqu'à l'époque de mon mariage une vie déréglée, et, à l'exemple de ceux que je voyais autour de moi, je me croyais dans la plus pure moralité. » Suivent des détails grossiers qu'il est inutile de rapporter ici. On peut et on doit contester sérieusement l'exactitude de cette appréciation générale, mais avec beaucoup de précaution. Nous connaissons certainement des jeunes gens exemplaires, nous en connaissons un trop grand nombre qui appartiennent à la catégorie dont parle Tolstoï. A quoi bon essayer de dresser des statistiques toujours contestables? Il nous suffit de savoir que les véhémentes philippiques de l'écrivain russe n'ont que trop de fondement.

Au jeune homme déréglé il oppose la jeune fille distinguée et pure des hautes classes de la société russe, mais il constate en même temps qu'elle est le plus souvent incapable d'élever à sa propre hauteur morale l'homme ou le jeune homme qui devient son mari. Il s'ensuit que la femme descend d'abord au niveau de l'homme, puis qu'ils continuent à descendre, tous deux, avec une rapidité égale. Tolstoï prétend que toutes ou presque toutes les femmes mariées sont sottes, bavardes, égoïstes, étourdies, brouillonnes et dépourvues de sens moral. Evidemment il exagère, et, s'il n'exagère pas, nous pouvons adresser nos sincères compliments de condoléance à nos amis les Russes. En France, grâce à Dieu, nous voyons beaucoup de femmes chrétiennes dont la vie admirable est faite tout entière de dévouement et de sacrifices.

Mal organisé dès le début, le ménage russe dont Tolstoï fait la monographie s'en va bientôt à la dérive. Le mari et la femme se querellent, s'injurient, concluent des traités

de paix provisoire, élèvent déplorablement les enfants, et, chose plus grave, perdent tout à fait la notion du bien et du mal. Tolstoï ne craint pas de mettre à nu le grand péché des temps modernes, celui-là même qui a pour conséquence la dépopulation de la France. Pour cela, il entre dans une série d'observations et de considérations qu'il est impossible de reproduire ici. Je serais porté à croire cependant que son indignation est sincère. La plupart de nos romanciers modernes, tout en proclamant leur désir de moraliser leurs lecteurs, décrivent longuement le vice et ses effets, avec une complaisance qu'ils ne réussissent pas à dissimuler. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils savent mieux gazer certains sujets, et provoquer les méditations malsaines, par des sous-entendus ou des expressions suggestives. Au contraire, Tolstoï se montre brutal, mais il n'insiste pas et il ne dit que ce qui est strictement nécessaire à l'intelligence du récit et au développement de sa thèse.

Mais son grand mérite, c'est d'avoir indiqué le seul remède qu'on connaisse à tous les maux qui se sont abattus sur notre société moderne. Pour réparer les irréparables désastres causés par l'adultère de la femme, nos écrivains modernes n'ont imaginé que trois moyens. Ou bien ils disent aux deux époux : Divorcez, divorçons, ou bien ils crient au mari trompé. « Tue-la », ou bien ils lui disent doucement : « Pardonne et tais-toi. » Qui ne voit ce que ces trois solutions ont d'insuffisant? Ou elles ajoutent aux crimes antérieurs de nouveaux crimes, ou elles fixent les deux époux dans un état qu'on n'ose qualifier.

La mer y passerait sans laver leurs souillures.

En réalité, et ceci Tolstoï n'ose pas ou ne sait pas le dire, un seul mot convient aux deux époux, presque toujours également coupables, dont le sort intéresse si vivement nos romanciers : le mot pénitence. Oui, pénitence, sinon vous ne vous relèverez jamais, ni aux yeux de Dieu ni aux yeux des hommes.

Mais il vaut mieux encore prévenir le mal que de remédier à ses conséquences. Ici Tolstoï prend superbement sa revanche ; il s'exprime en moraliste sérieux et profond — ce n'est même pas assez dire — en confesseur, en prêtre austère et un peu rude, mais pénétrant et bien informé. Toutefois — il importe de le remarquer afin d'apprécier l'homme et l'œuvre à leur exacte valeur — il n'invente rien, ce qui peut s'appeler rien. Il se contente de formuler, en style moderne, ce que les aumôniers de pension, les professeurs ecclésiastiques et les curés de village disent et redisent — jusqu'à en paraître rabâcheurs — à tous ceux qu'ils ont mission de diriger et de conseiller. Si je signale ce glorieux plagiat, ce n'est pas, certes, pour rabaisser Tolstoï, mais pour montrer seulement combien nos psychologues, même les plus savants, sont quelquefois naïfs et prompts à se laisser piper. Ils ont tous poussé des cris d'admiration et de stupéfaction devant cette curieuse *Sonate de Kreutzer*. Mais, Messieurs, tout ce que Tolstoï vous dit de vraiment bon, vous l'avez déjà lu et appris par cœur dans votre catéchisme ou dans l'Evangile.

Est-ce que vous en douteriez, par hasard ? Eh bien, prenons isolément chaque point de la doctrine de Tolstoï.

1° L'auteur de la *Sonate à Kreutzer* exige que les jeunes gens du monde gardent, avant leur mariage, une chasteté absolue. Mais c'est là le sujet que développent tous les prédicateurs, en face d'un auditoire de collégiens ou d'étudiants. Seulement, les prédicateurs parlent au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, au nom de la famille, et ils menacent de châtiments temporels et de châtiments éternels quiconque violera la loi de la chasteté. Tolstoï, lui, dit au jeune homme en proie aux tentations : « Prends garde, mon ami, si tu succombes, tu te rends incapable de fonder plus tard un ménage chrétien et honnête ; tu te prépares un avenir terrible et humiliant, tu t'exposes, comme Macbeth, à tuer la joie pour jamais. » L'argument a sa valeur, et nous l'employons toujours, nous autres prêtres chrétiens, mais nous nous appliquons à le fortifier par d'autres arguments que nous fournit la foi. Placés entre leur intérêt

bien compris et leurs passions, la plupart des hommes expérimentés optent souvent pour leurs passions. Aux jeunes gens qui se laissent conduire à l'ordinaire par le sentiment et qui sont d'ailleurs capables d'abnégation, il faut proposer d'autres mobiles. Tolstoï les néglige, parce qu'il est hérétique, parce que voulant faire un choix dans les *doctrines* chrétiennes, il les a mutilées. Du moins, les préceptes qu'il présente assez mal à ses lecteurs, si on les considère en eux-mêmes, ne peuvent que mériter l'approbation des moralistes chrétiens.

Tolstoï, en termes fort scabreux, recommande aux époux chrétiens, la chasteté. Mais en cela, il ne fait que paraphraser les paroles de Notre-Seigneur qu'il a choisies comme épigraphe, et les prescriptions énergiques relatives au même sujet.

L'Eglise dit aux fiancés qui viennent au pied des autels demander la bénédiction nuptiale : « Mon frère, ma sœur, c'est au prix de vos peines, de vos larmes, que votre union se cimentera plus solidement à travers les misères de la vie. Et de même que Jésus-Christ veut son Eglise belle, sainte, immaculée, vous devez travailler, dans une commune ambition, à vous rendre tous deux de plus en plus fervents, saints et agréables au Seigneur.

« Que la vertu soit donc à jamais l'hôte de votre foyer. Si la faiblesse humaine vous en faisait un jour oublier la sainteté, recourez aux sacrements, source de toute grâce... Qui dira le bonheur du jeune chrétien qui sut se garder pur pour celle que Dieu lui destinait pour compagne ; le bonheur de la jeune chrétienne qui mit son ambition à pouvoir s'offrir, à celui qui serait son époux, dans la parure intégrale de sa virginité ?... Mais ce trésor de pureté, vous le portez dans un vase fragile ; l'ennemi de tout bien, tentera de détruire en vous les grâces du sacrement..... »

Poursuivant son étude avec une sorte de joie âpre, Toltoï remonte à la cause de l'immoralité et il ne craint pas de dire aux rêveurs, qui se croient éthérés, aux nostalgiques de l'amour idéal, aux admirateurs du clair de lune, à tous les pleurards de nacelle : « Vous mangez trop et vous ne

peinez pas assez. L'être humain qui soigne trop bien son corps devient un animal violent, dangereux, incapable de réprimer ses passions. Encore une vérité incontestable. Notre saint Vincent de Paul, disait : La mortification corporelle est l'a b c d de la vie chrétienne (1). Si Tolstoï osait se montrer absolument logique et pratique, il terminerait son éloquente philippique par des prescriptions détaillées sur le jeûne et l'abstinence, comme on en voit dans les mandements de carême.

Une autre cause d'affaiblissement moral apparaît à notre impitoyable moraliste jusque dans les caresses que les mères prodiguent à leurs enfants. « Oh ! ces menottes ! ces petons ! ce sourire ! ce joli petit corps ! ce gazouillement ! ce hoquet ! En un mot, cet amour bestial... » Ici, je crois bien que le censeur moscovite va un peu loin. Mais comment ne pas l'approuver lorsqu'il s'élève, avec éloquence, contre les superstitions pharmaceutiques et médicales des mamans modernes ? Si nos femmes d'aujourd'hui avaient la croyance des femmes d'autrefois, elles diraient : « Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris ; que l'âme de l'enfant retourne à Dieu, sa mort fait de lui un bienheureux, parce qu'il meurt dans l'innocence et non dans le péché » ; enfin, si elles avaient cette croyance, qui était générale dans l'ancien temps, si elles avaient seulement un sentiment qui rappelât cette foi, elles supporteraient avec plus de calme les maladies des enfants. Mais elles n'ont plus l'ombre de cette foi disparue sans retour.

Et cependant, l'humanité a besoin d'une croyance ; aussi croient-elles éperdument à la médecine, pas même à la médecine, mais aux médecins. Pour l'une, c'est le docteur A, pour l'autre, c'est le docteur B, et, comme pour tous les fanatiques, aucune d'elles ne se rend compte de l'ineptie de sa croyance ; elles croient *quia absurdum*. Si elles ne s'entêtaient pas dans une croyance irraisonnée, elles ver-

(1) Saint Paul s'écriait : Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'en prêchant aux autres, je ne devienne moi-même un réprouvé.



raient la folie et en même temps la vanité des prescriptions de ces meurtriers.

Car Tolstoï professe, à l'égard de ceux que M. Léon Daudet appelle les morticoles, une haine féroce, devenue traditionnelle parmi les gens de lettres, depuis Molière. Mais il ne rit pas, lui, du pédantisme et de l'ignorance des médecins, il s'indigne, et il les accuse de corrompre systématiquement la société moderne, pour mieux la dominer et la pressurer. Il existe donc une alliance franco-russe des littérateurs contre les médecins.

Les musiciens sont encore plus maltraités par Tolstoï. « La musique, excitation, excitation, excitation pure. C'est de là que viennent les dangers de la musique et ses conséquences parfois épouvantables. » La *Sonate à Kreutzer* détermine en effet chez tous les personnages mis en scène par l'écrivain russe, une crise morale qui se dénoue par l'assassinat.

Cet assassinat de la femme coupable par le mari outragé, Tolstoï ne prend pas la peine de l'approuver, ni de le blâmer, il le montre seulement comme le résultat inévitable d'une longue série de fautes. On aurait le droit de demander mieux à un moraliste qui se pique d'être sévère.

En somme, la *Sonate à Kreutzer* renferme deux tableaux, qui se font valoir mutuellement par un puissant contraste, l'un réaliste, très noir et inconvenant, de la vie conjugale, telle qu'on la comprend, paraît-il, dans certains milieux russes ; l'autre, pur, délicat, de la vie conjugale, qui seule devrait s'épanouir chez des chrétiens. Faut-il du génie pour composer cette œuvre étrange, qui a provoqué tant d'acclamations? Je ne le pense pas. Le drame auquel nous fait assister Tolstoï, d'autres l'on décrit souvent avant lui et mieux que lui; les remèdes qu'il indique, l'humanité les connaît, depuis dix-huit cents ans. Reste à l'actif littéraire de Tolstoï, l'idée d'établir un rapprochement saisissant entre la vie chrétienne idéale et la vie réelle contemporaine. Il n'y a peut-être pas là de quoi prononcer le mot de « génie ». Disons tout simplement que Tolstoï a composé

une œuvre scabreuse, mais sincère, intéressante, vivante, même passionnée.

A la *Sonate à Kreutzer*, vibrante satire de la vie contemporaine, il fallait une contre-partie. Tolstoï a écrit : *A la recherche du bonheur*. Une sorte d'hymne en l'honneur de la vie patriarcale des anciens russes. Dans un premier et très court chapitre, qui sert de prélude à l'œuvre elle-même, il se pose cette terrible question : *D'où vient le mal?* Mais il ne paraît pas connaître les controverses interminables que saint Augustin a soutenues contre les manichéens. Une petite historiette suffit au conteur russe pour poser et résoudre le grand problème. Un corbeau, un pigeon, un cerf et un serpent, causaient philosophie. Le corbeau disait : C'est de la faim que vient le mal. Le pigeon disait : Et pour moi, ce n'est pas de la faim que vient le mal, c'est de l'amour. Si nous vivions isolés, nous n'aurions pas tant à souffrir. Le serpent disait : Non, le mal ne vient ni de la faim, ni de l'amour, mais de la méchanceté. Le cerf disait : Non, ce n'est ni de la méchanceté, ni de l'amour, ni de la faim, que vient tout le mal, mais de la peur. Un ermite qui écoutait cette conversation d'animaux intervint alors : Ce n'est ni de la faim, ni de l'amour, ni de la méchanceté, ni de la peur, que viennent tous nos malheurs : c'est de notre propre nature que vient le mal ; car c'est elle qui engendre et la faim, et l'amour, et la méchanceté, et la peur. » Nous ne pouvons que répondre « Amen » ; mais nous ajoutons tout bas : Ce bon ermite vient de nous conter une berquinade théologique.

Dans *le Filleul*, légende populaire, Tolstoï se propose d'expliquer la seconde manière de trouver le bonheur. « Faites-vous ermite », dit-il. Mais pour devenir un parfait ermite, c'est-à-dire un ermite consultant, il faut passer par toute une série d'épreuves, dont nous ne pouvons bien comprendre le sens qu'à l'aide de paraboles. Ces paraboles, Tolstoï les tire-t-il de son propre fonds ou les emprunte-t-il aux vieilles légendes russes ? je ne sais ; mais quelques-unes paraissent vraiment bien banales. Une femme lave les meubles de sa maison avec une serviette sale ;

naturellement en essuyant les taches, elle en fait de nouvelles. » Tu devrais d'abord laver la serviette, lui fait observer le sage et perspicace héros de Tolstoï, et alors tu essuierais. » De cette histoire et de quelques autres, comme de l'os classique qu'un de nos écrivains a rendu célèbre, Tolstoï tire la substantifique moelle, c'est-à-dire une morale à la fois chrétienne et bouddhiste.

L'histoire des *Deux Vieillards*, c'est la parabole du bon Samaritain, mais délayée en un chapitre de cent onze pages. Deux vieillards partent pour Jérusalem : l'un s'arrête dès la première étape, et dépense en charités tout l'argent destiné à son voyage ; l'autre visite les saints lieux, assiste à toutes les cérémonies, fait brûler des cierges, prie et chante, bref, remplit tout son pieux programme.

Quel est celui à qui Tolstoï décerne la palme ? Vous l'avez deviné, c'est au premier, au pèlerin charitable. Des lettrés la décerneraient probablement au second, car le naïf récit de ce pieux pèlerinage russe, offre un très grand intérêt.

A mon sens, de toutes les paraboles de Tolstoï, la plus touchante est celle qui a pour titre : *Ce qui fait vivre les hommes*. Un cordonnier un peu ivre passe près d'une chapelle, au tournant de la route, et il voit derrière la chapelle quelque chose de blanc... C'est bien un homme vivant ? ou mort ? Il est assis, il est tout nu ; appuyé contre le mur de la chapelle, il ne remue pas. Sémen, c'est le nom du cordonnier, se dépouille d'une partie de ses habits pour revêtir le pauvre inconnu, puis il le conduit dans sa maison. En route il l'interroge :

— D'où es-tu ? demande Sémen.

— Je ne suis pas d'ici.

— Comment es-tu tombé là derrière la chapelle ?

— Je ne peux pas le dire.

— T'aurait-on fait du mal ?

— Non personne ne m'a maltraité ; Dieu m'a puni.

Le mystérieux étranger demeura quelques années chez le cordonnier Sémen, toujours silencieux, laborieux, humble, doux et dévoué. Mais, un jour, il révèle sa véritable

nature. « J'étais un ange au ciel, dit-il à Sémen, et j'ai désobéi. Le Seigneur m'envoya sur la terre pour chercher une âme, l'âme d'une femme. Je descendis sur la terre, et je vis une femme couchée, malade, qui venait de donner la vie à deux petites filles. Quand elle me vit, elle comprit que Dieu demandait son âme; elle pleura, supplia :

« Ange de Dieu, mon mari a été tué, il y a trois jours, par la chute d'un arbre dans la forêt; je n'ai ni mère, ni sœur, ni tante; mes orphelines n'ont que moi! Ne prends pas ma pauvre âme...

« J'obéis à la femme et c'est pourquoi Dieu m'a puni. »

Je ne crois pas que Tolstoï ait écrit rien d'aussi beau, d'aussi humain, d'aussi religieux, que cet admirable chapitre. D'autres écrivains, et mieux que lui peut-être, ont décrit les souffrances des pauvres, mais nul n'a fait comprendre, comme lui, comment cette habitude de la souffrance constitue la meilleure manière de se préparer à recevoir la vérité religieuse. Dans un tableau célèbre, Lhermitte nous a représenté le Christ se révélant à des ouvriers. Certes, la scène ne manque ni de vérité, ni de beauté. Deux pauvres ouvriers en blouse, perçoivent tout à coup la beauté surnaturelle de leur divin compagnon de voyage. Mais pour comprendre la raison d'être de cette illumination, il faut presque un effort. Avec Tolstoï, nous vivons, pour ainsi dire, en compagnie des moujiks et des cordonniers russes, qui ont quelques défauts graves, et entre autres celui de s'enivrer, mais qui croient fortement qu'ils vivent dans le miracle et le surnaturel. Écoutez le récit de cette bonne femme qui ignore l'existence du prix Monthyon. Il y a six ans, dit-elle à la femme du cordonnier, il y a six ans que les deux enfants que vous voyez sont orphelines; le père fut enterré un mardi, la mère mourut un vendredi. Orphelines de père avant de naître; la mère ne survécut pas même un jour à leur naissance. Le père fut écrasé par un arbre... Sa femme accoucha trois jours après de ces deux petites; pauvre, solitaire, elle n'eut personne autour d'elle... En mourant, elle était retombée sur la petite et lui avait estropié le pied... J'étais alors la seule nourrice du

village, j'allaitais mon premier né depuis huit semaines ; je pris les deux enfants chez moi. Que ferais-je si je n'avais ces fillettes ? Je serais seule. Comment ne pas les aimer, les choyer ? Elles sont la joie de mes yeux, la cire de mon cierge.

La femme pressa les enfants sur son cœur, embrassa la boiteuse, et essuya ses yeux remplis de larmes.

On vit sans père ni mère, on ne vit pas sans Dieu.

Pourquoi faut-il qu'on ait abusé du mot *sublime ?* Il trouverait sa place ici. Mais Tolstoï a trouvé mieux que le sublime défini par les auteurs de codes littéraires ; il a trouvé des accents qui se rapprochent du ton évangélique. Vous tous qui avez fait de bonnes études, vous avez admiré avec raison le « *Tu Marcellus eris* », ou la prière de Chrysès dans le premier chant de l'Iliade, ou les conversations que tiennent les sages vieillards de Troie sur les portes Scées. N'est-ce pas que toutes ces pages célèbres vous paraissent inférieures à la conversation des deux bonnes femmes russes : On vit sans père ni mère, on ne vit pas sans Dieu, dit le proverbe...

Il faut distinguer, chez Tolstoï, le directeur d'âmes et l'écrivain. Le directeur d'âmes ne doit nous inspirer, à nous chrétiens, qu'une confiance très médiocre. S'il faut en croire un de ses admirateurs, « Tolstoï a, très jeune, perdu toute foi en les dogmes de l'Église, et considéré les rites et la masse qui les observe, non avec mépris, mais avec pitié ». Par quels raisonnements a-t-il acquis le droit de condamner les dogmes enseignés par l'Église ? On ne daigne même pas nous le dire. Les hommes intelligents ne croient pas, tandis que les faibles d'esprit continuent à croire, et voilà. Cependant, on veut bien nous avertir que Tolstoï, à travers toutes les circonstances de la vie, avidement, a cherché la croyance indéfectible où il pût s'établir enfin, quémandant des indications à tous les systèmes de métaphysique, et des guides jusque dans les franc-maçonneries martiniste, swedenborgienne, etc., consultant la science et souffrant si cruellement de ne découvrir nulle part le sentier certain, que, durant quelque temps, il a été au milieu

d'une existence très active et de tout ce qui constitue le bonheur individuel, obsédé de l'idée de suicide.

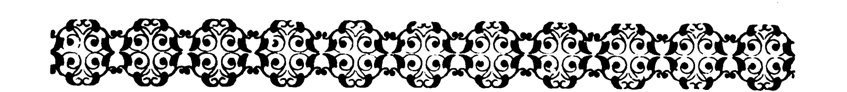
A notre tour, nous ne discuterons pas cet exposé des recherches dogmatiques de Tolstoï. Quand un homme en vient à se familiariser avec l'idée de suicide, quand il se fait initier aux mystères de je ne sais quelle franc-maçonnerie salutiste, cet homme, quels que soient d'ailleurs ses talents littéraires, mérite d'être classé parmi les intellectuels malades et dangereux.

Enfin, Tolstoï me paraît s'attribuer trop facilement le rôle de prophète et de hiérophante. Même lorsqu'il se défend contre ceux qui l'accusent d'être un orgueilleux, même lorsqu'il s'appuie sur l'autorité d'un bien plus grand que lui, il se donne un rôle qui dépasse les forces humaines. Vous connaissez la parabole évangélique de l'ivraie. Tolstoï, en la développant, ne craint pas de la gâter. « L'ivraie vint à pousser dans un bon pré. Pour s'en débarrasser, les propriétaires du pré se mirent à la faucher, et, naturellement, elle ne repoussa que plus drue. Or, un bon et sage propriétaire du voisinage, rendant visite aux possesseurs du pré, leur donna maints conseils, et entre autres, celui de ne point faucher l'ivraie, sous peine de la voir par là même se propager, mais de l'arracher avec la racine. »

Ce bon et sage propriétaire n'est sans doute que le Christ lui-même, Celui que nous appelons, nous autres croyants, Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Longtemps, longtemps, pendant des siècles peut-être, ces préceptes furent négligés par les cultivateurs. Mais dans les derniers temps, un passant attristé de voir gâcher un si beau pré, chercha dans les instructions laissées par le sage propriétaire et oubliées dans un coin, s'il n'en trouverait pas quelqu'une appropriée au présent état des choses. Il découvrit celle qui disait de ne point faucher l'ivraie, mais de l'arracher avec la racine. » Le passant avisé représente évidemment Tolstoï qui n'ose pas fonder une religion, mais qui restaure le vrai christianisme au sein de la vie moderne. Même réduite à ces proportions, la mission que s'est donnée Tolstoï est trop lourde pour ses épaules.

Sa réputation d'écrivain semble subir en ce moment les vicissitudes de l'alliance franco-russe. Le tolstoïsme a eu sa crise arménienne, mais il se relève, ou se maintient parmi nous, au moins jusqu'à nouvel ordre. On peut craindre un peu pour lui les futurs changements de mode et d'opinion. Je comparerais volontiers Tolstoï à Byron. Certes, Byron demeure un grand écrivain aux yeux des Anglais, mais il n'a pas conservé dans l'histoire de la littérature la place que lui avaient assignée ses contemporains : il a un peu baissé, et nombre de critiques compétents lui préfèrent Shelley qui vécut à peu près inconnu. Le byronisme qu'affectaient nos grands-pères nous apparaît comme ridicule. Il serait peut-être téméraire de dire sans restriction que Tolstoï baissera dans l'opinion de la critique cosmopolite, mais nous distinguons déjà les signes qui annoncent la fin prochaine du tolstoïsme : les amis du grand écrivain doivent être les premiers à s'en réjouir. Il faut que les manifestations d'un enthousiasme, d'ailleurs légitime, prennent fin pour que puisse s'établir la gloire durable et définitive.

Abbé Delfour.



UN AMI DU GÉNÉRAL BONAPARTE

LES SOUVENIRS

DU

RECEVEUR GÉNÉRAL COLLOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS EN PARTIE INÉDITS (1)

I

UN HOTEL DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN SOUS LE DIRECTOIRE
LES NOTES DE M. COLLOT SUR NAPOLÉON

Dans la précieuse collection laissée par M. François Barrière et d'où j'ai extrait des lettres et des mémoires inédits de madame Roland ainsi que de nouveaux documents sur Marie-Antoinette, se trouvaient aussi quelques pièces concernant l'histoire napoléonienne.

(1) Papiers de la collection Barrière, lettres et manuscrits de M. Collot; notes manuscrites de M Barrière; *Journal des Débats*, articles de M. Barrière, 15 septembre 1846, 2 décembre 1849, 31 décembre 1850, 29 mars 1854; les curieuses notes historiques de Jean-Pierre Collot dans son poème, *la Chute de Napoléon*, 1846 (très rare), et les mémoires du temps.

Napoléon, Daru, Lemercier. — *La maison du poète Lemercier*, lisais-je au dos d'une feuille manuscrite in-4°; et M. Barrière qui avait écrit cette note, avait ajouté plus bas: « De la main de l'excellent M. Collot. »

Dans un article des *Débats*, publié à la date du 15 septembre 1846, M. Barrière racontait avec infiniment de grâce comment il avait connu « l'excellent M. Collot », d'abord banquier, fournisseur de l'armée, puis receveur général, directeur de la Monnaie, enfin, sur ses vieux jours, poète et, sans le savoir, historiographe de Napoléon. Il avait été l'ami du général Bonaparte, mais l'ami clairvoyant qui s'éloigna de lui dans sa puissance et ne le célébra que dans ses revers.

Lorsque François Barrière connut M. Collot, il n'avait que dix ans, nous dit-il. Ce dut être en 1797, au moment où le fournisseur des vivres revenait de l'armée d'Italie.

Les lettres seules attiraient le jeune Barrière. Son père préférait une carrière moins honorifique. Pour lui faire apprécier les avantages de la fortune, il mena l'enfant chez l'opulent financier qui demeurait alors à la Chaussée-d'Antin.

L'hôtel de M. Collot s'élevait entre une cour et un jardin. L'enfant parcourait, émerveillé, les salons où les statues et les tableaux de maîtres jetaient une note artistique au milieu des élégances du luxe. « On ouvrit enfin, dit-il, la porte du dernier cabinet: à mon idée, j'allais voir Turcaret ou Mondor; quelle erreur!

« Le possesseur de ce charmant hôtel était assis auprès d'une bibliothèque en bois de rose. Quel âge pouvait-il avoir? Trente-quatre ans environ. Il était grand, bien fait, ses traits étaient beaux, ses manières naturelles et distinguées, sa parole était douce, et dans sa physionomie réfléchie régnait autant de bienveillance que de sérénité. Jugez si je fus attentif à ses premiers mots. On désirait qu'il me parlât finance, fournitures, entreprises; il me parla des plaisirs de l'étude, des beaux-arts et surtout des lettres. — « Vous les aimez donc bien, mon petit ami? me dit-il; mais je les aime aussi, moi qui vous parle.

Tout ce qu'on ambitionne dans la jeunesse et dans l'âge mûr, j'en jouis : un peu d'aisance, des chevaux, des voitures, une loge à l'Opéra, aux Français.... Ces bronzes, ces marbres, ces tableaux que j'ai rapportés de l'Italie, sont des chefs-d'œuvre. Dans ce petit hôtel j'ai rassemblé ce qui charme la vie.... On me croit heureux, et je le suis, savez-vous pourquoi? C'est que chaque jour je reviens ici consacrer quelques heures aux dieux de ma jeunesse : je relis Ovide, Horace, Virgile, oh! Virgile surtout, et j'oublie près d'eux ces mille succès que le monde réserve aux plus fortunés. » Il n'avait pas dit un mot de finance : quel bonheur, je pourrais donc être pauvre à mon aise! »

— Cinquante ans plus tard, M. Barrière avait pu donner une vie déjà longue à ses travaux de prédilection, tout en couronnant par un poste élevé à la préfecture de la Seine la carrière administrative qui restreignit pour lui la liberté « d'être pauvre à son aise », liberté dont le rêve avait souri à ses dix ans, mais dont la réalisation trop absolue lui aurait semblé peu pratique dans la suite des temps.

Rédacteur au *Journal des Débats*, il venait de consacrer un article à cette période impériale qu'il avait traversée et qu'illumina trop souvent avec de sanglants reflets la gloire de Napoléon.

Le lendemain, le critique des *Débats* recevait un poème intitulé : *la Chute de Napoléon*. Ce livre était de M. Collot, que M. Barrière n'avait pas revu depuis cette première rencontre que rappela son feuilleton du 15 septembre 1846.

M. Collot avait alors quatre-vingt-trois ans, et c'était à soixante-dix-sept ans qu'il avait publié le premier chant de son poème, son début littéraire! Il se souvenait bien du jour lointain où il avait encouragé la vocation naissante de l'enfant qui, devenu lui-même presque un vieillard, jugeait en maître son tardif début, et il lui écrivait :

« Je n'avais point oublié le jour où M. votre père vous conduisit chez moi. Vous veniez de terminer vos classes. » — A dix ans! c'eût été un peu trop de précocité! Peut-

être la mémoire du poète presque nonagénaire l'avait-elle quelque peu trahi, — à moins que, par une innocente coquetterie, le critique, alors sexagénaire, ne se fût quelque peu rajeuni en augmentant la différence de leurs âges : la date n'y était pas !... « Il y a de cela... oh ! ma foi, je ne le dirai pas; c'est trop loin ! » avait écrit l'aimable rédacteur des *Débats*. Moins discrète, nous l'avons dit.

M. Collot n'avait pas oublié l'influence que cet entretien avait eue sur le père de M. Barrière et ainsi sur la destinée de son fils : « Il voulait vous diriger dans la carrière commerciale. Je lui conseillai de vous laisser cultiver votre goût pour les lettres. Je lui prédis vos succès. Ils ont dépassé ses espérances, mais non les miennes. Je m'applaudis d'avoir contribué à donner à la France un de ses critiques les plus judicieux, un de ses écrivains les plus purs, enfin un littérateur qui, au sein des occupations administratives les plus importantes, sait cultiver les lettres avec distinction. » (Marseille, 21 septembre 1846.)

M. Barrière, l'éditeur de tant de mémoires historiques, pressait l'ancien ami du général Bonaparte d'écrire ses souvenirs. Mais celui-ci lui répondait, avec une grande modestie et une touchante expression, ces mots que je détache d'une de ses lettres et qui montrent bien dans le vieillard ce caractère si noble et si doux qu'un enfant avait aimé dans le jeune homme de 1797 :

« Vous voudriez que j'écrivisse des mémoires. Mais pour les rendre intéressants, instructifs, il faudrait avoir *occuppé* dans le monde un rang élevé, avoir pris part aux évènements racontés, pouvoir dire : *quorum pars magna fui*. Je n'ai rien de cela. Je pourrais tout au plus rapporter quelques anecdotes. Mais on ne les lit qu'assaisonnées de *satyre* et d'indiscrétion. Dès lors plaintes, rumeurs, représailles. A mon âge, on craint le bruit et surtout les inimitiés. D'ailleurs, dans le siècle où nous vivons, les esprits ne sont *préoccuppés* que des bouleversements que nous avons subis, et de ceux qui nous menacent. Il faut donc que la littérature cède la place à la politique, à moins qu'on ne soit assuré,

comme vous, de trouver des lecteurs empressés à vous lire. » (17 décembre — l'année manque.)

Mais ces mémoires, M. Collot les avait écrits à son insu dans les notes mêmes qui accompagnent *la Chute de Napoléon*, notes infiniment précieuses qui forment 85 pages d'un volume in-8° devenu fort rare. Elles comprennent entre autres documents une notice sous forme de lettre, notice demandée à l'auteur par Mlle de Dino, petite-nièce du prince de Talleyrand, depuis comtesse de Castellane. Pendant une saison à Bourbonne, en 1834, elle avait entendu M. Collot, ancien ami de Talleyrand, raconter à son grand-oncle ce qu'il avait vu et entendu pendant la première campagne de Bonaparte en Italie. Elle lui demanda d'écrire pour elle ce qui l'avait si vivement intéressée. Nous devons à ce désir d'une intelligente jeune fille un curieux document de l'histoire napoléonienne.

II

PENDANT LA PREMIÈRE CAMPAGNE D'ITALIE. — AU MONT CERVO ET DANS LA REDOUTE DE DEGO. AIGLE ET VAUTOUR. — LE PETIT CAPORAL ET SES SOLDATS. — LE NOUVEAU VASE DE SOISSONS. — BONAPARTE ET LA BELLE PRISONNIÈRE DE CAIRO.

M. Collot avait connu Bonaparte en 1793, à l'armée de Nice, chez le général Biron, l'ancien duc de Lauzun de galante mémoire. Pour échapper à la Terreur, le jeune banquier s'était chargé en partie du service des vivres. Il se trouvait ainsi en relations journalières avec le général Bonaparte et l'ordonnateur en chef, M. Chauvet.

Quand, après le 13 vendémiaire, Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, il se rendit chez M. Collot avec M. Chauvet pour le presser de reprendre son service. Tout d'abord, le banquier refusa. Il ne courait plus à Paris les dangers qui lui avaient fait suivre naguère l'armée; il se livrait à des opérations financières qui lui

rapportaient des bénéfices considérables. Mais ses amis insistèrent. M. Chauvet lui fit comprendre que l'armée « dénuée de tout », avait besoin non seulement de ses services, mais de son crédit. M. Collot se sacrifia. Il accompagna le général Bonaparte à Nice où se trouvait le quartier général. M. Chauvet les précéda à Gênes.

Au début de la campagne, Bonaparte traversait Dano et une petite plaine d'oliviers. Un courrier arrive de Gênes et présente une dépêche au général. Bonaparte la lit.

— Chauvet est mort, dit-il à M. Collot. Qui mettrons-nous à sa place? » Rien de plus. L'oraison funèbre était courte. Elle était familière d'ailleurs à celui qui, en apprenant la perte de l'enfant qu'il avait appelé à la succession de l'empire, disait bien des années après : « Je ne m'amuse pas à penser aux morts. » (1)

La douleur de M. Collot contrastait avec cette froideur. Napoléon en réprima l'explosion : « Ce n'est point le moment de gémir, dit-il, il faut être tout entier à l'armée. »

« Ce langage me serra le cœur, nous dit ici le compagnon de Bonaparte. Je ne cherchai point à concevoir la grandeur de ce stoïcisme, peut-être nécessaire aux hommes destinés à gouverner le monde. J'étais navré, je ne vis devant mes yeux qu'une âme de glace. Cette première impression a beaucoup influé sur ma vie et me porta à me séparer de lui à Malte, lorsqu'il allait conquérir l'Egypte. »

L'armée suivait la merveilleuse route de Gênes, cette vieille corniche romaine suspendue entre la mer et cet autre océan, cet océan de pierre qui a pour vagues immobiles les blancs sommets des Alpes Maritimes. Devant ces deux infinis, celui de la mer et celui de la montagne, Napoléon rêvait-il à l'immensité de Dieu — ou à la puissance qu'il portait en lui pour marcher à la conquête du monde? Au delà des flots bleus où se baigne une lumière d'or, devinait-il l'Egypte? Peut-être !

(1) Mme de Rémusat, *Mémoires*, tome Ier. Au tome III, Mme de Rémusat donne une autre version de la même pensée. Napoléon répondit qu'il n'avait pas le temps de s'amuser à penser et à sentir comme les autres hommes. »

La troupe s'était engagée dans la montagne.

« Nous gravissons le mont Cervo, » dit le compagnon du général. « De son sommet, on découvre toute la chaîne italique des Alpes. Bonaparte s'arrête, l'observe, et, me montrant le mont Viso : « Il a passé par là, me dit-il. — Qui? « — Annibal. » Je lui expose que ce n'est pas l'opinion des hommes qui se sont occupés d'éclaircir cette question, et nous discutons sur le mont Genèvre, sur le mont Cenis et le petit Saint-Bernard. Lui, prolongeant ses regards, les porte vers l'extrémité orientale de cette chaîne, au-dessus de laquelle s'élevaient des nuages : « Qu'est-ce? me dit-il les montrant du doigt, n'est-ce pas le Tyrol? — Je ne saurais l'affirmer, mais il est dans cette direction. — Nous y serons dans deux mois. » Je le regarde étonné; lui me répète : « Oui, dans deux mois. » Je dois le dire, il prononça cette prophétie d'un ton d'assurance et de calme à étouffer toute parole d'incrédulité. Je n'en laissai donc échapper aucune; elles s'arrêtèrent sur mes lèvres; mais je ne pus embrasser une si vaste espérance. Préoccupé, comme je l'ai dit, du besoin qu'avait Bonaparte de nouvelles avances, une telle prédiction, sortie d'une bouche à peine virile, me parut proférée dans ce seul but, ou inspirée par cet esprit de suffisance trop commun dans la jeunesse. Que je le jugeais mal! Tout ce qu'il m'annonçait, il le voyait de cet œil perçant et infaillible que le ciel accorde aux hommes de génie. Voilà pourquoi ceux qui ont le bonheur de les approcher et de les suivre, les croient doués d'une seconde vue. »

Aux marches ont succédé les combats. Montenotte, Millesimo, ont glorieusement ouvert la campagne. La redoute de Dego a été reprise sur l'ennemi par le général Causse et le commandant Lanusse, un ancêtre, à coup sûr, du vaillant aumônier de Saint-Cyr?

En montant à la redoute, Bonaparte rencontre le général Causse, blessé mortellement et transporté sur un brancard. Il lui témoigne son chagrin de le voir dans cet état. « La redoute est prise, répond Causse; je meurs content. »

Le combat de Dego fit faire à notre témoin une étrange

et lugubre remarque : « C'est là que je vis combien l'expression de mordre la poussière est une expression propre et non figurée. Un grenadier autrichien avait le dessus du crâne emporté. Dans son agonie, il se cramponnait de ses mains à la terre, et de ses dents, il la mordait. »

Bonaparte était monté dans la redoute. Elle était jonchée de morts. « Ce spectacle, dit-il, fait toujours plaisir au vainqueur. » — « Et la joie brillait dans son regard. »

En lisant ce trait, M. Barrière disait : « Tout à l'heure, quand du mont Cervo son regard s'élançant du Piémont au Tyrol, marquait les jours d'étape à la victoire, on pouvait dire : « Voilà son génie ! » Faudrait-il dire, hélas ! après ces mots qu'on vient de lire : « Voilà son âme ! »

Et j'ajouterai : au mont Cervo, c'était l'aigle perçant de son coup d'œil jusqu'aux nuages de l'avenir et commençant à déployer la puissante envergure de ses ailes. A la redoute de Dego, si le sentiment de Napoléon a été tel que l'a jugé son compagnon, ce serait le vautour se réjouissant à l'aspect du carnage ; ce serait le guerrier d'Homère insultant au cadavre de son ennemi, ce serait la vendetta du Corse survivant à la mort de l'homme qu'elle a poursuivi et frappé. Où est ici le héros chrétien contemplant avec tristesse ce champ de bataille où, après la victoire, amis et ennemis dorment ensemble leur dernier sommeil ? Ah ! Nous comprenons l'enthousiasme du guerrier jeté dans la mêlée tandis que le canon gronde, que la charge sonne, que la chanson de l'épée se fait entendre dans le cliquetis du fer et que l'odeur de la poudre enivre le combattant. Mais quand le silence de la mort a succédé au tumulte de l'action, il n'y a plus de place alors que pour la pitié, pleine d'admiration, due aux victimes, et pour l'angoisse qui saisit le cœur de l'homme devant le prix que coûte la guerre.

Napoléon le comprendra mieux le jour où après le combat de Halle, il saluera avec respect les cadavres des ennemis. Mais n'est-ce pas cependant vers ce temps que sur un champ de bataille où sont étendues les victimes d'une effroyable destruction, il les poussera du pied en disant : « C'est de la petite espèce ! »

Il faut dire aussi que pour les grands conquérants — et il en fut ainsi surtout pour Napoléon, — les vies humaines comptent peu. Tel était d'ailleurs l'enthousiasme de ces temps héroïques que les gerbes de combattants s'offraient d'elles-mêmes à la sanglante moisson pour remplacer celles qui avaient été fauchées. Souvenons-nous des superbes tableaux tracés par Alfred de Musset : « La mort elle-même était si belle alors, si grande, si magnifique dans sa pourpre fumante ; elle ressemblait si bien à l'espérance, elle fauchait de si verts épis, qu'elle en était comme devenue jeune, et qu'on ne croyait plus à la vieillesse. Tous les berceaux de France étaient des boucliers, tous les cercueils en étaient aussi ; il n'y avait vraiment plus de vieillards, il n'y avait que des cadavres ou des demi-dieux. »

Et quel entrain dans cette admirable armée ! M. Collot le constatait une fois de plus à Dego : « La bravoure et l'ardeur de nos soldats avaient fait tant d'impression sur Bonaparte, qu'en descendant de cette redoute il dit aux personnes qui l'entouraient : « Avec vingt mille hommes « pareils, on peut traverser l'Europe. » — « Ceux qui ont vu ces hommes sont forcés d'avouer qu'il serait impossible d'en trouver de plus braves, de plus dociles et de plus actifs.

« A quelques pas de là, un des grenadiers gascons, devant qui passait le général Bonaparte, dit en riant : « Si « ce petit caporal nous mène de ce train, je lui promets « qu'il ne nous verra jamais en arrière. » — « Ce nom de petit caporal circula ; et, durant toute la campagne, à chaque action brillante, le soldat se plaisait à le donner à ce général.

« Cette campagne n'était ouverte que depuis six jours, et, avec moins de trente mille hommes, Bonaparte en avait vaincu soixante mille, avait fait huit à neuf mille prisonniers, et tué ou blessé autant d'ennemis. Je ne saurais dire à quel point d'ivresse et d'orgueil des triomphes si éclatants, si multipliés, si rapides, transportaient notre armée, et quelle noble émulation brillait dans tous les rangs. C'était à qui arriverait le premier à une redoute, à qui se jetterait le premier sur une batterie, passerait le premier une rivière, montrerait, enfin, le plus de dévouement et d'audace. »

Ils avaient répondu à l'appel de leur jeune général, ces soldats « mal nourris, presque nus » au début de la campagne. Ils étaient allés chercher « honneur, gloire, richesse ». Mais il fallait discipliner cette ardeur, réprimer les excès du pillage.

Après le passage de la Cursaglia, des moines viennent se plaindre au général d'un sacrilège commis par ses soldats : ils ont profané et volé des vases sacrés. Bonaparte fait fusiller les coupables et exposer leurs cadavres sur la route que suit l'armée pour que leur châtiment lui serve d'exemple.

Il y eut des murmures dans l'état-major même. Telle était alors l'absence de foi que ces hommes ne croyaient pas qu'il fût plus mal de piller une église, de profaner des vases sacrés, que de saccager un champ.

C'était à de nouveaux Francs que Bonaparte rappelait le terrible exemple du vase de Soissons.

Napoléon lui-même s'astreint à une sévère discipline. A Cairo, une prisonnière lui est amenée : c'est la femme d'un officier; elle est jeune, elle est belle. Bonaparte l'a remarqué, et l'on connaît la fougue de ses passions. L'effroi se lit sur la figure de la captive. Le général la traite avec respect; il la rassure et la fait reconduire avec une escorte aux avant-postes ennemis. Il sacrifiait alors ses passions même à sa glorieuse mission, et il garda cet empire sur lui-même pendant toute cette campagne. Ajoutons que l'image de Joséphine était alors bien enivrante et qu'elle triomphait dans son cœur. Plus tard, quand la radieuse image s'estompera pour lui, il ne renouvellera plus guère le trait de Scipion. Mais n'anticipons point sur l'avenir, et ne voyons en ce moment que le héros qui donne à ses soldats l'exemple du courage moral comme du courage guerrier, et aussi le conquérant qui marche à l'empire du monde en se dominant lui-même.

III

ROBESPIERRE JUGÉ PAR LE GÉNÉRAL BONAPARTE — UN ROBESPIERRE PRÉCURSEUR DE L'ESPRIT NOUVEAU — NAPOLÉON, LE CLERGÉ ET LA RÉVOLUTION.

C'était à Ancône, en 1797. Napoléon marchait sur Rome. A Ancône, quelques convives réunis avec M. Collot chez Bonaparte, entendirent avec stupeur le général émettre et défendre cet étrange paradoxe : « Depuis son origine, la France n'a eu qu'un gouvernement fort : celui de Robespierre. »

Devant les protestations de ses hôtes que terrorisait encore le nom seul du tyran, il soutint que Robespierre marchait vers un gouvernement réparateur, vers l'organisation sociale de la Révolution. Celui-ci se serait « appliqué à dominer les partis en les opposant l'un à l'autre. Il aurait dit aux jacobins : Si vous me perdez, vous êtes perdus ; je le suis si je vous perds. Je n'ai de force que la vôtre ; vous n'avez que la mienne. Efforçons-nous donc de consolider notre puissance. Mais, pour atteindre ce but, il faut en changer la direction. C'est assez de sang répandu, même trop : la France ne peut en supporter plus longtemps la vue. Arrêtons-en l'effusion, nous en rejetterons ainsi l'odieux sur les traîtres que nous avons immolés. Ils avaient poussé la révolution aux excès pour la faire avorter; il faut la ramener dans ses justes limites, si nous voulons en recueillir le fruit. Le seul dont je sois jaloux, c'est de pouvoir vous récompenser de vos nobles efforts. »

« Aux royalistes il aurait dit : « Gardez-vous de susciter le moindre trouble, de faire craindre la moindre réaction ; vous inquiéteriez les terroristes ; ils en exigeraient la répression ; ils l'exigeraient prompte et sanglante. Je ne serais plus le maître de m'y opposer ; ils me massacreraient si je le tentais ; vous verriez alors la terreur renaî-

tre. J'ai pu seul la comprimer : je le pourrai tant que vous serez tranquilles, que vous ne penserez plus au passé. Il faut l'oublier, sous peine de voir votre sang ruisseler. J'ai adouci vos maux; je veux les adoucir encore, les effacer même, si c'est possible; mais laissez-vous conduire; contentez-vous des gages que je vous ai déjà donnés, je ne tarderai point à vous en donner de nouveaux et de plus efficaces. Laissez mon pouvoir se consolider, si vous voulez que je puisse cicatriser vos plaies. Ce langage et des faveurs spéciales accordées avec discernement auraient maintenu la tranquillité. »

Et Bonaparte montrait comment Robespierre aurait envoyé ses armées à la conquête du monde, relevé le crédit national, démonétisé les assignats, exigé des impôts plus élevés et payés en numéraire. « La France, poursuivait-il, est un pays trop riche pour périr par les finances sous des mains habiles. Les chefs de tous les partis, comblés de faveurs, auraient prôné cette mesure; les journaux et les meilleurs écrivains, largement salariés, auraient exalté son génie, la douceur de son gouvernement; tous ceux qui auraient osé l'attaquer auraient été intimidés ou frappés, et réduits au silence.

« Pour augmenter ses partisans, il aurait relevé les autels, rétabli le culte et protégé le clergé. Sa fête à l'Etre suprême était le premier jalon dressé sur cette route. Il était trop habile pour ne pas savoir que le frein des lois ne suffit point pour museler le peuple, qu'il faut le garrotter de religion. Il s'y serait porté avec toute cette ardeur et cette adresse qu'il mettait à l'exécution de ses desseins. Les prêtres, charmés de ce retour inespéré, l'auraient secondé; et, lorsqu'il serait parvenu à leur rendre leur considération, à consolider leur existence, ils auraient prêché que le ciel avait daigné l'éclairer, l'inonder de sa grâce, et peut-être auraient-ils fini par le béatifier.

« Voyez Auguste : il s'était vautré dans le sang de ses amis, de ses parents, de son tuteur. Quand il se fut débarrassé d'Antoine, quand il eut subjugué tous les partis, fait cesser l'effusion du sang, rendu partout ses armes

triomphantes, et ramené dans Rome l'abondance et les jeux, les premiers écrivains de son siècle chantèrent sa clémence, son génie, l'éclat et la douceur de son gouvernement; les premières familles patriciennes vinrent se ranger sous ses lois; le sénat le proclama empereur et père de la patrie; et, après quarante ans d'un règne paisible et glorieux, il mourut tranquille, regretté; et, à sa mort, les Romains en firent un dieu. Tant il est vrai que le droit, c'est la force. »

Robespierre présenté par Napoléon comme un restaurateur du culte, comme un précurseur de ce que l'on nommerait aujourd'hui l'esprit nouveau ! C'eût été là, à coup sûr, un miracle plus éclatant que celui de la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas ! Mais, n'en déplaise au général Bonaparte, il est moins aisé de faire un saint dans l'Eglise qu'un dieu dans le sénat de Rome; et Napoléon qui restaura les autels, sans avoir au préalable guillotiné les prêtres et les fidèles, ne semble néanmoins pas destiné à la canonisation.

Pour arriver aux résultats que Bonaparte présentait à ses hôtes, Robespierre aurait eu un but déterminé, la volonté d'y parvenir, la force d'y marcher, mais il n'aurait pas su diriger cette force : il n'était pas « homme de guerre ». Le 9 thermidor, un général lui aurait manqué pour le sauver et lui permettre de réaliser ses desseins.

L'homme de guerre, le général s'était levé : il allait accomplir pour son compte l'œuvre dont il attribuait la pensée à Robespierre.

Pendant deux heures le général développa ce thème. Ce fut une longue et curieuse discussion, que passionnèrent les objections, les dénégations des assistants. Lorsqu'ils se retirèrent, l'un d'eux se prit à dire : « Je crains que cet homme n'aime mieux faire du bruit que du bien. »

C'était bien son programme qu'il avait développé en l'attribuant à Robespierre. L'idée même du Concordat est en germe dans cette conversation. M. Collot croit que, lorsque le général Bonaparte fit fusiller ceux de ses soldats qui avaient profané et volé des vases sacrés, il préparait de

loin son alliance avec le clergé. Le narrateur attribue aussi à la même pensée la sollicitude avec laquelle, dans cette même campagne, il assura l'existence de prêtres émigrés.

Napoléon réalisa ses desseins, il fit triompher l'ordre. Premier consul, empereur, il sut organiser les forces vives de la nation et protéger la première d'entre elles, la religion, jusqu'au jour fatal où il osa emprisonner le souverain pontife.

D'après une note de M. Collot — note dont je n'ai pas trouvé le manuscrit dans les papiers de M. Barrière, et que je n'ai vue que dans un de ses articles des *Débats* (2 décembre 1849) — l'empereur ne se serait pas fait illusion sur la durée de l'ordre qu'il avait rétabli en France : « La révolution, aurait-il dit, est une histoire à laquelle j'ai mis un signet, après moi elle sera reprise à la page où je l'avais arrêtée. »

D'autres signets ont été mis depuis à ce livre terrible. Mais toujours il a été repris, livre perpétuel, semble-t-il, et qui paraît nous réserver ses pages les plus redoutables.

Il en jugeait comme l'empereur, ce préfet de la Seine, le comte Frochot, montrant à M. Barrière, d'une fenêtre de la salle Saint-Jean à l'Hôtel-de-Ville, les lieux témoins des premières explosions révolutionnaires, et la hideuse lanterne où fut pendu Foulon et d'où sa tête fut détachée pour être portée au bout d'une pique. « Quel temps! quelles scènes ! » répondait son jeune interlocuteur : heureusement que la révolution est terminée. — Terminée! terminée ! répliqua le préfet; mon pauvre enfant, elle commence à peine ! (1). » Et c'était en 1805!

Mais revenons aux jours où, par le 18 brumaire, Bonaparte inaugura la mission dont il attribuait la pensée à Robespierre.

(1) Note manuscrite de M. Barrière.

IV

LE 18 BRUMAIRE

M. Collot nous a dit que les paroles de Bonaparte, en apprenant la mort de l'ordonnateur Chauvet, l'avaient éloigné de lui et décidé à ne pas le suivre en Egypte.

Les notes de son poème ne nous apprennent rien sur les rapports qu'il eut avec Bonaparte au retour de l'expédition d'Egypte, pendant et après le 18 brumaire. Cette lacune est comblée par les *Mémoires* de Bourrienne, fort sujets à caution il est vrai, mais rectifiés par ceux de la duchesse d'Abrantès et le témoignage de deux lettres adressées par M. Collot à la veuve de Junot (1).

Ainsi que la duchesse d'Abrantès, Bourrienne donne une certaine importance au rôle que remplit alors auprès de Bonaparte le fournisseur des armées. Mais c'est surtout le témoignage de M. Collot qui est intéressant à recueillir dans cette période décisive qui fit de Napoléon le maître de la France. Bourrienne reçut de M. Collot de précieuses confidences pendant leurs conversations de Milan, et c'est lui-même qu'il fait parler le plus souvent.

M. Collot lui racontait tout d'abord la curieuse visite de Bonaparte au Directoire à son retour d'Egypte.

« ...Bonaparte se rendit au Directoire avec tant de précipitation que les directeurs, ne l'attendant pas si tôt, n'avaient pas eu le temps de s'accorder sur la réception qu'ils lui feraient. Un huissier l'annonce. Les directeurs, embarrassés, le laissent quelques instants dans le salon d'attente. Il s'impatiente, sort et descend pour remonter en voiture. Les directeurs avertis font courir sur ses pas.

(1) Pendant même que nous revoyons les épreuves de cet article, nous apprenons que M. Collot a laissé des descendants. Peut-être auraient-ils entre les mains les notes que leur aïeul aurait certainement ajoutées à son poème s'il l'avait continué ?

Il remonte, et trouve un des cinq souverains accouru au-devant de lui. Arrivé près de leurs fauteuils, il les aborde plein d'assurance, comme un homme qui venait bien plutôt demander compte de leur conduite que justifier la sienne...

«...A peine osa-t-on le questionner sur l'armée d'Egypte; le temps au contraire se passa à répondre à ses questions sur la situation de la France, et il ne mit fin à cette séance qu'au moment où il fut assez convaincu de sa supériorité. »

« Dans la soirée, dit aussi Bourrienne, M. Collot, qui voyait beaucoup de monde, rencontra plusieurs personnes dont l'avis était que le Directoire aurait dû châtier l'insolence du général envers lui, le traduire devant une commission militaire et le fusiller comme déserteur, et comme infracteur des lois sanitaires du pays. »

« Toutes ces clameurs étaient bien vaines... » Bonaparte avait pour lui l'opinion publique, l'immense besoin d'ordre et d'autorité qu'éprouvait le pays, le mépris enfin qu'inspirait à la France le Directoire avec « ces cinq fantômes d'autorité qui ne formaient même pas l'ombre d'un gouvernement ». Est-elle de M. Collot ou de M. de Bourrienne cette superbe expression ?

Amis de la veille, dévoués dans l'adversité comme dans la prospérité, courtisans du jour flairant le lendemain, citoyens croyant voir en Bonaparte le sauveur du pays, tous se pressaient autour du jeune général dans sa maison de la rue Chantereine. M. Collot se tenait à l'écart.

Sous l'inspiration de Bonaparte, mais paraissant agir de son propre mouvement, Regnault de Saint-Jean-d'Angély écrivit à M. Collot :

« Vous auriez été bien aise, mon cher Collot, d'être dans ma poche ; vous auriez recueilli, il y a une heure, des éloges qui vous auraient flatté. Vous auriez entendu dire que vous étiez bon, sensible, bienfaisant; que vous inspiriez de l'affection, de l'estime ; et tout cela c'est Bonaparte qui le disait à Arnaud et à moi. Allez donc le voir ; il vous recevra avec plaisir. »

Le lendemain M. Collot se rendait à cet appel indirect.

Bonaparte, entouré d'un cercle nombreux, était adossé à la cheminée. Modérés et jacobins se groupaient ici : « Ainsi qu'il l'avait prévu, dit le prince de Talleyrand, les divers partis virent en lui non un homme à qui il fallait demander compte de sa conduite, mais celui que les circonstances rendaient nécessaire et qu'il fallait gagner. » (1)

On cherchait à sonder le général, mais il ne se livrait pas. « Bonaparte écoutait, parlait peu, dit M. Collot à Bourrienne, et se bornait aux questions propres à soutenir et diriger la conversation. Elle dura près de trois heures, et se termina par ces paroles remarquables : « Ma situation « est bien particulière. Bon nombre de personnes viennent « m'offrir le pouvoir, comme si elles pouvaient en dis- « poser. Si elles le pouvaient, elles s'en seraient déjà em- « parées! *Mais ce n'est point facile, aujourd'hui surtout.* » « Ces derniers mots, me dit M. Collot, furent prononcés d'un ton qui avait quelque chose du défi, et cependant avec un air de simplicité qui ne permettait pas d'y trouver l'injure. »

Au bout de trois heures, tous ceux qui se pressaient dans ce salon, députés, généraux, magistrats, furent congédiés par Bonaparte avec la même désinvolture que s'il avait été déjà le maître de la France. « C'est qu'il jugeait que, sous un gouvernement pourri, personne n'avait de consistance réelle, que personne ne pouvait lui être d'un véritable secours, et que, par conséquent, il ne devait accepter de services d'aucun parti, pour n'être pas bientôt importuné de ses exigences. En s'appuyant sur l'un d'eux, il aurait craint de se produire aux yeux de la France comme un chef de factieux, tandis qu'il aspirait bien sincèrement à être regardé comme le restaurateur paisible de l'Etat qui croulait sous le poids de l'opprobre. »

De tous ses visiteurs, Bonaparte n'avait retenu que M. Collot. Pour la première fois depuis leur séparation à Malte, les deux anciens amis de la campagne d'Italie se

(1) TALLEYRAND, *Mémoires*, tome Ier.

retrouvaient dans l'intimité d'autrefois. M. Collot dit au général qu'il aurait craint de passer pour « un adorateur de la bonne fortune » s'il s'était présenté chez lui sans convocation.

« Vous n'aviez pas cette crainte, répondit Bonaparte ; vous m'aviez trop bien prouvé que vous ne couriez ni après l'argent, ni après les faveurs. Dites plutôt que vous aviez été retenu par un peu d'embarras, et surtout par un peu de fierté ; c'est elle qui nous a séparés à Malte ; sans elle vous m'auriez suivi en Egypte. Vous rappelez-vous la lettre que vous m'avez écrite en me quittant ? — Oui, général. — Il y avait de l'épigramme. — Si j'avais pu le craindre, j'aurais jeté la plume ; je l'ai laissée courir parce qu'elle était tout effusion. — Oui, il y en avait beaucoup, mais aussi un peu d'âcreté. Ne revenons point sur ce passé; je veux l'oublier. »

Et Bourrienne ajoute malicieusement : « Bonaparte, il faut lui rendre cette justice, oublia complètement ce passé, tant qu'il eut besoin de M. Collot, et il ne s'en souvint que quand il crut pouvoir s'en passer. »

Les relations quotidiennes reprirent entre les deux amis. « M. Collot était au courant de toutes les menées et contre-menées » aussi bien du côté des ennemis de Bonaparte que du sien. Il assista à tous les conciliabules qui préparèrent le 18 brumaire. Le 16, Bonaparte lui dit : « Collot, ayez une maison à Saint-Cloud. Arrangez-la pour y donner à souper au premier soir à vingt-cinq ou trente personnes. »

M. Collot avait la double baguette magique du dévouement et de la fortune. La maison fut prête, la table aussi. Et Bonaparte lui dit dans la matinée du 18 brumaire : « Nous y souperons demain. »

Dans la nuit, le conseil des Anciens avait décidé que, pour échapper à un complot des jacobins, la représentation nationale se transférerait le 19 à Saint-Cloud et que le général Bonaparte aurait le commandement des troupes destinées à la protéger.

Le récit des journées du 18 et du 19 brumaire est singulièrement dramatique dans l'exposé que M. Collot en fit à

Bourrienne. On sent là le témoin qui a vu, qui a entendu, qui a même agi. Sans doute ce n'est là que du Collot de seconde main, du Collot parlé et non écrit. Mais comme nous reconnaissons bien dans les tableaux reproduits par Bourrienne la touche du peintre telle qu'elle nous apparaît dans les notes de son poème ! Il y a là des scènes d'une vie intense.

La première est bien connue, c'est celle de l'entrevue qui eut lieu aux Tuileries entre Bonaparte et Botot, le secrétaire de Barras, dépêché par ce dernier pour savoir ce qui se passait.

« Botot arriva, me dit M. Collot, au moment où le général, entouré des chefs de sa troupe, et d'une foule d'officiers généraux et supérieurs, se disposait à descendre : Vous ne sauriez, mon cher Bourrienne, me dit-il, vous figurer le général quand il aperçut Botot ; il le distingua à dix pas de lui, remarquant sa tête qui dominait toutes les autres. Je ne sais s'il avait été instruit de ce message. — Non, je puis vous l'assurer. — Eh bien, à l'aspect de Botot, Bonaparte va droit à lui, puis l'apostrophant comme s'il eût été à lui seul tout le Directoire : « *Qu'avez-vous fait de la France ?...* » Vous savez qu'il n'est pas toujours éloquent; je ne sais quel génie l'inspirait en ce moment. Des expressions et des images sublimes coulèrent de sa bouche en torrents d'éloquence. Il peignit la France telle l'avait laissée : ses arsenaux remplis, son territoire agrandi, ses troupes bien vêtues, bien nourries, partout victorieuses ; il la montrait ornée de trophées, paisible au dedans, respectée au dehors, forte partout. Puis, se transportant tout à coup sur nos derniers champs de bataille, il y montra encore ses soldats, ne connaissant sous lui que la victoire, vaincus, couchés morts aux champs de la défaite; il peignit leurs débris humiliés, rentrant en France sous les haillons de la misère ; nos lauriers flétris, nos frontières envahies, nos arsenaux déserts, nos places démantelées, les magasins vides, le trésor épuisé ; les citoyens mécontents; partout le désordre, la licence et l'oppression; enfin sur le palais du Directoire l'infamie et l'opprobre !...

Tout cela fut tracé en traits si larges, si profonds, et prononcé avec une véhémence, avec un ton d'autorité et de douleur si imposant que tous ceux qui étaient présents furent pénétrés d'indignation contre le Directoire. Botot, atterré, n'ouvrit pas la bouche. Il vit que, de ce moment-là, le Directoire avait cessé d'exister, et courut annoncer la nouvelle à Barras et à ses collègues réunis. »

D'après M. Collot, la rédaction faite au *Moniteur* des paroles de Bonaparte à M. Botot « était flasque et décolorée, comparée au tableau colossal, énergique, majestueux que Bonaparte avait déroulé aux Tuileries. » « Au surplus, ajoute Bourrienne, c'est sous la responsabilité de M. Collot que je place l'éloquence de Bonaparte... Elle avait été plus que négative le lendemain en ma présence. » Disons ici que le même mouvement oratoire qui avait frappé M. Collot se trouve dans les *Mémoires* de Lucien.

Le lettré épris de l'antiquité latine se reconnaît bien dans le souvenir que la scène suivante rappelait à M. Collot :

« Je regrette, disait-il à Bourrienne, que vous n'ayez pu comme moi voir le général au conseil des Cinq-Cents. Certes, d'après l'accueil qu'il y reçut le 18, il ne devait pas s'attendre à la scène du lendemain à Saint-Cloud. Il entre, et soudain il est salué du nom de sauveur de la patrie. Ceux des représentants qui avaient été initiés la veille, les affidés de Fouché, envoyés d'avance pour envahir la salle, la firent retentir à son arrivée d'acclamations inouïes; le reste, surpris ou intimidé, entraîné par le mouvement, se joignit aux premières clameurs, et ce fut alors que le décret qui nous combla de joie attribua au général le commandement de la force armée. Si vous aviez assisté à ce spectacle, si vous aviez vu Bonaparte, sortant triomphant, revêtu de son nouveau titre, et certain de la translation de la représentation nationale à Saint-Cloud; si vous aviez vu la salle des Anciens, la salle des Cinq-Cents, abandonnées en un instant, vous vous seriez senti ramené à ce siècle de décadence où les sénateurs de Rome, forcés de reconnaître un prince qu'ils n'avaient pas choisi, le sa-

luaient à l'envi des noms de libérateur, d'ami du peuple, de père de la patrie, de divin, de tous ces titres enfin qu'invente l'adulation et que répète la crainte ; vous eussiez eu devant vous une traduction vivante et animée de l'un des plus beaux passages de Tacite.

« Il faut rendre hommage à la vérité : tous les éloges adressés à Bonaparte n'étaient pas dictés par la flatterie ; beaucoup l'étaient par la reconnaissance et l'admiration, beaucoup plus encore par l'espérance. La France ne doutait pas de son génie et voulait croire à sa vertu.

« Ainsi me parla M. Collot... »

Lucien nous dit que le 15 brumaire, après le banquet qui profana Saint-Sulpice, Sieyès insista longuement pour que les sentinelles placées à Saint-Cloud le 19 reçussent la consigne de repousser une vingtaine de députés hostiles qui ne seraient pas convoqués (1). M. Collot, du moins dans le compte-rendu de Bourrienne, fait donner ce conseil par Fouché dans la matinée même du 18 brumaire, et après l'ovation reçue par Bonaparte au conseil des Cinq-Cents. Ici comme là, d'ailleurs, la réponse du général est négative, mais elle est plus concise, plus expressive peut-être dans le récit de M. Collot : « Je ne veux pas du pouvoir, si je n'en suis pas légalement investi par les deux corps institués pour le déléguer. »

De tous ces textes, il paraît ressortir que Bonaparte n'avait cru qu'à une solution pacifique, et que cette illusion aurait eu pour résultat les scènes de violence qui provoquèrent l'intervention de la force armée dans l'asile de la représentation nationale. Encore, suivant M. Collot, seraient-ce les avis alarmants de Fouché qui auraient décidé Bonaparte au coup d'état : « En effet, Fouché avait découvert par ses agents que les membres de l'opposition, enhardis par leurs premières clameurs, avaient expédié des exprès à Paris pour faire croire à leurs succès, et stimuler le zèle de leurs partisans ; il vint en informer Bonaparte et le poussa à brusquer l'entreprise....

(1) Lucien Bonaparte, *Mémoires*, publiés par M. Yung.

« Sorti de ce conseil, il se présenta aux Cinq-Cents, accompagné de ses grenadiers, marchant toujours sur trois de front. A peine a-t-il paru que tous ceux qui avec moi étaient dans le tambour se pressent et s'efforcent de lui livrer un passage; il pénètre, mais son escorte moins favorisée ne put pas le suivre; et Bonaparte s'étant retourné, après avoir longtemps entendu les cris de *hors la loi* et d'autres vociférations retentir dans la salle, il vit qu'il n'était accompagné que de deux ou trois soldats qui seuls avaient pu encore s'introduire; étonné de cette solitude, il regagna la porte et redescendit dans la cour où la troupe silencieuse était en bataille et où vous l'avez rejoint. » Le général défaillant, et emporté dans les bras de ses grenadiers, ne se retrouve pas ici. M. Collot était cependant bien près de lui.

« Si un seul représentant, dit notre narrateur, avait saisi Bonaparte dans la salle des Cinq-Cents, lorsqu'il s'y fut engagé, son parti n'était pas assez fort pour l'y sauver, et si l'instant d'après on avait présenté sa tête sanglante au balcon, en le nommant traître à la patrie, les soldats, peu touchés de ce supplice, n'en auraient ni demandé, ni tiré vengeance; mais les députés de l'opposition perdirent une demi-heure en clameurs, en disputes, en injures, et Lucien fut assez adroit pour alimenter et prolonger ce tumulte.

« Quand Murat fut enfin entré au pas de charge, à la tête des grenadiers, prenant la salle d'assaut, les adhérents de Bonaparte parmi les représentants, afin de favoriser la prompte évacuation de la salle, s'écrièrent : « La troupe va faire feu!... Sauvons-nous!... » A ces mots, cette assemblée, tout à l'heure si audacieuse, se heurte, se précipite, ne trouve point assez d'issues, s'élance par les fenêtres peu élevées au-dessus du sol; et ces hommes si bruyants en paroles, si menaçants dans leurs discours, invoquent la faveur de la nuit dont l'ombre commençait à les protéger, se dispersent, et vont cacher leur honteuse et ridicule jactance soit dans les bois du parc soit dans les campagnes voisines.

« Parmi ces législateurs prudents, un grand nombre de

ceux mêmes qui étaient attachés au parti de Bonaparte, inquiets des suites d'un tel acte de violence, n'osèrent plus revenir se ranger sous ses drapeaux. »

La tragi-comédie a déjà commencé, mais voici maintenant la comédie pure avec des scènes spirituellement enlevées et commencées par une très jolie comparaison :

« Les membres du conseil des Cinq-Cents ne ressemblèrent pas mal à ces nombreuses volées de pigeons qu'un seul coup de fusil fait déserter le colombier, et qui reviennent ensuite un à un. Salicetti, bien qu'il fût l'un des chefs de l'opposition, ne s'était pas rendu à Saint-Cloud, dès le matin ; mais comme les émissaires des mécontents lui avaient transmis dans la journée des nouvelles favorables à leur cause, il s'y rendit en toute hâte pour profiter de la victoire. Or, comme il arriva précisément au moment où la bataille était perdue pour lui, il pensa qu'il fallait alors profiter de la défaite. Il vint donc se frotter, avec toute la finesse italienne, contre les amis de Bonaparte et tâcher de s'insinuer dans leurs rangs. « J'ai appris, leur dit-il, la levée de boucliers de ces fous ; j'en ai frémi pour le général Bonaparte ; j'accourais en toute hâte pour arrêter les élans de leur folie ; j'arrive malheureusement trop tard, mais je rends grâce au ciel du triomphe de la raison. » Ce langage édulcoré fut écouté avec froideur et défiance. »

Comme on reconnaît bien là Salicetti, le traître qui avait fait du mal à Bonaparte et pour qui celui-ci avait été un ennemi généreux; — le lâche qui, au 1er prairial, avait abandonné ses amis à la hache du bourreau et cherché un refuge chez une noble femme qu'il avait obligée (1), et dont il exposait la vie et celle de ses enfants pour sauver la sienne! Déporté après le 18 brumaire, en dépit de ses protestations hypocrites, il dut sa grâce à Joseph qui devait en faire son ministre de la police à Naples (2). Aussi cruel que lâche, il y fit maudire son administration, et sous la royauté de Murat, il eut une fin mystérieuse. Comme tant d'autres, ce

(1) Mme de Pernon, mère de la duchesse d'Abrantès.
(2) Voir les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, du roi Joseph.

jacobin mourut dans la peau d'un fonctionnaire impérial.

Après l'orageuse séance du 19 brumaire, un « calme sinistre » succéda à la fuite tumultueuse des députés, racontait M. Collot. Il disait les difficultés que l'on avait eues pour former une « ombre d'assemblée ». Tout au plus quatre-vingts députés purent être réunis. De cette séance, ouverte à dix heures du soir (1), dans une obscurité traversée par de faibles rayons, M. Collot faisait à Bourrienne un tableau saisissant :

« J'y étais ; et quel spectacle que cette séance nocturne, dans la salle même qui venait d'être polluée par la présence d'hommes armés ! C'est de ce bouge législatif que sortit le gouvernement consulaire, et qui sait quelle influence il doit avoir sur les destinées de la France et sur le sort de l'Europe ! Rien, en vérité, n'est plus désenchanteur que de remonter au berceau des grandeurs humaines, on y trouve trop de misères !

« Je ne sais, mon cher Bourrienne, si je suis destiné à vivre longtemps ; mais tant que je vivrai j'aurai devant les yeux l'aspect de l'orangerie de Saint-Cloud telle qu'elle était disposée au moment de cette scène lugubre. Qu'elle était silencieuse ! Combien étaient mornes et attristés les acteurs qui venaient s'y asseoir ! Le matin, ils s'y étaient rendus, persuadés que l'on adopterait sans discussion le nouveau gouvernement ; le soir ils étaient désenchantés par les convulsions imprévues de la journée ; ils avaient compté sur une séance calme terminée par une paisible adhésion ; ils avaient trouvé des clameurs suivies d'un acte de violence ; ainsi la force des choses ayant brisé toutes les prévisions, ils se trouvaient malgré eux entraînés à jouer le rôle de conspirateurs, seul moyen d'achever l'ouvrage commencé ; et de cet état de contrainte et de nécessité naissait un accablement taciturne qui rendait bien amers les premiers fruits de la victoire.

« Figurez-vous une longue et large grange remplie de banquettes bouleversées ; une chaire adossée au milieu

(1) A neuf heures, d'après Lucien. *Mémoires*.

contre un mur nu; sous la chaire, un peu en avant, une table et deux chaises; sur cette table deux chandelles, autant sur la chaire; point de lustre, point de lampe, nulle autre clarté sous les voûtes de cette longue enceinte.

« Voyez-vous dans la chaire la pâle figure de Lucien lisant la nouvelle constitution, et devant la table deux députés verbalisant. Vis-à-vis, dans un espace étroit et rapproché, gisait un groupe de représentants indifférents à tout ce qu'on leur débitait; la plupart étaient couchés sur trois banquettes; l'une leur servant de siège, l'autre de marche-pieds, la troisième d'oreiller. Parmi eux, dans la même attitude et pêle-mêle, étaient de simples particuliers intéressés au succès de la journée. Non loin, derrière, on apercevait quelques laquais qui, poussés par le froid, étaient venus chercher un abri, et dormaient en attendant leurs maîtres. Tel fut l'étrange aréopage qui donna à la France un nouveau gouvernement. »

Et cependant M. Collot constate que dans « cet étrange aréopage » il y avait peu d'ambitieux, peu de vendus : pour la plupart, c'étaient des patriotes qui sentaient avant tout la nécessité « de donner au moins une ombre de légalité à la commission consulaire » pour mettre un terme à une crise dont les conséquences auraient pu être incalculables.

Un trait manque au tableau de la séance nocturne. Lucien nous le donne. A deux heures du matin, les tambours battaient aux champs, les trois consuls faisaient leur entrée et prêtaient serment à la nouvelle constitution. Quel décor pour une telle scène que ces ténèbres traversées par de faibles lueurs et qui font rêver au pinceau de Rembrandt! Il y aurait là un tableau digne de tenter nos peintres modernes.

M. Collot ne semble pas avoir assisté à cette scène. D'après sa version, du moins dans celle qui est reproduite par Bourrienne, la séance fut levée à minuit, et il se rendit alors dans la maison qu'il avait louée pour Bonaparte. D'après le récit de Lucien, la séance n'avait été que suspendue pour être reprise à une heure du matin. Il a dû y avoir confusion soit dans les souvenirs de M. Collot, soit

dans les notes de Bourrienne. Mais M. Collot a très bien pu profiter de la séance pour veiller aux derniers préparatifs du souper.

« — Vous concevez, disait-il à Bourrienne, qu'il ne fut guère question du souper que j'avais fait préparer. Cependant il y vint huit ou dix personnes, parmi lesquelles M. de Talleyrand, M. de Sémonville, Regnauld de Saint-Jean-d'Angély et Arnaud. Les autres convives, fatigués, se hâtèrent de revenir à Paris, impatients du lendemain. »

Le lendemain fut paisible. Déjà les membres de l'opposition venaient saluer le premier consul.

M. Collot ne pouvait comprendre comment Bonaparte avait pu s'adjoindre deux collègues comme Sieyès et Roger-Ducos. La nullité de celui-ci, l'allure cauteleuse et le vote régicide de celui-là, ne lui semblaient pas devoir les désigner à devenir les auxiliaires du restaurateur de l'ordre. Nous verrons tout à l'heure, à propos de Fouché, que les antécédents terroristes n'étaient pas alors un titre à la défaveur du premier consul.

Quoi qu'il en fût, Bourrienne fit remarquer à M. Collot que, dès le lendemain du 19 brumaire, Bonaparte lui aurait confié qu'il ne garderait pas longtemps ses deux collègues. M. Collot lui dit à ce sujet : « Sieyès n'a pas été un moment dupe de ce qui l'attendait; il dit naïvement, en sortant du premier conseil : « En vérité, je crois que cet « homme travaille pour lui »; et en sortant du second, il s'écria : « Nous nous sommes donné un maître. » — « Deux mois après, le maître les congédia en leur donnant un peu d'or trempé dans de la boue. »

Nous avons vu le rôle actif que M. Collot fait jouer à Fouché dans le coup d'état de Brumaire et que Lucien passe sous silence. M. Collot était de ceux qui n'avaient pu dissimuler à Bonaparte « l'impression sinistre » produite dans Paris par le maintien de Fouché à la tête de la police. Ils avaient été d'autant plus surpris de ce maintien que Bonaparte avait paru très effrayé quand, à son retour d'Egypte, il avait retrouvé dans ces fonctions l'homme « qui ne se présentait à lui qu'accompagné d'un cortège de

terreur ». Mais du moment où ce « cortège de terreur » se mettait à la suite de Bonaparte, le premier consul ne devait plus le redouter. Comme il le disait d'ailleurs à son frère Joseph, sa politique d'alors exigeait qu'il gardât l'ancien terroriste Fouché comme l'ancien émigré Talleyrand. « Quel est le révolutionnaire, disait-il, qui n'aura pas confiance dans un ordre de choses où Fouché sera ministre? Quel est le gentilhomme, s'il est resté Français, qui n'espérera pas trouver à vivre dans un pays où un Périgord, l'ancien évêque d'Autun, sera au pouvoir? L'un garde ma gauche, et l'autre ma droite... J'entends que mon gouvernement réunisse tous les Français. C'est une grande route où tous peuvent aboutir; la fin de la Révolution ne peut résulter que du concours de tous, et ces divers partis ne peuvent être contenus et devenir inoffensifs les uns aux autres que par *une clé de voûte assez forte pour ne céder à aucun effort.* Je l'ai dit, il y a bien années, avant 93 : « La Révolution ne finira que par le retour des émigrés, des prêtres, tous assujettis, contenus par un bras de fer né dans la Révolution, nourri dans les opinions du siècle, et fort par l'assentiment national qu'il aura su deviner. » (1)

Elle est curieuse cette politique de ralliement qui a pour but de tout courber sous un « bras de fer ». Si Robespierre avait eu le plan que lui attribuait Bonaparte pendant la première campagne d'Italie, il ne l'eût pas autrement réalisé. Le « bras de fer » allait s'apesantir sur l'Eglise avec une rudesse dont la *Correspondance de Napoléon*, récemment publiée, nous apporte de nouvelles preuves. Mais auparavant c'était aussi ce « bras de fer » qui allait saisir et enlever à Ettenheim le dernier des Condés pour l'abattre dans le fossé de Vincennes.

M. Collot eût voulu croire au mouvement de clémence qui aurait porté le premier consul à faire grâce de la vie à sa noble victime et qu'aurait rendu inutile un fatal con-

(1) JOSEPH, *Fragment historique* (*Mémoires* publiés par M. du Casse). Il y a dans les paroles de Bonaparte un de ces singuliers assemblages de métaphores dont il était coutumier.

cours de circonstances. L'ancien ami du général Bonaparte n'osait se prononcer ; il se bornait à citer dans les notes de son poème les allégations contraires, mais on voyait bien qu'en les reproduisant il était forcé de les admettre, — non sans une profonde douleur. Napoléon a du reste hautement revendiqué la responsabilité de ce crime d'Etat.

« Fouché, au nom de son parti, avait exigé cette tête pour gage d'alliance, elle lui fut sacrifiée, écrit M. Collot qui met ici en note : « Cette opinion parut confirmée au sacre de Napoléon. Nous vîmes alors accourir de tous les départements les hommes qui, durant la Terreur, s'y étaient signalés par leurs actes sanguinaires. Ils vinrent sanctionner pour ainsi dire par leur présence ce pacte d'alliance. »

Tel fut le résultat d'une politique de bascule où le mal devait nécessairement l'emporter sur le bien. Entre gentilshommes et terroristes, la question ne pouvait être douteuse. Les seconds seuls pouvaient accepter, pour prix de leur alliance, des crimes dont ils étaient coutumiers.

(*La fin prochainement.*)

Clarisse Bader.



LE PÈRE HECKER

FONDATEUR DES PAULISTES AMÉRICAINS

Suite (1).

IV

C'était le 25 juin qu'Isaac avait rencontré Mgr Mac Closkey. Dès ce premier entretien, « il me dit — raconte Hecker — qu'une vie comme la mienne me mènerait à la contemplation, alors que, dans ce pays, l'Eglise était en une situation qui exigeait l'activité de tous ses enfants.... Il me demanda aussi si j'avais quelque idée d'embrasser l'état ecclésiastique, d'en subir la discipline, le renoncement et de devenir par la suite un missionnaire. »

Le coadjuteur de New-York semble donc avoir vu clair tout de suite, dans cette âme, et donné le conseil opportun à cet homme très naturellement agissant, mais contemplatif, ou du moins entraîné à l'être, par un mélange de qualités surnaturelles et naturelles ; à cet homme qui sera missionnaire, créateur de missionnaires, et prêtre parce que missionnaire. « Je ne sais — dira-t-il un jour — si je me serais jamais fait prêtre au cas où j'aurais vécu en Europe, car je ne me sentais pas d'attrait pour les fonctions du ministère sacerdotal ; mais je savais qu'en Amérique l'Eglise

(1) Voir le n° de septembre.

a besoin de tout le secours que peuvent lui donner ses enfants pour le service actif des âmes. » Et ce disant, on le voit, il reviendra aux termes mêmes de l'avertissement donné, le premier jour, par le prélat qui devait inaugurer en Amérique la pourpre cardinalice.

On prétend, et le P. Elliott nous dit, que Mgr Mac Closkey était « un homme de routine et de méthode, dénué de vues originales ». Je n'ai, d'une manière générale, aucune raison pour soutenir le contraire; mais ici et *dans l'espèce*, comme dirait l'école, la méthode du prélat ne fut pas routinière, et si sa vue ne fut point originale, elle fut perçante et juste.

Néanmoins elle contrariait les aspirations du nouveau catholique, tenté de mysticisme, habitué depuis plus de deux ans à ne faire autre chose que poursuivre des idées, suivre des impulsions internes et provoquer ce que j'appellerai des sensations métaphysiques. Deux années sans diversions ni moyens de détente, et pendant lesquelles la prière seule avait été comme la soupape de sûreté de son être psychique. « Je voudrais être à même de mener une vie contemplative! » écrit-il, et bientôt : « Que ne puis-je consacrer tout mon temps à la contemplation, à l'étude, à la lecture, à la réflexion!... »

En réalité, il fait comme s'il le pouvait et ne s'en tronve pas mieux. La course aux joies intérieures recommence chez lui : c'est sa faiblesse, celle des amis dont il se sépare, et il faudra maintenant que Dieu et l'Eglise l'en guérissent. En ces premiers jours, par exemple, il imagine de faire une neuvaine de jeûnes au pain et à l'eau, pour obtenir la continuation, ou le retour, des *consolations infinies* puisées dans la première absolution et la première communion; puis il rêve un pèlerinage à Rome à pied, en mendiant et travaillant pour gagner son pain « dût-il y mettre dix ou quinze ans de vie. » Faire un pèlerinage à la façon du moyen âge, dit-il, souffrir la faim, les intempéries, le froid, le chaud, tout ce qui peut molester notre corps de chair... Je me sens d'étoffe à faire cela. J'aimerais gagner ma nourriture, etc... » Seigneur! que ce contemplatif a besoin d'action! Je crois

bien qu'il embarrasse son directeur — envers lequel il est d'ailleurs très docile — car Mgr Mac Closkey se laisse arracher une autorisation, à la condition toutefois qu'on ne partirait pas sans argent. Mais, peut-être, cette autorisation n'est-elle de sa part qu'une habileté très sage, un moyen de diversion d'un jour ou d'une semaine, après lequel Isaac arrive tout seul à comprendre qu'il y a mieux à faire, et écrit : « Il y a dans l'homme un instinct qui l'attire vers les sphères dangereuses, comme la mouche vers la flamme. »

Mieux à faire! sans doute; mais quoi ? « Je sens fortement que les joies de la famille ne me suffisent pas, mais je ne sais ce que je pourrai faire de bon en dehors du cercle de la famille.... Je me classe parmi les êtres infortunés qui n'ont de talent déterminé pour aucune carrière.... Je sens que mon travail et mon temps sont mal employés. Je ne sais comment mener une vie conforme à ma vie intérieure. Celui que Dieu a gratifié d'un but dans la vie, peut aisément y consacrer ses forces, mais hélas ! combien est pauvre celui dont toute l'existence ne sert qu'à encombrer l'espace !... » Il faut convenir ici que si les Américains vont vite, ce n'est pas en suivant de tels chemins !

Prenons patience, le jour de l'équilibre n'est pas tout à fait venu pour cet « homme de désirs » qui laisse aux ronces du chemin les débris de son kantisme et de son transcendantalisme, et qui va mettre du temps encore à s'imprégner de la sagesse des doctrines catholiques. Il en est d'ailleurs à cette période d'élimination que les mystiques ont nommée la *vie purgative*, et qui ne va point sans quelque agitation. « O Seigneur ! s'écrie-t-il, aidez-moi ! Quand je ne pense pas uniquement à vous, il me semble que je pèche... » Sur de tels scrupules, sur de telles ignorances de commençant, il se tourne et retourne en une sorte de fièvre, et finit par retomber sur cette parole de repos : « Etre simplement ce que Dieu veut!...» Ainsi achevons-nous l'année 1844. A-t-il couru, mon Dieu, durant cette année, à travers le territoire américain, à travers les sectes, à travers les sensations et presque les hallucinations ! Le voilà en pos-

session de la foi formelle, d'un repentir débordant, d'une soif de sacrifices qui ne sait où se prendre, d'un désir de bien faire qui s'exprime sans cesse: « Seigneur, donnez-moi votre esprit; que je sois humble, doux et bienveillant en paroles et en actes!... » Mais il n'a pas fini de courir, car après « une religion » il lui faut une vocation, et il ne s'arrêtera pas qu'il n'ait cru la trouver.

Il vient d'amener au catholicisme son frère Georges, et même il a reçu avec lui le sacrement de confirmation, très doux commencement d'apostolat, qui le met en quelque sorte en appétit. Le zèle monte en son âme comme un fleuve qui grossit; cependant « l'idée du saint ministère le trouble infiniment », mais il fera « tout ce que lui dira Mgr Mac Closkey ». L'archevêque de New-York (1) consulté aussi, l'engage à aller à Saint-Sulpice (le lieu de l'apaisement), puis à Rome, à la Propagande (le lieu, pour lui, de la grande lumière, nous le verrons). Que ne suit-il ces conseils qui lui eussent épargné tant de souffrances et de perte de temps! Hélas! il n'a, ou plutôt il ne croit avoir aucun goût pour le clergé séculier. Et alors, dans le clergé régulier, à quelle porte frapper? A celle de la compagnie de Jésus vers laquelle inclinerait Mgr Mac Closkey?... Non. Celui qui va devenir l'apôtre de la personnalité et des initiatives individuelles ne saurait être le cadavre ou le bâton traditionnels. Tout entier à la doctrine de l'évolution sociale et historique, il dira un jour, et il pense déjà, que « cette forme de la vie religieuse a eu dans l'histoire de l'Eglise son heure, mais que cette heure n'est plus ».

Après tout, ce Yankee se connaît mieux en communautés socialistes qu'en ordres religieux. Il a vu les Jésuites quelques jours, il a près de lui, à New-York, une maison de Rédemptoristes, et c'est tout. Or, il ne se sent pas d'abord très attiré vers les Rédemptoristes. Après les avances d'un de ces pères, il écrit: « Il est très zélé, trop, me semble-t-il.» Mais il trouve là deux postulants, Américains convertis

(1) Mgr Hugues, dont Mgr Mac Closkey est le coadjuteur et sera le successeur.

depuis peu, un supérieur qu'il se prend à aimer, une vie spirituelle très haute ; et quand, un jour, il apprend que le lendemain partent pour un noviciat de Belgique les deux postulants, il les suit. En un tour de main il a obtenu l'adhésion de ses directeurs, celle de sa famille, le consentement, plus difficile à emporter d'assaut, du supérieur et du provincial des Rédemptoristes, et il va rejoindre le bâtiment en partance, escorté de son fidèle Georges, qui l'embarque et pourvoit à tout. Il n'y avait pas un an révolu qu'Isaac avait fait son entrée dans l'Eglise catholique, et il avait vingt-cinq ans.

Vingt-cinq ans, sans avoir encore connu ni l'enfance ni la jeunesse... Mais, il les sent maintenant monter en lui avec la sève catholique. La vie s'ouvre, le ciel aussi. Il découvre avec des enchantements qui peuvent paraître puérils, les pratiques élémentaires de la piété que révèlent ses compagnons plus avancés que lui ; il dit le rosaire avec des joies pleines et naïves... Les distractions du bord l'enchantent, il fait à l'équipage et aux passagers mille avances ; tout lui est nouveau, tout l'intéresse : la traversée, l'arrêt à Londres, le débarquement à Anvers sont une fête ; et, arrivé à Saint-Trond, petite ville entre Anvers et Liège, où se trouve le noviciat, il écrit à sa mère : « Vous ne pouvez vous figurer ma joie d'être ici ; depuis trois jours mon âme est remplie de bonheur. Je me sens comme transporté dans un monde meilleur, plus beau et plus pur... » Dix lettres aux siens, de ce style.

V

C'est comme la détente de tous les ressorts de cette âme et de cet organisme. Il eût fallu favoriser cette crise et la prolonger, renouveler les forces, mettre un intervalle entre les excès de la veille et les efforts du lendemain, apaiser, apaiser et apaiser encore... Sans doute le P. Othmann, maître des novices à Saint-Trond, ignore le surmenage de

cette étrange jeunesse; il voit un grand Américain, bien bâti, agile, remuant et qui lui paraît très hardi; il suppose, *à priori*, qu'il faut le mater. La règle du noviciat, faite pour assouplir et dompter la nature, partant austère et très chargée, lui paraît devoir être surchargée encore, aggravée d'épreuves spéciales, quand il s'agit de faire rentrer dans le rang ce curieux spécimen de la race indépendante, et du mysticisme des familistères de l'Union. Il faut employer le mors, le fouet, l'éperon, le lasso quelquefois, contre ce cheval échappé de quelque runcho, qui a couru les grands espaces du radicalisme et mangé l'herbe des phalanstères. Le P. Othmann y va donc de la meilleure foi du monde et « d'un cœur léger ».

Et d'abord, point de résistance : qu'est-ce à dire?... Ce singulier novice est prêt à tout... Est-ce orgueil ou insensibilité?... Au vrai, la mortification n'a déjà plus de secret pour lui; le silence, l'oraison, l'intimité avec Dieu sont chez lui, depuis beau temps, une habitude, bien qu'il ne s'en vante pas; et il embrasse avec d'autant plus d'élan l'obéissance qu'elle coûte plus à sa nature. Le bon maître des novices paraît flairer là-dessous un piège de l'ennemi. Comment concilier de telles allures, disons le mot, de telles vertus, avec la liberté de paroles de cet homme qui dit tout ce qu'il pense et pense tout ce qu'il dit; avec son besoin d'avoir le pourquoi des choses et la raison de tout; avec l'audace des questions théologiques qu'il soulève sans même se servir des termes de l'école, en employant au contraire la phraséologie kantiste ou hégélienne qui écorche les oreilles orthodoxes? Et puis, il y a chez lui un reste d'illuminisme incontestable et dangereux... Et puis encore, il fait de la politique, de la sociologie, et dit vraiment des choses de « l'autre monde ».

Soyons justes : il était permis d'avoir peur, et il était sage d'y regarder de très près; mais on employa un peu vite les moyens héroïques.

Et d'abord, pour vaincre l'orgueil et la curiosité de l'esprit, l'humiliation à jet continu, s'il est permis de parler ainsi. Pour en finir avec les illusions périlleuses, un sys-

tème de terreur et de compression qui pouvait tuer le malade avec la maladie. Je laisse la parole au P. Elliott : « Pendant quelque mois, il le traita dans la confession hebdomadaire avec la dernière rigueur, jetant ainsi son esprit dans une agonie indescriptible. Bien des années après et peu avant sa mort, le P. Hecker nous dit : « Tan-« dis qu'agenouillé parmi les novices, à la porte de la « chambre du P. Othmann, j'attendais mon tour de con-« fession, j'ai souvent supplié Dieu de bien vouloir me « faire mourir avant d'entrer, la sévérité du maître des « novices ayant fait pour moi de la confession la plus ter-« rible des épreuves. » Enfin, pour exténuer le corps en matant l'esprit, un ensemble de pratiques certainement imprudentes. Je citerai l'autorisation de coucher sur un banc, afin de dormir *le moins possible.* Ce jeune homme de vingt-six ans, grand, musclé, devenu très nerveux, qui jeûnait à faire peur depuis si longtemps, parvenait ainsi à ne dormir que trois heures sur vingt-quatre !... Je citerai de même la privation d'air et de mouvement; c'est le P. Hecker qui parle : « Une fois par semaine, il (le P. Othmann), nous accordait une longue promenade qui était pour moi une récréation et une nécessité. J'en jouissais plus que personne : aussi, quelquefois, lorsque nous allions nous mettre en route et que je bondissais d'avance du plaisir attendu, le P. Othmann m'arrêtait court, me disant : « Frère Hecker, vous resterez à la maison, et, au lieu de « vous promener, je vous prie de laver l'escalier. » Cela me tuait à moitié, tant étaient violents mon désappointement, mon chagrin et mon humiliation. »

Je sais bien qu'alors le P. Hecker conjurait le maître des novices de « contrarier ses inclinations », qu'il l'obsédait pour obtenir des permissions nouvelles de mortification, que son idée fixe était de « s'affranchir de son corps » et de « spiritualiser ses organes »; mais il y a des ferveurs auxquelles il faut savoir résister, et il y avait là précisément matière à « contrarier les inclinations ». Un jour, et après avoir appris à ses dépens que *qui veut trop faire l'ange arrive parfois à faire la bête*, le P. Hecker écrira :

« Je vois maintenant que de telles pratiques étaient en un sens mal entendues. Elles ont nécessairement consumé en partie, la vitalité que je pourrais maintenant, si je l'avais encore, employer plus utilement au service de Dieu. »

Cependant, vers la fin de cette rude année, le maître des novices lui-même dut s'incliner devant la vertu de son disciple, dont l'état intérieur finit par devenir l'objet de sa plus profonde édification : « Après m'avoir foulé aux pieds, il me mit sur le pinacle. Peut-être ne méritais-je ni l'un ni l'autre, » dira Hecker. Admis à la profession, celui-ci écrit le 15 octobre 1846 à son frère John : « Aujourd'hui, par une grâce spéciale de Dieu, j'ai fait les saints vœux de la religion catholique : vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, de persévérance finale. Ces vœux me lient à la congrégation, et pour toute la durée de ma vie... Pendant l'année de mon noviciat je n'ai pas eu une tentation contre ma vocation, ni aucun désir de rentrer dans le monde. Comme vous étiez incertain si je reviendrais, je suppose que vous avez laissé mon nom figurer à côté du vôtre dans la raison commerciale. Maintenant que la séparation est définitive, ne vaudrait-il pas mieux dissoudre l'association afin qu'aucune difficulté ne s'élève jamais entre nous?... Vous pouvez me considérer comme n'ayant jamais été intéressé à notre commerce et n'y ayant jamais eu aucun titre ni aucun droit. Je suis simplement votre cher frère Isaac qui vous aime de tout son cœur... » Le 16 octobre, Hecker partait avec son compagnon américain Walworth, le futur et fidèle associé de sa vie et de ses œuvres, pour faire avec lui son temps de scolasticat et se préparer à l'ordination à Wittem, maison d'études des rédemptoristes, en Hollande.

Tous les excès se payent. Cette année violente de probation, succédant aux angoisses et aux privations des années précédentes, était pour rompre son homme; et, quelque solide qu'il fût, l'homme tomba. Une anémie cérébrale qu'on aurait pu prévoir et qu'on aurait dû prévenir, s'abattit sur lui et le réduisit à une sorte d'anéantissement. Le travail devint impossible à ce surmené de lui-même et des autres, sa parole s'embarrassa, sa pensée n'eut plus la force

d'aller au bout d'une phrase, sa mémoire disparut, rien ne resta de ses études précédentes, la prière même expira sur ses lèvres. « Le jour où j'ai senti avoir remporté la plus grande victoire sur moi-même — rapporte-t-il dans ses souvenirs — fut celui où, après des semaines de travail, je parvins à réciter le *Pater* en latin. » Voyez-vous ce religieux, ce philosophe, cet ordinand qui met plusieurs semaines à réapprendre le *Pater*!... Voyez-vous aussi sa situation au milieu de la jeunesse qui l'entoure et qui le voit un jour, « de guerre lasse » dit-il, rapporter tous ses livres à la bibliothèque en déclarant au maître des études qu'il n'en peut plus rien faire!... On a beau être en philosophie, en théologie, on est jeune!... Isaac passa donc tout de suite pour un idiot ou pour un fou, parmi ses compagnons, *balayure du monde*, lui aussi. Si bien que — cet âge est sans pitié — ce devint, dans les récréations, un amusement de le poursuivre et de le huer en lui lançant de la terre au visage. Ni idiot, ni fou cependant, et possédant une sensibilité aiguisée.. ; mais il lui restait cette pensée fixe : « C'est l'achèvement de la purification de mon âme ! » et il bénissait Dieu... Ces jeux cruels battaient leur plein et, dans ces aspirants à la perfection, le sauvage primitif prenait sa revanche avec une singulière inconscience, lorsque, un jour, un vieux Père, très vénéré, traversa la cour : « Oh! — dit-il — vous le prenez pour un fou et vous le méprisez : un jour viendra peut-être où vous vous estimerez heureux de lui baiser les mains. »

Cette épreuve terrible dura trois ans (deux en Hollande, une en Angleterre), avec des intermittences plus ou moins aiguës. « A la fin de la première année, toute possibilité de continuer mes études avait disparu. Cet état de choses embarrassa mes supérieurs, et lorsqu'ils me demandèrent ce qu'ils pourraient faire de moi, je leur répondis : « une de « ces trois choses : un frère lai; m'envoyer dans un ordre « contemplatif où les études scolastiques ne soient pas exi- « gées; ou me permettre à mes moments libres (Hecker « entendait les moments de liberté d'esprit et de retour de « lucidité) de poursuivre mes études à ma manière: » On

tint peu de compte de sa déclaration, et il fut fait infirmier. J'aime à croire que ce fut infirmier en second, aide infirmier, car « ma stupidité allait toujours croissant et me réduisit à un état voisin de la folie ». Et, les choses étant telles, il eût fallu surtout que le premier infirmier s'occupât du second. Il est juste d'observer ici qu'à cette époque le fléau de l'anémie ne sévissait pas sur le monde comme il l'a fait depuis, et que l'anémie cérébrale, si caractérisée chez le frère Hecker, était alors mal connue; mais comme il est inexplicable cependant qu'on n'ait pas su distinguer et traiter l'épuisement de ce pauvre organisme poussé à bout !

« A l'expiration de la seconde année, la situation n'avait pas changé. Mon supérieur m'ordonna, au nom de la sainte obéissance, de mettre par écrit ce que, à mon avis, le Seigneur comptait faire de moi dans l'avenir.... C'était pour moi une véritable mortification de le révéler dans les conditions de dépression morale où je me trouvais. Il fallait obéir, et voici quelle fut ma réponse : « ..... Il me semble « que la divine Providence m'a conduit comme par la main « parmi tous les sentiers de l'erreur et m'a mis en contact « avec les besoins et les personnes des différentes classes « qui composent les Etats-Unis, afin... qu'elle pût m'em- « ployer d'autant mieux à leur indiquer le chemin de « l'Eglise; par conséquent il me semble que ma vocation « serait de travailler à la conversion de mes compatriotes « non catholiques. » C'est la pensée mère et fondamentale, la pensée de devant et de derrière la tête qui ne le quittera jamais, et c'est ici le cas d'ajouter : tant en santé qu'en maladie. « J'avais cru — écrivait encore Hecker à ses supérieurs — que cela se ferait par le moyen de la science acquise, il est clair maintenant que Dieu veut que tout se fasse principalement avec l'aide de sa grâce. Si on me laissait étudier dans les moments où mon esprit jouit de sa plénitude, je ne tarderais pas à acquérir les connaissances nécessaires pour être ordonné. »

Il allait mieux cependant. Si l'étude lui était ordinairement impossible, il écrivait avec justesse et facilité dans les bons

moments, ses lettres étaient simples, vives et pleines, on prit le parti de le laisser en effet travailler à ses heures et à sa manière. Walworth venait de recevoir la prêtrise, il se rendait en Angleterre pour exercer le saint ministère, on lui adjoignit son pauvre compagnon ainsi distancé, pour le remettre aux mains des Rédemptoristes de Clapham, près Londres. C'est là qu'Isaac devait passer cette troisième année de scolasticat dont on essayait encore.

C'était une grosse complication d'avoir affaire à de nouveaux maîtres. « Pendant un an le P. Held me traita comme Henri Suzo dit qu'un chien traite un chiffon, il me prit entre ses dents et me secoua rudement. A la fin j'allai le trouver et je le suppliai de régler ma destinée d'une façon ou de l'autre; de me laisser prendre les ordres, de faire de moi un frère lai, ou de m'enlever l'habit et m'envoyer dans un autre ordre; mais que ce serait m'écorcher vif. » Supplice qui fut épargné au P. Hecker, pour le moment du moins. Le jour de l'écorchement viendra; mais actuellement les confesseurs de Hecker répondent de lui, tous ceux auxquels il montre et explique son âme sont dans l'admiration de ce qu'ils découvrent. C'est une sorte d'intimité à la sainte Thérèse entre cette âme et Dieu; c'est une soif de l'Eucharistie, un amour qui déborde et se répand comme celui de saint François d'Assise : « J'ai toujours faim et soif de Notre-Seigneur dans le sacrement de son corps et de son sang — lisons-nous dans le compte rendu que lui impose son directeur. — Si cela était possible, je voudrais ne prendre aucune autre nourriture. C'est la seule dont je sois affamé... Le jour où j'en suis privé, j'éprouve une défaillance matérielle et morale comme celui qui meurt d'inanition... Souvent, quand je fais mon adoration, je suis saisi d'un amour si violent pour le Saint Sacrement que je suis obligé de m'enfuir... Où que je sois, de quelque côté que je me tourne, je crois sentir la présence de Notre-Seigneur dans le sacrement du tabernacle... » Ce sont des communications directes du « seul maître de la vie spirituelle », l'Esprit Saint, qui, selon la promesse évangélique, *lui enseigne toutes choses*; c'est enfin un état surnaturel

indéniable que le P. Hecker cache avec le plus grand soin et qui — dit-on — contribue pour une part à sa réputation d'imbécillité et de folie.

Ici formulons des réserves que nous ne rencontrons peut-être pas assez dans le volume de *la Vie*, où tout tournerait aisément à l'explication des phénomènes extérieurs par l'état mystique. Il se peut qu'attentif avant tout au Maître intérieur et, toutes choses « se concentrant, comme le dit Hecker, dans l'intime de mon âme »; il se peut que, retiré en dedans, parce que c'est au dedans que la voix se fait entendre, Isaac Hecker ait paru plus inintelligent au dehors; mais ce ne peut être qu'une question de plus ou de moins en présence d'un état mental et physique qui reste une maladie très définie. Et il est toujours sage et conforme aux recommandations de l'Eglise de ne pas aller chercher les causes surnaturelles pour expliquer les faits qui découlent naturellement de causes naturelles.

Au demeurant, le P. Held se rendit et devint même l'ami de celui qu'il avait secoué si rudement. Hecker avait, depuis un an, profité de tous « ses intervalles lucides », c'est lui qui le dit, pour étudier à sa façon ; il put subir les examens nécessaires, et, après avoir reçu le sous-diaconat et le diaconat à Hall-collège, des mains de Mgr Wiseman, il fut ordonné prêtre par le même prélat, à Londres, dans sa chapelle privée, le 23 octobre 1849.

« Chère Mère, écrivait-il alors, le Tout-Puissant vous a doublement bénie depuis quelques semaines. Votre plus jeune fils a été ordonné prêtre de la sainte Eglise catholique de Dieu, et il prie tous les jours pour vous, quand il offre à Dieu le corps et le sang précieux de son Fils bien-aimé, Notre-Seigneur. En outre vous avez acquis, par le mariage de votre autre fils, Georges, une nouvelle fille qui, étant aussi enfant de la sainte Eglise, doit être bonne, attachée à ses devoirs... Ne sont-ce pas là de vraies bénédictions ?... Vos derniers jours, chère Mère, seront les plus heureux de votre vie. »

VI

Une fois prêtre, le Père Hecker fut employé au ministère pastoral à Clapham et dans quelques cures environnantes confiées aux Rédemptoristes. On put voir tout de suite que l'administration paroissiale n'était guère son fait, et il sembla que la prédication ne l'était pas davantage. Cela venait-il de son état d'énervement, de l'amoindrissement persistant de ses facultés ?... Cela tenait-il à ce que Hecker ne voyait que l'Amérique, et ne connaissait que les Américains ?... Toutes ces causes y étaient sans doute pour leur part. Toujours est-il qu'en cette première année de sacerdoce il n'essaya de la chaire qu'une fois, et qu'il en descendit au milieu des sourires ironiques de son auditoire. En revanche sa vocation s'affirma par son zèle et par son action directe sur les âmes. Il courut dès la première heure après les brebis perdues ou malades de la maison d'Israël, les rapportant sur ses épaules, versant l'huile et le vin sur leurs plaies, faisant du confessionnal son centre d'opération avec un tel élan, qu'il put écrire un jour : « La confession et la direction des âmes furent pour moi comme une chose pratiquée dès l'enfance. »

Au demeurant — et cette aventure lui arrivera toujours quand il se trouvera dans le vieux monde — Hecker continuait à ne ressembler à personne, ce qui est l'explication et l'excuse de la conduite de ses supérieurs envers lui jusque-là. « Que faire — a dit son historien lui-même — de ce candidat isolé à la prêtrise qui n'avait pas fait d'études ecclésiastiques et n'en pouvait pas faire, et qui cependant montrait un caractère si personnel, si plein de vie, si zélé ; également empressé à la chapelle et à la cuisine, discourant sur la philosophie, et formant des plans pour la conversion des nations ?... » Et plus loin : « Les qualités ecclésiastiques et sacerdotales il les avait acquises avec l'entière conviction de leur sainteté ; mais elles se greffaient, pour

ainsi dire, sur les particularités d'un caractère qui laissait toujours apercevoir la soudure. La ferveur avec laquelle il disait la sainte Messe, le respect plein de foi avec lequel il distribuait les secours extérieurs de la religion étaient de nature à toucher tous les cœurs. Cependant on n'eût pu dire qu'il réalisât le type traditionnel du prêtre, ou si l'on veut de l'ecclésiastique. » Eh ! mon Dieu, on disait quelque chose du même genre de Lacordaire, à Saint-Sulpice. Non pas qu'il ressemblât à Hecker, sinon par un point : la personnalité fortement accusée; mais lui aussi n'avait pas été coulé dans le moule ordinaire... Et, Bourguignon comme Américain, tous deux, au séminaire, ont étonné tout le monde et effrayé plusieurs.

Voilà une maison religieuse régulière et méthodique, comme sont les meilleures, toute à la règle et à la tradition, toute à l'horaire en quelque sorte, échiquier très parfait dont les pièces marchent avec une lenteur savante, d'après une tactique éprouvée, conduites d'ailleurs par des mains prudentes et solennelles; survient une pièce nouvelle qui marche par bonds et par saccades, il se peut qu'elle soit excellente, qu'elle puisse gagner la partie sans le secours de personne ; mais que voulez-vous que fassent les joueurs ?... Que ce jeune homme soit un saint, on ne le nie pas; mais *un saint fou*, disait le P. Othmann, une façon de Parsifal poursuivant la conquête d'un nouveau Saint-Graal. Or les Parsifal ne sont bien à leur place ni dans les séminaires, ni dans les noviciats.

Appréciant plus tard ces trois années de formation où l'anémie cérébrale, si imprudemment amenée, avait d'ailleurs tout aggravé et tout compliqué, le Père Hecker se plaignait — non sans raison peut-être — de ce que « dans le noviciat tout était du côté passif, tout pour les dévotions ininterrompues et pour un ascétisme routinier », tandis que « dans le scolasticat, trop d'importance était donnée au côté actif », c'est-à-dire à l'étude et à la science proprement dite, et pas assez à l'ascétisme et à la prière. « Cela me tuait, ajoutait-il, je leur dis que si je continuais ainsi je deviendrais fou. Laissez-moi tranquille, disais-je, laissez-

moi agir à ma guise, et je garantis que j'en saurai assez pour être ordonné ! On me dit que j'étais un scandale pour la maison... » Ce mot s'explique. On l'estimait, je le sais bien, et qui pénétrait vraiment dans cette âme vénérait cet objet de scandale; mais le scandale, la pierre d'achoppement y était. Et cela honore les maîtres si étrangement secoués par cet homme du nouveau monde, cela les honore de l'avoir admis aux saints ordres, malgré leurs étonnements et malgré leur effroi. Si j'insiste sur cette situation, ce n'est pas seulement par esprit de justice, c'est qu'il est très nécessaire de la comprendre pour comprendre aussi certains incidents de la vie du P. Hecker, et certains caractères de sa mission.

Ailleurs qu'en Amérique, Hecker ne sera jamais où il doit être : voilà ce que se dirent — après une année de ministère et quatre années d'Europe — les Rédemptoristes ses supérieurs. Lors donc qu'en janvier 1850 (1) les maisons de l'ordre en Amérique furent constituées en une province distincte, le P. Bernard, chargé de l'administration de cette province, emmena d'Angleterre avec lui sept autres pères, parmi lesquels les PP. Hecker et Walworth, que la Providence réunissait pour ne plus les séparer. « Que Dieu tout-puissant protège notre voyage et que sa sainte et douce Mère soit notre guide ! — écrivait, joyeux, le père Hecker annonçant à sa famille son retour. — Puisse mon arrivée en Amérique servir au bien de tant d'âmes qui errent et peinent loin de l'unique troupeau et de l'unique berger. »

C'est plus que jamais sa préoccupation. Sur le vaisseau *la Helvetia*, qui l'emporte vers son pays, sa vocation, sa destinée, Hecker commence son apostolat; il espère convertir un Yankee, le contre-maître, qui, seul parmi l'équipage et les passagers, se laisse atteindre, sinon entamer.

(1) C'est par erreur que la Vie du père Hecker (page 214) porte « en janvier 1849 ». Au reste, c'est en octobre 1849, que le père Hecker reçut la prêtrise, après quoi, il exerça le ministère un an en Angleterre.



Quinze jours après le débarquement, il prend part à une mission donnée à New-York, dans l'église de Saint-Joseph. Et même il rencontre là, pour la première fois, le père Hewit, un jeune rédemptoriste américain, converti comme lui, qui va devenir son ami le plus cher, en attendant qu'il soit son successeur et son continuateur. Oh ! se plonger dans le zèle, chez soi, dans un milieu sympathique et connu, entouré de collaborateurs compatriotes : c'est là le bonheur !

Avec de telles joies, une situation faite, un régime meilleur, la sécurité, la paix, l'air et la liberté du pays, revenaient la santé, la mémoire, la facilité d'élocution. A peine quelques troubles nerveux rappelaient-ils, de loin en loin, le terrible mal des années d'Angleterre. En dehors de ces moments pénibles, quel mouvement d'esprit et de corps ! quelle verve ! quelle parole américaine entre toutes, c'est-à-dire directe, familière, souvent plaisante et en un certain sens, toujours utilitaire ! Qu'auraient dit les scolastiques de Wittem de cet « idiot » qu'ils avaient tant insulté et poursuivi ?

Très intelligemment, le P. Hecker fut chargé par le supérieur de la mission des conférences sans apprêt qui permettent de faire de simples catéchismes, de conter des histoires, de lancer des bons mots, d'entrer dans des détails techniques, réalistes même, de prendre enfin tous les moyens pour faire comprendre ce qu'on veut dire, sans forcer l'attention. Effectivement, le nouveau missionnaire n'en répudie aucun, dût-il amener des mouvements d'auditoire un peu vifs. Eloquente à force de franchise et d'animation, sa parole est toujours adéquate aux dispositions de ceux qui l'écoutent; il est chez lui, et son auditoire sent qu'il est à lui. Sa force n'est point celle de Samson, elle n'ébranle et ne ravage rien; mais celle d'Antée, qui se renouvelle en touchant la terre... sa terre d'Amérique !

Lorsque, déprimé et déprécié, Hecker disait, pendant son long noviciat, que Dieu le destinait à évangéliser son pays, ses supérieurs haussaient les épaules; les mieux disposés pour lui l'appelaient « l'épouse du Cantique des can-

tiques », le rêveur, le mystique... ; l'apôtre? non pas. Lui-même, se défiant de ses facultés renaissantes, avait répondu au supérieur qui lui demandait à son arrivée à New-York ce dont il se sentait capable : « Je crois qu'on pourrait m'employer au soin des malades, des pauvres et des prisonniers... » Mais la mission pressait, on avait essayé de lui, et l'essai avait si bien réussi qu'aujourd'hui encore les missionnaires retrouvent des traces profondes de son action là où le P. Hecker prêchait et confessait il y a près de cinquante ans.

Et aussi, de 1850 à 1857, les missions dont il est l'âme, les retraites qu'il donne seul, se succèdent presque sans intervalles, avec des inspirations soudaines, on a dit des « inventions » qui captivent ses compatriotes. C'est une mission aux ouvriers et employés des chemins de fer qu'il improvise en allant chercher à cheval, de station en station, ses auditeurs étonnés mais ravis, qui se groupent sur l'herbe quand l'église ne peu plus les contenir. C'est un système d'estrade qu'il imagine pour la prédication en plein vent, et dont on se trouve si bien, que les Rédemptoristes l'adoptent et le gardent. C'est une manière d'aller droit à des bandes de jeunes gens hostiles, de se mêler à eux, familier, joyeux et franc, de les saisir pendant une manifestation organisée contre la mission, et de les entraîner à sa suite. Industries et audaces dont le commerce et les « affaires » donnent l'exemple au pays des dollars, mais que le P. Hecker transplante en terre catholique.

Néanmoins, et malgré ses premiers bonheurs d'apôtre, il ne lui semble pas qu'il accomplisse toute sa tâche. S'il ramène à Dieu des âmes indifférentes ou pécheresses, si, d'autre part, il apprend à connaître ce qu'il ignore le plus, je veux dire les milieux et les populations catholiques aux Etats-Unis; il voit qu'il n'atteint pas, ou qu'il atteint très peu, ses compatriotes protestants et rationalistes; et c'est vers eux qu'il se croit envoyé, c'est pour eux qu'il se sent « des lumières ».

« J'en étais réduit — écrira-t-il — à penser que je ne

pourrais communiquer ces lumières qu'isolément, individuellement aux âmes que la Providence mettrait sur mon chemin. » Bien plus : « Dans mon for intérieur, j'en étais arrivé à une conclusion que je ne voulais pas exprimer, c'est que les Rédemptoristes étaient impropres à l'œuvre future que j'avais entrevue. » Déception profonde et douloureuse!... « Cependant je me croyais certain, et j'étais satisfait de vivre et de mourir rédemptoriste », écrit-il.

Pour faire droit aux exigences de sa conscience, le P. Hecker prit le parti, très loyal et très sage, de révéler à un des Pères de sa congrégation « les aspirations si fortes » qui le poussaient à s'employer à la conversion de *son* peuple. Ce Père, non américain, répondit « que ces mouvements venaient de Dieu, que je ne devais pas y résister et que Dieu m'emploierait suivant leur impulsion. Ce furent ses propres paroles. » Fort de ce conseil, l'ardent patriote se dit : Puisque, par les missions telles que les entendent les Rédemptoristes, on n'évangélise guère que des Irlandais, des Allemands, des Français, en un mot des catholiques, pourquoi ne pas essayer d'autre chose? Et puisque l'occasion me manque pour parler aux Américains, pourquoi ne pas leur écrire? Il le confessera plus tard : « Le désir constant de faire quelque chose pour mes compatriotes protestants me poussa à prendre la plume. »

Pour eux en effet, le P. Hecker répand son âme dans un livre dont le titre assez bizarre n'éclaire pas beaucoup sur ce qu'il contient : *Questions de l'âme.* « Si je pouvais faire connaître à mes compatriotes les moyens employés par la divine Providence pour m'attirer à elle, beaucoup se laisseraient attirer de même. Cette pensée, et l'espoir d'induire des jeunes gens à entrer dans les ordres, me fit composer en quelques mois ce livre. » Livre dont les « traits principaux fournissent la preuve que les sacrements de l'Eglise catholique répondent parfaitement à tous les besoins du cœur... » Histoire de sa conversion, réponse aux difficultés des sceptiques et des protestants, révélation des ressources que possède l'Eglise pour sanctifier les âmes et les unir à Dieu : telle fut cette première œuvre dont le succès dépassa

les espérances de son auteur, car elle amena, tout de suite, de nombreuses abjurations. Quel encouragement, quel aiguillon qu'un tel résultat !... Un autre livre suit, dont le titre, moins clair encore, *Les aspirations de la nature*, prouve que Hecker connaît son monde comme il s'en flatte. N'a-t-il pas vu toutes les variétés d'esprits en travail sous le pavillon étoilé? Ne les a-t-il pas fréquentés jadis à New-York, au temps de ses agitations politiques? A Brook-Farm, à Fruitlands, à Concord, à Boston? Il sait mieux que personne que ce mot de *nature* a pour l'Américain des séductions empruntées au XVIII[e] siècle français, et que, de plus, il signifie *raison humaine* pour ses anciens amis ; et il veut leur prouver que toutes les *aspirations naturelles de leur raison* trouvent satisfaction dans la doctrine, le culte, la discipline catholiques ; sans compter qu'il y a quelque chose au-dessus de la nature, au-dessus de la raison, qui attire et tourmente l'homme, et dont le catholicisme seul possède le secret.

Critiqué par Brownson qui avait applaudi aux *Questions de l'âme*, mais approuvé par l'archevêque Kenrick, imprimé par Ripley, l'ancien directeur de Brook-Farm, alors éditeur à New-York, ce livre paraissait lorsque le P. Hecker s'embarquait pour Rome.

Il partait, député par tous les Rédemptoristes américains, enflammés comme lui du désir de travailler à la conversion de leur pays et de leur race, pour demander au Père général l'érection d'une maison spéciale entièrement consacrée à cet apostolat. L'évêque de New-Jersey, Mgr Bayley ; l'archevêque de New-York, Mgr Hugues, l'investissaient de la même mission, offrant, le premier Newark, le second New-York, pour siège de la nouvelle maison. Mais autant les évêques étaient presssants, autant les supérieurs locaux étaient froids et inquiets. Ils ne s'opposaient point au voyage, dont Georges Hecker faisait les frais, mais l'activité de ces esprits entreprenants, qui dès qu'une idée était acceptée en organisaient la mise en œuvre, renouvelait et aiguisait toutes leurs défiances. On le lui fit bien voir.

VII

Plein d'une naïve confiance, heureux autant qu'il pouvait l'être d'aller au centre de l'Eglise pour la réalisation de ses plus ardents désir; porteur d'une lettre de son provincial qui, peu favorable à ses projets, peu satisfait de son départ, attestait néanmoins que ce religieux était « un bon rédemptoriste, plein de zèle et *dont ses supérieurs n'avaient jamais eu qu'à se louer* »; porteur aussi des lettres de recommandation des évêques, le P. Hecker, embarqué le 5 août 1857, était à Rome le 26. L'audience sollicitée du Père général était obtenue le 29.

Il est introduit dans la salle du conseil de l'Ordre, prêt à plaider sa cause et rempli d'espoir; mais le silence lui est imposé avec l'injonction d'écouter à genoux ce qui va suivre. Et ce qui suit c'est, sans aucun débat contradictoire, sans procès canonique, son expulsion de l'ordre, motivée par un voyage peu conforme à l'obéissance et à la pauvreté. Hecker reçoit cette sentence comme un coup de massue; saisi, tremblant, tête baissée, ses sanglots éclatent, et il sort pour aller se prosterner devant le Saint Sacrement. C'est là qu'il retrouve la force de retourner se jeter aux pieds du Général — ou recteur-majeur — pour le supplier de revoir sa cause et de lui permettre de s'expliquer. Mais il n'obtient qu'un refus, suivi d'une offre d'hospitalité qu'il accepte pour la première nuit. Quelle nuit! Tout s'effondrait... C'était bien l'écorchement dont il avait été question jadis : « Ils m'ont chassé de la maison de mon cœur!... de la maison de mon amour !... » s'écriait-il dans une suprême angoisse.

Habitué néanmoins à regarder les situations en face, il ne peut s'attarder à pleurer sur des ruines; quand tout l'abandonne, cet homme ne s'abandonne pas. Il croit — j'usqu'à l'excès parfois — à la loyauté de chacun et de tous; il sait qu'un religieux a le droit de faire ce qu'il a fait,

c'est-à-dire de recourir à Rome; il a foi en l'incorruptibilité des tribunaux de l'Eglise, en la justice de Dieu; il en appelle à la Propagande, à la congrégation des Evêques et Réguliers, au Pape dont il attend la sentence et la lumière.

Attendre, pour un Américain, c'est agir, on sait ce que vaut pour lui le temps. « Dès le début, je me suis refusé tout moment de repos — écrit-il — tant qu'il y aurait quelque chose à faire ou à espérer. Cette consolation me restera, quelle que soit la solution de notre affaire, d'avoir fait tout ce que j'ai pu, tout ce qui est juste et honorable, pour mériter le succès. » Quand donc non seulement son avenir, non seulement les plus hautes, les plus chères aspirations de son patriotisme et de sa foi, mais, dit son historien, « ses meilleures espérances et jusqu'à la sincérité de ses vues, de sa vocation, de sa conversion même », sont mises en question, le P. Hecker fait de l'axiome : *Agir comme si l'ou pouvait tout, prier comme si l'on ne pouvait rien*, sa règle de conduite. Et certes les églises de Rome et les sanctuaires les plus vénérés de l'Italie le virent mettre en pratique la seconde partie de l'aphorisme.

Mais tout est lent à Rome, on s'y sent éternel, il faut y être patient. Et si le Yankee, comme le nommait parfois Pie IX, n'attendit que sept mois son jugement, il le dut à l'impression qu'il produisit sur les hommes de valeur auxquels il recourut, peut-être aussi à la conscience qu'ont les Romains, fins et profonds psychologues, qu'il faut traiter différemment les Anglo-Saxons et les Latins.

Le P. Hecker eut bientôt fait de retourner en sa faveur le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, et le secrétaire de cette congrégation, qui d'abord s'étaient montrés très froids pour le religieux expulsé (partant prêtre suspendu), dont l'appel soulevait les plus graves difficultés. Ils ne furent pas en rapport avec cet étranger à la langue simple, à la conscience transparente, qu'ils se trouvèrent conquis, et le cardinal littéralement empoigné. Ce n'était cependant ni le premier venu, ni un homme renommé pour sa bienveillance, que le cardinal, mais c'était un homme

droit. « L'impression qu'a faite sur moi le cardinal Barnabo, écrivait le père Hecker à ses amis, a été tout à fait inattendue. Il était si vif dans sa perception et sa pénétration ! Il a été si confiant avec moi !... Le cardinal et l'archevêque Bedini (le secrétaire de la Propagande) m'ont montré une telle sympathie, que je sentis, comme je ne l'avais jamais fait jusque-là, la présence de Dieu dans ceux qu'il a choisis pour gouverner son Eglise. » Et bientôt : « Le cardinal est pour moi plus qu'un ami ; c'est un père, un conseiller, un protecteur... Personne ne jouit à Rome d'une aussi haute considération que lui. » Quant à Mgr Bedini, Pie IX lui reprochera prochainement, en plaisantant, « la chaleur avec laquelle il défend son ami le Yankee ».

A ces grands et premiers amis s'ajoutent — toujours par droit de conquête — le docteur Smith, bénédictin, professeur de théologie au collège de la Propagande, très consulté par la Congrégation ; Mgr Kirby, du collège irlandais ; Mgr Connoly, évêque de Saint-Jean, dans le New-Brunswick, futur archevêque de Halifax, alors à Rome et favori de Pie IX. Ce fut ce prélat, très ardent pour l'organisation de la propagande en Amérique, qui s'écria un jour en s'adressant au P. Hecker : « Je suis prêt à mourir pour vous, et je vais le dire au Pape. »

Le pauvre Yankee avait besoin de tels protecteurs, car on travaillait dans le camp adverse, on y avait des alliés puissants, et la présomption est toujours pour les supérieurs. Mais avec de si réels amis, et lui-même, il pouvait défendre sa cause.

Lui, il avait ce qu'il faut pour conduire une affaire difficile, je veux dire une indomptable patience acquise, une indomptable fermeté naturelle. Humble et soumis, parce qu'il voulait l'être, on ne s'y trompait pas : c'était un homme. Un homme dont *la politique* était, comme il l'écrivait alors à son frère Georges, « de n'en pas avoir, mais d'être franc, fidèle et *sans peur* ».

Après la Propagande, la Congrégation des évêques et réguliers avait été saisie de la cause des Rédemptoristes américains. Les amis du P. Hecker soutenaient des luttes

continuelles contre ceux qui voyaient en lui un insurgé, et c'est en une de ces discussions avec Pie IX, prévenu contre les appelants, que Mgr Connoly s'écria : « Saint-Père, je ne serais pas du tout étonné que vous ayez un jour à canoniser l'un de ces Yankees. »

Néanmoins, ou plutôt pour ces causes, l'on n'avançait guère. Depuis quatre mois qu'il était à Rome, le P. Hecker sollicitait une audience qui reculait devant lui comme un mirage, plusieurs étant intéressés à y mettre obstacle. Alors il résolut d'aller monter la garde autour du Vatican pour saisir au vol l'occasion. Naturellement, il dut subir, comme il l'écrit, « les insolences de l'antichambre » ; mais que lui importait ? « J'ai attendu une fois trois jours, dit-il, et encore le monsignor de service me gronda... J'avais attendu dehors tout ce temps, et je le lui dis, ajoutant : *Vous verrez ces collines d'Albano changer de place avant que je renonce à voir le Pape.* Devant mon air résolu, il fléchit et me procura l'audience désirée. »

Ce fut le 22 décembre 1857. Pie IX n'était point encore sans préventions ; mais, quand il étudia de près cet homme fort, humble et vrai, ses impressions se modifièrent.

« On m'avait dépeint au Saint-Père comme un révolté et un radical. Quand je le vis seul... je restai à genoux et je lui dit : *Regardez-moi, Saint-Père. Voyez, mes épaules sont larges ; flagellez-moi, je le supporterai. Je ne souhaite que justice. Je vous demande de juger ma cause, et je me soumettrai.* A ces mots, les yeux du Saint-Père se remplirent de larmes et ses manières devinrent très affectueuses. Il me fit lever et me dit qu'il était au courant de mon affaire ; puis il me demanda quel était mon désir. Je le suppliai d'avoir la bonté d'examiner les raisons de ma venue à Rome, puisque cela regardait la conversion du peuple américain... — *Mais que puis-je faire ?* dit-il. *L'affaire est soumise à l'examen de l'archevêque Bizarri, secrétaire de la Congrégation des évêques, et rien ne peut se faire qu'il n'ait présenté son rapport ; alors je donnerai mon opinion et formulerai ma décision. — Votre décision, Saint-Père, sera pour moi*

celle de Dieu même, et, quelle qu'elle soit, je m'y soumettrai humblement et joyeusement. »

Etonné et satisfait, Pie IX se rend en quelque sorte. Il cause d'une manière presque intime du fond des choses, c'est-à-dire des Etats-Unis, des Américains, de l'avenir du catholicisme chez eux, et, sur ce terrain, le P. Hecker a réponse à tout. Sur une observation de son interlocuteur : « Oui, dit le Saint-Père, l'Eglise est aussi à l'aise dans une république que dans une monarchie ou une aristocratie; mais vous avez les abolitionnistes et leurs adversaires qui se prennent aux cheveux. — Il y a aussi la foi catholique, Saint-Père, qui, une fois connue, agirait sur les partis ennemis comme l'huile sur les flots agités. Nos hommes d'Etat les plus éclairés sont de plus en plus convaincus que le catholicisme est nécessaire au soutien de nos institutions et aiderait notre jeune nation à réaliser ses grandes destinées. Permettez-moi d'ajouter, très Saint-Père, qu'une entreprise digne de votre glorieux pontificat serait de mettre sur pied les mesures nécessaires pour commencer la conversion de l'Amérique. »

Et le P. Hecker s'agenouillant pour prendre congé : Bravo ! bravo ! dit à plusieurs reprises Pie IX, très ému.

D'autres encouragements précieux suivirent de près cette audience conquise à la pointe de l'épée. Plusieurs rédemptoristes de sa congrégation envoyèrent au P. Hecker les témoignages de leur sympathie tendre et profonde, entre eux tous le P. Held, qui jadis avait secoué son novice « comme un chien un chiffon ». Et cet ami de la seconde heure, plus renseigné que qui que ce fût, écrivait en même temps au cardinal Barnabo pour lui demander *de leur rendre le P. Hecker*. Les Rédemptoristes napolitains, qui formaient une congrégation séparée, faisaient de leur côté des démarches pour s'annexer les PP. américains, se disant « corps et âmes avec eux ». On recevait à Rome, en faveur de ceux-ci, les lettres pressantes de dix ou douze évêques ou archevêques des Etats-Unis ; les Rédemptoristes appelants ne cessaient de se solidariser avec le P. Hecker et de lui donner toutes les marques d'une absolue confiance ; le

docteur Brownson, et d'autres catholiques de marque, joignaient à ces preuves de dévouement celles de leur sympathie entière. L'opinion commençait à porter celui qu'elle avait d'abord écrasé : c'était le signal d'un revirement plus général encore.

Bientôt Pie IX suggérait lui-même à Mgr Connoly l'idée d'une congrégation nouvelle, que fonderaient les Américains appelants, et pour la constitution de laquelle il les dispenserait de leurs vœux actuels. « Qu'ils me présentent leur plan, et, si je le trouve bon, il aura mon approbation. » Le cardinal Barnabo, dont les vues étaient les mêmes, sonda le P. Hecker à plusieurs reprises sur cette solution possible. « Dans une longue conversation avec moi, le cardinal Barnabo a soulevé la question de savoir si Dieu ne me réservait pas pour une œuvre toute spéciale. Je lui ai dit que je n'y voulais pas penser tant que ma démission pèserait sur ma tête. Il m'a répondu : *Naturellement, car si vous êtes un religieux indiscipliné, comme le pense le Général, Dieu ne saurait se servir de vous.* » Et le cardinal, qui savait à quoi s'en tenir, souriait en disant ces choses.

D'autre part, Mgr Connoly, obligé de quitter Rome pour des affaires pressantes, écrivait de Marseille au P. Hecker : « Il vous faut garder bien en vue le glorieux principe qui vous a amené à Rome et qui, j'en suis convaincu, est pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de la religion en Amérique.

« Si vous pouviez établir un corps de religieux avec l'approbation de Rome, ce serait la solution la plus sainte et la plus désirable. Laissez-vous guider pas à pas par les hommes saints et sages dont vous avez su gagner les sympathies... Vous devez réussir, vous réussirez... Je suis sûr que vous voyez et sentez cela comme moi, car nous pensons merveilleusement de même sur bien des points... Je vous le dis encore, si mes lettres, ou *quoi que ce soit* de ma part pouvait vous être utile, je suis toujours là, prêt à m'employer à votre service. »

Pendant qu'on le poussait ainsi, le P. Hecker lui-même écrivait au P. Hewit et aux autres frères d'Amérique :

« Bien que vous m'ayez constitué votre plénipotentiaire, je veux rappeler encore à chacun de vous que ceci est une affaire personnelle, une affaire de la dernière importance pour notre sanctification, et qui doit dépendre uniquement de Dieu et de notre conscience individuelle... A savoir si vous voulez ou non former un corps indépendant de missionnaires consacrés aux besoins si grands de notre pays. J'y ai pensé et repensé, j'ai prié et reprié, et, en dépit de mes craintes, cela me semble la direction *où Dieu nous appelle*...... Mon impression est que ni la réunion aux frères cisalpins, ni la séparation comme congrégation de missionnaires rédemptoristes indépendants aux Etats-Unis ne sera approuvée... Il me paraît de plus en plus probable que nous aurons à partir d'une toute autre donnée. Peut-être, tout considéré, est-ce le mieux... C'est à un pareil changement que, dès le commencement, la Providence a paru nous appeler. Mais j'étais craintif tant que la voie nous restait ouverte pour agir dans la congrégation... Je suis prêt maintenant à franchir avec vous le pas, sans hésitation et en toute confiance... Dieu sait que nous ne cherchons que son intérêt et que nous sommes prêts à tout souffrir plutôt que de l'offenser... J'espère que si le Saint-Siège nous sépare des anciennes affiliations, ce sera pour former une société qui personnifiera dans son essence tout ce que le peuple américain a de bon dans l'ordre naturel, et qui s'appliquera à pourvoir aux besoins de notre peuple dans l'ordre spirituel. Je vous assure que ces pensées occupent continuellement mon esprit et que, jour par jour, elles me semblent venir plus directement du ciel. »

Pendant cet hiver qui lui semblait long : « Ces sept mois de Rome me paraissent un siècle, » mais qu'il reconnaissait fructueux à plus d'un titre : « L'expérience que j'ai acquise ici vaut son poids d'or. Si Dieu nous destine à quelque œuvre importante, cette expérience nous était indispensable ; » le P. Hecker eut le bonheur de convertir un de ses compatriotes, bonheur qui ne fut pas sans produire un grand effet dans le monde romain. C'était un artiste de grand renom, Georges Brown, qui, là même, et de par ce prêtre suspendu, ce religieux expulsé, fit son

entrée dans le sein de l'Eglise mère et unique. « Dieu sera pour nous, » avait dit le P. Hecker à l'origine. « Dieu est avec nous, » répétait-il maintenant, ajoutant : « Je ne me suis jamais senti plus étroitement serré dans les bras de la Providence ; ou encore : « Nos affaires sont entre ses mains, que personne ne se décourage et qu'on ne craigne rien pour moi. » En fait, Rome, très touchée de cette conversion, ne fut pas moins remuée, et fut plus étonnée, quand, un jour, elle lut dans la *Civiltà cattolica*, dont on savait que les articles étaient soumis à Pie IX, un travail du P. Hecker sous ce titre : *La Condition actuelle et la destinée future de la foi catholique aux Etats-Unis*. Tout le monde alors pressentit le sens du jugement pontifical et des décisions des congrégations.

Cependant, et pour que ses juges, comme ses conseillers, fussent plus éclairés encore, le P. Hecker écrivit, sous le titre d'*Exposé romain*, un mémoire qui est un véritable examen de conscience et de vie. C'est son histoire, surtout son histoire d'âme et d'œuvres : conversion, vocation, ministère et missions d'Amérique, voyage et séjour à Rome ; ce sont aussi ses vues dans le passé, dans le présent et pour l'avenir.

Ce mémoire, traduit en italien, fut remis non seulement aux amis et aux autorités dont le P. Hecker dépendait, mais à plusieurs membres des divers ordres religieux qu'il consultait. Nous y lisons : « Mon objet en venant à Rome était de persuader au Général de l'ordre de soutenir et de favoriser nos travaux de missionnaires aux Etats-Unis. Mon but était le bien de l'ordre et les intérêts de la religion, et je le présentais en toute bonne foi... Jusqu'à ces tout derniers temps mon plus grand désir était de rentrer dans la congrégation. A présent, il me semble que ces choses ont été permises par la divine Providence pour me faciliter la mission qui n'a jamais cessé d'occuper mes pensées. Les Américains non catholiques ont besoin d'une institution qui ait pour but principal leur conversion, qui puisse se développer et se modifier selon les nécessités imprévues, et qui attire les jeunes gens du pays vers les vocations religieuses et ecclésiastiques... Considérant mes

relations étendues, politiques, sociales et religieuses avec mon propre peuple, et en même temps ma connaissance approfondie de ses besoins et de ses erreurs; la manière dont Dieu m'a dirigé, les grâces qu'il m'a faites..., ma position actuelle, tout revient pour moi à cette unique question, soumise à la décision de personnes éclairées en la matière, instruites et saintes : *Y a-t-il*, OUI *ou* NON, *pour moi appel direct de Dieu, évidence suffisante d'une vocation spéciale pour entreprendre une œuvre nouvelle?*

L'*Exposé romain* compléta l'effet de l'article de la *Civiltà* et la thèse qui tenait tant au cœur du P. Hecker, à savoir : « Qu'un homme qui est libre tend par là même à être bon catholique, et qu'une nation libre est le champ le plus fertile en promesses pour le zèle apostolique, » fut non seulement pardonnée, mais goûtée.

Toutes les réponses, voire la suprême décision, se trouvèrent d'ailleurs, quant à la mission du P. Hecker, dans le sens de l'affirmative; et le 9 mars 1858 il put écrire : « Le Pape a parlé, et les pères américains, y compris moi-même, sont dispensés de leurs vœux... Le cardinal Barnabo est tout à fait content, il dit qu'il faut immédiatement demander une audience du Pape pour le remercier. Rendons grâces à Dieu de notre succès! » Le 11 mars il ajoutait: « On nous laisse entière liberté d'agir à l'avenir suivant l'inspiration de Dieu et de nos intelligences. Soyons reconnaissants envers Dieu, humbles vis-à-vis les uns des autres et vis-à-vis de tous, plus que jamais résolus à faire le bien que Dieu nous demande. Le Pape a sous les yeux tous les documents : le vôtre, le mien, ceux du Général, etc.... Le Pape a tout examiné lui-même et il a conclu en nous accordant la dispense... Les termes du décret sont calculés de façon à produire la plus favorable impression en notre faveur. »

Il est à remarquer que le Pape ne voulut pas tenir compte de l'expulsion prononcée contre le P. Hecker, il le déclara formellement au cardinal Barnabo; et en effet il ne fut aucunement question de cette expulsion dans le décret. Le P. Hecker fut purement et simplement délié de ses vœux, comme si rien encore ne l'avait séparé de sa

congrégation. Tout se passa d'ailleurs à l'édification générale entre le « Recteur-majeur » et celui qu'il avait poursuivi comme un révolté. Ils se rencontrèrent le lendemain de la signature du décret dans l'antichambre de Mgr Bizarri; le P. Hecker s'avança vivement, la main tendue, vers son ancien Père général, qui la serra et, dit le P. Hecker, « la secoua », ce qui n'est jamais indifférent à un Américain. Ils s'assirent et causèrent, non sans quelque gêne, mais amicalement. Avant de quitter Rome, Hecker voulut encore faire une visite d'adieu au Général, qui se recommanda à ses prières, et, cela fait, Paul et Barnabé se séparèrent *in opus ad quod assumpsi eos* (1), dit le Saint-Esprit. Cela devait être. Bien que Barnabé *fût un homme bon, plein du Saint-Esprit, rempli de foi* (2); une contestation devait survenir entre eux, parce que Paul était un vase d'élection très spécialement destiné à l'évangélisation des gentils.

Le décret de la Congrégation des évêques et réguliers signé par Pie IX, contenait ceci : « .... Comme il fut représenté à Sa Sainteté que les solliciteurs n'épargnaient ni peine, ni efforts dans les travaux des missions, dans la conversion des âmes et la diffusion de la doctrine chrétienne, et que, pour cette raison, ils sont recommandés *par beaucoup d'évêques*, il a semblé expédient à Sa Sainteté de les retirer de la dite Congrégation, *afin qu'ils puissent s'appliquer à poursuivre les œuvres du saint ministère* sous la direction des évêques locaux. C'est pourquoi.... » Le Pape n'avait pas voulu, dans le décret, préciser davantage touchant la future congrégation; mais ces termes ouvraient la porte à la solution qu'il désirait. D'ailleurs, il faisait dire au P. Hecker par le cardinal, par les évêques et religieux amis de sa cause d'aller en avant, de constituer sa congrégation en s'entendant avec les évêques, d'en tracer le plan et d'en faire l'essai; mais il ajoutait avec sa familière bonhomie que, de la part du saint Siège, prendre

(1) *Actes des Apôtres*. Ch. XIII, V. 2.

(2) Quia erat vir bonus, et plenus Spiritu sancto et fide (*Actes des Apôtres*. Ch. XI, V. 24).

officiellement l'initiative d'une telle mesure, « ce serait mettre la charrue devant les bœufs...., ce serait le monde renversé ».

A l'audience de congé et de reconnaissance, qu'accorda Pie IX au P. Hecker, le 16 mars, le Pontife garda moins de réserve, il encouragea paternellement celui qu'il nommait maintenant *figlio mio, caro mio*, le combla de bénédictions pour lui, ses frères, son œuvre, et, l'interrogeant sur cette œuvre lui dit : « Vous avez l'intention de rester ensemble en communauté ? — Très assurément, Saint Père, notre intention est de vivre et de travailler comme nous l'avons fait jusqu'ici. » Après quoi le P. Hecker ajouta : « Il y a beaucoup de privilèges spirituels attachés à l'œuvre des missions, des privilèges qui sont nécessaires à leur succès, et que nous voudrions bien posséder. — Bien, bien, répondit alors Pie IX — revenant à son plan d'opération tout à fait traditionnel du reste. — Bien, organisez, commencez votre œuvre, puis demandez-les, et je vous les octroierai. »

Il y avait eu, au début de cet entretien, de véritables effusions de cœur entre le Pontife et l'Américain. Le Pape, très joyeux et vraiment remué, désirait s'assurer du contentement de *son cher fils* : « Maintenant vous tenez votre décision, dit-il. — Très Saint-Père, votre décision me cause toute satisfaction, et il en sera de même pour tous ceux qu'elle concerne !... — Je vous ai trouvés, reprit le Pape, — parlant de la situation des missionnaires américains chez les Rédemptoristes — comme Abraham et Loth, et alors — faisant un double geste — j'ai dit à l'un : va par ici, et à l'autre : va par là (1). — Pour mon compte, très saint Père, je regarde votre jugement comme providentiel. Je ne cherchais en aucune façon à triompher du Général. Je conserve au contraire de grands sentiments de charité pour lui et pour tous mes anciens frères en religion. » Ces derniers mots émurent visiblement Sa Sainteté.

(1) Le pays ne leur suffisait pas pour pouvoir demeurer l'un avec l'autre parce que leurs biens étaient fort grands... C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs d'Abram et ceux de Lot... Abram dit donc à Lot : qu'il n'y ait point de dispute entre vous et

Elle en prit occasion pour affirmer qu'Elle n'avait pas cessé de regarder le P. Hecker comme faisant partie de la congrégation, et continuant la conversation, Elle dit : « Les Américains sont bien enfoncés dans les choses matérielles. — C'est vrai, Saint-Père — répondit son interlocuteur — mais il y aura la foi. Nous mêmes, les cinq missionnaires, nous sommes bien américains, et nous étions comme les autres... Or la grâce de Dieu nous a tirés de ces choses matérielles et nous a amenés à nous consacrer à Dieu et à son Eglise. Nous espérons qu'il en sera ainsi pour beaucoup de nos compatriotes; une fois catholiques, nous comptons qu'ils feront de grandes choses pour l'Eglise de Dieu. » Et le saint Père approuvait, bénissait, répandait sur la tête et dans le cœur du prêtre yankee des paroles affectueuses et douces.

En sortant de là, celui-ci écrivait : « Nous ne pouvions pas désirer laisser une impression plus favorable que celle qui existe ici sur nous et sur notre conduite. Nous avons la sympathie du Pape et de la Propagande. Rome ne nous refusera rien, si nous nous montrons dignes de sa confiance. Je prie que ce qui vient de se passer me rende humble, modeste, plus désireux que jamais de me consacrer entièrement aux desseins de Dieu. »

Quelques jours après, une autre lettre à ses cinq associés courageux et fidèles, portait : « Je viens de recevoir les documents qui vous confèrent la bénédiction papale, pour les missions et je vous les enverrai. » La semaine suivante, faveur nouvelle et plus caractéristique : « Nous avons une bénédiction spéciale du Pape, *en vue de notre formation en corps religieux*. Du reste c'est si bien compris ici qu'on nous demande quel nom nous allons prendre. » Le P. Hecker dit de même : « Le bon cardinal Barnabo nous est toujours très paternel. Quand j'ai exprimé en votre nom la profonde affection dont nous payons la sienne et notre grande reconnaissance, il s'est montré très ému, et il

moi, ni entre mes pasteurs et les vôtres, parce que nous sommes frères... Retirez-vous, je vous prie, si vous allez à gauche je prendrai la droite, si vous allez à droite j'irai à gauche... Ainsi les deux frères se séparèrent l'un de l'autre. (*Genèse*, Ch. XIII.)

a répondu qu'il ne méritait pas de tels sentiments, *n'ayant fait que nous rendre justice.* » Or, le cardinal Barnabo était celui dont le P. Hecker avait écrit : « Quand je l'entendis parler pour ma défense, je remerciai Dieu de ne pas l'avoir pour adversaire, car c'était le caractère le plus impérieux que l'on pût voir ; et, lorsqu'il était provoqué, rien ne semblait devoir lui résister. »

C'est fini. Abraham et Lot vont s'en aller chacun dans leur direction, selon le geste pontifical. Aucun d'eux néanmoins ne se dirigera vers Sodome ou Gomorrhe. Leurs troupeaux se rencontreront souvent sans qu'il y ait de querelles entre leurs pasteurs, et ils s'entr'aideront, « car ils sont frères ». C'est ce que constatait le P. Hewit succédant au P. Hecker, lorsque, à la suite de la copie du décret de séparation, il écrivait : « Je tiens à ajouter ici que les relations entre rédemptoristes et paulistes, sont et, j'en ai la confiance, continueront à être, parfaitement amicales. »

Quant au P. Hecker, l'épreuve avait été poignante. Néanmoins, cette année dont il sortait avec des cheveux blanchis, cette année si amère et si laborieuse avait trempé son âme, assagi sa mystique, pénétré de l'esprit catholique ses dernières fibres. Et maintenant il était dans son droit, quand il écrivait à ceux dont il avait été le champion et devenait le guide : « Ces sept mois m'ont éprouvé à un tel point que je tourne les yeux vers mon pays comme vers un lieu de refuge et de repos. Quand je pense aux craintes, à l'anxiété et aux travaux que j'ai subis, je me dis : « *C'est assez pour cette fois.* » D'un autre côté, si je me rappelle les amitiés chaudes et désintéressées que Dieu nous a suscitées au travers de nos difficultés, et l'heureuse issue amenée par sa providence, mon cœur se fond de gratitude et de joie... Je me fie à la providence de Dieu et je compte sur sa grâce... Je prends la croix pour notre étendard, avec un seul mot comme devise : CONQUÉRIR ! »

(*La fin au prochain numéro.*)

M. DE MARCEY.



LA VIE ESTHÉTIQUE (1)

Dans la multitude presque infinie des questions que nous discutons tous les jours, quand on y regarde de près, on ne voit plus qu'un seul problème vraiment capable de nous intéresser, celui de l'existence, le problème de notre vie. Toute science est vaine, qui ne l'éclaircit pas, au moins par quelque côté.

L'esthétique, cette recherche délicieuse et passionnée des belles choses, l'esthétique serait-elle de ce nombre ? Faut-il la mettre au rang de ces brillantes inutilités qu'une activité bien réglée se fait un devoir de négliger ?

L'art, dit-on, n'a rien à voir avec la morale, par conséquent, avec la vie. L'esthétique n'est donc qu'une futilité.

Mais l'esthétique proteste. Elle le nie, avec toute l'ardeur de ses belles convictions. Elle demande à placer son mot dans ces graves discussions, et pense, elle aussi, avoir trouvé sa petite solution aux plus difficiles problèmes de notre existence. A l'en croire, n'aurait-elle pas, un peu comme la religion, le secret de nous apprendre à vivre une belle vie (2) ?

(1) Nous avons cru pouvoir conserver à cette étude, sans trop d'inconvénient, sa forme primitive de conférence, sous laquelle elle fut donnée, à l'Institut catholique de Paris, le 1er juin 1895, sans nous interdire cependant d'y apporter les corrections ou additions que nous avons pensé être nécessaires.

(2) Si l'esthétique est vraiment, par quelque côté, une science pratique, elle doit aboutir à certaines conclusions intéressant notre vie, de même que la morale et la religion. On peut affirmer, *à priori*,

Est-ce témérité, outrecuidance ou folie ? — Ne le disons pas trop vite. Peut-être, après tout, cette science de rêveurs sait aussi, quand il le faut, inventer de bons arguments.

Il est de ces images, si belles dans l'ingénuité de leur innocence, qu'on peut au moins, sans danger, les caresser quelques instants. Le réveil vient toujours trop tôt! Mais de ces songes tout parfumés d'exquise poésie, on emporte je ne sais quelles impressions délicieuses, faites d'enthousiasmes et d'espérances, remèdes souvent utiles, sinon tout-puissants, contre les froides tristesses et les noirs découragements. On est tout surpris de se réveiller meilleur. La vie esthétique! laissez-moi vous raconter les étapes d'un rêve si charmant.

Vivre des choses sous le rythme de leur beauté, soit en les créant, comme l'artiste, soit en cherchant à les comprendre pour les aimer, ce qui est, en quelque sorte, les recréer, comme l'amateur (je devrais dire le dilettante, si le nom n'était pas, pour l'instant, aussi mal porté) ; voilà bien, si je ne me trompe, ce qu'il faut appeler la vie esthétique. Nous la prendrons à ses plus humbles origines, quand elle commence à s'éveiller dans une âme bien faite, pour la conduire jusqu'à son couronnement idéal, à cette rare perfection dont on peut, pour le moins, tracer le ravissant programme. Chemin faisant, par une marche naturelle et familière de notre méthode, nous aurons résolu, sans aucune anxiété, quelques-uns des plus subtils problèmes de l'esthétique pratique. A vous alors de juger dans

que ces conclusions ne peuvent être en contradiction avec celles qui nous sont fournies par les sciences s'occupant, *ex professo*, du problème de la vie. Une vérité ne saurait, en effet, contredire une autre vérité : elle peut seulement le paraître provisoirement, dans la marche d'une démonstration, quand elle ne révèle encore qu'une partie de son être. Mais, à mesure que la discussion s'élève, ces apparentes contradictions s'effacent, et il n'y a plus qu'une vérité, esthétique, morale et religieuse, il ne reste que la vérité. C'est ainsi que la religion ne contredit pas la morale ; mais elle la développe, l'amplifie et lui assure son plus parfait épanouissement. De même la raison n'est pas en contradiction avec la foi, tout en demeurant inférieure, incapable à elle seule de nous donner des solutions d'une plénitude et d'une sécurité absolues.

quelle mesure, et comment une semblable activité est vraiment morale. Puis, les belles choses, sans inquiétude et sans défaillance, vous pourrez désormais les aimer de toute tendresse, sans craindre pour cela d'amoindrir votre vie et de la rendre moins belle.

*
* *

I. — Vous vous rappelez sans doute les hésitations de Pauline, au début de la belle tragédie de Corneille. Mais voici que la grâce a pénétré victorieusement dans son âme. Elle commence à s'éveiller à la vie chrétienne. Ses premières paroles nous donnent le secret de sa merveilleuse transformation.

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Combien de gens auraient besoin de se dire également : je sais, je crois, qu'il y a, de par le monde, de beaux horizons, de belles montagnes, de beaux temples, de beaux livres, de belle musique, de belles statues, de beaux corps et de belles âmes.

Cet acte de foi est tout à fait nécessaire, puisque le scepticisme, aujourd'hui, a tout envahi. On l'appelle d'autres noms, avec une extrême impudence, mais cela ne change rien. Ils sont trop nombreux ceux qui n'aiment plus uniquement parce qu'ils ne croient plus. Nos enthousiasmes, même les plus chauds, ne nous protègent pas toujours suffisamment; et nous les sentons se troubler et s'évanouir à la première contradiction, comme un nuage léger au moindre souffle du vent !

Etes-vous donc intimement persuadés que la beauté n'est pas seulement une nécessité de votre activité intellectuelle, un forme vide de votre pensée ? N'avez-vous pas conservé, tout au fond de votre âme, ce terrible soupçon que, peut-être, les belles choses n'existent qu'en vous-mêmes sous ce

rythme charmant, que la beauté n'est qu'une chimère caressée dans un rêve plein de vanité ? Oseriez-vous affirmer qu'elle trouve tous les jours, et partout, dans les choses matérielles et vivantes, sa réalisation tangible ? Croyez-vous invinciblement à l'existence et à la réalité des belles choses?

Par un acte généreux de votre volonté, sinon, peut-être, de votre raison, quand vous aurez planté bien profondément dans votre âme cette invincible croyance, quand vous serez tout à fait convaincus de la réalité du beau incarné dans la matière, qu'il transforme et fait resplendir, alors vous commencerez à vivre de la vie esthétique. Cette beauté des choses, vous désirerez la découvrir, la joindre, la goûter. Tous ces êtres de choix, créés par la nature ou par l'art, à côté desquels vous passiez jadis indifférents, sans songer qu'ils étaient tant aimables, voici déjà que vous voudrez les saisir, tous et toujours, sous leur aspect charmant. — Vous vous y essayez.

Hélas ! vainement. Ils n'intéressent encore que votre curiosité, nullement votre cœur. Leur vérité vous pénètre, mais pas encore leur beauté. Le découragement vous envahit.

Mais quoi ! Pensiez-vous donc que les choses, dès la première sommation, allaient ainsi vous révéler leurs plus délicieux secrets ? Vous n'êtes encore qu'un profane. L'initiation vous manque pour vivre une si belle vie. Il faut vous soumettre aux épreuves d'un long et pénible noviciat.

*
* *

II. — Est-il prudent de l'affronter, si l'on ne ressent point, dans le fond de son âme, une vocation secrète et irrésistible pour le culte de la beauté ? Il n'y a peut-être qu'un petit nombre d'appelés à cette vie charmante, sans doute encore moins d'élus. Et pour ceux-là, les privilégiés des dieux, est-il besoin de parler d'initiation ? Ne se fera-t-elle pas toute seule, par le développement naturel des

spéciales énergies de leur tempérament et sous l'influence décisive des milieux dans lesquels la Providence les aura placés ?

On connaît, à ce sujet, les théories de M. Taine et les très séduisantes conclusions qu'il aimait à en tirer (1).

Il y aurait témérité à les rejeter complètement. Il faut bien reconnaître que l'influence du tempérament est considérable dans le développement de la culture esthétique. De même celle des milieux. Mais il y a encore un troisième facteur, et c'est finalement le plus important, puisqu'à lui seul il peut, au besoin, suppléer tous les autres : l'activité personnelle, le travail, l'effort.

Sans dispositions particulièrement remarquables pour sentir la beauté des choses et les recréer dans des œuvres personnelles, une activité énergique et bien dirigée peut encore s'épanouir très heureusement, les circonstances étant même peu favorables. C'est l'histoire de beaucoup de talents modestes, dont la persévérante énergie a su vaincre les apathies initiales d'un tempérament prosaïque. Sans le travail, d'autre part, les individus les mieux doués risquent de se consumer lentement dans une agitation stérile. Il leur faudrait plus d'énergie, plus d'effort, pour développer harmonieusement leurs brillantes facultés. Ils comptent sur les circonstances ! Mais les heureuses occasions, les milieux favorables sont le résultat, autant, sinon plus, que la cause de la belle activité. La métaphysique ne serait pas embarrassée pour le prouver, et l'histoire encore moins que la métaphysique.

On objecte, je le sais, la merveilleuse sculpture du peuple grec, qui se serait développée naturellement, sans aucun effort de la part du public comme des artistes eux-mêmes. Mais il est temps de renoncer à cette légende. Les Grecs aimaient à se dire les privilégiés des dieux ; ils avaient inventé des fables gracieuses pour prouver que leur bienveillance les avait dotés de mille dons charmants. A les en

(1) *L'éducation esthétique chez les Grecs d'après M. Taine.* Cf. *Philosophie de l'art*, t. Ier, et aussi *Voyage en Italie.*)

croire, ils n'auraient pas eu d'histoire, sinon celle des bienfaits dont le ciel les aurait comblés.

Nous savons au contraire que la préparation artistique du peuple grec a été longue et très laborieuse. Cinq siècles, à peu près, ont précédé l'époque gréco-orientale. Cela nous met au XIIe siècle, et cependant l'art grec commence à peine à s'éveiller. Avec les dernières années du VIIe siècle, l'initiation semble à peu près terminée ; mais Phidias ne viendra que cent cinquante années plus tard, et croyez que son éducation artistique ne s'est pas faite uniquement à contempler les jeunes éphèbes dans les gymnases athéniens.

Phidias a étudié sous les maîtres doriens ; s'il ennoblit singulièrement leur style, c'est qu'il avait tout d'abord réussi à s'assimiler les rigoureuses qualités de ces artistes, déjà excellents, auteurs des nobles frontons d'Egine. Phidias, à son tour, devenu maître, tout en envoyant parfois ses élèves au gymnase, comme Stendhal nous conseille l'école de natation, ne manquait point sans doute de leur recommander les études techniques. Aucun artiste ne saurait en effet s'en dispenser. Ceux de la Grèce ont fait ce qu'aujourd'hui font les nôtres. Le dessin d'après nature figure parmi les travaux pour lesquels des prix étaient décernés aux adolescents. Les Grecs ont dû recourir au modèle vivant et faire poser dans l'atelier, comme le font encore les artistes du XIXe siècle (1).

Quant au public athénien, il a dû travailler, lui aussi, à développer son goût pour les belles choses. Son éducation esthétique ne s'est pas faite uniquement dans les gymnases ou dans les salles de bain : l'histoire est là pour le prouver.

En un mot, soyons bien persuadés que les Grecs furent obligés de se soumettre à une longue et pénible préparation, avant d'arriver à cette intelligence si extraordinaire des belles choses. Ils ont étudié, ils ont peiné, ils ont souffert. S'ils pénètrent plus avant et plus vite que nous dans ce délicieux sanctuaire, c'est qu'ils y ont travaillé avec plus de générosité, et non seulement avec plus de bonheur.

(1) Sur l'usage du modèle vivant chez les Grecs, Cf. G. Perrot,

*
* *

III. — N'est-ce pas un Grec, le divin Platon, qui nous a donné cette belle devise de la vie esthétique : χαλεπὰ τὰ καλά, *les belles choses sont difficiles?* Pour arriver à les connaître, il faut travailler, il faut peiner, il faut souffrir. Si vous êtes donc pénétrés d'un réel désir de vivre des belles choses, tenez-vous prêts à affronter les plus rudes labeurs.

Prenez garde, cependant, de vous en imposer d'inutiles. La route à parcourir n'est-elle pas déjà trop longue? Quel besoin de se risquer dans ces sentiers de traverse qui, sous prétexte d'abréger le chemin, nous condamnent à mille détours et nous exposent trop souvent à ne jamais voir la fin de notre voyage !

Dieu nous garde de médire des livres : ils sont de trop bons amis, et c'est dans leur commerce que nous avons entrevu pour la première fois, au cours de notre jeunesse, quelques reflets de la beauté.

Oh ! souvenirs délicieux de nos années de collège, quand il suffisait d'un beau vers pour nous remplir d'enthousiasme et de naïve admiration ! Et maintenant encore, que d'ouvrages détestables, contre lesquels nous voulons garder une haine immense, mais que nous aimons tout de même, à cause de leur charme incomparable ! Pourquoi donc les bons livres se résignent-ils d'aussi mauvaise grâce à être quelquefois de beaux livres !

Il en existe, cependant, de ces œuvres exquises. Aimons-les. Aucune œuvre d'art, comme un livre excellent, n'est également propre à embellir notre vie. Mais la culture esthétique ne saurait être exclusive. Et voici qu'on nous dit que c'est dans les livres, et seulement par eux, que nous arriverons à connaître, dans son infinie plénitude, le

Revue archéologique, t. Ier et Ch. Levêque, *Les destinées de la sculpture*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1864.

monde des belles choses. — Encore une fois, il ne faut pas médire des livres ; mais ce serait les connaître bien mal que de vouloir tirer d'eux ce qu'ils sont tout à fait incapables de nous donner.

Faut-il nous féliciter des progrès considérables accomplis dans notre siècle par l'archéologie et l'histoire de l'art ? Le sentiment des belles choses ne semble-t-il pas perdre de sa délicatesse à mesure que l'érudition artistique devient plus parfaite et nous accable des richesses de ses informations ? Quelques puissants esprits, ils sont rares, peuvent encore sauvegarder la sensibilité de leur âme, tout en étant de parfaits érudits. Mais les autres ! Ceux que la nature, moins bienveillante, n'a pas créés pour les dominations superbes ! ils commencent à se plaindre de l'intolérable fardeau qu'on veut les condamner à traîner avec eux : ils se meurent de leur trop grand savoir !

Connaître la vie des artistes les plus excellents, le catalogue de leurs œuvres authentiques et la succession des principales écoles, voilà certes qui ne peut nuire à la culture esthétique. Il faut même avouer que, privée de ces notions élémentaires, elle serait singulièrement incomplète sinon stérile. S'avancer davantage, descendre dans la discussion minutieuse des textes, faire dépendre tout le mérite d'un artiste de quelques lettres à moitié effacées d'un vieux parchemin, discuter âprement les formules d'un acte notarié, cela, sans doute, est fort utile, mais ne profite guère à la véritable culture esthétique. La vocation est perdue. On pourra devenir archéologue éminent, historien sagace ; mais dès qu'on aura l'imprudence de vouloir pénétrer dans le domaine sacré de l'art, il faudra prendre garde de n'être plus qu'un pédant.

Voici un homme instruit, et même intelligent. Son éducation littéraire achevée, il s'est cru poussé vers les études d'art par un irrésistible attrait. Sa vocation est décidée. Il dévore le manuel de Winckelman, celui d'Ottfried Müller, les histoires de Vasari, que sais-je? tous les livres d'art qui lui tombent sous la main ; et il n'est que trop facile, maintenant, d'en remplir sa bibliothèque, et même sa tête, à bon

marché. C'en est fait. Ne poussez plus l'impertinence jusqu'à ouvrir la bouche devant lui pour parler d'une statue ou d'un tableau : il vous noierait sous les flots impétueux de son érudition. La Renaissance, malgré sa diversité infinie, n'a pour lui plus de secret. Il vous parlera avec autant de compétence de Carrache ou de Zeuxis, de Léoncavallo, de Dürer, d'Apelles et de Fritz de Uhde. L'art des Perses et de l'Egypte lui est aussi familier que celui des Grecs ou des Flamands. Les monuments du Yucatan et de la Chine, il les connaît aussi bien que l'Hôtel des Invalides ou la statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf. Il sait tout, il connaît tout, il a tout vu. — Mais quoi, n'est-il pas vrai qu'il sort rarement de ses appartements et qu'il ne quitte Paris, au mois d'août, que pour aller à Meudon, chez sa belle-mère, avec sa femme et ses cinq enfants ? — N'importe, sa compétence est universelle, sa culture absolument parfaite. Il est riche, achète des livres, des photograhies : cela remplace tout le reste et le mène à l'Institut.

*
* *

IV. — Il n'est pas mauvais d'étudier un opéra, fût-il de Wagner, ailleurs que dans le feuilleton du *Journal des Débats*, voire même dans la partition, de connaître les tableaux et les statues autrement que par des estampes. La culture esthétique n'y peut que gagner. Dans quelques années, au train où nous allons, on ne le croira plus. Les photographies sont devenues si parfaites ! Demain, quand nous les aurons en couleur, on pourra se passer de tout le reste, même du classique voyage en Italie et dans les Flandres. A quoi bon se déranger, quand on a tout chez soi ?

Alors, toutes les ressources de notre éloquence, nous serons obligés de les consacrer à la défense d'une thèse, extrêmement banale, que, dans son outrecuidance, le public regardera comme surannée : pour vivre des belles

choses, la première condition est d'essayer de les joindre elles-mêmes, dans leur réalité, et non pas seulement leurs pâles images ou leurs répliques amoindries.

Le moulage le plus excellent est toujours traître par quelque côté. Pour trouver dans une réduction pour piano, quelques échos lointains d'une belle orchestration, il faut une culture musicale très subtile. Mais l'imagination la plus extraordinaire ne saurait, au dehors de la scène, et avec une partition très complète, inventer de toutes pièces, dans sa totalité expressive, le *Parsifal* de Wagner ou le *Crépuscule des dieux*. Est-ce dans les tableaux de Courbet que je vous invite à chercher les grandes impressions des paysages de Franche-Comté ? — Oui, peut-être ; mais à la condition que vous alliez d'abord, aux mêmes lieux, chercher des impressions analogues. Qui me parle de son enthousiasme pour les beaux portraits, me fait sourire, quand je sais bien qu'il n'a jamais essayé de déchiffrer une pensée sur le visage de ses semblables. Une simple main quelquefois, c'est tout un poème : celle de la *Joconde*, au Louvre, me semble encore plus énigmatique que sa mystérieuse figure. Mais ce poème, je ne sais plus le lire dans une gravure : il me faut, pour le moins, retourner devant l'original. Bien mieux encore je saurais le déchiffrer, si je m'étais habitué à le faire ailleurs que dans les musées et les galeries de tableaux.

On connaît toujours mal ce que l'on a vu seulement dans une gravure. Ou plutôt, on ne le connaît pas du tout. Un simple coup d'œil jeté sur l'original vous révèle plus de choses que des heures laborieuses passées, la loupe à la main, sur la plus excellente des reproductions. Alors seulement vous commencez à vivre réellement dans l'intimité des belles choses. Mais il faut s'armer de patience. Combien de fois retournerez-vous à la Sixtine, avant de déchiffrer convenablement le terrible poème de Michel-Ange ! Ce sont des études sans fin. Il faut se résoudre à ne conquérir que lentement, à la pointe de l'épée, le droit de pénétrer dans la place. Et qui n'a pas été vingt fois de suite à San Marco et à Santa Maria Novella, n'est pas capable de com-

prendre quelque chose aux admirables fresquistes de la première renaissance italienne.

* * *

V. — Pour connaître les choses en tant que belles, il est donc nécessaire de vivre dans leur société. Mais il faut prendre garde que ces relations soient toutes de surface, vaines et menteuses. S'entourer d'œuvres d'art d'une perfection exquise et universellement reconnue, vivre journellement à côté d'elles, dans leur aimable commerce, voilà qui ne suffit pas encore pour faire d'une vie qu'elle soit vraiment belle. Rien de si désastreux, au contraire, que la corruption des choses les meilleures.

De quels noms les appeler, ces disciples menteurs de la religion de la beauté ? De quels anathèmes les poursuivre et leur hypocrisie malhonnête, pour venger à la fois et la religion et la beauté ? Autant vaut n'en rien dire : il n'y a qu'à les mépriser (1).

D'autres cependant, moins coupables, méritent encore d'être stigmatisés en passant. Vulgaires amateurs, ils vivent au milieu des belles choses en y restant, toutefois, complètement étrangers. Avec des nuances, c'est un travers dans lequel tombent, hélas ! trop fréquemment ceux qui s'essayent à vivre de la vie esthétique. Pour nous en garder à tout jamais, il suffira d'évoquer une de ces figures assez grossières de riche amateur ; afin que le portrait soit plus exact nous le prendrons dans cette galerie classique des amateurs de l'ancienne Rome, nous évoquerons la figure de Trimalchion.

(1) La religion, la beauté, deux mots très nobles et qu'il fallait bien s'attendre un jour ou l'autre, à voir confondus dans les liens d'une étroite parenté. On parle beaucoup, ces temps-ci, de la *Religion de la beauté* : il y aurait trop à dire sur ce sujet, pour que j'entreprenne de le faire dans une note rapide. J'espère, du reste, que personne ne se méprendra sur ma pensée.

Après tout, il en vaut un autre. Malgré son humble origine, il est encore plus estimable que les chevaliers qui lui font cortège dans le triste livre de Pétrone.

Il ne manque pas d'éducation, car son ancien maître y a veillé de près : il est donc orateur, poète, musicien, connaisseur, cela va s'en dire, et philosophe par-dessus le marché. Il a trois bibliothèques, dont une grecque, déclame des vers, aime les arts et fait travailler les artistes. Sa maison ? C'est un palais. Elle renferme quatre salles à à manger, deux portiques, cent chambres d'amis, etc. Il propose de vous la faire visiter en détail pour en admirer la belle ordonnance et la splendide décoration. Il n'y a rien épargné. Les peintures surtout en sont magnifiques, avec des sujets extrêmement variés. Mais ce qu'il préfère, c'est la musique. Ne vous étonnez donc point si les musiciens ne le quittent d'un seul pas. Il marche en musique, il s'arrête en musique, il se baigne en musique. A table surtout, rien ne se fait sans musique. En mesure, on apporte les plats, on les découpe en mesure, et si l'on ne peut espérer sortir en mesure de la salle du festin, du moins on y est entré *partant tous du pied droit*. Que dire maintenant de la richesse du service de table ! Il faudrait en détailler toutes les pièces : Trimalchion n'y manque pas.

Mais voici l'envers de la médaille. Trimalchion est instruit, je l'ai dit. Mais, quel goût ! Ecoutez sa confession. Il affiche très haut les préférences des gens les plus cultivés : mais au fond, ce qu'il préfère, ce sont encore les acrobates ! On prendrait en grippe le divin Virgile, à l'entendre déclamer par lui. Il collectionne les statues, surtout celles de la bonne époque. Mais celle qu'il aime le mieux, c'est la sienne, sa statue, si ressemblante, si délicieuse ! Et il la fait passer autour de la table, pour que chacun lui donne un baiser. Ne parlons pas des statues de son palais ; elles représentent, à côté des scènes de l'Odyssée, les principaux épisodes de sa propre existence, *quand il arrive d'Asie*, *quand il devient économe de son maître*, avec des inscriptions détaillées pour en faciliter l'intelligence. Mais nous ne pouvons nous dispenser de jeter un coup d'œil sur son

magnifique service de table, d'une richesse de travail tout à fait extraordinaire. Or, savez-vous ce qu'il faut, d'après lui, y admirer davantage ? C'est le poids que chaque pièce pèse ! Le poids est gravé, avec son nom, sur la vaisselle d'or. Les coupes sont merveilleuses et toutes d'un très grand poids « *omnia ponderosa* ». Ses bijoux, ceux de sa femme, ne valent à ses yeux, que par ce qu'ils pèsent. Il fait apporter une balance : six livres et demie pour les seuls bracelets. Et il faut que tous les convives, après lui, vérifient le poids, pour voir s'il a dit juste.

Oh ! l'heureux Trimalchion ! N'est-il pas vrai qu'il a bien profité de son éducation, de ses voyages, de ses livres, de ses richesses ! Et voyez l'ironie des choses ! Si au lieu de Trimalchion, il avait été Scaurus ou Pansa, sa maison eût été ensevelie sous les cendres du Vésuve. On l'aurait découverte de nos jours, peut-être dans la dernière campagne de fouilles. Et nous ferions le voyage de Pompéï, pour admirer, pauvrets que nous sommes, les richesses qu'on en retirerait, témoignage vivant de la haute culture esthétique de leur défunt propriétaire (1).

(1) Les traits avec lesquels j'ai composé la figure de Trimalchion sont empruntés, tous, et sans exception au livre de Pétrone. (Cf. ch. XXVIII-LXXIX.)

J'avais besoin de le rappeler, de peur qu'on ne m'accusât d'avoir inventé cette charge pour les besoins de mon sujet. — Mais cet exemple est-il bien probant pour démontrer le peu de goût des amateurs de l'ancienne Rome ? N'est-ce pas tout simplement une caricature imaginée par Pétrone afin de discréditer les affranchis et leur outrecuidance ? Il y a lieu, en effet, de faire une large part au grossissement inévitable de la satire. Mais on peut croire aussi que tous ces traits, appliqués par Pétrone à un seul personnage, et par conséquent quelque peu suspects, ne manquent pas de vraisemblance si on les suppose glanés çà et là par le poète, au cours de son enquête sur la valeur artistique des amateurs de son temps. Elle n'était pas au point de vue artistique très considérable. Au fond de tous leurs prétendus sentiments esthétiques, on retrouve sans cesse quelque intérêt en jeu, et non pas des plus nobles, celui de leur vanité. Les Romains aiment les statues parce qu'elles ornent magnifiquement leurs demeures, les portiques et les jardins, les œuvres anciennes au détriment des productions de l'art contemporain, parce qu'elles sont rares et par conséquent précieuses. S'ils paraissent, dans une branche au moins de l'art, s'élever au-dessus de leur culture essentielle, c'est

*
* *

VI. — Disons-le donc hardiment. Pour développer en nous le sens des belles choses, il ne suffit pas de vivre au milieu d'elles, il faut encore apprendre à vivre d'elles.

Voulant caractériser une impression superficielle et fugitive, Tacite parle quelque part de celui qui écoute et passe outre, *comme s'il venait de regarder une statue ou un tableau.* C'était là, peut-être, tout ce que pouvait faire un Romain. Si nous avons plus de générosité, nous voudrons apprendre à donner davantage de nous-mêmes aux belles œuvres, afin d'en tirer, à notre tour, quelque chose de plus parfait. Mais quoi donc?

Avant de le dire, il nous faut encore remarquer comme il est parfois difficile de ne pas rester de glace devant l'œuvre d'art la plus excellente, le paysage le plus ravissant. Nous avons tous gémi de cette froideur désespérante, contre laquelle, hélas! trop souvent, il nous était impossible de réagir. Que de belles choses nous nous faisions une joie immense de rencontrer sur notre chemin, et devant lesquelles nous avons été obligés de passer tristement, parce qu'elles ne nous disaient rien. Et pourtant, nous le savions, elles étaient néanmoins très belles. Pourquoi donc n'avaient-elles rien voulu nous dire?

Il pouvait y avoir, dans cette surprise décevante, des causes accidentelles, la fatigue du voyage, la prosaïque disposition de notre âme, une pluie monotone ou un ciel gris : nous serions mal venus de négliger ces éléments très modestes, mais pourtant essentiels, de notre activité esthétique. Aussi bien, la cause universelle de toutes nos décep-

que, parfois, leur égoïsme personnel s'efface devant l'égoïsme d'Etat : ils furent en effet les plus grandioses architectes du monde. Pour le reste, ils n'ont été que de vulgaires amateurs, ne demandant à l'art, avec des satisfactions de vanité, que des artifices subtils pour prolonger leur puissance de jouir, très exigeants sur la quantité, mais non pas la qualité de leurs plaisirs.

tions, ne faut-il pas la chercher dans le peu d'impressionnabilité de nos sens, auxquels une éducation tardive ou mal conduite ne donne qu'une activité mal équilibrée, presque factice, incomplète certainement, et d'un secours très imparfait pour la vie esthétique ? (1)

On nous habitue, dès notre enfance, à ne considérer des choses que le côté représentatif : il ne faut donc pas nous étonner si leur côté affectif ne nous touche plus que difficilement. La girouette qui tourne sur le haut du clocher, sa folie m'amuse, et je ne veux plus penser au vent qui la fait tourner. Nous vivons au milieu de nos sensations et par elles ; mais nous en sommes tellement détachés que nous n'y prenons plus garde.

Ajoutez à cela qu'elles ont été depuis trop longtemps analysées, comparées, cataloguées ; nous acceptons le travail tout fait. Ne serait-ce pas du temps perdu que de le recommencer pour notre propre compte ? Nous avons tellement l'habitude de dire *le ciel bleu* que nous ne pensons plus à relever la tête pour contempler le beau firmament. Oh ! comme il y aurait à ce sujet de très mélancoliques analyses à poursuivre à travers le prosaïsme de notre vie moderne ! Mais il y a mieux à faire, et c'est d'inviter doucement les âmes nobles à s'éveiller au spectacle de la beauté.

Chacun de nos sens a besoin d'être développé, et c'est d'abord dans le sens même de son objet propre, c'est-à-dire selon les aspirations les plus essentielles de sa nature. Grâce à l'éducation et au concours des autres sens, la richesse d'information que nous devons, par exemple, à notre œil, est d'une variété vraiment surprenante. N'oublions point, toutefois, qu'il est fait avant tout pour nous faire sentir l'étendue colorée, et rien davantage. Habituons-le doucement à la couleur, à ses dégradations délicates, à ses jeux multiples, à ses fantaisies pleines de

(1) *Développer notre impressionnabilité*, tel serait, à mon avis, la base même de l'éducation artistique. Mais il faut l'entendre au sens que la suite de cette étude a essayé de préciser. Une certaine philosophie soutient précisément le contraire.



caprice, à ses valeurs souples et changeantes. Ouvrons les yeux, apprenons à regarder, si nous ne voulons pas être condamnés à ne jamais rien voir, à ne jamais ressentir les charmantes impressions des choses.

*
* *

VII. — Ne croyez point cependant avoir atteint le but, parce que vos sens exercés seront devenus extrêmement sensibles au contact des choses de ce monde. C'est une condition de la vie esthétique, mais ce ne doit pas être le but de cette belle vie.

On le dit quelquefois. On a, pour le prouver, des arguments d'une subtilité délicieuse, dont la valeur est nulle, mais la perfidie souveraine. Je conçois en effet une existence ainsi comprise, et dans laquelle l'art aurait pour fin de donner à la vie ce couronnement, cet embellissement, ce charme extrême que prêchent quelquefois les théoriciens de l'art pour l'art, enrichissant ainsi les codes de morale d'une nouvelle forme de l'épicurisme.

Notre puissance de jouir est extrêmement limitée par notre constitution physique : l'abstention dès lors devenait une loi dans la doctrine ascétique des vrais disciples d'Epicure. Le temps, l'espace, les nécessités de l'existence, la maladie, la pauvreté, que d'autres *impedimenta* encore, l'idéal épicurien est-il obligé d'admettre ! Les jouissances esthétiques viennent combler le vide en nous permettant de prolonger jusqu'à l'infini notre capacité de jouir. Grâce à elles, plus d'épuisement physique, plus d'hygiène, plus d'espace ni de temps. Les belles formes, ne les retrouverons-nous pas toujours, sinon dans nos salons, du moins dans nos musées, nos gravures, bien mieux encore dans notre être lui-même où nous les pouvons graver dans un souvenir impérissable ? Les doux pensers embellissent la vie, et, dans une âme sensible, les chères images, même une seule fois entrevues, ne s'effacent jamais.

Je comprends donc qu'une culture des sens esthétiques, poussée très loin et savamment entretenue, puisse décupler notre puissance de jouir, révèle à notre corps des voluptés qu'il ne soupçonnait même pas, le fasse vibrer tout entier, et jusque dans le fond de son être. Je comprends, par exemple, qu'une belle musique soit plus pleine de voluptés que le monde entier. Elle pourra nous prendre accablés de tristesse et d'ennui, bercer doucement notre misère et pleurer avec nous ; puis commencer à nous faire sourire, nous transporter peu à peu dans une atmosphère plus joyeuse, nous conduire au ciel, nous remplir d'aspirations infinies et de joies célestes ; puis redescendre sur terre, nous mêler aux fêtes, aux plaisirs, nous faire oublier notre âme, épuiser notre capacité de jouir, nous laisser abattus, mais ravis, bercés pour longtemps encore des harmonies dont elle nous avait enivrés. Tout cela je le sais, je devine plus encore. Je salue avec délices ceux qui me donnent, dans un langage charmant, la formule de mes rêves. Mais leur dialectique, qui parfois m'embarrasse, ne sait pas me convaincre. La mienne refuse de s'arrêter en chemin. Elle a d'autres aspirations et ne me permet pas de croire que ce soit là le terme, l'idéal de cette belle vie esthétique dont je veux trouver la formule (1).

(1) *De l'épicurisme dans l'Art.* C'est, dans le développement de ma thèse, le point de beaucoup le plus délicat. On dira que ma pensée ne se dégage pas suffisamment, qu'on ne sait, au juste, si je tiens pour ou contre cette variante de l'épicurisme. Le problème est en effet complexe et délicat, il touche de trop près aux questions les plus essentielles de notre destinée, pour que je n'aie pas éprouvé quelque hésitation à le résoudre. Si je n'avais pas, d'autre part, fait comprendre combien cette thèse épicurienne était, non seulement séduisante, mais encore soutenable, en certaine façon, je me serais mis trop complètement en dehors de l'opinion commune de tous les critiques d'art, j'aurais finalement menti à ma conscience d'artiste. Après avoir dit que la culture esthétique exigeait le développement de notre impressionnabilité, je ne pouvais soutenir qu'elle consiste *essentiellement* à réagir contre elle. Cela doit exister dans le cas où nos impressions n'auraient pas été vraiment bonnes : alors, je le veux bien, il faut réagir, non pas afin de les supprimer, mais pour les rendre meilleures, pour les rectifier. La grâce ne détruit pas la nature, mais la redresse et l'ennoblit. C'est peut-être en ce sens que

*
* *

VIII. — Que faut-il donc chercher dans les œuvres d'art? de belles idées ou de belles formes ? un beau corps ou une belle âme? des sensations délicieuses ou des connaissances utiles? L'éducation esthétique doit-elle se proposer de développer notre impressionnabilité afin de nous rendre plus sensibles à la belle matière, ou bien nous mettre en garde contre elle afin de nous faire pénétrer plus vite jusqu'à l'âme même des choses? Pour éviter le sensualisme, faudra-t-il maintenant nous précipiter dans l'ascétisme esthétique?

C'est l'éternel débat auquel se ramènent toutes les difficultés pratiques de la science du beau : il est loin d'être terminé, puisqu'on veut en chercher la fin d'une façon exclusive. Les deux solutions proposées ne sont-elles pas, prises séparément, également vraies, également fausses? On pourra donc passer avec autant de vraisemblance de l'une à l'autre, jusqu'au moment où, cherchant plus haut la vérité, on la trouve dans une troisième solution qui les réunit et les harmonise. Ne faut-il pas, en un mot, dans la création et l'étude des choses, en tant que belles, faire également la part de la matière et de l'esprit? et le but de l'éducation esthétique ne devrait-il pas être de développer harmoniquement la sensibilité aux belles formes et aux belles idées?

Bien plus que le sensualisme, l'ascétisme a faussé la culture esthétique. Je ne veux pas en rechercher les raisons. Mais il est certain qu'on nous élève comme si nous étions de purs esprits, destinés à vivre avec des êtres purement spirituels (1). C'est une belle chose, sans doute,

l'on peut accorder, avec la doctrine de la mortification, base incontestable de la vie chrétienne, une juste théorie du plaisir esthétique.

(1) *Quel doit être le rôle de l'art dans l'éducation ?* — Problème difficile et dont les éducateurs devraient peut-être se préoccuper

d'aimer à se considérer comme une âme, vivant avec des âmes : mais cela n'est pas vrai. Sur un fondement aussi peu solide, pourrez-vous jamais élever un édifice qui se tienne debout? Sans doute, les âmes sont partout, dans les œuvres de la nature, comme dans celles de l'art : mais elles habitent des corps, et il faut nous en souvenir.

Nous ne comprendrons jamais bien l'âme des choses, si nous n'avons pas cette exquise sensibilité qui nous rend capables d'être d'abord impressionnés par leur matière. L'éducation « qui s'applique exclusivement à comprimer cette impressionnabilité, avec le même soin qu'on apporte à briser la puissance des désirs et à fortifier le caractère par des principes », cette éducation, dit fort bien Schiller, sera forcément fausse et incomplète (1).

Il n'est d'ailleurs pire sensualisme que cet idéalisme à outrance et nous revenons bien vite au mot de Pascal : qui veut faire l'ange fait la bête. Parmi les défenseurs les plus éloquents de cette manière d'entendre la moralité de l'art, ne faut-il pas, en première ligne, mettre le très ignoble Diderot? Cela donne à réfléchir. On se résout difficilement à vivre en si mauvaise compagnie.

*
* *

IX. — Faut-il donc désespérer de réaliser pleinement cette vie esthétique dont nous cherchons la formule? Nous parlions de multiples et longues épreuves : ne les avons-nous indiquées, avec tant de conscience, que pour désespérer les bonnes volontés qui voudraient s'essayer à les affronter?

A quoi donc a servi aux Grecs leur belle vocation, si,

davantage! Dans les quelques mots que j'ai dits à propos de la question, je n'ai prétendu aucunement proposer une solution définitive, et surtout complète. J'espère que personne ne s'y méprendra.

(1) SCHILLER. *L'Education esthétique.* Tome VIIIe, pages 183 et suiv. de la traduction Régnier.

créant de beaux corps et de belles statues, ils en sont venus à les adorer? Pourquoi étudier les choses de l'art, si nous risquons, pour le moins, de devenir des pédants? Si, passant notre vie au milieu des belles choses, nous ne sommes pas assurés de nous élever au-dessus du niveau moral d'un Trimalchion? Si, vivant enfin, grâce à nos patients efforts, non seulement à côté d'elles, mais encore de leur propre vie, nous sommes exposés à n'être que des épicuriens ou des rêveurs?

Est-ce là que devait aboutir toute notre dialectique? Et notre recherche de la formule complète de la vie esthétique serait-elle, en fin de compte, un réquisitoire déguisé? — Non, certes.

Mais nous avons parlé de préparation, de noviciat, d'épreuves. Si nous avions montré, toute semée de fleurs, la route qui conduit à un but si charmant, nous n'aurions pas dit la vérité.

Je n'en sais point, pour ma part, qui soit plus pleine de larmes et de désenchantements. C'est une voie de douleurs! Qui ne les a pas connues, toutes, les unes après les autres, ne peut se flatter d'atteindre de sitôt le but rêvé.

Mais je suppose quelqu'un ayant passé par ces dures épreuves. Epris de la beauté, il n'a pas compté sur le hasard, ou sa bonne fortune, pour la lui faire connaître. Il y a peiné. Il s'est mis à l'école. Il a étudié les livres. Il a regardé des images. Il a voyagé. Il a été quelque peu pédant et l'est encore, peut-être, à ses heures. Il a cru, plus d'une fois arriver au terme du voyage : mais, voyant qu'il se trompait de route et s'engageait sur des chemins sans issue, il est revenu en arrière, n'accusant personne, sinon lui-même, et ne désespérant jamais. Je lui dis : courage! vous touchez au but. Ou plutôt, vous y êtes, si vous voulez bien vous recueillir un instant et vous écouter penser. Après avoir contemplé votre âme, il faut maintenant sortir de vous-même et regarder en face de vous.

*
* *

X. — Je sais fort bien que cela s'appelle *faire de la philosophie*, d'aucuns disent même *de la métaphysique*. Ne vous effrayez point cependant. La nôtre est très abordable et ne vous fatiguera pas l'esprit.

Qu'est-ce que la poésie? Je n'en sais trop rien. Mais quand un auteur me fait entendre, avec des paroles, de la belle musique, qu'il me berce par de douces images et m'élève par des pensées qui me semblent nobles, je m'écrie : oh ! le beau poème !

Voici maintenant un marbre célèbre du musée de Naples. On l'appelle *Doryphore*, le Porte-Lance. C'est un jeune athlète, aux proportions fortes, mais gracieuses. Il s'avance modestement, avec une légère inclination de la tête, vers l'archonte qui, sans doute, va le couronner. Le Doryphore est certainement une belle statue. Je dis que le jeune homme de Polyclète est beau, non point à cause de l'excellente anatomie de ses membres, la considération de sa poitrine, de sa gorge ou de sa tête, encore que toutes ces parties soient excellentes ; ce n'est pas non plus la ligne souple de son jeune corps, avec son gracieux mouvement, qui lui assurent, à mes yeux, le privilège de la beauté ; ni même ces qualités morales qu'un sculpteur éminent y fait justement admirer, « une noblesse, une décence, une sûreté de soi, en un mot une pensée digne d'un homme libre » (1). S'il me semble admirablement beau, ce n'est point encore à cause d'un je ne sais quoi de mystérieux ajouté à la vérité de ses parties, et qui aurait sa perfection au dehors d'elles, mais bien plutôt, et tout simplement par ces parties elles-mêmes, considérées dans leur ensemble et leur totalité.

Les choses sont donc belles dans leur totalité. Par cela

(1) E. Guillaume, *Etudes d'art antique et moderne*, p. 402.

même qu'elle est, une chose est belle. Quand elle ne nous apparaît pas sous le rythme de sa beauté, c'est donc que nous l'atteignons seulement dans quelques-unes de ces parties, et non point dans la totalité de son être. Quand elle devient une fin, et non pas un moyen, l'abstraction est la mort de l'art, comme elle l'est d'ailleurs de la science et de la moralité. Pour nous élever aux pures jouissances esthétiques, il faut travailler à nous en défaire, sous toutes les formes qu'elle prendra.

Il y a cependant des degrés dans la beauté des choses. Nous pourrions appeler *laides*, celles dont la constitution est moins parfaite, parce qu'elles ne nous semblent pas réalisées dans la plénitude de leur être. A condition toutefois de ne pas oublier qu'il n'y en a point d'absolument dépourvues de beauté. Elles ne seraient telles que si leur être était notoirement inachevé. Cela peut arriver dans les œuvres de l'art, sinon dans celles de la nature. Ainsi nous dirons immorales, ces œuvres incomplètes auxquelles leurs auteurs n'ont pas songé à donner une âme. Mais une statue inachevée, ou qui trahit trop manifestement la pensée de son créateur, n'est plus une œuvre d'art ; elle n'existe pas, sinon dans ses parties achevées. Heureux les poètes qui, comme les saints, ont une plénitude de vie assez merveilleuse pour perfectionner autour d'eux les existences imparfaites ou manquées !

Disons-le donc bien haut : toutes les choses sont belles, du moment qu'elles sont achevées, viables. Le domaine de de la beauté n'a d'autres limites que celui de la vérité, de la vie. Et la vérité, c'est bien ce qui est, ce qui existe, ce qui vit.

*
* *

XI. — Pour connaître les choses en tant que belles, c'est-à-dire non seulement pour en avoir la pleine intelligence, mais pour les pénétrer véritablement dans la totalité de

leur être, il faut donc que nous y mettions, nous aussi, non seulement notre esprit, mais encore la totalité de notre être. La constitution des choses n'est pas simple : notre esprit, à lui seul, ne saurait donc suffire à l'atteindre. Il y faut encore, avec nos sens, et notre raison et notre cœur. L'intelligence nous révèlerait seulement leur être intelligible, c'est-à-dire leur âme, mais non point ce corps qu'elle anime et auquel elle donne l'existence.

Pourrez-vous seulement concevoir la *Joconde* du Vinci, sans le sourire mystérieux qui épanouit ses lèvres charmantes ? La *Vénus de Médicis* sans la pudeur exquise qui fait frissonner ses beaux membres ? Le *Moïse* de Michel-Ange en dehors de son geste terrible ? Ces chefs-d'œuvre immortels emportent votre admiration. Mais, dites-moi, est-ce leur corps, est-ce leur âme que vous aimez, ou bien leur être complet tel que l'ont su créer leurs divers auteurs ? N'avez-vous pas besoin de toutes les forces de votre être propre, pour pénétrer ces belles choses? Vous êtes sous le charme, et vous y resterez aussi longtemps que vous les contemplerez dans la paisible harmonie de vos facultés. Mais prenez garde que votre œil curieux s'arrête trop longtemps sur les détails de la barbe de Moïse, que votre main s'égare sur le poli du marbre de l'Apollon pour en mieux sentir le modelé, ou que votre mémoire se perde dans de curieuses comparaisons, le charme est rompu. Pour le faire revivre, il vous faudra retourner à la contemplation dont vous vous étiez un moment départi. Le souvenir du favori d'Hadrien me gâte toujours les plus beaux marbres d'Antinoüs, et, depuis qu'on a débaptisé le buste célèbre du Vatican, il me semble qu'il en est devenu plus beau. Pourquoi donc la musique, le plus délicat, le plus expressif de tous les arts, nous donne-t-elle si rarement de vraies émotions esthétiques, sinon parce que la coopération qu'elle demande à nos sens, devient facilement excessive ? L'harmonie de notre âme est détruite : nous goûtons de beaux sons, et laissons s'évanouir la belle musique.

*
* *

XII. — Qu'elle serait belle, n'est-il pas vrai, la vie qui s'écoulerait, très noble, dans cet exercice paisible et harmonieux de toutes nos facultés ! Car c'est aussi la vie sainte, et voilà que pour conclure, nous allons être obligé d'emprunter le langage des maîtres de la vie ascétique.

La perfection de notre être est bien le but et la règle suprême de toutes nos actions. Nous ne la réaliserons que par le développement total, et par conséquent harmonieux, de toutes nos facultés. La vie esthétique nous propose de le faire. Elle est donc essentiellement morale.

Elle ne le serait plus, si elle était facile, si elle ne nous demandait pas des efforts généreux et constants, si elle n'était pas encore, en quelque façon, la vertu. Pourquoi donc s'étonner qu'elle soit si rarement réalisée? Pourquoi se faire un jeu d'opposer sans cesse l'art et la morale? Comme si leurs deux fins étaient contradictoires ! Comme si l'idéal n'était pas un but vers lequel on veut s'avancer toujours, malgré la conviction qu'on ne l'atteindra jamais !

L'art ne doit servir à rien, sinon à nous amuser. Oh ! prédicateurs exquis de morale tintamarresque ! Vous nous permettrez bien de n'être pas de votre avis. Votre dialectique d'ailleurs n'est pas encore assez ingénieuse pour emporter notre conviction. « Il y a une raison pour laquelle il ne faut pas asservir l'art à la morale, une raison qui seule dispense de toutes les autres, c'est que cela nous ennuie (1). »

(1) CONSTANT MARTHA. *La Délicatesse dans l'art*, chapitre III, *la moralité dans l'art*. Je cite un passage caractéristique, à la page 149. Mais il n'est pas isolé dans l'étude de M. Martha. « L'art est indépendant, il a sa vie propre, il ne répond de lui qu'à lui-même. » (P. 157.) « L'art a son langage à lui, sa beauté propre, ses ravissements, et n'a pas d'autre devoir que d'être beau et ravissant. Il n'est pas tenu d'être utile et ne songe pas à l'être. » (Page 177.) Je m'empresse d'ajouter que M. Martha reconnaît d'autre part que *l'art se ren-*

Ai-je réussi à vous faire soupçonner que peut-être, tout bien considéré, l'art avait une mission plus noble, qu'il pouvait nous aider à nous faire une belle vie ? Mais il faudra vous en donner la peine.

Commencez par un acte de foi, et répétez souvent que la beauté, avec la vérité et la bonté, gouvernent le monde, où tout est bon, tout est vrai, quand on s'est fait une âme assez belle pour le comprendre ainsi. Lorsque vous ne le sentirez plus, il faudra prendre garde : c'est que vous retournez en arrière dans la voie de la perfection, c'est que la belle harmonie de votre âme sera diminuée.

Prenez garde, lorsque devant le pauvre transi et qui vous tend sa misérable main, vous ne tremblez plus de son froid, vous n'êtes plus angoissé de sa faim. Prenez garde encore quand les belles formes vous sembleront si belles que vous leur sacrifieriez volontiers leurs âmes et la vôtre. N'agissez pas comme si les idées seules gouvernaient le monde. Aimez également et les corps et les âmes sans confondre pourtant les belles choses avec celles qui le sont moins. Ne soyez pas trop effrayés par les laideurs physiques, non plus que par les laideurs morales, mais appliquez-vous à les faire disparaître en mettant l'harmonie autour de vous. Cela vous sera facile, quand vous l'aurez d'abord établie en vous.

Vous vivrez ainsi une belle vie, transformée par les charmants enthousiasmes, les nobles amours. Et vous verrez vos frères venir à vous. Car ils auront senti que vous êtes un foyer de vérité, de justice et de beauté.

contre avec la morale sans la chercher (Page 181), et qu'il est finalement de notre avis en disant des paroles comme celles-ci : « Non seulement l'art exalte le cœur, il épure l'esprit et le forme à son image, il le règle, il y fait régner l'ordre, et, par le spectacle de la perfection, met dans nos facultés la mesure et l'harmonie. » (Page 173.) Mais ses conclusions ne concordent pas tout à fait avec les prémisses de son raisonnement. Je comprends qu'elles n'aient pas désarmé la critique de l'ancien recteur des Facultés catholiques de Lyon (Cf. Mgr Guiol. — *De l'Unité de conscience*. Part. II, chap. II. *De la théorie de l'art pour l'art.*)

Abbé Broussolle.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Il n'est nul besoin de dire à nouveau, en détail, ce qu'est le célèbre ouvrage de M. Vigouroux : *La Bible et les découvertes modernes ;* tous nos lecteurs le connaissent. Il suffira d'annoncer qu'il vient d'en paraître une sixième édition (1), revue et augmentée, et de signaler les principales additions, qui y ont été faites. A la fin du chapitre sur les découvertes assyriologiques, vol. I, p. 193-204, sont relatées les plus récentes trouvailles : archives royales de Tell-Loh, mises au jour par M. de Sarzec, consul français à Bagdad; lettres de Tell el Amarna; fouilles allemandes en Chaldée, 1886-1887 et expéditions américaines des Drs Peters et Haynes, dont nous parlerons plus loin. Signalons encore parmi les additions importantes la publication, p. 233, de tablettes babyloniennes nouvelles, contenant le récit de la création,

(1) *La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie*, par F. Vigouroux, avec cartes, plans et illustrations d'après les manuscrits, par l'abbé Douillard, 6e édition, revue et augmentée; 4 vol. in-12 de 578, 612, 646, 716 pages. Paris, Berche et Tralin, 1896, 16 fr. — *Le Nouveau Testament et les découvertes achéologiques modernes*, par F. Vigouroux; illustrations d'après les monuments par l'abbé Douillard, in-12 de 473 pages. Paris, Berche et Tralin, 1896. 4 fr.

les identifications des noms des rois qui accompagnèrent Chodorlahomor dans son expédition en Palestine, la chronique babylonienne qui va du règne de Nabonassar, 747 avant Jésus-Christ, à Samas-sumukin en 667, les fouilles faites en Susiane par M. Dieulafoy et une étude très détaillée sur le livre d'Esther. Arrêtons-nous à la découverte très importante, qui a été faite en 1895, à Thèbes par M. Flinders Petrie d'une stèle égyptienne, où se trouve pour la première fois le nom du peuple d'Israël.

L'inscription est consacrée à célébrer les victoires de Ménephtah sur les Lebu et les peuples du nord; elle se termine ainsi : « Vaincus sont les Tahennu (les Africains du nord); les Khétas (Héthéens) sont tranquilles; Pa-Kanana (le pays de Chanaan) est prisonnier et tout ce qu'il avait de méchant; pris est Askadni (Ascalon); saisi Gazer; Yenu des Syriens est devenue comme si elle n'avait pas existé; les Israélites sont arrachés, ils n'ont pas de postérité; la Syrie est devenue (triste) comme les veuves de la terre d'Egypte; toutes les terres sont en paix. Tous ceux qui étaient maraudeurs ont été soumis par le roi Ménephtah, qui donne la vie comme le soleil, chaque jour. »

Cette inscription soulève plusieurs problèmes. Les Israélites sont nommés ici parmi les peuples de la Syrie et du pays de Chanaan; or, les stèles égyptiennes conservent, d'ordinaire, dans les énumérations, assez exactement l'ordre géographique. Faudrait-il en conclure qu'au temps de Ménephtah les Israélites étaient déjà en Palestine et, par conséquent, que l'exode général ou partiel des Hébreux aurait eu lieu beaucoup plus tôt qu'on ne le suppose ordinairement? Les historiens l'avaient fixé jusqu'à présent sous le règne même de Ménephtah. Si l'on devance l'époque de l'Exode ainsi seraient expliqués : I *Paral.*, VII, 20, où il est dit que les petits-fils d'Ephraïm, Ezer et Elad, furent tués, près d'Ascalon, par les fils de Geth, dont ils avaient envahi les possessions; l'inscription de Thouthmes III, à Karnak, où sont mentionnées parmi les peuples de la Palestine les tribus de Jacob-el et de Joseph-el. Cela confirmerait aussi l'hypothèse qui voyait des

Hébreux dans les Khabiri des lettres de Tell el Amarna, dont on raconte les incursions du côté de Jérusalem. L'exode des Israélites aurait eu lieu alors sous Amenthotep II, 1405-1424.

Cette hypothèse supposerait que Ménephtah a fait des conquêtes en Palestine; or, on sait que ce roi, déjà vieux, lorsqu'il monta sur le trône, loin d'avoir fait des guerres extérieures, eut beaucoup de peine à défendre son royaume contre l'invasion des peuples du Nord. Sous la conduite du roi des Lebu, Mâraîou, une armée formée des contingents de peuples divers envahit l'Egypte. Elle fut vaincue et c'est la victoire, que célèbre Ménephtah dans son inscription. Il est très probable que les Hébreux de la terre de Gessen, opprimés par les Pharaons, se sont joints aux envahisseurs et qu'ils ont été vaincus avec eux. Ménephtah a donc pu les mentionner parmi les peuples de la Palestine, sans qu'ils soient cependant, dès cette époque, établis dans le pays. On a remarqué d'ailleurs que le nom d'Israîlou n'est pas précédé comme les autres noms du signe égyptien, qui désigne un lieu. « Israîlou est dépouillé, il n'a plus de graîne (de rejetons) », ferait donc allusion aux faits racontés dans l'Exode.

M. Peter Renouf présente une troisième hypothèse qui résoudrait très simplement le problème; il ne s'agirait pas ici d'Israël, mais de Jezrael, au nord des monts Gelboé, dans la vallée du Kison. Il n'y a pas lieu de tenir compte des voyelles, qui sont les mêmes, et qui d'ailleurs n'étaient pas figurées; les consonnes Y s r l-Y z r l n'offrent que la différence d'un z au lieu d'un s; mais, l'alphabet égyptien n'ayant pas le z, on comprend qu'il ait été remplacé par un s. En admettant que cette hypothèse soit exacte, pourquoi, demanderons-nous, le signe égyptien, marquant un lieu, n'a-t-il pas été placé devant Y s r l? Jezrael est bien une localité et non pas un peuple comme Israël. De ces trois hypothèses la seconde nous paraît la plus simple et celle qui répond mieux à l'ensemble des données traditionnelles; c'est donc à celle-là que nous nous en tiendrons provisoirement.

II. Le volume : *Recherches récentes dans les pays bibliques* (1), que vient de publier le Dr Hermann Hilprecht, à Philadelphie, s'en tient aux découvertes qui ont été faites en ces dernières années en Babylonie, en Egypte, en Palestine et en Arabie. C'est une suite d'articles, écrits par des spécialistes et primitivement publiés dans le *Sunday School Times* de Philadelphie. Ceci nous explique le caractère de ces travaux, destinés plutôt au grand public qu'aux spécialistes. Plus de précision et moins de considérations générales nous auraient satisfait davantage. L'ensemble cependant est néanmoins satisfaisant.

Dans un chapitre d'introduction le professeur Mc Curdy résume les résultats, obtenus pour l'ensemble des études bibliques, à l'aide des découvertes faites dans les pays d'Orient. Pour l'histoire d'Israël les documents babyloniens et assyriens sont d'une haute importance; la littérature égyptienne nous fornira surtout un point de comparaison pour la connaissance des mœurs, des usages et des idées du peuple hébreu. L'étude du Dr Bliss sur les excavations en Palestine montre que celles-ci ont été peu fructueuses, surtout en fait d'inscriptions ou d'œuvres d'art, et cela s'explique par ce fait que les Hébreux ne paraissent pas avoir jamais été un peuple très écrivassier, surtout sur la pierre. Leur religion, en outre, leur défendait toute représentation de la divinité et par suite de la figure humaine. Le Dr Bliss espère cependant que si l'on continue les fouilles à Tell-el-Hesy, l'ancienne Lachish, on retrouvera la bibliothèque ou plutôt le dépôt de briques écrites, dont on a mis au jour quelques spécimens seulement. Le chapitre sur les récentes découvertes en Babylonie mérite d'être étudié à part, ce que nous ferons plus loin. Il ne nous a pas semblé que rien d'important ou de nouveau méritât d'être rapporté dans le chapitre, que

(1) *Recent research in Bible Lands;* its progress and result by Mc Curdy, J. Bliss, H. Hilprecht, A. Sayce, F. Hommel, W. Ward, J. Mahaffy, W. Ramsay. edited by H. Hilprecht; in-12 carré de xiv, 269 pages et une carte. Philadelphie, J. Wattles, 1896. 6 fr.



M. Sayce a consacré à l'Egypte. Le D[r] Hommel nous parle des voyages et des découvertes du D[r] Glaser en Arabie; il résume des idées que nous trouvons exposées en détail dans son livre *The ancient hebrew Tradition as ilustrated by the monuments*, dont nous parlerons bientôt. Le D[r] Ward traite des Hittites dans l'Ancien Testament, sur les monuments égyptiens, sur les monuments assyriens et sur leurs propres monuments; il dit ce que l'on sait d'à peu près certain sur la race de ce peuple, sa langue et son écriture. En réalité, le mieux est pour le moment d'attendre, car se faire actuellement une opinion sur les Hittites serait s'exposer à en changer encore plusieurs fois. L'étude du professeur Mahaffy sur les anciens manuscrits grecs, découverts en Egypte, ne nous intéresse pas pour l'instant, puisqu'il s'agit de textes classiques; celui sur les Actes des Apôtres, d'après les récentes découvertes, par le D[r] Ramsay n'offre rien de nouveau. Relevons cependant ce qui est dit à propos de l'officier qui fut chargé à Rome de la garde de saint Paul, *Actes* XXVIII, 16; d'après quelques manuscrits et le Texte reçu, il est appelé ὁ στρατοπεδάρχης. On avait cru qu'il s'agissait du préfet de la garde prétorienne, mais Ramsay croit avec Mommsen qu'il s'agit du *Princeps peregrinorum*, dont l'office consistait à recevoir les légionnaires venus des provinces. L'auteur des *Actes* ne lui donne pas son titre latin officiel, mais le nom dont on l'appelait ordinairement.

Revenons aux explorations babyloniennes, qui nous sont racontées par le D[r] Hilprecht, un des membres de l'expédition. Elles ont eu lieu en 1888-1889, 1889-1890, 1893-1896, et elles étaient organisées par l'Université de Philadelphie. Le D[r] Peters a conduit les deux premières, et le D[r] Haynes la troisième. Le but était d'explorer le site de l'ancienne Nippour, actuellement Niffer ou Nuffar, et surtout le temple de Bel. C'est au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, et dues soit au climat, soit à la mauvaise volonté ou à la coquinerie des bédouins Affedj, que se sont poursuivis les travaux. Les résultats ont été des plus fructueux : 32.000 tablettes ou fragments de tablettes babylo-

niennes, quantité d'autres monuments et d'œuvres d'art sur lesquels se lisent des inscriptions, ont été déterrés, surtout au Ziggurat ou grande tour de Nippur, et transportés à Philadelphie. On s'est mis immédiatement à déchiffrer ces tablettes, et voici en résumé ce que nous apprennent ces inscriptions, en les complétant par les données des tablettes découvertes par M. de Sarzec à Tel-Loh :

En des temps dont on ne précise pas la date, mais qui dépassent l'an 4500 avant Jésus-Christ, régnait à Uruk, l'Erech de la Bible, En-sagsagana, seigneur de Kengi (Babylonie septentrionale); le temple de Nippur, dédié au dieu Inlil (Bel), était le centre religieux du pays. Il y eut des guerres avec un roi de Kish, qui était en même temps roi du pays de l'Arc, peut-être Harran, ou bien le peuple appelé Sutê, les archers. Vaincu d'abord, ce peuple conquit plus tard Nippur. Lugalzagisi, fils de Ukus, patesi ou grand prêtre du pays de l'Arc, s'empara du Kengi et de ses deux métropoles, Uruk et Nippur, et fonda un empire qui s'étendait du golfe Persique à la Méditerranée. Plus tard, le peuple du pays de l'Arc fut vaincu et une nouvelle dynastie s'éleva à Ur, possédant aussi Uruk et Nippur. Puis, vers l'an 3800, vint le règne de Sargon Ier, dont la capitale était Agadé ou Sippur, et qui étendait aussi sa domination sur Nippur et Sirpula. Une seconde dynastie fut fondée à Ur, avec Ur-Gur et Dungi pour rois; la Syrie et la Palestine leur étaient soumises. Après d'autres dynasties, établies à Ur et à Larsa, vint celle qui eut pour capitale Babylone et pour roi Khammurabi, l'Amraphel de la Genèse. Il fut soumis par Chodor-Lagomer, Chodorlahomor de la Bible. Ces résultats ont besoin d'être mis en ordre et discutés; outre leur intérêt historique, ils sont très importants aussi pour l'histoire des langues sémitiques. On remarquera que la Bible nomme ces villes dont il est parlé dans ces diverses inscriptions, Erech, Akkad, Ur, Larsa et probablement Nippur, si, comme on le croit, il faut l'identifier avec Kalneh. Ces villes, et les empires dont elles furent les capitales, dans les inscriptions comme dans la Bible, ont précédé Babylone et Ninive, qui paraissent relativement récentes.

Les dates données ici étonneront probablement ceux qui, se fiant à la chronologie autrefois acceptée, plaçaient la création de l'homme en l'an 4004 avant Jésus-Christ et le déluge en l'an 2300. Personne n'ignore actuellement que cette chronologie, pour être ancienne, n'en est pas plus certaine, et que d'ailleurs, même autrefois, elle n'était pas adoptée par tous. Rien ne nous oblige donc à nous y tenir. Ces dates, que nous fournissent les monuments cunéiformes, ont un point fixe, le règne de Sargon I[er], vers l'an 3800, et une part d'hypothèse pour toutes celles qui dépassent cette époque.

La date du règne de Sargon I[er] est, en effet, à peu près certaine. Dans une inscription, Nabonide, le dernier roi de Babylone, nous dit qu'en faisant réparer le temple de Samas il a trouvé, à trente-deux pieds au-dessous du sol, la tablette dédicatoire de Naram-Sin, qui avait fait bâtir ce temple, et cette tablette n'avait pas été vue, dit-il, par un œil mortel depuis 3.200 ans. Or, Nabonide vivait vers l'an 555 avant Jésus-Christ. Naram-Sin aurait donc régné aux environs de 3800 avant Jésus-Christ. La majorité des assyriologues acceptent cette date, quoiqu'elle ait été contestée par Meyer et par Winckler.

Pour les dates antérieures à Sargon, nous n'avons pas un point de repère inébranlable. Elles sont toutes fondées sur des calculs qui peuvent, tout au plus, fournir une indication, mais rien de certain. Huit ou dix siècles en effet sont-ils nécessaires pour échelonner, comme le font les assyriologues, les dynasties antérieures à Sargon I[er] ? C'est ce qu'il paraît difficile de croire. Le D[r] Hilprecht établit sa chronologie d'après la hauteur des débris accumulés au Ziggurat de Nippur. Entre la ruine de Nippur et l'époque de Sargon I[er], quatre mille ans se sont écoulés et sont représentés par une hauteur de débris s'élevant à onze mètres. Au-dessous des constructions de Sargon gisent encore plus de neuf mètres de débris. S'ils se sont accumulés dans les mêmes proportions que les précédents, cela reporterait leurs premières assises à deux ou trois mille ans après Sargon, c'est-à-dire à l'an 6000 ou 7000 avant Jésus-Christ.

Nous voilà bien loin des dates qu'on qualifie de traditionnelles. Il est vrai que nous pouvons ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire, mais elles nous obligeront cependant à reculer plus en arrière dans le passé les dates de la création de l'homme et du déluge. Ceci ne semble pas impossible, même en tenant compte de la chronologie biblique. Mais il n'est pas temps encore de discuter ces questions.

III. Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de savoir ce que l'on enseigne en Angleterre, aux jeunes Juifs, sur la Bible, sa nature et les écrits qui y sont contenus. *La Bible pour la lecture en famille* de C.-G. Montefiore (1) est très instructive à cet égard. Remarquons d'abord que l'auteur, G. Montefiore, n'est pas un écrivain amateur, ni même un simple vulgarisateur, c'est un spécialiste. Il est bien connu pour ses travaux scripturaires, et il est, à bon droit, regardé comme un des meilleurs hébraïsants de l'Angleterre. Son enseignement est donc de poids pour ses coreligionnaires juifs.

M. Montefiore ne croit pas que la Bible puisse être mise entre les mains des enfants, tout entière et sans explications, « car, dit-il, personne ne croit plus que chaque mot de la Bible est historiquement exact, et chacun sait qu'il y a divers degrés dans son enseignement moral et religieux ». On sait aussi que les hommes les plus compétents enseignent que Moïse n'a pas écrit le Pentateuque tout entier, que ce livre n'est pas l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque, que les parties les plus récentes ne remontent pas plus haut que l'an 300 avant Jésus-Christ, et les plus anciennes que l'an 800 ; enfin, qu'il est composé de trois documents, deux chroniques et un livre de lois. Ils ont aussi entendu dire que beaucoup de savants croient que les

(1) *The Bible for Home reading*, edited with comments and reflections for the use of Jewish parents and children by C.-G. Montefiore. — First part, to the second visit of Nehemiah to Jersusalem ; in-12 de xviii-621 pages. London, Macmillan, 1896. 7 fr. 50.

Psaumes n'ont pas été écrits par David, pas plus que les Proverbes par Salomon.

« C'est Dieu, cependant, pour M. Montefiore, qui a dit aux écrivains bibliques ce qu'ils devaient nous répéter. C'est par l'aide et la volonté de Dieu qu'ils ont écrit sur Dieu et sur la bonté les nobles paroles que nous lisons dans la Bible. » Cette aide de Dieu n'est pas la révélation telle que nous l'entendons, c'est simplement un secours spécial accordé aux écrivains, pour connaître Dieu et pratiquer la bonté.

M. Montefiore choisit dans la Bible les plus beaux passages, les relie entre eux par des résumés, et les accompagne d'explications très claires. Il commence l'histoire du peuple d'Israël avec Abraham, et renvoie à la fin du volume les premiers chapitres de la Genèse, car, dit-il, « ces chapitres ne contiennent rien d'historique. Ce sont des légendes et des traditions, comme chaque peuple en avait sur l'origine de l'homme. On en retrouve d'absolument analogues dans les écrits babyloniens; plus que cela, ce sont les mêmes histoires chez les Hébreux, mais purifiées par des écrivains monothéistes. » Ces récits ne sont en aucun sens historiques. « L'histoire de la création est l'œuvre de l'imagination. » Il est superflu de demander où était le paradis terrestre, car c'était un jardin de fantaisie, qui rappelle le jardin des dieux des légendes païennes et le temps où les animaux parlaient. Les listes des patriarches sont l'œuvre de l'imagination, ainsi que les longues années de leur vie. Le déluge est un conte merveilleux; peut-être a-t-il pour base un flux des eaux du golfe Persique se jetant sur la basse contrée avoisinant ses bords.

M. Montefiore déclare dans sa préface qu'il a mis tout son soin à combiner la critique avec le respect; chacun pourra juger à quel point il a réussi. Quant à l'ensemble de l'œuvre, elle est bien comprise; le choix des morceaux est excellent, les explications sont très claires et bienà la portée de la jeunesse et même de l'enfance. Bref, on peut dire que, étant donné le but et la manière de voir de l'auteur, le travail est réussi.

IV. Nous aurions dû parler depuis longtemps à nos lecteurs du *Handkommentar zum Alten Testament* (*Commentaire manuel de l'Ancien Testament*) publié sous la direction du Dr Nowack, car plusieurs parties ont déjà paru : *les Psaumes*, par Fr. Bæthgen; *Isaïe*, par B. Duhm; *Jérémie*, par Fr. Giesebrecht; *les Lamentations de Jérémie*, par M. Lœhr; enfin *Daniel*, par D. Behrmann (1), dont nous allons parler, et *Job*, par K. Budde, dont nous parlerons plus tard. Le but de ces commentaires est de donner sous une forme brève et concise, aussi objectivement que possible, les résultats des études les plus récentes sur la critique et l'exégèse bibliques. On s'attache surtout aux faits et on se paye de mots le moins qu'on peut. Il ne semble pas que les collaborateurs soient inféodés à aucune école; ils recherchent la vérité d'une manière indépendante. L'atteignent-ils toujours, c'est ce dont on pourra juger par l'analyse sommaire que nous allons faire du travail du Dr Behrmann sur Daniel.

L'introduction, placée en tête du volume, est considérable, relativement à l'ensemble : cinquante pages pour quatre-vingt-quatre pages de commentaire. Les questions que soulève le livre de Daniel y sont étudiées soigneusement et présentées avec méthode et clarté. En première ligne : pourquoi Daniel est-il écrit partie en hébreu, I, 1-II, 4^a; VIII, 1-XIV, 42; partie en araméen, II, 4^b-VII, 28? Bien des raisons ont déjà été données; aucune ne paraît satisfaisante au Dr Behrmann, qui en propose une nouvelle. L'auteur était plus familier avec l'araméen qu'avec l'hébreu, et il a saisi la première occasion qui lui était offerte d'abandonner celui-ci pour écrire en araméen. Et cette occasion lui a été fournie par le discours des mages chaldéens qui, païens, ne devaient pas parler dans la langue sacrée. L'auteur a continué à écrire en araméen, même lorsque le discours fut terminé. Le Dr Behrmann ne nous dit pas pourquoi

(1) Handkommentar zum Alten Testament her. von D.W. Nowack. *Das Buch Daniel*, übersetzt und erklært von G. Behrmann; in-8 de L-84 pages. Gœttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1894, 3 fr. 50.

après la première vision, VII, 28, l'auteur s'exprime de nouveau en hébreu. Le problème, à notre avis, reste irrésolu; mais la solution la plus simple est celle de Lenormant; une partie du texte hébreu ayant été perdue, on l'a remplacée par le targum araméen.

L'hébreu de Daniel, d'après notre auteur, se place, si l'on examine ses caractères linguistiques, entre celui des Chroniques et celui de l'Ecclésiaste; on y découvre les premiers degrés de cette évolution, qui transforma l'hébreu biblique en hébreu de la Mischna. Sur ce point nous aurons plus tard à dire ce que la découverte d'une partie du texte hébreu de l'Ecclésiastique a apporté de données nouvelles. L'araméen du livre de Daniel est un dialecte de l'araméen occidental; il se rapproche de celui des inscriptions de Zindschirli, de Tema, de Palmyre, de l'araméen du Talmud hiérosolymitain, du Samaritain. C'est, plus ou moins altéré, le dialecte parlé en Palestine au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que le Nouveau Testament qualifie de Ἑβραϊστί, *Jean*, V, 2, XIX, 13, 17, 20; *Apoc.*, IX, 11, XVI, 16. M. Behrmann en détermine très bien les caractères particuliers.

Sous le titre de : Caractère littéraire de Daniel, il établit la différence entre la prophétie et l'apocalypse. Le prophète sait comprendre et améliorer l'état présent par une étude du passé et de l'avenir; pour le voyant apocalyptique l'avenir, envisagé comme final mais tout proche, est prévu au moyen du passé et du présent et offert comme objet d'espérance consolante. Pour la valeur historique du livre, il n'y a pas lieu de trop s'en préoccuper, car, d'après M. Behrmann, l'auteur a reproduit les faits et les situations tels que les lui transmettait une ancienne tradition; les inexactitudes et les confusions entre les divers personnages proviennent de la source poétique ou populaire, qui a été reproduite.

L'angélologie et l'eschatologie de Daniel ne dérivent pas de la théologie persane. L'intervention des anges dans le conseil de Dieu se retrouve dans l'Ancien Testament : *Job*, I, 6; XV, 8; *Jér.*, XXIII, 18; *Ps.* LXXXIX, 8. Quant aux anges

gardiens des empires, avant de les croire empruntés au parsisme, il faudrait démontrer que cette religion les a connus. Le livre n'a pas été écrit, comme on l'a dit, pour promouvoir la révolte des Macchabées et encourager les Juifs à prendre les armes contre leurs oppresseurs; l'auteur se rattache plutôt à la tradition des prophètes : Dieu saura bien établir son règne et sauver ceux qui lui sont fidèles sans qu'il soit nécessaire d'employer des moyens humains. Le livre a dû prendre naissance vers l'an 164 avant Jésus-Christ chez les Assidéens, qui plus tard se transformèrent et furent les Esséniens du temps de Jésus-Christ.

Le Dr Berhmann étudie ensuite les anciennes versions de Daniel : Septante, Aquila, Symmaque, Théodotion, Peshitto, la Vulgate, et montre la valeur de chacune d'elles pour l'établissement du texte; puis, il suit l'influence du livre de Daniel sur les livres Sibyllins, sur Enoch, l'Assomption de Moïse, les Testaments des douze Patriarches, le quatrième livre d'Esdras, l'Apocalypse canonique, celle de Baruch, le Pasteur d'Hermas. Après une esquisse de l'interprétation de Daniel dans la synagogue et dans l'Eglise chrétienne, il passe en revue la critique qui en a été faite depuis Porphyre jusqu'à nos jours. La conclusion de l'introduction est que, par suite des découvertes archéologiques récemment faites en Orient, et du progrès des études araméennes et hébraïques, tout commentaire de Daniel, qui a plus de dix ans d'existence, est déjà vieilli. Nous ne pouvons nous arrêter au commentaire et à la traduction que donne ensuite M. Behrmann. Celui-ci est surtout critique, grammatical et historique. Les études assyriennes ont été d'un grand secours à l'auteur.

V. La critique textuelle du Nouveau Testament a fait depuis un demi-siècle de tels progrès qu'on peut dire sans rien exagérer que le texte des Evangiles et des Epîtres a été, sur un certain nombre de points, modifié d'une manière assez profonde. Il était donc nécessaire de posséder une Concordance enregistrant ces données nouvelles, puisque la seule qui existât, celle de H. Bruder, était basée sur le *Textus Receptus*, avec adjonction des principales leçons

de Tregelles et de Westcott-Hort. Cette nouvelle Concordance du texte grec du Nouveau Testament vient de nous être donnée par MM. Geden et Moulton (1), ou plutôt par M. Geden, car c'est lui seul qui a fait le travail, M. Moulton a revu une partie seulement des matériaux rassemblés. Le texte mis en concordance est celui de Wescott-Hort, mais il est tenu compte aussi de celui de Tischendorf, des reviseurs anglais et de Scrivener. Les lectures marginales de Wescott-Hort sont indiquées.

Cette *Concordance* rendra les plus grands services au travailleur, car elle a été conçue de façon à n'être pas seulement un moyen facile de retrouver un texte dont on ne connaît qu'un mot, mais à fournir à l'exégète, par la réunion d'une suite de phrases où est employé le même mot, le moyen de tirer des conclusions grammaticales, lexicologiques, théologiques. C'est là le vrai service que doit rendre une concordance. Pour atteindre ce but, M. Geden a eu soin de citer le contexte avec assez d'étendue pour qu'on pût saisir la liaison grammaticale du mot, sa position dans la phrase, son sens particulier. Pour aider le lecteur à suivre ou à cataloguer facilement ces divers sens d'un mot, il numérote les sens et répète le chiffre afférent à ce sens toutes les fois qu'il retrouve le mot employé avec cette signification. Ainsi prenons le mot δικαιοσύνη. Au-dessous nous trouvons : (1) δικαιοσύνην ποιεῖν, ἐργάζεσθαὶ (2) δικαιοσύνη θεοῦ, ἐκ θεοῦ (3) δικαιοσύνη πίστεως, ἐκ πίστεως, ἐπί τῇ πίστει, κατὰ πίστιν. Chaque fois que, dans la liste qui suit, le mot δικαιοσύνη aura un de ces sens, il sera marqué du chiffre afférent. Chaque mot, en outre, qui ne se retrouve ni dans les Septante, ni dans les autres versions, ou qui n'est pas classique, est pourvu d'un signe distinctif. Au-dessous des citations de l'Ancien Testament se trouve le texte hébreu de ce passage. Bref, grâce à ces habiles dispositions cette *Concordance* rendra des services multipliés à celui

(1) *A Concordance to the Greek Testament according to the texts of Westcott and Hort, Tischendorf and the english Revisers*, edited by F. Moulton and S. Geden; in-4° de xii, 1037 pages. Edinburgh, Clark, 1897, 32 fr. 50.

qui voudra étudier la langue des divers écrivains ou suivre les significations différentes d'un mot. Nous regretterons cependant que pour les particules ἀλλά, γάρ, ἤ, ὅτι, οὐ, οὖν, τέ, ἀπό, εἰς, ἐκ, ἐν, on se soit contenté d'indiquer la référence, sans donner le texte entier; plusieurs de ces mots sont importants au point de vue grammatical et leur emploi est souvent une caractéristique différentielle de tel écrivain. Pour l'étude de ces mots on sera obligé d'avoir recours à la *Concordance* de Bruder.

Ajoutons que cette *Concordance* est bien imprimée, que le texte est très net, les caractères grecs élégants ; enfin, tout contribue à faire de cette œuvre un excellent et admirable outil de travail. De longtemps on ne fera mieux.

VI. Parmi les problèmes de critique textuelle, il en est peu de plus compliqué que celui qui concerne Euthalius et son édition critique des Epîtres de saint Paul, des Actes et des Epîtres catholiques. On ne sait pas exactement à quelle époque il a vécu, ni quelle a été sa vie. On n'est même pas absolument certain que l'édition qu'on lui attribue soit bien de lui. Nous devons être reconnaissant à M. Armitage Robinson d'avoir essayé de jeter un peu de lumière dans ce débat obscur (1). Dire qu'il a éclairci complètement le problème, ce serait exagérer ses conclusions, mais on peut constater qu'il est arrivé à limiter le champ de l'hypothèse. C'est vers l'an 350 qu'Euthalius aurait donné son édition des Epîtres et des Actes, et vers 396 Evagrius, inconnu d'ailleurs, aurait revisé cette édition. Les manuscrits Sinaïticus et Vaticanus, ainsi que la Vulgate, dépendraient dans une certaine mesure de l'édition euthalienne. Pour la preuve de ces conclusions et l'exposé plus complet des résultats nous renvoyons à l'excellent travail de M. Robinson.

(1) Texts and Studies, contributions to biblical and patristic Literature edited by J. Armitage Robinson. Vol. III, nº 3. *Euthaliana* by the Editor; in-8 de x, 120 pages. Cambridge, at the University Press, 1895. 5 francs.

VII. Les travaux sur la Vulgate nous intéressent spécialement, puisque celle-ci est le texte sacré officiel de l'Eglise catholique ; nous ferons donc bon accueil aux Etudes de M. von Dobschütz sur la critique textuelle du Nouveau Testament (1). Le manuscrit d'Ingolstadt, renfermant les Evangiles, en a été la cause occasionnelle. Ce codex se trouve actuellement à la bibliothèque de l'Université de Munich ; Tischendorf le croit du VIe ou du VIIe siècle. M. von Dobschütz l'avance jusqu'au IXe siècle, au temps de Charles le Chauve. Pour arriver à le replacer dans son milieu il essaye une classification des manuscrits de la Vulgate, puisque les éditeurs anglais du Nouveau Testament latin, MM. Wordsworth et White n'on pas osé la tenter. C'est au moyen des prologues et des tables de chapitres qu'il l'exécute. Nous renvoyons le lecteur à son travail pour voir dans le détail comment il arrive à classer les manuscrits en six groupes et quels sont les caractères de chaque groupe. Malgré l'intérêt que présentent ces études nous ne pouvons nous y arrêter davantage. Nous sommes heureux de constater l'attention que donnent les spécialistes au texte de la Vulgate. Espérons que, grâce à leurs travaux, il nous en sera donné une édition meilleure que celle que nous possédons. M. von Dobschütz aura contribué pour sa part à ce résultat.

VIII. La littérature chrétienne primitive ne nous est parvenue qu'en partie et probablement même en très petite partie; c'est donc toujours un bon accueil que nous devons réserver aux savants patients et habiles qui essayent de reconstituer la vie et la doctrine d'un écrivain au moyen des œuvres d'un autre auteur qui en aura parlé. M. Brooke vient de tenter ce travail pour Héracléon (2), le premier

(1) *Studien zur Textkritik der Vulgata* von E. von DOBSCHÜTZ ; in-8 de VIII, 139 pages. Leipzig, Hinrichs, 1894. 7 fr. 50.

(2) Texts and Studies, contributions to biblical and patristic Literature edited by Armitage Robinson ; vol. I, n° 4, *The Fragments of Heracleon* by E. Brooke. In-8 de 112 pages ; Cambridge, at the University Press, 1891. 5 francs.

commentateur de l'Evangile selon saint Jean ; c'est dans le commentaire d'Origène sur le même Evangile qu'il a retrouvé des passages importants d'Héracléon.

Dans l'Introduction M. Brooke étudie d'abord les huit manuscrits des commentaires d'Origène sur saint Jean et sur saint Matthieu, puis il recherche à quelle époque a vécu Héracléon et quelle a été sa doctrine. Héracléon était Egyptien et vécut dans la seconde moitié du IIe siècle; c'est vers l'an 170 après Jésus-Christ qu'on le voit apparaître. Il était disciple de Valentin et enseigna le gnosticisme. Nous renvoyons à l'étude de M. Brooke pour l'exposé des enseignements d'Héracléon sur le Logos, le démiurge, le diabolos, la monade primitive, la dyade et autres rêveries gnostiques. Dans les fragments d'Héracléon qui nous sont ensuite donnés on retrouve la plupart de ces idées, mais aussi quelques explications excellentes. Héracléon ne délirait pas toujours; il trouve même des idées très suggestives lorsque le sujet ne prête pas au développement de ses conceptions gnostiques. En fait, son exégèse ressemble beaucoup à celle qui était pratiquée de son temps à Alexandrie; toute la différence entre lui et Origène, c'est que ce dernier tenait compte des données de tous les Evangiles et de la tradition, tandis qu'Héracléon veut établir, sur le quatrième Evangile, un système qui n'a avec le livre saint qu'une connexion verbale et superficielle.

Sous ce titre : *Analecta*, *textes plus courts pour l'histoire de l'ancienne Eglise et du Canon* (1), M. Erwin Preuschen a publié dans une première partie les passages des écrivains ecclésiastiques ou même des auteurs païens, les plus importants pour l'histoire de l'Eglise jusqu'à Constantin, les rescrits et les édits des empereurs romains, les inscriptions remarquables, en en mot, tous les textes dont il est parlé aux élèves et qu'il est nécessaire de leur mettre sous les

(1) *Analecta.— Kurzere Texte zur Geschichte der alten Kirche und des Kanons* zusammengestellt von Er. PREUSCHEN; in-8° de XVI, 186 pages. Freibourg im Br. B. Mohr, 1893, 3 fr. 75.

yeux. Le but de cette collection est, en effet, de fournir aux jeunes étudiants, sous une forme réduite, les matériaux dont ils ont besoin pour une étude sérieuse de l'histoire ecclésiastique des premiers siècles. La seconde partie ressortit mieux à notre spécialité, car elle contient toutes les listes connues des écrits canoniques du Nouveau Testament, depuis le Canon de Muratori jusqu'au prologue des quatre Evangiles de saint Jerôme, en tout douze listes. Pour chacune d'elles il est donné les variantes importantes et les lectures différentes, ainsi que l'indication des principaux travaux, qui les ont élucidées. Ce recueil ne pourra pas, c'est évident, remplacer pour ceux qui voudront approfondir la question du Canon du Nouveau Testament, l'étude de Zahn sur ces listes canoniques, mais il sera très utile à l'étudiant, qui a surtout besoin des textes et même au spécialiste qui sera bien aise de les trouver rassemblés.

Et puisque nous parlons de cette collection, faisons remarquer que, outre ces *Analecta*, choix de textes plus courts, il a été publié des textes complets d'écrits ecclésiastiques, destinés, eux aussi, à servir de matériaux pour l'étude de l'histoire de l'Eglise. En voici les titres : les *Apologies* de Justin, martyr ; Tertullien, *de pœnitentia ; de præscriptione hereticorum ;* saint Augustin, *de catechizandis rudibus ;* Léonce de Neapolis, *vie de saint Jean l'Aumônier*, archevêque d'Alexandrie ; Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur ? Sermons choisis* de saint Bernard, sur le Cantique des cantiques ; *Panégyrique d'Origène*, de Grégoire le Thaumaturge ; saint Vincent de Lérins, *Commonitorium pro catholicæ fidei antiquitate et universitate ;* saint Jérôme, *vie des hommes illustres* (1).

(1) *Sammlung ausgewæhlter kirchen- und dogmengeschichtlicher Quellenschriften* als Grundlage für Seminarübungen herausgegeben unter Leitung von Professor D. G. KRÜGER in Giessen. HEFT 1 : Die Apologieen *Justins des Martyrers*. Herausgegeben von KRÜGER. M. 1.50. — HEFT 2 : *Tertullian*, De poenitentia. De pudicitia. Herausgegeben von PREUSCHEN. M. 1.60. — HEFT 3 : *Tertullian*, De praescriptione haereticorum. Herausgegeben von PREUSCHEN. M. 1. — HEFT 4 : *Augustin*, De catechizandis rudibus. Zweite, wollständig neu bearbeitete Ausgabe von KRÜGER. M. 1.40. — HEFT 5 : *Leontios'*

Chacun de ces textes est accompagné d'une introduction très détaillée, où sont traitées toutes les questions critiques historiques et bibliographiques, qui les concernent. En note sont relevées les variantes principales. Nous recommanderions donc très volontiers cette collection aux étudiants de nos Facultés de théologie, car elle pourrait leur rendre de très grands services ; mais ceux qui ne lisent pas l'allemand ne pourront tirer parti que du texte de l'écrivain ecclésiastique ; les introductions et les notes sont en allemand. Quand donc reviendra-t-on à la vieille coutume d'éditer en latin les travaux théologiques ? Tous pourraient ainsi les utiliser.

von Neapolis, Leben des Heiligen Johannes des Barmherzigen, Erzbischofs von Alexandrien. Herausgegeben von Gelzer. M. 4. — Heft 6 : *Clemens Alexandrinus*, Quis dives salvetur ? Herausgegeben von Kœster. M. 1.40.— Heft 7 : Ausgewæhlte Sermone *des Heiligen Bernhard* über das Hohelied. Herausgegeben von Baltzer. M. 1,80. — Heft 8 : *Analecta*. Kürzere Texte zur Geschichte der alten Kirche und des Kanons. Zusammengestellt von Preuschen. M. 3.— Heft 9: Des *Gregorios Thaumaturgos* Dankrede an Origenes, als Anhang der Brief des *Origenes* an Gregorios Thaumaturgos. Herausgegeben von Koetschau. M. 1.80. — Heft 10 : *Vincenz* von *Lerinum*, Commonitorium pro catholicae fidei antiquitate et universitate. Herausgegeben von Jülicher. Ca. M. 1.50.— Heft 11 : *Hieronymus*, De viris inlustribus. Herausgegeben von Bernoulli.

E. Jacquier.





BIBLIOGRAPHIE

Cartulaire du Temple de Vaulx, publié par R. Delachenal, in-8°, 125 pp. Paris, A. Picard, 1897.

Il semble bien que l'espèce d'engouement dont l'érudition française s'était éprise, après les beaux travaux de B. Guérard, pour les publications de Cartulaires, a notablement diminué ; ces publications se font de plus en plus rares, et, quand il s'en produit encore, elles ne paraissent plus guère rencontrer l'accueil d'antan. Question de mode, si l'on veut ; la science n'y échappe pas plus que les autres formes de l'activité humaine. Mais le phénomène peut s'expliquer par une cause plus simple : l'abondance des moissons déjà faites, depuis cinquante ans, sur ce terrain spécial. Pour ne parler ici que du Dauphiné, est-il permis, après les publications de MM. le chanoine Auvergne, J. Marion, le comte de Monteynard, E. Pilot, et surtout de M. le chanoine U. Chevalier, d'espérer que nos dépôts d'archives renferment encore quelque cartulaire capable de modifier sensiblement les idées reçues sur tel point important de notre histoire provinciale ? C'est assez peu probable. Rien donc d'étonnant à ce que l'inédit, en cette matière, ne pique plus la curiosité au même degré qu'autrefois. Mais on aurait tort de n'y pas prêter attention ; il est bien impossible que l'exhumation des vieux documents, si restreint qu'en semble l'intérêt, ne projette pas sur le passé quelque nouvelle lumière.

C'est le cas du *Cartulaire du Temple de Vaulx* que vient de publier M. R. Delachenal, d'après le ms. original conservé à la bibliothèque municipale de Lyon, *Fonds Coste*, A 3496. Assurément on ne lui reprochera pas de surfaire l'importance de ces chartes — ou notices de chartes — relatant simplement les acquisitions territoriales d'une modeste Commanderie située dans l'Isère, entre la Verpillière et Bourgoin, sur la commune actuelle de Saint-Alban-de-Roche : au contraire, il est si préoccupé de la réduire aux plus exactes proportions qu'il semble parfois presque la diminuer. C'est que, chez lui, le paléographe est doublé d'un historien aussi consciencieux qu'érudit : son

Histoire de Crémieu l'avait amplement démontré. Un sens critique très exercé, une profonde connaissance du Dauphiné médiéval : voilà ce qui l'a tenu en garde contre une tentation trop naturelle aux éditeurs. Mais s'il est vrai que le *Cartulaire de Vaulx* est à peu près dénué d'intérêt pour l'histoire générale de l'Ordre du Temple ; s'il ne jette qu'un bien faible jour sur l'histoire si obscure des Templiers en Dauphiné ; si même il nous apprend bien peu de chose sur la condition des personnes et des terres en Dauphiné, au commencement du XIIIe siècle, en un mot, si son intérêt est presque exclusivement local, du moins cet intérêt est-il assez important pour justifier la publication de M. Delachenal.

Grâce à ce document, on peut voir comment, en l'espace d'un demi-siècle, de 1170 environ à 1223 — dates extrêmes du Cartulaire — les Templiers établis à Vaulx parvinrent à se constituer un vaste patrimoine s'étendant sur un grand nombre de communes à la ronde. Ce n'est qu'un cas particulier sans doute, mais qui, par voie d'analogie, peut aider à se faire une idée de la richesse de l'Ordre et de l'influence qu'il a partout exercée. Du même coup, le Cartulaire nous renseigne sur les localités où les Templiers sont possessionnés et les familles avec lesquelles ils sont en relation d'intérêt. Par suite, on pourrait dresser une carte assez détaillée de la région, telle qu'elle se présentait à la fin du XIIe siècle, avec ses paroisses (*parochia* ou *diocesis*), ses hameaux, ses lieux-dits ; travail d'autant plus aisé maintenant que M. Delachenal n'a rien épargné, ni recherches aux archives, ni excursions sur le terrain, pour identifier les localités mentionnées dans le document. Mais surtout « le Cartulaire donne une idée assez exacte de ce que dut être, à l'origine, le morcellement de la propriété féodale. Entre 1150 et 1200 subsistent encore quantité de petites seigneuries, qui ne tarderont pas à perdre leur existence propre, à se confondre dans les domaines de quelque puissant voisin. » M. Delachenal en donne un exemple frappant à propos de Bourgoin. Il ajoute, dans le même ordre d'idées, qu' « en combinant ce que nous apprennent le Cartulaire de Vaulx et les chartes de l'abbaye de Bonnevaux (publiées par M. U. Chevalier), qui concernent la même région, on arriverait à compléter sur plus d'un point la généalogie des anciennes familles du Viennois (Bocsozel, Beauvoir, Fallavier, Septème, etc.) »

Il n'est pas indifférent de constater que, en outre de son

intérêt local, cette publication se justifie par l'extrême rareté des documents concernant les Templiers en général, et la Commanderie de Vaulx en particulier : « Il (le Cartulaire) est, à peu de chose près, tout ce qui nous reste d'un fonds d'archives, — j'entends les archives de la Commanderie antérieurement à la suppression des Templiers, — si appauvri, qu'il ne renferme plus que deux chartes du XIIIe siècle, et pas un seul acte du XIIe. »

Je ne fais guère ici que résumer la savante *Introduction* de M. Delachenal. C'est un morceau fort important, malgré les lacunes qui tiennent au sujet même, sur l'établissement des Templiers en Dauphiné. Il ne s'est pas borné à extraire du document tout ce qu'il contenait ; il s'est encore appliqué à recueillir tout ce qui a trait à l'histoire du Temple de Vaulx après son passage aux mains des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et son rattachement à la Commanderie de Saint-Georges de Lyon, et à dresser, avec preuves à l'appui, la liste « à peu près complète » des commanderies et des simples « temples », maisons ou domaines, fondés par les Templiers dans les limites du département actuel de l'Isère. Il compte 9 commanderies et 13 temples simples. A ce propos, je me permettrai une objection. Sur le témoignage de Chorier, M. Delachenal place à Vienne « une *maison du Temple* qui servait peut-être de résidence au commandeur du Viennois. Evidemment — ajoute-t-il — elle n'avait pas passé à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ». Tout cela me semble très douteux. La *Leyde* de Vienne (1) nous apprend qu'au XIVe siècle le « Temple de Vaulx », tout comme l'abbaye de Bonnevaux et d'autres, possédait à Vienne une maison exempte d'impôts. N'est-ce pas de cette maison, simple propriété des Templiers de Vaulx, qu'il s'agit dans Chorier ? L'existence, à Vienne, d'un « temple » indépendant reste donc problématique.

Quant au texte du Cartulaire, il est superflu de dire qu'il a été établi avec autant de soin que d'habileté professionnelle. C'est à peine si on y relèverait quelques distractions, telles que « *Bone, filie* » (n° 8), qui doit être écrit en un seul mot ; « *Seriusun* » (n° 39), au lieu de *Servisun*, cas régime de *Servis* (n° 84), ces deux noms paraissant bien désigner la même personne ;

(1) Publiée dans mon *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné*, page 95.



« *mottier* » (nº 60), au lieu de *moitier*, forme bourguignonne du *meitaer — meiter* dauphinois.

L'annotation qui accompagne le texte est particulièrement riche, tant au point de vue de l'histoire que de la topographie. C'est là qu'on voit bien avec quelle patience l'éditeur a dû fouiller les archives et étudier sur place la région de Bourgoin pour identifier les noms de lieux. Sur ce point, comme sur les autres, il est toujours très prudent. Toutefois, j'hésiterais plus que lui encore à voir dans *Gelli* une forme ancienne de *Jailleu*, puisque celui-ci se disait alors en latin *Jaliacum* (Cart. de Bonnevaux), d'un *Galliacum* antérieur, et devait être dès lors *Jalleu* en langue vulgaire. Il est bien douteux aussi que « *la feiri de Pins* » désigne « la foire de La Tour-du-Pin », attendu que *Pins*, forme constante, suppose un type latin au pluriel. Dans un autre ordre d'idées, je ne puis voir le suffixe *enus* dans un nom de famille tel que « *del Brutinens* »,puisque le féminin est en *enchi :* « *in terra Bornonenchi* » (nº 39) ; c'est le suffixe germanique *ing*, très apparent dans « *li Maniglarenc* », et obscurci ici, comme à l'ordinaire, par la chute de *c* devant *s*.

L'ouvrage se termine : 1º par un double appendice : la liste des commandeurs, Templiers ou Hospitaliers, et une curieuse charte de 1251, intéressant l'histoire de Bourgoin, publiée pour la première fois d'après l'original aux archives de Vaucluse ; 2º par une *Table*, très soignée, des noms de personnes et des noms de lieux. On peut regretter seulement que l'auteur n'y ait pas fait figurer les noms communs en langue vulgaire.

Car le Cartulaire de Vaulx, à raison des termes vulgaires, noms propres ou autres, qui en farcissent le latin barbare, peut être considéré comme un document du dialecte dauphinois au XIIe siècle, à l'exception, bien entendu, de certaines formes bourguignonnes qui se sont glissées çà et là sous la plume d'un scribe originaire de Genève (1). Qu'on me permette de rappeler ici que j'avais dépouillé ce document, au point de vue linguistique, mais en évitant de relever les termes dont la lecture me laissait quelque doute (2). Quoique l'édition de M. Delachenal

(1) L'influence des dialectes du Nord se décèle par la graphie *oi* pour *ei* (*moitier*, *forois*) *;* par *e* final remplaçant *o* (*comble* et peut-être *Lare*), *a* (*combe*, *Aloe*) et *i* (*Terrace*, *Vallore*) *;* par la forme *ça* au lieu de *çai*, et peut-être par la diphtongaison de *er* (= *arius*, *Bovier*, etc.), qui semblerait bien prématurée pour le Dauphiné.

(2) Je n'avais pas hésité à lire *Michilet* (nº 54), si bien d'accord avec



n'indique aucune forme nouvelle qui puisse contredire les règles déduites de nos vieux textes (1), je n'en regrette pas moins de n'avoir pu bénéficier de son expérience paléographique. Elle m'aurait permis d'utiliser plus complètement un document si précieux par son antiquité et d'ajouter quelques termes nouveaux au *Glossaire dauphinois : Rosgimout* (n. pr. = * *rosica multum*) ; *Follapes* (n. pr., plus tard *Follapied*, = **fulla pedem*) ; *cartala* (= * *quartalatam*, cartelée, mesure agraire) ; *ganieres* (= * *wadaniator*, laboureur) ; *dedals* (= * *debitales*, dans l'expression *serviciorum dedals*, censuels) ; *estra* (= *stratam*, route pavée, prov. *estrada*, af. *estrée*) ; *faitiz* (= *facticius*, bien fait, joli, comme en af.) ; *aloa* (n. pr. = *alauda*, alouette, dans le nom *Bornons de l'Aloe*, répondant au *Petrus Aloa* du Cart. de Bonnevaux, d'où, par corruption étymologique, la *porte de la Loi*, à Crémieu). Signalons encore une particularité très curieuse : il y a, sur la commune de Roche, un ruisseau du nom de *Bionne;* or, ce nom est écrit, dans le Cartulaire, tantôt *Belna* (de **Belena*, divinité féminine correspondant à *Belenos*, qui est également, d'après les celtisants, l'étymologie de la ville de *Beaune*), tantôt *Begna*, en attendant qu'au siècle suivant on l'écrive *Beuna* ou *Beona*. Cela prouve qu'au XII[e] siècle, *l*, dans cette position, avait une prononciation si gutturale que l'oreille, en l'entendant, pouvait avoir l'illusion d'un *g*. Cette graphie appuie donc l'hypothèse de l'existence en Gaule de *l* guttural, par laquelle on explique la transformation en *u* de *l*, première consonne d'un groupe.

On avait songé, il y a quelque vingt ans, à publier le Cartulaire de Vaulx. Félicitons-nous que cette tâche ait été réservée à M. Delachenal : sa publication mérite bien, au point de vue de l'exécution, de prendre rang parmi les meilleures du genre.

le *Michielz* du même document ; j'ai constaté depuis que M. Delachenal a raison de lire *Michalet*.

(1) Tout en convenant avec M. Delachenal que « Guigo *Lare* » (nº 31) s'explique par *Latro*, je ne puis y voir qu'une forme francisée ou une faute de graphie ; en dauphinois, *latro* donne *laro* (au sens d'épervier), comme *aratrum* = *araro*, *veratrum* = *vararo* et *quattuor* = *katro*.

A. DEVAUX.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



DISCOURS DE MGR DADOLLE

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

A LA SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE, LE 10 NOVEMBRE 1897

Eminences,
Messeigneurs,

Si la périodicité de cette imposante séance ajoute quelque surcroît à vos sollicitudes accoutumées, ce n'est qu'à grand'peine que nous saurions nous en excuser, tant est réel et profond le besoin qu'à chaque nouvelle échéance nous éprouvons de redire, en votre vénérée présence, soit nos états de service, soit la conception, immuable mais perfectible, dont s'inspirent nos dévoûments. Peu s'en faut que nous ne considérions ces grandes journées comme un abrégé de retraite annuelle, également utile au personnel de nos Facultés et à leurs amis ou bienfaiteurs ; car aux uns et aux autres votre auguste patronage, qui s'affirme par votre présence même, Messeigneurs, rappelle qu'ils font ensemble votre œuvre. Quelle œuvre, en effet, parmi celles presque innombrables, où se dépense aujourd'hui l'activité catholique, pourrait s'honorer, ainsi que la nôtre, de la solidaire tutelle de tous ces chefs d'Eglises, qui président avec une autorité toute divine aux destinées du peuple chrétien ?

Il y a vingt ans, notre institution était jugée l'un des



moyens les plus efficaces de pourvoir au relèvement nécessaire de ces destinées. Mais, qui ne le sait ? le temps est un grand destructeur ; il s'attaque à tout, il ébranle et désagrège à la longue jusqu'aux convictions les mieux assises, principalement si elles sont d'ordre pratique et qu'elles engagent leurs fidèles dans la voie des sacrifices. Il y avait donc, du moins il pouvait y avoir péril pour notre œuvre à ce que le temps éprouvât aussi son unique soutien, la foi des catholiques : c'est là, en effet, notre unique soutien, attendu que la loi nous tolère, mais nous protège si peu, et que les budgets officiels ne nous connaissent aucunement. Partant, on pouvait se poser la question : les fondateurs et les bienfaiteurs de la première heure, à mesure que la mort les moisonnerait, laisseraient-ils après eux des héritiers de leurs lumières de zèle et de leur générosité si chrétiennement conséquente ? ou, au contraire, est-ce qu'un jour venant les fils ne chercheraient pas à expliquer l'œuvre des pères par une sorte de crise d'enthousiasme, qui les entraîna jadis dans une entreprise au-dessus de leurs forces ? On devine que, sous le bénéfice d'une pareille explication, ils se replieraient, quant à eux, sur les conseils d'un jugement plus froid, en se retirant de la témérité que nous personnifions.

Oh ! Messieurs, nous ne nous défendons pas d'être nés de l'enthousiasme : nous nous en glorifions plutôt. Songez qu'il n'a pas fallu moins d'un demi-siècle de luttes et de mérites pour amener l'heure d'enthousiasme, qui sonna en effet, au lendemain du vote de la loi de 1875. Mais surtout qui donc oublierait que les heures d'enthousiasme, si rares dans la vie des peuples, sonnent précisément l'intervention du divin dans leurs destinées : du divin, qui alors pénètre, pour la soulever, la masse confuse des calculs de prudence humaine et des expédients d'une sagesse courte par tant d'endroits ? Il n'est, en vérité, que de rester fidèles à la grâce, passagère mais décisive, des grands enthousiasmes, si l'on veut se rendre intangibles aux coups de la fortune : *Dum lucem habetis, credite in lucem*, disait le Maître à ses disciples, faisant, je pense, entendre par là que si l'horizon

des causes à servir ne saurait demeurer toujours serein, loin de troubler les dévoûments, les éclipses de la lumière dont elles furent une fois éclairées, ne doivent contribuer qu'à en multiplier le mérite avec les énergies.

C'est là notre histoire. Je l'ai d'abord rappelée, Messeigneurs, afin que cette grande assemblée acclamât votre concours à cette fête, comme un insigne bienfait pour nos Facultés. Aussi longtemps que le peuple chrétien vous verra revenir chaque année parmi nous, prendre notre tête dans les cérémonies de ce jour, il nous sera facile de nous affirmer devant lui comme une institution de droit ecclésiastique au premier degré, laquelle, de ce chef, s'impose à son attention respectueuse, mais plus encore à sa confiance et à son dévoûment. De ce titre nous revendiquons toutes les obligations, sans doute, mais, en revanche, aussi le bénéfice, et nous ne voulons rien laisser perdre de la leçon que renferme la présidence de nos fêtes par un sénat d'évêques. S'ils se font, hélas, de plus en plus rares, ceux qui furent nos pères, il y a vingt ans, notre filiale piété les entoure d'une vénération d'autant plus profonde; et c'est aussi avec une reconnaissance émue que nous saluons l'entrée des successeurs dans le sillon des devanciers. Notre religion ne voit-elle pas la garantie vivante de la perpétuité des œuvres de l'Eglise dans la fidélité de ses pontifes à l'idéal de ces œuvres ? Quant à nous, Messieurs, nous ne sommes pas déchus de la grande espérance qui s'incarne dans l'œuvre des Facultés catholiques, puisque jamais, peut-être, nous n'avions inauguré nos travaux scolaires avec les bénédictions d'un plus grand nombre d'évêques, et jamais encore sous le rayonnement de la pourpre de deux princes de l'Eglise : *hi sunt duæ olivæ et duo candelabra in conspectu Domini terræ stantes !* ces deux oliviers et ces deux candélabres : images charmantes, faites exprès pour vos traits, éminentissimes princes; elles expriment à souhait l'onction de vos vertus et la lumière de vos âmes ; je les ai prises à l'Esprit Saint, pour en rehausser l'hommage que je suis fier d'offrir, au nom de tous mes collègues, à vos Eminences vénérées.

I

Messieurs, je ne sais combien de temps encore le discours inaugural d'un recteur de Facultés catholiques devra, pour tenir compte avant tout des besoins, conserver l'allure et le ton de l'ingrate apologétique. Il est cependant à prévoir que mes successeurs hériteront de cette nécessité, attendu qu'elle résulte de la nature même de l'œuvre; j'ai hâte d'ajouter qu'il nous plaît de considérer cette nécessité comme un honneur, non comme une infériorité ou une faiblesse. Œuvre de l'Eglise, nous partageons le sort de l'Eglise. Tandis que la société civile ou l'Etat, sujet sans doute à des remaniements indéfinis de ses formes politiques, s'impose, pour le fond, à peu près sans effort, et que les pires révolutionnaires n'en discutent guère la donnée essentielle, voici, par contre, l'Eglise, — elle à qui, si l'axiome « possession vaut titre » lui était applicable, son âge assurerait la plus tranquille existence juridique, — voici, dis-je, l'Eglise réduite à faire ses preuves, au vingtième comme au premier siècle. Le citoyen est irrévocablement, parce que naturellement, acquis à la société civile; le croyant représente pour l'Eglise une conquête qui demeure libre de se reprendre, parce qu'elle s'est librement rendue. Eh bien, l'Etat et l'Eglise communiquent leur condition, du moins dans une mesure, aux œuvres qui en dépendent respectivement; d'un côté donc, des garanties de consistance qui résultent de la nature humaine plutôt que des hommes, et, de l'autre, les inévitables fragilités du support de la foi. Comprenez-vous, Messieurs, qu'avec moins d'autorité et à leur suite, je doive, chaque année, ainsi que nos évêques, profiter de cette solennelle circonstance pour replacer l'œuvre de nos Facultés catholiques dans la lumière de foi, qui est leur atmosphère? Et je vais m'y efforcer de mon mieux, en donnant à mon

discours la note de l'actualité, telle que j'aurai su la comprendre.

Aujourd'hui, Messieurs, on passe la terre en revue, presque aussi facilement que les purs esprits pouvaient seuls le faire du temps de Job, et sans même excepter de cette inspection le Nouveau-Monde, que Satan, lui, n'a probablement pas mis dans sa tournée, quand il répond au Très-Haut : « *Circuivi terram et perambulavi eam.* »

Si donc, à l'aide des nouveaux moyens d'information qui sont à la portée de tous, vous faites la revue de la terre, il vous sera aisé de relever, dans la vieille Europe ainsi que dans la jeune Amérique, certains traits caractéristiques, partout les mêmes à des degrés divers. Et pour ne retenir que les deux principaux, nommons le mouvement démocratique et la diffusion du savoir.

Ce que nous entendons ici par mouvement démocratique n'est autre que le fait du sentiment, chaque jour plus vif, que prend l'individu de ce qu'il est ou pourrait devenir comme unité sociale : plus de classes artificielles et légales à la manière des castes ; mais cependant d'inévitables classes réelles, classes ouvertes tant au débit qu'à l'apport, et qui, par l'absence de cadres, diffèrent radicalement des catégories surannées d'un autre régime. En un mot, l'ex-tiers-état en puissance de tout devenir, parce qu'il s'est affranchi de lui-même.

On conçoit que les partis se divisent pour juger ces faits; notre rôle présentement n'est que d'en prendre acte.

L'autre trait, que nous avons signalé comme caractéristique de la civilisation d'aujourd'hui et de demain, est la diffusion du savoir. Or c'est de plus haut que les causes et les influences politiques qu'il faut voir ce phénomène pour le comprendre. Au reste, dès là qu'il se produit à peu près uniformément sous toutes les latitudes, son universalité même ne permet pas qu'on l'explique par une cause particulière, comme serait une législation ou un régime. Les grandes villes de l'Union américaine, Boston avec ses six cents écoles, répandent l'instruction, du moins elles l'of-

frent, avec autant de générosité que l'Etat d'Europe qui mérite le mieux le titre envié de maître d'école. Aussi, pour rendre authentiquement raison du fait de la merveilleuse diffusion de l'enseignement à notre époque, il faudrait presque dire qu'ici c'est en effet le besoin qui a créé la fonction et l'organe; après quoi, rien n'est plus simple que de rectifier, si on le juge bon, le paradoxe de cette formule, en ajoutant que la démocratie aspire à s'instruire, que le tiers, pour devenir tout, a dû commencer par vouloir être quelqu'un, c'est-à-dire à vouloir savoir afin de pouvoir agir.

Une fois les deux phénomènes ainsi rattachés par le lien d'une causalité plus ou moins intentionnelle, on s'attend, si le mouvement démocratique est une réalité, à ce que l'école, qui aura la vogue et la faveur, soit principalement professionnelle. Au fait, l'expérience prouve qu'elle revêt ce caractère d'une façon plus marquée dans les pays de démocratie plus avancée. Telle l'Amérique, où un peuple si longtemps en fusion, — peut-être l'est-il encore, — a su se créer une individualité si puissante par un développement énorme de forces matérielles : on dirait d'un adolescent voué à des exercices herculéens. Là-bas, ce sont les soins athlétiques et utilitaires qui, peu s'en faut, absorbent toute activité; de sorte que, de l'une à l'autre extrémité de l'échelle sociale, on ne demande guère à l'école que de faire des lutteurs.

Les fils de la vieille Europe n'ont point marché du même pas dans la voie de l'éducation professionnelle. Cependant il est juste de reconnaître qu'un chemin considérable a été parcouru depuis quelques années ; et puisque l'occasion s'en présente, souffrez, Messieurs, que je vous invite à saluer le progrès : d'autant qu'on accuse l'Eglise, notre mère, de n'avoir à son endroit que des sentiments assez tièdes. L'école qui dresse à manier un outil et qui forme l'artisan, ne saurait, dit-on, importer si fort à une Eglise, dont toute la doctrine morale tend à limiter les besoins de l'homme, ses jouissances, ses désirs, en lui ensei-

gnant à souffrir sans même s'efforcer vers le mieux, à subir le mal sans chercher à le combattre, à se faire un mérite de l'abnégation et de la souffrance passive. Comme si la domination de la nature, qui a d'abord dominé l'homme, n'était pas le but imposé par Dieu aux efforts et à l'initiative de l'activité libre, selon le programme qu'exprime la prière du Sage : *Deus patrum meorum... sapientia tua constituisti hominem, ut dominaretur creaturæ quæ a te facta est, ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia!* Non, l'inactivité, l'apathie, l'absence d'initiative ne sont pas des vertus chrétiennes; et il peut y avoir, au contraire, un rare mérite, très surnaturel, à se montrer soucieux d'augmenter le bien-être de la vie, à conquérir plus de pouvoir sur la nature pour en obtenir plus de ressources, à chercher enfin des remèdes aux sources elles-mêmes où s'alimentent les maux de l'humanité, au lieu de soulager ces maux, simplement, fût-ce avec générosité, quand ils tombent sous les yeux. Que les fils de lumière, vivifiés par l'esprit de leur foi et non raidis par la lettre, ne craignent donc pas de devenir les émules des enfants de ténèbres pour la conquête de la terre, et puisque c'est l'école professionnelle qui forme les conquérants, l'Eglise, qu'on le sache, n'a pour elle que des encouragements et des bénédictions.

II

Cependant l'homme ne vit pas que de pain.

S'il faut applaudir à l'essor que prennent chez toutes les nations les intérêts de la production et de la consommation, et par suite à l'établissement de multiples écoles où s'apprend, avec le maniement des outils de travail, la lutte pour la vie — lutte dirigée contre la nature, non contre les hommes — qui pensera que la vocation de l'humanité doive être remplie par la satisfaction des besoins matériels, fin

directe de l'industrie et du commerce? Je suppose, par toute la terre, les isthmes percés comme des lacs, les montagnes ouvertes comme des portiques, les détroits garnis de phares, les fleuves hospitaliers et les frontières bienveillantes ; alors, l'univers transformé en marché, l'homme qui vit de pain sera sans doute plus près de connaître les bienfaits de la mutualité universelle. Cela même, toutefois, n'est pas sûr; car ne restera-t-il pas encore possible à l'égoïsme de mettre ses propres barrières à la place de celles de la nature vaincue? Quoi qu'il arrive, on n'imagine pas une civilisation qui ne soit que la résultante des solutions données à tous les problèmes d'intérêt. Quand l'homme a soumis la nature et pris ainsi possession de l'héritage que lui a constitué son créateur, il n'a accompli qu'une partie de sa tâche; l'autre partie, la plus noble, est de se donner lui-même à Dieu par le Christ. Après la maîtrise obtenue sur la matière sujette, l'hommage au commun Souverain de la matière et de l'esprit : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* Voilà l'ordre et le dessein de la véritable civilisation.

Comment cet ordre s'observe, comment ce dessein s'exécute ?

C'est à la condition que l'homme, non content d'étendre ses conquêtes au dehors, s'applique aussi à la conquête du dedans ; qu'il médite et approfondisse les lois de la pensée; qu'il cultive suivant ces lois la mine intérieure, dont les filons, plus précieux que tout l'or du monde, ne sont autres que des trésors d'idéal : idéal des découvertes d'un Ampère, qui tiennent à si grande distance celles d'un Edison ; idéal des arts et des sciences; idéal des lettres ; idéal où les faits de l'histoire se réfléchissent en leçons ; idéal philosophique, qui tour à tour traduit ou devine le jeu des causes exemplaire, efficiente ou finale; idéal des mœurs enfin, dont l'appel subordonne la matière à l'esprit, le corps à l'âme, et porte l'âme vers Dieu.

Assurément, ce n'est pas à dire que tout un peuple puisse, de la manière que je viens d'esquisser, rentrer en lui-même, puis remonter du dedans en haut. Les aptitudes pour cette

vie supérieure manquent peut-être à la plupart. Mais combien d'individus — la masse énorme ! — auxquels le souci de la vie matérielle, sans parler d'autres causes, en ôte le loisir ! Il y a des hommes qui n'atteignent pas leur développement, comme il y a des germes qui avortent et des fleurs infécondes. Le mystère de l'inachevé plane sur tous les règnes de la création, et on ne saurait dire pour quelle part entrent, dans ce produit complexe, soit les apathies des êtres libres, soit la tyrannie des forces aveugles.

Mais la sociabilité, avec laquelle nous avons été créés, a pour but précisément de racheter nos impuissances individuelles, de nous appeler à la jouissance d'un patrimoine impersonnel, en regard duquel tous sont débiteurs et tous créanciers. Les uns y mettent le fruit des sueurs du corps ; d'autres, celui des veilles de l'esprit : les muscles, la pensée et la vertu ont part à la constitution de ce patrimoine; et chacun, même sans qu'il y pense, travaille au profit de tous, car l'un des plus beaux dogmes de notre foi catholique, la réversibilité, n'est bien que l'extension sublime d'une loi sociale naturelle. *Divisiones gratiarum sunt :* chacun de nous a son rôle à jouer ; si c'est un rôle d'élection qui nous est dévolu, par conséquent conforme à nos aptitudes et à nos goûts, notre sort est le meilleur. Mais à supposer que quelque nécessité extérieure ait déterminé nos vies en partie contre notre gré, nous ne laisserons pas que d'avoir part et mérite au résultat d'ensemble, puisque le plan général n'exclut que les inutiles.

D'ailleurs ce même plan suppose que tous les rôles seront remplis, et les plus nobles, éminemment. Ils sont les plus nécessaires, tendant le plus directement à promouvoir le progrès qui est spécifiquement humain.

D'où il suit, Messieurs — et je ne pense pas brusquer trop la logique par cette conclusion — qu'à côté, et je ne dis pas au-dessus, des travailleurs qui opèrent sur la nature physique, sur les forces et sur les formes de la matière, il faut, dans une société, d'autres travailleurs qui opèrent sur l'esprit même ; par conséquent, à côté des écoles techniques, d'autres écoles dont le premier but soit

d'amener leurs élèves simplement à savoir. De tous ces travailleurs, les premiers seront aux seconds des créanciers de l'ordre économique, tandis que ceux-ci feront fonction de créanciers pour l'idéal. J'ajoute, quant à ces derniers, qu'à leur nombre et, bien plus encore, au succès de leur ministère se mesure la civilisation d'un peuple. C'est de quoi l'on vient de s'aviser au pays des rois de l'or, où leurs filles, quand ce n'est eux-mêmes, dotent si magnifiquement universités et collèges.

Dirai-je maintenant comment l'idéal, amassé aux écoles de pur savoir, descend dans la masse et s'y infiltre, et sous quelles formes il l'imprègne? Ces formes sont un certain goût universel, qui donne de la délicatesse aux mœurs et qui revêt de distinction toute la vie; des idées de justice qui prennent la place des instincts; le patriotisme, sans dureté ni étroitesses; la notion du genre humain, et, pour finir d'un mot, l'habitude, la familiarité des idées générales. Or, comme la pensée est de l'action en puissance, devine-t-on quelle serait l'action d'un peuple dont la pensée commune atteindrait ce niveau? C'est de ce peuple, et nous l'avons été, que Dieu se sert pour accomplir ce que nos pères appelaient ses gestes — *gesta Dei* — dans le monde. Car, pour ce rôle, il faut être capable de penser et d'aimer hors de soi. Je sais que notre désintéressement nous a même valu l'ironique hommage de la pitié des égoïstes. Je sais que la politique, considérant sans doute les nations en regard de l'humanité telles que des membres par rapport au corps, estime que chacune d'elles remplit sa mission en se conservant. Mais, si belle chose que soit la politique, il y a mieux qu'elle. Au surplus, cette conception même des devoirs d'état pour un peuple : « se bien porter », ne laisse pas d'être vraie par tout ce qu'elle renferme; elle n'est fausse que par ce qu'elle exclut. Et, de même, notre politique historique, quand elle a le plus faussé sa route, était moins coupable de désintéressement que d'asservissement à quelque idée sectaire. Enfin, la grande figure que la France a faite dans l'histoire s'explique par l'énorme avance qu'elle avait de capital-idéal.

III

Ce qui me reste à dire tendrait à prouver que nous avons reçu, nous, Facultés catholiques, mission d'aider à reconstituer ce capital. En vérité, le sujet est immense. Mais j'ose vous rassurer, au prix des efforts que j'ai faits pour condenser ma démonstration.

L'an dernier, Messieurs, en pareille circonstance, quand j'avais fini l'inventaire à grands traits de la pensée contemporaine, je concluais qu'au point terminus où elle est arrivée — il n'a pas changé depuis — cette pensée se trouve être, sciemment ou non, kantiste, satisfaite de donner pour expression à toutes ses synthèses les mots sonores des catégories : vérité, honneur, âme commune, conscience, civilisation, tout le vocabulaire des abstractions. Il serait cruel de montrer par des citations à quelles défaillances de style s'expose parfois l'écrivain, pour ne pas vouloir mettre à la place usurpée de ces termes vides le mot propre et concret de Dieu ou d'âme humaine. Mais il est autrement douloureux de constater, ce qu'il fallait pourtant prévoir, je veux dire que la déchéance de la pensée spéculative n'a pas tardé d'avoir un écho dans l'ordre pratique. En veut-on la preuve ? Jusqu'ici, les grands mots de charité, fraternité et solidarité avaient pu, dans une mesure, être employés l'un pour l'autre, et on leur reconnaissait, en civilisation chrétienne, un fond commun de signification. Or ils ne doivent plus, dit-on, représenter désormais que les trois phases historiques d'un même sentiment : la charité, ou le lien dans le Christ, la fraternité, qui suppose le Père céleste, toutes deux ont fait leur temps ; c'est maintenant l'ère de la solidarité, entendue au sens de je ne sais quel lien, qui ne peut être qu'un cercle vicieux, dès lors que Dieu n'est plus pour en tenir les bouts.

Et l'on s'étonne de toutes les tristesses que renferme le mot de laïcisation, quand la nouvelle philosophie rend

celle-ci obligatoire, autant du moins qu'il puisse y avoir d'obligation dans cette philosophie ! Et l'on escompte l'amélioration des mœurs, qui se ferait en dehors de l'assainissement des idées ! Comme si les choses contre nature pouvaient se produire normalement !

Cependant, Messieurs, c'est à des considérations d'un autre ordre que je dois aujourd'hui recourir, pour établir ce que vous me permettrez d'appeler notre rôle social, celui que nous jouerons pleinement quand il plaira aux catholiques, comprenant leur devoir, de nous en fournir les moyens.

L'an dernier, je montrais les déviations de la pensée moderne, et, à la suite, le péril qui en découle : aujourd'hui, je dirai quelques mots de la cause peu connue qui les explique.

Cette cause est psychologique. Il peut être délicat d'en tenter l'analyse. Essayons néanmoins.

Messieurs, vous êtes historien, littérateur, savant — mieux vaudrait-il dire *scientifique?* — philosophe, ce qui signifie interprète ou traducteur des impressions que le monde extérieur détermine en notre monde intérieur. Vous êtes l'un ou l'autre de ces spécialistes du travail de la pensée.

Or, je pose en thèse que vous exercez une profession très dangereuse, si votre esprit, appliqué à l'une quelconque des énigmes de la nature ou de la vie, n'est incessamment averti de ses propres limites.

Une civilisation a existé, brillante d'un éclat immortel, dont le nom même, l'hellénisme, rappelle le plus merveilleux épanouissement des dons que comporte la nature humaine. Civilisation universelle, où les lettres, la philosophie et les arts resplendirent pareillement, avec le trait commun de l'union prestigieuse de la matière et de la forme, c'est-à-dire du style et de la pensée. Telle fut, en un mot, cette civilisation, qu'elle passera dans l'histoire pour l'un des deux ou trois faits que l'on qualifie d'*uniques*. Il n'est d'égal à sa gloire que son infécondité sous le rapport moral : elle n'a pas élevé l'homme d'un degré. Pourquoi?

Pourquoi aussi les sublimes spéculations de la première Académie et du Lycée furent-elles si tôt remplacées par les vulgaires disputes des nouvelles écoles? Pourquoi a-t-on pu dire que l'art grec mourut de tristesse? Il avait su pourtant, au contraire de l'art oriental, dans lequel l'homme n'a pas d'âme, il avait su donner une âme à l'homme, et quelle âme resplendissante, à travers quelles formes! C'est vrai; mais si la Grèce de Phidias n'a pas, comme l'Orient, matérialisé l'homme, elle est tombée dans l'erreur opposée, en le divinisant. D'un côté, l'homme sans âme; de l'autre, l'âme sans Dieu : voilà l'antiquité. Nulle part, l'homme n'est à sa vraie place, trop abaissé ou trop exalté, selon qu'il se perd dans la nature inférieure, ou qu'il absorbe en lui le divin. L'art grec, qui s'est élevé si haut en cherchant Dieu, a péri pour ne l'avoir pas trouvé. Car, dès lors, il y a eu rupture d'équilibre entre ses instincts et ses connaissances, celles-ci ne donnant pas de réponse aux questions posées par ceux-là. Au fond, Messieurs, la pensée grecque fut viciée par une sorte d'*autolâtrie*, suivant laquelle « l'homme est la mesure des choses »; et il nous semble que Protagoras a résumé d'avance, avec cette formule, l'idéal même de la civilisation brillante et stérile, qui débutait, comme elle devait finir, par la sophistique. Platon et Aristote réfutèrent cette formule, mais sans parvenir à faire prévaloir, comme « mesure des choses », l'absolu divin, qu'eux-mêmes n'avaient pu qu'entrevoir.

Eh bien, la destinée qui fut celle du plus généreux et du plus puissant mouvement d'idées qu'ait enregistré l'histoire, n'a-t-elle pas de quoi nous faire comprendre qu'en effet l'esprit humain ne doit pas se prendre pour la « mesure des choses »? Or, il n'est que la foi pour conjurer pareil égarement. Je ne parle pas des lumières, plus ou moins précises, qu'elle projette sur une quantité de points du domaine de la science; je parle du bienfait qu'elle est pour le savant lui-même, antérieurement à tout exercice de ses facultés intellectuelles, et parce qu'elle lui donne tout ensemble confiance et défiance. Confiance : car, hostile à tout fidéisme, elle rend hommage aux aptitudes de la raison

pour saisir le vrai dans l'immense champ d'exploration qui lui est constitué. Défiance : car, en s'affirmant elle-même dans le domaine supérieur des vérités qui lui sont propres, elle avertit la raison qu'en droit comme en fait le vrai la déborde infiniment. Ainsi la foi préserve d'une certaine débauche de sens individuel, qui mutile l'esprit, en disloque les ressorts et le fait fonctionner à faux. C'est un immense service qu'elle rend au savant, que de le mettre intellectuellement au point : s'il croit aux mystères d'en haut, il n'en sera que mieux préparé pour étudier et pénétrer les mystères d'en bas, et, seulement alors, il travaillera pour la civilisation. C'est à quoi, Messieurs, nous avons été appelés par l'Eglise.

L'Eglise, encyclopédie vivante de vérités révélées, a le devoir de ne se désintéresser d'aucune des catégories du vrai; le respect même de la révélation lui impose ce devoir. Dès lors, en effet, qu'une vérité dans l'ordre de la foi ne saurait devenir erreur dans l'ordre de la science, il convient que de l'harmonie, tantôt positive, tantôt pour le moins négative, établie entre ces ordres, l'Eglise donne à toutes les générations qui se succèdent la continuelle assurance.

Aussi les sciences sont-elles sa parure naturelle : elles en font l'ornement humain ; non qu'elles lui apportent ni force d'emprunt, ni grandeur de surcroît, mais elles en rendent plus visibles la force propre et la naturelle grandeur. C'est pourquoi il y a pour le catholique devoir d'hommage envers le Christ et l'Eglise à honorer toute science.

Ce devoir, qui est de tous les temps, a revêtu de nos jours un caractère plus impérieux que jamais. Il semble que le remplir soit le moyen le plus apte à faciliter l'exercice de l'apostolat moderne. Car l'intelligence va toujours au vrai, réel ou apparent. Or, n'est-ce pas précisément parce qu'il a paru aux hommes de cette époque qu'il y avait divorce entre la science et l'Eglise, qu'ils ont retiré à l'Eglise pour le donner à la science presque tout le cré-

dit qu'ils lui avaient ouvert? Il faut lire à ce propos quelques pages du dernier volume des *Origines de la France contemporaine*, où le loyal et sagace esprit de Taine croit démontrer la divergence incessamment progressive entre la doctrine prétendue de l'Eglise et la vérité sûre de la science, et où il établit, avec plus de justesse, l'enracinement régulier de cette conviction dans les consciences populaires. La conséquence, qui ne la voit? c'est pour l'Eglise une solitude définitive au sein même de l'humanité et un abandon d'autant plus amer pour elle qu'il sera plus respectueux.

La thèse du fatal divorce a été réfutée; malheureusement ce n'est pas à dire que l'on ait du même coup réformé cette « mentalité » générale, sur laquelle Taine avait porté son diagnostic si pénétrant.

Quand donc, je le demande, verra-t-on rayer des lieux communs, où il a pris place, le préjugé qui n'épargnait même pas un esprit puissant et sincère comme Taine? Suffira-t-il, pour ce but, de multiplier les savants croyants, qui montreront par leur vie même la parfaite compatibilité des deux mérites, de croire et de savoir? Mais il y a si longtemps que cette sorte de preuve s'administre, sans que l'opinion consente à lui trouver de portée! Comment au surplus s'étonner de cette indifférence de l'opinion, quand on songe qu'à ses yeux, croyants ou gens d'église, prêtres ou laïques, quels qu'ils soient, dès là qu'ils ne cultivent pas la science au nom de l'Eglise, sont tout près de passer pour des irréguliers de leur communion, si ce n'est pour des inconséquents de nature, chez qui les cloisons étanches permettent en effet à la foi et à la science de subsister côte à côte.

Aussi, quand il a été évident que l'Eglise ne pouvait plus se dispenser de prendre un rôle dans le domaine de l'enseignement supérieur, il restait d'en déterminer la forme. L'Eglise essaierait-elle de pénétrer dans la citadelle officielle, en y poussant ses fidèles? ou bien construirait-elle pour son compte des laboratoires scientifiques, des universités, officines de toutes les vérités naturelles, dans

lesquelles ses fils feraient en son nom la même œuvre de science qui se fait ailleurs en dehors d'elle, quand ce n'est contre elle? Or, des deux systèmes en présence, celui de pénétration et celui d'émulation, s'il s'agit de larges résultats à en attendre, le premier paraissait entouré de difficultés d'application à peu près insurmontables, au moins pour longtemps; mais surtout il ne résolvait rien de ce qui était à résoudre, se bornant à mettre des gens d'église, non l'Eglise elle-même, en contact et en concert avec la science. C'est pourquoi, Messeigneurs, votre sagesse décréta l'organisation de l'autre système, et nous sommes la vivante protestation de l'Eglise contre le faux dogme de chimériques incompatibilités.

Ma tâche est finie. Tout à l'heure, vous entendrez d'une autre bouche le récit véridique de nos plus récents services. Mais il n'y a bien que moi, simple témoin, tout à fait à l'aise pour publier, à l'honneur de nos maîtres, le mérite de leur vie. Devine-t-on ce qu'à force d'ingéniosité et de dévouement il leur faut tirer d'eux-mêmes, afin de suppléer à tant de moyens qui nous manquent? L'histoire qui s'écrit se double, chez nous surtout, d'une autre histoire, dont le fond — qu'on me permette de le dire — n'est autre que le rôle des « postes perdus », à certains grands moments de la guerre, quand il s'agit d'ouvrir une voie et de faire une trouée. Ah! si nous aussi, nous nous prenions pour « la mesure des choses », et si notre foi comme notre espérance n'avait son appui en haut, nous serions, dans ces conditions, plus incapables encore de lutter pour la vie que pour la véritable science civilisatrice.

Je termine en conjurant amis et bienfaiteurs de nos Facultés de ne pas perdre de vue l'idéal de cette grande œuvre, tel que je me suis efforcé de le faire revivre devant vous. Nous ne souffrirons pas qu'on l'abaisse au niveau d'une concurrence. Il est chose infiniment plus noble : la science élaborée par la raison chrétienne et à partir d'une

foi, au lieu de la science faite seulement des opinions de la raison pure.

C'est donc au nom de leur foi que nous demandons aux catholiques leur confiance, leurs subsides et leurs enfants.

On a cru, paraît-il, en ces derniers temps, ou peut-être feint de croire, que le mot d'ordre avait été donné du désarmement, et que la tactique des croyants ne s'exercerait plus désormais qu'en de savantes retraites. D'autres, plus « réalistes », s'entendant inviter à certains renoncements, se seraient-ils regardés par là même comme autorisés à en toucher de suite la compensation, sous des formes que l'on devine?... Ces derniers sont trop « enfants du siècle » pour que j'entreprenne de leur répondre aujourd'hui; il y faudrait plus de temps. Quant aux autres, ce n'est qu'un malentendu qui les sépare de la vérité. Qu'ils le sachent : si l'une quelconque de nos œuvres représentait en effet une offensive dangereuse, nous serions les premiers avertis, nous qui ne sommes et qui ne tenons au poste où l'on nous voit que parce que l'Eglise nous l'a donné à occuper en son nom.

L'heure du désarmement n'a pas sonné : elle ne sonnera jamais, et rien ne serait funeste aux enfants de l'Eglise comme d'avoir désappris la lutte; car le catholique qui ne sait plus combattre n'a plus besoin d'être combattu : il est assez vaincu.

Enfin, Messieurs, que l'on me pardonne tous ces termes belliqueux qui viennent de tomber de ma plume : je ne m'en suis servi qu'au sens de l'Evangile, pour rappeler que nos Facultés catholiques, leurs élèves et leurs maîtres entendent rester fils de l'Eglise militante. Quelle que soit, dans le présent, la solde des services des uns et de la très méritoire fidélité des autres, tous se promettent, comme définitive rétribution, une part à la « Vision de paix » : *Beata pacis visio!*



LES DÉBUTS

DE

L'ART CHRÉTIEN A ROME (1)

SOMMAIRE : I. La catacombe de Saint-Calixte. — II. La peinture aux catacombes. — III. L'architecture chrétienne primitive. — IV. Les mosaïques romaines.

I

On compte, à Rome, une soixantaine de cimetières souterrains ou catacombes. Il est impossible au pèlerin, non seulement de les visiter tous, mais même de visiter les

(1) L'imprimerie Vitte prépare en ce moment la publication d'un grand ouvrage, en deux volumes, avec illustrations, intitulé : *L'art chrétien en Italie et ses merveilles*, par M. Prosper Fontaine. C'est, dans le cadre d'un livre de voyage, une étude complète de l'art religieux en Italie, au moins dans toutes ses manifestations importantes. L'auteur ne prétend qu'au titre d'amateur des belles choses; mais on s'aperçoit bien vite qu'il possède, à un degré fort remarquable, les qualités essentielles du critique d'art. Parfaitement informé, il sait voir, comprendre et sentir en observateur perspicace, très personnel et profondément religieux. — Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques pages de ce beau et bon livre et reconnaissants à M. Prosper Fontaine de la parfaite obligeance avec laquelle il a mis ses *bonnes feuilles* à notre disposition. Après ce chapitre sur les débuts de l'art chrétien, nous donnerons prochainement l'étude de M. P. Fontaine sur l'œuvre de Michel-Ange.

N. D. L. R.

plus importants; il faudrait pour cela que le pèlerin séjournât longtemps à Rome, et eût à son service un guide versé dans l'archéologie chrétienne. Heureusement il suffit à quiconque aspire uniquement à se renseigner sur la nature, la disposition ordinaire, le caractère général de ces lieux, d'en parcourir un seul, celui dont l'accès est le plus facile, l'intérêt scientifique le plus grand, les saints souvenirs les plus précieux. Or, la catacombe de Saint-Calixte réunit ces divers avantages. C'est le premier cimetière public fondé par l'*Ecclesia fratrum*, et le plus vaste de Rome. Formé, au moyen de galeries communicantes, des hypogées de Calixte et de plusieurs autres creusés à des époques antérieures ou postérieures, il est complètement déblayé, et la circulation y est facile et sans danger. Saint Pierre baptisa saint Procès et saint Martinien dans la partie la plus ancienne, la crypte dite *de Lucina;* la vierge Cécile et tous les souverains pontifes du IIIe siècle, de Zéphirin à Melchiade, furent ensevelis dans la partie appelée proprement le cimetière de Calixte. En outre les peintures en sont précieuses. Elles montrent les types hiératiques et les scènes parallèles correspondantes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; parallélisme, a-t-on observé, qui devient une règle pour les illustrations des églises chrétiennes. A ces divers titres, la catacombe de Saint-Calixte se recommande et au pèlerin et à l'amateur de choses antiques.

Nous voici roulant sur la célèbre voie Appienne. C'était, aux temps glorieux de la République, la voie des tombeaux; les grandes familles de Rome y avaient leur sépulture. Plus de trente mille mausolées, dit-on, bordaient la célèbre avenue. Au moyen âge, ils servirent de repaires à des brigands, qui de là s'élançaient sur les voyageurs, — aux portes de Rome! Peu à peu le temps et les hommes accomplirent leur œuvre accoutumée : ils détruisirent ces monuments dont les débris mêmes disparurent, ensevelis dans le sol, jusqu'à Pie IX qui, sur un espace de plusieurs kilomètres, fit exhumer ces reliques, déblayer la voie et en remettre au jour le solide pavé de laves.

La région que nous traversons est inhabitée; à deux pas de la grande ville nous sommes en plein désert. Nul ne songe à bâtir en ce royaume de la *malaria*. Seuls rompent la monotonie du paysage et distraient le regard, dans le lointain, les longues files d'aqueducs courant aux montagnes et, plus près de nous, les tombeaux dont j'ai parlé, colombaires ou mausolées, c'est-à-dire un massif de vieilles pierres, un pan de vieux mur, quelque informe fabrique, délices des antiquaires, source de mystification pour les bonnes gens. On remarque quelques églises le long de la route, entre autres l'oratoire *Domine quo vadis*, qui rappelle un souvenir saint : l'apparition du Sauveur à Pierre fuyant la persécution, l'affectueux reproche du Maître au disciple, dont la foi pourtant n'était plus chancelante, et l'héroïque et touchante résolution de celui-ci. Avec les églises alternent de pauvres *osterie* à l'usage du populaire, aussi misérables d'aspect que les ruines voisines, et toutefois aux enseignes patriotiques et pompeuses : *All'Antica Porta Capena*, *vini de'Castelli; — al Trionfo d'Appio Claudio*, *vini scelti*. — Végétation nulle ou rare; à l'horizon les montagnes sont dégagées et visibles; mais alors elles ont perdu leur parure habituelle, le voile diaphane de vapeurs bleuâtres sous lequel elles apparaissent si gracieuses. Le site qui s'offre à nous, un des plus beaux des environs de Rome, pittoresque par ses éléments, grandiose par ses souvenirs, poétique par ces deux caractères réunis, ce site tant renommé n'a pas aujourd'hui son éclat habituel.

Au reste, ce n'est pas à cause de lui que nous sommes venus. D'autres idées que celles que sa vue inspire occupent en ce moment notre esprit; idées également grandes et poétiques, pieuses en outre, se rapportant à la visite des saints lieux où dans la souffrance et dans le sang, mais aussi dans l'enthousiasme et l'allégresse, fut enfantée la religion qui devait transformer et sauver le monde. Vingt minutes environ après avoir franchi la porte Saint-Sébastien, nous descendons de voiture. Un sentier à notre droite nous conduit au milieu des champs et en présence

d'une maisonnette. Non loin de cette maisonnette nous apercevons une excavation creusée dans la terre. C'est ce que nous cherchions ; c'est l'entrée des catacombes de Saint-Calixte.

Un nombre suffisant de visiteurs étant réunis, chacun d'eux reçoit sa bougie, dont la durée règle celle de l'excursion. Le guide se met en tête, et la troupe, silencieusement et non sans émotion, descend et s'enfonce dans les profondeurs du sol. Ce sol, d'une nature spéciale, a été préparé de loin. D'origine volcanique, il est formé d'un tuf granitique assez tendre pour que l'outil l'attaque aisément, assez dur pour ne pas se désagréger au moindre choc. Trompé par son apparence de friabilité, j'essaie d'en détacher un fragment. Vaine tentative. Je remarque alors que la friabilité n'est pas telle que la roche puisse se transformer spontanément en sable, ni le grain assez compact pour que la roche puisse fournir de la pierre à bâtir; ce qui résout expérimentalement la question si longtemps débattue, aujourd'hui pleinement éclaircie, à savoir si les hypogées chrétiens sont des excavations d'où l'on avait extrait du sable ou d'anciennes carrières. La moindre observation rend évident pour tout le monde que l'on n'a pu tirer des catacombes les matériaux avec lesquels on a bâti la vieille Rome. Quant aux arénaires, il est établi que si elles ont servi quelquefois de lieu de refuge aux chrétiens, elles ne leur ont jamais servi de cimetières.

Nous passons un à un par des corridors d'une étroitesse extrême : leur largeur moyenne est de soixante-quinze centimètres. Ils sont sinueux, tortueux, ou s'écartent brusquement de la ligne droite. Le nombre en est considérable, et ils courent dans toutes les directions, tantôt montant, tantôt descendant. Il y en a plusieurs étages, et c'est un spectacle pittoresque, émouvant pour certaines personnes, que celui de notre longue caravane qui déroule ses anneaux à la lueur incertaine des *cerini*, serpente dans ces noires allées, disparaît, reparaît, grimpe ou s'enfonce au sein des profondeurs mystérieuses. Tout le long des couloirs, à droite et à gauche, sur plusieurs rangs superposés, de trois

jusqu'à douze, selon les dimensions du lieu, ont été, creusées dans le tuf des cavités d'une longueur, d'une largeur et d'une hauteur suffisantes pour contenir le corps qui leur était destiné. Les dalles et les briques qui en bouchaient les ouvertures sont tombées, et l'intérieur paraît vide. Parfois une légère éminence de poussière fait penser que c'est là ce qui reste de celui qu'on y avait déposé. Ces sépultures s'appellent des *loculi*. Il y a d'autres sépultures que les *loculi*. On rencontre des espèces de chambres formées par l'élargissement de la galerie ; ce sont des caveaux de famille. Souvent on a enterré les membres de la famille autour du tombeau d'un frère mort pour la foi et sous la protection duquel on les a ainsi placés ; usage pieux, fraternité touchante ! Ces chambres se nomment *cubicula*. Le *loculus* d'un simple fidèle a la forme d'un rectangle ; celui d'un martyr a celle d'un cintre, d'où son nom d'*arcosolium*.

De temps en temps l'espace s'élargit encore et l'on se trouve dans une chapelle. Nous reviendrons sur le plan de ces églises souterraines que les églises aériennes reproduisent en partie. Les chapelles communiquaient ordinairement avec le dehors par un *luminarium* qui, outre un peu de lumière, y laissait descendre un peu d'air. Dans quelques-unes on voit encore la *cathedra* de simple pierre sur laquelle s'asseyait l'évêque. Telle est la chapelle connue sous le nom de *Cubiculum Pontificum*, parce que douze papes, au IIe siècle, y eurent leur sépulture. Au milieu s'élevait un autel dont le gradin a survécu. « Autour de l'autel il y avait un espace étroit, *septum*, circonscrit par une balustrade ; le prêtre célébrait les saints mystères, la face tournée vers les fidèles. Derrière l'autel se trouve le siège de l'évêque. » (1) C'est donc ici l'église réduite à ses éléments les plus simples : au lieu de nefs et de chœur aux colonnes de marbre, aux murailles incrustées de mosaïques et d'or, comme dans les églises des temps du triomphe, ici de frustes parois taillées à coups de pic dans la substance d'une roche grossière ; au lieu d'autel

(1) M. DE L'EPINOIS, *Catacombes*.

finement sculpté, orné d'un baldaquin précieux, ici une simple table de bois; pour trône épiscopal, un banc de pierre; pour vitrail, une ouverture pratiquée dans la voûte; — voilà le temple primitif, pauvre comme la chaumière où naquit Jésus, et toutefois, malgré cette humble apparence, plus beau, plus glorieux que les temples splendides qui lui succédèrent; car image de la Jérusalem céleste, le peuple qui le fréquenta fut un peuple de saints.

Le cimetière de Saint-Calixte, parmi ses titres d'honneur, compte celui d'avoir abrité les restes de sainte Cécile. — Toutes les fois qu'un artiste s'est occupé de sainte Cécile, il a été divinement inspiré. Raphaël et Maderna, Hændel et Beethoven ont reproduit son image ou chanté ses vertus : les uns et les autres ont créé des œuvres admirables. Il est permis de croire que sainte Cécile a également inspiré et guidé ceux qui ont découvert son tombeau. Après que, les persécutions étant finies, le pape saint Damase, qui vivait à la fin du IV[e] siècle, eut restauré et décoré les catacombes, les Barbares les dévastèrent et les profanèrent. Ensuite les papes les dépouillèrent de leurs saints trésors, puis les laissèrent dans l'abandon. Peu à peu les luminaires et les entrées s'obstruèrent, se bouchèrent, et les champs cultivés, recouvrant et cachant tout indice, s'étendirent sur elles comme un linceul. En 1851, M. de Rossi, mis sur la voie par un fragment d'inscription, retrouva l'emplacement du présent cimetière dans une vigne que Pie IX acheta. Des fouilles commencèrent; un luminaire fut dégagé. A la clarté qui en tomba, on reconnut que l'on se trouvait dans la chambre sépulcrale de sainte Cécile. Le portrait de la sainte, représentée en costume de noble Romaine, et celui de saint Urbain, peint à côté, indiquèrent la niche qui avait reçu le cercueil de la jeune vierge. Des inscriptions constatèrent la translation des reliques par le pape saint Pascal. Tout donc, en l'histoire de sainte Cécile, fut reconnu authentique, et de vieux et sûrs documents confirmèrent la pieuse tradition.

Plus que tout autre lieu de Rome, les catacombes offrent à celui qui les visite, quel qu'il soit, une source de vives et

salutaires émotions. Aux catacombes, l'âme intelligente, l'âme sensible, l'âme tout entière est profondément remuée ; la foi du pèlerin y est fortifiée, l'imagination du poète ravie, la science du savant augmentée, les goûts de l'artiste pleinement satisfaits. Quant au simple amateur des belles et bonnes choses, qu'il lui soit permis de participer, dans la moindre mesure, à la délectation de chacun de ces êtres privilégiés. — Avec le pèlerin et le poète il s'isolera un moment et se recueillera. Il rêvera que le peuple saint se réveille, le peuple saint qui dormait ou qui dort encore ici, que la vie mystérieuse recommence, que les rues et les carrefours de la cité terrestre de Dieu de nouveau s'animent. Il lui semblera voir l'ouvrier et le légionnaire, l'artisan et le sénateur, le fils du consulaire et le pauvre esclave, la matrone illustre descendante des Scipions et l'humble servante, tous frères dans le Christ, se réunir comme autrefois à l'une de ces chapelles, se mêler les uns aux autres, assister avec ferveur à la célébration du service divin, écouter les pieuses exhortations de l'évêque, se donner le baiser de paix. Mais tout à coup un bruit se fait entendre ; des soldats armés envahissent la paisible retraite, troublent la cérémonie, s'élancent vers le sanctuaire et saisissent le prêtre. Le prêtre, c'est le pape Etienne Ier. Il demande pour unique faveur qu'on lui laisse achever l'office commencé ; puis, quand il a fini il bénit les fidèles et se livre à ses bourreaux. C'est son successeur, le pape Sixte II, qui après avoir été conduit à Rome pour y être jugé, est ramené au cimetière de Calixte où, avec ses diacres, il est décapité ; et son sang rougit la chaire pontificale, comme le sang d'Etienne avait rougi les degrés de l'autel.

II

Avec l'archéologue et l'artiste, l'amateur des belles et bonnes choses, détournant sa pensée de ces scènes lamentables, fixera son attention sur les murs qui en ont été

témoins et son émotion changera, mais ne diminuera pas. D'une autre nature que la précédente, mais non moins vive, elle sera plus rassérénante et plus douce. Il lira avec attendrissement ce qu'il y a d'écrit sur ces murs. Ce qu'il y a d'écrit, ce ne sont pas des paroles de colère, de menace ; ce ne sont même pas les protestations légitimes du juste persécuté. Non ; il y lira, sous forme de signes symboliques, d'images naïves ou d'inscriptions, des paroles de piété, de mansuétude, de fraternité, d'amour ; le touchant et substantiel exposé, en un mot, de la doctrine apportée par le Sauveur et des vertus recommandées à ceux qui la pratiquent. Il y verra figurés : l'ancre, emblème d'espérance et de salut ; la colombe, emblème de candeur, de pudeur, d'humilité, de charité ; l'agneau, la douce et pure créature, l'innocente victime, image tantôt du Rédempteur, tantôt de l'Eglise ; le phénix, emblème de l'immortalité ; la vigne aux rameaux entremêlés d'oiseaux et d'anges, image du paradis et allusion à ces paroles du Rédempteur : *Je suis la vigne, et mon Père est le vigneron ; — Je suis la vigne, et vous êtes les branches ;* le poisson, signe mystérieux indiquant *Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur ;* le poisson avec un oiseau, symbole de l'âme s'envolant au sein de Dieu ; le poisson avec des pains et du vin, symbole de la nourriture mystique de l'âme.

Le décorateur des catacombes ne s'est pas borné à tracer des signes conventionnels exprimant sa croyance et instruisant les fidèles, tout en trompant la surveillance d'ennemis pleins de préjugés et de haine. Sa foi a fait peu à peu de ce simple artisan un artiste qui maintenant s'essaie à représenter l'effigie divine et bien-aimée de Notre-Seigneur. Voici le Sauveur, sous la figure du *Bon Pasteur*, portant une brebis sur ses épaules ; le voici sous celle d'*Orphée charmant les bêtes féroces par les sons de la lyre*, poétique et transparente allusion, pour les initiés, à la mission du Fils de Dieu.

Bientôt la pensée de l'artiste grandit encore, ainsi que son talent ; l'artiste s'élève jusqu'à la grande composition quand il peint les sacrements et les saints mystères à l'aide

de scènes allégoriques et idéales, ou empruntées à l'un et l'autre Testament. A ces représentations il joint celle des principaux faits évangéliques : *l'Annonciation*, *la Sainte Famille*, *Jésus au milieu des docteurs*, *le Baptême du Christ*, *la Cène*, etc. Mais, chose remarquable, parmi les faits évangéliques il choisit ceux qui ont rapport à la vie militante et glorieuse du Christ, et laisse de côté ceux qui ont rapport à sa vie humble, à sa naissance dans une étable, par exemple. On suppose que les illustrateurs chrétiens, obéissant aux prudents évêques qui inspiraient et dirigeaient leurs travaux, craignaient de provoquer les railleries des païens. Par la même raison ils exclurent les scènes douloureuses de la Passion et l'image de Jésus crucifié. Nulle allusion non plus aux persécutions souffertes par les fidèles. L'esprit de douceur et de miséricorde qui anima Jésus quand il pardonna en mourant à ses bourreaux animait les premiers chrétiens. On ne trouve aux catacombes que des exemples de résignation et d'espérance : *Daniel sain et sauf au milieu des lions ; les Trois Jeunes Hommes triomphants dans la fournaise*. Partout on voit écrit le mot de Paix : paix à ceux qui reposent dans la mort, mais paix aussi à ceux qui vivent. C'est bien ceci qui est signifié par *la Colombe portant à son bec un rameau d'olivier*. Ce que l'on rencontre fréquemment, ce sont des personnages, les bras ainsi que le regard tournés vers le ciel, et priant.

Et maintenant quelle est la valeur intrinsèque de ces peintures ? Il est difficile de s'en assurer sur place, d'après les originaux. Mais on peut le faire au musée de Latran où sont exposées les copies de nombreuses fresques des catacombes, et plus aisément encore en consultant certains recueils de planches, celui de M. Perret, celui de M. de Rossi, qui reproduisent, habilement dessinées et coloriées et aussi fidèlement que possible, les plus intéressantes d'entre elles. En ce qui concerne la technique, il ne faut pas demander à un art naissant et inexpérimenté ce qui ne peut être obtenu qu'après de longs tâtonnements, et réalisé seulement par un art savant : la science complète du dessin et de la composition, les lois de la perspective, le procédé

séducteur du clair-obscur, l'artifice magique de la couleur, inconnus du reste, en tout ou en partie, à l'art païen, du moins à ce que l'on peut croire. Par contre, comme c'est le propre de tout art appelé à de hautes destinées et qui poursuit un noble idéal, l'art chrétien montre, dès ses débuts, les indices de sa grandeur future. Comme l'observe M. Rio, l'exécution se ressentit aussi d'abord de la décadence de l'époque, et, d'ailleurs, les mains des artisans-artistes qui peignaient les murs des pauvres souterrains n'étaient pas celles des habiles praticiens qui décoraient les palais et les temples des riches Romains. Mais, ajoute l'écrivain, « ces peintures..., si défectueuses à certains égards, ne sont-elles pas comme autant de formules matérielles et permanentes des actes de foi, d'espérance et de charité de nos devanciers dans la croyance de Jésus-Christ? N'est-ce pas là leur pensée intime..., pensée immortelle s'il en fut jamais, féconde pour vivifier l'art à sa naissance? »

Le mérite le plus éminent de l'artiste chrétien primitif, c'est d'avoir créé des types. Il est démontré, et, du reste, il est évident qu'il a réellement tiré non des conceptions païennes, mais de sa propre conception, le type du *Bon Pasteur*, image du Rédempteur. Le *Bon Pasteur* est un beau jeune homme plein de force, d'ardeur et d'amour. Vêtu d'une courte tunique, il tient à la main le bâton du voyageur. Il revient d'une longue course, rapporte sur ses épaules la brebis perdue qu'il a retrouvée, et se hâte de la mettre en sûreté; mais, si l'on en croit le langage de son regard fixé sur le lointain horizon, c'est pour repartir aussitôt à la recherche d'autres brebis.

L'artiste chrétien a créé le type du *Christ*, type absolument conventionnel et qui à l'origine varia. A l'origine on donna au Christ tantôt de beaux traits, tantôt des traits vulgaires; tantôt l'apparence d'un jeune homme, tantôt celle d'un homme mûr. On finit sans doute par reconnaître qu'on ne peut rendre visible la beauté de l'âme, et surtout la beauté divine de l'âme du Christ, qu'au moyen de la perfection des formes extérieures. L'abbé Martigny regarde un buste peint au cimetière de Saint-Calixte comme le

protomodèle de la figure du Sauveur, telle que l'ont reproduite les peintres des temps suivants, jusqu'à Léonard de Vinci, Raphaël et Annibal Carrache inclusivement : «Visage de forme ovale, légèrement allongée, physionomie grave, douce et mélancolique, barbe courte et rare terminée en pointe, cheveux séparés au milieu du front et retombant sur les épaules en deux longues masses bouclées. » C'est sous cet aspect que nous trouvons le Christ représenté deux fois au cimetière de Saint-Pontien, une fois à celui de Saint-Cyriaque, une fois à la catacombe de Saint-Sébastien.

Comme celui du Christ, le type de la *Vierge* est conventionnel. Saint Augustin déplore que ni le véritable portrait de Marie ni celui de Jésus n'aient été laissés à la famille chrétienne. C'est à tort, selon nous, qu'il se plaint. Nuls traits purement humains, comme sont ceux d'un portrait, ne sauraient rendre ce qu'expriment à l'âme les figures sacrées, forcément abstraites, du Sauveur et de sa Mère, traduire jamais l'idée que s'en fait l'imagination d'un croyant ; l'imagination eût été tristement déçue s'il était arrivé dans le cas particulier ce qui arrive le plus ordinairement, à savoir que les plus belles âmes n'habitent pas nécessairement les plus beaux corps. Aussi, dès l'origine, les peintres « s'appliquent-ils à répandre sur la physionomie de la sainte Vierge un reflet aussi éclatant que possible de la pureté, de la sainteté de son âme. La Mère de Dieu est parée d'une jeunesse charmante, une pureté toute divine respire sur ses traits. » (1) Le plus souvent, en ces temps primitifs, on représentait la Vierge *offrant son Fils à la vénération des Rois Mages*. On la figurait aussi en *Orante*.

L'*Orante* et l'*Orant* sont un type sublime, à notre avis, inspiré par la foi chrétienne, et dont nul, assurément, ne contestera l'originalité. L'artiste des catacombes s'est plu à multiplier, en y mettant tout son cœur et tout son talent, l'image d'un chrétien ou d'une chrétienne priant. On a transporté au Vatican une des plus belles de ces images. C'est une femme aux formes suaves, vêtue d'une tunique

(1) MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*.

blanche, longue et tombante, les épaules couvertes d'un court pallium vert et orange, bordé de pourpre, couleurs symboliques qui signifient vérité, candeur, virginité, vie surnaturelle de la grâce et amour ardent. Profondément recueillie, l'air ravi, la jeune femme étend les bras et ouvre les mains à l'exemple du Christ sur la croix. Dans l'acte, le geste, la physionomie et jusque dans les accessoires, resplendissent les vertus célestes nouvellement révélées à la terre. Le type nouveau nous offre la figure admirable de la jeune Église innocente, persécutée et miséricordieuse à l'exemple de son divin fondateur. Où a-t-il trouvé cette conception si pure, l'humble artiste qui n'a pas fait connaître son nom à la postérité ? Ah ! son modèle n'était pas loin de lui. Il eût pu déjà le trouver en lui-même. Il le trouva plus complet en la personne des martyres, ses contemporaines, Agnès, Cécile, Félicité et tant d'autres. Son Orante a la douceur d'Agnès, l'enthousiasme de Cécile, l'héroïque fermeté de Félicité, la foi invincible de ces trois saintes femmes ; elle a, en un mot, toutes les qualités si délicates et si charmantes de la femme régénérée par l'Evangile. L'Orante, c'est, je crois, la plus belle, l'unique représentation que jamais on ait faite, sous une seule forme, de ces trois vertus qui résument la morale et, implicitement, les aspirations du chrétien : la Foi, l'Espérance et la Charité.

Artiste inconnu de temps ensevelis dans le passé, artiste chrétien, notre frère, sois béni dans tes œuvres et pour tes œuvres ! Je te vois en esprit travaillant secrètement, sans témoins, dans l'obscurité de tes souterrains, à la lueur incertaine et trompeuse d'une lampe, et confiant à de pauvres murailles tes naïves conceptions. Tes naïves conceptions, les pauvres murailles les ont fidèlement gardées, et, telles qu'elles sont, celui qui considère en une œuvre pardessus tout l'idée et la met au-dessus de la forme, celui-là les égale, s'il ne les préfère, aux conceptions des artistes les plus illustres. Car toi, tu n'eus ni maîtres savants pour t'instruire, ni protecteurs généreux pour t'encourager et t'aider ; tu ne recherchas pas les richesses, ni les applau-

dissements, ni la gloire. Ta foi fut ta seule inspiratrice ; ton seul soutien fut ton Dieu, et cela te suffit. Tu sus avec tes faibles moyens donner l'être et la vie aux plus grandes pensées. Précurseur de Fra Angelico, décorateur, lui aussi, d'humbles retraites, comme il le fera plus tard, tu contemplais tes images en ton âme pure. Modeste, mais excellent et saint artiste, sois béni pour l'exemple que tu as donné ! Tu as indiqué à tes confrères futurs la bonne voie et leur as révélé le véritable idéal. Sans t'en être jamais douté, tu as été le chef de la plus méritante école qui fut et sera jamais, l'école dont font partie, sans distinction de temps ni de lieu, tous ceux qui ont composé ou composeront leurs ouvrages, les yeux fixés sur les modèles divins.

III

Si la peinture chrétienne ne procède pas, quant à l'idéal, de la peinture païenne, en est-il de même de l'architecture ? On peut répondre qu'en principe l'architecte chrétien a, de même que son confrère le peintre, tiré ses formes de sa propre pensée.

Après les synagogues, après les maisons particulières de néophytes zélés, après les domaines funéraires de riches familles, ce furent les cryptes des cimetières qui serviren de lieux de réunion aux chrétiens. Ces lieux, naturellement, on les disposa selon les convenances du culte : à la place d'honneur l'autel ; derrière l'autel, le trône de l'évêque ; aux côtés de l'autel, les sièges des assistants du prêtre, le tout enfermé dans une première enceinte. Une seconde et quelquefois une troisième enceinte étaient réservées aux fidèles séparés des célébrants, et eux-mêmes divisés en deux groupes, celui des hommes, celui des femmes. Telle est l'origine de l'abside, du chœur ou presbyterium, du transept et des nefs, les chapelles souterraines ayant été, sans nul doute, prises pour modèles des églises extérieures. Car

en temps de paix les fidèles se réunissaient dans des édifices élevés en plein air. Un document nous apprend qu'au IIIe siècle, sous Gallien, les chrétiens de Rome possédaient quarante de ces sanctuaires. Dioclétien les fit détruire.

L'édit de Milan de 313 autorisa les chrétiens à pratiquer librement leur religion. Alors on vit s'élever les célèbres basiliques constantiniennes. Parmi les archéologues, les uns prétendent que leur forme, de même que leur nom, leur vient des basiliques civiles ; les autres croient que la basilique chrétienne dérive des *exedræ* des catacombes. N'y aurait-il pas moyen de mettre d'accord les deux opinions ? Il semble que le type de l'édifice civil avait beaucoup d'affinité avec celui des *exedræ*, que les éléments architectoniques principaux étaient communs à l'un et à l'autre. Leur principe fondamental ne diffère pas : un lieu haut, où certains dignitaires siègent à part et exercent en liberté leurs fonctions ; un lieu bas disposé pour contenir la foule des assistants. La basilique civile se composait « d'un portique sur lequel s'ouvraient les portes correspondant aux nefs; celles-ci au nombre de trois, quelquefois de cinq... Les nefs étaient séparées par des colonnes ou des arcades, et aboutissaient à une enceinte transversale, *trans-septum*, protégé par un mur bas ou par une balustrade. Au delà un hémicycle s'ouvrait dans le mur du fond... Dans l'hémicycle ou abside, étaient placés le siège du juge, *tribuna*, et ceux de ses assesseurs; les jurisconsultes, les avocats, les greffiers occupaient le transept; le vulgaire avait à sa dispositions les galeries basses du vaisseau et les tribunes pratiquées au-dessus des galeries... » (1) Si l'on se reporte à la disposition des chambres souterraines, n'y trouve-t-on pas les mêmes éléments, un plan analogue inspiré par des convenances analogues ? Les architectes chrétiens eurent donc peu de chose à faire pour transformer les basiliques civiles en temples de leur religion.

(1) M. CORROYER. *Architecture romane*.

Les églises constantiniennes, pas plus que celles qui les ont précédées, n'ont laissé de vestiges ; toutes ont été remplacées par des constructions du ve, du vi^e^, du viie siècle et de siècles plus récents. Toujours le réédificateur a maintenu le plan originel en le modifiant selon le goût de son époque et pour satisfaire des besoins nouveaux. Mais, malgré les additions et les corrections, l'amateur de vieux monuments peut étudier à Rome le type des basiliques primitives en visitant les églises que désigne actuellement encore ce nom de basilique : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-murs, Sainte-Agnès-hors-les-murs, Saint-Clément, etc.

A Rome, l'art architectural chrétien continue donc, après le ive siècle, à être antique et romain. Parallèlement se développe en Orient, surtout au vi^e^ siècle, une architecture particulière, dite *byzantine*. Son caractère propre consiste, on le sait, au point de vue du plan géométrique, en la combinaison de la forme ronde et de la forme rectangulaire, et, au point de vue du concept, en l'adjonction de la coupole orientale à la nef occidentale. Ce fut une révolution dans l'art de bâtir. Il fallut, pour porter la coupole, des supports plus résistants que les colonnes ordinaires ; on remplaça celles-ci par des piliers et des arcs. Mais à Rome même, cette révolution ne se fit pas d'abord sentir ; il faut arriver jusqu'au xve siècle pour voir le type de l'église latine avec coupole s'implanter en cette ville. En revanche, à partir de cette époque, les Romains n'en voulurent plus d'autre. Mais, à défaut du constructeur, le décorateur byzantin répandit promptement ses principes à Rome et dans l'Italie entière : je veux parler de l'illustrateur de murailles, le mosaïste, qui reprit la tâche de l'artiste des catacombes.

IV

Quelques mosaïques déjà se voient aux catacombes ; mais ce fut seulement à l'époque du triomphe du christianisme,

sous Constantin, que l'emploi de ce genre de peinture devint fréquent et l'art de la mosaïque un grand art. Les Latins empruntèrent aux Grecs de Byzance leur goût pour la riche décoration des basiliques et pour les images brillantes. Or, la mosaïque avec ses couleurs éclatantes, ses cinabres, ses azurs, ses ors, contribuait beaucoup mieux à l'effet désiré que la fresque avec ses couleurs pâles. D'autre part, les artistes cherchèrent des compositions vastes et nombreuses, des types majestueux et glorieux : les faits importants des deux Testaments se déroulèrent fièrement, dans leur ordre chronologique, sur les murs des temples nouveaux.

Grâce à l'emploi d'éléments matériels presque indestructibles, nous connaissons une période immense de l'histoire artistique, celle qui s'étend du IVe siècle jusqu'au XIIIe, époque à laquelle la peinture à fresque remplaça la mosaïque. Il est permis de suivre à Rome le développement de ce mode de représentation depuis ses origines ; les églises de la métropole renferment des spécimens de toutes les époques principales.

Les mosaïques du IVe siècle ont disparu avec les basiliques qui les renfermaient, excepté celles du baptistère de Sainte-Constance et de l'église de Sainte-Pudentienne, vieux monuments encore debout. Le premier, dans lequel furent baptisées la sœur et la fille de Constantin, a la forme d'une rotonde avec coupole. Le revêtement de la coupole n'existe plus. Celui des autres parties a survécu. A la voûte de la galerie circulaire il se compose d'arabesques noires sur fond blanc, figurant une vigne avec ses fruits et des Génies vendangeurs. Cette imitation de certain décor des catacombes et d'un décor fréquent des maisons pompéiennes possède la délicatesse et la grâce de ce dernier modèle. Quant aux mosaïques absidiales, le Christ et des saints, elles n'offrent rien de remarquable.

Il n'en est pas de même de celles qui ornent l'abside de Sainte-Pudentienne ; on les regarde comme un des plus beaux monuments du genre. — Au sommet de la triste montagne du Calvaire, la croix, parée de pierres précieuses,

se dresse dans les airs. C'est le signe d'ignominie devenu glorieux. Au-dessous de la croix trône le Christ richement vêtu. Sa droite bénit et sa gauche tient un livre sur les pages duquel on lit ces mots : *Le Seigneur conservateur de l'église de Sainte-Pudentienne*. Les vierges Pudentienne et Praxède, revêtues également d'habits couverts d'or, couronnent saint Pierre et saint Paul assis à ses côtés. Un vieillard à la chevelure et à la barbe blanches, saint Pudens, et sept autres personnages complètent la vénérable assemblée. Tous les critiques louent, dans cette œuvre, non seulement l'idée, mais aussi l'exécution. N'est-il pas doux au partisan des doctrines spiritualistes et religieuses de voir que l'art chrétien s'éleva, dès son premier essor, à une telle hauteur?

Le changement se fait dans le monde au siècle suivant : Honorius transporte le siège du gouvernement à Ravenne, et les Barbares envahissent l'Italie. Tout est troublé, et, malgré la foi, l'art déchoit, non sans résistance. Pour bien juger les modifications qu'il subit, il faudrait aller à Ravenne où se trouvent les plus remarquables productions de cette époque. A ceux qui ne le peuvent, les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, du baptistère de Latran, de Saint-Paul-hors-les-murs, fournissent quelques renseignements.

La décoration de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste, au baptistère de Latran, ressemble à celle de la galerie de Sainte-Constance; imitation des images symboliques des catacombes, elle plaît comme ressouvenir et par sa grâce. L'arc triomphal et les murs de la nef, à Sainte-Marie-Majeure, retracent, le premier, les scènes de la vie de Jésus enfant, les seconds, des histoires de l'Ancien Testament. Elles ne méritent guère l'attention que des seuls archéologues. Plus digne d'intérêt est la mosaïque de l'arc triomphal à Saint-Paul, bien que l'œuvre actuelle ne soit qu'une imparfaite imitation de l'œuvre primitive. — Dans le ciel, les figures emblématiques des évangélistes; plus bas, le buste colossal du Christ bénissant; à sa gauche et à sa droite, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tendant

au Christ leur couronne. C'est la vision décrite au chapitre IVe du livre de saint Jean. Le travail médiocre des restaurateurs ne permet pas d'apprécier la valeur de celui des mosaïstes anciens. Il paraît que l'œuvre originale était d'une bonne exécution.

C'est également à Ravenne que se trouvent les meilleures peintures murales du IVe siècle. Les mosaïstes introduisent fâcheusement dans leurs compositions le type des Goths, maîtres alors de l'Italie, ainsi qu'on peut s'en assurer à l'église des Saints-Cosme-et-Damien, voisine du Forum, en contemplant les figures de l'abside. A l'arc triomphal de la même église, ils ont peint la vision de saint Jean qui fait suite à la précédente : « *Il y avait devant le trône sept candélabres allumés, qui sont les esprits de Dieu... Je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre scellé de sept sceaux... Je regardai et je vis au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau qui semblait égorgé*, etc... » Scène grandiose inspirée par le ressouvenir de l'ère douloureuse et sanglante à laquelle a succédé l'ère de consolation et de triomphe ! C'est la jeune Eglise, non moins que le Rédempteur, que figure l'Agneau, semblable à un agneau égorgé, mais qui en vérité maintenant vit et règne.

Au VIIe siècle, les troubles, les émeutes suscitées à Rome par la lutte des papes contre leurs suzerains d'Orient, puis la querelle des iconoclastes, ainsi que la misère et le dépeuplement, résultats inévitables d'une forte agitation, constituent des circonstances dévaforables à l'art. Aussi la décadence de la mosaïque commence-t-elle à cette époque.

Elle continue pendant les deux siècles suivants. C'est à ce moment que naît ce que l'on appelle le style byzantin et qu'apparaissent, pour trop longtemps s'imposer, les types hiératiques composés d'après les règles prescrites par le concile de Nicée. La décoration de l'abside de Sainte-Agnès-hors-les-murs (la sainte entre les papes Symmaque et Honorius), celle de l'abside de Sainte-Cécile du Transtévère (Notre-Seigneur Jésus-Christ, une assemblée de

saints, l'Agneau et les douze brebis apostoliques), celle de l'arc triomphal de Sainte-Praxède (la vision du chapitre IIe de l'Apocalypse), apprennent à l'amateur ce qu'étaient les œuvres de ces temps malheureux.

Pendant toute la durée des xe et xie siècles, l'art italien subit une éclipse complète. On ne connaît pas de travaux faits à Rome à cette époque. Ailleurs, au mont Cassin, le supérieur du monastère appelle des artistes grecs afin de ranimer, par leurs leçons et leur exemple, le goût défaillant. Sous cette influence et d'autres encore, l'art se relève. Seule, l'action des praticiens grecs n'aurait pas suffi. S'ils avaient conservé la tradition des bons procédés et la science de la technique, ils étaient tombés, en ce qui concerne les types, dans les mêmes défauts, à peu près, que leurs confrères latins. Tout était défectueux dans leurs figures : formes, geste, drapement, expression. Mais voici le xiie siècle dont nous connaissons l'idéal : les sentiments les plus nobles, les plus désintéressés agitaient les âmes. Les œuvres se ressentirent d'un tel état de choses. Nous avons, comme spécimens des mosaïques de cette époque, celles qui décorent l'extérieur et l'intérieur de Sainte-Marie-du Transtévère.

Façade. — La Vierge mère, assise sur un trône, allaite l'Enfant Jésus. A sa droite et à sa gauche, dix jeunes femmes sont debout : huit d'entre elles tiennent des lampes allumées; les deux autres n'ont pas, comme leurs sœurs, une couronne sur la tête, et leurs lampes sont éteintes. On reconnaît la parabole des vierges sages et des vierges folles.

Voûte de l'abside. — Les figures majestueuses du Seigneur Jésus et de la Vierge Marie, assis sur le même trône, se détachent sur le fond d'or du paradis. Le Fils, une main affectueusement posée sur l'épaule de sa mère, tient de l'autre un livre où on lit ces mots : *Veni, electa mea, et ponam in te thronum meum.* Une banderolle déroulée par la Vierge contient l'inscription suivante : *Lœva ejus sub capite meo et dextera ejus amplexatur me.* Saint Pierre, les papes Calixte et Innocent II accompagnent les personnages sacrés.

A l'arc triomphal se répète le sujet si fréquemment reproduit par les peintres primitifs : la croix avec l'alpha et l'oméga, les sept chandeliers d'or, les animaux emblématiques, sujet qui convient à l'entrée du sanctuaire terrestre, image du sanctuaire céleste contemplé par le voyant de Pathmos.

Ces diverses compositions imposent par leur grandeur. Les figures sont animées, leurs formes bien dessinées, leurs attitudes nobles, leurs physionomies expressives et caractéristiques.

Au XIII[e] siècle, l'art italien s'enrichit par l'application en grand de la peinture à la détrempe. La peinture en mosaïque, qui ne veut pas être éclipsée par sa rivale, lutte et jette le plus vif éclat. A Rome, les importantes mosaïques de Saint-Pierre et de Saint-Paul ont péri avec les anciennes basiliques, mais celle de Saint-Jean-de-Latran (abside), œuvre des plus remarquables, est restée.

Le tableau se divise en trois parties formant trois zones superposées. A la zone supérieure, au sein d'un ciel bleu strié de légers nuages d'or, apparaît le Christ, représenté en buste, avec une guirlande de chérubins pour couronne. Directement sous la personne du Christ s'élève une croix gemmée plantée au sommet d'une montagne, image à la fois du Calvaire et de l'Eden. Au-dessus de cette croix plane la colombe divine. La montagne entr'ouverte laisse apercevoir à l'intérieur la cité de Dieu dont un ange armé d'un glaive défend l'entrée; double allusion au paradis perdu et au paradis reconquis. De la montagne sortent les quatre fleuves nommés dans la Genèse, emblème des quatre Evangiles qui répandent dans les diverses régions de la terre les vérités puisées à la source éternelle. Bientôt ces fleuves se réunissent et deviennent le Jourdain, ce qui signifie sans doute la fusion de l'ancienne et de la nouvelle loi. Les âmes altérées des fidèles, représentées par des brebis et des cerfs, viennent s'abreuver aux eaux salutaires. Aux côtés de la croix se tiennent debout la mère du Sauveur, les deux Jean, les apôtres Pierre et Paul, François d'Assise et quelques autres saints. Enfin, à la zone inférieure,

apparaissent vêtus de blanc et chacun entre deux palmiers. les neuf disciples qui ne figurent pas dans la zone centrale.

Cette page monumentale est signée *Jacobus Torriti* et *Jacobus de Camerino.* Jacques Torriti, qu'il ne faut pas confondre avec un autre mosaïste d'un médiocre talent, Jacopo da Torrita, était, ainsi que son compagnon, un humble moine franciscain, peu connu de l'histoire. Les critiques actuels le regardent comme un précurseur de la grande Renaissance. Ils louent chez lui le naturel et la convenance des attidudes, l'habileté dans le drapement et dans la composition où, malgré les apparences, règne l'unité, et un génie créateur qui a su trouver un type nouveau du Christ. Son Christ n'est plus « le bel adolescent imberbe des catacombes..., jeune, souriant, heureux... Ce n'est plus le Christ qui lui succéda quand les choses et la religion s'assombrirent, le Christ triste d'abord, sérieux et sévère, puis souffrant. Les yeux du Christ de Torriti sont grands ouverts, le regard est fixe et doux... La physionomie est grave et majestueuse. (1) »

L'œuvre romaine de Torriti se complète par la décoration de l'abside à Sainte-Marie-Majeure ; il la commença, et le Florentin Gaddo Gaddi l'acheva. On voit à la voûte Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme à Sainte-Marie-du-Transtévère, couronnant la sainte Vierge ; et plus bas, comme à Saint-Jean-de-Latran, la montagne et le fleuve mystiques.

Les mosaïques des XIIIe et XIVe siècles sont les derniers exemplaires de la mosaïque considérée comme art indépendant, c'est-à-dire dont chaque production est originale, celui qui exécute étant en même temps celui qui a conçu. Déjà, au XIVe siècle, les deux praticiens qui, réunis, constituent l'artiste parfait, tendent à se séparer et à travailler chacun à part. On suppose que Giotto, l'auteur de *la Navicella* de Saint-Pierre, ne l'a pas faite de ses propres mains, qu'il en a seulement donné le dessin. Désormais, les mosaïstes, à quelques exceptions près, ne seront plus que des

(1) M. GERSPACH. *La Mosaïque.*

artisans plus ou moins habiles; ils travailleront d'après les cartons de peintres de profession ou copieront des tableaux renommés. Les deux genres de peinture se confondent donc, quant au concept, à partir du XIVe siècle.

Avec le christianisme, l'art moderne est donc né. Il faut remarquer que l'art, quel que soit le genre de manifestation qu'il préfère, est toujours religieux à ses débuts. La première image que l'homme cherche à reproduire sous une forme sensible, c'est celle qui hante si obstinément son esprit, l'image de la Divinité. Cela s'est fait dans les temps antiques, dans les temps modernes, et cela se fait encore actuellement même chez les peuplades sauvages. L'art qui s'est formé aux catacombes sera longtemps religieux, et tant qu'il le sera, il se montrera grand. On devine que cet effet a pour cause la nature de l'inspiration: l'inspiration est d'autant plus forte et efficace qu'elle est plus noble, plus pure et vient de plus haut. Or, c'est le souffle de Dieu lui-même qui animait les chefs de la chrétienté, successeurs de Pierre et mandataires du Christ, et qui par eux se communiquait aux intelligences. Celui donc qui veut étudier la civilisation moderne au point de vue non seulement de la religion et de la morale, mais aussi de la culture intellectuelle, trouvera dans l'histoire de la papauté, s'il la lit sans préjugés et avec sincérité, les causes véritables de la grandeur de cette civilisation et de la hauteur où, grâce à ses principes, s'élevèrent les sciences, les lettres et les arts.

Prosper FONTAINE.



LA PHILOSOPHIE

ET LE

MOUVEMENT CATHOLIQUE SOCIAL

SOMMAIRE. — Un devoir de la philosophie chrétienne. — M. Georges Goyau, ses ouvrages, etc. — Harmonie des pontificats de Pie IX et de Léon XIII, promoteur principal du mouvement catholique social. — Action sociale de Léon XIII en Italie : les catholiques italiens. — L'Evangile et la société moderne. — Exemples de la Vieille-Loye et de la Chapelle-Montlijeon. — La communion des saints au point de vue social. — Le devoir de l'apostolat. — La démocratie chrétienne. — Une profession de foi. — Les « jeunes ».

Les éléments principaux de cette courte étude nous sont fournis par le livre récent de M. Georges Goyau : *Autour du catholicisme social* (1), où se trouvent réunis un ensemble d'articles remarquables et divers, tous inspirés par une même pensée, publiés pour la plupart dans la *Revue de la quinzaine*, sur l'histoire la plus récente du mouvement catholique-social.

Le philosophe chrétien manquerait gravement à son devoir, s'il refusait de s'associer aux préoccupations légiti-

(1) In-16 324 p. Paris, Perrin, 1897.

mes et impérieuses de ses contemporains, ou s'il dédaignait de leur prêter toute son attention, quand ils agitent, avec une anxiété patriotique, ces questions morales, religieuses, politiques, économiques et sociales dont la solution, juste ou injuste, entraîne la prospérité ou le malheur, la vie ou la mort des peuples. Cette abstention serait d'autant moins excusable que les moments sont plus critiques ; car il est clair que notre patrie arrive à l'un des tournants de son histoire. Quelle sera la page historique que nous lirons demain? C'est à nous tous de la préparer, savants, philosophes ou hommes d'action, sinon de l'écrire.

Toute connaissance humaine, pour être complète et féconde, doit tendre à la pratique. Issue de l'observation attentive et de l'expérience prolongée des faits, aussi bien que des principes absolus, la science retourne vers les faits où elle a trouvé son berceau, non plus pour s'y soumettre sans réclamation, mais pour les modifier si c'est possible, les réformer s'il est nécessaire, et les conformer ainsi à l'ordre supérieur et moral qui s'est révélé à elle dans les hauteurs sereines de la spéculation. La philosophie, moins que toute autre connaissance, manquera à ce devoir.

Il est périlleux sans doute, surtout à certaines époques où les esprits sont facilement prévenus par toutes sortes de passions ou de préjugés. Mais y a-t-il moins de danger à s'abstenir ? On ne peut raisonnablement nous demander que la prudence, car le silence serait, sinon une trahison, du moins de la pusillanimité.

L'auteur qui nous fournit l'occasion d'écrire ces pages joint précisément le mérite de la modération à celui de la décision et du talent. Ancien élève de l'école de Rome, M. Georges Goyau a eu la bonne fortune d'étudier les traditions chrétiennes dans leurs sources les plus authentiques et les plus pures, avant de porter toute son attention d'historien, de penseur et de lettré sur ce mouvement catholique social dont il est aujourd'hui l'un des défenseurs les plus convaincus, les plus sympathiques et les mieux écoutés. Son bel ouvrage, *le Vatican, les papes et la civilisation*, a été universellement applaudi lors de son apparition, en

particulier dans la revue de l'*Université catholique* de Lyon. On n'a peut-être pas moins remarqué *le Pape, les catholiques et la question sociale*, publié sous le pseudonyme de Léon Grégoire. La seconde édition est précédée d'une lettre élogieuse de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims. Ceux-là même qui ne pouvaient encore en partager les vues, parce qu'ils appartenaient à des écoles différentes, ont reconnu la sincérité et le mérite de l'auteur. Il a su résumer, d'une manière aussi neuve et originale que fidèle, l'histoire et les doctrines de l'école à laquelle il apportait une adhésion si précieuse et si éclairée.

Le nouvel ouvrage qu'il nous offre aujourd'hui est digne des précédents et nous fait assister au progrès de sa pensée. Elle va de pair avec les événements, qu'elle pénètre et analyse avec une clairvoyance rare et apprécie avec une remarquable sérénité. Ce qui nous plaît surtout dans ces pages, que d'autres pourront louer à divers points de vue, c'est l'esprit philosophique qui les éclaire et les anime constamment. L'auteur n'est pas de ceux qui entassent les faits, ou s'y attardent, ou n'en tirent que de vulgaires enseignements ; il s'applique plutôt à en déterminer les causes morales, la portée et le but essentiels. En le lisant, c'est à un philosophe que nous avons affaire, non moins qu'à un chroniqueur intéressant, érudit et lettré. Avec M. Brunetière et quelques autres écrivains de notre temps, M. Georges Goyau est un de ceux qui montrent le mieux, par leur exemple et le caractère sérieux de leur talent, combien l'esprit philosophique a de part légitime dans toutes les œuvres de la pensée, à quelque ordre qu'elles appartiennent, à la sociologie, à l'histoire ou à la littérature. Les points de contact, ou plutôt — car ce n'est pas assez dire — les points communs entre l'étude de M. Goyau et la philosophie sociale sont donc nombreux, et nous n'aurons que l'embarras du choix. Rien ne sera plus facile que de présenter ensuite, avec celles de l'auteur, nos propres réflexions.

En abordant les questions sociales, M. Goyau a emprunté le pseudonyme fort significatif de Léon Grégoire, qui mar-

quait bien quel esprit conduirait sa plume. Et de fait, nous ne voyons pas qui pourrait mieux que lui se couvrir de ce glorieux pseudonyme. Il a étudié le rôle constant de la papauté dans l'histoire, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier le rôle de Léon XIII, qui s'harmonise si bien, quoique par des accords pleins de contrastes, avec celui de son prédécesseur immédiat. Pie IX, Léon XIII, ces deux noms domineront la seconde moitié du XIX[e] siècle; ils résumeront l'histoire harmonieuse de l'Eglise qui, sous cette double direction, a poursuivi, malgré tant de secousses désordonnées, le même et indivisible développement.

Avec Pie IX, le pape de l'Infaillibilité, de l'Immaculée-Conception et du *Syllabus*, l'Eglise se concentre : elle affirme son unité, son dogme inébranlable, la vérité intégrale qui est sa force. Avec Léon XIII, elle répand, sans se lasser, cette même doctrine, dans des encycliques répétées et admirables, particulièrement dans l'encyclique *sur la condition des ouvriers*, qui est l'application intégrale de l'Evangile à la vie économique des nations et de toutes les classes sociales. Cette encyclique annonce, si déjà elle n'inaugure, la rencontre nouvelle de l'Eglise et des peuples, leur alliance, qui se consommera peut-être au siècle prochain. Au courant infaillibiliste a succédé le courant social; à une concentration doctrinale, plus forte que les précédentes, une expansion inouïe et une attraction exercée sur les couches les plus profondes de la société; si bien que Léon XIII, dont le caractère n'est pas moins dogmatique que celui de son prédécesseur, a pu être appelé *le pape des ouvriers*.

Il importe ici de bien saisir l'affinité de la doctrine et de l'action : de la doctrine, qui s'est affirmée surtout dans la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, et de l'action sociale, qui en a été la suite. Toujours le progrès dans les formes nouvelles que revêt l'antique apostolat, procède de quelque éclaircissement doctrinal, d'un progrès dans l'enseignement. L'unité dogmatique et disciplinaire de l'Eglise n'a resplendi avec tant d'éclat au concile du Vatican

que parce que l'universalité de son action allait s'affirmer avec une hardiesse égale. Il s'agissait, en effet, de tirer toutes les conséquences sociales de l'Evangile, d'en provoquer toutes les applications généreuses, désirables, rendues opportunes à notre époque. Or, pour prendre l'initiative de cette œuvre, exposée à tant de controverses et de contradictions, il ne fallait rien moins que l'autorité d'un pape, renommé pour sa doctrine et assis dans la chaire infaillible de Pierre et de Pie IX. Et c'est ainsi que Léon XIII est devenu le promoteur principal du mouvement catholique social ; il est le docteur incontestable des vérités sociales indispensables désormais, et dont vivra le siècle prochain.

L'action qu'il exerce sur tous les peuples chrétiens est puissante et décisive ; elle est, semble-t-il, et pour diverses causes, plus grande encore en Italie. « C'est sous le regard immédiat du pontife, dit à ce sujet M. Goyau, que les catholiques italiens pensent, parlent, agissent... ; ils ont la liberté suprême de tenter d'audacieux essais, et de faire de leur pays un champ d'expériences pour une action tout ensemble catholique et démocratique. Entre fils de Léon XIII et fils de Mazzini on s'observe, on s'entretient, on se tâte réciproquement ; et par un frappant contre-coup, par une répercussion prodigieuse, nul acte de Léon XIII peut-être n'aura plus fortement influé sur la vie nationale de l'Italie, que son encyclique *Rerum novarum*, essentiellement internationale. » (P. 228-9.)

Là, comme partout ailleurs, Léon XIII continue Pie IX, mais en ajoutant son action propre à celle de son prédécesseur. « Ni électeurs ni éligibles, » c'est bien toujours le mot d'ordre de la papauté. Mais en même temps que Léon XIII prolonge cette abstention politique, qui a sa raison d'être dans la péninsule, il pousse énergiquement les catholiques italiens à l'action et aux œuvres sociales, en sorte que la cause du christianisme, en Italie, redevient la cause populaire et celle de toutes les vraies libertés. Déjà les communes du nord et du centre ont été gagnées dans les élections municipales, et le midi se détache à son tour. Encore quelques efforts, et l'édifice maçonnique s'effon-

drera. L'idée démocratique et l'idée catholique tendent à s'associer de nouveau, comme elles l'ont fait si souvent au moyen âge, sans aucune confusion, et l'on peut tout espérer de cette double et parallèle influence. En attendant, nul ne travaille mieux à toutes les réformes sociales que les catholiques italiens ; tout ce que les ennemis de l'Eglise avaient pu entrevoir de juste et de bien, Léon XIII et les catholiques l'ont vu, l'ont choisi avec plus de discernement, ils ne laissent à leurs adversaires le monopole d'aucune initiative généreuse, d'aucune idée neuve, féconde, salutaire.

A ce sujet, l'endroit où se trouvent signalées quelques idées communes à Léon XIII et à Mazzini est des plus curieux. Mazzini déplore que la richesse soit concentrée en peu de mains ; et Léon XIII signale « l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude ». Mazzini combat le rêve collectiviste d'une « organisation générale arbitraire, édifiée tout entière par une intelligence, subitement implantée par voie de décret » ; et Léon XIII exprime des alarmes analogues. Mazzini souhaite le développement des associations coopératives ; Léon XIII recommande les corporations... Bref, au point de vue économique, Léon XIII et feu Mazzini s'entendent (p. 220). C'est-à-dire que Léon XIII est fidèle à la tactique de ses prédecesseurs et des apologistes. Toutes les vérités morales nous appartiennent, car l'Evangile nous les avait apportées depuis longtemps ; et nous ne faisons que rentrer en possession de notre bien, lorsque nous les proclamons les unes ou les autres, en même temps que nos adversaires s'en réclament avec ostentation. Ils les revendiquent injustement, car elles ne découlent pas de leurs principes ; ils en abusent pour égarer le peuple. Que notre opposition au socialisme, comme à toute autre hérésie, soit donc toujours éclairée, judicieuse et ne nous fasse jamais renier telles vérités indispensables, d'origine chrétienne, sous le vain prétexte qu'elles sont associées aux pires erreurs par les ennemis de notre foi et de l'ordre social.

Les catholiques italiens, dociles aux directions de leurs

évêques et du Saint-Siège, peuvent nous servir d'exemple. La hardiesse dont il font preuve effarouchera peut-être plus d'un catholique français ; et l'on peut bien accorder, en effet, que de ce côté-ci des Alpes nous sommes tenus à plus de réserve. Mais il y a cependant des principes absolus et des règles générales qui ne connaissent pas de frontières. Et n'est-ce pas une règle de cette nature que la suivante, qui veut qu'on n'écarte pas les « questions brûlantes », sous le frivole prétexte de ne pas troubler l'union des catholiques. « C'est là une politique de paralysie, répond M. Goyau, et, de l'autre côté des Alpes on ne consent point à la suivre » (p. 276). Aussi, aux congrès de Padoue, de Fiesole et à bien d'autres encore où l'autorité ecclésiastique était largement représentée et exerçait une véritable direction, toutes les questions vitales furent abordées franchement, y compris celle de l'impôt progressif; le congrès de Padoue est le premier qui se soit déclaré, *en principe*, pour cette progressivité. Nous soulignons ces mots, *en principe*, afin de mieux rassurer, s'il en est besoin, ceux qui auraient déploré, et avec raison, le vote de l'impôt progressif proposé naguère aux chambres françaises. Les meilleurs remèdes peuvent être changés en poison par l'état du malade ou les autres circonstances.

Sans prétendre aborder ici aucune question particulière, nous nous bornerons à dire que les événements qui se préparent ou se déroulent déjà sous nos yeux montrent que l'Evangile, dont l'Eglise est la gardienne incorruptible, va porter les fruits de vie réclamés par les besoins nouveaux de la société. Il y a en effet, dans l'Evangile, une vertu sociale inépuisable; l'Eglise a toujours su et saura encore l'en dégager. L'Evangile apaisera, autant du moins qu'elles peuvent être apaisées, la soif et la faim de justice et de charité qui tourmentent les générations nouvelles. Immuable en lui-même comme la vérité, inaltérable comme l'éternelle justice et l'éternel amour, il commande néanmoins toutes les conséquences et toutes les applications que comportent les peuples divers, les temps et les conjonctures. Le moment est venu de montrer que les sociétés peuvent

tout espérer de son éternelle jeunesse et de sa fécondité. C'est ce qu'a fait Léon XIII ; et il est facile de voir que le mouvement imprimé par lui gagne de proche en proche, et que l'apostolat tout entier, aux divers degrés de la hiérarchie, obéit à une même inspiration.

D'ailleurs ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se fait sentir et secoue les âmes apostoliques. Il est facile de trouver, au commencement et au milieu de ce siècle, des précurseurs ; ils viennent de toutes les écoles, ils sont dans tous les camps, ce qui montre bien qu'ils obéissent à l'idée catholique. Qu'on relise par exemple ce passage d'un discours de l'abbé Perreyve, prononcé il y a plus de trente ans dans la chapelle de la Sorbonne : « Il faudrait que, dans les temps où nous sommes, un chrétien intelligent ne se laissât dépasser par personne dans l'étude et dans l'application des sciences sociales. Nous ne devrions pas souffrir, nous chrétiens, que quelqu'un dans le monde parlât mieux que nous sur les questions qui agitent si puissamment et si légitimement les esprits de ce siècle, et que l'Evangile a seul soulevées dans le monde, les questions du paupérisme, du travail, de la famille, des associations, des secours mutuels, des caisses de retraite, des asiles, des crèches, du travail des femmes, du travail des enfants, questions d'une importance absolue, qui intéressent les fondements essentiels de la société humaine » (p. 130-1). Qu'on entende maintenant Mgr Radini-Tedeschi, au congrès de Fiesole (sept. 1896) ; on dirait un écho de 'a Sorbonne : « Il faut absolument que le prêtre prenne part à la vie sociale. Sa mission embrasse toutes les formes de la vie humaine, comme les embrasse la vérité dont il est l'organe, comme les embrasse la foi dont il est l'interprète, comme les embrasse la morale dont il est le défenseur. Il a une mission éminemment sociale à remplir ; et il doit, au prix de tous les efforts, de tous les sacrifices, intervenir dans la vie sociale de façon à en être en quelque sorte l'âme et la forme en lui apportant Jésus-Christ » (p. 162-3). Au dernier moment nous apprenons que le zélé prélat, dont l'apostolat social est si manifestement inspiré par Léon XIII, vient de tenir le même langage

au pèlerinage ouvrier conduit à Rome par M. Harmel.

C'en est donc fait des étranges principes de réserve ou de neutralité qui désintéresseraient le prêtre de toute préoccupation sociale, ou l'enfermeraient dans l'enceinte étroite de l'église et de la sacristie, sous prétexte que sa personne et la religion en seront mieux respectés. Certaine action sociale du prêtre apparaît de plus en plus comme légitime, et, en diverses circonstances, bienfaisante : on commence à ne plus le contester, et les difficultés ne portent guère que sur la manière dont elle doit s'exercer.

C'est ici que l'on peut citer des exemples comme ceux du village de la Vieille-Loye (Jura) et de la Chapelle-Montlijeon (Normandie). A la Vieille-Loye « une trentaine d'hommes, les trois quarts des femmes, *et presque toute la jeunesse* (nous soulignons ces mots), remplissent aujourd'hui le devoir pascal, dans cette paroisse... qui, cinq ans auparavant, semblait morte » (p. 145). Or, c'est par des œuvres sociales et économiques : coopérative de consommation, caisse rurale, cantine scolaire, etc., etc., que le curé de la Vieille-Loye a rendu possible et fécond l'exercice de son ministère. A la Chapelle-Montlijeon, l'œuvre est religieuse, on peut même dire mystique, non seulement dans son but, mais encore dans son principe. Le curé de cette paroisse, qui ne prospérait pas au point de vue religieux et dépérissait rapidement au point de vue économique, fonda en 1884 l'Association pour les âmes délaissées du purgatoire. C'était comme l'idée, bien fraternelle et bien juste, d'introduire un peu d'égalité parmi les membres de l'Église souffrante. Deux ans après, il inaugurait, pour imprimer ses feuilles de propagande, un atelier de typographie, dont il était lui-même le directeur, le prote et l'unique compositeur. Or, aujourd'hui, l'Association compte des millions d'adhérents, l'imprimerie fournit du travail à des centaines de bras qui chômaient auparavant ou ne gagnaient qu'un salaire dérisoire ; les terrassiers, les maçons ont eu de la besogne, à leur tour, tout comme les imprimeurs ; bref, le pieux souvenir des morts a valu à cette paroisse le pain de chaque jour, une prospérité inat-

tendue et une vie nouvelle. « Lorsque, traversant les rues de Montlijeon, poursuit M. Goyau, l'on se heurte à d'étranges dissonances entre les masures branlantes qui semblent vouloir rentrer sous terre et les petites maisons blanches fières de l'illumination du soleil, c'est un symbole que ce contraste : l'action sociale du prêtre a rajeuni le vieux village. Et, lorsque, chaque soir, on aperçoit la foule des ouvriers s'acheminant à l'église pour la prière, c'est un symbole aussi que ce défilé ; la misère les avait écartés de Dieu, le travail honnête et rémunérateur les rend à Dieu ; en beaucoup d'entre eux, l'action sociale du prêtre a rajeuni le vieil homme. Pour avoir attaché sa pensée aux invisibles réalités du purgatoire, l'abbé Buguet a fait germer et fleurir autour de lui le plus inédit des renouveaux » (p. 156). Ajoutons que la Chapelle-Montlijeon est devenue un centre d'œuvres de presse. Ainsi, toutes les œuvres sociales, économiques, religieuses, mystiques même, lorsqu'elles sont bien entendues, loin de se nuire, se développent parallèlement et s'engendrent même les unes les autres.

Il va sans dire qu'il faut s'inspirer de tels exemples, sans songer à les copier servilement ; mais combien cependant ils justifient les principes de zèle éclairé, de clairvoyance économique et religieuse auxquels nous les devons ! Les modestes auteurs de ces œuvres, qui sont d'ailleurs surnaturelles par leur côté supérieur, se défendent les premiers de tracer des voies nouvelles destinées à devenir des sentiers battus. Non, le bien, sans changer d'esprit, varie continuellement ses voies et moyens. C'est à chacun de voir ce que comportent d'abord ses aptitudes personnelles, ensuite les circonstances, les besoins particuliers d'une paroisse, les éléments qu'elle peut offrir. Rien de plus sage à ce point de vue, que la réponse du curé de la Vieille-Loye, questionné par M. Goyau sur l'adaptation possible des institutions de sa paroisse à d'autres communes rurales. Il répondit « qu'on ne peut rien généraliser, mais qu'en ce qui concerne les œuvres sociales, un prêtre doit étudier, sur le terrain même, les besoins de ses paroissiens, les dévouements qu'ils peuvent prêter, et suivre, avec

les conseils de la hiérarchie, les sollicitations et les enseignements des circonstances » (p. 145). Ces paroles rassureraient, s'il en était besoin encore, les plus craintifs, ceux qui redoutent, à propos de tout, de voir le clergé échanger sa vocation essentiellement surnaturelle contre un rôle social problématique et fort dangereux.

Mais restons en ce moment dans la région sereine des principes, où prend sa source le zèle apostolique, quelles que soient ensuite ses différentes formes sociales. Toutes les réformes dont nous avons un besoin urgent se rattachent facilement aux principes les plus purs du christianisme, et il est impossible de les appuyer ailleurs. Ne souffrons pas dès lors que des libéraux incrédules comme Yves Guyot, des socialistes comme Jaurès, des francs-maçons comme Léon Bourgeois s'approprient des revendications généreuses, des sentiments de justice et de fraternité qui sont démentis par le fond même de leur doctrine. L'individualisme, l'égoïsme, l'altruisme, l'évolutionnisme, la morale prétendue scientifique ne peuvent fonder aucune société prospère; ces doctrines nous procureraient un enfer social. A ce sujet, on lira avec intérêt l'étude que M. Goyau consacre à deux livres bien différents, mais également prétentieux, inconséquents et stériles : la *Morale de la concurrence* d'Yves Guyot, et la *Solidarité* de Léon Bourgeois. S'il est consolant de voir nos adversaires les plus éloignés revenir à certaines vérités sociales dont ils ont sapé tous les fondements, il n'en est pas moins indispensable de constater la stérilité de leurs efforts tant qu'ils ne corrigeront pas leurs principes. Qu'ils rentrent dans la morale et dans la foi de l'Evangile ! Hors de là, il n'est pas de solidarité vraie ni de fraternité qui puisse se justifier ; il n'y a plus de communion des âmes, rien de cette charité dont l'ombre cependant attire si fortement tous nos sociologues et tous nos moralistes contemporains. C'est là seulement qu'est la vie, c'est-à-dire l'idéal, avec la puissance de le réaliser.

A-t-on réfléchi, par exemple, à tout ce que renferme de consolant et de salutaire, de profondément moral et social

le dogme si chrétien de la communion des saints? La foi en ce principe n'est, pour ainsi dire, que la vision surnaturelle de l'union intime de toutes les âmes en qui domine l'amour suprême de la vérité et du bien. Le cœur même de l'Homme-Dieu, du Christ de l'Evangile, est le foyer commun autour duquel elles s'asssemblent, et par lequel elles échangent de quelque manière leurs mérites, leurs souffrances, leurs expiations. De là une « suppléance mystique » et supérieurement réelle, une fraternité chrétienne auprès de laquelle s'évanouissent toutes les conceptions d'une bienfaisance païenne. Tout philanthrope éclairé, tout homme qui répétera sincèrement et en parfaite connaissance de cause le mot du poète : *Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger*, reviendra infailliblement, s'il est conséquent, à la source même, à la raison adéquate de cette vérité, qui est dans l'Evangile. Voilà pourquoi l'Église aujourd'hui, précisément par ses dogmes les plus surnaturels et par l'intégrité provocante de sa doctrine, attire à elle de nobles esprits, en particulier tous ceux qui rêvent d'une humanité meilleure et mieux unie, où les biens seraient centuplés et les maux singulièment affaiblis par l'esprit de solidarité, c'est-à-dire de justice et de charité. Ils admirent d'autant mieux l'Eglise qu'ils l'avaient oubliée plus longtemps. La génération présente reprend ainsi, en sens inverse, le chemin suivi par la génération précédente. Celle-ci était descendue de la foi au doute, qui l'attirait comme par une sorte de vertige; et voici que l'autre remonte du doute à la foi.

Il est permis de saluer ces indices de retour dans des pages comme la suivante, où M. Brunetière rend hommage au dogme de la communion des saints : « Dans le catholicisme, dit-il, à quelque monstrueux abus que la doctrine des indulgences et des œuvres ait pu donner lieu quelquefois, il suffit de la ramener à son premier principe pour en apercevoir clairement la fécondité sociale. Les mérites des uns « s'appliquent » au salut des autres. La carmélite aux pieds nus qui pleure dans son cloître sur les péchés du mondain les efface. Le moine qui s'en va men-

diant sur les routes, rachète la femme adultère au prix des humiliations qu'il essuie. Il s'établit ainsi, dans la société catholique idéale, une circulation de perpétuelle charité. Les vivants y prient pour les morts, les morts y intercèdent pour les vivants. Une justice plus clémente, un Dieu plus tendre à la faiblesse humaine, y accorde aux élus la grâce des réprouvés. Et du centre à la circonférence de ce cercle infini, où l'humanité se trouve enveloppée tout entière, il n'est personne en qui ne retentissent, pour le désoler, les péchés, mais aussitôt et pour le consoler, les mérites aussi des autres. » (p. 72.)

En face de cette page, plaçons maintenant celle non moins belle de M. Goyau sur le même sujet. Il s'agit toujours de la réversibilité des peines et des mérites et du fruit mystérieux de la douleur, stérile en apparence, mais qui sera d'autant mieux récompensée et d'autant plus féconde qu'elle aura paru plus inutile à des calculs trop humains. L'âme peut tout par la prière, comme victime résignée ou volontaire ; et il ne tient qu'à elle d'être toujours armée et puissante sur le champ de bataille où combattent la vérité et l'erreur, le vice et la vertu : « Grâce au dogme de la communion des saints, grâce au collectivisme surnaturel qui en est le résultat, écrit M. Goyau, un catholique n'a jamais le droit de se croire et de se dire inutile. Ne semble-t-il pas même que ce dogme consolateur apporte à l'énigme de la douleur un commencement de solution ? Car enfin, des malheurs dont il est frappé l'homme ne prévoit point le cours, encore moins peut-il le régir ; mais il en peut, en quelque sorte, fixer la destination. Comme cause efficiente de ces coups du sort, il doit reconnaître Dieu ; mais par la façon dont il les accepte, ils prennent une certaine vertu, ils engendrent un mérite ; et quant à l'application de cette vertu, quant à l'emploi de ce mérite, il dépend de l'homme de les indiquer à Dieu, c'est-à-dire, en définitive, d'assigner lui-même à sa souffrance, dont vainement il cherche le pourquoi, une sorte de cause finale, qui sera, par exemple, le salut d'un être aimé. Ce patient n'est point passif ; sa douleur même peut lui devenir une source de grâces, et il

sera l'actif dispensateur de ces grâces; victime, le voilà qui devient agent; paralysé, anéanti, il se tansforme en un moteur dans l'ordre surnaturel; son impuissance, héroïquement acceptée, lui devient une cause de puissance; il peut dire comme saint Paul : *Quum infirmor, tunc potens sum;* et n'est-il pas, somme toute, un Christ à sa façon, puisqu'il peut tirer de ses tourments mêmes quelques germes de rédemption, et les intercaler dans l'histoire de l'un de ses semblables? Chacun de nous a dans sa vie des pages qu'il ne connaît pas, et qui sont écrites par les mérites des autres. » (p. 77.)

Evidemment de pareilles doctrines composent l'essence même du christianisme. Or aujourd'hui elles séduisent de nobles esprits, et c'est à elles que se rattache, pour peu que l'on consente à l'analyser profondément, le mouvement catholique social. Nous ne voulons plus d'une religion tout individuelle, égoïste pour ainsi dire, d'une sorte de laïcisme mondain ou de libéralisme étroit, qui étouffe la la religion sociale sous prétexte de respecter les consciences; mais il nous faut la religion intégrale, nous voulons que l'Evangile règne dans la société et dans les lois comme il règne dans nos cœurs.

La religion est essentiellement sociale. A-t-on assez remarqué, à ce sujet, le caractère fraternel et social du *Notre Père?* Jésus-Christ ne permet pas, pour ainsi dire, que l'homme prie seul. Il dira : *Notre Père*, et non pas : *Mon Père*, parce que, en priant, il doit s'associer au Fils de Dieu fait homme et à tous les hommes. Et ce qu'il demandera tous les jours ce sera, avec le règne de Dieu, que le pain quotidien soit donné à tous et que toutes les âmes évitent le mal et persévèrent dans le bien. La même observation s'applique à toutes les prières liturgiques; le prêtre et le fidèle y répondent ou y parlent toujours en corps : *Seigneur ayez pitié de nous... Seigneur exaucez-nous... Sainte Marie priez pour nous*, etc.

On comprend mieux maintenant le vrai sens et on mesure mieux toute la portée sociale des grandes vertus de justice et de charité. Ramener celle-ci à une pure aumône,

et celle-là à une simple observation de contrats individuellement consentis, c'est défigurer le christianisme, c'est méconnaître complètement son esprit et sa vertu sociale.

Il n'y a pas de christianisme sans fraternité véritable et agissante; il n'y a pas de christianisme sans apostolat. Si nous sommes tous frères, tous nous devons être apôtres, le laïque à sa manière de même que le prêtre. L'importance, toujours grandissante, de l'apostolat laïque est même une des caractéristiques de notre temps. Ce devoir universel et pressant de l'apostolat a été parfaitement mis en évidence dans un ouvrage récent : *le Livre de l'Apôtre*, rempli d'excellentes citations. « L'interdépendance » des individus au sein de la société est démontrée aujourd'hui de mille manières par la physiologie et l'économie politique; or la solidarité chrétienne qui est faite de fraternité et d'apostolat, est incomparablement plus intime que toutes celles que la science peut découvrir : tous nous sommes chargés les uns des autres et devenons ainsi responsables de l'état social.

Et que l'on ne proteste pas ici de son impuissance personnelle. Nous avons vu que par la priére et la communion des saints les âmes les plus faibles en apparence peuvent exercer une action puissante, dont Dieu seul mesure toute la portée. D'ailleurs n'est-ce pas de l'effort multiplié des infiniment petits que naissent les forces gigantesques qui changent la face du monde? Or il en est de l'ordre moral comme de l'ordre physique : l'un est l'image de l'autre.

Et ceci nous fera mieux comprendre peut-être que l'avenir peut appartenir à la démocratie, c'est-à-dire à cette puissance nouvelle qui s'appuie sur toutes les individualités sociales. La nature nous offre ici de curieuses analogies, que les découvertes récentes de nos savants ont mises en toute évidence. Une vue superficielle de la nature fait attribuer la force aux grands corps qui remplissent l'espace ou aux êtres les plus apparents qui vivent à la surface de la terre. Mais une science plus avancée nous montre dans les infiniment petits, dans la molécule, la cellule, les micro-organismes, dans leur association ou dans leur multiplication

et leur fécondité, la cause des plus grands phénomènes. Or n'est-ce pas là comme une indication providenttielle à la génération présente, en particulier à ceux qui veulent rétablir dans les sociétés modernes le règne bienfaisant de Jésus-Christ? Il faut pour cela que la vérité chrétienne pénètre dans toutes les couches sociales, atteigne toutes les individualités, et fasse remonter de ces profondeurs à la surface un courant irrésistible de religion et de patriotisme, de justice sociale et de charité. Mais la vérité qui transformera ainsi la société ne peut être une vérité diminuée. Le christianisme social sera chrétien au plein sens du mot, ou ne sera pas. M. Goyau le remarque fort bien.

On voit dès lors combien on se tromperait en regardant le mouvement catholique social comme une évolution menaçante pour les dogmes chrétiens ou pour l'ordre hiérarchique. Si les promoteurs du mouvement catholique social ne refusent point leurs sympathies aux hommes de bonne foi et de bonne volonté, de quelque côté qu'ils viennent; s'ils consentent à s'unir avec eux dans la mesure où leurs efforts communs pourront contribuer au règne de l'Evangile, ils ne sacrifient, d'autre part, aucun principe de foi ou de discipline. A cet égard leur intransigeance est absolue. Les vues de M. Goyau sont très justes sur ce point en particulier, et nous ne saurions trop les louer, surtout chez un écrivain laïque, jeune encore; elles témoignent d'un esprit chrétien solide et éclairé. Nous ne pouvons mieux faire ici que de citer ce que l'on pourrait appeler sa profession de foi : « Nous appartenons à l'édifice de l'Eglise. Nous n'en voulons pas fermer les fenêtres, par lesquelles nous épions assidûment la résonnance de nos doctrines dans le monde et l'effort douloureux qui rapproche de nous les bonnes volontés intellectuelles. Nous n'en voulons pas fermer les portes, par lesquelles sortent nos doctrines et par lesquelles entreront un jour ces bonnes volontés. Et voilà ce qui nous sépare d'un certain nombre de catholiques, qui volontiers nous accuseraient de « libéralisme ». Mais nous voulons demeurer dans cet édifice tel qu'il est, sans en céder une pierre, sans y arborer le

drapeau qui indique qu'on veut parlementer ; le caractère de l'édifice est d'avoir une architecture immuable ; il y a trente ans, dans les sphères intellectuelles, on déplorait cette fixité ; aujourd'hui l'on est comme fasciné par elle ; les courants passent, et cette fixité subsiste ; nous l'aimons telle quelle, complète, provocatrice même, si l'on veut, mais il est des provocations qui sont des appels plutôt que des défis. Et voilà ce qui nous distingue d'avec un certain libéralisme qui peut-être nous taxerait d'étroitesse. » (P. 311-2.)

Nous compléterons cette page par cette autre, sur les « jeunes », qu'elle disculpe en même temps qu'elle les avertit, d'une manière toute fraternelle il est vrai ; car M. Georges Goyau mérite bien d'être compté parmi ces « jeunes », et nous n'en connaissons pas de meilleur : « D'avoir fait une telle place aux écrivains d'autrefois dans cette anthologie (*le Livre de l'Apôtre*) que tous les « jeunes » auront pour bréviaire, c'est la marque d'un tact bien exercé : l'habileté toute seule, à défaut de la reconnaissance, commanderait à ceux qui s'intitulent, avec quelque naïveté, les « jeunes », de se ranger derrière l'antique tradition catholique, puisque cette tradition dépose et milite pour eux. Sur l'intangible liberté des vocations spéciales, qu'ils laissent parler saint Jérôme ; sur la nécessité de travailler au salut des autres pour assurer son propre salut, qu'ils évoquent le *Dialogue* de sainte Catherine ; et sur le devoir pour tout catholique de servir Dieu efficacement dans la société, qu'ils entendent saint Jean Chrysostome. Vous avez coutume de dire, ô jeunes, lorsque les captifs d'un conservatisme attardé s'escriment contre vos projets et contre vos œuvres : « Ce sont des vieux ! » Que vous êtes irrévérents, mes amis ! J'acquitte votre boutade, dont les victimes m'intéressent peu ; mais pour ce beau mot de « vieillesse » je demande grâce. Car c'est vous, jeunes, qui êtes les vieux et les très vieux ; retranchez-vous, avec amour et modestie, derrière la vieillesse catholique, toujours jeune puisqu'elle est assurée de l'immortalité ; attachez-vous à cette lignée d'ancêtres qui vous montrent

l'ancienne Eglise, l'Eglise du moyen âge, et vers laquelle les pontificats de Pie IX et de Léon XIII vous ont appris à tourner les regards. La routine vous est hostile; appuyés sur la tradition, vous la vaincrez. » (P. 85.)

On ne peut mieux dire ; et il est clair maintenant que les « jeunes » et les « vieux », au sein de l'Eglise catholique, ne doivent former qu'une seule et même famille, qui a tout à la fois la garantie de l'expérience et le privilège de la nouveauté, la certitude du passé et les promesses de l'avenir.

Elie BLANC.



LA SAMARITAINE

La sagesse des nations est bien gênante; elle nous dit : « Il faut se défier toujours du premier mouvement. » Or, s'abandonner au premier mouvement, offre le plus souvent, bien des charmes. M. Edmond Rostand a composé, en l'honneur ou à propos de la « Samaritaine », ce qu'il est convenu d'appeler un « évangile ». Peut-on ne pas applaudir une aussi pieuse tentative ? Des observateurs bienveillants ne manqueront pas de remarquer que cette persévérance de nos auteurs contemporains à traduire en vers l'Ecriture sainte fait le plus grand honneur à notre époque. Des optimistes penseront peut-être que, pour ne pas décourager ces exégètes d'un nouveau genre, il conviendrait de louer largement leurs œuvres et de s'abstenir de toute critique. Seul, un empêcheur de danser en rond peut garder assez de sang-froid pour faire des *réserves*.

Assurément, il vaut mieux paraphraser l'Evangile en vers médiocres que de développer, selon les règles de la plus savante esthétique, des thèmes immoraux. Il serait regrettable qu'en signalant des contre-sens et des fautes de goût, on paralysât le zèle apostolique de ceux qui favorisent le néo-christianisme littéraire.

Pour ne pas mériter de tels reproches, j'ai cherché consciencieusement dans la « Samaritaine », tout ce qui peut augmenter les richesses authentiques de notre littérature.

Rendons d'abord cette justice à M. Rostand, qu'il a étudié au moins une partie considérable des livres saints. Car le titre de *Samaritaine*, qu'il a donné à son évangile, ne répond que très faiblement à la réalité. M. Edmond Rostand a traduit, en effet, deux psaumes, nombre de versets du Cantique des Cantiques, le *Sermon sur la montagne*, le *Pater*, la parabole du bon Samaritain, quelques passages de la Genèse et des prophètes, et d'autres fragments bibliques. Il affectionne les indications géographiques, et il cite, avec abondance, les noms de ville qui donnent à ses vers une sonorité particulière. Racine disait le Sina, la montagne sainte, ce qui, vous l'avouerez, est d'une simplicité pitoyable. M. Rostand parle du mont Ebal, du Garizim, il cite des noms d'idoles plus ou moins grotesques ou farouches : Soukkoth, Bénoth, Tarthaq, il connaît Abischouah. Même les noms communs prennent chez lui une couleur hébraïque. Le Messie s'appelle l'Ha-Schaab, expression très orientale, mais sur l'harmonie de laquelle nous avons quelques doutes ; M. Edmond Rostand aurait bien dû nous expliquer en quelque notule, la manière de bien prononcer. Il est question de rékikîms, de sokels, de shoers, de copher. Bref, M. Rostand parle hébreu, comme Ronsard parlait grec et latin, comme M. de Hérédia parle quelquefois égyptien.

Cette érudition hébraïque s'allie fort bien, chez notre poète, avec un goût fort vif pour la psychologie moderne. C'est même la vie contemporaine qui a fourni à M. Rostand ses meilleures inspirations, car on a beau se faire une âme antique, on pense en homme du XIX[e] siècle. Y a-t-il pour un écrivain de notre temps un plaisir plus désirable que celui qui consiste à raconter des péchés, sinon des crimes d'amour? Ecoutez Photine, la Samaritaine :

« Celui qui boira l'eau que je lui donnerai
N'aura plus soif !... » Seigneur, je n'ai plus soif, c'est vrai.
Pour la première fois j'ai bu, pour la première !
Oh! je voudrais pleurer sur tes mains de lumière...
Comme il est bon! Il me les tend. Tu me les tends !...
J'avais si soif, si soif, et depuis si longtemps!



C'est ce vers quoi, sans fin, je reprenais mes courses,
L'eau vive, — et j'en connais toutes les fausses sources !
Quelquefois je croyais aimer et qu'en aimant
Tout irait mieux, et puis je n'aimais pas vraiment,
Et je restais avec une âme encor plus sèche !
Mais dès qu'on me parlait d'une autre source fraîche,
L'espoir d'une eau nouvelle et de nouveaux chemins
Me faisait repartir, mon urne dans les mains !
Et d'un geste pareil, mais d'une âme plus vieille,
Toujours, dans la citerne, hélas ! toujours pareille
De volupté saumâtre et de trouble plaisir,
Je descendais toujours l'urne de mon désir...
Mais à peine à cette eau ma lèvre touchait-elle
Que déjà je brisais l'urne sur la margelle !

Notre siècle aime encore les descriptions du monde physique et particulièrement des eaux limpides. Les lecteurs de romans — et ils sont nombreux — savent, par une longue expérience, combien leurs auteurs favoris aiment à les promener au bord des sources. Après tant d'autres, M. Rostand a su composer en l'honneur de l'eau, un chant qui est, à la fois nouveau et gracieux :

Tu vois cette eau, cette eau limpide, si limpide
Que lorsqu'il en est plein le vase semble vide,
Si fraîche que l'on voit en larmes de lueur
En perles de clarté, ruisseler la sueur,
La sueur de fraîcheur que l'amphore pansue
Par tous les pores fins de son argile sue.
Cette eau qui donne soif rien qu'avec son bruit clair
Si légère qu'elle est comme une liqueur d'air.
Eh bien, pour toi, cette eau, c'est la loi, la loi dure,
Cette eau pure, cette eau si pure, elle est impure !

On trouve enfin des vers, fort rares il est vrai, qui sont à la fois descriptifs et psychologiques :

Et nous restons en bas dans le val...
Et le val a des fleurs qui font oublier Dieu.

. . . .

J'ai vécu loin du Dieu que fait aimer ta voix.

. . . .

Car mon âme a senti...
Sourdre à flots de clarté, la fontaine promise !

Jaillis, source d'amour, et monte en jet de foi
Et puis retombe o u tt es d'espoir, chante en moi,
Chante ! et suspends, au lieu d'une poussière infâme,
Une poudre d'eau vive aux parois de mon âme !...

Il est vraiment dommage que M. Rostand ait poussé si loin sa métaphore. Nous en oublions et l'amour et la foi et l'âme de la Samaritaine, occupés que nous sommes à contempler l'admirable bassin de cette fontaine. En cela M. Rostand ressemble à la plupart de nos écrivains, qui confondent la psychologie avec l'art de combiner des métaphores : ils croient peindre des états d'âme, ils ne font que du paysage.

Ces mérites secondaires ne font pas équilibre aux nombreux et graves défauts qui frappent les lecteurs, même les moins attentifs, de la *Samaritaine*. Tout blesse notre sens chrétien dans cette œuvre faiblement pensée et médiocrement écrite.

La préface nous transporte dans ce milieu boulevardier qui a la prétention de représenter l'esprit français et qui presque toujours hélas ! fait rire les étrangers aux dépens de la France. « Je remercie, dit M. Rostand, je remercie Mme Sarah Bernhardt, qui fut une flamme et une prière. » Mme Sarah Bernhardt une prière ! Evidemment, je n'irai pas faire toucher du doigt ce qu'il y a de peu convenable dans ce rapprochement de mots. Ceux qui ont le sens chrétien n'ont pas besoin de preuves, et les autres ne comprendraient pas, quand même. Mais j'entends les habiles qui vont m'opposer des faits évangéliques : la femme adultère, la Madeleine, la Samaritaine. Oui, Notre-Seigneur fit preuve d'une très miséricordieuse mansuétude à l'égard de ces trois femmes, mais du jour où elles eurent reçu leur pardon, elles ne péchèrent plus. Ces messieurs et ces dames de Cabotinville ne l'entendent pas ainsi. Ils essaient de poétiser ou même de diviniser leur genre de vie, en le couvrant du grand mot d'amour, puis commentant à leur façon les textes sacrés, du haut de leurs passions, ils nous font la morale, à nous braves gens qui prions, qui étudions,

qui glorifions dans Madeleine, non la pécheresse, mais la pénitente, non la déclassée, mais la contemplative. Notre Madeleine à nous, Messieurs du boulevard, c'est une Carmélite; je crois que vous daignez louer les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, mais vous n'aimez que faiblement les Carmélites.

M. Rostand ne ménage guère les prêtres, dont il estime le ministère inutile :

LE PRÊTRE

Mais tu vas nommer des prêtres ?

JÉSUS

Pas encore.

LE PRÊTRE

Un grand-prêtre du moins ?

JÉSUS

Non.

LE PRÊTRE

Tu veux qu'on t'honore

Toi-même de ce titre ?

JÉSUS

Oh ! non.....

UN JEUNE HOMME

Quel temple élirons-nous pourtant, nous qui l'aimons ?

PHOTINE

La berge en fleur des lacs, le versant bleu des monts !

M. Rostand paraphrase *con amore* la parabole du bon Samaritain que nous citent volontiers les gens du monde quand ils veulent nous réduire à l'humilité :

« Passe un prêtre. Il voit là ce corps, ce sol rougi ;

il passe outre. »



Sont-ils bien sûrs, ceux qui nous opposent cette parobole, d'en comprendre le véritable sens? N'oublions pas que le Sauveur Jésus, fondateur d'une religion nouvelle mettait en scène un prêtre de la Religion ancienne qui devenait caduque. Les fonctions de ce prêtre n'avaient qu'une ressemblance lointaine avec celles que nous exerçons aujourd'hui parmi les populations chrétiennes. Le prêtre de l'Ancienne Loi n'était qu'un liturgiste et un sacrificateur : il observait les lois cérémonielles contenues dans ce que nos exégètes modernes appellent le Code sacerdotal, et ils immolaient, en guise de victimes pacifiques, des milliers de taureaux. Quant à la direction des âmes, ils la laissaient aux Prophètes. Le prêtre de la loi nouvelle ne pratique que le sacrifice non sanglant de la messe; par contre, il consacre la plus grande partie de son temps à la prière, à la prédication, à la direction morale des peuples, toutes occupations qui étaient précisément celles des Prophètes. Je ne pense pas que dans le grand public on tienne souvent compte de ces différences importantes, on peut même dire, essentielles. M. Rostand ne paraît pas s'en douter : il en est encore aux idées qu'Eugène Sue et même Michelet ont répandues dans différents milieux :

LE PRÊTRE

Je propose ceci, moi : rassembler l'argent
Qu'il faut pour rebâtir le temple; c'est urgent!
Les Juifs ne pourront pas empêcher cet outrage
A leur gloire, et Caïphe en périra de rage.
Nous serons bien vengés quand, sur le Garizim
Nous fêterons, mieux qu'eux la fête des Purim!
Rebâtissez le temple, amis; faites renaître
Un culte somptueux, — et nommez un grand prêtre,
Et qu'on entende encor vers le ciel étoilé
Retentir les clairons en argent martelé.

Voilà les sentiments que nous prêtent des hommes instruits et, avec eux, ce public de Paris « dont l'empressement, l'émotion, l'intelligent frémissement aux émotions les plus furtives, viennent une fois encore, de rassurer les

poètes ». Pauvre public de Paris, peut-être bien qu'on lui prête des intentions dont il ne se doute guère, mais si vraiment, il s'élève juste à la hauteur indiquée par M. Rostand, non, il n'est pas fort.

M. Rostand ne maltraite pas trop les chrétiens pratiquants, du moins on a le droit de le supposer. Toutefois, Pierre pourrait bien représenter, dans sa pensée, les cléricaux. Les femmes honnêtes de Samarie parlent contre Photine avec une dureté qui ne les rend pas sympathiques; c'est probablement voulu. Mais il est certain que M. Rostand n'aime pas ceux qui prient longuement.

LE PRÊTRE

Mais enfin on priera tout de même.

JÉSUS

Très peu.
N'imitez pas ceux-là qui trouvent excellentes
Leurs prières sans fin, monotones et lentes.....
Priez dans le secret. Ne priez pas longtemps. (1)
C'est être des grossiers qu'être des insistants.
La meilleure prière est la plus clandestine.

Quel langage on attribue ici au divin Maître ! Et je ne me place pas encore au point de vue littéraire. Je regrette simplement qu'on n'ait pas mieux sauvegardé les convenances morales.

C'est être des grossiers qu'être des insistants.

Je suppose que ce vers a dû provoquer des frémissements intelligents dans le public parisien.

Chose plus grave ! M. Rostand méconnaît absolument la pensée du Sauveur. Il est écrit : Veillez et priez, priez, sans

(1) Bossuet exprime sur ce même sujet, un avis tout différent : « Frappez, persévérez à frapper, jusqu'à vous rendre importun, s'il se pouvait. Il y a une manière de forcer Dieu et de lui arracher ses grâces ; et cette manière est de demander sans relâche, avec une ferme foi..... Il faut donc prier pendant le jour, prier pendant la nuit, et tout autant de fois qu'on s'éveille... il faut frapper toujours. »

jamais vous lasser; au moment de son agonie, Jésus priait plus longuement et plus abondamment que jamais (***prolixius***).

M. Rostand, dont les connaissances exégétiques nous paraissent insuffisantes, manque de sens critique. Un homme avisé s'applique à éviter les comparaisons fâcheuses, M. Rostand les provoque comme à plaisir. La première scène de son évangile, par exemple, représente les environs du célèbre puits de Jacob autour duquel viennent dialoguer les ombres des patriarches. C'est une bien grande et bien périlleuse tentative d'évoquer sur un théâtre les ombres d'Abraham, de Jacob et de Moïse. L'auteur du *Livre des Rois* nous raconte l'apparition de l'ombre de Samuel que Saül appelle, en un moment de détresse; c'est quelque chose de simple, de grand et de terrible. Dans *les Perses* le puissant génie d'Eschyle fait sortir du Hadès l'ombre de Darius devant laquelle se prosternent la reine Atossa et le chœur majestueux des vieillards qui forment le conseil de l'empire. On connaît enfin la grande scène entre Hamlet et l'ombre de son père. En lisant les premières pages de l'évangile de M. Rostand, on ne peut pas ne pas penser à l'auteur du livre des Rois, à Eschyle et à Shakespeare; et on ne peut pas ne pas remarquer qu'Abraham et Moïse sont deux personnages autrement grands que Samuel et surtout que Darius et l'ombre du père d'Hamlet.

Quel majestueux langage vont-ils donc nous tenir dans l'œuvre de M. Rostand? Hélas! ils nous font un petit cours d'histoire bien propret, d'une clarté et d'une platitude désespérantes, encore qu'agrémenté d'expressions romantiques (1) empruntées à Victor Hugo. M. Rostand n'a pas l'air de s'en douter, mais l'évocation des morts suppose un ensemble de conditions qui, indépendamment même de

(1) Barbe blanche dans la nuit brune...
Mais un spectre encor sur la pierre
Se dresse, de candeur vêtu.
Bien avant que sur l'or des chaumes
Ne retombe le bleu des nuits.

la puissance du génie poétique, ne se trouvent pas dans notre siècle. On croyait aux revenants, du temps de Shakespeare. De peur sans doute de passer pour un homme crédule, M. Rostand après nous avoir raconté les apparitions bibliques prend soin de nous les expliquer à la dernière mode.

JACOB.

Et bientôt il ne restera
Des trois ombres qui furent là
Que trois blancheurs diminuées,
Trois grandes barbes voltigeant,
Puis trois petits flocons d'argent
Qui fondront comme trois buées !...

Votre perspicacité parisienne ou seulement provinciale a sans aucun doute saisi : d'apparition sérieuse, il n'y en a jamais eu ! Mais les savants nous apprennent que les phénomènes physiques mettent quelquefois en branle l'imagination des pauvres d'esprit. Ainsi s'expliquent la Dame blanche, le fil de la Vierge et la buée, la fameuse buée de nos romanciers plus ou moins réalistes.

Après que les ombres des patriarches se sont évanouies, les habitants de Samarie viennent nous dire comment ils attendent « un second Moïse plus tendre ». Rien de moins dramatique que ces dialogues où les personnages s'apprennent mutuellement une foule de choses qu'ils devraient savoir.

Voici le puits, avec sa margelle et sa marche
Que creusa dans ce champ le très saint patriarche
Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, lequel
Fut un sage versé dans les choses du ciel.

Je comprendrais que ce langage on le tînt à un étranger. Chez Sophocle, les vieillards de Colone disent à l'errant Œdipe : Etranger, tu foules le sol du blanc Colone, puis ils chantent, en strophes admirables, les beautés de l'Attique. Mais ici, c'est un Samaritain qui, en présence d'un autre Samaritain, fait l'historique du puits de Jacob.

Sous prétexte de délibération, un prêtre, des vieillards, des jeunes gens, un psychologue du nom d'Azriel, des marchands, bref, des représentants de toutes les classes de la société samaritaine développent des théories messianiques. Ils se font, du Christ qui arrive, des idées extrêmement grossières. Seul, un pâtre, interprète authentique de l'auteur, parle de manière à soulever, au moins dans un certain auditoire, de vigoureux applaudissements.

Que sera-t-il ? (Le Christ.)
Ce que dit le marchand, ou ce que dit le prêtre ?
Je ne sais. Il sera ce qu'il lui plaira d'être !
Et de quel droit, d'ailleurs, vous assemblant exprès,
O les représentants de vos seuls intérêts,
Lorsque nous espérons la fin de nos souffrances,
Venez-vous discuter, ici, nos espérances ?
Je vous apprends qu'il vient ! que les Samaritains,
Les vrais, qui sont la foule obscure, en sont certains,
Et qu'il va balayer d'un souffle de colère,
Comme le vent l'épi resté vide sur l'aire,
Votre inutilité bavarde et votre orgueil !
Il approche ; il est là ; nous le sentons au seuil
Des temps ; et nous saurons, sans vous, le reconnaître.

Cela ressemble singulièrement à une tirade de tribun socialiste ; M. Jaurès pourrait, sans trop choquer la vraisemblance, l'insérer dans quelqu'une de ses catilinaires. Même il faut reconnaître que ce pâtre, qui n'est pas du Danube (il flétrit les stériles controverses) énonce quelques idées assez justes. Mais pourquoi prend-il le ton de la révolte et de la haine ? Le véritable Jésus, le Jésus des quatre Evangiles en prose, est venu évangéliser les pauvres, les humbles de cœur, les doux, les résignés. Il n'a pas dit aux victimes des pharisiens : *révoltez-vous*, il leur a dit : Heureux ceux qui pleurent, car ils verront Dieu.

Le dialogue entre Jésus et la Samaritaine, constitue la partie essentielle du drame. Je ne dirai rien du caractère de Jésus. Les lecteurs de *l'Université catholique* se souviennent peut-être des appréciations sévères que j'ai dû porter sur le *Jésus* de M. Aicard ; il faudrait les formuler à

nouveau, à propos de l'évangile de M. Rostand. Il tombe sous le sens que les écrivains, en général, et les écrivains modernes en particulier, ne doivent pas tenter une lutte corps à corps avec les évangélistes. Il n'a été donné qu'à Jacob d'être fort contre Dieu. Si encore ces trop audacieux poètes se contentaient d'être médiocres, on pourrait sinon encourager, du moins ignorer leurs tentatives, mais ils se permettent des contre-sens énormes et, sans s'en douter le moins du monde, ils blasphèment. Voici, dit le Jésus de M. Rostand :

Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles
Savent en s'avançant d'un pas jamais trop prompt,
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.
Elles vont, avec un sourire taciturne,
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne,
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte, auquel
Le bras levé dessine une anse sur le ciel !

Ce couplet, en l'honneur de la beauté plastique, n'est qu'un pastiche grec absolument déplacé dans un « évangile ». Les Hébreux ne se préoccupaient pas à ce point, de mesure, de rythme et de geste. L'Epoux des Cantiques bondit par-dessus les collines ; l'Epouse elle-même s'élance à travers les plateaux, demandant à tous des nouvelles du Bien-Aimé ; les prophètes déchirent leurs vêtements et se couvrent la tête de cendres. Peut-on rien imaginer de plus opposé aux conceptions esthétiques des Grecs ?

Le contre-sens, lorsqu'il se produit à propos de certains sentiments délicats, devient assez facilement un blasphème.

Que de beauté mon Père a mis sur ces Hébreux !...
Elle a beaucoup péché, cette Samaritaine,
Mais l'urne, dont a fui le divin contenu,
Se reconnaît divine à l'anse du bras nu !...

Je ne comprends que très incomplètement ces deux derniers vers, mais on peut tout de même affirmer que cette apothéose du nu, cette admiration naïve et vulgaire de la beauté physique, blessent notre sens chrétien.

Après cette malencontreuse excursion sur le terrain hellénique, M. Rostand devenu plus sage s'efforce de serrer de plus près le texte sacré; son Jésus se contente de délayer les paroles du Jésus des évangiles. Mais en même temps que M. Rostand, lisez le chapitre IVe de saint Jean, vous serez tenté de pleurer, et vous parlerez italien : *traduttore, traditore*.

Photine, la Samaritaine, se conduit et s'exprime convenablement, ou presque, devant le Sauveur, mais je goûte infiniment moins les discours qu'elle prononce devant ses compatriotes. Cette éloquente néophyte soutient des controverses avec tous les savants et tous les personnages importants de Samarie; elle les exhorte au bien, en une série de discours qui remplissent au moins une trentaine de pages. Les dames qui font partie de l'Armée du salut excellent, paraît-il, dans ces sortes d'homélies ; en France, nous nous rappelons plus volontiers les conseils que saint Paul donnait aux femmes, sur l'attitude qu'elles doivent garder dans l'église. Cependant, il est juste de reconnaître qu'en prêtant de longs discours à Photine, M. Rostand a évité de plus grandes fautes. Ces longs discours résument en effet, tant bien que mal, plutôt mal que bien, les enseignements du Sauveur. Or, nous savons combien il est dangereux de lui prêter des discours directs.

Au centre de l'évangile de M. Rostand, se détache brillante, presque flamboyante, une paraphrase du Cantique des Cantiques. L'auteur l'a écrite avec un plaisir particulier, cela se voit ; elle mérite une critique détaillée et approfondie.

PHOTINE

Attrapez ces renards qui ravagent nos vignes...
L'amour est bien fort sur les cœurs !
Donnez-moi du raisin à sucer, car je meurs.
Le bien-aimé me fait des signes...
Attrapez ces renards qui ravagent nos vignes !

Les auditeurs et les admirateurs de *la Samaritaine* ont eu à résoudre ici de bien cruelles énigmes. Quels sont ces



renards? Pourquoi nous dit-on de les attraper? Ce premier vers n'a de sens que pour ceux qui ont lu le texte du Cantique lui-même et les commentaires auxquels il a donné lieu (1).

Je me demande, avec une inquiétude très calme, mais profonde, combien parmi ceux qui applaudissaient Madame Sarah Bernhardt, s'expliquaient à eux-mêmes, l'invasion de ces prodigieux renards.

Par contre, le deuxième vers a dû flatter singulièrement ces messieurs.

L'amour est bien fort sur les cœurs !

Si l'habitude existait de rendre compte des séances dramatiques, comme on relate les séances de la Chambre des députés par exemple, nous verrions infailliblement s'ouvrir, après ce deuxième vers, la classique parenthèse (vifs applaudissements). Ces applaudissements souligneraient une sottise. Que l'amour est bien fort sur les cœurs, on le sait, on le sait depuis longtemps, et dans les milieux les moins distingués. Cela nous rappelle cet excellent capitaine qui commençait son rapport par ces mots : Les fantassins vont à pied. Il s'agit pour un écrivain qui parle de l'amour, non pas d'énoncer une vérité banale, mais de la rendre par de vives images. C'est ainsi que l'auteur du Cantique des Cantiques s'écrie : l'amour est fort comme la mort. Oui, comme la mort. M. Rostand n'a oublié que ces trois petits mots.

(1) Prenez-nous les petits renards qui détruisent les vignes ; car notre vigne est en fleur (Cant. II, 15). Un commentateur ajoute : c'est l'Epouse elle-même qui parle ainsi. Ayant pris beaucoup de peine pendant qu'elle était éveillée, comme gardienne de sa vigne, pour en éloigner les renards, la crainte de ces animaux lui revient en songe, et elle crie à celles qui gardaient la vigne avec elle de prendre les renards. Dans un sens élevé, les renards représentent les faux prophètes.

La dernière strophe de la paraphrase ne nous semble pas inférieure à la première.

A travers le treillage, hier, il me parla :
« Debout, ma mie, et viens, ma belle :
L'hiver a fui, la pluie est loin, les fleurs sont là :
C'est le temps de la ritournelle.
On prétend que quelqu'un dans le pays déjà
Entendit une tourterelle ;
Que déjà, mûrissante, une figue coula !
Debout, ma mie, et viens, ma belle :
L'hiver a fui, la pluie est loin, les fleurs sont là. »

Qui de nous, aux jours de fête de la sainte Vierge, ne s'est surpris à méditer sur le beau verset que le peuple chrétien chante d'une voix grave et pieuse : *Jam hiems transiit, imber abiit et recessit; surge, amica mea, et veni.* L'hiver de la vie disparaît, le ciel, éternel printemps, s'ouvre devant l'âme ravie qui s'élance vers l'Époux assis au centre des collines éternelles, au milieu des lis. Les profanes ne peuvent pas s'imaginer jusqu'à quel point la ritournelle de M. Rostand impressionne désagréablement quiconque est familiarisé avec les simples et nobles mélodies de la liturgie catholique. Ses admirateurs pourront nous objecter, il est vrai, qu'il se contente de traduire mot à mot le Cantique des Cantiques. Mais on peut traduire mot à mot et faire tout de même de gros contre-sens. — *Speciosa* signifie belle et je confesse que *mea* correspond très exactement au pronom possessif, ma. Il n'en est pas moins certain que traduire *speciosa mea* par ma belle, constitue une faute et plus qu'une faute, un manque de goût. On peut en dire autant de ma mie, qui a la prétention de représenter *l'amica mea* du Cantique des Cantiques; il est inutile sans doute de dire pourquoi.

Dans la louable pensée de varier ses rythmes, M. Rostand fait succéder aux distiques des deux premières strophes, des vers de huit syllabes.

PHOTINE

Je dormais. Quelquefois je dors,
Mais tout de même mon cœur veille.
Quelqu'un m'a crié du dehors :
« Ouvrez, cœur, fleur, astre, merveille ! »

Lisez, je vous prie, ce premier vers, en tenant compte de la ponctuation adoptée par l'auteur, c'est-à-dire en l'isolant, puis rapprochez ce *quelquefois*, de ce *tout de même*, et rappelez-vous le texte sacré : Je dors, mais mon cœur veille. Quant au dernier vers du couplet, il évoque des souvenirs littéraires très précis. Un écrivain qui fut célèbre, en son temps, composa une pièce de vers monosyllabiques à laquelle M. Rostand nous fait penser invinciblement :

Quoi
Toi...
Fleur,
Sœur,
Choix
Voix, etc.

M. Rostand reprend, pour son compte, cette juxtaposition de subtantifs, mais il adopte une autre disposition : il substitue, à l'unique verticale, des lignes parallèles. Les futurs auteurs de poétiques ont là un beau thème à développer : *De l'influence de la perpendiculaire sur la beauté du rythme.*

La dernière partie du chant de Photine donnerait lieu facilement à de sérieuses critiques, mais, pour les justifier, il faudrait s'aventurer sur un terrain dangereux. Il suffira, je pense, de citer à titre d'exemple, deux vers de M. Rostand. Après le départ de l'époux, l'épouse du Cantique des Cantiques s'écrie : « Il s'en était déjà allé. Mon âme s'était comme fondue au son de sa voix; je le cherchai, et je ne le trouvai point. » Notre poète s'exprime comme il suit :

Il avait fui : j'ai cru mourir,
Et quand j'eus refermé la porte...
J'ai pleuré dans mes cheveux roux
Et me suis griffé le visage (1).

Non content d'avoir cueilli des fleurs dans le jardin des cantiques, M. Rostand s'est efforcé d'enrichir la littérature française d'un morceau lyrique emprunté aux psaumes. Il a plutôt indiqué son intention qu'il n'a réalisé son projet, mais la tentative mérite d'être signalée.

Chantons sur le nébel dont le long manche s'orne
De nacre, de corail et d'or,
Sur le nébel, sur le kinnor,
Et chantons sur la flûte encor
Et sur la trompette de corne !

Encore que ce long premier vers, consacré à décrire ce long manche d'or manque un peu d'harmonie, ce début ne laisse pas de nous impressionner. Que va chanter cette foule d'artistes habiles à jouer des instruments ? Eh bien, il faut l'avouer, l'ensemble du poème semble un peu maigre.

(1) Un grand saint, un des maîtres de la théologie mystique, a souvent chanté l'amour divin, en s'inspirant du Cantique des Cantiques. Mais au lieu de retenir notre attention sur le signe, la métaphore, c'est-à-dire en réalité sur l'amour humain, il va toujours droit à la chose signifiée, c'est-à-dire à l'union de l'âme chrétienne avec son Époux divin. L'âme, qui doit traverser la nuit des sens, pour arriver à l'éternelle clarté, raconte ainsi son mystique voyage :

Pendant une nuit obscure
Embrasée d'un amour plein d'anxiété
Oh ! l'heureuse fortune!
Je sortis sans être aperçue
Alors que ma demeure était pacifiée.
Pleine d'assurance dans les ténèbres
Je sortis déguisée, par un escalier secret.
Oh ! l'heureuse fortune !
... O nuit qui m'as conduite !
O nuit plus aimable que l'aurore !
Tout disparut pour moi
Et je laissai toutes mes sollicitudes
Au milieu des lis.

Qu'en l'honneur de Celui qui vient juger les temps
Danse toute la Terre et tous ses habitants !...
Toute la Mer...... et tout.....

Plus rien. Cette danse n'a rien de grec, ce dont il faut louer l'auteur, mais elle n'est peut-être pas aussi hébraïque qu'un peuple de lecteurs superficiels serait tenté de le croire. Pour comprendre la haute poésie hébraïque, il faut avoir vécu dans une familiarité respectueuse avec les prophètes et les psalmistes.

M. Rostand a surtout étudié les écrivains modernes ; il est tout pénétré de leur esprit; il reproduit leurs formules favorites : on le dirait presque hypnotisé par les beautés descriptives qu'il trouve chez nos contemporains.

Cette poussière aima les ombres de tes gestes,
Rachel...

Comment la poussière aime à ce point les gestes, je ne le comprends pas très bien, mais il est certain que le geste joue un très grand rôle dans la prose et les vers de nos décadents. D'autre part, ne dirait-on pas un politicien de nos jours, un ex-boulangiste qui s'exprime par la bouche d'Azriel :

Je crois
Impossible la reconquête de nos droits !
Qu'un homme passe, un seul, je suis prêt à le suivre.

Voici maintenant des vers qui nous rappellent les procédés chers à M. le duc de Montesquiou-Fezensac :

Ton nom répand — toutes les huiles — principales,
Ton souffle unit — tous les parfums — essentiels,
Tes moindres mots — sont composés — de tous les miels,
Et tes yeux pâles
De tous les ciels.

Voulez-vous un pastiche de Victor Hugo? Veuillez ap-

profondir cette tirade qui a la prétention d'être philosophique et peut-être théologique :

... Car la prière
Ne peut pas à l'Esprit plaire selon le lieu
Car le Père est Esprit, car il n'est qu'Esprit, Dieu !
Et c'est donc dans l'Esprit, et dans l'Esprit encore
Et dans l'Esprit toujours, qu'il faudra qu'on l'adore.

M. Rostand se souvient sans doute de ce que dit la bouche d'ombre dans les *Contemplations :*

O sombre aile invisible à l'immense envergure !
Esprit ! Esprit ! Esprit ! m'écriai-je éperdu.
Le Spectre poursuivit sans m'avoir entendu :
Faisons un pas de plus dans ces choses profondes...

Peut-être vous plaît-il de contempler les effets de couleurs que prodiguent nos peintres impressionnistes ; jouissez à loisir de ce chef-d'œuvre d'esthétique :

Je lis, et l'ombre d'une feuille de figuier
— Large et tremblante main qui sur le livre passe —
Souligne d'un doigt bleu quelque beau vers d'Horace.

Peut-on ne pas aimer ce doigt bleu? Qui donc désormais osera bien lire Horace sans une feuille de figuier pour signet ! J'espère bien que quelqu'un de nos jeunes romanciers saura utiliser ce doigt bleu comme titre d'étude psychologique et physiologique. D'autres, plus modestes, se contenteront d'insérer dans leurs tableaux idylliques, des fragments descriptifs comme celui-ci :

Pourquoi le mont Ebal a-t-il donc sur ses pentes
Tous ces jolis murs clairs, pleins de vignes grimpantes ?

Les goûts modernes, ou plutôt modernistes, de M. Rostand se révèlent surtout dans le vague de ses innombrables métaphores. Son Jésus dit à saint Pierre :



Oui, Pierre, un jour les anges de mon ciel,
T'ayant rassasié du vent de leurs écharpes,
Te désaltéreront d'un murmure de harpes :
L'âme se nourrira de souffles et d'accords !...

Je confesse ne rien comprendre du tout à ce beau langage. Une seule expression me semble claire : « rassasier de vent » ; elle caractérise assez bien les procédés littéraires de l'écrivain à l'égard de ses lecteurs. Comment, en effet, prendre au sérieux des métaphores comme celle-ci :

Grave (il s'agit de Jésus) il reçoit, tenant une invisible palme,
L'ombre d'un invisible dais.

Passe encore pour l'ombre du dais, mais le geste que M. Rostand attribue au Sauveur est quelque peu ridicule ; nous ne voyons rien, et pour cause, dans cette main dont les doigts se rapprochent pour tenir un objet invisible.

L'habitude de parler par métaphores induit M. Rostand en des erreurs qui ne sont pas seulement littéraires : elle l'oblige à ne nous faire connaître Jésus que par ses qualités physiques. L'inconvénient de cette méthode apparaît lorsqu'une pécheresse comme Photine parle de Jésus devant le peuple.

Près du puits de Jacob un jeune homme est assis.
Ses cheveux ont la couleur blonde ; (1)
On croit voir l'arc-en-ciel qui rassure le monde
Dans chacun de ses beaux sourcils.

Les trois synoptiques et saint Jean nous apprennent que le Sauveur Jésus était doux et humble de cœur, miséri-

(1) Les oppositions de couleurs qu'affectionne M. Rostand me rappellent l'histoire de ce professeur de lycée, poète à ses heures, qui s'acharnait à faire passer au tableau un jeune nègre de ses élèves. « Pourquoi, lui demanda un jour le proviseur, pourquoi vous obstinez-vous à interroger toujours le même élève ? — C'est que, répondit notre professeur poète, j'éprouve un plaisir infini à voir cette main noire tracer sur un tableau noir des lignes blanches. »

cordieux, juste et ferme en présence des grands de la terre et des méchants : ils se taisent sur sa beauté physique. La Photine de M. Rostand devrait bien les imiter.

Les modernes aiment la familiarité qui repose de la solennité antique. C'est pourquoi M. Rostand — à tort selon moi — croit pouvoir traiter les évangiles comme l'oncle Sarcey traite Corneille et Racine. Il y a plus loin du monde évangélique au personnel des halles parisiennes que de l'aristocratie du XVII[e] siècle à la bourgeoisie du XIX[e], sans compter que M. Sarcey n'emploie que la prose, et très habilement. Les transpositions psychologiques de M. Rostand sont très souvent ridicules. Le bon et grave Nathanaël raconte ainsi à saint Pierre l'accueil que lui a fait un marchand :

> Il m'a dit de m'aller cacher dans une crypte.

Un apôtre, je ne sais plus lequel, se plaint que les aubergistes de Sichem « écorchent les Juifs ». Les marchands crient sur la scène :

> Blé ! Fruits ! Lait ! Miel ! Riz ! Sel ! Des rékikîms tout frais !
> Des petits flancs à l'huile !

Nous avons beau repousser les rapprochements grotesques, ils se présentent à l'esprit, l'obsèdent et le fatiguent.

Deux commères de Samarie échangent de petites formules caressantes : fine abeille, petite olive, cher palmier, douce perle, etc., etc. Un marchand et un jeune homme s'opposent des conjonctions en guise de raisonnement.

UN JEUNE HOMME

> Il (le Messie) viendra si...

LE MARCHAND

> C'est faux. Il viendra, mais...

Il est possible que ces observations, que nous jugeons, nous, banales et triviales, constituent un genre de beauté



absolument supérieur aux yeux de ceux qui s'inspirent de l'esthétique réaliste. Mais alors l'auteur devrait éviter avec soin la mièvrerie et les enfantillages censément délicats. Une jeune fille dit à Jésus :

> Ton grand manteau blanc glissera;
> Mais comme les brises sont fraîches,
> Une de nous le retiendra...
> Sans t'interrompre, si tu prêches.

Que dites-vous de ce manteau blanc qui préserve des rhumes? Il a sa valeur comme document littéraire, il mérite d'être conservé dans les annales de la littérature française. Nos arrière-neveux pourront ainsi se rendre compte comment, en l'an de grâce 1897, des versificateurs habiles ont mêlé, à doses savantes, le réalisme et le pseudo-idéalisme.

... M. Rostand n'a pas médité suffisamment le précepte d'Horace.

> Versate diu quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri...

Je n'ignore pas qu'il est de très mauvais goût de parler latin, mais les lecteurs de l'*Université catholique* savent que je n'abuse pas des citations de ce genre, et ils reconnaîtront sans peine qu'il est difficile de s'exprimer aussi bien qu'Horace.

Le grand et pieux Corneille n'a osé traduire que *l'Imitation*. Avec quelle timidité respectueuse, mais aussi avec quel art profond, Racine a essayé de faire passer dans notre langue quelques-unes des beautés bibliques, il faut l'étudier d'assez près pour s'en rendre compte. Corneille et Racine ont vécu dans un milieu où poètes, savants, magistrats, simplement, bonnement, lisaient tous les jours l'Ecriture sainte, à genoux. Ils s'étaient pénétrés de son esprit, ils l'avaient méditée, ils l'avaient vécue, et pour la traduire ils disposaient d'un art savant et consciencieux. Corneille s'est récusé, et Racine n'a osé que dans une très

faible mesure. M. Rostand, lui, a paraphrasé *le Sermon sur la montagne*, sans même soupçonner l'existence de ce que Bossuet appelle *la chose sainte*, c'est-à-dire le discernement dans la prédication de l'Evangile. Nos modernes ont contracté la déplorable habitude de promener leur dilettantisme à travers les âges, même et surtout à travers l'histoire sacrée. Ils ne comprennent pas que l'Evangile est au-dessus de leur fantaisie, ils ne sentent pas la majesté de la parole divine. « Les livres saints, disait saint Augustin, renferment de profonds mystères que Dieu tient cachés afin de nous les rendre plus respectables. Il veut que nous les y cherchions pour nous exercer; et il nous les fait enfin trouver, afin que nous en tirions notre nourriture spirituelle. La surface de ces livres se présente agréablement à nous comme pour nous attirer à les lire. Mais leur profondeur est tout à fait merveilleuse. Je ne les considère qu'avec effroi, mais avec un effroi de respect, et un tremblement d'amour. »

M. Rostand n'a pas de ces scrupules, il n'y paraît que trop. N'a-t-il pas osé porter la main sur l'oraison dominicale ?

Père, que nous avons dans les cieux, que l'on fête
Ton nom; qu'advienne ton royaume; que soit faite
Ta volonté sur terre ainsi que dans le ciel;
Notre pain, aujourd'hui, supra-substantiel
Donne-le-nous; acquitte-nous des dettes nôtres,
Comme envers nous, des leurs, nous acquittons les autres;
Ne laisse pas nos cœurs tentés être en péril;
Mais nous libère du Malin. Ainsi soit-il.

Vous qu'impatiente cet exercice prosodique de M. Rostand, sachez que vous tenez en main une légitime vengeance, car je suppose bien que les lecteurs ont le droit de se venger quelquefois. Lisez les six chapitres que Bossuet a consacrés au développement de l'oraison dominicale, dans ses *Méditations sur l'Evangile* (1). « *Notre Père*, dès

(1) *Méditations sur l'Evangile*, XXIIe jour.

ce premier mot de l'Oraison dominicale, le cœur se fond en amour. Dieu veut être notre Père par une adoption particulière. Il a un Fils unique qui lui est égal, en qui il a mis sa complaisance : il adopte les pécheurs. Les hommes n'adoptent des enfants que lorsqu'ils n'en ont point : Dieu qui avait un tel Fils nous adopte encore. L'adoption est un effet de l'amour, car on choisit celui qu'on adopte; la nature donne les autres enfants, l'amour seul fait les adoptifs. Dieu qui aime son Fils unique, de tout son amour et jusqu'à l'infini, étend sur nous l'amour qu'il a pour lui. C'est ce que dit Jésus-Christ dans cette admirable prière qu'il fait à son Père pour nous : *Que l'amour dont vous m'aimez soit en eux; et moi je suis en eux.* Aimons donc un tel Père. Disons mille et mille fois : Notre Père, notre Père, notre Père, ne vous aimerons-nous jamais? Ne serons-nous jamais de vos vrais enfants, pénétrés de vos tendresses paternelles ? »

Un scrupule se présente maintenant à ma pensée. Peut-être des lecteurs indulgents me reprocheront-ils de manquer un peu de mansuétude envers l'auteur de *la Samaritaine*. En fait, M. Rostand fait preuve d'intentions excellentes : rien ne doit cependant nous empêcher de dire que son œuvre est déplorable. Que si cette constatation l'éloigne des études exégétiques, il n'y a pas lieu de s'en plaindre; la science n'y perdra pas grand'chose, l'idée chrétienne non plus. J'ignore ce que valent, devant Dieu, les prières à la Sarah Bernhardt, mais nous pouvons indiquer aux modernes assoiffés de vie religieuse, des écoles d'oraison meilleures que les théâtres, même distingués, où la célèbre tragédienne remporte ses trop retentissantes victoires.

Abbé DELFOUR.



REVUE THÉOLOGIQUE

Sommaire : 1. R. P. Ottiger, *De revelatione supernaturali.* — 2. R. P. Sasse, *De sacramentis Ecclesiæ.* — 3. Dr A. Paquet, *De Deo uno et trino.* — 4. R. P. Weiss, *Nature et surnature.* — 5. Abbé G. Martin, *les Evangiles des dimanches.* — 6. R. P. Corne, *la Gloire de Jésus.* — 7. R. P. Baur, *Argumenta contra Orientalem Ecclesiam.* — 8. Chanoine Roehm, *l'Eglise orthodoxe gréco-russe.* — 9. Abbé Pillet, *de la Codification du droit canonique.* — 10. R. P. Herrmann, *Institutiones theologiæ dogmaticæ.*

I. Le traité de *la Vraie Religion* touche à une foule de matières. A moins d'y consacrer un volume considérable, il faut ou se borner à quelques questions choisies, si l'on veut faire une œuvre approfondie et intéressante, ou rester sec et superficiel, si l'on veut embrasser le sujet dans toute son étendue. C'est à ce dernier parti que se sont résignés la plupart des auteurs de nos cours de théologie. Aussi les professeurs qui les interprètent ont-ils besoin d'une bibliothèque d'ouvrages variés, pour se renseigner sur tous les points que ces auteurs effleurent.

Le P. Ottiger n'a pas eu la prétention de remplacer cette bibliothèque; mais le premier volume de sa *Théologie fondamentale* (1) dispensera d'en consulter un grand nombre d'autres. Il a écarté toutes les thèses qui sont établies dans

(1) *Theologia fundamentalis*, auctore Ignatio Ottiger, S. J. Tomus I. *De Revelatione supernaturali.* In-8 de xxiv-928 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder. 1897. Prix : 15 francs broché, 17 fr. 50 relié.

les cours de philosophie et dans les introductions à l'Ecriture sainte, pour s'en tenir à celles qui constituent le fond principal du traité de la *Révélation.* Une pareille opération allègerait nos manuels classiques d'un bon tiers. Cependant, en restant fidèle à ce programme, et en évitant toute digression, le P. Ottiger arrive encore à l'étendue respectable de près de mille pages très serrées. C'est dire qu'il traite avec ampleur et abondance toutes les questions qu'il a abordées.

Il suit le plan classique que tous les théologiens connaissent. — Dans une première partie, intitulée *Théorie de la Révélation*, il s'occcupe de la notion et de la possibilité de la révélation surnaturelle (p. 41-84), de son utilité et de sa nécessité (p. 85-137), de ses notes, en particulier du miracle et de la prophétie (p. 148-272), enfin de la manière dont on doit et dont on peut arriver à la connaître (p. 273-338). Il établit, dans une seconde partie, l'existence de la révélation primitive (p. 341-378), l'existence de la révélation mosaïque (p. 379-513) et son abrogation à laquelle il s'arrête longuement (p. 514-604), enfin l'existence de la révélation chrétienne (p. 605-928).

Il est également classique dans le détail de ses développements ; mais il a apporté le plus grand soin à mettre pleinement en lumière l'état de chaque question, et à présenter toutes les preuves avec toute la force et l'ampleur qu'elles comportent. Un simple coup d'œil sur les références montre de quelle somme de travail cet ouvrage est le fruit. L'auteur nous assure qu'il ne renvoie à aucun texte qu'après l'avoir vu. Quand il n'a pu contrôler ses références, il indique les auteurs auxquels il les a empruntées. Parmi les contemporains, ce sont surtout les Allemands qu'il cite ou réfute ; mais il connaît aussi nos apologistes français, en particulier M. Vigouroux et le R. P. de Bonniot.

Les dernières attaques des rationalistes se sont surtout produites, comme on le sait, sur le terrain des principes philosophiques ou de la critique scripturaire ; or, nous avons dit que le P. Ottiger avait écarté ces matières de son cadre. Il lui restait néanmoins à traiter beaucoup de ques-

tions qui se discutent actuellement; il le fait en pleine connaissance de cause. Cependant, il n'est pas au courant des objections récentes tirées des phénomènes hypnotiques contre le miracle. Il ne semble même pas avoir lu les chapitres, pourtant déjà bien anciens, que le P. de Bonniot y a consacrés; il renvoie uniquement à des ouvrages allemands écrits depuis plus de douze ans.

Le savant auteur a essayé d'introduire dans l'apologétique une innovation qui mérite attention. Il convient donc de nous y arrêter. Elle est relative à la manière d'établir la nécessité d'une révélation surnaturelle pour les hommes.

Il ne s'agit pas du besoin absolu qu'ils ont de cette révélation, pour atteindre la fin surnaturelle à laquelle Dieu les appelle. Non; car notre vocation à cette fin ne pourrait se démontrer aux rationalistes, qu'autant qu'ils seraient convaincus d'abord de l'existence de la révélation, ce qui doit être précisément le résultat du traité de *la Vraie Religion*. Il ne peut donc être question, dans ce traité, que du besoin que nous avons de cette révélation, pour atteindre notre fin naturelle. Ce besoin n'est pas absolu. Tous les théologiens le reconnaissent aujourd'hui; car si les doctrines traditionalistes avaient encore quelques partisans, elles les ont perdus depuis la condamnation dont les a frappées le concile du Vatican. La plupart des auteurs admettent cependant qu'une révélation est indispensable, pour qu'en fait la masse des hommes vive conformément à la loi naturelle, bien que chaque individu en particulier ne se trouve pas dans l'impuissance absolue de le faire. Ils disent en conséquence que la révélation est moralement nécessaire. C'est aussi le sentiment du R. P. Ottiger.

Mais au lieu que les autres apologistes estiment que cette nécessité morale tient à l'état présent de l'homme, depuis la chute d'Adam, le savant jésuite croit qu'elle n'existait point avant l'introduction de l'idolâtrie sur la terre. Selon lui, la révélation surnaturelle a toujours été très utile : il le prouve par la célèbre démonstration de saint Thomas d'Aquin (*Contrà Gentil.*, lib. I, ch. 4), que le concile du Vatican a résumée en ces termes : *Huic di-*

vinæ revelationi tribuendum quidem est, ut ea quæ in rebus divinis humanæ rationi per se impervia non sunt in præsenti quoque generis humani conditione ab omnibus expedite, firma certitudine et nullo admixto errore cognosci possint (Constitution *Dei Filius*, c. 2). Mais si cette révélation surnaturelle est moralement nécessaire au genre humain, pour que les hommes puissent mener une vie conforme à la raison et atteindre leur fin dernière, de l'avis du docte auteur, c'est seulement depuis que le culte de fausses divinités s'est introduit et établi presque partout sur la terre.

Telle est la manière de voir que le P. Ottiger s'efforce de nous faire accepter. Si elle était adoptée, je crois qu'elle ne modifierait pas sensiblement les habitudes actuelles de notre apologétique contre les incroyants. Ce n'est pas, en effet, sur l'état primitif où l'humanité se serait trouvée sans la révélation que s'appuient les apologistes de nos jours. Les traditionalistes l'ont fait au commencement de ce siècle. A cette époque, c'était les arguments philosophiques qui impressionnaient l'opinion. Les traditionalistes ont donc cédé à la tentation de construire un système philosophique par lequel ils croyaient prouver la nécessité absolue de la révélation surnaturelle, pour mettre l'homme en possession de la lumière même de la raison. On sait le sort qu'ont eu leurs théories, aussi contraires aux principes de la théologie qu'à ceux de la raison.

Mais aujourd'hui ce sont les arguments positifs, archéologiques ou historiques, qui sont en honneur. On a donc laissé au second plan les démonstrations purement philosophiques ; car les renseignements qui nous sont apportés par l'archéologie et l'histoire sur l'état religieux et moral de l'homme primitif, sont fort restreints et sujets à contestation, à moins de recourir à la Genèse, dont nos adversaires ne reconnaissent pas l'autorité. Aussi pour établir la nécessité morale de la révélation, nos contemporains ont-ils l'habitude d'insister sur l'état où les historiens et les voyageurs nous montrent le genre humain, partout où il est livré au culte des faux dieux. Ils confirment sans doute cette preuve par des considérations tirées de la fai-

blesse humaine, déjà développées par saint Thomas d'Aquin. Mais ils savent bien que c'est la preuve historique qui est la principale à l'époque où nous vivons. Ils suivent donc la voie que le P. Ottiger veut imposer aux auteurs de nos traités *de la Religion*.

Cependant, les vues émises par le docte religieux sont loin d'être sans portée. Les théologiens peuvent en effet se demander si c'est l'état auquel l'humanité a été réduite par le péché originel, ou bien si c'est l'état auquel elle s'est réduite elle-même en se jetant tout entière dans l'idolâtrie, qui a rendu la révélation moralement nécessaire. C'est précisément la question que le P. Ottiger discute. Il se prononce contre la première solution et veut nous faire adopter la seconde. Le problème n'avait pas été posé jusqu'ici sous cette forme. Il méritait assurément de l'être, et il convenait qu'il le fût dans un ouvrage écrit, comme celui qui nous occupe, pour des théologiens. Voyons donc pourquoi le savant jésuite rejette l'opinion courante des auteurs classiques et nous en propose une autre. Chemin faisant, nous apprécierons ses raisons.

La première raison qu'il fait valoir, c'est que la nécessité morale de la révélation ne s'est point manifestée, tant que le monde n'est pas tombé dans l'idolâtrie. Disons immédiatement que cette preuve nous paraît peu convaincante. Supposons d'abord un moment que la nécessité de la révélation ne se soit pas manifestée aussitôt après la chute de nos premiers parents, à quoi faudrait-il l'attribuer? Est-ce à la raison de l'homme? Possédait-elle des ressources suffisantes pour se passer de la révélation ? Qui nous donne le droit de l'affirmer, puisque la révélation se conserva parmi les hommes après leur exclusion du paradis terrestre, et qu'elle venait en aide à la raison? Le fait n'est pas contestable. Si nous nous plaçons, en effet, non point sur le terrain de la possibilité, comme les traditionalistes le faisaient, mais sur le terrain historique, comme le P. Ottiger nous y convie, il est certain que l'homme a reçu une révélation surnaturelle dès les origines et qu'il en a gardé assez longtemps le souvenir. Il n'est pas douteux non plus que la

conservation de cette révélation a retardé l'envahissement du monde par l'idolâtrie. C'est peu à peu que le culte des faux dieux s'est substitué à la religion primitive révélée aux hommes, et qu'il en a effacé presque entièrement le souvenir.

Mais la supposition que nous venons de faire est-elle exacte? Est-il vrai que la nécessité de la révélation pour maintenir les principes de la religion naturelle, ne se faisait point sentir, pendant ce long travail de désorganisation de la religion positive donnée par Dieu aux premiers patriarches? Nous ne le pensons pas. Si nous étions renseignés sur les péripéties de cette transformation funeste, nous pourrions reconnaître sans doute qu'aussi longtemps et dans la mesure que s'en garda le souvenir, la révélation primitive contribua avec la droite raison, à sauvegarder les principes de la morale naturelle contre les altérations qu'y apporta le culte des faux dieux. Nous savons que ce culte ne trouva une digue solide contre ses envahissements, que chez le seul peuple que Dieu favorisa de révélations nouvelles, je veux dire chez le peuple juif. N'est-ce pas une preuve que la conservation de la révélation primitive parmi les hommes eût été aussi nécessaire pour empêcher le triomphe de l'idolâtrie, que la révélation chrétienne le fut ensuite pour reconquérir le monde et le ramener à la pratique de la loi naturelle?

Le P. Ottiger invoque en faveur de sa thèse, d'autres raisons, qui sont plus théologiques et ausssi plus spécieuses. A son avis, si l'on accordait que le péché originel nous met dans l'impuissance morale de connaître et de pratiquer la loi naturelle, il faudrait dire, d'une part, que Dieu n'aurait pu créer l'homme au commencement comme il naît aujourd'hui : assertion inadmissible, car elle revient à la 55e des propositions condamnées dans Baïus : *Deus non potuisset ab initio talem creare hominem qualis nunc nascitur;* il faudrait admettre, d'autre part, que la révélation par laquelle Dieu nous est venu en aide, n'est point surnaturelle. Si cette révélation nous était moralement nécessaire dans l'état où nous naissons, elle constituerait, à

l'en croire, un complément dû par Dieu à la nature humaine; elle serait par conséquent naturelle : ce qui est faux. Le docte théologien estime que ces inconvénients disparaissent, quand on admet au contraire avec lui, que la nécessité morale de la révélation est la suite du culte des faux dieux dans lequel les hommes sont tombés librement. En ce cas, dit-il, ce sont les hommes eux-mêmes qui sont les auteurs responsables de leur impuissance; ce sont eux qui ont rendu la révélation moralement nécessaire. Dieu pouvait donc les laisser dans cet état. La révélation qu'il leur a accordée pour les en tirer a été par conséquent un don absolument gratuit et surnaturel.

Voyons si les objections que le savant jésuite fait à la thèse communément reçue sont bien fondées, et si son système n'en soulève point de beaucoup plus sérieuses.

Il y a deux manières principales d'expliquer comment la nécessité morale de la révélation après le péché originel, ne l'empêche point d'être absolument gratuite et surnaturelle. Malgré la nécessité morale de la révélation, disent de nombreux théologiens, l'homme a gardé, après la chute originelle, la puissance physique d'observer la loi naturelle. Or Dieu ne lui devait pas autre chose que cette puissance physique; c'est donc par pure bonté qu'il nous a accordé la révélation. Ce sentiment a surtout pour partisans les thomistes. Le cardinal Zigliara l'a soutenu de nos jours dans sa réfutation du traditionalisme et dans sa *Propædeutica ad sacram theologiam*. Le problème a été résolu autrement par le cardinal Franzelin (*de divina traditione*, append., cap. IV, § I, n. 2, 2e édition, p. 625) et par Suarez (*de fine ultimo*, disp. XV, sect. II, n. 11; cf. *de Gratia*, c. I, n. 16-22). A leur avis, l'état dans lequel nous naissons à la suite du péché originel, est matériellement le même que l'état de nature pure. Ils ajoutent que si nous avions été créés dans cet état de nature pure, des secours extérieurs de la Providence divine nous auraient été moralement nécessaires pour atteindre la fin naturelle à laquelle nous aurions été destinés. Dans cet état, Dieu nous aurait donc donné ces secours, et ils auraient été naturels. Il s'ensuit,

selon eux, qu'après le péché originel, des secours analogues nous étaient moralement nécessaires, même pour observer la loi naturelle. Mais au lieu de nous donner les secours d'ordre naturel, qui auraient pu suffire à cette fin, Dieu a voulu nous accorder des secours plus abondants et d'un ordre plus élevé. C'est pourquoi nous trouvons dans ses grâces et sa révélation surnaturelle, les secours qui nous étaient moralement nécessaires pour vivre conformément à la loi naturelle. Voilà, concluent ces théologiens, comment la révélation est surnaturelle, bien qu'elle soit moralement nécessaire pour l'acccomplissement des préceptes naturels.

Ces deux explications résolvent, on le voit, les difficultés soulevées par le P. Ottiger, et cela, sans porter aucune atteinte au dogme catholique.

Assurément la thèse soutenue par le savant auteur n'est point non plus en opposition avec la doctrine de l'Eglise. Cependant elle nous paraît beaucoup moins solide que les opinions qui viennent d'être rappelées.

Le P. Ottiger a été séduit par cette thèse, parce qu'il s'est persuadé qu'elle rendait les hommes personnellement responsables de leur impuissance morale d'observer la loi naturelle. Mais cette persuasion est-elle bien fondée? n'est-elle pas une illusion ?

Qu'on remarque bien que, dans la théorie du savant auteur, l'impuissance morale d'observer la loi naturelle n'atteint que les générations qui ont été élevées dans le culte des faux dieux; car, de l'avis du docte jésuite, les hommes qui ont vu l'idolâtrie s'introduire et s'enraciner n'étaient pas dans cette impuissance. Or, est-ce qu'un homme peut être rendu responsable de l'éducation qui lui est donnée par ses parents, ou des mœurs qui se sont implantées depuis longtemps dans la société où il naît? Non. Les générations qui subissent, d'après le P. Ottiger, cette impuissance morale, en sont les victimes, mais non la cause responsable. Les auteurs responsables de cette impuissance, ce sont les générations antérieures qui ne la subissaient pas.

Les autres théologiens enseignent que la nécessité morale de la révélation a pour cause le péché originel, qu'elle a par conséquent pour auteur Adam, constitué par Dieu, le chef responsable de toute sa race. En quoi le système du P. Ottiger diffère-t-il de cette doctrine ? En une seule chose, à notre avis : il refuse de chercher la cause de cette nécessité dans la faute d'Adam, et il prétend trouver cette cause dans d'autres ancêtres de ceux qui subissent cette nécessité. Le savant auteur en donne pour raison, que si la nécessité morale de la révélation avait le péché d'Adam pour origine, il s'ensuivrait de graves inconvénients théologiques; et il ne voit aucun de ces inconvénients à faire dériver cette nécessité morale du péché des générations passées qui sont descendues dans la tombe. Cependant il est clair que toutes les objections qu'il fera à la doctrine communément reçue, peuvent être faites à la sienne, puisque, dans les deux cas, on est en présence d'hommes qui subissent une nécessité dont leurs pères sont la cause. Ainsi l'impuissance morale dans laquelle se trouvaient les païens ne pourrait avoir pour cause le péché d'Adam, dont nous sommes cependant obligés de nous croire victimes; et elle pourrait avoir pour raison, d'autres fautes de leurs ancêtres, qui pourtant ne se transmettent pas comme le péché originel. Inutile d'insister. Le P. Ottiger n'a sans doute pas remarqué que son système aboutissait à cette conséquence étrange et inadmissible.

Il nous semble d'ailleurs bien difficile d'attribuer l'impuissance morale du genre humain à l'idolâtrie qui régnait par tout l'univers, sans faire dériver aussi cette impuissance de l'état auquel le péché originel a réduit l'humanité. Une impuissance morale est, en effet, celle qui se manifeste par la conduite du grand nombre. Or ce sont tous les peuples qui sont tombés dans l'idolâtrie, même après avoir reçu la révélation primitive. Nous dirons plus loin que c'est parce que cette révélation n'était pas assez complète. Quoi qu'il en soit, l'apostasie du genre humain eût certainement été encore plus rapide, s'il avait été laissé aux seules ressources de sa raison. Cette faute de la chute dans l'ido-

lâtrie semble donc tenir elle aussi à une impuissance morale. Par conséquent dans la série des causes d'où résultait l'état déplorable du genre humain, l'idolâtrie n'est pas la première cause; elle est déjà un effet. Si l'on voit dans la conduite des peuples idolâtres, une preuve de la nécessité morale de la révélation, il y a donc lieu de faire dériver aussi cette nécessité morale de l'état où nous a mis le péché originel.

C'est bien ce que semble admettre le Concile du Vatican. Dans le texte que nous citons plus haut, il attribue en effet à la révélation, non point d'avoir réparé les maux causés par l'idolâtrie, mais d'avoir assuré à tous les hommes, même dans la condition présente du genre humain, par conséquent dans l'état où nous sommes depuis le péché originel, la possibilité de connaître facilement, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur, ce qui dans les choses divines est à la portée de la raison humaine. *Huic divinæ revelationi tribuendum quidem est ut ea quæ in rebus divinis humanæ rationi per se impervia non sunt*, IN PRÆSENTI QUOQUE GENERIS HUMANI CONDITIONE *ab omnibus expedite, firma certitudine et nullo admixto errore cognosci possint.* Or, le concile dit-il avec le P. Ottiger, que pour cette raison la révélation est simplement utile ? ou bien, dit-il avec les autres théologiens, qu'elle est moralement nécessaire? Il ne se sert ni de l'une ni de l'autre expression; mais il laisse clairement entendre qu'il est favorable à la seconde. Il poursuit en effet : « Cependant ce n'est pas pour cette cause que la révélation doit être dite *absolument* nécessaire, mais parce que Dieu a ordonné l'homme à la fin surnaturellle. *Non tamen hac de causa revelatio* ABSOLUTE *necessaria dicenda est, sed quia Deus ex infinita bonitate sua ordinavit hominem ad finem supernaturalem.* Cette manière de parler insinue que si la révélation n'est pas absolument nécessaire pour la connaissance certaine des vérités de la religion naturelle, elle est néanmoins nécessaire d'une certaine manière, par conséquent qu'elle est nécessaire moralement. Si le concile avait jugé que la révélation est simplement utile pour notre bien naturel, il aurait évité de donner

à penser qu'elle est moralement nécessaire; il aurait évité ce tour de phrase, *Non tamen de hac causa...*, ou bien il aurait dit : *Non tamen de hac causa revelatio necessaria dicenda est*, en supprimant le mot *absolute*.

Ces diverses raisons empêcheront probablement les théologiens d'adopter l'opinion émise par le P. Ottiger. Cependant elle appellera leur attention sur une vérité théologique, qui reste un peu dans l'ombre dans nos traités de la religion. Cette vérité, c'est qu'alors même que la révélation a été donnée aux hommes, il dépend encore des sociétés de mettre obstacle à son action bienfaisante et de l'empêcher de remédier à notre faiblesse native. C'est ainsi que les générations d'hommes qui ont embrassé le paganisme dans l'ancien monde, ont privé les générations suivantes des bienfaits de la révélation primitive. C'est ainsi que les persécutions qui ont détruit au Japon la religion apportée par saint François-Xavier, ont privé des bienfaits du christianisme les Japonais du dix-septième et du dix-huitième siècle. C'est ainsi que la libre pensée militante travaille à éliminer la foi de tous les cœurs. Depuis la venue de Jésus-Christ, il est impossible que l'humanité en masse tombe comme jadis dans l'apostasie; car le Sauveur a établi son Eglise pour garder jusqu'à la fin des siècles dans tout son éclat la lumière qu'il est venu apporter au monde. Néanmoins il dépend toujours des nations particulières de détourner les yeux de cette lumière et de s'asseoir, suivant l'expression de l'Ecriture, dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Evidemment les hommes d'une génération qui travaillent à cette œuvre néfaste, sont coupables et responsables du malheur qui en résulte pour les générations de l'avenir.

Suivant l'enseignement courant des théologiens le péché originel a mis le genre humain dans une impuissance à laquelle il fallait le remède de la révélation; mais on peut ajouter que le crime des hommes qui ont fait disparaître les lumières de la révélation primitive du milieu des peuples, a rendu une nouvelle révélation moralement nécessaire. Si le P. Ottiger avait simplement soutenu cette seconde thèse,

sans combattre la première, il aurait, je crois, réuni tous les suffrages.

On pourrait se poser à ce sujet beaucoup d'autres questions, celle-ci par exemple : La lumière de la révélation primitive, telle qu'elle a été reçue par les fils d'Adam après la chute, était-elle assez puissante, pour triompher de l'ignorance et de la concupiscence, suites du péché originel, et pour se maintenir dans le monde; ou bien l'homme avait-il besoin de nouvelles révélations, et de secours extraordinaires de Dieu ? L'événement semble prouver qu'il en avait besoin, puisque le genre humain tout entier est tombé dans l'apostasie. Il ne nous suffisait donc pas de recevoir une révélation encore; il fallait qu'elle fût ou assez saisissante, ou assez souvent réitérée, ou surtout gardée par des institutions assez fortes, pour se conserver à travers les siècles.

Ce premier volume de la théologie fondamentale du R. P. Ottiger, sera suivi de deux autres qui le compléteront et qui seront consacrés à l'Eglise. Le savant auteur nous annonce qu'il y adoptera un plan nouveau, plus logique et plus conforme aux besoins de l'apologétique que les plans suivis jusqu'ici. Nous faisons des vœux pour que ces volumes ne tardent point à paraître.

II. — Le R. P. Sasse a enseigné la théologie dogmatique pendant plus de vingt ans, d'abord au collège de Maria-Laac en Allemagne, ensuite à celui de Ditton-Halle, en Angleterre. Il publie son cours, en commençant par les traités des sacrements. Le premier volume (1) étudie les sacrements en général, le baptême, la confirmation et l'eucharistie. C'est véritablement une œuvre maîtresse où les renseignements les plus complets et les plus sûrs de la théologie positive s'unissent aux expositions les plus claires et les plus profondes de la théologie scolastique.

(1) *Institutiones theologicæ de sacramentis Ecclesiæ*, auctore J. B. SASSE. S. J. volumen primum : De sacramentis in genere, de baptismo, de confirmatione, de SS. eucharistia. In-8° de XVI-390 pp. Friboug en Brisgau, Herder ; 1897. Prix 10 fr. broché.

Nous n'avons pas remarqué de théories personnelles à l'auteur. Ses opinions sont ordinairement les mêmes qui ont été adoptées par Franzelin. Mais il complète ce dernier sur un grand nombre de points. Il ne s'en tient pas, comme on le fait souvent, à l'étude des Pères, de saint Thomas d'Aquin et des auteurs qui ont suivi le concile de Trente. Il connaît et discute aussi, textes en main, les opinions émises par les scolastiques du neuvième, du douzième, du quatorzième et du quinzième siècle. Il est également au courant des doctrines qui se sont développées au sein du protestantisme. Ce n'est pas seulement par les décrets du concile de Trente, et par les réfutations des anciens théologiens, qu'il en a été instruit ; il est allé aux sources, et il confirme ses exposés par les paroles des adversaires qu'il combat, aussi bien que par celles des docteurs dont il invoque l'autorité. Cependant tous ces matériaux divers se groupent et se combinent en ses mains avec une parfaite aisance.

Ce cours méritait certainement d'être donné au public et il aura une réelle utilité. Aussi lui souhaitons-nous le succès.

III. — Suivant les désirs du pape Léon XIII, c'est la doctrine de saint Thomas d'Aquin que M. le professeur Paquet expose aux étudiants en théologie de l'Université de Laval au Canada. Nous avons sous les yeux ses commentaires sur les articles de la première partie de la *Somme*, qui répondent à nos traités de *Deo uno et trino* (1). Il suit pas à pas le Docteur angélique. Cependant son commentaire n'a pas les formes d'une simple glose ; il ne se contente pas non plus, comme Cajetan, d'expliquer les questions qui se posent au sujet de chaque article ; il a pris la méthode plus indépendante et plus ample des *Salmanticenses*, mais en se rapprochant plus qu'eux des divisions de l'Ange de l'école.

(1) Disputationes theologicæ seu Commentaria in Summam theologicam D. Thomæ. *De Deo uno et trino*, auctore Aloisio Adulpho Paquet, sacræ theologiæ doctore et professore in universitate Lavallensi. In-8° de 549 pp. Québec, Demers, 1895.



Sous ce rapport, il ressemble à Billuart, bien qu'il ait beaucoup plus de largeur d'exposition que ce dernier. Il y joint une grande clarté et une réelle profondeur. On entre, avec lui, dans la pensée de l'illustre maître.

Il fait connaître et réfute, quand il y a lieu, les opinions modernes; mais il s'attache à mettre la doctrine en lumière, plutôt qu'à combattre les erreurs.

Il interprète saint Thomas, d'après le cardinal Cajetan et le cardinal Satolli, dont il fut jadis l'élève. C'est leur opinion et celle de feu le cardinal Pecci, qu'il suit dans la question des rapports de la Providence avec le libre arbitre. Il rejette à la fois et la science moyenne des molinistes, et la prédermination physique des thomistes, disciples de Bannès. A son avis, la volonté se détermine librement elle-même d'après les raisons proposées par l'entendement; mais elle reçoit de Dieu une motion concomitante, sans laquelle elle ne pourrait se mettre en acte. Cette motion divine précède logiquement l'acte libre; néanmoins elle n'est pas une prémotion, parce qu'elle n'a sur l'acte aucune antériorité de temps, ni aucune antériorité de nature. Le savant auteur ajoute que Dieu ne nous prédestine à la gloire ni *ante*, ni *post prævisa merita*. Il décide, par un même décret, de nous donner la gloire et de nous assurer les mérites nécessaires par la motion infaillible de sa grâce. Le docte professeur appelle cette théorie *Cajétano-thomistique*, pour la distinguer du système vulgairement dit thomiste, système qu'il appelle *Bannésien*.

IV. — Nous sommes déjà revenus à plusieurs reprises, sur les remarquables conférences réunies par le R. P. Weiss, dans son *Apologie du christianisme au point de vue des mœurs*, et traduites de l'allemand par l'abbé Lazare Collin et par M. Migy, professeurs à Dijon. Deux nouveaux volumes viennent de paraître sous le titre de *Nature et surnature* (1). Ils font voir comment la nature humaine ne

(1) R. P. Albert Maria Weiss, de l'ordre des frères prêcheurs. *Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation*, traduit de l'allemand sur la deuxième édition, par l'abbé

se suffit pas à elle-même et comment le surnaturel chrétien la perfectionne, la complète et l'élève non seulement sans la détruire, mais encore en exigeant son concours.

Le premier volume étudie l'origine surnaturelle du christianisme et montre qu'il est la base de la vie réelle. Le second volume est consacré à la doctrine de l'Eglise, sur la formation et l'éducation de l'homme tout entier (de l'intelligence, de la volonté, du caractère, du cœur) et à la vie chrétienne (vie surnaturelle, vie de foi, vie selon l'Eglise, vie de prière, vie de charité, etc.)

L'illustre dominicain a traité ces importantes questions avec l'ampleur, la solidité, l'érudition, la verve originale et la fière éloquence, que nous avons essayé de mettre en lumière dans nos comptes rendus précédents.

V. — Nous possédons depuis longtemps des ouvrages où les évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année sont suivis d'un commentaire et de réflexions pieuses à l'usage des fidèles. M. l'abbé Martin, archiprêtre de Louhans, en publie un nouveau qui répondra certainement aux désirs et aux besoins de beaucoup de chrétiens instruits (1). Il s'attache à reconstituer le cadre historique où se passait chaque scène évangélique, par des explications historiques et archéologiques, sur les usages et les mœurs des contemporains du Sauveur. Il ne néglige point cependant les observations dogmatiques et morales que comporte le texte, et met toujours en évidence la leçon qui se dégage du commentaire.

C'est une œuvre substantielle et consciencieuse, qui nous offre dans un style aisé, la fleur des meilleurs com-

Lazare Collin, professeur à l'école Saint-François-de-Sales de Dijon, avec la collaboration de M. J. Migy, professeur à Dijon. *VI, Nature et surnature*. 2 vol. in-8° de 591 et 544 pp. Patis et Lyon, Delhomme et Briguet. Prix : 12 francs.

(1) *Les Evangiles des dimanches* et des principales fêtes de l'année, au point de vue historique et archéologique, par l'abbé G. Martin, chanoine honoraire, archiprêtre de Louhans (Saône-et-Loire), in-12 de xii-816 pp. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1897. Prix : 4 fr.; 4 fr. 75, par la poste.

mentaires écrits en ces derniers temps sur les saints Evangiles.

Des gravures bien choisies ajoutent un nouveau charme à ce beau volume, dont le cardinal Perraud a écrit qu' « il se recommande assez de lui-même, pour qu'il paraisse superflu de le présenter au public et de le signaler à son attention. »

VI. — Nous avons parlé du caractère à la fois doctrinal, ascétique et exégétique des considérations écrites par le R. P. Corne, sous le titre de *Mystère de N.-S. Jésus-Christ.* Le tome V est consacré à la *gloire de Jésus* (1). Après ce que nous avons dit précédemment, une courte analyse du volume suffira à le faire connaître.

Un premier livre étudie la vie glorieuse de Jésus de la Résurrection à l'Ascension : il est surtout exégétique.

Le second livre, qui fournira des données excellentes à l'apologétique, montre Jésus-Christ glorifié par le Saint-Esprit à la Pentecôte, glorifié dans l'Eglise par la prédication dont il est l'unique objet, par le zèle de l'Eglise elle-même à répandre sa doctrine et à en maintenir l'intégrité, par le zèle des âmes chrétiennes à pratiquer cette doctrine, par la fécondité de l'enseignement sacerdotal, par les miracles des hommes apostoliques, glorifié dans la personne du pape et dans le sacerdoce catholique, glorifié par la haine persistante de ses ennemis, par les luttes soutenues en faveur de sa divinité, par les travaux des apologistes, par la sainte indépendance des ministres de l'Eglise, par les martyrs, par les châtiments infligés à ses ennemis, par les institutions liturgiques de l'Eglise, par la prière, par les hommages rendus à l'eucharistie, par le culte de la passion et du Sacré Cœur, par le culte de Marie et des saints, par les ordres religieux, par la virginité, par la conversion des ennemis du Sauveur.

(1) *Le Mystère de N.-S. Jésus-Christ,* par le R. P. J. CORNE, oblat de Marie-Immaculée, supérieur du grand séminaire de Fréjus. V. *La Gloire de Jésus,* in-8° de 480 pp. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet. Prix : 5 francs.

Le troisième livre, qui est surtout dogmatique, représente Jésus glorifié au jour du jugement universel, et ensuite pendant l'éternité.

VII. On se souvient de l'appel à l'unité adressé aux Orientaux par Léon XIII dans son encyclique du 20 juin 1894, et de la réponse que le patriarche Anthime y fit, l'année suivante, dans son encyclique synodique. « L'Eglise orientale orthodoxe, disait cette réponse, se glorifie à juste titre dans le Christ, d'être l'Eglise des sept conciles œcuméniques et des neuf premiers siècles du christianisme, par conséquent l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique du Christ, la colonne et le fondement de la vérité, tandis que l'Eglise romaine actuelle est l'Eglise des nouveautés, de l'altération des écrits des saints Pères et de la fausse interprétation tant de la sainte Ecriture que des définitions des saints conciles. »

Le Révérend Père Baur, capucin, professeur de théologie à Budia, prè de Smyrne, a composé un écrit en grec moderne, pour réfuter cette assertion. Comme les Orientaux accusent les latins de falsifier les textes, il a emprunté presque toutes ses preuves à des ouvrages récents publiés par des grecs orthodoxes : le *Pidalion* ou recueil des canons de l'Eglise grecque (2[e] édition, Athènes, 1841); le *Catéchisme* composé pour les écoles grecques par l'archimandrite Vafida, aujourd'hui métropolite (2[e] édition; Constantinople, 1886), le *Calendrier ecclésiastique* pour 1887, publié par l'imprimerie du patriarchat de Constantinople, et contenant le ménologe grec, l'*Histoire ecclésiastique* rédigée par le même archimandrite Philarète Vafida, aujourd'hui métropolite (2 volumes parus, Constantinople, 1884, 1886), des journaux grecs édités à Constantinople, à Smyrne et à Athènes, etc. Cet ouvrage de controverse est devenu de cette manière plus persuasif pour les Orientaux et surtout plus instructif pour les Occidentaux, puisqu'il donne des extraits importants d'ouvrages contemporains assez peu connus parmi nous.

Aussi a-t-on cru utile de le traduire en latin. La traduc-

tion a été faite, avec quelques remaniements, par un confrère du P. Baur, le R. P. Hetzenauer, d'Inspruck (1). Les citations ont été reproduites en grec moderne dans le texte, mais on en donne une version latine en note. On a d'ailleurs ajouté à la brochure un appendice de deux pages qui indique les principales différences du grec ancien et du grec moderne, pour l'écriture, la prononciation, la déclinaison, la conjugaison et les dialectes.

Le R. P. Baur a partagé sa réfutation en deux parties. Il examine dans la première (p. 1-30) à qui de l'Eglise romaine ou de l'Eglise grecque appartiennent les notes de la véritable Eglise. Voici ses principales conclusions : « L'Eglise orientale s'appelle l'Eglise orthodoxe par excellence. Mais les témoignages empruntés à cette Eglise ellemême prouvent que, pendant les neuf premiers siècles, elle était déjà divisée par l'hérésie et gouvernée par des patriarches hétérodoxes ; que depuis l'origine du schisme, elle est devenue la victime et l'instrument de la cour impériale, au gré de laquelle elle approuvait les erreurs et rejetait la vérité ; qu'en ces derniers temps, elle a favorisé le protestantisme et le rationalisme par ses enseignements et par sa conduite. Les Grecs se glorifient de former l'Eglise des sept premiers conciles. Ils se mettent en contradiction avec leurs principes en reconnaissant le concile quinisexte, pendant qu'ils rejettent celui de Florence. Ils restreignent l'infaillibilité de l'Eglise, contrairement à la promesse de Jésus-Christ et aux enseignements de leur catéchisme. Ils se glorifient d'être l'Eglise des neuf premiers siècles, c'est-à-dire qu'ils prétendent à une immobilité dans la doctrine qui ne se rencontre ni aux neuf premiers siècles ni de notre temps, et qui serait une preuve de la mort de leur Eglise, si elle était telle qu'ils la représentent. Ils ne possèdent ni l'unité, ni la sainteté, ni la

(1) *Argumenta contra Orientalem Ecclesiam*, ejusque synodicam encyclicam anni MDCCCXCV... a P. Joanne Bapt. Baur, ord. cap. a Sterzinga, alumno provinciæ Tirolis septentrionalis, lectoris s. theologiæ in apostolico instituto orientali. In-8 de 100 pp. Inspruck, Rauch, 1897. Prix : 2 fr. 50.

catholicité, ni l'apostolicité qui doivent être dans la véritable Eglise. »

Dans une seconde partie (p. 31-91), le R. P. Baur examine les innovations reprochées à l'Eglise romaine par les Grecs. Ils croient trouver ces innovations soit dans les enseignements des Latins sur la procession du Saint-Esprit *a filio*, le purgatoire, l'Immaculée Conception, la primauté et l'infaillibilité du pontife romain, soit dans les pratiques, suivies en Occident, de donner le baptême par infusion, de consacrer avec du pain azyme, de se servir pour la consécration des paroles : *hoc est corpus meum; hic est sanguis meus*, de refuser aux laïques la communion sous l'espèce du vin. Un article plus ou moins étendu est consacré à chaque point par le savant capucin et justifie la doctrine et la conduite de l'Eglise romaine.

Retournant contre les Grecs leurs accusations, il leur reproche (p. 34) d'avoir altéré eux-mêmes l'Ecriture, en imprimant en grands caractères dans leur catéchisme, que le Saint-Esprit procède du Père *seul*, τὸ Πνεῦμα ἐκπορεύεται ἐκ μόνου τοῦ Πατρός (Joan. xv, 26). Comme on le voit, ils ont interpolé le texte inspiré, en ajoutant le mot *seul* μόνου, pour donner une preuve péremptoire que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils. Le R. P. Baur leur reproche églement (p. 38) d'avoir corrompu un passage de saint Basile (lib. III *cont. Eunom.* Paris, 1721, t. I, p. 272), qui enseigne que le Saint-Esprit reçoit son être du Fils, et d'interpréter mal divers passages des Livres saints et des conciles.

VIII. Les mêmes questions ont été traitées par le chanoine J. Rœhm, de Passau, dans un examen (1) de divers écrits du docteur von Maltzew, prévôt de l'Eglise orthodoxe à l'ambassade impériale russe de Berlin et de Pots-

(1) J. B. Rœhm, chanoine de Passau, *l'Eglise orthodoxe gréco-russe*. Controverse d'un théologien catholique romain avec un théologien orthodoxe schismatique, traduit de l'allemand par E. M. *Ommer*, in-12 de IX-198 pp. Bruxelles, Société belge de librairie, 1897.

dam, sur les rapports des enseignements de l'Eglise orthodoxe avec ceux de l'Eglise romaine et de l'Eglise protestante. C'est l'Eglise russe que le chanoine Rœhm a particulièrement en vue. Il fait ressortir la supériorité des doctrines communes à l'Eglise romaine et à l'Eglise grecque, sur les doctrines du protestantisme, et la supériorité de l'enseignement de l'Eglise romaine, lorsqu'elle est en désaccord avec l'Eglise grecque. Il aborde quelques sujets dont le R. P. Baur ne s'est pas occupé, comme la piété du peuple russe, l'organisation et les attributions du saint Synode, les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Russie, le célibat et le monachisme.

De telles publications peuvent contribuer à la réunion si désirable, mais si difficile, de l'Orient avec l'Occident.

IX. Signalons une très intéressante étude de M. l'abbé Pillet, doyen de la faculté de théologie de Lille, sur la codification du droit canon (1). Après avoir rappelé les circonstances où se sont formés les recueils tant des lois civiles que des lois ecclésiastiques, le savant professeur montre qu'il y aurait lieu de codifier à nouveau le droit canon et d'en adapter davantage le fond et la forme aux besoins de notre époque. C'est d'ailleurs un vœu qu'avaient formulé un grand nombre des évêques réunis au concile du Vatican, et, si nous en croyons M. l'abbé Pillet, il est partagé par plusieurs de ceux qui participent à la charge de diriger l'Eglise.

L'œuvre ne saurait s'accomplir que par l'initiative et sous la direction du Saint-Siège, mais elle peut être préparée peu à peu par les travaux de canonistes compétents. Le docte auteur présente ses opinions à ce sujet, avec beaucoup de modestie.

Il expose en particulier ses vues sur le plan qu'il conviendrait d'adopter, et sur des additions ou modifications

(1) *De la Codification du droit canonique*, par l'abbé A. PILLET, chanoine honoraire de Chambéry, membre de l'Académie de Saint-Raymond, doyen de la faculté de théologie, professeur de droit canonique à l'université de Lille (extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*). In-8 de 139 pp. Lille, Morel; 1897.

qu'il serait utile de faire relativement aux religieux, aux ordinations, aux empêchements de mariage, à la propriété ecclésiastique, aux tribunaux ecclésiastiques, aux jugements des causes matrimoniales et criminelles, enfin aux peines ecclésiastiques. Il termine en protestant de nouveau de son respect profond pour l'autorité du Pontife romain, à qui il appartient de trancher souverainement les questions qu'il a discutées.

X. Des ouvrages théologiques de saint Alphonse de Liguori, on ne connaît généralement que ceux qui étudient la morale. Cependant, il a aussi beaucoup écrit sur les matières dogmatiques. Outre ses œuvres ascétiques, comme les *Gloires de Marie* et *du Grand Moyen de la prière*, il a composé un exposé de toute la doctrine catholique dans son *Histoire et réfutation des hérésies* (tomes III, IV et V de l'édition en français de Casterman), dans son traité *les Prétendus Réformés ou défense des dogmes catholiques définis par le concile de Trente* (t. VI et VII), dans sa *Conduite admirable de la divine Providence*, et ses *Dissertations dogmatiques et morales sur les fins dernières* (t. VIII). Il a combattu les erreurs modernes, soit celles de Fébronius et des gallicans, dans ses *Vindiciæ pro suprema Pontificis potestate adversus Justinum Febronianum*, et dans sa *Dissertatio de Romani Pontificis superioritate supra concilium et de ejus infallibilitate*, soit celles des matérialistes et des déistes, dans *Courte dissertation contre les erreurs des incrédules modernes connus sous le nom de matérialistes ou déistes* (t. I), *Vérité de la foi* (t. I et II), *Evidence de la foi catholique* (t. II), *Réflexions sur la vérité de la révélation divine*.

Un des enfants du saint docteur, le R. P. Hermann, professeur de théologie au scholasticat des Pères rédemptoristes, a Thury en Valois, a donc fait œuvre utile en nous donnant un cours complet de théologie dogmatique, d'après les enseignements de l'illustre fondateur de son ordre (1).

(1) *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, auctore R. P. J. HERMANN,

Au milieu de tant de manuels et de cours complets qu'on a publiés depuis vingt ans, celui-ci possède, par ce seul fait, non seulement un caractère original, mais encore une autorité notable. Le titre de docteur de l'Eglise, qui a été conféré à saint Alphonse, nous garantit, en effet, la valeur de ses enseignements, de ceux qui regardent le dogme, aussi bien que de ceux qui concernent la morale. La doctrine exposée par l'illustre fondateur des Rédemptoristes répond d'ailleurs aux préoccupations de notre génération mieux que celle d'auteurs plus anciens. Si quelques questions dogmatiques se sont développées, il ne s'en est pas posé de nouvelles depuis sa mort. Les définitions de l'Eglise au XIXe siècle, en particulier celles qui ont pour objets l'immaculée conception de la sainte Vierge et l'autorité du Pontife romain, n'ont fait, du reste, que ratifier les sentiments dont saint Liguori avait été le champion. Saint Alphonse était donc pour le P. Hermann, un guide excellent.

Cependant, le docte professeur devait nécessairement donner à ce cours de dogme sa marque personnelle, beaucoup plus que ne l'avait fait le P. Marc pour les *Institutiones Alphonsianæ* de morale. Le P. Marc n'avait, en effet, qu'à suivre pas à pas les traités de son illustre Père, tandis que le P. Hermann devait coordonner sous une forme classique des données répandues dans un grand nombre d'ouvrages. Il a été à la hauteur de cette tâche. Ce n'est pas un simple analyste ; c'est un penseur et un théologien maître de son sujet. Il s'est assimilé les doctrines de saint Liguori pour les fondre, en une synthèse aussi vigoureuse que méthodique, avec les enseignements qui devaient les corroborer, ceux de saint Thomas, ceux du concile du Vatican, ceux des papes du XIXe siècle.

Il prend parti sur presque toutes les questions à la suite de saint Alphonse ; peut-être même est-il parfois plus ab-

congr. SS. Redemptoris. 3 vol. in-12 de VII-680, 645, 634 pp. Rome, Cuggiani, 1897. En vente aux *Bureaux de la Sainte-Famille*, rue de Berny, à Antony, près Paris. Prix : 12 fr. 50. Remises considérables pour les séminaires.

solu que ce sage guide; mais il expose clairement les opinions qu'il combat, et n'affaiblit point les arguments qui militent en leur faveur. Il ne manque non plus jamais de distinguer ce qui est de foi de ce qui est certain ou simplement probable.

Le P. Hermann se propose de compléter son œuvre par un résumé des *Institutiones* du P. Marc. Oui, qu'il nous donne toute la théologie de son illustre père saint Alphonse. Mais pourquoi résumer Marc ? Il n'est pas trop étendu pour notre enseignement de la théologie en quatre années, ni trop complet pour aider à la solution des difficultés qui se rencontrent dans le ministère pastoral. Le P. Hermann a d'autant moins à craindre les développemeuts, qu'il a mis en grands caractères les enseignements les plus nécessaires, et en caractères plus fins ceux qui peuvent être laissés par le professeur. Au lieu donc d'abréger Marc, il conviendrait, à mon avis, de fondre sa théologie morale avec la théologie dogmatique qui vient d'être éditée. Pourquoi, en effet, nous faire revenir deux fois sur tant de questions, en particulier dans les traités des sacrements ?

Je suis persuadé, du reste, que, même en la forme où il se trouve, le cours du P. Hermann ne manquera point de succès. Il est net et intéressant, parce qu'il est digéré. J'irai plus loin et je ne craindrai pas de dire que c'est une théologie vécue. Je ne sais si l'auteur s'est beaucoup occupé du ministère des âmes; mais son maître saint Liguori, était avant tout un missionnaire. Aussi l'ouvrage du R. P. Hermann se recommande-t-il par un caractère pratique et pastoral, qu'il serait difficile de rencontrer au même degré, dans nos autres cours de dogme, j'entends dans ceux qui ont une allure scientifique. Qu'on lise, pour s'en convaincre, le paragraphe intitulé *de fuga peccatorum* (t. II, p. 401). On y trouvera des thèses très importantes, et pourtant rarement exposées, sur les rechutes des pécheurs tant qu'ils n'ont pas recouvré la grâce sanctifiante, et sur la facilité relative avec laquelle les péchés graves sont au contraire évités, avec les secours ordinaires de Dieu, par ceux qui ont le bonheur de posséder cette grâce. Comme

l'expérience du saint ministère s'accorde bien avec ces données de la théologie spéculative, et quel puissant motif de sortir de l'état de péché! Je signalerai encore un autre passage (n. 1484), où la même note se révèle. Il est d'ailleurs inspiré tout entier par saint Thomas d'Aquin. C'est le paragraphe qui montre les rapports de l'efficacité des sacrements avec la passion du Sauveur. Quel thème touchant pour la prédication quotidienne !

Le plan suivi embrasse tous nos traités classiques. Le premier volume est consacré aux traités *de Vera Religione*, *de Vera Christi Ecclesia*, *de Deo uno*, et *de Deo trino;* le second volume, aux traités *de Deo creatore*, *de Incarnatione de B. V. Maria*, *de Gratia*, *de Virtutibus;* le troisième, aux traités des sacrements en général et en particulier. Faisons quelques observations de détail.

Le traité *de Vera Religione* s'étend sur trop de questions qu'il ne fait qu'effleurer. C'est du reste, nous l'avons dit, un défaut très répandu. Le traité *de Ecclesia* est fort bien conçu. Il se termine par un excellent chapitre sur l'Ecriture Sainte. L'auteur aurait pu étudier un peu plus à fond les décrets de Trente et du Vatican sur son interprétation. Il ne fait guère que les reproduire. En revanche il explique amplement la nature de l'inspiration. Voici comment il expose les diverses opinions relatives à l'assistance que Dieu donne à l'auteur sacré, pour le choix des mots dont il se sert. « Il y a sur ce point trois opinions principales. La *première* admet pour tous les mots de l'Ecriture, une assistance simplement *négative*, par laquelle Dieu préserve l'écrivain de toute erreur ou fausseté, et de toutes les expressions qui ne rendraient pas bien le concept divin; pour le reste Dieu laisserait l'écrivain à ses propres forces, et ce dernier n'aurait que les ressources qu'il met en œuvre pour la rédaction. — La *seconde* opinion (Suarez, *de Fide*, disp. V, sect. 3, n. 5) fait une distinction entre les vérités qui surpassent la portée de l'homme et les vérités connues par nos forces naturelles. Pour les vérités de la première catégorie, elle exige une notion antécédente, spéciale, par laquelle le Saint Esprit imprime la conception des mots, en

infusant dans l'âme de nouvelles *espèces* (*novas species* et non *nova species*, comme il a été imprimé), ou en mettant les *espèces* préexistantes en œuvre par une excitation et une notion particulières. C'est à proprement parler l'inspiration verbale. Pour les vérités de la seconde catégorie, cette opinion est d'accord avec la première.

D'autres enfin (cf. Egger, n. 222) demandent pour toutes les vérités une assistance *positive*, qui consiste dans un secours divin accordé par Dieu aux écrivains, pour les diriger de telle sorte dans le choix de leurs expressions, qu'ils prennent toujours de préférence celles qui répondent le mieux au concept divin. »

Le P. Hermann dit que Léon XIII ne s'est pas prononcé entre ces opinions, dans son encyclique *Providentissimus;* néanmoins la troisième lui paraît préférable, parce qu'elle répond mieux à ce principe que Dieu est l'auteur de l'Ecriture, comme écriture. Reste à savoir si elle ne crée pas aux exégètes et aux apologistes de plus grandes difficultés et si l'étude de certains textes des livres saints ne donne pas lieu de penser que Dieu en est l'auteur de la façon indiquée par les autres opinions.

Il nous est plus difficile encore de nous associer aux préférences du P. Hermann pour la vieille théorie, qui pense que toute la création s'est accomplie en six jours de vingt-quatre heures (t. II, p. 19). Que toutes les autres théories qu'on a imaginées pour expliquer le chapitre premier de la Genèse, soulèvent des objections, nous n'en disconvenons pas. Mais ce n'est pas une raison pour revenir à un sentiment qui ne tient aucun compte de tant de découvertes modernes, que ses auteurs ne soupçonnaient pas. La liberté avec laquelle l'Eglise laisse traiter cette question et la presque unanimité avec laquelle on a abandonné depuis cinquante ans l'interprétation jadis commune, montrent, à notre avis, que si cette interprétation a été longtemps l'enseignement courant d'un grand nombre de docteurs privés, elle n'a jamais été l'enseignement authentique de l'Eglise elle-même.

Les thèses et les définitions sont ordinairement d'une

facture excellente; nous n'avons pas compris néanmoins pourquoi le savant auteur fait entrer la proposition de l'Eglise dans sa définition de la foi (t. II, p. 538), car il n'exige pas cette proposition pour qu'une vérité puisse devenir objet de foi.

Le chapitre de la foi nous a paru aussi un peu sommaire. Nos auteurs élémentaires s'y étendent davantage, et ce n'est point sans raison. Le nœud des questions relatives à l'ordre surnaturel, se trouve dans ce traité aussi bien que dans celui de la grâce. On ne voit pas à première vue l'utilité de certaines discussions subtiles, en tête desquelles on peut placer celle qui regarde la manière dont doit être connu le motif de la foi. Cependant, si l'on ignore cette discussion, il est impossible de comprendre l'ensemble des vues des thomistes, de Suarez et du cardinal de Lugo, sur les conditions requises pour que nos actions soient surnaturelles et méritoires.

Bien que S. Liguori et la plupart des auteurs ne lui accordent pas de probabilité, le P. Hermann tient compte (t. III, p. 386) de l'opinion suivant laquelle un diacre pourrait recevoir l'épiscopat validement, sans avoir été ordonné prêtre. Il ne nous dit point s'il y a été déterminé par le langage de Léon XIII au sujet de ce sentiment, dans son encyclique sur les ordinations anglicanes, ou par les travaux de quelques modernes, en particulier de Mgr Gasparri sur cette question.

Mais il est un autre point dont la solution dépend également des données de l'histoire et où le savant rédemptoriste ne semble pas avoir remarqué un renseignement nouveau apporté par le docte professeur de l'Institut catholique de Paris. Le P. Hermann soutient comme une chose certaine (t. III, p. 389), que plusieurs abbés cisterciens ont reçu, en avril 1489, d'Innocent VIII, le pouvoir de conférer le diaconat et qu'ils se sont servis de ce pouvoir. Il invoque à l'appui le texte de la bulle, l'insertion de ce document dans divers bullaires, le rituel des cisterciens imprimé à Paris en 1689, et le témoignage de nombre d'auteurs. Cependant après avoir fait examiner le texte de la bulle d'Innocent VIII aux

archives du Vatican, Mgr Gasparri a cru pouvoir assurer dans son traité *De sacra ordinatione,* qu'elle parle uniquement du sous-diaconat. Il affirme que le diaconat n'y est pas mentionné. En rendant compte ici même de l'ouvrage de Mgr Gasparri, nous avons exprimé le regret que l'examen dont il parle, n'ait pas été entouré de preuves plus convaincantes pour le public. Des discussions de cette sorte ne peuvent être terminées que par la publication des textes authentiques. Il est certain que le texte reproduit par le P. Hermann n'a pas été altéré par simple addition du mot *et diaconatus*; car le substantif singulier *subdiaconatus* est accompagné du substantif *ordines* au pluriel, et cela à deux reprises. (1) S'il y a eu altération, elle a donc été plus profonde que ne semble le dire le correspondant inconnu de Mgr Gasparri.

Quand donc nos manuels seront-ils débarrassés d'une controverse à laquelle il serait si facile de mettre fin ?

Saint Liguori avait d'abord adopté le sentiment qui fait consister toute l'essence du sacrifice de la messe dans la consécration ; mais plus tard il changea de manière de voir ; il lui sembla plus que probable que la communion du prêtre n'est pas moins nécessaire que la consécration, non seulement pour l'intégrité, mais encore pour l'essence du sacrifice. Le P. Hermann soutient cette opinion, jadis admise par Bellarmin, mais qui n'a plus guère de partisans.

Le saint fondateur des Rédemptoristes s'éloigne aussi des théories ordinairement reçues sur une question d'une bien plus grande portée, celle des rapports entre la grâce et le libre arbitre. A peu près tous les auteurs prennent

(1) La bulle commence par les mots *Exposcit tuæ devotionis.* En voici le texte, d'après le P. Hermann : « Ac ne monachi dicti ordinis pro suscipiendis subdiaconatus et diaconatus ordinibus extra claustrum hinc inde discurrere cogantur, tibi (l'abbé général de Citeaux) et successoribus tuis, ut quibuscumque dicti ordinis monachis, aliis vero quatuor abbatibus præfatis, ac eorum successoribus, ut suorum monasteriorum prædictorum religiosis, quos ad id idoneos repereritis, subdiaconatus et diaconatus ordines hujusmodi alias conferre... auctoritate apostolica et ex certa scientia tenore præsentium de speciali dono gratiæ indulgemus. »

aujourd'hui parti pour le thomisme, pour le molinisme ou pour le congruisme, tout en se séparant par des nuances dans la façon d'entendre ces opinions. Mais au dix-huitième siècle, une école considérable, celle des Augustiniens mitigés rejetait ces théories. Elle était surtout représentée par les docteurs de Sorbonne, pour le sentiment desquels saint Liguori montre d'ordinaire beaucoup de déférence. Le saint docteur adopta donc ce système augustinien; aujourd'hui son autorité est assurément la plus grande qu'on puisse invoquer en sa faveur. C'est donc avec raison que le P. Hermann nomme ce sentiment *systema sancti Alphonsi*, bien que saint Liguori n'en soit pas l'auteur. Ce système, tel que le docte liguorien l'expose et le défend, a d'ailleurs un caractère particulier, qui ne semble pas avoir été mis autant en relief par les Sorbonistes. C'est la prière qui est comme la clef de voûte de cette vaste construction. En voici les grandes lignes, d'après le cours de théologie du P. Hermann. Nous n'avons pas recherché s'il interprète parfaitement la pensée de saint Alphonse.

Dieu nous donne pour faire le bien, des grâces dont les unes sont *efficaces* et dont les autres sont *suffisantes*. Les thomistes et les molinistes s'accordent à appeler *efficaces*, celles auxquelles nous correspondons; *suffisantes*, celles auxquelles nous ne correspondons point. La différence entre les deux doctrines est en ceci que les thomistes font venir l'efficacité de la grâce, de la grâce elle-même, *ab intrinseco*, tandis que les molinistes font venir cette efficacité de la libre détermination de la volonté, *ab extrinseco*. Il en résulte que, suivant les thomistes, il y a une différence essentielle entre la grâce *efficace*, qui donne d'agir, et la grâce *snffisante* qui donne, non point d'agir, mais de pouvoir agir. Suivant les molinistes, au contraire, la même grâce peut être *efficace* ou *suffisante*, selon que notre volonté en acceptera ou en rejettera les inspirations.

Saint Liguori ne définit pas la grâce *efficace* et la grâce *suffisante*, comme nous l'avons entendu faire par les thomistes et les molinistes réunis. Il appelle grâces *suffisantes*, non point celles auxquelles on ne correspond pas, mais des

grâces auxquelles en fait on correspond ou on ne correspond pas. Il appelle grâces efficaces, celles auxquelles on correspond toujours, sans jamais y refuser son assentiment. Dans son système, ce n'est donc point par les résultats qu'on peut juger si une grâce est efficace ou suffisante; car il y a de bonnes actions qu'on accomplit avec des grâces que saint Liguori appelle suffisantes (elles seraient appelées efficaces par les thomistes et les molinistes). Ce qui fait, suivant cette opinion, la différence entre les grâces efficaces et les grâces suffisantes, c'est la nature même de ces grâces. Saint Liguori admet que parmi les grâces que Dieu nous accorde, il en est qui agissent de la façon que veulent les thomistes, c'est-à-dire qui possèdent en elles-mêmes *ab intrinseco* la puissance infaillible, de nous faire agir : ce sont celles-là qu'il nomme *efficaces*. Il admet qu'il en est d'autres qui agissent de la façon que veulent les molinistes, c'est-à-dire qui ne possèdent pas en elles-mêmes la puissance infaillible de nous faire agir, mais qui nous permettent d'agir ou de ne pas agir, suivant la décision que nous prendrons : ce sont celles-là qu'ils nomment *suffisantes*. Il n'estime donc pas avec les molinistes, que les grâces *efficaces* et les grâces *suffisantes* sont spécifiquement les mêmes. Il pense, au contraire, avec les thomistes, qu'elles sont de nature différente. Il admet même entre elles une différence spécifique beaucoup plus profonde, à certains égards, que celle que les thomistes reconnaissent; puisqu'il explique la constitution des grâces efficaces, suivant la théorie thomiste, et celle des grâces suffisantes, suivant la théorie moliniste.

La principale raison qui l'amène à les séparer de la sorte, c'est, d'une part, le langage de l'Ecriture qui attribue nos bonnes actions à l'efficacité de la grâce, et, d'autre part, la dureté des théories qui exigent une grâce efficace pour toute bonne action et qui imputent en même temps au pécheur l'infraction des devoirs qu'il n'a pas eu la grâce efficace d'accomplir.

La grâce efficace *ab intrinseco* est nécessaire, suivant saint Liguori, pour l'accomplissement de toutes les œuvres

difficiles, mais elle ne l'est point pour les œuvres plus faciles; car on peut faire celles-ci avec la grâce suffisante. On sait que Dieu donne à tous les hommes des grâces suffisantes pour se sauver et accomplir les obligations qui leur sont imposées. Si ces grâces ne sont pas toujours immédiatement suffisantes, elles le sont du moins médiatement, en ce sens qu'elles nous offrent des moyens par lesquels nous pourrons nous mettre en état de recevoir des grâces immédiatement suffisantes. Or, d'après saint Liguori, la grâce suffisante, qui nous est toujours donnée lorsque nous avons un devoir à accomplir, n'est pas toujours immédiatement suffisante pour nous faire accomplir ce devoir; mais elle est toujours immédiatement suffisante pour nous faire prier. D'autre part, si nous prions, nous obtiendrons infailliblement des secours plus abondants, avec lesquels nous pourrons remplir nos devoirs et nous sauver; car, dit encore saint Liguori, la prière est un moyen infaillible autant que nécessaire pour obtenir la grâce efficace.

Ainsi notre salut est complètement l'œuvre de Dieu, sans être moins l'œuvre de l'homme. Il est complètement l'œuvre de Dieu, puisque c'est à des grâces efficaces *ab intrinseco* que nous devons le triomphe sur les tentations les plus dangereuses. Il est l'œuvre de l'homme, puisqu'il dépend de ce dernier d'obtenir ces grâces efficaces par la prière et qu'il ne les obtient que s'il les a demandées.

Dans ce système, remarque le P. Hermann (n. 1228), il n'y a avant la prévision des mérites, ni prédestination, ni réprobation négative. Mais en raison de la volonté sérieuse qu'il a de sauver tous les hommes, Dieu leur accorde à tous, des grâces vraiment suffisantes pour le salut et surtout la grâce de prier. A ceux que Dieu prévoit devoir bien user de ces grâces suffisantes et surtout devoir prier comme ils le doivent et autant qu'ils le doivent, à ceux-là il décide d'accorder des grâces efficaces *ab intrinseco*, qui leur feront infailliblement acquérir des mérites, et il les choisit à cause de leurs mérites, pour ses élus à la gloire. A ceux, au contraire, qu'il prévoit ne devoir point profiter de ces

grâces suffisantes, spécialement des grâces de prière, il refuse ces grâces efficaces de leur nature, et les réprouve à cause de leurs démérites.

Ce système a certainement l'avantage de faire ressortir, avec le molinisme, la responsabilité de l'homme pécheur et la justice de sa réprobation. Il a l'avantage de faire ressortir également, avec le thomisme, la souveraineté de l'action de Dieu dans la sanctification des saints. Il plaira donc à certains esprits. Mais il ne saurait faire disparaître le mystère qui est au fond de cette question. Il soulève donc lui aussi des difficultés.

Les molinistes lui reprocheront de ne point assez sauvegarder la liberté de l'homme dans les bonnes œuvres accomplies avec la grâce efficace *ab intrinseco*. Les thomistes lui reprocheront au contraire de ne point assez sauvegarder l'action de Dieu dans les bonnes œuvres accomplies avec des grâces suffisantes, qui ont été en fait efficaces par la libre volonté de l'homme. Les deux écoles s'accorderont à l'accuser d'inconséquence; car, diront-elles, si nous faisons certaines œuvres surnaturelles avec des grâces qui ne sont pas efficaces *ab intrinseco*, pourquoi exiger des grâces efficaces *ab intrinseco* pour d'autres œuvres surnaturelles ? On répond (n. 1217), en apportant ces textes, où l'Ecriture semble exiger que la grâce soit efficace de sa nature : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis*, *quæ præparavit Deus*, *ut in illis ambulemus* (Ephes. II, 10). — *Et faciam ut in præceptis meis ambuletis*, *et judicia mea custodiatis* (Ezech. XXXVI, 27). — *Deus est qui operatur in nobis et velle et perficere pro bona voluntate*. Mais dans ces textes, il est question de toutes nos bonnes œuvres, et pas seulement de celles qui sont difficiles. S'ils démontrent l'efficacité de la grâce *ab intrinseco*, c'est donc au thomisme plutôt qu'au système de saint Alphonse, qu'ils paraissent favorables.

Ajoutons qu'à notre avis le rôle joué par la prière dans ce système aurait besoin d'être expliqué davantage. Il semblerait, d'après l'exposé résumé plus haut, que notre salut dépend beaucoup plus de nos prières que de nos bonnes œuvres. Cependant, au jour du jugement, le Sauveur ne

dira pas à ses élus : « Venez les bénis de mon Père, car vous avez prié. » Il leur dira : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger », etc. Certainement la prière est d'une grande nécessité; mais nous avons en même temps beaucoup d'autres obligations à remplir. Or, le P. Hermann enseigne (p. 1188), avec tous les auteurs, que le bon emploi que nous faisons d'une grâce, c'est-à-dire que toute bonne œuvre que nous accomplissons est ordinairement une cause pour Dieu de nous accorder d'autres grâces plus abondantes. Cette loi de la distribution des grâces, doit, je pense, entrer avec toute sa généralité dans le système de S. Liguori. Quand donc on nous dit que les grâces suffisantes que Dieu nous donne sont surtout des grâces de prière, quand on nous dit que toute grâce suffisante qui nous est donnée pour remplir une obligation renferme une grâce immédiate de prière, je suppose que le mot *prière* doit être compris dans un sens assez large. Il faut sans doute étendre le sens de ce mot jusqu'à cette prière plus ou moins implicite qui est renfermée dans toutes nos aspirations vers le bien, surtout vers le bien qui nous semble au-dessus de nos forces. D'ailleurs, si l'on prenait ici le mot *prière* dans son acception la plus stricte, serait-il possible de soutenir que tout homme qui est en face d'un devoir pressant et difficile, reçoit une grâce suffisante qui le porte à prier ? N'est-ce pas un fait d'expérience que dans ces circonstances, il arrive très souvent, même à des chrétiens pratiquants, de ne point songer à faire une prière formelle ? J'aurais désiré quelques éclaircissements du P. Hermann sur ce point.

Il est aussi un sentiment émis ailleurs par le savant auteur que je ne parviens pas à concilier, au moins dans les termes où il est formulé, avec le système dont nous nous occupons. Ce système affirme que les grâces suffisantes, qui ne sont refusées à personne, renferment toujours une grâce de prière, dont on peut profiter pour obtenir infailliblement des grâces efficaces *ab intrinseco*. Or, en parlant de l'inégalité des grâces distribuées par Dieu, le P. Hermann dit (n° 1182) que les grâces spéciales nécessaires

pour le salut sont données à chacun dans une mesure déterminée à l'avance. Il en résulte, à l'en croire, qu'après avoir abusé d'un nombre déterminé de grâces ou commis un nombre déterminé de péchés, certains hommes, par un juste jugement de Dieu, ne doivent plus recevoir la rémission de leurs fautes, ni être favorisés de grâces spéciales. Ce sont, dit-il, des *abandonnés*. D'où il suit, conclut le docte auteur, que vis-à-vis des hommes qui sont sur la terre, Dieu suit ou bien la *voie de la miséricorde* ou bien la *voie de la justice*. Dieu agit *miséricordieusement* lorsqu'il donne des grâces efficaces, en vertu desquelles l'homme persévère dans le bien ou sort du péché où il était tombé. Dieu agit *justement* lorsque, la mesure étant remplie, il refuse les secours spéciaux, et se borne à donner les grâces communes et rigoureusement suffisantes que la résistance de l'homme empêche d'avoir aucun effet. Cependant comme nous ignorons tous quelle est la mesure de grâces que Dieu nous a préparée, il faut que chacun prenne garde de ne point épuiser cette mesure et de ne point tomber du régime de la miséricorde sous celui de la justice; chacun doit, en conséquence, obtempérer à cette recommandation de l'Apôtre : *Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

J'ai reproduit les principales formules du P. Hermann, parce que, comme on va le voir, cette manière de présenter la doctrine accentue le désaccord qui semble exister entre cette doctrine et le système de S. Alphonse exposé plus haut.

Il est certain que Dieu distribue sa grâce dans une mesure inégale, quoique toujours suffisante. Il est certain aussi que Dieu a déterminé à l'avance la quantité de grâces qu'il donnera à chaque individu. Mais suivant la théorie de S. Alphonse, il ne l'a pu déterminer totalement que *post prævisa omnia merita et demerita*. Suivant cette théorie, en effet, les grâces suffisantes peuvent toujours amener celui qui les reçoit, à obtenir infailliblement par la prière des grâces efficaces. Pour déterminer la mesure totale de grâces efficaces qu'il donnerait à Pierre, il a donc été né-

cessaire que Dieu prévît la manière dont Pierre ferait usage de toutes ces grâces suffisantes sans exception ; et puisque Pierre doit recevoir des grâces suffisantes jusqu'à la fin de sa vie, pour fixer le nombre total des grâces efficaces qu'il obtiendrait, il a fallu que Dieu prévît la conduite de Pierre jusqu'à sa mort.

En d'autres termes, si nons considérons Pierre à un moment de sa vie à partir duquel il ne recevra plus de secours spéciaux, pouvons-nous dire que la mesure des grâces spéciales qu'il devait recevoir est épuisée? Oui, sans doute, cela est vrai pour la prescience de Dieu. Mais cela est vrai, en raison de la prévision de la conduite future de Pierre ; car si Pierre priait et répondait bien aux grâces suffisantes qui lui seront encore données, il obtiendrait des grâces efficaces. Si la mesure des grâces efficaces est épuisée pour lui, ce n'est donc pas en raison de sa conduite passée, c'est en raison de sa conduite future qui dépend toujours de lui.

Il est donc inexact, croyons-nous, qu'il tombe jamais sous le régime de la stricte justice de Dieu ; il est toujours sous le régime de la miséricorde, tant qu'il reçoit des grâces suffisantes, puisqu'il dépend de lui de s'en servir pour obtenir son salut. Ce régime du pécheur qui reçoit des grâces suffisantes est d'autant plus un régime de miséricorde, dans le système de saint Liguori, que c'est par la prière, plus que par des efforts méritoires, qu'il obtiendra d'en sortir.

Il semble d'ailleurs que dans tous les systèmes, le régime de ceux qui reçoivent des grâces suffisantes, est un régime de miséricorde, et non un régime de justice. Les grâces suffisantes sont, en effet, des dons gratuits que Dieu nous fait en raison des mérites de Jésus-Christ. Tous ceux qui les reçoivent sont donc l'objet de la miséricorde de Dieu. Le régime de la justice ne commence que lorsque les grâces cessent, c'est-à-dire lorsque la mort nous a fait passer de l'état d'épreuve à l'état de terme.

Je ne connais pas non plus de système théologique où l'on pourrait dire, avec quelque probabilité, qu'il vient un

moment de la vie où la mesure des grâces spéciales que Dieu devait nous accorder est épuisée. Cela peut arriver; mais, cela ne paraît pas pouvoir être considéré comme une règle.

Dieu, qui nous donne ses grâces pour nous sauver, doit en effet d'ordinaire en réserver de spéciales, pour le moment où nous en aurons le plus besoin, c'est-à-dire pour la fin de notre vie. Il ne semble donc pas qu'en règle générale, nous en puissions épuiser la totalité dans les premières années de notre existence, comme un prodigue qui gaspille un héritage dont il est maître. Dieu ne nous laisse pas la pleine disposition de ce trésor; la bonté qui le porte à nous donner ses grâces, doit le porter aussi à nous les accorder aux moments où nous en avons le plus grand besoin, et particulièrement à l'heure de la mort.

Il ne paraît donc pas exact, en général, qu'il arrive un moment de la vie des pécheurs, où la mesure de grâces spéciales que Dieu leur destinait est épuisée. Si cela n'est pas exact en général, cela l'est encore moins d'nne manière absolue.

Il peut se rencontrer pourtant des pécheurs vis-à-vis des quels Dieu a épuisé la mesure des grâces spéciales qu'il avait décidé de leur donner dans ses plans éternels. Nous avons donc tous à craindre que ce malheur ne nous arrive; de leur côté, les auteurs d'ouvrages ascétiques et les prédicateurs nous rendent service, lorsqu'ils nous mettent en garde contre ce danger et nous excitent, par cette considération, à faire un bon usage de toutes les grâces de Dieu. Saint Liguori l'a fait, je veux le croire, dans deux ouvrages de piété cités par le P. Hermann. Mais saint Liguori a-t-il donné cette situation comme conforme aux lois habituelles de la Providence? A-t-il dit que Dieu se conduit vis-à-vis de certains hommes suivant les lois de sa miséricorde, vis-à-vis des autres suivant les règles de sa justice? Nous sommes en droit d'en douter, puisque le P. Hermann ne lui attribue pas ces formules.

D'ailleurs, quand même il se serait servi de ces paroles dans un discours où le contexte en aurait restreint la portée,

on ne pourrait en conclure qu'il les considérait comme l'expression précise de vérités absolues.

En finissant, je m'aperçois que je n'ai point ménagé les critiques aux excellents volumes du R. P. Hermann. Qu'il veuille bien y voir une preuve de l'importance que j'attache à son bel ouvrage.

VACANT,

Professeur au Grand Séminaire de Nancy



REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

1. *The Religions of India*, by Edward Washburn HOPKINS, Ph. D. (Leipsic), Professor of Sanskrit and Comparative Philology in Bryn Mawr College. 1895. 1 vol. in-8 de XIII-682 pp. Boston et Londres, Ginn and C°.
2. *Die Sâmkhya-Philosophie*. Eine Darstellung des indischen Rationalismus, nach den Quellen, von Richard GARBE. 1 vol. in-8 de VIII-347 pp. Leipzig, H. Haessel.
3. *Nirvâna*. Eine Studie zur Vorgeschichte des Buddhismus, von Joseph DAHLMANN, S. J. 1896. 1 vol. in-8 de XII-197 pp. Berlin, Felix L. Dames.
4. *Sechzig Upanishad's des Veda*, aus dem Sanskrit uebersetzt, und mit Einleitungen und Anmerkungen versehen, von Dr Paul DEUSSEN, Professor an der Universitæt Kiel. 1897. 1 vol. in-8 de XXVI-920 pp. Leipzig, Librairie F.-A. Brockhaus.
5. *Bulletin des Religions de l'Inde*, — Bouddhisme, Jaïnisme, Hindouisme, — par A. BARTH, Membre de l'Institut. (Extrait de *la Revue des Religions.*) In-8 de 85 pp. Paris, Ernest Leroux.
6. *Pancakrama* (études et textes tantriques), par L. DE LA VALLÉE-POUSSIN, chargé de cours à l'Université de Gand. 1896. 1 vol. in-8 de XV-56 pp. Gand, H. Engelcke; Louvain, J.-B. Istas.
7. *Die Transcription fremder Alphabete*. Projet de solution de la question d'après le rapport de la Commission de transcription de Genève, et pour l'utilité des bibliothèques, par le Professeur E. KUHN et le Bibliothécaire en chef H. Schnorr von Carolsfeld. 1897. In-8 de 15 pp. Leipzig, Otto Harrassowitz.
8. *Die altindischen Religionsurkunden*, und die Christliche Mission, von Prof. Dr Ernst WINDISCH, Prorector der Universitæt Leipzig. 1897. In-8 de 35 pp. Leipzig, S. Hirzel.

1. Depuis le commencement de ce siècle, l'attention s'est portée de plus en plus vers les choses de l'Inde, et particulièrement vers les religions particulières à ce pays. Ces religions ont été étudiées d'une manière désintéressée par



un certain nombre de savants, qui voulaient seulement constater les voies suivies par la pensée religieuse des Hindous, les évolutions qu'elle avait accomplies, et enfin les caractères fondamentaux qui la distinguent à travers ces évolutions. D'autres ont abordé cette étude avec des préoccupations faciles à reconnaître, et dans le but d'y trouver des armes contre notre religion. Il ne peut pas être dit que nous aurons fait une découverte ou que nous aurons été initiés à une discipline quelconque, sans que ces esprits cherchent à en tirer des conclusions favorables à leurs passions antireligieuses ! Ils se hâtent de triompher dès qu'ils trouvent l'apparence d'une objection. Nous nous disons alors : « Attendons ! » et un examen plus approfondi a bientôt résolu la difficulté. Mais encore faut-il que nous prenions la peine de nous initier à ces questions. S'il est vrai que le grand public les envisage d'ordinaire avec une profonde indifférence, il y a des esprits égarés qu'une réponse sage et courtoise peut ramener dans le bon chemin, et il est aussi des adversaires discourtois dont il est bon de réfuter les objections. Il nous souvient que, dans les montagnes de la Savoie, nous avons rencontré un Anglais protestant, qui jugea fort correct de nous attaquer à table d'hôte. L'adversaire n'était pas redoutable : tout ce qu'il savait était du Jacolliot mal appris. Mais encore fallait-il connaître quelque chose des questions qu'il abordait, pour lui répondre de manière à le réduire au silence. Paris a vu, ces derniers temps, des essais malheureux faits pour établir chez lui le bouddhisme. Nous ne parlons pas de notre ville de Lyon, où un zélateur de cette religion n'a pu gagner que quatre à cinq adeptes, de manière que son prosélytisme n'a tourné qu'à sa confusion. N'est-il pas bon que nous connaissions cette religion, puisque l'on persiste à donner ce nom à ce qui n'est en soi qu'un système de philosophie ? L'étude des religions de l'Inde peut donc avoir, dans des circonstances données, une réelle utilité.

Il faut avouer qu'il n'est pas facile de s'orienter dans cette étude, la matière étant très fertile, et les détails d'une complexité qui effraie et déconcerte tout d'abord. Ce que nous

devons donc désirer avant tout, ce sont des manuels où rien d'essentiel ne soit omis, où tout ce qui est moins important soit supprimé sans pitié, et où une exposition claire et méthodique nous permette de nous reconnaître au milieu de la confusion des idées et des croyances. Mais, quand il s'agit de composer un tel livre, la tâche n'est pas facile : autant vaudrait essayer de tracer des routes et d'établir des directions à travers les forêts impénétrables de l'Inde ! Un membre de l'Institut, M. A. Barth, l'a cependant accomplie avec bonheur. Son livre *les Religions de l'Inde* a été salué avec reconnaissance par tous les indianistes : il dénote chez lui une connaissance approfondie du sujet et un talent d'exposition hors de pair. C'est un vrai plaisir de suivre un guide aussi expérimenté à travers le dédale des croyances hindoues (1). Mais, si parfait qu'il soit, un manuel n'exclut pas la publication d'autres manuels consacrés au même sujet. Il est impossible que le plus récent reproduise exactement le précédent, et n'ajoute pas quelque chose aux connaissances que celui-ci nous a données. C'est donc avec raison que le Professeur E.-W. Hopkins, tout en rendant l'hommage le plus éclatant aux mérites du livre de M. Barth, a entrepris de donner à son tour un manuel des religions de l'Inde. Il nous dit d'ailleurs qu'il a conçu son œuvre à un point de vue différent. Tandis que M. Barth se contente d'exposer les faits, en ajoutant à cette exposition toutes les références utiles, M. Hopkins, pour familiariser ses lecteurs avec les textes, cite en anglais les passages qui lui semblent les plus importants, ou les résume quand ils sont trop longs. Il y a bien à cette manière de procéder de vrais inconvénients. Il n'est pas toujours facile de trouver précisé-

(1) La première édition de ce livre, qui a été rédigée en français, est maintenant introuvable. La seconde, publiée en anglais en 1882, doit être épuisée depuis longtemps. M. Barth a bien voulu nous laisser espérer une troisième édition : elle serait accueillie avec gratitude par le monde savant. Dans la *Revue critique* (17 mai 1897), M. Barth rend compte de l'ouvrage de M. Hopkins avec une modestie et une discrétion vraiment admirables, chez un savant qui connaît si bien les choses de l'Inde.

ment les textes qui méritent la préférence, et qui rendent le plus fidèlement l'esprit d'un système religieux. Quand l'auteur parle en son nom, il donne à sa pensée l'extension et la compréhension qu'il lui plaît : il en varie le tour et l'expression d'après la nuance du jugement qu'il a porté. Mais il ne peut pas le faire de même en citant des textes, sous peine de les multiplier outre mesure. Il n'est pas étonnant que, par endroits, l'exposition soit très touffue, et que le lecteur doive faire effort pour se faire une idée exacte de l'ensemble des faits.

Ajoutons immédiatement que ce livre est une œuvre consciencieuse, toute à l'honneur de son auteur. Elle dénote chez lui de vastes lectures, une érudition de bon aloi et une grande modération dans les jugements. Sans doute nous hésiterions à adopter telle de ses appréciations, particulièrement quand il s'occupe des rapports de l'Inde avec les contrées qui sont à l'occident de ce pays. Nous avons aussi été surpris de voir traiter comme « un jeu d'esprit » (p. 299) le beau livre de M. Senart sur *la légende du Buddha*, que M. Hopkins n'a pas suffisamment compris. Car l'éminent académicien ne nie pas l'existence de ce Buddha, et il dit seulement qu'un ensemble de mythes solaires se sont cristallisés autour de son nom. Le rapprochement établi d'ailleurs entre ce Buddha d'une part, Napoléon et Max Müller de l'autre, pèche par la base: pour l'un, nous n'avons pas de documents historiques, tandis qu'ils abondent pour les deux autres. Mais, dans son ensemble, le manuel de M. Hopkins est un ouvrage important, qui contribuera sans aucun doute à vulgariser la connaissance des religions de l'Inde.

2. Pour le lecteur qui veut se faire une idée complète et suffisamment exacte d'une science, les manuels doivent être complétés par de bonnes monographies, préparées à loisir et rédigées avec conscience. Ceci est vrai surtout des études indologiques, qu'il est si difficile de résumer exactement, vu la complexité des détails qu'elles comportent. Or, parmi les monographies qui ont été consacrées à un point particulier de ces études, nous sommes heureux de citer et de

louer celle où M. Richard Garbe a étudié le système philosophique qui porte le nom de Sâmkhya. Il s'agit bien ici, en effet, d'un système rationaliste, qui élimine l'idée d'un Dieu personnel, et prétend s'en passer pour résoudre le problème de la vie. Mais il n'est guère possible de le négliger quand on veut retracer l'histoire des doctrines religieuses dans l'Inde, et d'ailleurs, à vrai dire, il est une religion à plus juste titre que le bouddhisme proprement dit, c'est-à-dire dégagé de tout élément étranger. N'oublions pas que, dans l'Inde, on n'a pas des choses une conception aussi nette que chez nous, et que la notion du mot « religion » n'est pas moins confuse que les autres.

Essayons de donner une idée de ce système, d'après l'exposition que M. R. Garbe en a faite. Il est basé sur cette idée, généralement admise dans l'Inde, que la vie ne peut produire que la douleur. Pourquoi ce sentiment pessimiste, dans un pays où la condition de l'homme est moins pénible que dans beaucoup d'autres, et où la nature semble prodiguer à l'homme tous les biens, sans lui demander une grande somme de peines et de labeurs? Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problème, et il suffit de constater le fait. Rien n'est vrai ici-bas que la souffrance, et le bonheur que nous croyons goûter n'est qu'illusion. Le plaisir est toujours accompagné de peines, et finalement ne peut nous conduire qu'à la douleur. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que cette situation n'aura pas de fin, puisque l'homme est condamné à renaître après la mort, et que ses existences futures ne seront pas plus heureuses que la première. Comment se soustraire à ce malheureux sort? Le matérialiste parle des jouissances de l'heure présente : mais leur puissance est très bornée, et souvent radicalement nulle. Ceux qui croient aux dieux vantent la puissance des sacrifices et des paroles magiques de leur rituel. Les uns et les autres n'ont pas plus d'effet. Les sacrifices sont d'ailleurs condamnables, puisqu'ils nécessitent l'effusion du sang. Au surplus, quand bien même l'homme pourrait atteindre à un ciel quelconque, — continuent ces singuliers métaphysiciens —, il ne pourrait y être

heureux : il y verrait beaucoup de ses semblables mieux partagés que lui, et cela seul suffirait pour le faire souffrir. Reconnaissons donc qu'il est condamné à toujours pâtir.

Toutefois, à ce malheur il y a un remède efficace, non pour le présent, mais pour l'avenir. Nous pouvons empêcher de nouvelles transmigrations de notre âme, par un moyen que seule la philosophie peut donner, et ce moyen, c'est la *connaissance*. Remarquons, en passant, que plusieurs systèmes, par exemple le Vedânta, proposent le même moyen pour délivrer l'homme de la souffrance. Mais ils diffèrent de celui-ci en ce qu'ils donnent à la connaissance un objet différent. Le Vedânta, qui est panthéiste, enseigne qu'il faut reconnaître l'identité de l'âme avec Brahma. Pour les partisans du Sâmkhya, il est nécessaire de savoir l'absolue différence qui sépare, d'un côté le monde matériel et la matière primordiale d'où il provient (*Urmateria*); et de l'autre, l'âme, qui est le vrai moi. Mais encore, en quoi consiste cette délivrance à laquelle conduit le Sâmkhya? C'est que l'âme, sans perdre son individualité, arrive à une inconscience absolue. Vraiment, les partisans de ce système ne poursuivent pas un idéal bien élevé.

Maintenant, nous n'essaierons pas de donner une analyse complète de ce livre, qui renferme tant de choses. Il aurait été cependant intéressant de suivre le Sâmkhya dans son évolution à travers les siècles : car il est bien évident qu'il n'a pas été élaboré dans une courte période de temps, et qu'il a d'abord consisté en des notions très confuses avant de devenir un système complet. Il a d'ailleurs subi des transformations qui nous étonneraient, si nous ne savions à quel point la pensée des Indiens est vague et imprécise. Ainsi, par une inconséquence incompréhensible pour nous, il a admis, au moins chez certains auteurs, la notion d'un Dieu personnel. Il a fini par ressembler au Vedânta, dont les doctrines étaient tout d'abord si différentes des siennes, et il n'en différait plus alors que « par la terminologie et quelques détails d'exposition » (1).

(1) A. Barth, *op. laud.*

Tout cela est traité avec une compétence particulière par un savant que ses études précédentes avaient admirablement préparé à cette œuvre ardue. M. Richard Garbe a autrefois habité l'Inde, et s'est mis à l'école des Pandits pour pénétrer sous leur direction dans les arcanes du Sâmkhya. Il a publié aussi des traductions d'ouvrages importants relatifs à ce système. Il a sur certains points des idées qui, pour n'être pas complètement démontrées, paraissent probables : celle, par exemple, de l'origine non brahmanique du Sâmkhya. Mais pourquoi est-il venu nous parler des prétendus rapports entre la *vâc* des Indiens et le Λόγος de saint Jean? Si la doctrine de l'Evangéliste n'était pas révélée, il faudrait lui chercher des précédents dans l'Ancien Testament, que, par malheur, M. Richard Garbe n'a sans doute pas lu. Heureusement il connaît mieux les livres qui traitent du Sâmkhya, et voilà pourquoi il en a si bien parlé, dans un livre qui ne sera pas oublié de longtemps.

3. Le P. Dahlmann, dont nous avons eu déjà l'occasion de louer le mérite, a exploré dans beaucoup de sens le domaine de l'indianisme; mais il a donné une attention toute particulière au Mahâbhârata. Il veut voir dans cette épopée une œuvre historique, non pas en ce sens qu'elle raconte des faits réels, mais parce qu'elle constitue un tableau fidèle de l'état intellectuel et moral dans lequel se trouvaient les Indiens au moment où elle a été rédigée définitivement. Car il admet, et avec raison, plusieurs rédactions successives : ce n'est pas par un premier effort qu'un poète peut composer une épopée de cent mille distiques. Mais la tâche devient difficile quand il s'agit de fixer la date de cette rédaction définitive. Dans un ouvrage précédent et dans celui que nous avons sous les yeux, l'auteur reporte cette date au v[e] siècle avant notre ère, et en en cela il a obtenu l'assentiment d'un savant d'une autorité incontestable, le Professeur H. Jacobi. Mais un autre savant dont nous venons de vanter le mérite, M. A. Barth, attaque la chronologie du P. Dahlmann, et les deux articles qu'il a déjà publiés à ce sujet dans le *Journal des Savants*

font augurer qu'il assignera au poème en question une date beaucoup moins reculée (1). Et cependant, combien cette question d'ancienneté est importante, quand il s'agit d'établir la valeur d'un témoignage, de faire l'histoire des systèmes et de montrer leur filiation ou leurs influences réciproques!

Mais attendons la solution de cette importante question. Donc, le P. Dahlmann, dans son nouvel ouvrage, a voulu se servir du Mahâbhârata pour faire l'histoire du « nirvâna ». Ce mot est entré depuis quelque temps dans notre langue, avec une signification assez vague, comme il est arrivé pour les expressions que le grand public a empruntées à l'Inde. Il ne faut pas d'ailleurs être grand clerc pour savoir que ce mot indique un point important de la doctrine bouddhique, et qu'il signifie l'idéal poursuivi au delà de cette vie par les partisans de cette doctrine. Mais en quoi consiste-t-il précisément? C'est ici que les interprétations sont nombreuses et contradictoires. Au lieu de les rappeler, même en nous bornant à celles qui peuvent se recommander du mérite de leurs auteurs, arrivons immédiatement à celle du savant religieux. Le nirvâna des bouddhistes a quelque chose d'analogue avec la délivrance préconisée par le Sâmkhya : il supprime la douleur en libérant l'homme de tout ce qui est transitoire en lui. Mais, comme le bouddhisme ne reconnaît dans l'homme rien de permanent, le nirvâna ne peut être que l'anéantissement. Après cela, comment comprendre que les bouddhistes présentent cet état comme celui d'une paix béatifique, d'un bonheur parfait, d'une joie qui ne passe pas? Voici la réponse du P. Dahlmann, qui nous paraît aussi vraisemblable qu'ingénieuse. Le nirvâna est un dogme que les bouddhistes ont emprunté, en le dénaturant, à la philoso-

(1) Au moment même où nous corrigeons les épreuves de cet article, le troisième article de M. A. Barth a paru. Nos prévisions se trouvent complètement justifiées et le savant académicien nie les théories chronologiques du P. Dahlmann. Mais en même temps, il affirme que le bouddhisme a fait des emprunts au Sâmkhya-yoga.

phie Sâmkhya. Celle-ci enseigne que l'âme peut se délivrer de ce qu'il y a de passager en elle, et qu'alors elle goûte un bonheur parfait. Le bouddhisme lui a emprunté cette doctrine de la délivrance, sans s'inquiéter de la contradiction où il se mettait lui-même en niant l'existence de l'âme. Pour nous servir d'une comparaison de l'auteur, il a pris au système Sâmkhya une statue qu'il a mutilée comme à plaisir.

Le P. Dahlmann, qui est très versé dans la littérature sanskrite, s'efforce de baser sa thèse sur des autorités. Pour le Sâmkhya primitif, nous n'en possédons aucune. La connaissance des sources du Sâmkhya classique, qui est postérieur à l'élaboration du bouddhisme, lui était à peu près inutile pour le but qu'il poursuivait. Mais il y a un Sâmkhya intermédiaire, qu'il croit retrouver dans le Mahâbhârata, et d'où il fait provenir le bouddhisme. Il présente alors le nirvâna comme une création brahamanique, qu'il faut rechercher dans le Mahâbhârata et les Upanishads, avant de la retrouver dans la doctrine qui se réclame du nom de Gotama.

Encore une fois, nous n'osons nous rallier aux conclusions du sympathique religieux. Mais, malgré des longueurs et des redites, son livre présente beaucoup d'intérêt, et il se recommande à l'attention de tous ceux qui s'occupent d'études bouddhiques.

4. Nous avons à parler maintenant d'une publication toute récente, dont l'importance est indéniable. Il s'agit de la publication de soixante Upanishads traduites et accompagnées d'introductions et de commentaires par le Dr Paul Deussen. Le savant professeur de l'Université de Kiel est bien connu de tous ceux qui ont étudié la philosophie indienne. Son étude sur le Vedânta est bien la plus importante qui ait été consacrée au vieux système panthéiste enseigné dans les Upanishads.

Son livre est dédié « aux Mânes d'Arthur Schopenhauer ». Cette dédicace est d'un style bien vieillot pour nous : elle nous reporte aux beaux temps du Directoire, dont toutes les modes sont oubliées depuis longtemps. En

outre, elle est bien difficile à expliquer de la part d'un panthéiste décidé. La préface du livre présente plusieurs autres sujets bien dignes d'étonnement. Le Dr P. Deussen tient à rapprocher les Upanishads du Nouveau Testament, en disant que les premières sont pour le Veda ce que le Nouveau Testament est pour la Bible. Il dit encore que le Nouveau Testament et les Upanishads sont les deux plus importantes créations de la conscience religieuse de l'humanité, et que, loin de se contredire formellement, elles s'éclairent et se complètent réciproquement. C'est que, nous dit-il encore, si le christianisme a guéri notre volonté, en nous apprenant la charité, les Upanishads ont guéri notre intelligence, en lui enseignant la vérité. Et quelle vérité ? C'est que Dieu, c'est notre ami, c'est notre *Âtman*, notre propre personnalité, qui, malgré les aberrations de la nature humaine, demeure éternelle, heureuse, divine, dans une sainteté que rien ne trouble. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ces doctrines, dont l'inanité a été tant de fois démontrée. Passons.

Quand il s'agit proprement de ce qu'enseignent les Upanishads, quand nous arrivons à l'œuvre philologique du Dr P. Deussen, nous sommes dans l'admiration devant le savoir de l'éminent professeur. Sa traduction est vraiment personnelle, et, même pour les textes qui avaient été traduits avant lui par Bœthlingk, Cowell, M. Müller et autres savants, il a voulu donner sa propre interprétation ; et souvent il l'a maintenue, même quand elle était en désaccord avec la leur. Ce qu'il faut louer aussi, c'est l'appareil scientifique dont il a entouré cette version des Upanishads. Il y a placé de savantes introductions, qui aident les lecteurs à se retrouver au milieu d'une littérature si mal connue encore aujourd'hui. Ceux qui ne savent pas ce que c'est que les Upanishads, apprennent ici quelle place elles tiennent dans la littérature védique. Ils n'ignorent plus que chacune des parties du Veda proprement dit, a reçu des commentaires dont les uns sont les Brâhmanas, et les autres les Sûtras ; que dans les Brâhmanas, il y a une classe particulière qui porte le nom de Vedânta, c'est-à-dire « con-

clusion du Veda »; que les traités dont elle se compose s'appellent aussi « Upanishads », dénomination qui rappelle la position d'un écolier assis aux pieds de son maître pour recevoir ses instructions. Quelles que soient d'ailleurs les interprétations que l'on ait données à ce mot, les Upanishads sont des traités où se trouvent discutées des doctrines philosophiques ou théologiques : les plus anciennes ont été rattachées au Veda; d'autres, à des écoles plus récentes; on a même vu surgir, à l'époque des invasions musulmanes dans l'Inde, des Allah-Upanishads. M. P. Deussen a fait naturellement un choix dans l'immense fatras qui comprend toutes les Upanishads connues, et il a publié seulement les plus importantes. Il les a commentées, et il fait ressortir avec beaucoup de science les doctrines, souvent les contradictions qu'elles renferment. Il se présente donc à nous comme un guide pour nous conduire dans un pays qu'il a exploré en tous sens. Sans doute, il a pu se tromper sur certains points, et plusieurs de ses conclusions pourront être ébranlées par des travaux subséquents. Mais c'est déjà beaucoup de les avoir formulées, et d'avoir réuni en un corps de doctrine tant d'assertions qui souvent ne présentent aucun lien logique, ou qui se contredisent. L'intellect indien est réfractaire à la scolastique, comme certains esprits chez nous sont réfractaires aux mathématiques.

En résumé, le nouvel ouvrage du Professeur P. Deussen a une portée considérable. Il indique de vastes lectures, une connaissance approfondie du sujet et une grande puissance de généralisation. Il nous paraît indispensable à ceux qui veulent avoir une connaissance exacte et aussi complète que possible de la littérature des Upanishads.

5. Il n'est guère possible de résumer le *Bulletin des religions de l'Inde* (1) que nous devons à M. A. Barth : car ce

(1) Publié dans la *Revue de l'histoire des religions*, et ensuite en tirage séparé. Le fascicule que nous avons porte la date de 1894. Nous n'avons pas besoin de dire que les travaux de M. Barth, par leur caractère modéré et vraiment scientifique, diffèrent des articles de beaucoup de rédacteurs de la même revue.

travail n'est lui-même qu'un résumé très compact et aussi complet que possible de tout ce qui a été publié, pendant une courte période de temps, sur le bouddhisme, le jaïnisme et l'hindouisme. Du moins nous pouvons en dire le bien que nous en pensons, de manière à le faire apprécier par nos lecteurs comme il convient. M. Barth est un des savants de notre époque qui connaissent le mieux l'Inde, et particulièrement les religions de ce pays. D'autre part, parmi les faits qu'il apprend et les connaissances qu'il puise à des sources très diverses, il sait toujours faire le départ de ce qui est important et de ce qui n'a pas de valeur. Il signale ce qu'il est bon de lire, parce que nous y trouverons des lumières pour résoudre les questions controversées ou éclaircir les points jusqu'ici restés obscurs. Quant aux travaux qui ne méritent pas d'attirer notre attention, il les passe simplement sous silence, ou il les signale brièvement, mais de manière à nous enlever l'idée de les lire.

Ce bulletin est rédigé d'ailleurs dans un style très soigné, qui exclut tout mot inutile, et qui plaît dans sa sévérité. Nous voudrions pouvoir en donner une idée en citant la page où M. A. Barth donne une idée si juste de l'hindouisme, ou bien celles où il parle si bien des castes de l'Inde. Puisque l'espace nous manque pour le faire, disons que ce bulletin est un modèle pour les travaux de ce genre, et, comme il semble avoir été interrompu depuis quelque temps, souhaitons que M. Barth le reprenne bientôt, pour le plus grand profit de tous.

6. Dans son *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, M. Eugène Burnouf nous fait connaître ce que c'est que la littérature des Tantras, de manière à nous laisser assez froids à l'égard de ces textes népâlais. On y retrouve « le buddhisme septentrional dans sa forme la plus compliquée », avec un ensemble de conceptions très diverses, qui n'ont pu s'élaborer que successivement. Il y est question, non pas seulement du Bouddha humain Çâkyamuni, mais encore du Bouddha suprême, analogue au Brahma des brahmanes, et de l'adoration de plusieurs Bouddhas et

de Boddhisattvas, ces derniers signifiant des Bouddhas en puissance. Ce n'est pas tout : ces livres recommandent encore le culte d'une foule de divinités de la religion çivaïte, avec les observances monstrueuses qui le caractérisent. Au point de vue pratique, ils enseignent comme moyens d'obtenir ce que l'on désire, des formules magiques et des procédés d'une grossière superstition. Ajoutons que ces textes sont composés bien souvent dans une langue obscure et incorrecte jusqu'à la barbarie, en sorte qu'Eugène Burnouf lui-même n'était pas toujours sûr de les avoir bien compris.

M. L. de la Vallée-Poussin ne s'est pas laissé rebuter par toutes ces considérations, et il a voulu nous donner l'un de ces textes, le *Pancakrâma*, déjà signalé par l'éminent orientaliste dont nous venons de parler. C'est que la connaissance des traités tantriques doit contribuer pour une grande part à faire l'histoire de l'hindouisme et même du bouddhisme dans le Népâl. Le sympathique professeur de l'Université de Gand se contente aujourd'hui de publier le texte avec une courte introduction. Quant au lexique et au commentaire qui doivent servir à l'éclairer, et dont la préparation suppose un travail considérable, il nous le promet pour un avenir prochain, à l'occasion de la publication de deux autres Tantras. Nous sommes sûr d'avance que ces travaux, préparés avec conscience, apporteront une contribution précieuse à la connaissance du tantrisme bouddhique.

7. Disons maintenant un mot d'une brochure dont l'aspect est très modeste, mais qui donne une solution très acceptable à une question bien importante. Il s'agit d'un système de transcription uniforme qui rendrait la valeur de chaque phonème, dans les langues orientales qui ont une littérature, par des signes constants et d'une valeur déterminée. Il suffit d'avoir étudié d'un peu près la grammaire comparée. pour comprendre quels avantages présenterait l'adoption d'un tel système. Aussi des sociétés savantes ont-elles apporté de louables efforts à le trouver : la *Deutsche Morgendlændlische Gesellschaft* s'en est oc-

cupée dans son congrès de Halle en 1893, et le congrès des Orientalistes de Genève (1894) a nommé une commission pour l'élaborer. C'est en utilisant les travaux de cette commission, dont ils ne s'écartent guère, que MM. E. Kuhn et H.-S. de Carolsfeld ont rédigé leur mémoire. Nous adhérons pleinement à leurs conclusions, et nous souhaitons qu'il soit bientôt adopté de tous, pour le plus grand avantage des études linguistiques.

8. Signalons enfin un discours plein d'intérêt, prononcé à Leipzig, dans la *Pauliner-Kirche*, par le Dr Ernst Windisch. Le savant professeur, bien connu comme indianiste, n'a pas eu pour but de faire un cours, mais de parler des missions luthériennes dans l'Inde, et du moyen de favoriser leur action dans ce pays. Ce moyen, c'est la connaissance de l'idée religieuse et de ses différentes manifestations chez les Hindous. Il ne faut pas oublier que ceux-ci sont très fiers de leur passé et de toutes les inventions que leurs ancêtres ont imaginées dans le domaine de la pensée. Il est donc nécessaire de bien connaître leurs tendances, de ne pas les heurter sans nécessité, et de leur faire toutes les concessions compatibles avec le respect de la vérité. Ceci donne à l'orateur l'occasion de passer en revue les principaux systèmes religieux de l'Inde : il le fait d'une manière brève mais exacte, vivante, et bien propre à provoquer l'intérêt. Il a aussi quelques considérations sur la grande utilité qu'il y aurait à connaître le Mahâbhârata, qu'il estime autant que le P. Dahlmann peut le faire, et à ne pas heurter les préjugés de castes, si profondément enracinés dans les classes supérieures.

Tout cela est fort bien exposé, et se termine par des réflexions auxquelles nous nous rallions pleinement, en les appliquant à nos missionnaires catholiques : ceux-ci devraient croire qu'ils ont accompli une grande tâche, quand ils n'auraient fait que donner aux non-croyants des exemples dont l'influence se fera sentir tôt ou tard, quand ils n'auraient réussi qu'à garder dans ce pays la foi au vrai Dieu, comme les prophètes la conservaient dans quelques âmes au temps des prévarications d'Israël. A. Lepitre.



REVUE HISTORIQUE

I. *Souvenirs du général comte* Fleury, t. Ier (1837-1859); in-8, de xxviii-433 pp.; Paris, Plon, 1897.
II. Comte Benedetti, *Essais diplomatiques* (nouvelle série), précédés d'une *introduction snr la question d'Orient;* in-8, de xxvii-413 pp.; Paris, Plon, 1897.
III. Alfred Bourguet, *La France et l'Angleterre en Egypte;* in-12, de xvi-287 pp.; Paris, Plon, 1897.
IV. Général Trochu, *Œuvres posthumes;* deux in-8, de viii-663 et x-403 pp. Tours, Mame, 1896.
V. Samuel Denis, *Histoire contemporaine*, t. Ier (*la chute de l'empire, le gouvernement de la Défense nationale, l'Assemblée nationale*); in-8, de xxxii-516 pp.; Paris, Plon, 1897.
VI. Charles Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine* (*Évolution des partis et des formes politiques*), 1814-1896; in-8, de li-814 pp.; Paris, Colin, 1897.

I. — Nul ne se méprendra sur le très vif intérêt que peuvent offrir les *Souvenirs* du général comte Fleury qui fut si dévoué à la cause impériale, mais on accueillera avec quelque méfiance un témoignage de reconnaissance et d'admiration si dénué de toute espèce de précautions oratoires. Fleury fut diplomate, mais il reste toujours soldat, et il semble même que les plus beaux succès de sa diplomatie aient été dus à une franchise toute militaire. En se présentant aux lecteurs, il n'a eu garde de rien retrancher de ses habitudes, pour obéir à ce qu'il devait considérer comme de simples préjugés, d'ordre plutôt

littéraire : étant donc l'homme de Napoléon III, il ne se soucie guère de le cacher. Il professe une sorte de culte naïf pour tout ce qui concerne la personne de l'empereur. Le jour de la naissance du prince impérial, il a de touchantes illusions qui font sourire. « Je n'ai jamais oublié la physionomie de ce pauvre cher petit prince, lorsque nous avons été le prendre dans son berceau, disparaissant presque sous le grand cordon de la Légion d'honneur; il était calme et semblait comprendre, sans en être étonné, les honneurs dont il était l'objet. Le fait est que, sans tomber dans le dithyrambe, l'enfant avait, à peine au monde, des traits assez accentués pour laisser le souvenir de son visage. »

Et, de même, tout ce qui a trait aux idées, aux projets, à la politique de l'empereur, trouve dans Fleury un apologiste acharné. C'est que, souvent, Fleury se défend lui-même ; conseiller très intime et presque toujours écouté, ses avis et ses vues seraient plus d'une fois devenus, s'il faut l'en croire, les vues, les avis de son prince. Et il n'est que juste de l'ajouter, le prince dut beaucoup aux sages insinuations — parfois aux remontrances — de cet ami fidèle jusqu'à la sévérité. Au temps où miss Howard, qui avait obtenu la faveur presque publique de Louis-Napoléon, commença de trahir ses vues ambitieuses, il y eut un homme dont la prudence avisée s'alarma, et qui eut assez de courage et de tact pour arracher le prince au péril de se compromettre dans une aventure vulgaire. Ce fut Fleury. Il n'eut de tranquillité que le jour où il reçut la première confidence du mariage avec Eugénie de Montijo.

Au reste, l'intervention de Fleury ne fut pas décisive seulement ce jour-là. Il n'est point de circonstance délicate où nous ne voyions apparaître sa loyale figure. Pas de nominations importantes aux offices civils, surtout aux grandes charges militaires, sans qu'il ait dit son mot. Pas de négociation difficile où il n'ait sa part, tout au moins comme confident. C'est à lui que, lors de l'entrevue de Stuttgard (septembre 1857), la reine de Hollande communique ses inquiétudes au sujet du travail d'enlacement qui s'opère auprès

de son cousin, pour le détacher insensiblement de l'alliance anglaise. « Vous êtes étonné de mon appel si matinal ? Mais je n'ai pas dormi de la nuit. Je sais que Napoléon doit se rencontrer tout à l'heure avec l'empereur Alexandre. Tous ces entretiens me donnent beaucoup à penser. Je désire, mon cher général, que vous suppliiez l'empereur de se défier des Russes, et de ne pas perdre de vue que l'alliance anglaise est précieuse pour la France et pour lui. » — La commission dut déplaire à Fleury, qui connaissait mieux que personne les inconvénients de cette alliance avec une puissance dominatrice et égoïste, qui exigeait qu'on ne recherchât, en dehors d'elle, aucun point d'appui en Europe. De son côté, l'empereur n'avait pas besoin d'être encouragé à resserrer de nouveau des liens qui commençaient à peine à se détendre et où il lui plut toujours de se sentir engagé : bientôt, pour dissiper le nuage, nous le verrons inviter la reine Victoria et le prince Albert aux fêtes de Cherbourg, mais ce sera trop tard, « la confiance sera perdue ». Il ressort, en effet, des documents apportés par sir Théodore Martin (1), que l'alliance anglaise avait, à cette époque, achevé de donner les fruits qu'elle pouvait produire, et que la préoccupation constante du prince-époux était de fomenter, contre la France, les jalousies et les méfiances de l'Allemagne.

Ces changements de direction dans la politique européenne, si imperceptibles qu'ils fussent au début, n'échappèrent jamais au regard de Fleury, et voilà qui donne bien l'exacte mesure de sa clairvoyance. Voici qui fournira une idée de son bon sens politique, de sa promptitude à découvrir l'unique voie imposée par les circonstances pour arriver à un but. Il s'agit, on le devine, du coup d'Etat où Fleury joua un des premiers rôles, comme préparateur et comme organisateur.

Surtout comme *préparateur*. Ce fut lui qui indiqua l'homme nécessaire, Saint-Arnaud, et l'amena, dans l'espace de six mois, à être ministre de la guerre et l'ins-

(1) Sir Théodore MARTIN, *le Prince Albert*, passim.



trument du coup d'Etat. Mais comme Saint-Arnaud, avec des qualités supérieures peut-être à celles des généraux adversaires du pouvoir, n'avait alors ni le grade, ni la notoriété, ni le bagage d'exploits qui constituent l'influence et soulèvent l'opinion, il fut décidé qu'on s'emploierait à le grandir, et Fleury fut désigné pour cette tâche; contre son attente, il trouva dans Mme de Saint-Arnaud une aide puissante pour tous ses projets : grâce à elle, Saint-Arnaud hésita peu, approuva tout et consentit à *se laisser grandir*. A ce moment même, l'expédition de Kabylie lui fournissait l'occasion favorable; et trois mois s'étaient à peine écoulés que Saint-Arnaud, nommé général de division, faisait son apparition dans les salons de l'Elysée où il était attendu de tout un parti. On voit par là ce qu'il faut penser de l'opinion de M. Emile Ollivier (1), qui estime, dans son dernier livre, que c'est seulement à la fin de juillet 1851, après le rejet de la révision de la Constitution, que le Président prit le parti de tenter un coup de force. La vérité est que, dès le mois de mai, Fleury avait exposé au prince la nécessité d'agir en dehors des voies légales et d'organiser l'expédition de Kabylie, pour y donner à un homme nouveau, habile, audacieux l'occasion de se produire. Dès cette heure, le parti du prince-président était donc arrêté. Les circonstances seules devaient ensuite modifier le détail des résolutions à prendre. Le 17 septembre fut la première date fixée pour mettre à exécution le projet d'en appeler directement à la volonté nationale. Les chambres étant en vacances, il s'agissait, sans violence, sans arrestations préventives, de lancer une proclamation et de soumettre au peuple une constitution nouvelle. Mais au dernier moment, Saint-Arnaud refusa, sans donner de motifs, de prêter son concours au plan élaboré. Ce fut quelques jours après seulement qu'il expliqua à Fleury les raisons de son refus : « ... Je ne crois pas le moment favorable pour agir. L'assemblée est dispersée; il existe un calme relatif dans les

(1) Emile Ollivier, *l'Empire libéral*, études, récits, souvenirs; t. II, Paris, 1897.

esprits. Faire un appel au peuple dans ces conditions, c'est se lancer dans une aventure, c'est courir le risque d'avoir contre soi autant de foyers de résistance que de départements... Je suis persuadé que la réunion de la Chambre est une des conditions *sine quâ non* du succès. A ce moment, au premier signe, je me charge de la fermer. L'armée tout entière me suivra, quand je lui donnerai des ordres, et la province acceptera, les yeux fermés, ce que nous aurons fait à Paris. » La suite des événements est connue, et il serait superflu de la rapporter, même avec les nouveaux détails consignés dans les *Souvenirs* : qu'il nous suffise d'avoir enregistré les paroles de Saint-Arnaud qui témoignent d'un si superbe dédain pour le parlementarisme : elles confirment absolument tout ce qu'on avait deviné déjà de son caractère et de ses convictions politiques.

II et III. — Nous ne pouvons que signaler en passant deux volumes où l'on trouvera d'utiles renseignements sur l'histoire de la question d'Orient et surtout de la question égyptienne.

On connaît, en effet, la seconde série des *Essais diplomatiques* de M. le comte Benedetti qui a déjà paru dans la *Revue des Deux-Mondes*. Outre un tableau de la carrière politique de Bismarck mise en parallèle avec celle de Cavour, — esquisse historique où il serait difficile de rencontrer quelque chose de nouveau, — ce livre contient plusieurs articles fort curieux sur les affaires d'Egypte, sur Méhémet-Ali durant ses dernières années, sur l'ambassadeur anglais lord Stratford de Redcliffe. M. Benedetti arrivait à Alexandrie, au début de sa carrière, à l'heure où Méhémet-Ali avait à se défendre contre les forces d'une coalition « à laquelle s'étaient associées toutes les puissances qui avaient terrassé Napoléon ». Loin d'assister au triomphe du conquérant, au succès de la politique française, il vit la victoire couronner les efforts des nations qui nous avaient exclus de leur concert. Elles s'efforcèrent d'abord de déposséder Méhémet-Ali de sa conquête, puis, s'arrêtant soudain dans l'exécution de leur programme, lui

conservèrent — d'accord cette fois avec la France — la possession de l'Egypte à titre héréditaire, et fondèrent par là le statut international sur lesquels ses successeurs appuient encore aujourd'hui leur autorité. M. Benedetti a souvent alors approché Méhémet-Ali qui avait contracté l'habitude de débattre en personne les questions essentielles, avec les représentants des puissances. « Voyez, disait le pacha au jeune diplomate, voyez la blancheur de ma barbe et jugez de mon expérience ! » Et il fut le premier « éducateur professionnel » de M. Benedetti qui trace de sa vieillesse un tableau saisissant : le pacha n'avait rien perdu avec l'âge de sa passion pour les grandes entreprises; il rêvait d'œuvres monumentales; il projetait de percer l'isthme de Suez et chargeait même un Français, Linant-Bey, d'ébaucher les études nécessaires : le canal allait être son Bosphore à lui, il diviserait les puissances jalouses, neutraliserait leurs ambitions, ce serait pour un souverain un honneur sans égal d'avoir conçu une œuvre pareille... Puis, brusquement, il se ravisait, réfléchissant que le Bosphore — qui ne conduit pourtant que dans la mer Noire — a été la source de tous les revers essuyés par l'Empire ottoman, et que le canal finirait par devenir quelque chose de pareil pour l'Egypte...

Les premières années de la vie politique du comte Benedetti l'ont aussi mis en rapport avec lord Stratford de Redcliffe, le fameux diplomate qui a tenu un moment dans sa main la Turquie, « méconnaissant l'autorité du souverain auprès duquel il était accrédité, et quelquefois celle de son propre gouvernement ». Malgré les démêlés qu'ils eurent ensemble, M. Benedetti trace de l'ambassadeur anglais un portrait flatteur. C'est à lui que l'Angleterre doit d'avoir eu une action prépondérante auprès du gouvernement ottoman pour le déterminer à poursuivre l'entière application des réformes élaborées. « Il avait réussi à persuader quelques serviteurs du sultan de l'urgence d'*européaniser* l'empire, comme il disait, pour le rendre digne de prendre rang parmi les grands Etats. » Reschid-Pacha et, à sa suite, Ali-Pacha, Fuad-Pacha fondèrent le parti de la réforme

qui, malheureusement, ne recruta qu'un très petit nombre d'adeptes, la plupart d'ailleurs sortis des rangs de la population chrétienne et abreuvés aux sources des universités de l'Europe.

L'aperçu que donne M. Benedetti de la question d'Egypte (1) peut et doit être complété, à l'aide du petit livre de M. Bourguet, rédigé presque uniquement d'après les *livres jaunes*. La France se trouve, d'après lui, dans cette heureuse situation que ses intérêts sont ceux de l'Europe entière et de l'Égypte elle-même. Malheureusement, à l'heure décisive, la politique française a été caractérisée par la faiblesse et l'indécision (cf. ch. v). De là est sorti, entre le mois de janvier 1878 et le mois de janvier 1883, une situation de droit qui n'a pas changé depuis. La protestation de M. Duclerc (4 janvier 1883) demeure celle qu'il nous reste à élever perpétuellement en face des prétentions de l'Angleterre; de son côté, l'Angleterre en intervenant en Egypte, s'est engagée à ne pas y demeurer toujours; « cette parole subsiste ». — Quant à la situation de fait, elle est essentiellement variable, et cela suffit à l'optimisme de M. Bourguet. Si l'Angleterre a semblé, jusqu'ici, obtenir sur les bords du Nil « toutes les indulgences de la majorité de l'Europe », il se peut qu'elle ne rencontre plus cette indifférence bienveillante, aussi aisément que par le passé : certaines menaces proférées naguère au Parlement anglais réveilleront peut-être l'Europe.

IV. « Ce Trochu a été indigne, traître, odieux, oui, cent fois oui!... L'histoire le jugera sévèrement sans doute. Elle le flétrira avec raison comme traître à son souverain, comme incapable, bavard et vaniteux. » C'est en ces termes que le général comte Fleury parle du défenseur de Paris dans ses *Souvenirs*. Les *Œuvres posthumes* de Trochu ont déjà répondu.

(1) Signalons dans les *Essais* de M. Benedetti une légère contradiction qui n'enlève d'ailleurs rien à l'exactitude des faits rapportés. Page 172, il donne comme date de son arrivée à Alexandrie qui fut son premier poste, le mois de *septembre* 1840; p. 217, il débarque à Alexandrie le 15 *août* 1840.



Chez ce soldat malheureux, elles nous montrent d'abord une belle physionomie d'honnête homme et de chrétien. C'est à travers le second volume qu'on cherchera principalement les traits épars de cette image que Trochu — sans s'en douter — a tracée de lui-même. Ses théories sur *la Société, l'Etat et l'Armée* font honneur à l'élévation et à la clairvoyance de son esprit, à la vigueur de ses déductions logiques, à l'énergie de ses convictions philosophiques et religieuses. Amené à constater que le respect est à l'équilibre et à la durée d'une société ce que le ciment est à l'équilibre et à la durée d'un édifice et qu'il procède directement d'une croyance, il s'effraye de l'affaiblissement de la foi religieuse et de la diminution du respect qui va s'ensuivre : « Cet examen, dit-il avant d'entamer sa démonstration, me vaudra de nouveaux adversaires, car, raillé d'ancienne date par les libres penseurs pour mes principes et mes habitudes de piété, *je vais à présent me faire condamner par les dévots intransigeants.* Je garde pourtant l'espoir que ma bonne foi et ma sincérité en désarmeront *quelques-uns.* » Trochu s'est trompé ici : la bonne foi et la sincérité qui s'étalent un peu partout dans ses œuvres posthumes, lui ont valu un regain de cette popularité dont il sut si mal profiter aux jours de nos désastres. Et ce retour d'opinion s'est affirmé dans tous les camps, sauf peut-être chez les bonapartistes purs qui ont gardé les rancunes de Fleury. « Le parti bonapartiste, ardemment secondé après la guerre dans sa haine contre moi par le parti de la République violente, a fait de moi, général de l'Empire, un ennemi de l'Empire. Ce n'est pas seulement un déni de vérité et de justice, c'est une indignité dont mon caractère et ma vie entière auraient suffi à me garantir... Par les raisons que j'ai dites ailleurs, j'ai été l'adversaire intraitable de l'association de l'armée au coup d'Etat, des efforts de captation qui l'ont préparé, des effets d'abaissement qu'ils ont eus sur l'état moral de ce grand corps. Mais de l'Empire régulièrement constitué par la loi, j'ai été le serviteur fidèle. » Suit une énumération des services que Trochu estime avoir rendus : ils sont nombreux et de sérieuse im-

portance. Mais l'Empire, ajoute-t-il, voulait être servi autrement, et « ce fut à l'optimisme bruyant et intéressé qu'il donna toujours sa confiance avec les faveurs. »

Dans ces récriminations de Trochu, il y aurait légèreté à ne voir que de la déclamation : comme tous les théoriciens, il a été accusé de bavardage et de présomption, mais ce reproche un peu banal n'est-il pas tout simplement une façon habile d'opposer une fin de non-recevoir à une désagréable leçon? Trochu traite avec une égale sévérité tous les partis politiques. même le parti conservateur : « S'il n'a fait aucune des révolutions qui ont sévi sur notre pays, il les a préparées toutes. » Cette dure franchise est une preuve de candeur, car il y a toujours quelque candeur à remplir sur tous sujets le rôle de Cassandre auprès de ses contemporains. Cassandre qu'on ne veut point écouter, et aussi Alceste mécontent de tout, tel fut bien Trochu : « Je fus vingt ans, sans être cru, augure de malheur dans l'armée française ! » Cette phrase n'a pas besoin de commentaires. S'il en fallait un, c'est encore lui qui le donnerait dans cette réflexion mélancolique : « De longtemps, la France n'accordera son attention et son intérêt qu'aux publications qui lui diront beaucoup de mal de ses ennemis et quelque bien d'elle. »

Les deux tomes des *Œuvres posthumes* prouvent abondamment que ç'a été, en effet, notre grand malheur. « En 1866 les militaires français immobiles dans leurs traditions avaient une grande opinion de l'armée autrichienne, une petite (quoi qu'on pût leur dire) de l'armée prussienne. » Ç'aura été l'honneur de Trochu d'avoir, presque seul, deviné le péril et indiqué avec fermeté, avant l'heure, comment il fallait préparer la guerre et comment on ne la préparait pas. Le maréchal Lebœuf — à qui il rend justice — avait cependant quelque raison de croire qu'on était prêt. « L'armée était prête dans la mesure que son organisation et sa tradition comportaient, prête comme elle l'avait été pour la guerre d'Orient, pour la guerre d'Italie, pour l'aventure du Mexique, pour toutes les entreprises militaires de ce temps, c'est-à-dire prête pour combattre

avec succès... les armées constituées et préparées comme elle. » Ecrite par Trochu, cette phrase est significative; elle diminue, « en les partageant entre tous les ayants droit qui furent infiniment nombreux », les responsabilités du maréchal Lebœuf.

Ainsi, à travers tout le volume, avec un désintéressement qui tient plus qu'on ne le croira peut-être à ses habitudes chrétiennes, le défenseur de Paris a tâché d'épargner le plus possible ses propres adversaires et, en général, tous ceux avec qui il fut en désaccord. Il s'efforce visiblement de rendre justice aux chefs du parti républicain. Il parle en termes excellents du général Ducrot avec qui il eut tant de démêlés, avant et après le siège de Paris. Ducrot était l'homme des promptes et vigoureuses décisions, le partisan déclaré de l'offensive. Trochu, au contraire, avait restreint son programme à la défense des forts et de la banlieue qu'ils commandaient, de l'enceinte de Paris et des forts barricadés ; comptant sur l'effort unanime du pays pour la commune délivrance, il croyait pouvoir garder la défensive : l'ennemi allait se briser contre Paris. Ce fut une illusion : l'ennemi ne bougeait pas, il se bornait à attendre. Et les jours s'écoulaient mornes et tristes, entre les sorties désastreuses de ses lieutenants, sans qu'il pût même arriver à tirer parti des éléments militaires de Paris, à organiser la garde nationale, à maintenir dans l'ordre la capitale fiévreuse. Trochu avait trop de confiance dans les moyens légaux : ce dut être une des causes de son dissentiment avec Ducrot. Pourquoi avoir accepté le pouvoir et s'être résigné, comme il paraît bien qu'il l'a fait, à un « sacrifice » inutile pour une cause désespérée? La confiance n'est-elle pas la condition première de l'énergie dans la lutte et de la marche vers le succès? Ceux qui ont eu connaissance de ses hésitations, ont dû penser et dire cela tout haut autour de lui; ils ont dû réprouver hautement cette résignation à demi fataliste à tous les revers, que, dès lors, il prenait à peine le soin de dissimuler. Ducrot qui, selon toute vraisemblance, ne croyait pas qu'il y eut une désignation spéciale d'en haut pour assumer le poids

des défaites prévues, résista de toutes ses forces à son vieux compagnon d'armes. Il n'a obtenu de lui, pour toutes représailles, que le beau témoignage suivant : « Sans déguiser les imperfections de son ardente nature, j'ai voulu rendre hommage à son dévouement, aux efforts désespérés qu'il a faits pour relever la fortune de nos armes, et recommander au respect des soldats de l'avenir la mémoire de ce grand chef militaire. »

Trochu n'a de rigueur que pour les contradiction apparentes de Chanzy qui, après avoir estimé impossible la continuation de la guerre, la vota néanmoins, afin de paraître avoir été le dernier « à désespérer des destinées de la patrie. » — Bien plus justes probablement, quoique encore plus sévères, sont ses appréciations du rôle de M. Rouher et du général Cousin-Montauban, comte de Palikao, qui lui firent subir, après sa nomination par l'empereur au gouvernement de Paris, « d'insupportables sévices ». Accueilli par l'impératrice avec une défiance ironique au lendemain de la conférence de Châlons, il fut, au Conseil, entouré « d'ennemis et de pièges ». Il faut bien convenir ici que les *Œuvres posthumes* disent très probablement la vérité. Mais tous les acteurs qui furent alors sur la scène politique n'ont pas encore parlé. Nous aurons probablement un jour les *Mémoires* de l'impératrice Eugénie dont le rôle, comme régente, a suscité jusqu'ici tant de témoignages hostiles. Attendons! Si elle parle ou si ses confidents parlent en son nom, on verra peut-être l'opinion publique se retourner quelque temps et lui donner raison. N'avez-vous pas remarqué qu'en France on donne volontiers raison aux derniers mémoires parus ou aux derniers documents exhumés? C'est une habitude peu critique, et qui nous vient toutefois en partie de la critique. Seule aussi, après l'avoir engendrée, la critique finira par nous en guérir.

V. — Et c'est parce qu'on y applique à étudier toute une collection de faits, une saine et scientifique méthode, également exempte de timidité et de snobisme, que nous ferons ici une place à deux publications qui, sans aucune

recherche de l'inédit, visent seulement à devenir de précieuses sources de renseignements. L'une de ces deux publications est due à M. Samuel Denis qui nous donne le tome Ier d'une *Histoire contemporaine* depuis les événements de 1870. S'il n'était déparé par un peu trop... d'éloquence, ce livre atteindrait l'excellent. Mais l'histoire se passe de plus en plus de tirades et de points d'exclamation; elle va au plus pressé : c'est un défaut peut-être, mais qui a son bon côté. Et si nous apprécions tant l'ouvrage de de M. Denis, c'est parce qu'en somme, et malgré de rares imperfections, il résume beaucoup de lectures et, d'ordinaire, marche d'un bon train. De plus, il connaît les documents les plus récents, et c'est ce qui donne à ses informations le caractère de la nouveauté. Enfin, il sait choisir entre les témoignages, et prend parti dès que cela est possible ; encore une bonne note: l'indécision perpétuelle aboutirait au scepticisme historique, il faut apprendre à conclure. — Sur bien des points, en effet, l'auteur a pu conclure, notamment sur les questions que soulève la conférence de Châlons et l'attitude de Trochu au 4 septembre ; sur l'affaire Bazaine, il a un réquisitoire solide, net, serré et calme. En revanche, en historien prudent et qui ne possède pas toutes les pièces du procès, il est fort réservé pour admettre certains détails qui ont été mis en circulation au sujet de la fabrication de la fameuse dépêche d'Ems.

VI. — Au début d'un ouvrage qui embrasse dans son ensemble l'évolution des partis et des formes politiques au XIXe siècle, M. Seignobos soutient que le public ignore l'histoire contemporaine, parce que les savants ont trop de moyens de la savoir, et qu'il leur est devenu impossible d'écrire une histoire de ce genre, conforme aux principes de la critiqne, à cause de l'abondance écrasante des documents. C'est peut-être se méprendre sur le rôle de la critique que de la faire uniquement reposer sur la lecture des documents, surtout quand il s'agit d'époques où le contrôle des affirmations est relativement facile. Aussi bien, M. Seignobos semble-t-il s'être rendu compte de ce qu'il y a d'un peu paradoxal dans son affirmation : on s'en aper-

çoit lorrqu'il explique sa propre méthode qui n'a rien, quoi qu'il en dise, que de très critique. S'il n'a pu étudier directement toutes les sources, du moins a-t-il recueilli tous les faits contemporains dans des monographies, histoires spéciales, recueils faits de première main et qui dispensent, d'ordinaire, de recourir au document original, ce qui est en effet impossible pour la période actuelle; on jugera de ce travail, déjà considérable à lui seul, par la bibliographie copieuse apportée pour chaque question à la fin des chapitres. — Enfin, M. Seignobos n'a travaillé que sur les faits prouvés, incontestés; de même, il s'est interdit tout développement purement littéraire, ce qui lui permet d'écrire : « Ainsi, m'étant privé à la fois de tout moyen d'action littéraire et de tout appareil d'érudition, je suis sorti des deux genres auxquels les historiens ont habitué le public, l'histoire narrative et l'histoire érudite. — Mon but a été de faire comprendre les phénomènes essentiels de la vie politique de l'Europe au XIX[e] siècle, en expliquant l'organisation des nations, des gouvernements et des partis, les questions politiques qui se sont posées au cours du siècle et les solutions qu'elles ont reçues. J'ai voulu faire une histoire *explicative.* »

Encore bien qu'elle n'apporte aucun fait nouveau, on voit donc que l'œuvre de M. Seignobos appartient à cette revue historique, soit par la conception nouvelle du genre qu'elle s'efforce d'*essayer*, soit par l'énorme accumulation de faits qui s'y rencontre. Je ne crois pas que, depuis bien des années, on ait tenté, pour la période contemporaine, une si audacieuse condensation historique.

M. Seignobos s'est attaché d'abord à la *politique intérieure* des Etats qu'il suit un à un, en les rangeant à peu près suivant leur rang d'ancienneté dans la pratique de la vie publique. En prenant pour type l'Europe territoriale de 1814, reconstituée par les traités de Vienne, il commence donc par l'Angleterre « qui a fourni le modèle de l'organisation politique à toute l'Europe », et c'est assurément un des meilleurs et des plus utiles chapitres de son livre; il continue par la France et ses voisins les plus

civilisés, les Pays-Bas, la Suisse — le plus admirable champ d'expériences peut-être de l'Europe, celui où l'on rencontre, en tous cas, le plus d'exemples pratiques de l'application du principe de la souveraineté du peuple —; il arrive ensuite aux pays ibériques, au groupe de l'Europe centrale : Italie, Allemagne, Autriche, et achève par les empires orientaux, ottoman, russe, qui ont conservé le plus longtemps les formes du XVIIIe siècle.

Dans la seconde partie, l'auteur abandonne cette méthode de juxtaposition et de séparation pour retrouver l'ordre logique et réunir, dans des chapitres d'ensemble, les phénomènes qui échappent à l'évolution particulière de chaque peuple et possèdent un caractère universel : transformation des conditions matérielles de la vie politique, action des partis internationaux. La troisième partie traite des relations extérieures entre les États, de la prépondérance successive de certaines grandes puissances. Autriche, Angleterre, France, Allemagne. (Ce dernier chapitre est incomplet et nécessite un recours aux chapitres précédents de la première et de la deuxième partie; même alors, il reste insuffisant.)

La lecture de ce livre — qui demeurera surtout un très utile instrument de travail — laisse une impression curieuse. L'auteur a en si profonde horreur les notions vagues et abstraites qu'il les a parfois confondues avec les idées générales dans la même répulsion. Il s'ensuit qu'à tourner ces pages bourrées de faits qui se suivent plus peut-être qu'ils ne s'enchaînent, on éprouve vite le sentiment que les causes des événements ont été négligées. On se demande si l'auteur n'est pas convaincu que les faits ne peuvent avoir pour explication que d'autres faits; ce serait une conception imparfaite de l'évolution historique : les idées aussi mènent le monde, et c'est une tâche dangereuse de méconnaître ou d'atténuer leur influence sur l'histoire, dans la crainte un peu chimérique que les « substantifs abstraits » ne se transforment « en forces mystiques ». Certes, l'auteur l'avait senti quand il promettait, dans sa préface, de faire une large place aux courtes épo-

ques de révolutton, parce que « la révolution, étant exceptionnelle, n'est intelligible que par une description détaillée de ses causes exceptionnelles ». Avait-il ensuite oublié cette promesse, quand il écrivait, à la fin de son livre, que les crises brusques de l'Europe, de 1814 à 1870 (Révolutions de 1830, de 1848, guerre de 1870) ont été amenées « par des événements soudains »? Peut-être, car M. Seignobos réprouve au fond notre habitude d'attribuer les grands effets à de grandes causes qui nous porteraient à expliquer l'évolution politique, « comme l'évolution géologique, par les forces profondes et continues, plus larges que les actions individuelles »; et il trouve que l'histoire du XIX[e] siècle, en particulier, s'accorde mal avec cette tendance naturelle.

Au demeurant, il n'y a probablement pas lieu de se plaindre que M. Seignobos ne soit guère sorti du terrain où il s'est placé : il nous avait prévenu qu'il inclinerait plus volontiers vers « un régime libéral, *laïque*, démocratique et occidental », et cette conscience très nette de ses préférences personnelles devait le garantir, disait-il, de se laisser entraîner à décrire inexactement ou à négliger les phénomènes qu'il savait lui être antipathiques. A l'application qu'il a mise à connaître les questions religieuses soulevées dans le cours de ce siècle, on devine bien qu'il s'est efforcé de se défier de ses propres préventions : là pourtant il ne saurait se flatter (Cf. le chapitre intitulé : *l'Eglise et les partis catholiques*) d'avoir tout étudié et tout compris. Il a bien marqué la *suite* qu'il y a entre le gouvernement de Pie IX et celui de Léon XIII ; a-t-il vu aussi nettement les nuances qui caractérisent la politique de ces deux grands papes et la diversifient providentiellement? (1) Si nous ne pouvons demander à M. Seignobos de tenir compte de l'action des causes surnaturelles ou même de certaines causes naturelles qui lui échappent, nous sommes fondés à lui reprocher certaines ironies qu'il regret-

(1) M. Etienne LAMY les a admirablement résumées dans l'article *le Saint-Siège et la France, Pie IX et Léon XIII*, de *la France chrétienne dans l'histoire*, Paris, 1896.

tera certainement à la réflexion. Pour n'en citer qu'un exemple, n'est-ce point une injustice de réduire l'argumentation de Mgr Pie au sujet du dogme de l'infaillibilité, à une simple figure de rhétorique qui produit, lorsqu'on l'isole, un effet assez singulier? M. Seignobos, en qualifiant une image d'*argument nouveau*, semble vouloir restreindre la portée des débats et diminuer le sérieux de la délibération (p. 671). Il y a, dans le même chapitre, plusieurs « habiletés » de ce genre qui ont eu évidemment pour cause involontaire les « préférences personnelles » de l'auteur. « Si je me suis trompé, affirmait-il dans la *Préface*, après sa profession de foi, le lecteur est averti du sens dans lequel il est possible que j'aie penché. » Voilà une précaution oratoire qui ne manque pas de loyauté. Remercions l'auteur : nous savons du moins qu'il faut nous tenir sur nos gardes.

Claude Bouvier.



MÉLANGES

UN POÈME DAUPHINOIS SUR « LE RHÔNE » (1)

Quelque chose en moi m'assure que je t'appartiens, — ô Rhône, fleuve magistral. Depuis longtemps je me sentais — l'envie de t'ouvrir mon âme de félibre, — comme autrefois Virgile avait ouvert la sienne au Tibre, — fleuve immortalisé, qui baigne les murs de Rome. — Tu sais où je naquis; j'ai grandi sur ta rive, — et ma vie, depuis de longs jours, se trouve avec la tienne, — ainsi qu'un lierre au vieux rempart, bellement attachée.

Ainsi commence le *Rose* de M. l'abbé Moutier. Ce « poème dauphinois » est, avant tout, une œuvre d'amour.

L'auteur aime sa langue natale, la langue des ancêtres, qui résonne encore quotidiennement à ses oreilles. Il s'est livré à une étude approfondie de ce dialecte bas-dauphinois de la vallée de la Drôme, intermédiaire entre le provençal rhodanien et le franco-provençal, et se différenciant de l'un et de l'autre par des traits caractéristiques. Après en avoir recueilli les vieux textes, il en a établi la grammaire et il en prépare le vocabulaire. Dans l'entre-deux, il préludait au *Rose* par des poésies çà et là éparses et par un fier petit poème sur le théâtre d'Orange (*Lou tiatre d'Aurenjo*, 1895).

(1) *LOU ROSE*, « Le Rhône », poème dauphinois de L. Moutier, avec traduction française en regard; Valence, imprimerie valentinoise, 1897, in-8, 235 p.



Sans vouloir empiéter sur le domaine des philologues de profession, nous reconnaissons dans le parler cher à M. Moutier un instrument littéraire de bon aloi. Peut-être la délicatesse lui fait-elle légèrement défaut; mais comme il est clair, franc, expressif et savoureux !

Non moins que la langue paternelle, M. Moutier — on s'en est aperçu déjà — aime le Rhône. Il l'aime parce que son existence s'est, en quelque sorte, mêlée aux ondes du grand fleuve, et aussi parce que le Rhône est beau et propice aux poètes, et que l'inspiration bouillonne le long de ses bords,

Bourbout d'inspiracìou la coumbo roudanencho
Si flamo d'infini, de dardai et de tencho ;

il l'aime parce que le Rhône a vu naître Mistral, le pasteur et le roi des félibres,

de tóus felibreis sias lou baile e lou rei.

C'est précisément à Mistral, « maître bien-aimé », qu'est dédié le *Rose*, et, par une curieuse coïncidence, presque à la même heure où le *Rose* paraissait, Mistral, de son côté, publiait le *Pouèmo dòu Rose.*

Mistral se borne à conter — dans quelle langue, souple, harmonieuse et chantante ! — un épisode de l'histoire du fleuve, celle de la fin de la batellerie ancienne, tuée par le bateau à vapeur. Le cadre de M. Moutier est plus vaste; le Rhône s'y montre dans les fluctuations sans nombre de sa vie tourmentée,

lòus cent virovòus de ta vió touto en ayo,

tel qu'il fut à travers les siècles, depuis les origines obscures jusqu'à maintenant, tel qu'il est à travers l'espace, du Saint-Gothard, où il sourd, mince filet d'eau,

lou sourgent d'eigo claro
D'un riou tout mingoulet, oh ! bien prim,

à son embouchure majestueuse :

Quand le soleil aussi achève sa course, — on les pren-

drait pour deux rois qui se rendent à un festin, — après avoir bien terminé chacun un exploit glorieux; — celui-ci tout rayonnant va dans son palais de flammes, — celui-là va dans le sien baigné dans les flots, — et tous deux, sans s'interrompre, reprendront leur tâche.

Vérité et légendes, récits et descriptions, période préhistorique, civilisations romaine et chrétienne, moyen âge et âge moderne, gestes de guerre d'antan, allées et venues des bateaux et des barques, jeux et labeurs des travailleurs du fleuve et des riverains, tout cela se trouve dans les sept *cantinelles* du poème. Que de passages il y aurait à citer, les uns empreints de lyrisme, d'autres tout familiers, très divers de ton et d'allure !

C'est le titan qui entasse montagnes sur montagnes pour atteindre le ciel et jeter Dieu à bas, et dont le corps foudroyé devient un soufflet énorme, qui souffle le mistral terrible et bienfaisant.

C'est le Rhône, chemin qui marche et tâcheron de Dieu,

O Rouei, chami que marcho, sias prèfachié de Dìou;

grâce à lui, l'Evangile s'avance et se répand pour faire un nouveau monde du vieux monde païen :

Gràcio a tóus mariniés, l'ideyo sauvarello
Sè ta drayo tout dre, e dins pau s'escampello
Per faire un nove mounde dóu viei mounde payan.

C'est le chêne, sorti d'un chicot de gland tombé dans un sol boueux, et qui, transformé en navire, permit aux nations de se tendre la main,

Asteuro vas pourtà d'omeis, d'or e de pan ;
Saras lou char marin de las nacìous dóu mounde,
Que, gramacis en ti, se pourgiran la man.

Le souvenir de la lutte contre les Albigeois pèse au poète, cette lutte qui « fit s'évanouir la royauté du parler de Provence »; c'était bien de batailler pour l'Eglise, mais



fallait-il renverser de son trône la langue des aïeux, l'âme du gai-savoir,

La lengo de sous rèireis, l'amo dóu gai-savèr ?

Plus volontiers sa pensée se reporte au temps où la papauté vint à Avignon et où il semblait que sur le Rhône il y eût Rome,

Fasian creire que Roumo vivió sus Rose alor.

Qui sait les troubles imprévus qui se préparent ? Pour sauvegarder le droit et sauver la paix, peut-être la barque de saint Pierre retournera-t-elle vers le Rhône,

Vai ! belèu per sauvà la pas leimo
La barco de Sant Peire vès Rouei faró retour !

A signaler pareillement Durant, le soleil dauphinois, — la joute sur le Rhône, — le Drac, dragon sanguinaire qui guette les noyés,

Aquéu dragoun sannaire que fai l'eicharguetou,

— et Glandas, roi de ces monts altiers, le Ventoux, le Touleau, le Couspeau et la Nève,

Coumo un biòu banaru trepasso mai de resto
Las feyas, lóus berous, sens redrissà la testo ;
Glandasso eis lou rei dóu troupè,

— et les vins du Rhône, douce liqueur qui est le sang de la terre et le feu du soleil,

liquour melicouso
Qu'eis lou sang de la terro, qu'o lou fió dóu soulé,

— et combien d'autres choses encore !

Le Rhône est déchu de son antique gloire. Le bateau primitif avait eu trois mille ans de domination sur le Rhône et ses rives ; le bateau à vapeur, qui a triomphé de lui, a été vaincu à son tour, après un règne rapide, par le chemin

de fer. Il ne reste bientôt plus rien au Rhône du trafic d'autrefois. Pour comble d'outrages, on l'empierre, on l'endigue, on rêve d'en distraire les eaux pour arroser les campagnes environnantes, on veut le réduire à n'être qu'une rigole. Mais, attendez, s'écrie le poète, blessé dans ses affections vives et que tant d'utilitarisme révolte, « le lion, outrageusement mis en cage, brisera ses entraves dans un moment de dépit,

Lou lioun entrabla, muralha sens vergougno,
Deiroumprò tout acó dins uno ouro de fougno... »

Tel est le *Rose* de M. Moutier. Il réjouira ceux qui sont fidèles aux parlers locaux et estiment qu'ils doivent être maintenus envers et contre tout et tous, parce que, « ô langue d'amour, disait Mistral dans *Calendau*, tu es la patrie et tu es la liberté,

es tu la patrìo e tu là liberta ».

Une seconde fois, le nom de Mistral s'est présenté à notre plume. Certes, nous ne songeons point à égaler M. Moutier à Mistral, pas plus que le dialecte bas-dauphinois à la langue provençale. Mais, d'ores et déjà, M. Moutier, philologue et poète à l'instar de l'auteur de *Mirèio* et du *Tresor dóu Felibrige*, mérite d'être appelé le Mistral de la vallée de la Drôme.

Félix Vernet.



BIBLIOGRAPHIE

A History of auricular Confession and Indulgences in the Latin Church, by Henry Charles LEA, LL. D. 1896. 3 vol. in-8° de XII-523, VIII-514 et VIII-629 pp. Philadelphie, Lea Brothers, and C°.

L'ouvrage publié par M. Henry Charles Lea est de dimensions considérables, et dénote des recherches variées et multiples. Il a pour objet l'histoire de la confession auriculaire et des indulgences dans l'Eglise latine, depuis les origines jusqu'à nos jours. Dès la préface, nous nous apercevons que l'auteur n'est pas catholique. Mais nous n'en sommes pas ému pour autant. N'y a-t-il pas, dans notre vieille Europe, des esprits impartiaux et sérieux, qui se demandent s'ils font bien de rester protestants, et qui étudient loyalement et sans parti pris les institutions de l'Eglise catholique, pour voir s'ils ne feraient pas bien de rentrer dans son giron ? C'est dans de pareilles recherches que des esprits distingués de l'Allemagne du XIXe siècle, — et nous nous contenterons de citer Fr. Hurter et O. Klopp — ont trouvé la vraie foi et le salut qui vient du Christ. Si des protestants nous apportent la lumière en fait d'histoire, recevons d'eux la lumière, et n'omettons pas de leur en témoigner notre reconnaissance.

Hélas ! l'ouvrage de l'historien américain a bien trompé notre attente ! Dans sa préface, M. H. C. Lea prétend rester impartial ; mais il s'est bien trompé en croyant l'être. Il dit qu'il écrit un ouvrage historique, non un traité de controverse, *to write a history, not a polemical treatise*. En réalité, les trois in-octavo compacts qu'il a écrits constituent une thèse dirigée contre

l'Eglise catholique. Ils vont à prouver que la confession auriculaire est d'institution humaine, et que les indulgences ont été une source de démoralisation. Tout ce qu'il écrit semble destiné à prouver cette double thèse. Il l'étaie sur des faits historiques, vrais ou supposés tels, très souvent mal compris : mais il n'a pas le droit de dire qu'il n'écrit pas un ouvrage de polémique. Nous voulons croire quand même à la loyauté de M. H. C. Lea : l'influence des préjugés est si forte ! Il a pu entendre répéter, dès son enfance : « L'Eglise catholique, voilà l'ennemi ! » Il l'a cru docilement, et il n'a jamais songé à reviser ce jugement un peu sommaire. Il nous dit encore, dans la préface de son livre : « Dans ce but, je me suis abstenu de consulter les auteurs protestants, et je me suis borné exclusivement aux sources originales et aux autorités catholiques, pensant que ce qu'il y aurait d'incomplet serait compensé par l'exactitude et l'impartialité. » Ici encore nous pensons que l'auteur s'est illusionné. Admettons — car nous voulons rester courtois, même envers un adversaire résolu — admettons qu'il n'a consulté que des auteurs qui se disaient catholiques. Mais le témoignage d'un certain nombre d'entre eux ne peut-il pas, ajoutons ne doit-il pas être suspecté ? Ne faut-il pas tenir compte des exagérations, des injustices, des mensonges même auxquels peut conduire l'esprit de parti ? Dira-t-on que Pascal peut être invoqué comme un témoin irrécusable quand il s'agit des jésuites, et un janséniste est-il bon juge quand il parle d'un quiétiste ? Sans remonter aussi loin, n'avons-nous pas de nos jours le spectacle attristant de divisions entre ceux qui appartiennent en France au parti conservateur ? Pourrait-on se targuer d'être impartial en jugeant une fraction de ce parti d'après le témoignage de la fraction opposée ? Continuons de lire la préface : « En ceci je ne me suis pas borné aux traités classiques de théologie ; mais je me suis adressé aux ouvrages populaires de dévotion, dans lesquels on peut trouver l'application pratique des théories énoncées par les maîtres de la théologie. » C'est cependant le témoignage des maîtres qui seul prouve quelque chose. Est-ce que l'Eglise catholique doit répondre de toutes les erreurs et des singularités qui peuvent être formulées dans ces livres, dont les auteurs sont souvent insuffisamment instruits ? Nous lisons encore : « De propos délibéré, j'ai été sobre de commentaires, préférant présenter les faits et laisser au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions. » Malheureusement M. H. C. Lea n'est pas resté

fidèle à ce programme, et il suffit, pour s'en assurer, de parcourir la table de son ouvrage.

Mais pourquoi insister plus longtemps? S'il fallait discuter avec l'auteur chacune des propositions qu'il affirme, dix volumes comme ceux qu'il a publiés n'y suffiraient pas. Ce qui nous l'a prouvé d'une manière définitive, c'est la lecture des deux derniers chapitres du tome second. Le premier de ces deux chapitres traite du « probabilisme et de la casuistique », et s'occupe des traités de morale publiés jusqu'à nos jours. Comme nous avons ces livres entre les mains, il nous est plus facile de nous faire une opinion sur la question, et nous avons été étrangement surpris de constater comment elle est traitée par l'écrivain protestant. Quant au chapitre vingt-deuxième et dernier, c'est un vrai réquisitoire contre les peuples catholiques, dont la moralité est inférieure à celle des protestants, dit l'auteur, par suite de l'influence délétère de la confession. D'après ce trait, nos lecteurs jugeront du degré de confiance qu'ils peuvent accorder à M. H. C. Lea. Ils savent bien, dans notre pays de France, si les catholiques qui se confessent ne valent pas ceux qui évitent le sacrement de pénitence, et si la confession n'est pas le moyen le plus efficace de se préserver du péché. En somme, ce livre ne peut être utile qu'aux théologiens, qui y trouveront une mine de renseignements, et qui ont assez de science pour contrôler comme il le faut les assertions de l'auteur.

Nous avons fermé cet ouvrage avec tristesse. Nous venions d'achever la lecture des lettres du P. Faber, et nous avions suivi avec admiration cette âme magnanime dans son acheminement vers la vérité, c'est-à-dire vers l'Eglise romaine. Ce n'est pas qu'il n'ait hésité longtemps, et qu'il n'ait eu des moments de perplexité, en essayant de se persuader qu'il pouvait rester dans l'Eglise anglicane. Mais, avec la grâce de Dieu, sa bonne volonté a triomphé de tout. Et nous constations avec douleur que M. Henry Charles Lea s'est engagé dans une voie tout opposée. Mais ne désespérons pas : Augustin Thierry, après avoir été un adversaire décidé de l'Eglise catholique, était arrivé, sur la fin de sa vie, à l'admirer et à l'aimer. Nous prions Dieu pour qu'il accorde à l'historien protestant une grâce semblable. Le jour où M. Lea se sera confessé, en catholique croyant et pénitent, il verra qu'il avait mal jugé la confession, et il mettra son bonheur à refaire cette histoire, qu'il a étudiée à la lumière trompeuse de ses préjugés. A. L.

Le Roi de Rome (1811-1832), par Henri Welschinger, avec un portrait d'après Isabey. Paris, Plon, 1897, in-8, viii-493 pages.

M. Welschinger est attiré vers les grands drames qui se succédèrent coup sur coup aux alentours de la fin de l'Empire. Avec une sûreté d'informations difficile à prendre en défaut, avec un art réel de débrouiller les questions confuses, il replace sous nos yeux ces tragiques événements. Après *le Duc d'Enghien*, après *le Divorce de Napoléon* et *le Maréchal Ney*, voici *le Roi de Rome*.

Dans cette efflorescence de littérature napoléonienne à laquelle nous assistons, qui n'attendait le livre qui serait consacré au fils de l'empereur ? Ce livre, nous l'avons ; et, s'il n'en est guère qui offrent à ceux qui se plaisent à philosopher plus ample matière à réflexion ou péripéties plus saisissantes à ceux qui sont épris de romanesque, il en est peu d'aussi instructifs pour qui a le goût de l'histoire.

La légende s'était emparée, mais non pour l'embellir, de la figure du roi de Rome. Un récit, que M. Welschinger semble ignorer, nous le représente, un jour de fête aux Tuileries, triste, mécontent, le regard brillant d'un désir inconnu, du geste désignant à son père, qui lui demande ce qu'il veut, des gamins sordides qu'à travers la fenêtre on apercevait dans la boue, et lui disant : « Moi aussi je voudrais me rouler dans cette belle boue. » Naturellement, ceux qui ne savaient pas autre chose de lui étaient enclins à un jugement sévère. Quant aux années de la jeunesse, le bruit s'était accrédité, du vivant même du prince, que la maison d'Autriche avait eu à cœur de négliger son éducation, de déprimer, d'étioler son intelligence, et que, dépourvu de culture, indolent et nul, il n'avait aucune qualité personnelle qui pût attirer sur lui l'attention.

Tout autre est le portrait historique du roi de Rome. Fallût-il admettre, ce qui n'est pas impossible, que M. Welschinger a plutôt excédé dans le sens de la louange, on reconnaîtrait néanmoins qu'on est en présence d'une personnalité noble et qui gagne la sympathie.

Ce fut un enfant aimable, intelligent, vif et doué d'une précoce fermeté d'esprit. « Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire », a dit Napoléon. Ce devait être celui de son fils, et les « Grecs » ce furent, hélas ! la mère du nouvel Astyanax et son grand-père, l'empereur d'Autriche François II.

Que les puissances alliées aient voulu empêcher, par des moyens honnêtes, le retour de Napoléon et l'élévation de son fils sur le trône de France, cela s'explique. Mais ce qui est une honte, c'est qu'elles se soient acharnées, sans raison aucune, à torturer le père et le fils; c'est, par exemple, que l'Angleterre n'ait pas souffert qu'on donnât à Napoléon des nouvelles de son enfant; c'est que l'Autriche n'ait pas autorisé le jeune prince presque moribond à recevoir la visite de Marchand qui avait reçu le dernier soupir de Napoléon. L'odieux de la conduite de l'Autriche retombe principalement sur Metternich, le diplomate sans entrailles. Mais que dire de François II, point méchant de lui-même, débonnaire et qui affectionna le roi de Rome, mais si lamentablement faible, se laissant constituer le geôlier de son petit-fils, et, pour détacher Marie-Louise de Napoléon, consentant à la livrer à la totale influence d'un Neipperg, lequel entretenait notoirement avec elle des relations adultères ! Comment apprécier Marie-Louise, sotte et frivole, si naïvement et si impudemment oublieuse de ses devoirs envers son époux et envers son fils ?

Systématiquement séparé de quiconque pouvait entretenir en lui la pensée de Napoléon, élevé avec soin — M. Welschinger montre qu'il fut « un des jeunes princes les plus instruits de son époque » — mais en prince allemand, le roi de Rome demeura fidèle à son père et à la France.

Tout petit il se possédait assez pour refouler en soi ses impressions ; çà et là pourtant elles éclataient avec une force irrésistible. C'est ainsi que, jouant avec un archiduc, il s'écria soudain : « Quand je serai grand, je prendrai mon sabre et j'irai délivrer mon père qu'ils retiennent en prison. » Il étudia, dès qu'il le put, l'histoire de son père avec une sorte de passion, lisant tous les ouvrages qui parlaient du héros, s'en formant une bibliothèque, se rendant compte des événements, approfondissant, en particulier, le récit de ses campagnes et s'attachant à comprendre sa stratégie. « L'objet essentiel de ma vie, disait-il un jour à François II et à Metternich, doit être de ne pas rester indigne de la gloire de mon père. » Il ambitionna de continuer en France l'œuvre paternelle ; à l'inverse de ceux qui attendent des intrigues et du hasard la réussite de leurs espérances, il se préparait, par un travail assidu, par toutes les énergies de son être, à cette mission dont la perspective le transportait. Déjà miné par le mal dont il devait mourir — cette phtisie dont

M. Welschinger voit l'origine dans les souffrances morales qui avaient fondu sur lui, dans l'inaction qui lui pesait et dans les obstacles qui s'interposaient entre lui et ce qu'il croyait sa destinée —, il ne se résignait pas au repos. Il déclarait en vouloir « à ce misérable corps qui ne peut pas suivre la volonté de mon âme ». Jusque dans le délire, avant-coureur de l'agonie, l'image de son père se présentait à lui. « Qu'on mette les chevaux, disait-il, il faut que j'aille au-devant de mon père. Il faut que je l'embrasse encore une fois. »

Les romanciers ont prêté au roi de Rome des aventures plus étranges les unes que les autres. M. Welschinger rétablit la vérité et conclut que le prince fut, selon le mot de l'ami qu'il aima tendrement, le chevalier de Prokesch-Osten, « de mœurs vraiment honnêtes ».

Napoléon II avait l'âme religieuse. La foi consola ses douleurs. Une de ses causeries avec Prokesch roula tout entière sur la religion. « La chaleur extraordinaire de son langage, raconte Prokesch, m'avait électrisé. » Brusquement le jeune Napoléon se leva et, allant chercher un papier qui avait pour lui un prix inestimable, il l'offrit à son interlocuteur en disant : « Que ce que j'avais de plus cher reste en vos mains comme un monument de celui de mes entretiens qui, à mes yeux, a le plus d'importance... »

Le roi de Rome exerçait sur les imaginations le prestige qui appartient aux grandes infortunes. Grâce à M. Welschinger, on saura qu'll n'a pas avili la douleur et qu'il a porté noblement le nom redoutable de Napoléon. Félix VERNET.

La France et le grand schisme d'Occident, par Noël VALOIS. Paris, Picard, 1896, 2 vol. in-8, xxx-407 et 516 p.

Un félibre avignonnais saluait, l'année dernière, au banquet de clôture des jeux floraux de Calatayud, dans la province de Saragosse, « la patrie de l'énergique Pierre de Luna, lequel maintint jusqu'au dernier soupir les droits d'Avignon à rester la capitale du monde chrétien ». *Coume avignounen salude en Calatayud la patrio de l'energi Pèire de·Luna que mantenguè enjusquo au darrié souspir li dre qu'avié ma ciéutat de resta la capitalo dóu mounde crestian.* (Cf. *l'Aioli*, numéro du 27 septembre 1896.)

Sans aller aussi loin, M. l'abbé Gayet, également Avignon-

nais, a défendu la cause de Clément VII, dans son étude sur les origines du *Grand schisme d'Occident* (2 vol. in-8, 1889). Au moment de conclure, c'est vrai, il tourne court et il se refuse à trancher le débat entre Clément VII et Urbain VI ; mais la conclusion qu'il ne formule pas explicitement se dégage de son œuvre entière. Il est manifeste que l'auteur tient les papes d'Avignon pour légitimes.

M. Valois ne se prononce pas non plus ; pour lui, « la solution du grand problème posé au xive siècle échappe au jugement de l'histoire ». Seulement, du récit des faits, admirablement clair et précis, que nous lui devons, il ressort qu'Urbain VI fut canoniquement élu. Les contemporains du schisme purent s'y méprendre : en présence des déclarations intéressées et contradictoires des cardinaux, il était difficile de savoir rigoureusement ce qu'il en était. Grâce aux textes utilisés par M. Valois, la lumière semble faite.

Il est désormais établi qu'*avant le conclave*, Barthélemy Prignano, le futur Urbain VI, était papable, qu'il avait beaucoup de chances d'être promu au souverain pontificat. M. Gayet lui-même l'avoue. « Les Romains, dit-il, n'ont pas créé l'élection de Barthélemy Prignano ; elle était, croyons-nous, dans la force des choses. Ils n'ont fait que compromettre et gâter la cause de leur client. Les cardinaux étaient incapables de s'entendre sur la personne de l'un d'eux ; il leur était nécessaire de chercher un candidat en dehors du Sacré-Collège, et, en dehors du Sacré-Collège, il n'y avait guère que l'archevêque de Bari » (t. II, p. 286).

Tout porte à croire que, *pendant le conclave*, les cardinaux qui nommèrent Urbain VI voulurent, en dépit de la pression du dehors et quelles que fussent leurs préférences personnelles, faire une élection sérieuse. La conduite du Sacré-Collège dans l'intronisation du nouveau Pontife, le lendemain du conclave, corrobore cette appréciation.

Quelque doute subsisterait-il, l'attitude des cardinaux, pendant les semaines qui s'écoulèrent *après le conclave*, le dissiperait. Jusqu'au jour où ils eurent à se plaindre d'Urbain VI, devenu fantasque, violent, insupportable, ils s'associèrent aux fêtes données par Urbain, sollicitèrent ses faveurs, notifièrent par lettres collectives et particulières l'élection aux souverains et aux cardinaux demeurés à Avignon, et, ce qui est encore plus fort, ils n'échangèrent pas une seule parole, même en secret, qui

témoignât de quelque inquiétude sur la validité du choix d'Urbain VI. Qu'en tout cela ils aient agi par crainte, voilà ce qui est inadmissible. « La crainte n'en demandait pas tant. »

L'examen de l'élection d'Urbain VI ne remplit que quatre-vingts pages ; le reste des volumes de M. Valois traite du rôle de la France pendant le grand schisme, jusqu'à la mort de Clément VII et à la rupture de l'alliance entre la France et le pape d'Avignon. Des documents nouveaux complètent, corrigent, renouvellent ce qu'on savait sur ce point. Il en résulte — bien que M. Valois hésite à le dire — que Charles V fut, après les cardinaux, responsable du schisme ; c'est lui qui, « d'une main souple et puissante, d'un geste irrésistible et mal dissimulé », poussa la France, et par elle une partie de l'Europe, à la suite de Robert de Genève.

Peu d'ouvrages supposent autant de recherches que celui de M. Valois. Il a utilisé une masse extraordinaire de matériaux. Ce qui vaut mieux, il les emploie avec un sens critique parfaitement sûr.

La France et le grand schisme classe M. Valois parmi nos tout premiers savants. F. V.

Antinomies linguistiques, par Victor Henry, Professeur de Sanscrit et de Grammaire comparée des langues indo-européennes à la Faculté des lettres de Paris. 1896. 1 vol. broché. In-8 de 79 pp. Paris, Félix Alcan, 2 fr.

C'est toujours pour nous un vrai plaisir que de voir paraître un livre de M. Victor Henry. Il occupe une place éminente parmi ceux de nos savants qui se sont occupés de la grammaire comparée; ses manuels sont bien ce que nous avons de meilleur pour introduire à l'étude de cette science ; tout ce qui sort de sa plume mérite enfin d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent aux problèmes les plus délicats de la linguistique.

Nous regrettons toutefois de ne pouvoir louer les *Antinomies linguistiques* comme nous nous étions promis de le faire. Mais l'auteur se montre si nettement darwiniste qu'il nous est impossible de lui accorder des éloges sans restrictions. Nous sommes de ceux qui n'ont jamais cru aux doctrines transformistes, et nous sommes peiné de voir un savant, dont nous avions toujours regardé les enseignements comme des oracles, choisir

comme base de certains raisonnements une hypothèse qui n'a jamais été démontrée. Mais nous pouvons ajouter que les pages sur lesquelles nous sommes obligés de faire des réserves, sont de beaucoup les moins nombreuses dans ce travail. Les autres sont pour faire honneur au savant grammairien. Elles montrent en lui, non pas seulement une connaissance approfondie de langues nombreuses, mais encore un remarquable esprit d'observation et une perspicacité étonnante quand il faut démêler ce qu'il y a au fond d'un phénomène. Ceux qui traitent de la métaphysique du langage sans connaître à fond la linguistique, commettent souvent des paralogismes, et édifient des systèmes sur des conclusions hâtives. M. Victor Henry, au contraire, sait ce que c'est qu'une langue, et même quand il admet des principes philosophiques erronés, il reste toujours dans ses enseignements des parcelles de vérité, qu'il doit à la connaissance de la grammaire comparée. Ajoutons que son livre est écrit d'un style net et précis, qui ne se rencontre guère que chez les philosophes et les grammairiens.

Il nous est bien impossible d'analyser cette triple étude, dont les chapitres sont intitulés : nature du langage ; origine du langage ; langage et pensée. Une simple observation ; *cŭrritis* donnerait en français populaire *courtes*, et non pas *keurtes*, comme l'auteur le dit à deux endroits de son livre. M. M.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.





DISCOURS DE MGR BOUVIER

ÉVÊQUE DE TARENTAISE

A LA RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Christus heri, hodie, et in sæcula.
Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles.
(Hebr. XIII, 8).

Eminences,
Messeigneurs (1),
Mes Frères,

Cette parole de saint Paul, en son épître aux Hébreux, proclame la perpétuité du règne de Jésus-Chrit. Ce règne, dû à l'excellence de sa dignité et de ses mérites, est toujours battu en brèche, car il y a toujours des révoltés qui redisent à travers les siècles : *Nolumus hunc regnare super nos* (2). Mais l'oracle divin, formulé par l'apôtre, doit s'accomplir et s'accomplira : *Oportet illum regnare* (3).

(1) Etaient présents : S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon; S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun; NN. SS. les archevêques d'Aix, d'Avignon et de Chambéry; NN. SS. les évêques de Marseille, de Montpellier, de Viviers, d'Annecy, de Dijon, de Langres, de Tarentaise, de Fréjus, de Moulins, de Nice, de Nîmes et de Digne.
(2) Luc, XIX, 14.
(3) I. Cor., XV, 25.

C'est dans l'Eglise et par l'Eglise que le règne de Jésus-Christ s'exerce ici-bas sur les intelligences et sur les volontés. Sous quel aspect se présente-t-il aujourd'hui? La lutte est vive : parmi nos ennemis plusieurs se flattent d'un triomphe prochain, par l'intronisation universelle de l'enseignement athée sur les ruines de l'enseignement chrétien. Dans nos rangs, il y a de nombreux et vaillants lutteurs; mais il y a aussi des découragés : on ne voit pas, disent ceux-ci, la fin des sacrifices que demande chaque année l'école libre.

Je ne connais rien d'aussi dangereux que le découragement; je viens donc le combattre et crier à tous : *confiance, espérance!* Voici pourquoi : le règne de Jésus-Christ, but de nos efforts, me paraît en progrès aujourd'hui sur hier; et je crois que demain il sera en progrès sur aujourd'hui. Hier, c'était le dix-huitième siècle; aujourd'hui, c'est le dix-neuvième; demain, ce sera le vingtième : *Christus heri, hodie et in sæcula.*

Ma thèse serait plus facile, si elle embrassait les autres pays, l'Angleterre, par exemple, où le catholicisme fait chaque année tant de conquêtes; mais je veux me borner à la France; et là même je ne considérerai que les sommets : *Summa sequar fastigia rerum.* Montrer les revanches que la Providence a prises en notre siècle sur le dix-huitième siècle; justifier ainsi l'espoir des revanches qu'elle prendra au vingtième sur le dix-neuvième; rappeler, à ce point de vue, le grand rôle réservé aux Facultés catholiques, c'est là tout mon dessein.

Eminences, c'est la première fois que notre jeune Université voit s'étendre sur elle en même temps deux manteaux de la pourpre romaine. Nous en sommes d'autant plus fiers que la volonté de Léon XIII s'est plus clairement affirmée dans votre élection. En vous montrant au peuple chrétien, nous pouvons dire ce que l'ange de l'Apocalypse disait à Jean, en lui montrant deux intrépides témoins du Christ : *Hi sunt duæ olivæ et duo candelabra in conspectu Domini terræ stantes* (1). Puissions-nous vous voir long-

(1) Apoc., II, 4.

temps à notre tête, briller par le double éclat de la science et de la charité !

I

Au dix-huitième siècle, la France m'apparaît comme une branche à moitié séparée du tronc, comme un membre à moitié séparé de la tête. Par deux erreurs, le Gallicanisme et le Jansénisme, elle s'était isolée du Pape, chef visible de l'Eglise, et de Jésus-Christ, son chef invisible.

Le Gallicanisme remontait déjà à plusieurs siècles : c'était une tendance séparatiste, qu'accentua la Déclaration de 1682. L'Eglise gallicane affectait vis-à-vis du Pape une certaine indépendance, dont elle était punie par une fâcheuse dépendance vis-à-vis du pouvoir civil. Elle se soumettait à recevoir les outrages du Parlement, à la charge d'être déclarée libre de les rendre au souverain Pontife. Alors fleurissaient les appels comme d'abus et autres servitudes, que le temps n'a pas encore balayées.

Le Jansénisme était bien plus redoutable encore. Il attaquait dans la religion catholique tout ce qui peut la faire aimer : il attaquait la bonté, la miséricorde divine. Il enseignait que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais pour les seuls prédestinés. Il enseignait que l'Eucharistie n'est pas un secours établi pour secourir les âmes faibles sur le chemin de la vie, mais qu'elle est simplement une récompense pour les âmes déjà saintes et parfaites. En exagérant les dispositions requises pour la communion, il éloignait tout le monde de la Table sainte; il creusait un fossé entre Jésus-Christ et les âmes.

Le Pape avait beau condamner cette abominable hérésie et la poursuivre dans ses replis tortueux; le gallicanisme amortissait le coup de ses anathèmes, en protestant contre l'autorité pontificale, en discutant la valeur de ses décisions.

Quelle était la conséquence naturelle et logique de ces deux erreurs habilement associées ensemble? C'était l'affai-

blissement des croyances et des pratiques religieuses. La vie chrétienne, privée de ses rapports nécessaires avec Rome, foyer de la lumière, et avec le Tabernacle, foyer de la piété, allait, en s'appauvrissant, vers une anémie fatale. La vie sacerdotale et la vie religieuse subissaient le contre-coup de cet amoindrissement, et une triste décadence se faisait sentir dans la société française.

Or, pour comble de malheur, la foi se trouve alors en butte à un assaut formidable. Une vaste conjuration est ourdie pour la détruire : à la tête de cette conjuration marchent deux hommes, qui se détestent cordialement, mais qui se rencontrent unis sur le terrain de la guerre faite à la religion : Rousseau et Voltaire. Rousseau démolit les bases de l'ordre social, pendant que Voltaire, avec son esprit railleur, jette le sarcasme et l'insulte sur le christianisme tout entier. A sa suite, une légion d'écrivains, auxquels il souffle sa haine implacable, travaille à l'Encyclopédie, vraie tour de Babel bâtie contre l'Eglise.

A cette armée nombreuse, active, disciplinée, quelle défense opposait l'Eglise ? une défense, hélas ! très faible. Dans le siècle précédent, elle avait paru couronnée de toutes les gloires, chantée par les plus grands orateurs et les plus grands poètes. Au XVIIIe siècle, plus rien : la chaire est presque muette, et la poésie n'a guère que le blasphème à la bouche. A la noble et mâle éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, ont succédé des prédicateurs médiocres, qui laissent de côté la forte doctrine pour s'enfermer dans un cercle étroit de réflexions morales, moitié religieuses, moitié mondaines. Ce ne fut pas seulement une éclipse, ce fut encore une déplorable altération.

Disette d'orateurs sacrés, disette aussi d'écrivains : les livres composés pour la défense de la religion, manquent généralement de largeur et de verve.

Lorsque les Juifs, conduits par le traître Judas, vinrent arrêter Jésus au jardin des Oliviers, le Sauveur leur dit : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* (1). Dans

(1) Luc XXII, 53.

l'histoire de l'Eglise, il y a parfois de ces heures douloureuses où Satan semble prévaloir contre Dieu. Tel m'apparaît le XVIIIe siècle : c'est l'heure de Voltaire,

....Ce singe de génie,
Chez l'homme en mission par le diable envoyé (V. Hugo.)

Et Dieu, que faisait-il donc pendant les orgies insolentes de l'impiété et les humiliations de l'Eglise? Dieu laissait faire. Vint enfin le moment où l'orage, préparé depuis longtemps, éclata sur la France et sur l'Europe. Ce fut comme un de ces cyclones effroyables qui, en quelques minutes, brisant, renversant tout sur leur passage, jonchent le sol de ruines et de débris informes. La société française fut bouleversée de fond en comble.

« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?.....
Il est tombé sur nous cet édifice immense
Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.
La Mort devait t'attendre avec impatience,
Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis la cour :
Vous devez vous aimer d'un infernal amour. »

Après cette flagellation de Voltaire par A. Musset, entendez celle du XVIIIe siècle, par V. Hugo :

O dix-huitième siècle, impie et châtié !
Société sans Dieu, qui par Dieu fus frappée ;
Qui brisant sous la hache et le sceptre et l'épée,
Jeune, offensas l'amour et vieille, la pitié :
Table d'un long festin, qu'un échafaud termine.

II

Voilà bien le XVIIIe siècle : c'est un fleuve de boue aboutissant à une mer de sang !

Saluons le XIXe siècle, réparateur des infamies du XVIIIe. Oui réparateur; et si ce mot étonne quelques oreilles,

laissez-moi le justifier tout de suite par un trait entre mille. Voltaire a voulu salir, en prose et en vers, la mémoire de Jeanne d'Arc. Historien, il dénature impudemment le caractère de Jeanne ; il en fait une vulgaire servante de cabaret ; il nie les exploits les plus certains, les plus glorieux de sa noble mission. Puis, poète, il la traîne dans la fange d'un poème, où l'obscénité la plus ordurière s'allie à l'impiété la plus cynique. Ce poème, digne de Sodome, est une dérision infâme de la virginité, du patriotisme et du martyre.

Or, que voyons-nous au XIXe siècle ? la France tout entière acclamant Jeanne d'Arc comme sa libératrice, lui rendant des hommages magnifiques et s'apprêtant à lui consacrer une fête nationale. Ceux qui veulent encore demeurer les fils de Voltaire, sont obligés de s'incliner avec respect devant l'héroïne qu'insulta leur père.

C'est dans la marche même des événements que se manifeste le caractère réparateur du XIXe siècle. Nous avons vu les deux plaies de la France au XVIIIe siècle, le gallicanisme et le jansénisme ; le XIXe siècle les a guéries toutes deux.

La Révolution avait porté la main sur la papauté ; elle avait scellé le tombeau de Pie VI, son prisonnier, en disant : c'est le dernier pape, il n'y en aura plus. Un an après cet insolent défi à la Providence, Pie VII montait sur le trône de Saint-Pierre, en l'année 1800. Ainsi s'ouvre le XIXe siècle. Presque aussitôt, l'homme extraordinaire qui apparaissait déjà comme le maître de la France et l'arbitre de l'Europe, entame avec le nouveau pape des négociations pour le rétablissement du culte catholique ; et il l'invite à faire le plus grand acte de l'autorité pontificale sur cette même terre de France, où naguère l'autorité pontificale était tenue en échec.

Quel rude coup porté au gallicanisme ! Pourtant il n'en mourut pas. Il servait trop bien les visées ambitieuses du pouvoir civil pour disparaître si vite. Mais attendez : voici Pie IX, avec l'attrait de ses idées généreuses et de son caractère si sympathique, avec l'auréole de ses épreuves

et de ses malheurs ! De tous les points du monde accourent à Rome évêques, prêtres et fidèles. La France est la première à ressentir l'heureux effet de ce rapprochement avec le centre de l'unité catholique. En quelques années s'évanouissent les variétés importées dans la liturgie au XVIIIe siècle ; et l'unité de la prière fait resplendir l'unité de la croyance. Enfin, au concile du Vatican, la définition de l'infaillibilité pontificale tue dans les intelligences le gallicanisme tué déjà dans les cœurs. Plus de fossé désormais entre le Pape et l'Eglise de France ; plus rien n'empêche le père de parler à ses enfants et d'en être obéi : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (1).

Plus étonnante encore par sa rapidité, la mort du jansénisme a même précédé celle du gallicanisme. Pendant que la doctrine de saint Liguori modifie peu à peu les idées, le souffle vivifiant de la dévotion à Marie Immaculée fait fondre la glace des pratiques jansénistes. Le culte du sacré Cœur, bafoué au XVIIIe siècle, prend au XIXe siècle un merveilleux essor. En 1870, de pieux laïques font vœu d'élever un monument qui serait le témoignage solennel du repentir de la France. La basilique se dresse aujourd'hui sur la colline de Montmartre, comme l'amende honorable du XIXe siècle pour ses fautes propres et pour celles du XVIIIe : *Sacratissimo Cordi Jesu Gallia pœnitens et devota.*

Ainsi notre siècle a vu mourir ces deux erreurs du gallicanisme et du jansénisme, qui, au XVIIIe siècle, entravaient les relations de la France avec le Pape, chef visible, et avec Jésus-Christ, chef invisible de l'Eglise. Désormais la lumière, la chaleur et la sève nourricière affluent dans les âmes : aussi quelle explosion de force et de fécondité !

La force d'abord pour résister à l'ennemi, car l'Eglise ici-bas est militante et toujours elle a devant elle des ennemis. Voyez-les aujourd'hui nombreux, puissants sur le terrain de la science en particulier. Mais aussi voyez les vaillants défenseurs de l'Eglise : elle a des savants, des écrivains,

(1) Ps. CXII, v. 23.

des orateurs. La chaire sacrée n'est pas muette comme au XVIIIe siècle; des voix éloquentes s'y font entendre. A Paris, où la lutte est plus ardente, des conférenciers illustres ont élevé l'apologétique à la hauteur des besoins nouveaux des intelligences. Dans la presse, à la tribune, les revendications de la liberté ont été poursuivies, notamment la liberté de l'enseignement à tous les degrés. Nous l'avons conquise à force de persévérance; autour de ces trois dates : 1833, 1850, 1875, quelle phalange de noms glorieux à la tête desquels se place celui de Mgr Dupanloup!

Avec la force, c'est la fécondité de la vie chrétienne, sacerdotale, religieuse. Elle éclate dans les innombrables œuvres de zèle auxquelles des laïques, sans respect humain, donnent le concours le plus empressé. Elle éclate dans le recrutement incessant des missionnaires qui, soutenus par la Propagation de la foi, votre œuvre, ô Lyonnais, s'en vont porter au bout du monde, avec l'honneur de la France, la lumière de l'Evangile. Elle éclate dans la multitude des congrégations religieuses qui surgissent, comme par enchantement, pour soulager toutes les misères physiques et morales de l'humanité. Jamais peut-être on n'a vu une végétation de charité comme celle qui pousse aujourd'hui ses branches de toutes parts. Il y a cent ans, on comptait en France trente-sept mille religieuses; aujourd'hui on en compte cent vingt-huit mille.

Voilà le bilan de l'Eglise, en France, à la fin du dix-neuvième siècle : est-ce que cela sent la faillite? Non, certes; mais demain, c'est-à-dire en ce XXe siècle dont l'aube blanchit déjà, quel avenir pouvons-nous espérer? Un avenir réparateur, si toutefois nous savons apprécier, soutenir et développer les Facultés catholiques, qui sont l'une des grandes forces de l'Eglise, l'une des formes principales et nécessaires de l'œuvre du salut social.

III

A la fin de son remarquable ouvrage sur les origines de la France contemporaine, Taine a plusieurs pages éloquentes sur le catholicisme. Il s'émeut à la vue du dévouement religieux qui renverse dans les âmes l'équilibre ordinaire des motifs déterminants, et fait que l'amour des autres l'emporte sur l'amour de soi. Il contemple avec étonnement la reconstruction si rapide de l'Eglise en France depuis le Concordat, et il rend hommage à sa puissante vitalité. Puis il termine par deux tableaux tracés avec cette vigueur de pinceau, qui donne tant de relief à tout ce qu'il peint. Il met en regard la science et la foi : la science qui, par ses découvertes prodigieuses, s'empare de l'univers et et va toujours en avant; la foi qui, par l'immutabilité de sa doctrine, paraît accentuer de plus en plus son désaccord avec la science progressiste. Et alors il montre la grande majorité des Français tournant le dos à la foi pour suivre la science. Il laisse entrevoir que la foi, malgré ses œuvres charitables si précieuses à la société, pourrait bien succomber tôt ou tard dans un conflit irréductible avec la science.

Ici Taine s'est trompé : il s'est trompé, parce qu'il se figure à tort la Science et la Foi inconciliables. Nous savons, nous, qu'elles s'allient très bien ensemble; car elles sont toutes deux Filles du même Père, Dieu, qui les a faites toutes deux dans la concorde et l'harmonie. L'état intellectuel et moral de la société contemporaine, le voici.

Il y a trente ans, le Matérialisme et le Positivisme arrivaient à leur apogée; l'illustre Evêque d'Orléans les dénonçait dans une brochure retentissante : *l'Athéisme et le Péril social.* Ces erreurs, triste héritage du dix-huitième siècle, après être entrées dans les intelligences, sont entrées dans les mœurs et les institutions sociales; c'est vrai. Elles ont régné, elles règnent encore; c'est vrai. Vulgarisées par la Presse elles sont descendues des Académies dans les rangs

du peuple; elles empoisonnent une partie de la jeunesse et de l'enfance; c'est vrai. Notre pauvre société a vidé jusqu'à la lie la coupe des erreurs les plus radicales et les plus funestes. Mais n'entendez-vous pas les aveux significatifs d'hommes intelligents et sincères : « On avait prédit, écrit l'un deux, une ère nouvelle où l'humanité, ayant jeté ses vieilles béquilles, la morale et la Religion, s'avancerait d'un pas allègre vers le progrès, dans la voie de la Libre pensée, sous le soleil de la Science. Voici que les faits sont en train de donner un flagrant démenti à ces augures. (1) » C'est bien là, n'est-ce pas, Messieurs, la même pensée qu'un éminent écrivain formulait dans le mot célèbre : *La banqueroute de la Science?*

Il serait plus juste de dire la banqueroute de l'Athéisme; car c'est l'Athéisme qui, se réclamant de la Science, avait prétendu supprimer la Religion. L'ivresse scientifique s'est un peu dissipée; la question imprescriptible de l'origine et de la fin de l'homme, la question de Dieu, de l'âme et de la vie future, se dressent plus impérieusement que jamais. L'Athéisme, qui en est la négation brutale et absurde, ne peut satisfaire ni la raison ni le cœur de l'humanité. Contre cette erreur monstrueuse, destructive de tout ordre social, on a vu se liguer (2), depuis quelques années, des hommes appartenant à toutes les croyances, à tous les partis : plusieurs même semblent se mettre en route vers l'Eglise.

A quoi aboutira ce mouvement? Sera-ce au christianisme? au catholicisme? Je l'espère, car il coïncide avec l'importante réaction qui s'est produite sur les divers terrains, où s'exerce l'activité de l'esprit humain. L'*Histoire* surtout, l'Histoire mieux étudiée, plus documentée, a mis en lumière les immenses services rendus par l'Eglise à la civilisation. Et aujourd'hui, dans le champ si vaste de la question sociale, l'aptitude incomparable de l'Eglise est proclamée par les hommes que n'aveugle point la passion

(1) Ed. Rod, *Idées morales du temps présent*, p. 308.

(2) Cette ligue, fondée il y a dix ans, a pour Président M. Arthur Desjardins, Membre de l'Institut.

sectaire. Dans ses admirables Encycliques, Léon XIII nous a dessiné les grandes lignes de la reconstruction chrétienne, qui se prépare pour le vingtième siècle.

Donc, j'espère ! Il nous faut de la Science, sans doute, beaucoup de science et la haute culture intellectuelle. Mais les voici précisément devant nous, dans nos Facultés catholiques; et, *à côté de nous*, sachons reconnaître *des Frères d'armes*, qui se glorifient d'être, comme nous, enfants et serviteurs de la sainte Eglise. Ecoutez ce qui se passait, il y a quinze ans, sous la coupole de l'Institut, là où l'Eglise est maintenant représentée si dignement par la pourpre romaine. C'était le 17 avril 1882 : ce jour-là, le sort était échu à Renan de recevoir Pasteur à l'Académie Française.

Pasteur, c'était le grand savant, et je suis fier d'ajouter, le grand croyant. Savant, il a scruté le monde des infiniments petits, et démontré que toujours la vie procède de la vie. Croyant et pratiquant, il déclara hautement ses convictions religieuses en cette circonstance solennelle. Renan, c'était l'apostat, c'était le vulgarisateur des erreurs contemporaines, c'était le sophiste consommé dans l'art d'inoculer le poison du doute.

Avec sa phraséologie ondoyante du *oui* et du *non*, Renan parut bien petit en face de Pasteur, affirmateur énergique de toute vérité, par cette phrase remarquable entre les autres : « Celui qui proclame l'existence de l'Infini — et nul ne peut y échapper — accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions. »

Pasteur et Renan sont morts, et déjà la postérité s'est levée pour les juger. La mémoire de Pasteur grandit et grandira toujours, grâce aux applications innombrables de ses découvertes fécondes. Son nom figurera parmi ceux des plus insignes bienfaiteurs de l'humanité, tandis que celui de Renan ira grossir la liste des sceptiques, qui se sont moqués de l'espèce humaine avec un dédain transcendant.

Dans le contraste de ces deux hommes, qui représentent

les deux camps de la foi et de l'incrédulité, j'aime à voir un pronostic de l'avenir. Soutenons, développons nos Facultés catholiques, où se forment et s'accumulent les réserves de la haute science : alors s'accroîtra le nombre des savants chrétiens faisant à la religion une garde d'honneur, et réprimant les prétentions orgueilleuses de la science athée.

Courage donc, Messieurs les professeurs, vous qui, par votre docte enseignement et la vertu de vos exemples, jetez les semences fécondes d'un avenir meilleur pour la France et pour l'Eglise; vous êtes la preuve vivante que les savants, qui veulent rester chrétiens, n'ont pas besoin d'interposer entre leur croyance et leur raison la *cloison étanche*.

Courage, Messieurs les étudiants, vous qui, formés par des maîtres si dévoués, pourrez exercer dans le monde l'apostolat de la foi chrétienne, fortifiée par une science sérieuse et de bon aloi.

A vous aussi, généreux bienfaiteurs de nos Facultés catholiques, je dis courage. Ne vous lassez pas de leur accorder le triple appui de votre sympathie, de votre confiance et de vos aumônes. Du Vatican, où il juge si bien le mouvement des idées et la marche des événements, notre grand Pape Léon XIII a dit : « L'école est le champ de bataille où se décidera la question de savoir si la société restera chrétienne ou non. » Or, c'est l'enseignement supérieur qui protège et sauvegarde les écoles de l'enseignement secondaire et primaire. C'est l'enseignement supérieur qui forge les armes bien trempées pour les combats de la vérité contre l'erreur.

Donc, au prix de tous les sacrifices, soutenons les Facultés catholiques : qu'elles soient le legs précieux de notre siècle qui va bientôt mourir, au XXe siècle qui va bientôt naître.

Au XXe siècle, ô mon Dieu, c'est mon désir et mon espoir, le vent de la liberté vraie pour l'Eglise soufflera sur la France. Et alors on verra une grande alliance de la foi et de la science donner au règne du Sauveur Jésus une splendeur qu'il n'a pas encore eue jusqu'ici : *Christus heri, hodie, et in sæcula*.

MGR DUPANLOUP POLÉMISTE

Le moment serait-il venu de parler de l'évêque d'Orléans avec une respectueuse mais entière liberté, comme on parle de Fénelon, de Fléchier, ou de saint François de Sales ?

Quelques considérations peuvent gêner la critique. Il est possible, par exemple, que des amis personnels de Mgr Dupanloup soient encore en vie, des amis qui recueillent pieusement tout ce qui se dit en son honneur et qui cultivent sa mémoire, comme Joinville consacrait les dernières années de sa vie à raconter les exploits de saint Louis. Ceux-là, l'écrivain, même le plus attentif, risque de les blesser involontairement. Si ces lignes leur tombent sous les yeux, je ne crois pas avoir besoin de solliciter d'avance leur pardon. J'entreprends ce travail avec des sentiments de profonde, sincère, et sympathique admiration pour Mgr Dupanloup. Mais une étude critique ne ressemble pas absolument à un panégyrique. D'autre part, les amis personnels de Mgr Dupanloup ont un intérêt évident à connaître les sentiments que professent à l'égard de leur maître si justement aimé, les générations nouvelles de chrétiens et de prêtres, absolument étrangères aux querelles d'autrefois. Nous n'avons pour Mgr Dupanloup que de la vénération et de la reconnaissance, mais ce serait mal servir sa mémoire que de se borner à des remerciements et à des éloges. Dans l'intérêt de sa gloire, aussi bien que dans l'intérêt supérieur des âmes, il est à souhaiter qu'on

s'applique aux seules parties de son œuvre qui ont des chances de durée.

Les adversaires irréconciliables de Mgr Dupanloup (il en eut) ne sont peut-être pas mieux disposés à entendre une appréciation calme de ses écrits, que ses amis personnels. Parmi les admirateurs de Louis Veuillot, quelques-uns ont conservé une belle intransigeance qui les honore. Mais vraiment, lorsque les universitaires, les indifférents, les sceptiques glorifient unanimement le génie de Louis Veuillot, ils auraient mauvaise grâce à ne pas vouloir qu'on loue la grande âme de Mgr Dupanloup.

L'évêque d'Orléans a composé un grand nombre d'œuvres qu'il n'entre pas dans ma pensée d'apprécier ici. Mais il a pris soin lui-même de mettre à part ses écrits polémiques, en leur donnant un titre significatif : *Défense de la liberté de l'Eglise*. C'est précisément cette défense que je voudrais étudier et apprécier.

Les officiers, élèves de l'Ecole de guerre, apprennent les principes de la tactique et de la stratégie, en parcourant, avec leurs maîtres, les régions où se sont livrées les grandes batailles. Il y a certainement plaisir, il y a probablement profit à refaire par la pensée les grandes campagnes qui ont valu à Mgr Dupanloup une gloire si retentissante et si méritée (1).

Quel que soit le talent personnel d'un polémiste, il n'a de force que dans la mesure où il représente une idée, une école, une Eglise ou un groupe. Toutes les fois que Mgr Dupanloup a pris la plume, c'est avec la certitude d'être lu avec respect par les hommes considérables de tous les partis. Il représentait, en effet, de très grandes forces morales. Je vois d'abord en lui, l'élève, l'ami, l'interprète de Saint-Sulpice. M. Renan a accentué avec complaisance, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, les différences qui existaient entre le brillant abbé Dupanloup et les sages professeurs de Saint-Sulpice. Il n'en est pas moins vrai

(1) « Si quelques feuillets de mes œuvres devaient surnager, disait un jour Mgr Dupanloup, ce seraient assurément mes polémiques. »

que l'abbé Dupanloup se dirigeait d'après les principes qu'il avait reçus au séminaire. Saint-Sulpice, dit M. Renan, fut, au milieu d'une société si différente, ce qu'il avait toujours été, tempéré, respectueux pour le pouvoir civil. Mgr Dupanloup écrit de son côté : « Sans oublier jamais les lois de la reconnaissance, du respect, de l'affection; étrangers par habitude, par goût, par position, par devoir, aux mouvements des révolutions humaines, nous les subissons, et sans les consacrer, ce qui n'appartiendrait ni à notre dignité, ni aux lois les plus simples de la prudence, nous savons mieux que d'autres, dans la pratique, nous soumettre pacifiquement aux faits accomplis » (1). Bossuet, continue M. Renan, était en tout leur oracle. Répondant à M. Grandguillot, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, Mgr Dupanloup s'écriait : « Mgr Rousseau (2) invoquait la grande autorité de Bossuet, il ne l'avait pas même lu... Bossuet, dont Mgr Rousseau invoque l'autorité, enseigne le droit de la souveraineté pontificale, avec une force et une netteté à laquelle il n'y a rien à répondre, et son autorité fut citée un jour à Napoléon lui-même qui ne sut que répliquer. Tout le monde connaît aujourd'hui la scène des Tuileries. « Sire, répondit M. Emery à Napoléon, Votre Majesté honore Bossuet et se plaît à nous le citer souvent. Voici ses paroles, je les sais par cœur. » Toujours d'après M. Renan, qui, cette fois, exagère, les vieux sulpiciens tenaient hautement pour les quatre propositions de 1682, c'est-à-dire pour le gallicanisme (3). Qui ne sait qu'au concile du Vatican, Mgr Dupanloup se montra sinon le persévérant défenseur de ce que l'on appelait les privilèges et les libertés de l'Eglise gallicane, du moins le chef d'une minorité qu'on qualifiait, à tort où à raison, de gallicane ?

(1) *Première lettre à M. le duc de Broglie.*

(2) Un pauvre évêque du premier empire encore plus inintelligent que servile et que les libres penseurs de 1860 voulaient transformer en héros.

(3) Les sulpiciens de nos jours n'admettent pas, je crois, cette manière de voir. Quand on y regarde de près, en effet, le gallicanisme des vieux sulpiciens se réduit à très peu de chose.

Mais ce que Mgr Dupanloup devait certainement à Saint-Sulpice, c'est sa conception élevée de ses devoirs de prêtre. Jamais on ne le vit prendre des allures laïques, ni dissimuler sa qualité d'abbé ou d'évêque; député, académicien, ou polémiste, il parla toujours comme représentant de l'Eglise. « On me permettra bien d'affirmer qu'un évêque n'écrit pas pour écrire, mais pour être utile. Je ne consulterai donc que mon devoir, nullement mon goût, et je commencerai par offrir au public non pas ceux de mes écrits qu'une faveur accidentelle a pu recommander un peu plus à ses souvenirs, mais d'abord ceux qui me semblent appelés à rendre en ce moment des services plus opportuns (1). »

L'excellente formation que Mgr Dupanloup reçut à Saint-Sulpice ne nuisit en rien au développement de sa puissante personnalité, et c'est ce qui explique l'erreur de M. Renan. Mgr Dupanloup mit au service des principes chers aux fils de M. Olier, les éminentes qualités et aussi quelques défauts d'un tempérament aussi peu sulpicien que possible. Rien de plus opposé à la calme immobilité de ses vieux maîtres que l'activité un peu fébrile du supérieur de Saint-Nicolas et de l'évêque d'Orléans. Mgr Dupanloup a été le plus grand agitateur ecclésiastique de ce siècle et, à mon avis, c'est par là surtout qu'il s'impose à notre admiration. Grâce à lui, les pouvoirs publics connurent les *desiderata* du clergé; même ils finirent par en tenir compte. En 1847 M. Thiers s'écriait avec une terreur affectée : « Ici, Messieurs, s'élève une sorte de clameur de la part du clergé... Lisez les *écrits du clergé*, ou de ceux qui, avec plus ou moins de raison, se font ses représentants. Vous y trouverez, etc. » Temps heureux que celui où les écrits du clergé provoquaient les méditations des hommes les plus éminents de la haute presse, de l'Académie, de la chambre des pairs et de la chambre des députés. Mgr Dupanloup avait conquis rapidement cette haute situation d'interprète officieux de presque tout le clergé de France, grâce à un ensemble de

(1) *Avant-propos* de la *Défense de la liberté de l'Eglise.*

circonstances exceptionnelles que la Providence avait ménagées en sa faveur. Quoique issu d'une famille très humble, l'abbé Dupanloup jouit, très jeune, des privilèges qui, même dans notre société si démocratique, au moins en apparence, s'attachent à une naissance illustre. Condé gagnait des batailles à vingt-deux ans; nos généraux de division les plus remarquables n'arrivent guère au grade de chef de corps d'armée, qu'au moment où sonne pour eux l'heure de la retraite. Le jeune abbé Dupanloup polémiquait presque de puissance à puissance, avec le noble duc de Broglie, ancien et futur ministre, ancien président du conseil, si je ne me trompe, et membre de l'Académie française. C'est qu'il avait à son service de puissantes influences. Il fréquentait les grands seigneurs, les plus hauts personnages politiques, il avait porté un des plus beaux titres nobiliaires qu'ait connus l'ancien régime, il avait été le dernier précepteur des fils de France.

Mgr Dupanloup usa noblement du prestige et de la force que lui donnaient ces relations, pour le seul bien de l'Eglise et de la France.

Mais il ne faudrait pas se le représenter, dans ses grandes luttes, comme un controversiste ordinaire. Il n'a rien d'un Pascal, d'un Paul-Louis Courier, ou d'un Louis Veuillot; il n'offre même que de très faibles ressemblances avec Bossuet polémiste. Dans ses controverses, ce Bossuet, que l'on a souvent le tort de figurer solennel et embarrassé dans les longs plis de sa robe, écrit au contraire d'un style simple, vif, rapide et entraînant; sans les chercher il trouve les mots acérés qui transpercent un adversaire. Il dit par exemple aux pasteurs protestants : « Que ces messieurs ne nous parlent plus des abus qui nous font gémir. C'est mal remédier aux abus de l'Eglise que d'y ajouter celui du schisme. Sont-ils si heureux, ou pour mieux dire, si orgueilleux et si aveugles qu'ils ne sentent rien à déplorer parmi eux ? Et veulent-ils autoriser tant de sectes sorties de leur sein, qui, en se plaignant de leurs désordres, dans le même esprit de chagrin superbe avec lequel ils ont autrefois tant exagéré les nôtres, font tous les jours schisme

avec eux, comme ils l'ont fait avec nous? » Ainsi tout en parant, Bossuet porte un coup droit. Mgr Dupanloup ne donne pas de ces fêtes à l'esprit, mais le genre de polémique qu'il affectionne n'en a pas moins sa valeur.

D'abord il étudie sérieusement les questions en litige et il fait valoir, en faveur de sa thèse, des arguments abondants et sérieux. On dit que des collaborateurs bien choisis lui facilitaient sa tâche et lui rendaient l'érudition facile, mais ceci n'a aucune importance. Pascal avait pour auxiliaires, dans sa fameuse polémique, de très savants théologiens, et Mirabeau, avant de composer ses discours, consultait quelques pasteurs protestants, ses amis. Ces faits bien connus n'enlèvent rien à la gloire littéraire de Pascal et de Mirabeau. Il suffit que Mgr Dupanloup ait pu opposer aux adversaires de l'Eglise une argumentation documentée. Lisez son admirable étude sur la *pacification religieuse* (1845); il commence par exposer longuement le véritable état de la question. Le clergé, s'écriait-il, est tout prêt à faire adhésion au régime constitutionnel, quand ce régime sera sincère, quand il n'y aura pas, dans la charte, une prétendue liberté de conscience, restreinte et annulée par le monopole. Nous sommes, non des hommes politiques, mais des hommes spirituels, réclamant la liberté de conscience, restreinte et annulée par le monopole. Puis, pour bien mettre sous les yeux des Français de son temps les diverses vicissitudes de la liberté d'enseignement, l'abbé Dupanloup remontait jusqu'au projet de loi de 1836. Ce projet, qui avait pour auteur M. Guizot, souleva des discussions intéressantes et vraiment glorieuses pour notre tribune française. En ces temps héroïques, les législateurs craignaient toujours qu'on ne fît pas à la liberté une part assez grande. M. de Tracy, par exemple, trouvait que le projet de M. Guizot était mesquin et portait l'empreinte d'un cachet spécial et étroit, que les dispositions relatives à la liberté d'enseignement étaient en grande partie destructives de cette liberté.

Mais, quelle que soit l'importance que l'abbé Dupanloup attache aux considérations historiques, son principal effort

porte sur les revendications des droits de l'Eglise au moment de ces controverses remarquables. Non, l'Eglise ne veut pas le monopole de l'enseignement; non, elle ne refuse aucune des conditions légitimes de la liberté; non, le clergé n'a point calomnié l'Université; il n'a fait que répéter pour sa défense, la plainte universelle des hommes compétents et des pères de famille.

D'autre part, les ennemis de l'Eglise calomnient le clergé en le représentant comme hostile à tout progrès. L'abbé Dupanloup expose longuement toutes les objections, et les réfute l'une après l'autre. Pour avoir une idée du soin qu'il apporte à tout prévoir et à tout expliquer, il faut lire le long chapitre IV[e] qui sert de conclusion à l'étude tout entière. Reprenant un mot célèbre attribué à Talleyrand, il se demande quand et comment cela finira, et il répond : « Il y a trois choses dont la force est grande ici-bas : le *temps*, le *hasard*, l'*opinion*. Eh bien, le temps, le hasard, l'opinion sont pour nous, et nous apportent la liberté d'enseignement et, avec elle, toutes les légitimes libertés religieuses dont nous devrions jouir depuis cinquante années ». Le plus piquant, c'est que le temps, le hasard et l'opinion ont réalisé en grande partie les prédictions de l'abbé Dupanloup. Quand, à un demi-siècle de distance, on lit cette brochure sur *la pacification religieuse*, que j'ai analysée parce qu'elle me paraît le type des œuvres polémiques de Mgr Dupanloup, on éprouve simultanément des impressions diverses. D'abord il est doux à des catholiques de rendre justice à ce grand labeur. Des études aussi sérieuses portent la lumière dans les esprits, et il n'est pas étonnant qu'elles aient rendu possible la liberté d'enseignement. Puis, on se rappelle que cette campagne, commencée en 1830, Mgr Dupanloup l'a continuée jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire jusqu'en 1879. La victoire a couronné ses efforts, la plus belle victoire que l'Eglise de France ait remportée dans ce siècle. Certes, les catholiques ont accompli des prodiges de dévouement et des miracles de charité, mais rien ne vaut pour eux la conquête de la liberté d'enseignement. La loi de 1850 est le couronnement d'une longue

lutte, mais c'est aussi un commencement, le commencement d'une grande rénovation religieuse et morale. On a pu se demander, aux environs de 1872, si la France n'allait pas redevenir chrétienne. Malgré bien des fautes commises, les catholiques ont encore gardé d'excellentes positions; ils peuvent en conquérir de nouvelles, et cela grâce à la loi de 1850. On pense bien que je ne veux pas faire honneur de cette œuvre immense au seul Mgr Dupanloup; des hommes comme Montalembert, et de Falloux (1) ont pris une part active et plus directe à la rédaction de la loi. Mais Mgr Dupanloup a eu le grand honneur de représenter le clergé et l'épiscopat, qui ont su mettre la loi à profit; il a polémiqué, non pas six mois ou deux ans, mais pendant plus d'un demi-siècle, pour la cause de l'enseignement catholique; enfin, à l'appui de ses théories, il pouvait citer une œuvre. « Un des hauts dignitaires de l'Université, s'écriait-il un jour, a cru pouvoir imprimer, sous les apparences d'une responsabilité étrangère, que les professeurs des petits séminaires ne seraient pas capables de concourir avec les élèves de seconde des collèges universitaires. Certes, l'affirmation est étrange.

« De mon côté, j'offrirais volontiers, si Mgr l'Archevêque de Paris le permettait, de faire concourir les élèves de son petit séminaire, avec les élèves du plus renommé collège royal de Paris, classe contre classe. Je ne mettrais que deux conditions, c'est que tous les élèves du collège universitaire prendraient part à la lutte et concourraient *tous* dans *toutes* les facultés.

« A ces conditions, je crois fermement que sur les trente élèves qui composent à peu près chacune de nos classes, vingt seraient honorablement placés dans les quarante premiers, et je ne renoncerais pas à l'espoir que, parmi eux, plusieurs disputeraient le premier rang. »

L'homme qui a tenu ce fier langage mérite la place d'honneur parmi les défenseurs de la liberté d'enseignement.

(1) J'aurai l'occasion de parler prochainement de Louis Veuillot.

Il convient d'autant plus d'insister sur ce triomphe durable et fécond de Mgr Dupanloup, que la victoire n'a pas toujours couronné ses glorieux efforts. Peut-être a-t-il connu, au déclin de sa vie, les grandes tristesses de Grégoire VII mourant. Son cœur de Français et d'évêque a saigné tant de fois ! En face des Allemands vainqueurs, son patriotisme lui a inspiré une attitude fière et digne qu'on ne saurait trop louer. Mais n'est-ce pas, ô catholiques français, mes contemporains, que notre génération a épuisé toutes les formules élogieuses que l'on applique aux glorieux vaincus ? Quand donc nous sera-t-il donné de célébrer une victoire authentique de l'Eglise et de la France ? Mgr Dupanloup a converti Talleyrand, et son historien, Mgr Lagrange s'est donné beaucoup de mal pour établir le sérieux de cette conversion. Eh bien, en mon âme et conscience, je ne puis regarder cette conversion comme un fait glorieux pour l'Eglise. Notez bien que le zèle et le savoir-faire de Mgr Dupanloup sont hors de cause; il a agi en prêtre saintement avide de gagner des âmes à Jésus-Christ. Mais les dernières paroles et l'attitude, à la fois diplomatique et hautaine, de l'ancien évêque d'Autun n'ont rien de commun avec la vraie pénitence. Mgr Dupanloup a mené, contre l'impiété révolutionnaire et contre l'égoïsme de la diplomatie européenne, une campagne admirable en faveur du pouvoir temporel des Papes... Ici, du moins, sa défaite n'est qu'apparente. Le successeur de Pie IX n'a pas recouvré les Etats pontificaux, mais il a conquis une situation telle, qu'un écrivain autorisé l'appelait naguère : le Benjamin de l'Europe. Léon XIII, en effet, qui jouit d'une autorité très grande sur les gouvernements et les peuples, ne cesse de protester contre l'usurpation piémontaise, et sa voix trouve des échos en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, dans le monde entier. Mgr Dupanloup a défendu un gallicanisme atténué qui osait à peine se réclamer de Bossuet. Que reste-t-il, à l'heure qu'il est, du gallicanisme ? Trouve-t-on quelqu'un en France qui ose se dire gallican ? Mgr Dupanloup a combattu Voltaire, il a porté de rudes coups à la religion de

Voltaire, et sur ce point, du moins, il a devancé l'opinion de l'élite intellectuelle de la France. Dormez content, Monseigneur, Voltaire est aujourd'hui traité de fripon, même par ses petits-fils, ou pour parler plus exactement, pas les plus intelligents de ses petits-fils, car il demeure encore le dieu d'un nombre considérable d'imbéciles.

Mgr Dupanloup mérite de figurer au milieu des grands hommes dont se glorifie l'Eglise de France. Non pas qu'il réponde à la conception classique et révolutionnaire de la grandeur, qui a cours parmi nos contemporains. Alcibiade, Sylla, Louis XIV, Danton sont des grands hommes auxquels Mgr Dupanloup ne ressemble en aucune manière. Peut-on dire qu'il ait du génie, comme on le dit de Bossuet, de Corneille, de Racine ? Egale-t-il même sous le rapport du talent, Fléchier ou Massillon ? Je ne le pense pas. Et cependant, on peut affirmer, je crois, qu'il a du génie en ce sens qu'il a vu, d'une façon très nette, la situation exacte du catholicisme français au XIX[e] siècle. Il a compris que, toute meurtrie des blessures qu'elle avait reçues pendant la Révolution et surtout pendant le XVIII[e] siècle, l'Eglise ne pouvait ressaisir les générations nouvelles que par l'éducation ; il a compris la puissance invincible de ces deux mots : *la liberté d'enseignement;* il a su trouver le ton qu'il fallait prendre pour ne pas effaroucher la susceptibilité des fils de la Révolution, si ombrageux pour tout ce qui touche à l'Eglise ; puis, avec toutes sortes de précautions, mais avec une persévérance admirable, qu'aucun obstacle n'a pu lasser, il a commencé son grand plaidoyer en faveur de l'éducation religieuse qui a eu son couronnement en 1875. Ne craignons pas de dire que l'évêque d'Orléans était un homme de génie.

Qu'importe, en effet, que M. Renan ait pu lui contester ses qualités oratoires et littéraires (1) ? Orateur, Mgr Dupanloup

(1) Ceux-là seuls, qui ont connu Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans ces années brillantes de 1838 à 1854, peuvent se faire une idée de la vie intense qui s'y développait. Et cette vie n'avait qu'une seule source, un seul principe, Mgr Dupanloup lui-même. Il était sa maison tout entière. Le règlement, l'usage, l'administra-



l'était certainement à un haut degré, puisqu'il a su se faire écouter et applaudir non seulement dans les réunions catholiques, mais encore à l'Assemblée nationale et à l'Académie française. Ses discours demeureront-ils comme modèles du genre ? On peut, sans risquer de se tromper, affirmer que non, pour la plupart, mais ce fait littéraire n'a aucune importance. On ne lit plus les orateurs, on ne lit aucun orateur politique de ce siècle, et si Bossuet, Bourdaloue, Massillon comptent encore dans la littérature française et figurent dans nos programmes, c'est pour des raisons qui n'ont presque rien de commun avec l'éloquence contemporaine.

Il ne semble pas non plus qu'on puisse compter Mgr Dupanloup parmi les très grands écrivains dont la gloire est incontestée ; il est même peut-être prudent de ne pas définir le style de Mgr Dupanloup ; car cet homme extraordinairement occupé n'avait pas toujours le temps de rédiger lui-même les innombrables brochures qui paraissaient sous son nom. Tout un groupe d'amis dévoués et compétents, travaillait sans relâche sous sa direction. Voilà pourquoi le style de Mgr Dupanloup polémiste est un

tion, le gouvernement spirituel et temporel, c'était lui. La maison était pleine de parties défectueuses; il suppléait à tout. L'écrivain, l'orateur, chez lui, étaient de second ordre : l'éducateur était tout à fait sans égal. L'ancien règlement de Saint-Nicolas-du-Chardonnet renfermait, comme tous les règlements de séminaire, un exercice appelé *la lecture spirituelle.* Tous les soirs, une demi-heure devait être consacrée à la lecture d'un ouvrage ascétique ; Mgr Dupanloup se substitua d'emblée à saint Jean Climaque et aux *Vies des Pères du désert.* Cette demi-heure, il la prit pour lui. Tous les jours, il se mit directement en rapport avec la totalité de ses élèves par un entretien intime, souvent comparable, pour l'abandon et le naturel, aux homélies de saint Jean Chrysostome dans la *Palæa* d'Antioche. Toute circonstance de la vie intérieure de la maison, tout événement personnel au supérieur ou à l'un des élèves, était l'occasion d'un entretien rapide, animé. La séance des notes du vendredi était quelque chose de plus saisissant et plus personnel encore.

Chacun vivait dans l'attente de ce jour. Les observations dont le supérieur accompagnait la lecture étaient la vie ou la mort. Il n'y avait aucune punition dans la maison; la lecture des notes et les réflexions du supérieur étaient l'unique sanction qui tenait tout en haleine et en éveil. »

(*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, par Ernest RENAN).



style impersonnel, digne, grave, mesuré, mais parfois un peu terne; il manque d'originalité. Les redondances, les formules de politesse inutiles, les explications oiseuses et les maximes trop vraies abondent dans ces écrits évidemment improvisés. Il eût fallu à l'évêque d'Orléans un secrétaire-rédacteur, mais de tout premier ordre, capable de comprendre sa pensée et de lui donner rapidement une forme littéraire. Ce secrétaire idéal n'est pas un mythe; il existait du temps de Mgr Dupanloup; il s'occupait lui aussi d'enseignement et il dépensait son admirable talent d'écrivain dans des œuvres de rhétorique, alors qu'il eût pu et voulu si ardemment tenir la plume au nom de tout le clergé français. Cet homme s'appelait Mgr Besson, évêque de Nîmes. Toutes les fois que l'occasion s'est présentée à lui de formuler des principes de politique ecclésiastique, il l'a fait avec un bonheur d'expressions, un tact, une sûreté, une délicatesse, une finesse et une précision qui ravissaient des hommes comme M. Jules Simon et le duc d'Aumale. Mgr Dupanloup a joué un grand rôle dans l'histoire contemporaine, et Mgr Besson, qui a vécu dans deux diocèses éloignés de la capitale, est mort sans avoir pu donner toute sa mesure. C'est pourquoi il paraîtrait téméraire de les comparer. Mais il me sera bien permis, sans doute, de les citer sans commentaire. Mgr Dupanloup disait un jour, à propos de vocations ecclésiastiques : « Il y a donc malheureusement dans nos petits séminaires des enfants pauvres, et les lois sous lesquelles nous vivons ne permettent pas qu'il y en ait beaucoup d'autres; il y a donc des enfants pauvres à qui leurs parents montrent, dans l'Eglise, le pain qu'ils ne peuvent leur donner, et qui, poussés par eux, viennent frapper à la porte de nos petits séminaires ! Et l'Eglise reçoit ces enfants destinés à la prêtrise. Voilà la vérité dont on nous arrache l'aveu ! Voilà ces enfants destinés à la prêtrise; de jeunes créatures, vouées aujourd'hui à l'état ecclésiastique par la malheureuse pauvreté de leurs parents, comme ils l'étaient autrefois par l'ambitieuse opulence de leurs familles; mais toujours par les inspirations de la cupidité.

Eh bien ! nous ne voulons pas plus de ces mercenaires-là que des autres ! J'insiste sur ce mot (1).

Mgr Besson traite le même sujet en un langage qui nous rappelle celui de Massillon : « Voilà jusqu'où va le devoir du prêtre, jusqu'où peut aller le sacrifice. Le monde s'en effraie aujourd'hui et, dans ce christianisme amoindri et commode, dont se contentent les âmes vulgaires, il n'est presque plus de parents qui souhaitent pour leurs enfants des honneurs mêlés de tant de périls... Les familles qui avaient été jusque-là honorées par l'exercice du saint ministère, ne voyant plus guère que les intérêts de la chair et du sang, ne font plus rien pour retenir la grâce qui se retire. Peut-être n'ira-t-on pas jusqu'à étouffer ou à combattre l'esprit sacerdotal; mais on l'éloigne, mais on en trouble les opérations et les prévenances dans l'âme des enfants ; mais, du moins, on ne sait plus que ces opérations se font avec le concours des parents, et que, pour enfanter un prêtre dans une famille, il faut communément vingt-cinq ans de pieux respect, de discours édifiants et de bons exemples. Ah ! parents cruels, ou du moins trop négligents, qu'avez-vous fait ? Votre fils vous reste, vous vous en applaudissez peut-être et vous ne savez pas que vous l'avez gardé pour votre désespoir et non pour votre consolation. Cet enfant que vous avez retenu dans le siècle était destiné à éclairer, à conduire, à sauver les âmes, et maintenant pouvez-vous promettre qu'il sauvera la sienne? La lampe qu'on éteint d'un souffle violent ne jette-t-elle pas un éclat infect ? Le sel qui s'affadit ne tarde pas à se corrompre. Et combien d'âmes, pour n'avoir pas voulu entrer, comme des pierres choisies, dans la composition de l'autel, et parmi les colonnes du temple, ne vont-elles pas traîner dans la boue des rues et des places publiques, comme des pierres d'achoppement et de scandale ?... Ah ! qu'on ne vienne pas spéculer sur notre indigence, ni s'imaginer qu'on surprendra notre bonté. Moins nous avons de prêtres, plus nous voulons que ces prêtres soient irréprochables. L'Eglise

(1) *La Simple Vérité sur la question des petits séminaires.*



de Nîmes est de trop bonne noblesse pour se mésallier (1). » Il ne faut pas croire que cette rencontre du grand évêque d'Orléans et de l'évêque de Nîmes soit un fait accidentel. Mgr Besson a abordé presque toutes les questions traitées par Mgr Dupanloup, et toujours et partout il a révélé sa maîtrise.

En parlant ainsi, on n'enlève rien à la gloire de Mgr Dupanloup, peut-être même est-ce la meilleure manière de la servir. Jusqu'à un certain point, il était bon, je crois, que le représentant officieux ou officiel de l'Eglise de France, ne s'exprimât pas dans un style trop personnel, durant la première moitié de ce siècle. Ceux qui lisaient ses écrits reconnaissaient plus facilement l'inspiration directe d'une génération d'évêques pieux, modérés et dignes, qui s'occupaient plus volontiers de théologie que de littérature et qui n'eussent pas voulu paraître trop modernes. Et nous touchons ainsi à la caractéristique vraie du talent, ou si l'on veut bien y consentir, du génie de l'évêque d'Orléans. Mgr Dupanloup incarne l'Eglise de France du XIXe siècle, comme Bossuet incarnait celle du XVIIe siècle. Mais il est évident qu'il ne saurait être question d'instituer ici une comparaison philosophique, théologique et littéraire. On ne peut guère mettre en parallèle avec Bossuet, que saint Augustin. Il convient d'écarter saint Thomas, non pas certes pour cause d'infériorité, mais parce que son génie s'est développé dans des conditions absolument différentes. *Au point de vue historique*, on peut, sans trop d'inconvénients, rapprocher le nom de l'évêque d'Orléans du nom de l'évêque de Meaux. Bossuet a promulgué les dogmes chrétiens en une langue divine qui arrache des cris d'admiration aux incrédules les plus militants. Il a enseveli les grands de la terre avec une pompe et une majesté que le genre humain ne connaissait pas, qu'il ne reverra probablement jamais. Songez qu'au XVIIe siècle l'abbé Bossuet, qui devint M. de Meaux, se consi-

(1) Mandement de Mgr l'évêque de Nîmes *sur le recrutement du sacerdoce* (1876).

dérait comme l'humble protégé de M. le Prince. O magnificence du verbe! Nous savons aujourd'hui très exactement ce que valait le prince de Condé. Il avait un caractère affreux, une fatuité de petit-maître ; on lui conteste à tort, mais on lui conteste tout de même ses victoires. Il est fort heureux pour lui que Bossuet ait consenti à l'ensevelir. L'évêque de Meaux ne nous apparaît pas seulement comme le plus grand des orateurs; c'est l'Eglise elle-même conduisant avec compassion le deuil des peuples et des rois. Joignez que Bossuet est le plus puissant des athlètes modernes. Le protestantisme représente, en effet, le plus important événement de ces quatre derniers siècles : Bossuet l'a écrasé pour toujours. Le protestantisme pourra vivre durant quelques siècles encore, mais il a reçu le coup mortel. Bossuet a étouffé le schisme, il a réfuté d'avance les arguments de l'exégèse rationaliste, il a évangélisé les petits et formulé des maximes d'Etat pour les rois et les puissants de la terre. On dirait Isaïe, le plus haut et le plus complet représentant du génie hébreu, le Voyant par excellence, s'avançant majestueusement dans la lumière.

De même que la captivité sembla la fin d'Israël, de même la révolution crut ensevelir pour jamais l'Eglise de France. Mais l'Eglise de France renaît de ses ruines, et parmi ceux qui, semblables à Esdras et à ses compagnons, se sont appliqués à sa reconstruction, nul ne s'est plus distingué que Mgr Dupanloup. On imaginerait difficilement mission plus belle. Malheureusement, si le second temple est destiné à des gloires surnaturelles infiniment supérieures à celles du premier, il semble pauvre aux yeux des hommes. Les vieillards pleurent en se rappelant les portiques de marbre et d'or qu'avait inaugurés Salomon. Ainsi en est-il de l'œuvre littéraire de Mgr Dupanloup. Finies les grandes révélations à la Bossuet; notre génération ne peut plus que les commenter; épuisées momentanément les ressources du génie français; le plus brillant de nos polémistes ecclésiastiques ne peut plus mettre au service de l'Eglise qu'un art littéraire difficile à caractériser.

Cependant, aux yeux de la foi, la pauvreté de l'Eglise

contemporaine l'emporte sur les gloires aristocratiques et littéraires de l'Eglise du XVIIe siècle. Disposant de ressources immenses, s'appuyant sur Louis XIV, de grands prélats n'ont pas su, ou n'ont pas pu, prévenir les efforts victorieux du XVIIIe siècle incrédule. Tout s'est effondré en moins d'un siècle, de 1715 à 1793. Au contraire, les évêques pauvres de notre temps, et des prêtres plus pauvres encore, plutôt combattus et humiliés que soutenus par le pouvoir, ont su faire, de rien, des œuvres considérables, qui dureront sans doute et qui grandiront.

C'est le mérite de Mgr Dupanloup, que son nom évoque moins sa gloire personnelle, que les grandes luttes auxquelles il a pris part et les œuvres auxquelles il s'est dévoué. S'il revenait parmi nous, de quoi s'informerait-il? Quels conseils nous donnerait-il?

Il est évident qu'il s'informerait tout d'abord de l'école chrétienne. Il nous dirait : Avez-vous su maintenir vos positions? En avez-vous conquis de nouvelles? Comment usez-vous de la liberté? Avez-vous imaginé de nouveaux moyens de gagner à vous l'opinion publique, cette maîtresse souveraine de notre beau pays de France? J'avais avant de mourir, posé les bases de l'enseignement supérieur; des hommes d'Etat pointilleux sont venus saccager les fondements, mais il dépendait encore de vous de construire de beaux édifices. Sans doute, la loi de 1875, même décapitée, a produit parmi vous des effets analogues à celle de 1850. Sans doute vous approchez du but; c'est-à-dire de l'heure, heureuse entre toutes, où vous pourrez faire l'unité dans l'âme des générations nouvelles. Je pense que l'esprit des Français de 1897 ne ricane plus à côté de leur cœur qui pleure. Je me plais à supposer que la science et la religion, enfin réconciliées, font rayonner le génie français à travers les mondes nouveaux ouverts à votre apostolat par les expéditions coloniales.

Et nous, que répondrions-nous à ces questions du grand évêque? Gémir ne suffirait pas. Il faudrait se résigner à dresser un bilan très exact et qui se résumerait d'ailleurs dans une constatation très simple. La grande et glorieuse

campagne qui a commencé en 1830 pour se terminer en 1875, personne n'a songé à la reprendre. Les catholiques ont fortifié quelques-unes de leurs positions, ils en laissent d'autres dans un état de délabrement lamentable. L'élan qui avait porté nos pères ne s'est pas soutenu. Peut-être, tout compte fait, convient-il de ne pas trop s'en plaindre. Nous voyons que dans nos luttes coloniales, à une période de conquêtes succède une période d'organisation, celle-ci plus longue, plus difficile, plus féconde aussi. Les catholiques de France, qui ont perdu le bénéfice de l'offensive, doivent porter leurs plus grands efforts sur ce qui se rapporte à l'organisation. Mais si les méthodes employées durant les deux périodes diffèrent sensiblement, l'esprit qui anime les conquérants et les organisateurs est le même.

Demandons à Mgr Dupanloup en quoi consiste précisément l'esprit qui l'animait. Il va sans dire que l'amour de l'Eglise inspirait tous les actes de l'évêque d'Orléans. « Ah ! que plutôt, s'écriait-il un jour, ah ! que tous, simplement et inséparablement unis entre nous, et tous ensemble à la chaire de Pierre et à l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises, nous éloignions de nous jusqu'à l'ombre même de la division ! Que tous, nous oubliant généreusement nous-mêmes et sacrifiant à l'Eglise toutes nos préoccupations personnelles, nous travaillions unanimement à la conservation de cette paix et de cette unité où Dieu habite ! C'est alors, mais alors seulement, que nous présenterons au monde et à l'enfer le spectacle de cette grande armée rangée en bataille, dont parle l'Ecriture, *invincible parce qu'elle est rangée.*

Et c'est alors aussi que, par l'exemple non moins que par la doctrine, nous offrirons à la société en péril le secours de Dieu qu'elle attend, et cette dernière ressource de vie qu'elle appelle à si grands cris et qui ne lui peut manquer sans qu'elle périsse. »

Voilà de beaux accents ! mais, Dieu merci, nombreux sont encore les hommes qui aiment l'Eglise et qui savent exprimer leurs sentiments avec bonheur. Il s'agit de bien

déterminer les qualités particulières du dévouement de Mgr Dupanloup. Si je ne me trompe, l'évêque d'Orléans avait pour l'Eglise un amour concret, à la fois sensible et fier, hiérarchique et universel. Ces épithètes, dont quelques-unes assez peu claires, je l'avoue, appellent certaines explications. Il n'est peut-être pas aussi facile qu'on le pense d'aimer concrètement l'Eglise. Il ne suffit pas, en effet, de se redire à soi-même la définition qu'on a apprise au catéchisme. Il faut connaître historiquement et géographiquement la partie de l'Eglise où chacun de nous travaille et lutte, puis les rapports complets et exacts de cette partie avec son tout. Avant de résoudre certains problèmes, un homme avisé ne craindra pas d'étudier les données les plus nécessaires, par exemple, les ressources financières et scientifiques, ainsi que l'opinion dominante des prêtres de ville et de campagne. Enfin, après s'être servi des renseignements fournis par la géographie et par l'histoire, il convient de les synthétiser à la manière des hommes d'action. Permis à un érudit de se passionner pour le XIIIe siècle et de comparer à l'idéal qu'il croit voir dans le passé, la médiocre réalité qui l'entoure dans le présent. Un évêque militant comme Mgr Dupanloup aime l'Eglise telle qu'elle est, avec ses grandeurs et ses gloires, mais aussi dans ses épreuves et avec ses misères, qui, en rappelant aux membres leur humanité, font mieux ressortir la divinité du Fondateur. Mgr Dupanloup a eu l'intuition très juste des forces morales dont il disposait pour entreprendre et mener à bien ses grandes luttes. N'a-t-il pas modéré un jour, les ardeurs catholiques de M. Thiers, momentanément transformé en apôtre ?

Dans cet amour si réfléchi et si sage de l'Eglise, entrait cependant un vif sentiment de fierté. Non seulement Mgr Dupanloup connaissait les gloires du passé et du présent, mais il se sentait solidaire de tous les membres du grand corps auquel il appartenait. Attaquait-on injustement les catholiques, il prenait la plume aussi promptement qu'un général tire l'épée, quand on attaque sa patrie. Mais aussi, de même qu'un général traduit en conseil de

guerre, ou ne craint pas de juger les traîtres, les indisciplinés et les lâches, Mgr Dupanloup n'hésitait pas à exécuter ceux qui avaient forfait à l'honneur ecclésiastique. Deux évêques courtisans, Mgr Rousseau et Mgr Raillon, avaient occupé, durant les premières années de ce siècle, le glorieux siège d'Orléans. Des écrivains maladroits opposèrent à Mgr Dupanloup les écrits de ses deux prédécesseurs. Il dut portraiturer ces deux agents de Cambacérès et de Bigot de Préameneu. Oh ! le triste tableau ! Mais sa noble fierté se manifestait surtout dans son zèle à encourager la science, la piété et la vertu dans l'Eglise de Dieu. Volontiers il se fût approprié, en la complétant, la devise de Gœthe : de la lumière, encore de la lumière ; du dévouement, encore du dévouement.

Arrivée à un certain degré, la fierté ecclésiastique prend un autre nom ; elle devient le sentiment de la subordination hiérarchique. Gardons-nous de méconnaître la légitimité, la beauté, la force, la nécessité de ce sentiment dans la vie religieuse. Sous prétexte qu'ils aiment beaucoup les fleurs, nos néo-chrétiens ont saccagé et pillé le jardin du Père de famille. Mais quelqu'un commande dans ce jardin, et méconnaître son autorité, ce n'est pas le moyen d'entretenir l'ordre dans les allées et la propreté dans le parterre. Tandis que des directeurs d'âmes, foncièrement incrédules, promulgaient les lois du néo-catholicisme, bien des prêtres regrettaient qu'un Mgr Dupanloup ne se trouvât toujours pas au milieu de nous, pour rappeler à tous la nature de l'ancien et vrai catholicisme. Au fond, ce que les protestants nous envient le plus, ce que les incrédules intelligents ne cessent d'admirer, c'est notre hiérarchie. Dans la Jérusalem nouvelle, le voyant de Pathmos distinguait un premier fondement de jaspe, un second de saphir, un troisième de chalcédoine, le reste par ordre, le dernier d'améthyste.

Plus qu'aucune de celles qui l'ont précédée, notre génération a besoin d'une autorité vivante, toujours présente et hautement reconnue. Les romanciers et les critiques, tous plus ou moins imprégnés de scepticisme, ont pris

l'habitude de se prononcer, sans hésitation, sur les problèmes sociaux les plus graves; ils croiraient se déshonorer s'ils soumettaient leurs opinions au jugement d'une autorité morale, quelle qu'elle soit. Mais qu'on leur demande, à ces doctes initiateurs, de faire un rapport ou un discours sur l'utilité d'un séjour à la caserne. Ils vous prouveront tous que nos jeunes gens, imbus des idées révolutionnaires, ont besoin de bien comprendre leurs devoirs sociaux, d'obéir, pendant six mois, aux injonctions souvent humiliantes d'un caporal. Quel est le père de famille qui n'a pas dit à son fils, au moins une fois : « Très bien, mon ami, tu raisonnes mieux que moi; je me déclare vaincu. Je n'en demeure pas moins persuadé que tes doctes raisonnements n'ont pas le sens commun et que tu ignores la vie. Un peu de caserne changera ta manière de voir. » Cela est l'évidence même. L'Eglise militante, qui ressemble à une armée rangée en bataille, a ses maisons d'exercice où l'on apprend à obéir et à se taire. Vous qui ne les connaissez pas, sachez donc comprendre que l'habitude de la discipline intellectuelle vous fait absolument défaut. Ne venez pas porter chez nous vos habitudes gouailleuses de gardes nationaux parisiens, et surtout ne prétendez pas commander chez nous sans avoir fait l'apprentissage de l'obéissance.

On ne saurait trop louer Mgr Dupanloup d'avoir défendu avec courage l'autorité ecclésiastique en général et l'épiscopat en particulier.

Maintenant, Mgr Dupanloup n'a-t-il jamais dépassé la mesure dans la revendication de ses droits épiscopaux ? On comprend que je fais ici allusion aux luttes qu'il a soutenues contre Louis Veuillot. Sûr de notre impartialité, parce que tous nous aimons les deux champions, nous pouvons parler sans crainte de leurs démêlés.

« Un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, s'écriait Mgr Dupanloup, un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, si ce n'est à nos supérieurs dans l'ordre hiérarchique, c'est celui de contrôler publiquement les instructions que nous donnons dans nos séminaires, et de venir, jusque dans notre diocèse, enseigner,

après nous et contre nous, en nous nommant, en nous attaquant directement, en nous calomniant et en travestissant indignement toutes nos pensées.

« C'est là cependant ce que des journalistes, qui se posent en défenseurs de la religion, n'ont pas craint de faire. »

Il me semble que Mgr Dupanloup simplifie trop la question et ne se rend pas suffisamment justice à lui-même. Oui, un évêque est souverain dans son diocèse, et il ne doit compte de ses actes qu'à ses supérieurs hiérarchiques. Mais, est-ce bien de cela qu'il s'agit ? Au fond, la guerre était engagée entre deux partis ecclésiastiques, dont l'un avait pour représentant Mgr Dupanloup, et l'autre Louis Veuillot. Sans doute, Louis Veuillot n'était pas évêque, mais il se sentait entouré et soutenu par un grand nombre d'évêques, et son journal, que lisait la majorité du clergé français, recevait de fréquentes approbations du côté du Vatican. On voyait donc se renouveler, sur un théâtre plus modeste, le duel épique de Bossuet et de Fénelon, mais personne ne pensait, comme Mgr Dupanloup, que le débat fût circonscrit entre l'évêque d'Orléans et un journaliste de Paris.

Oserons-nous dire de quels côtés doivent aller nos symthies. Pourquoi pas ? Non seulement les morts, mais tout ce qui est mortel, par conséquent les passions et les haines vont vite, tandis que la vérité demeure. Ne parlons pas des torts qu'ont pu se donner, chacun de son côté, Mgr Dupanloup et Louis Veuillot; taisons-les éternellement, pour parler comme Bossuet. Puis, pour parler comme nous-mêmes, ajoutons tout bas : ils ne se sont pas ménagés, ils se sont porté de rudes coups; leurs partisans respectifs ne doivent pas avoir de regrets. « Et quant à ceux qui ne peuvent se persuader que le zèle de défendre la vérité soit pur, ni qu'elle soit assez belle pour l'exciter toute seule, ne nous fâchons pas contre eux. Ne croyons pas qu'ils nous jugent par une mauvaise volonté, et après tout, comme disait saint Augustin, cessons de nous étonner qu'ils imputent à des hommes des défauts humains. »

Restent les principes. Mais ici il me semble que nous ne trouvons même pas l'ombre d'une difficulté. Mgr Dupanloup et Louis Veuillot représentaient des opinions, des tendances, des milieux différents, mais tous deux désiraient le bien. Je ne voudrais pas qu'on supprimât une seule des revendications qui leur tenaient au cœur. Pas même, me demandera quelqu'un, les actes d'opposition de Mgr Dupanloup à la déclaration d'infaillibilité? Non, pas même, et cela dans l'intérêt d'une cause qui nous est aujourd'hui chère à tous, puisque nous reconnaissons tous l'infaillibilité dogmatique du pape. Si l'unanimité se fût produite au concile du Vatican, les historiens ne manqueraient pas de dire que la liberté de discussion n'existait pas. L'opposition un peu bruyante de Mgr Dupanloup a servi la cause de l'Eglise. A plus forte raison, convient-il de ne pas marchander l'éloge à ses autres polémiques. Il était bon que, dans la discussion de 1850, Mgr Dupanloup temporisât, pendant que Louis Veuillot, moins directement mêlé à l'action, pouvait se montrer intransigeant sans trop de périls pour l'œuvre entreprise. Il fallait que Mgr Dupanloup défendît les droits de la hiérarchie, tandis que Louis Veuillot affirmait la force de la pensée catholique. Dans le feu de la bataille, ils ont cru opposées des idées dont la conciliation nous semble aujourd'hui relativement facile; nous savons bien qu'aux deux ailes de l'armée catholique, ils combattaient le même combat.

Enfin, l'amour que Mgr Dupanloup professait pour l'Eglise était universel, en ce sens que sa sollicitude d'évêque s'étendait à toutes les formes de l'activité catholique. Ses biographes et ses panégyristes ont beaucoup insisté sur ce point. Je souhaite que la postérité fasse bon accueil à tous leurs éloges, et rende justice à tous les mérites — et ils sont nombreux — du grand évêque d'Orléans. Mais il est sage de ne pas donner trop d'occupation à la postérité, et de lui rendre l'attention facile. Tout en louant les qualités même secondaires de Mgr Dupanloup, des panégyristes officiels ont intérêt à bien dégager la caractéristique générale de son œuvre. C'est du moins l'exemple

que leur a donné Mgr Besson, désigné par Léon XIII pour faire l'oraison funèbre de Mgr Dupanloup.

« Ce qui nous manquait pour compléter les libertés de l'éducation chrétienne, ce que nous demandions par tant de pétitions et de prières, la liberté de l'enseignement supérieur, Mgr Dupanloup l'a obtenu, maintenu, consolidé dans nos assemblées délibérantes. C'est là qu'il est allé, non pas s'asseoir pour y trouver le repos et la dignité d'une longue vie, mais pour agir, parler, exercer jusqu'à la fin sa grande influence, toujours debout, toujours à l'affût du sophisme, toujours la main tendue vers ses adversaires en qui sa charité se refusa toujours à voir des ennemis. L'avocat des grandes causes a plaidé jusqu'au dernier souffle. A peine vainqueur, il ne se délassait d'avoir combattu qu'en courant combattre encore. La jeunesse, dont il a été l'ami dévoué et l'avocat intrépide, a eu ses dernières pensées. Il achevait, il revoyait le jour même de sa mort, un traité *sur l'éducation des filles*. Nous le lirons comme le dernier mot de cet incomparable instituteur, à qui toutes les familles et toutes les écoles doivent des éloges et des couronnes. »

Voilà le mot juste : Mgr Dupanloup était un instituteur, mais un instituteur qui savait défendre son école contre ceux qui voulaient la fermer.

Abbé DELFOUR.





L'ŒUVRE DE MICHEL-ANGE

A LA CHAPELLE SIXTINE

La chapelle Sixtine est une salle rectangulaire beaucoup plus longue que large, de vastes dimensions. Sur les parois des murs latéraux se déroule la suite des fresques peintes par les devanciers de Michel-Ange : le Pinturrichio, Botticelli, Rosselli, Signorelli, Ghirlandajo et le Pérugin. Plus haut s'ouvrent douze fenêtres dont le cintre est enfermé dans un cintre artificiel circonscrivant un espace utilisé par le peintre décorateur. Au delà de ce point commence la voûte d'une architecture feinte, ordonnance générale et motifs. Elle simule, dans sa partie inférieure, une voûte à arcs ogivaux et à pendentifs, et dans sa partie supérieure un plafond légèrement incurvé et traversé par des arceaux qui le divisent en neuf compartiments. Ces neufs compartiments, les douze pendentifs, les huits arcs ogivaux, les quatorze demi-cercles qui surmontent les fenêtres, les surfaces libres des quatre coins de la chapelle ont fourni à Michel-Ange autant de champs sur lesquels il a peint les merveilleuses compositions dont nous allons essayer de donner une idée.

Nous les rangerons, d'après la nature du sujet traité, en sept catégories ou séries parfaitement distinctes. La première comprend les grands tableaux du plafond : ils retracent les *Origines du monde* selon la Bible ; la seconde, les

figures isolées de sept prophètes et de cinq sibylles; la troisième, quatre faits héroïques empruntés à l'histoire du peuple de Dieu. Aux tympans des arcs aigus, huit scènes de la vie intime d'une famille idéale, et, dans les demi-cercles, une suite de personnages allégoriques fournissent la quatrième et la cinquième série. Les *Ignudi*, c'est-à-dire les figures nues de jeunes hommes assis aux angles des petits compartiments du plafond, forment la sixième. La septième enfin se compose d'images purement ornementales semées avec profusion dans l'immense décor : enfants-cariatides, adolescents debout, hommes à demi couchés, médaillons avec bas-reliefs, et le reste, et le reste. Tout un peuple d'êtres animés, en action ou en repos, habite ces hauteurs ; un observateur patient a pu compter, dans cette assemblée fantastique, jusqu'à 346 figurants, tous de la main du maître.

I

Les prédécesseurs de Michel-Ange s'étaient bornés au récit de la vie du fondateur inspiré et du Fondateur divin de la vraie religion. Michel-Angė remonta plus loin dans le passé; il remonta aux origines, et même au delà; il remonta jusqu'à la première manifestation de Dieu dans le monde, le débrouillement du chaos, pour aboutir à la dernière, le jugement universel. Son œuvre devait avoir pour prologue la chute des anges rebelles. On devine que ce tableau eût fourni le digne pendant de l'épilogue, quelque chose de plus parfait peut-être. Malheureusement Michel-Ange ne l'a point exécuté.

I. Grands tableaux du plafond. — Premier compartiment : Dieu sépare la lumière des ténèbres. « On voit la Majesté divine qui, les bras ouverts, se soutient d'elle-même dans l'espace; elle montre en même temps et son amour et son art suprême. » Ces quelques mots de Vasari décrivent suffisamment le sujet. L'Eternel arrive des pro-

fondeurs de l'infini où, solitaire, il vivait. L'amour l'en a fait sortir, et l'acte qu'il accomplit est un acte d'amour.

Deuxième compartiment. L'Eternel savance; d'un geste il lance dans l'espace les deux grands luminaires et montre à chacun d'eux la route qu'il doit suivre. Les anges, récemment créés, l'entourent et l'assistent. Les yeux éblouis par l'éclat de la lumière nouvelle, ils se voilent la face. — Cela fait, l'Eternel s'en retourne. On le voit, en s'en allant, flotter dans les airs. Sous sa main qu'il abaisse naît la terre avec ses arbres et ses herbes.

Troisième compartiment. Continuant à aller et venir dans ses domaines de l'infini, ici, à sa voix, les terres et les eaux vont devenir fécondes et les animaux sortir du néant.

Quatrième compartiment. A sa voix, ici, l'homme est créé. Emporté dans un tourbillon, au milieu de ses anges joyeux, empressés à soulever leur Père, l'Eternel s'est approché de la terre. Sur une cime haute et nue, dans une attitude innocente et naïve, repose le beau corps de l'homme nouvellement né. Proche encore de l'argile qui a servi à le former, il se soulève à demi et adressé à son auteur son premier regard, regard aimant, mais triste et qui semble dire : Pourquoi, ô Seigneur, m'avez-vous arraché au sommeil de la terre ? Le Seigneur cependant le considère d'un œil paternel, et la main qui vient de lui donner l'être reste tendue vers lui en signe d'alliance. Par-dessus la tête vénérable de l'Ancien des jours apparaissent les têtes enfantines et curieuses des anges. L'un d'eux contemple d'un air mélancolique et comme avec pitié ce frère, dont sans doute il pressent les destinées.

Cinquième compartiment. Le Seigneur est venu visiter l'homme. Il a trouvé qu'il n'était pas bon qu'il fût seul et lui a donné une compagne. Le lourd sommeil dans lequel il a été plongé pèse encore sur Adam, dont tous les membres expriment le plus grand affaissement. Eve vient de naître. Gracieusement inclinée elle adore son Créateur. Lui la regarde avec bonté, et son geste indique que son ouvrage est parfait et qu'il le bénit.

Sixième compartiment. Mais voici qu'un changement s'est fait sur la terre : au lieu du calme, de l'innocence répandus dans les précédents tableaux, il se manifeste en celui-ci une agitation et des mouvements extraordinaires. Des attitudes gênées, des gestes rapides, multipliés et furtifs, ont remplacé les attitudes simples, les gestes naturels et gracieux. Des sentiments inconnus jusqu'alors se révèlent sur les physionomies et déforment les traits ; le désir, la dissimulation, la fraude, avec la honte, la crainte et le regret sont entrés dans le monde. Hélas ! avant le châtiment déjà, dans la douceur même du fruit défendu, les coupables ont trouvé l'amertume qui y sera toujours mêlée. Ils ont écouté la voix perfide de l'ennemi. La joie du méchant perce dans son mouvement empressé et dans son regard qui cherche à séduire. — Trompés par lui, les voici maintenant qui fuient devant le Chérubin courroucé, et leur beaux corps plient sous le poids de la terreur et du remords.

Le Sacrifice d'Abel et de Caïn, *le Déluge*, *l'Ivresse de Noé* sont les sujets des trois derniers tableaux. Nous ne décrirons ni le septième, qui manque de clarté : les personnages mis en scène ne peuvent être ceux que l'on nomme ; ni le neuvième, remarquable seulement par l'art avec lequel le savant anatomiste a peint un homme dont les membres et tout l'être fléchissent complètement, ainsi que cela arrive dans la torpeur causée par l'ivresse. Mais nous nous arrêterons devant le huitième tableau, *le Déluge*. Dans cette représentation, Michel-Ange trouvait une matière qui convenait à son talent et à ses goûts. Aussi en a-t-il fait sortir les plus puissants effets. — L'arche portée sur les eaux ; les hommes qui s'attachent à elle, vainement ; une barque battue par le choc furieux des vagues, sans voiles, ni rames, ni gouvernail, sans aide et sans secours, l'eau entrant déjà, qui, sous le poids de ceux qu'elle porte et de ceux qui l'assaillent, enfonce et va s'engloutir ; deux cimes de montagnes, étroits îlots, sur lesquelles une multitude a cherché un refuge : l'eau monte, monte toujours ; la multitude monte, monte aussi ; les misérables s'aident les uns les autres, fuient au sommet d'un arbre ; mais l'eau d'en

bas les y poursuit, tandis que celle d'en haut les accable ; gouffres de l'abîme ouverts, colère de Dieu éclatant dans le ciel bouleversé, dans les cataractes tombant, dans les nuées sillonnées par la foudre ; race malheureuse des hommes périssant désespérée dans le conflit de tous les éléments déchaînés contre elle, — on comprend ce que peut faire naître de terreur et de pitié ce drame épouvantable traité par le sombre génie d'un Michel-Ange.

La seconde partie de la décoration de la Sixtine ne paraît pas avoir un rapport évident avec la première. L'artiste excellent a dû pourtant tenir compte, dans l'intérêt de l'œuvre commune, du plan de ses devanciers. Ne peut-on supposer qu'afin de raccorder ce qu'ils avaient exécuté avec ce qu'il voulait exécuter lui-même, son dessein fût celui-ci : débuter par le récit de la genèse du monde et de la création de l'homme ; de cette manière, les faits relatifs à l'histoire de l'humanité déchue, peints antérieurement, auraient une préface les déterminant et les expliquant ; on comprendrait la nécessité de la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'acte divin de la Rédemption. Mais il était utile de compléter l'histoire de l'humanité en établissant le lien mystique qui relie les trois grandes périodes de cette histoire : la période de la loi primitive, ou naturelle ; celle de la loi ancienne, ou mosaïque, et celle de la loi nouvelle et définitive, ou chrétienne. La représentation des prophètes suscités par le Créateur lui-même afin de renouer avec la créature les relations intimes que son péché avait rompues, et lui annoncer le pardon et le salut, fournissait précisément ce lien. Michel-Ange se contenta d'ajouter quatre scènes aux scènes tirées de l'Ancien Testament. Ces dernières sont exclusivement historiques ; celles qu'il ajouta sont historiques et probablement, en outre, symboliques. Elles représentent *le Miracle du serpent d'airain, le Supplice d'Aman, la Mort d'Holopherne, la Victoire de David sur Goliath*. Malgré le mérite de ces compositions dans lesquelles très peu d'éléments simples suffisent à retracer une longue histoire, nous n'en parlerons pas, leur signification symbolique nous échappant.

II

Pour comprendre le sens entier de la conception du Prophète et celle, au reste, de toutes les figures humaines créées par Michel-Ange, il est nécessaire de bien connaître l'homme, sa vie, son caractère et ses pensées; il faut l'étudier, non seulement dans le récit de ses biographes, mais aussi dans les poésies et les lettres qu'il a laissées, là où son âme se révèle elle-même. Si ses biographes nous apprennent qu'il fut noble, généreux, laborieux, austère, fier et triste, ami de la solitude; que sa force intellectuelle, son énergie morale étaient sans égales et sa volonté inflexible; qu'il aima sa Florence avec passion, et ne put, citoyen ardent, en supporter l'asservissement; nous apprenons de lui-même ce que lui seul pouvait nous révéler et qui explique les sentiments et les vertus que l'on vient de signaler : nous apprenons de lui que, plus encore que sa patrie, il aima sa religion et son Dieu; qu'il fut, malgré les apparences contraires, d'une tendresse et d'une sensibilité extrêmes; que s'il estima la beauté corporelle, c'est que par elle on s'élève à la beauté spirituelle, et par celle-ci à la beauté souveraine, qui est la beauté divine; que ce fut toujours cette dernière qu'il poursuivit, sans hélas! l'atteindre jamais à son gré; croyant parfois l'avoir saisie, mais découvrant aussitôt que celle qu'il tenait n'était pas celle qu'il avait rêvée; d'où déception, regrets, découragement, mélancolie amère, poétique tristesse. — C'est cet état d'âme qu'il a peint dans les Prophètes. Et, en effet, si l'on ouvre le livre saint, si l'on cherche dans les poèmes écrits par les prophètes des indices à l'aide desquels on reconstitue leur personnalité, on ne trouve rien, ou presque rien, qui concorde avec le caractère individuel que le grand artiste leur a donné. C'est bien dans la Bible qu'il a pris l'idéal général de ses Prophètes, mais il n'y a pas pris l'idéal particulier de chacun d'eux.

L'idéal général du prophète, tout le monde le connaît. Le prophète est un être surhumain à qui Dieu se communique, qui voit Dieu face à face, et qui a retenu de son fréquent commerce avec Dieu quelque chose de divin. Aussi réunit-il en sa personne tous les signes qui indiquent la supériorité intellectuelle et moral, joints à ceux qui expriment la majesté, la grandeur, la puissance suprêmes dans l'ordre surnaturel. En outre, le prophète vit solitaire parmi les autres hommes. Il habite en esprit les régions élevées et de ce sommet contemple à la fois le passé, le présent et l'avenir. Nulle action publique ou secrète ne lui est inconnue, et il se pose en juge des actions des hommes, des conducteurs de peuples surtout. Aussi, subissant la destinée de tout défenseur du droit, est-il honni et persécuté. Voilà pourquoi ses traits manifestent l'habitude des hautes pensées et de la vie austère, le reflet de la vision constante de l'invisible, le sentiment de l'inflexible justice, le dédain des opinions du vulgaire.

L'image de chaque prophète devra donc réunir ces multiples caractères. Ils correspondent précisément aux qualités primordiales du beau, qui sont l'unité, la grandeur, la puissance, la vie, l'harmonie, portées ici à leur plus haut degré de force, c'est-à-dire au sublime. Ce concept général et supérieur a inspiré toutes les figures de prophète de Michel-Ange. Or, l'artiste a dû pourtant introduire en elles de la variété, afin de compléter les conditions du beau. Il les a variées, en effet, mais au moyen de qualités particulières que les données bibliques ne lui ont pas fournies, si ce n'est exceptionnellement. Aussi l'exégète ne retrouvera-t-il pas au plafond de la Sixtine, le poète lyrique, le poète élégiaque, le voyant et l'oracle divin, l'imprécateur terrible que furent Isaïe, Jérémie, Daniel et Ezéchiel. Procédant ici comme nous verrons qu'il a procédé à la chapelle des Médicis, l'artiste créateur, après s'être nourri de la substance des écrits sacrés, s'est recueilli en lui-même; puis, s'identifiant avec ses héros, il a formé de leur personnalité et de la sienne, de leur âme et de la sienne, une seule personnalité et une seule âme. Cela fait,

l'artiste praticien a reproduit sept fois dans sa niche haute et solitaire, sous un aspect différent, le type conçu.

Oui, il faut, quand on regarde ces êtres mystérieux, avoir présent à la mémoire qu'ils offrent la synthèse de l'idéal général biblique et de l'idéal particulier michelangesque; que ce sont des images ayant un double sens, un sens littéral et un sens allégorique, à l'imitation des images créées par Dante, cet autre inspirateur de notre artiste. Elles signifient à la fois : l'embrasement de l'âme par l'esprit de Dieu — et par le souffle du génie; la conscience du lourd fardeau imposé par Dieu — et par le génie; les enthousiasmes et les déceptions de l'homme de Dieu — et de l'homme de génie; l'accomplissement tantôt joyeux, tantôt douloureux de sa mission par l'un et l'autre mandataire providentiel.

La figure d'*Isaïe* exprime l'énergie de la volonté et la capacité de l'intelligence, l'application forte à l'audition de la parole divine, parole transmise par un ange dont la gracieuse tête enfantine, rapprochée de la tête virile du prophète, contraste avec elle. Le souffle divin agite l'âme du voyant; mais il ne s'abandonne pas à ses transports à la façon du devin antique : *le prophète recevant l'inspiration reste calme et réfléchit; — semblable à lui, l'homme de génie écoute attentivement la voix intérieure et se recueille dans le silence.*

Jérémie a entendu l'ordre de Dieu et il le médite. A sa tête penchée, à ses yeux baissés et fermés, à l'accablemen de tout son être, à sa main posée contre sa bouche comme pour arrêter toute plainte, on devine sans peine combien ses pensées sont douloureuses. Evidemment l'artiste s'est souvenu du poète des *Lamentations;* on ne peut guère représenter Jérémie sous une autre apparence. Je remarque la frappante analogie qu'il y a entre sa figure et celle de Lorenzo de'Medici; l'un et l'autre personnage offrent la vivante image de la pensée triste jusqu'à la mort. *Le prophète et l'homme de génie songent aux paroles de la voix intérieure; ils les trouvent amères ou trop fortes.*

Ezéchiel est en mouvement; c'est une figure dramatique.

Il a médité ce que Dieu lui a dit par l'intermédiaire de l'ange; et maintenant, tourné vers son peuple invisible, il lui parle avec véhémence. *Le prophète docile accomplit sa mission. — A son exemple, l'homme de génie discute. Avec qui? Est-ce aussi avec ses semblables? Non, mais plutôt avec celui qui l'a envoyé parmi eux.*

Daniel, les yeux fixés sur un livre grand ouvert qu'avec la grâce d'une cariatide grecque son ange soutient, copie ce qu'il lit. — *Ainsi que lui, l'homme de génie compose d'après l'inspiration qu'il reçoit d'en haut.*

Joël est absorbé dans sa lecture. Il a les traits flétris et le front dégarni d'un vieillard. Peut-être son aspect signifie-t-il : *le prophète poursuivant sa mission sans être lassé par l'âge, — et l'homme de génie, vieilli et encore assagi, continuant l'œuvre qui doit lui assurer l'immortalilé.* L'artiste, en effet, qu'entraîne la poursuite de la beauté éternelle, ne cesse de créer jusqu'à la fin de sa carrière : « Avant que d'un marbre sa cendre soit recouverte, il oblige ses pensées à s'envoler en haut sur leurs ailes, et s'éperonne lui-même vers le noble objet de ses désirs. » (1)

Plus vieux encore que Joël, *Zacharie* touche à la décrépitude; sa tête est complètement dépouillée de cheveux, et des rides sillonnent son front. « *Le prophète*, observe Vasari, *cherche dans un livre et n'y trouve pas ce qu'il cherche.* » — *De même, l'homme de génie s'aperçoit que son long travail a été rude et ingrat. La beauté éternelle ne lui a pas livré tous ses secrets; il n'a pas véritablement atteint l'idéal qu'il poursuivait. Néanmoins, parvenu à cette limite extrême, il cherche encore ce qu'il n'a pas trouvé.*

Enfin *Jonas*. Il sort du ventre de la baleine. *Rendu au monde extérieur après en avoir été retranché pendant trois jours, ce prophète est l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscitant. — Il semble celle aussi de l'homme de génie récompensé de ses peines par l'immortalité de son nom.*

Afin d'éviter la monotonie et d'augmenter l'attrait de sa

(1) MICHEL-ANGE, sonnet 46e.

décoration, Michel-Ange a mêlé aux types imposants, presque formidables des prophètes, les types moins sévères, plus humains des sibylles. Les sibylles ont joué dans l'humanité le même rôle que les prophètes; elles furent les interprètes du même Dieu; seulement elles en furent les interprètes inconscients. Ce caractère, l'inconscience, selon M. Rio, explique l'expression vague, semblable à celle que l'on attribue à des personnages allégoriques, que Michel-Ange leur a donnée. Ce vague de l'expression, on le découvre dans toutes les figures du maître, et ses prophétesses appartiennent au même monde, à la même race, à la même famille que ses prophètes.

Persica, la plus ancienne d'entre elles : corps entièrement drapé, tête voilée; on n'aperçoit qu'à peine le profil du visage, et l'ombre couvre le peu qu'on en voit. Elle lit avec une attention extrême son livre, qu'elle tient proche de ses yeux. Ce n'est pas, comme l'avance Vasari, parce que son sang est glacé par l'âge, que Michel-Ange la représente enveloppée de draperies; la Persique n'est pas l'image de la vieillesse. On pourrait plus justement l'appeler l'*image du mystère, le mystère étant un des caractère de la science prophétique et du génie.*

Erythrea apparaît dans la plénitude de la vie, de la force et de l'intelligence. Elle tient son livre éloigné de ses yeux. On devine à l'assurance de son regard, au calme de son visage, à un mouvement imperceptible de ses lèvres — elle se parle à elle-même, dirait-on — que les grandes vérités qui lui sont révélées émeuvent son âme. Pour figurer sans doute le feu de son enthousiasme, son ange a dans la main une torche enflammée. *L'Erythréenne ne serait-elle pas l'image de la grandeur propre à la science prophétique — et au génie ?*

Delphica, la fille d'Apollon, la sœur des Muses, jeune et aussi belle que la plus belle d'entre elles. Elle laisse se dérouler mollement devant elle le volume qu'elle vient de lire. Le peintre l'a représentée de face afin sans doute que parût mieux le feu qui anime son visage et l'embellit encore. La tête légèrement relevée, la chevelure flottante, la bouche

entr'ouverte, elle plonge son regard dans les profondeurs de l'avenir où elle voit se réaliser le rêve qu'elle vient de rêver. *La Delphique semble l'image de l'intuition prophétique — et de celle qui distingue le génie.*

Cumea. C'est elle qui offrit à Tarquin les livres des destinées de Rome. L'artiste nous la montre vieille, presque décrépite, mais l'ardeur de l'âme persistant en elle. A l'exemple de Joël et de Zacharie, elle s'abîme dans la lecture de son livre. Ainsi que ces prophètes, *la Cuméenne est l'image de la possession, de l'obsession inévitable, éternelle de l'esprit prophétique — et du tourment causé par le génie.*

Libyca, plus belle, plus gracieuse encore que Delphica, le pur type de la jeune Hellène. On ne saurait deviner au juste, d'après sa pose et son geste — pose inusitée, presque impossible, et geste énigmatique — ce qu'elle fait ou ce qu'elle veut faire. On suppose qu'elle va fermer le livre des destinées humaines et annoncer à la terre, vers laquelle elle abaisse son regard, que le rôle des avertisseurs sacrés est fini et que les prédictions vont s'accomplir. *La Libyenne symboliserait donc le caractère divin et l'infaillibilité de la science prophétique — et du génie.*

De cet examen résulte la conviction que Michel-Ange a tiré ses types de sibylles et de prophètes de son propre fonds, qu'il les a véritabement créés. Il a créé aussi celui des anges qui accompagnent chaque prophète et chaque sibylle. Ils sont invariablement au nombre de deux, mais un seul est chargé de l'action et de l'expression, l'autre ne paraît mis là que comme élément pondérateur et ornemental. Ces anges n'ont pas d'ailes. Leur inventeur n'a pas eu besoin de cet attribut pour les caractériser : la spiritualité particulière aux êtres célestes brille en eux de tout son éclat. Quant à leur signification, médiateurs entre Dieu et l'homme, ils figurent la parole divine, dont l'ange d'Isaïe, si beau que Raphaël lui-même n'en a jamais peint de plus beau, nous fournit la plus admirable expression.

Ce tableau, douze fois répété, comprenant pour tout sujet une figure isolée d'homme ou de femme inspirés et deux figures symboliques d'enfants, impose par la grandeur du

concept en même temps qu'il charme par la nouveauté et l'originalité de l'invention. Ne peut-on lui attribuer en outre un sens allégorique ? Ne renferme-t-il pas une allusion à certaine qualité propre à l'homme supérieur, particulièrement à Michel-Ange ? Ne peint-il pas aussi l'âme amante de la solitude ? L'homme supérieur fuit la société des autres hommes, non par orgueil ni par caprice, comme on l'en accuse, mais par amour de ce que les Italiens désignent sous le nom de *virtù*. La *virtù*, c'est ici le désir de l'excellence en toutes choses, de l'excellence surtout dans les choses d'art, et sa poursuite obstinée. Si toute société déplaît souvent à l'homme supérieur, c'est qu'elle le détourne de l'objet de ses affections ; aussi n'est-il « *jamais moins seul que lorsqu'il est seul* » (1), car alors il retrouve la compagnie de celui avec qui il aime à converser en silence, de l'ami mystérieux qui vient dès qu'il l'appelle, auquel il se confie, qui partage ses joies et ses tristesses, qui le stimule ou le dissuade, le réprimande ou l'encourage. C'est ce bon génie, ce double de soi-même, que Michel-Ange me semble avoir peint dans la personne de l'ange, fidèle compagnon de ses héros.

Dans son œuvre prodigieuse, Michel-Ange a non seulement créé ses types ; il a créé aussi les attitudes, les gestes de ses personnages et jusqu'à leurs costumes. Sous ce dernier rapport, il n'a rien emprunté à l'antiquité hébraïque ou hellénique ; il a tout inventé, et c'est chose merveilleuse que le parti qu'il a tiré d'un élément d'ordre aussi inférieur que le drapement. Outre que ses draperies sont belles et variées, comme le remarque Vasari, elles ont un langage, et un langage éloquent. Suivant qu'elles sont longues ou courtes, négligées ou soignées, en mouvement ou en repos, elles expriment un sentiment particulier et vrai. Elles synthétisent les qualités physiques, intellectuelles et mo-

(1) « L'amore della virtù, e la continua esercitazione delle virtuose arti lo facevano solitario, e così dilettarsi ed appagarsi in quelle... Non essendo egli mai (come di sè solea dir quel grande Scipione) men solo che quando era solo. (CONDIVI, *Vita di Buonarroti*).



rales du personnage qu'elles revêtent ; elles décèlent l'état actuel de son âme, son recueillement et sa préoccupation profonde, son agitation ou son calme, son enthousiasme ou sa tristesse. Les draperies à la fois élégantes et nobles de Daniel, d'Erythrea et de Libyca indiquent la force et la grâce de la jeunesse, celles d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Delphica, gonflées par un vent surnaturel et flottantes, révèlent le souffle de l'inspiration et le tumulte intérieur ; tandis que les draperies retombantes de Jérémie trahissent sa défaillance morale. Les vêtements amples et protecteurs de Zacharie et des autres vieillards s'harmonisent avec l'apaisement de la pensée mûrie et la faiblesse causée par l'âge. Les longs voiles qui enveloppent Persica éveillent soudain l'idée du mystère. On n'en finirait pas si l'on voulait exposer les réflexions sans nombre qu'excite la beauté de ce deuxième ordre de peinture plus merveilleux encore que le premier.

III

Les compositions des triangles et des demi-cercles qui séparent les retombées de la voûte où sont peints les prophètes et les sibylles, forment une quatrième et une cinquième série, très originales et très belles, mais dont le sens est incertain. Elles comprennent trois personnages, l'homme, la femme et l'enfant, et offrent ce mélange de types sévères et de types gracieux qui donne tant de charme pittoresque aux compositions précédentes. Que signifie cette incessante répétition du même sujet? Que veulent dire cet homme, cette femme, cet enfant qui toujours reviennent ensemble, mornes, silencieux, à chacun des huit tympans des arcs ogivaux, dont nous nous occuperons d'abord? L'ancienne critique s'est peu souciée de le savoir : Vasari, Condivi autrefois, et de nos jours Quatremère, Rio, Ch. Blanc, etc., sont muets sur cette question. La critique actuelle se montre plus curieuse.

Nous avons assisté aux origines de l'humanité, et nous connaissons l'histoire de la première famille rédigée, sur les documents fournis par les livres saints. Voici maintenant l'histoire de la famille humaine, dont la première est le prototype, considérée à un point de vue général et abstrait, en dehors de toute circonstance particulière de temps et de lieu, de toute réalité objective. Nous avons devant les yeux *la représentation figurée de l'humanité* telle que sa déchéance l'a faite. Passons rapidement en revue les divers états sous lesquels Michel-Ange nous la montre.

Premier triangle. La femme occupe tout le tableau; l'homme et l'enfant se cachent derrière elle. On la voit assise à terre ; c'est l'humble attitude qu'elle et l'homme prennent dans les huit scènes. L'une de ses mains soutient sa tête, l'autre retombe inerte sur son giron. Que regarde-t-elle avec cette fixité, et à quoi rêve-t-elle ? A l'Eden perdu, à son bonheur et à ses illusions évanouis, et elle cherche à percer l'avenir plein de mystère.

Deuxième triangle. Le rêve a fait place à la réalité. L'exilée a voulu se livrer au travail que sa nouvelle condition lui impose. La quenouille qu'elle filait lui est tombée des mains, et, les membres défaillants, la tête courbée, les yeux clos, elle succombe sous le poids de sa douleur. Ses premiers-nés la contemplent avec leur tendre pitié d'enfants et voudraient la consoler.

Troisième triangle. L'homme parle à la femme et cherche à relever son courage. A cette vue, la sérénité renaît dans le cœur de l'enfant.

Quatrième triangle. Mais à son tour l'homme subit les coups du destin. Le voici, en avant du groupe, à la triste place d'honneur, dans l'accablement le plus grand. Sa pauvre compagne serre leur enfant dans ses bras.

Cinquième triangle. Une trêve à la souffrance, un moment de repos pendant la journée de labeur. Les regards du père et de la mère se reposent avec amour, non sans mélancolie toutefois, sur leurs enfants.

Sixième triangle. L'homme est assis, la femme accroupie. L'un des deux enfants s'est réfugié auprès de son père,

l'autre contre le sein de sa mère qu'il serre dans ses petits bras. Les tristes pensers vont-ils renaître ?

Septième triangle. Oui, hélas ! voici de nouveau la mère, solitairement assise, abîmée dans de sombres méditations.

Huitième triangle. Et les voici réunis une dernière fois, l'homme, la femme, l'enfant ; le père, la mère, le fils. L'épreuve de la vie n'a point redressé leur taille, ni relevé leur front, ni rasséréné leur visage, ni fait de leur cœur le séjour de la joyeuse espérance.

C'est donc bien l'état d'âme de l'humanité déchue et exilée que les peintures de la quatrième série nous retracent, état transmis par la première famille, de génération en génération jusqu'à ce jour, et que de nouvelles familles transmettront à d'autres à leur tour, éternellement. C'est l'image poétique de l'humanité écrasée sous sa destinée, luttant vainement contre elle, que Michel-Ange nous présente ; c'est sa triste histoire qu'en caractères idéaux il a écrite, d'Adam jusqu'au Christ, du Christ jusqu'à la consommation des siècles.

Quant au cinquième ordre de figures, les intentions de l'auteur nous y paraissent impénétrables. Aussi nous abstiendrons-nous d'un commentaire à coup sûr fantaisiste et vain. Un homme d'un côté, une femme de l'autre, seuls ou accompagnés d'enfants, se tiennent assis à la partie inférieure de chaque demi-cercle. Ils semblent étrangers l'un à l'autre ; rien ne les signale comme les membres d'un même groupe, ni ne les rattache à la conception générale de l'œuvre dont il font partie. Nous inclinons à ne voir en ces nouvelles figures que de simples académies, fort belles d'ailleurs.

O génie ! qui devinera tes secrets ? Dans quel infini on se lance et on se perd quand on essaie de les pénétrer ! Il n'est pas une seule des innombrables images créées par le puissant artiste, qui ne mérite une étude particulière, qui ne contienne une idée propre à elle seule. On peut médire de l'exégèse artistique, la regarder comme une science facile qui découvre toujours ce qu'elle cherche, qui s'accommode toujours de ce qu'elle a découvert, et la proclamer une science vaine,

ingénieuse à se tromper elle-même ; nous n'y contredirons pas en ce qui nous est personnel. Mais quoi ! observons-nous, n'est-ce pas le cas des œuvres de génie d'être un sujet inépuisable de réflexions et d'interprétations ? L'œuvre de Michel-Ange renferme ces terribles pensers qu'il roulait en lui-même dans ses méditations solitaires, et qui nécessairement s'échappaient quand il composait et se mêlaient à ses compositions. Et du reste, après tout, si le travail de l'exégèse n'est qu'une illusion, bénie soit une illusion si douce !

La sixième et la septième série se composent de sujets empruntés à la statuaire. Michel-Ange les a mêlés à sa décoration, non seulement pour la varier et l'embellir, mais pour frapper les yeux par leur relief, encadrer et faire ressortir les tableaux peints. Les délicats lui reprochent d'avoir cédé en même temps à son penchant pour la reproduction du nu et de s'y être trop laissé entraîner. Il faut le lui pardonner en faveur du résultat. L'impression que l'on ressent à la vue de ces formes sculpturales : enfants-cariatides, jeunes hommes assis sur la corniche et autres figures de ce genre, est moins forte assurément que l'impression produite par la vue des prophètes et des sibylles, et par celle des majestueuses images tirées de la Genèse, mais elle est forte. Michel-Ange, il nous semble, triomphe dans la figure isolée, contrairement à Raphaël qui triomphe dans la figure assemblée ; le génie communicatif du doux Urbinate aimait à s'épancher en des compositions nombreuses ; le sauvage génie du fier Florentin trouvait mieux à se manifester dans une image solitaire. Dans les jeunes hommes nus de la Sixtine, admirablement dessinés et modelés, aux formes harmonieuses, aux raccourcis extraordinaires et réussis, il ne faut pas voir uniquement d'inimitables académies ; les *Ignudi* méritent un autre éloge : l'expression, chez eux, est aussi variée et aussi noble que le sont les mouvements. De même qu'ils prennent les attitudes multiples du corps humain, de même ils manifestent de nombreux sentiments de l'âme et les plus délicats. Ce sont, à l'exclusion de toute intention poétique, les sentiments que nous venons d'analyser, la

gamme des passions humaines comprise entre l'activité et la passivité, l'agitation et le calme intérieurs; et jusqu'en ces conceptions abstraites on trouve le rapport harmonique, que nous venons de constater à plusieurs reprises, entre l'apparence externe et la réalité interne, entre la matière et l'esprit. Nous le répétons, les formes corporelles ne furent pour Michel-Ange que l'échelon grâce auquel la pensée monte du connu à l'inconnu, du visible à l'invisible, de la région de ténèbres à celle de la lumière.

Est-il besoin maintenant de caractériser par un jugement général l'œuvre du plafond de la Sixtine considérée dans son ensemble? Bien qu'imparfaite, l'analyse des parties suffit, je crois, à la faire connaître. Elle réunit toutes les conditions du beau. Mais ce qui charme le plus en elle, c'est la grandeur de la conception. *Il pensiero*, la représentation de la pensée sous ses aspects infinis, telle a été, ce me semble, l'objectif secret de Michel-Ange. En cette immense exhibition de formes plastiques, sans parler des physionomies et des gestes, les lignes du corps, les plus petits linéaments, les draperies, les muscles et les nerfs, les moindres accessoires, tout, comme nous l'avons vu, exprime une pensée, et toujours une pensée des plus hautes.

IV

Le long espace de temps, une trentaine d'années, qui s'écoula entre les premiers et les derniers travaux de Michel-Ange à la Sixtine, fut une cause préjudiciable au succès de l'œuvre générale. *Le Jugement universel* eût été probablement exempt des défauts qu'on y découvre, si l'artiste l'eût composé immédiatement après les Prophètes, dans l'ardeur de sa puissante inspiration. Malgré les beautés qui éclatent en cette célèbre composition et les éloges d'admirateurs enthousiastes, tout esprit non prévenu remarque, à certains indices, chez l'artiste sexagénaire, l'affaiblissement du talent, du talent appliqué aux choses de la peinture, car

dans les autres branches de l'art il gardait toute son énergie : c'est précisément à cette époque que le Buonarroti s'occupa de Saint-Pierre, acheva le tombeau de Jules II et commença son *Christ déposé de la Croix*. Néanmoins, il faut le reconnaître, en 1541, quand on découvrit la fresque *du Jugement*, le temps des grandes œuvres était passé. L'inspiration ne vint pas une seconde fois aussi forte, aussi divine. « Heureux, dit Ménandre, celui qui meurt jeune ; il est aimé des dieux ». Heureux l'artiste enlevé au monde quand il jouit encore de la plénitude de ses facultés, avant que les atteintes du temps aient rendu débiles son âme et son corps ; sa gloire demeure intacte. Tel fut le sort de Raphaël ; tel ne fut pas celui de Michel-Ange. Toutefois, malgré l'imperfection de sa dernière œuvre picturale, la triple couronne qui ceint le front du grand artiste n'en brille pas moins d'un incomparable éclat.

La conception du *Jugement dernier* est grandiose ; Michel-Ange l'a empruntée, en partie aux visions apocalyptiques, en partie aux visions dantesques. Nous sommes de nouveau transportés dans un lieu indéterminé de l'espace infini, vague région mitoyenne entre le monde céleste et le monde terrestre. En bas, à gauche du spectateur, est figuré un petit coin de terre, juste ce qu'il en faut pour montrer, scène indispensable du drame, les morts s'éveillant dans leurs sépulcres, et leurs corps régénérés reprenant peu à peu la vie.

L'immense tableau se divise en quatre étages de figures formant quatorze groupes principaux, qui se subdivisent en groupes secondaires, et composent un ensemble savant et harmonieux. Nous le considérerons d'abord au point de vue des idées. — Tout en haut, un groupe d'anges, séparé en deux parties symétriques, domine l'imposante assemblée. Ces anges présentent aux hommes la croix et les autres instruments de la Passion, pièces à conviction menaçantes du grand procès de l'Humanité. A l'étage au-dessous, la phalange nombreuse des Justes de l'Ancien et du Nouveau Testament se presse autour du Fils de Dieu qui, venu sur les nues, affermi dans une pose majestueuse,

lève le bras et prononce la fatale sentence. Emus par cette sentence et par ce geste, les Justes se hâtent de montrer au souverain Juge, avec crainte et comme avec prière, les témoignages de leur martyre ou de leur foi. En avant de la sainte cohorte apparaissent les membres de la première famille. Adam, figure colossale, dont l'exagération voulue du corps signifie que c'est là le tronc puissant duquel sont sortis les innombrables rameaux de l'arbre humain, Adam lève vers le Christ un visage étonné et interrogateur. Que voudrait-il lui dire? Sans doute il voudrait implorer sa pitié et lui demander le pardon de sa race maudite à cause de lui. Abel, on suppose que c'est Abel, le retient et le dissuade : ne faut-il pas que le sang de l'innocent versé par les mains de l'impie soit vengé? Cependant à côté d'Adam et d'Abel, à la tête d'un groupe de femmes, se tient Eve. Ce n'est plus la jeune et belle épousée, vierge encore, de la scène paradisiaque ; c'est la mère, aux puissantes mamelles, de tout le genre humain. Elle aussi éprouve un étonnement douloureux; mais, accomplissant un pieux devoir, elle serre avec tendresse une de ses filles effrayées, symbolisant sa descendance, qui s'est réfugiée dans ses bras. Non loin d'elle, l'Eve de la nouvelle Loi, la Vierge, craintive aussi elle-même, se presse contre son Fils. Ce n'est pas ici la Mère triomphante d'un Dieu ni la médiatrice des hommes, toujours écoutée; les temps de la miséricorde sont finis et rien désormais n'arrêtera le cours de la justice divine.

Plus bas, au centre du tableau, le tourbillon des anges de l'Apocalypse. Au gonflement excessif des muscles de leurs joues, on croit entendre le son éclatant des trompettes. Leurs mains les tiennent avec force et, le corps violemment jeté en avant, ils semblent vouloir s'élancer sur les morts, lents à se réveiller de leur sommeil. Deux autres anges les accompagnent : ce sont, armés de leurs Livres, les comptables du Très-Haut.

A droite de ce groupe, les âmes ont repris leurs corps et montent pour se faire juger, les unes aidées, soulevées par les anges descendus à leur aide, les autres seules et craintives.

A gauche, le tableau des Réprouvés. Dans la partie supérieure, aérienne, les Péchés capitaux : — scène dantesque, pêle-mêle effrayant de corps nus tombant, de membres tordus, de torses déjetés, de postures hors nature et violentes. Tout remue en ce fouillis de chairs dont pas une fibre qui ne soit en mouvement. Lutte horrible, désespérée, entre des misérables qui veulent fuir et se sauver en haut, et des bourreaux acharnés qui s'accrochent à eux et les tirent en bas. A la partie inférieure, la lutte est terminée ; les démons sont vainqueurs. Dans la barque ailée que porte un lac aux eaux mortes, on voit les damnés entassés. Dressé sur la poupe, image de la haine et de la vengeance, le nocher infernal les frappe de sa rame sans cesse et sans pitié. De la rive, d'autres hideux démons les harponnent, les saisissent et les précipitent ; et de lourdes vapeurs, sinistres et menaçantes, s'élèvent au-dessus des maudits disparus.

On voit que Michel-Ange a tiré son concept général de *la Divine Comédie* pour la partie inférieure du tableau, et du livre de saint Jean pour la partie supérieure. Quant aux conceptions particulières, il les a tirées de lui-même, mais non pas toutes. Son caractère fier, indépendant, l'a toujours préservé de l'imitation ; mais il s'est parfois inspiré d'autrui. Les sculptures dont Jacopo della Quercia a orné le portail de Saint-Pétrone à Bologne lui ont fourni, dans ses peintures de la voûte, le beau type d'*Eve naissant à la vie*. Il s'est ressouvenu, dans son *Jugement dernier*, de celui d'Orcagna qu'on admire au Campo Santo de Pise. Laissant à ce primitif son ordonnance symétrique, mais en revanche très claire, il lui a pris l'idée de ses *Anges armés des instruments de la Passion*. Il les a distribués en deux groupes opposés et pittoresques. Anges sans ailes, comme ceux des Prophètes dont ils n'ont pas les formes gracieuses, ce sont plutôt de robustes jeunes hommes qui unissent leurs forces pour supporter le lourd fardeau de la colonne de la flagellation et de la croix. Figures anatomiques beaucoup plus qu'essences célestes, ils prennent les attitudes et exécutent les mouvements les plus extraordinaires.

Il faut le talent prestigieux de l'habile dessinateur pour sauver les postures audacieuses de ces étranges gymnastes évoluant au-dessus, au bas et tout le long de la croix et de la colonne. Par contre, les anges d'Orcagna, réduits au nombre de six, sont simplement juxtaposés; chacun d'eux plane immobile, pieusement recueilli, et tient, d'un air grave et attristé, un des instruments de douleur ou d'ignominie. On ne peut se refuser à admirer en eux le type pur du séraphin tel que les mystiques le rêvent. Sous ce rapport, la conception de l'Orcagna est supérieure à celle du Buonarroti.

Le Buonarroti a pris à Andrea quelque chose de son Christ; il en a reproduit le geste à peu près exactement. Ce qu'il a retranché à ce geste l'a été mal à propos, croyons-nous. Le Christ de Pise montre aux hommes, en sa personne, ce qu'ils ont fait du Fils de Dieu venu pour les sauver; il met sous leurs yeux les cinq plaies accusatrices, et si alors il se tourne du côté des réprouvés, c'est pour leur demander compte, par cette ostension, du sang que, déicides de fait ou d'acquiescence, ils ont versé. L'imitateur, en modifiant le geste, en a dénaturé la signification. Au lieu du geste clair et expressif du Christ de Pise, il nous répète ici celui qu'il avait donné à son effigie de Jules II, brisée dans un jour de colère par les Bolonais, ce geste énigmatique qui lui fit demander par le pontife-guerrier s'il le représentait bénissant ses enfants ou menaçant ses sujets révoltés.

S'est-il également inspiré de la *Vierge* d'Andrea? Le sentiment qu'elle éprouve est un mélange de pitié et de tristesse. Le peintre de la Sixtine est allé plus loin : au sentiment de tristesse il a mêlé un sentiment de terreur, et de cette combinaison est sortie l'admirable figure que nous avons signalée.

Luca Signorelli, un autre précurseur, était, lui aussi, un amateur de belles formes corporelles, un dessinateur de nus. On prétend que Michel-Ange a étudié son *Jugement universel* de la cathédrale d'Orvieto. Qu'est-il résulté de cette étude? Les gens experts seuls peuvent le dire. On re-

marque bien dans les fresques de Luca certains mouvements, certaines poses et même certains épisodes qui font songer à notre artiste : mais la science du dessin et la force d'imagination sont beaucoup plus grandes chez le peintre florentin que chez le peintre ombrien, et, en réalité, le premier ne doit rien au second; on ne découvre aucune idée de grande valeur transportée de l'œuvre du second dans celle du premier.

Dans sa résurrection de la chair, le peintre de la Sixtine n'a pas, comme celui d'Orvieto, abusé de la forme hideuse du squelette. Les morts ont généralement recouvré tout leur corps, et la plupart même sortent de la tombe drapés dans leur linceul. Ce qu'il s'est attaché à peindre particulièrement chez eux, ce n'est pas, à l'exemple de Signorelli, la joie de se voir arrachés au sépulcre et de se sentir revivre; il a mis l'inquiétude sur leur face; ils se réveillent avec regret, et, réveillés, ne s'occupent pas les uns des autres, ne se voient même pas les uns les autres

Si maintenant nous regardons les élus, nous remarquons que l'Orviétain a rendu formellement et fortement leur allégresse, tandis que ce sentiment n'est pas celui qui domine chez les élus du Florentin. Il ne domine même pas chez les saints qui siègent aux côtés du Christ. Chaque confesseur, chaque martyr, chaque apôtre s'est muni des preuves de sa justification, saint Pierre de sa clef, saint Barthélemy, de sa peau écorchée, sainte Catherine, de sa roue, etc., comme s'il avait à redouter pour lui-même la sentence finale.

Si l'incertitude et la crainte sont le partage des âmes depuis longtemps assurées de leur salut, à plus forte raison le sont-elles des âmes qui viennent seulement d'être conviées à passer à la droite : elles montent plus ou moins empressées et légères, hésitantes et lentes, le plus grand nombre aidées par d'autres âmes ou par des anges ; mais aucune d'elles ne manifeste la moindre reconnaissance et l'amour pour Dieu qui anime les traits des bienheureux de Signorelli.

On retrouve dans le groupe des réprouvés, qui fait pen-

dant à celui des élus, des images dantesques; mais alors que le poète a employé pour figurer chaque péché une scène nombreuse et complexe, le peintre a dû condenser la sienne et ne faire agir qu'un ou deux personnages. Cette nécessité ôte souvent de la clarté à l'épisode ; il faut deviner l'intention de l'auteur, ou passer outre et se contenter d'admirer les qualités extrinsèques de la chose représentée. Sous ce dernier rapport, le groupe des réprouvés est au-dessus de tout éloge. Il faudrait un homme du métier pour l'analyser et décrire la beauté des formes anatomiques qu'il expose aux regards ; mais tout le monde est capable d'apprécier celle des mouvements intérieurs quand ils sont visibles. Une femme, par exemple, les mains convulsivement serrées au-dessus de la tête, plonge dans l'abîme ; on lit sur sa face l'angoisse qui étreint son âme. C'est l'image épouvantable, admirable en même temps, du remords qui ne cessera pas, de la douleur qui ne sera jamais consolée : *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.*

Le dernier groupe nous montre Caron dans sa barque, transportant les damnés « *sur l'autre rive* ». C'est l'illustration du passage de la *Divine Comédie* que tout le monde connaît. Il est difficile de concevoir et de peindre, conformément à l'imagination populaire et quasi universelle, le type du démon, le type de la laideur poussée à l'extrême, l'antitype du beau. Rien donc d'extraordinaire que le poursuivant du beau ait manqué ses figures de démons. Combien Signorelli le surpasse sous ce rapport ! Sa mêlée infernale est autrement terrifiante ; à la variété des mouvements énergiques s'y joint celle des expressions fortes : on y assiste vraiment à l'explosion des passions les plus impétueuses : la haine, la colère, la rage, la terreur, le remords, le désespoir, passions figurées avec un art que Michel-Ange, malgré son génie, n'a pas égalé, à notre humble avis.

Dans l'œuvre mémorable du grand homme on rencontre donc des beautés éminentes qui rappellent son ancienne ardeur, mais aussi de sérieux défauts qui la montrent affaiblie. Quelques-uns de ces défauts n'avaient pas échappé aux contemporains. Vasari et Condivi, élèves, amis, admi-

rateurs du maître, déclarent nettement que son but avoué a été de faire valoir son talent de dessinateur et de modeleur sans égal. Ce but, on l'accuse de l'avoir dépassé. Nous n'oserions nous en plaindre si, dans cette dernière œuvre, il avait donné à ses formes l'éloquence qui caractérise celles de la voûte. Mais ce cas est l'exception, et les figures du *Jugement dernier* méritent généralement le reproche qu'on leur a adressé, d'être exclusivement anatomiques et académiques.

On a formulé un autre reproche, très grave. On a prétendu que le *Jugement dernier*, par suite de la multiplicité des groupes, non suffisamment liés entre eux, manquait d'unité et conséquemment de clarté. L'unité existe si l'on considère les sentiments exprimés. On reconnaît bientôt qu'ils se résument en un sentiment unique, partout répandu. Celui que manifestent les figures du plafond de la Sixtine, c'est, avons-nous dit, la pensée austère et mélancolique, la haute pensée. Ce que ressentent, sans exception, les personnages du *Jugement dernier*, c'est la terreur. Nul être, en cette multitude, qui ne respire ou n'inspire la terreur ; on la voit peinte sous ses aspects variés et à ses degrés divers. Cette affection unique règne si exclusivement que, déterminant une certaine uniformité dans les apparences, il en résulte de la monotonie, nouveau défaut de l'œuvre. Mais quoi ! la terreur n'est-elle pas le vrai sentiment qui convienne à un tel drame ! la terreur, à laquelle même les justes n'échapperont pas en ce jour effroyable où s'exerceront les vengeances de Dieu : *Dies iræ, dies illa ;* où l'on verra la nature entière et jusqu'à la mort dans l'épouvante : *Mors stupebit et natura !* Le peintre a traduit sur l'éloquente muraille les paroles et les notes du *Dies iræ* en images d'une égale énergie, et, à la vue de ces images, le frisson d'horreur religieuse qu'excite toujours l'audition du magnifique chant liturgique court dans les veines du spectateur.

Cette opinion, si on l'admet, répond à une accusation d'une importance capitale qui vient s'ajouter aux précédentes. Il manque, dit-on, à l'interprétation du *Jugement*

dernier par Michel-Ange, non seulement le sentiment religieux, mais même la simple émotion, entendue dans son sens vulgaire. Nous répondrons à la première partie de l'accusation que le *Dies iræ* en images, réfléchissant le *Dies iræ* en musique, en possède nécessairement le caractère religieux. Quant à l'émotion proprement dite, nous avouerons qu'en effet les affections tendres ou mystiques : la reconnaissance, la joie, l'amitié, l'amour divin, le ravissement, si bien peints par ses prédécesseurs sur les figures des élus et des saints, Michel-Ange ne les a que peu ou même point exprimés; ses personnages sont des égoïstes. Cela est certain, et toutefois le genre d'égoïsme qu'il leur prête, si on en comprend bien la nature, est d'essence religieuse. Néanmoins, nous partageons en partie l'opinion des critiques sur ce second point. L'indifférence, la froideur qu'on remarque chez les acteurs du grand drame final nous choque, et nous regrettons que notre artiste, pourtant si sensible et si aimant, n'ait pas eu et rendu cette pensée touchante qu'un aimable philosophe de la fin du siècle dernier exprimait en mourant : « *Que ferait une âme isolée dans le ciel même?* »

Prosper Fontaine.



LE PÈRE HECKER

FONDATEUR DES PAULISTES AMÉRICAINS

Suite (1).

VIII

Ils étaient cinq au delà des mers dont le cœur battait à l'unisson de celui du P. Hecker, cinq qui voulaient avec lui se sacrifier — et tout sacrifier — pour donner à leur pays (ou du moins pour travailler à lui donner) la seule chose qui, selon eux, lui manquât, savoir : la religion complète, la lumière absolue, la vérité intégrale, en un mot, la foi catholique, apostolique et romaine.

Pendant que leur chef suait sang et eau, comme il convient avant d'entreprendre une œuvre de rédemption, et que, ce faisant, il remuait Rome, ce dont peu de gens peuvent se targuer ; eux, les cinq, donnaient un merveilleux exemple. Rédemptoristes quand même, prêts à l'être toujours si l'autorité légitime en décidait ainsi, mais à la veille peut-être de ne l'être plus ; ils restaient des modèles de régularité, de soumission, de ferveur et de zèle. Ils allaient en missions sur l'ordre du Provincial et, comme par le passé, s'y mettaient jusqu'au cou ; ils menaient la vie conventuelle, dans les intervalles, sans marques de lassitude

(1) Voir les numéros de septembre et d'octobre.

ou de préoccupations étrangères, regardant certes beaucoup du côté de Rome ; mais en vérité, regardant plus encore du côté du ciel. Moins un, que les supérieurs venaient d'envoyer à Annapolis, tous étaient rentrés au couvent, quand, le mardi de Pâques (6 avril 1858), arriva le décret qui les dispensait de leurs vœux. On n'a pas nourri les espérances qui se réalisaient ainsi pour eux, et fait les pénibles démarches qu'ils avaient cru devoir à leur conscience, pour ne pas sentir une joie profonde d'une telle victoire; mais la tristesse des séparations tempéra ce bonheur, et un sentiment très délicat en empêcha toute manifestation. Les pères américains quittèrent leur congrégation, et surtout leur couvent, de la même manière que le P. Hecker prenait à Rome congé de son général, simplement, cordialement, sans aucun jeu de scène, et « en promettant de prier les uns pour les autres ».

Quant à profiter de la liberté sans conditions que leur octroyait la sécularisation pure et simple — la fondation d'un institut nouveau n'étant qu'un conseil — ils n'y songèrent pas un instant; « unis ensemble comme un seul homme, et prêts à tout », selon le désir de leur chef, ils acceptèrent, le jour même de l'arrivée du décret, l'hospitalité de Georges Hecker qui leur fit place en sa maison et leur livra sa chapelle privée. C'est là qu'ils attendirent durant un mois, dans la prière, l'action de grâces et la méditation de l'avenir, le retour de ce chef qui leur avait écrit : « Nous sommes tous jeunes; si nous restons unis et fidèles à Dieu (et qui nous en empêcherait ?) un avenir plein d'espoir et de grandeur s'ouvre devant nous. »

Ce retour eut lieu sans bruit : avant tout le vainqueur ne voulait pas triompher. « Soyons humbles ! » ne cessait-il de répéter, « soyons humbles entre nous et au dehors. » Il ne disait pas moins : *Soyons bons et généreux,* lui qui dans sa plus cruelle douleur avait mandé à ses amis : « Dieu s'est montré excessivement bon en permettant que je ne sois pas même tenté de rancune. » Donc, en se gardant bien de chanter victoire, mais l'espérance au cœur, la joie aussi, on s'occupa de ce qui importait.

C'était, premièrement, de pourvoir aux missions déjà demándées : les unes promises par les pères américains avec l'autorisation de leurs anciens supérieurs ; les autres sollicitées dès que la nouvelle du décret de séparation s'était répandue, et si nombreuses, que « nous n'avons jamais eu devant nous une pareille liste », écrivait le P. Hecker. Combien significative était une telle manifestation de confiance et à quel point il était nécessaire d'être en mesure d'y répondre : on le comprend assez.

C'était, secondement, et tout en organisant leur vie de communauté actuelle, de tracer le plan, de rédiger les règles et constitutions de l'institut futur. Il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, présenter aux évêques si bien disposés, au monde américain mis en éveil, un commencement de réalisation ; mais on avait devant soi deux mois avant l'ouverture de la campagne des missions ; on avait l'inépuisable générosité de Georges Hecker, lequel emmenait en villégiature sa famille pour laisser plus libres, à New-York, les missionnaires qu'il défrayait entièrement : tout cela était évidemment providentiel.

J'ouvre ici une parenthèse et je dis, pour n'y plus revenir, que Georges Hecker dépensa pour les œuvres de son frère plusieurs fortunes successives. Il va être le gros donateur de l'Eglise et du couvent de Saint-Paul, dont Mgr Hughes posera la première pierre le 19 juin 1859. A ce frère auquel il doit sa joie et dont il est aimé « d'une façon que nulle parole ne peut rendre », il ouvrira à perpétuité sa caisse comme son cœur ; cette caisse qu'une rare aptitude aux affaires, un flair tout américain, une activité comparable à celle d'Isaac, mais appliquée différemment, remplira sans relâche d'argent bien acquis.

Le P. Hecker se souvenait sans doute de cette inépuisable générosité lorsque, dans l'audience pontificale qu'il avait emportée d'assaut, Pie IX lui dit en blâmant la poursuite trop ardente des richesses par les citoyens de l'Union : « Cette disposition n'est pas favorable à la religion. » A cette parole sévère par le ton et par le fond, il répondit en effet vivement : « Très Saint-Père, les Etats-Unis sont en

pleine jeunesse. Ils sont comme un jeune père de famille qui s'occupe avant tout de construire sa maison et ne peut être que très absorbé tant que dure son travail. Mais, si le peuple américain fait de l'argent, ce n'est pas pour l'entasser..., *il n'est pas avare...* » Le Pape sourit. « Non, non, fit-il très adouci, ils donnent volontiers quand ils sont riches. Les évêques m'assurent qu'ils contribuent largement à la construction des églises... » Certainement Isaac avait alors devant les yeux Georges, le pourvoyeur attitré de ses œuvres, le banquier sur lequel son zèle pouvait toujours tirer, parce que, disait-il, « notre union est quelque chose d'extrêmement spirituel et divin. »

Au reste, il était dans l'ordre que ce mystique si respectueux des vertus naturelles, et si habile à les surnaturaliser, donnât, entre autres exemples, celui d'une affection de famille très forte, très tendre et « extrêmement divine ». Mais revenons à la maison de New-York où délibèrent « nos pères ».

Pour commencer par le commencement, ils choisissent le P. Hecker pour supérieur, ce qui va de soi. Trop droit pour faire mine d'en être surpris, ou semblant de s'y dérober, le P. Hecker se met à l'œuvre avec eux, fort des conseils reçus à Rome, et, le 7 juillet de cette année 1858, soumet à l'archevêque de New-York un projet de règle et de constitutions, auquel Mgr Hughes ne trouve « rien à effacer, à ajouter ou à améliorer », et qu'il approuve absolument. Projet d'essai, dont, néanmoins, la règle définitive, que sanctionnera plus tard le Pape, ne s'écartera en rien d'essentiel.

L'apôtre des nations — auquel, on a déjà pu le voir, il faut toujours revenir quand on veut expliquer ou caractériser le P. Hecker et son œuvre — est choisi pour patron de la naissante congrégation, d'où les catholiques de New-York, entrant dans l'esprit de la chose, nomment spontanément et sur-le-champ, les nouveaux religieux *des Paulistes*; et ceux-ci adoptent le nom : *Vox populi, vox Dei.* Ils adoptent, de même, l'habit ecclésiastique le plus simple, rappelant celui de la Propagande, dont ils relèvent : sou-

tane noire, ceinture, col de toile blanche étroit, etc... D'autre part, le principe est posé de l'association libre et volontaire, sous un chef et des supérieurs auxquels les religieux sont soumis comme s'ils étaient liés par un vœu d'obéissance, bien que nul engagement formel ne les attache. Ceci, à l'instar des plus récentes congrégations, et, comme tout le reste, à l'essai. Le fougueux Yankee s'est imprégné de la sagesse romaine; il tâtonne et soumet tout au critérium de l'expérience. Mais ses tâtonnements sont déjà pleins de ses expériences antérieures, et l'avenir les confirmera.

« Nous voilà donc à un certain degré canoniquement institués — écrivait le P. Hecker aussitôt après l'approbation de l'archevêque de New-York, qui fut promptement confirmée par la permission officielle du Saint-Siège d'établir l'institut dans son archidiocèse. — Notre but est de mener strictement la vie religieuse en commun, en partant du principe de l'engagement libre, et laissant la question des vœux à l'expérience future, aux conseils, aux indications de la Providence. Les missions, telles que nous les avons toujours données, resteront notre œuvre principale, sans exclure les autres travaux apostoliques que les besoins peuvent demander ou développer. » Et il ajoutait : « Ce que je peux dire, je crois, sans nous vanter, c'est que nous ne sommes tous qu'un cœur et qu'une âme, résolus de travailler et de mourir pour Jésus-Christ, pour le bien de la sainte Eglise et l'avancement de la foi catholique. »

Tout, dans les nouvelles constitutions, était calculé, établi, réglé, pour que l'institut ne fût ni un ordre contemplatif, bien qu'il fit une large part à la formation spirituelle; ni un ordre de pénitence, bien que la vie y fût dure; ni — comment dirai-je? — une institution d'effacement personnel, bien qu'il requît un détachement vrai et une humilité de fond; mais, au contraire, pour que l'ensemble des points de règle, pour que les prescriptions des constitutions, directoires, coutumiers, favorisassent toujours le plein développement de l'homme physique, intellectuel, moral, et missent en jeu toutes les forces nécessaires à un apostolat très actif. Donc, faire des caractères, des hommes

complets, et, dans le très bon sens du mot, originaux, c'est-à-dire qui soient eux-mêmes et en possession de tous leurs moyens; produire de l'énergie et de la sincérité, élever, perfectionner, sanctifier la nature et ne pas la détruire; aller droit au but, droit aux âmes, droit aux intelligences par les plus courts chemins; être « les pionniers de Dieu » dans cette Amérique en perpétuel *devenir :* tel était le programme si longtemps médité, auquel avaient applaudi jusqu'aux vieux Romains, et que l'œuvre collective des PP. Paulistes tendait à réaliser.

On n'évangélise pas l'Amérique comme le continent européen, où sont entassées et reliées entre elles des populations non seulement compactes, mais, à quelques nuances près, semblables, j'entends parvenues au même degré de la même civilisation, et, en dépit des divergences de races, de religion, de langues « broyées pour être mêlées », selon le mot de Joseph de Maistre. Rien là, de comparable aux larges espaces du far-west, semés de tous les germes et de toutes les épaves de la civilisation, voire de la sauvagerie; rien de semblable à ces villes démesurées qui surgissent en un jour, et dans lesquelles on voit, se drapant sous la lumière électrique, des peaux-rouges vendre leurs fourrures par téléphone. Ceci regarde le moment présent, mais s'il n'y avait, en 1858, ni lumière électrique ni téléphone, les antithèses et les divergences étaient plus accentuées et plus entremêlées encore. Les tribus en formation sur un terrain vierge, les essais de vie sociale et religieuse à l'abri du désert ou sous le regard des foules, les groupes isolés de toutes provenances, et à tous les échelons de la culture intellectuelle ou scientifique, la fièvre de la vie sous ses formes les plus ardentes et les plus variées, constituaient « un autre monde » : il faut toujours revenir à ce mot.

Au milieu de cela, la grande et continuelle fusion de ces éléments et de beaucoup d'autres en un creuset d'où sort la race américaine proprement dite, bouillonnante et trempée, portant surtout le signe des races anglo-saxonnes, lesquelles dominent, et dont elle exagère les qualités et les défauts. Or, et sans négliger les groupements indépendants et

distincts, c'est à cette race principalement qu'en voulaient les Pères américains. Ils en étaient par naissance ou par adoption, et leur force consistait à *en être*. Certes, le dévoûment, les lumières, le zèle n'avaient jamais manqué au clergé irlandais, français, allemand, qui jusque-là représentait et constituait l'Eglise en Amérique ; mais si, avec leur intelligence et leur pratique de la vie catholique européenne, ces évêques, ces prêtres avaient très sagement conduit leurs troupeaux respectifs, combien peu ils avaient pu atteindre « les autres brebis »! Et pourquoi? « Parce que — répondrait le P. Hecker — on ne se comprenait pas. »

Ne perdons pas de vue ce point de départ et ce fond des choses, nous nous exposerions, nous aussi, à ne pas comprendre, et à être injustes.

IX

Une revue des plus autorisées a — dans un article d'ailleurs très juste et très sympathique au P. Hecker — reproché dernièrement à l'historien de sa vie, d'établir en principe la supériorité des associations libres de clercs réguliers sur les ordres qui imposent les vœux de religion (1). Je crois que l'auteur de l'article s'est mépris sur l'intention du P. Elliott, lequel, plein de son sujet, a prétendu, ce me semble, non pas établir une hiérarchie de mérites entre ces deux formes de la vie religieuse, mais expliquer les mérites et les avantages de la forme adoptée par la congrégation qui lui est chère. Au reste, voici le passage reprochable et incriminé :

« En fait de stabilité, les hommes d'un caractère ferme n'ont besoin d'aucun vœu pour garantir leur fidélité à une vocation divine. Quant aux hommes d'un caractère faible,

(1) *Revue thomiste*, septembre 1897. « Le P. Hecker, fondateur des Paulistes » : article bibliographique signé M. B. S.

ils peuvent bien faire vœu de garder une fidélité extérieure, mais outre qu'elle est de peu de fruit pour eux-mêmes, elle devient souvent une charge pour leurs supérieurs et pour eux-mêmes. »

C'était facile à rétorquer, l'auteur de l'article l'a fait avec beaucoup de mesure et de force. Il aurait pu ajouter qu'en prononçant les vœux de religion, on promet une *fidélité intérieure* autant qu'*extérieure*, et que ce n'est pas la *fidélité* mais la *faiblesse de caractère* qui devient « une charge pour les supérieurs... » Au fond et en écrivant ce passage, le P. Elliott s'est un peu *emballé* comme il arrive aux meilleurs religieux qui parlent de leur ordre, et de plus, il s'est entravé dans les liens de la logique latine en voulant établir son dilemne; mais le moyen de savoir sa pensée, c'est de recourir aux contexte, et le contexte, le voici :

« Il ne déprécia jamais *la valeur incontestable des vœux* — écrit-il du P. Hecker — ni lui ni ses frères ne les avaient trouvés onéreux... Le vrai pauliste — disait-il — doit toujours être prêt à prononcer ses grands vœux », ou encore : « Aucune des méthodes destinées à élever l'homme jusqu'à Dieu ne saurait devenir tout à fait surannée, si elle a été approuvée par l'Eglise... »

Il est inutile d'insister davantage quant au P. Elliott. En ce qui concerne le P. Hecker, il faut aller plus loin, car si la *Revue Thomiste* n'a pas fait remonter son reproche jusqu'à lui, d'autres ont été moins justes. Oh! l'incompréhension mutuelle des races !... On veut voir en lui une sorte de doctrinaire libéral ou de socialiste chrétien d'espèce européenne, tandis qu'il n'est ni doctrinaire, ni socialiste, ni européen. Libéral, oui, selon sa définition : « Un des signes caractéristiques du pauliste est qu'il aimerait mieux souffrir des excès de la liberté que souffrir des excès de l'arbitraire » ; mais opportuniste non moins, et chrétien plus encore. Le socialisme fut une erreur de sa première jeunesse tourmentée, dont il est bien guéri. L'opportunisme est dans son sang de Yankee. Faire ce qui est utile selon les temps et les circonstances, adapter les formes, les procédés, les moyens aux nécessités

actuelles, employer les méthodes modernes pour répondre aux besoins modernes, vivre dans le présent avec le passé par derrière et l'avenir par devant : telle est sa préoccupation, tel est son enseignement. C'est un opportuniste résolu, et à ciel ouvert.

« L'Eglise trouve toujours, dans sa merveilleuse fécondité, de quoi suffire aux besoins nouveaux qui surgissent aux différentes époques... un corps religieux, si son activité n'est pas employée principalement à parer aux besoins de son temps, manque à sa propre mission et ne peut que décliner... La pensée maîtresse de mon esprit, pendant de longues années, a été qu'un corps d'hommes libres, aimant Dieu de toutes leurs forces et sachant rester grouper ensemble, ferait la conquête de notre monde moderne... » Et alors : « Le pauliste est un homme qui, stimulé par les besoins urgents de l'Eglise dans les temps présents, emploie les moyens spéciaux que ses besoins réclament... Le pauliste est un chrétien qui poursuit la perfection chrétienne compatible avec les traits caractéristiques de sa propre nature et avec la civilisation particulière de son pays. »

Quant à la question spéciale des vœux, nous venons d'entendre le P. Hecker nous dire : « Notre but est de mener strictement la vie religieuse... en partant du principe de l'engagement libre, et *laissant la question des vœux à l'expérience future*, *aux conseils*, *aux indications de la Providence* »*;* il a entretenu les siens de « la valeur incontestable des vœux », le P. Elliott nous l'affirme : nous sommes en tout cela bien loin du mépris des vœux de religion et de la théorie de la supériorité des congrégations libres. Et en effet, qu'importe ce problème abstrait à un homme qui en est certes au concret, et qui cherche tout simplement les moyens les plus efficaces de convertir au catholicisme le monde américain ?... Avec ou sans vœux, celui qui aime Dieu davantage, travaille mieux pour sa cause, se dévoue plus entièrement et fait le plus de bien possible, celui-là est pour lui le premier ; comme la première congrégation est celle qui, libre ou liée par des vœux, atteint mieux le but qu'elle doit poursuivre.

Des amis trop zélés ont avancé que le P. Hecker avait fondé l'ordre religieux de l'avenir et créé le type de tous les ordres religieux futurs, prétention qu'il n'a jamais exprimée et jamais eue ; mais quel homme ne pourrait être pendu sur les dires de ses amis occupés à le faire valoir ?... Ce qu'il disait vraiment et à propos des ordres religieux, c'est tout autre chose, et le voici :

« Notre siècle n'est pas un siècle de martyrs, d'ermítes, de moines, *bien qu'il ait ses martyrs, ses reclus, ses communautés monastiques* ; ce ne sont pas là, et ce ne seront *vraisemblablement* plus là *les types dominants* de la perfection chrétienne. Nos contemporains vivent dans leurs marchés, dans leurs comptoirs, leurs ateliers, leurs foyers, dans toutes les situations variées qui forment la société humaine, et c'est là qu'il faut introduire la sainteté. »

Il y a là une pensée du fond de son âme — évidemment juste d'ailleurs — dont on retrouve souvent l'expression sous la plume et dans les discours du P. Hecker ; mais une pensée qui est à mille lieues du sens exclusif qu'on voudrait lui donner. Oui, même lorsqu'elle est commentée par Mgr Ireland, qui n'a pas l'habitude d'amoindrir le sens moderne, le sens américain, le sens *de combat* des actes et des paroles du P. Hecker, et de toutes choses en général. « Chaque siècle a son idéal — en fait de perfection chrétienne — dit-il dans l'introduction à la vie du P. Hecker. Tantôt c'est le martyre, et tantôt l'humilité du cloître. Aujourd'hui il nous faut l'homme d'honneur chrétien et le citoyen chrétien. Que les catholiques donnent l'exemple d'un vote honnête et d'une bonne tenue sociale, il feront plus pour la gloire de Dieu que s'ils se flagellaient la nuit ou s'en allaient en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. » Même traduite ainsi, c'"est-à-dire tirée jusqu'à sa signification extrême, forcée peut-être, en ce sens qu'il n'y a pas là les réserves toujours exprimées par le P. Hecker, il n'est guère de religieux de nos jours qui n'accepte cette appréciation.

C'est dans le même esprit que le P. Hecker répondait à qui lui demandait : *Les paulistes sont-ils des religieux?*

« Oui et non : des religieux de leur siècle, oui ; du passé, non, *en ne prenant pas ces deux mots dans un sens exclusif.* »

Disons ici avec le Père M.-B. S., de la *Revue thomiste :* « On peut donc légitimement opter avec le P. Hecker pour la *communauté libre*, mais en se refusant d'y voir le type même (du moins exclusif) des religieux de l'avenir : les vœux sont une institution catholique, fondée sur le droit et l'instinct naturels de l'homme ; ce ne sera pas l'Amérique qui les fera disparaître, pas plus que l'Europe ne les a inventés. Leur inventeur est le Saint-Esprit. » Et nous ne risquerons pas en parlant ainsi d'être désavoués par le fondateur des Paulistes. Après quoi, nous ajouterons encore avec le Père M.-B. S. que « la vie et la doctrine spirituelle du P. Hecker sont une leçon pour les gens des vieux pays, comme pour les catholiques de la jeune et libre Amérique. »

Cette petite discussion n'est point un hors-d'œuvre, elle peut empêcher des malentendus, chose si redoutable entre enfants de l'Eglise !

Au reste — et nous pouvons le constater, nous qui arrivons les derniers — le P. Hecker a une bonne presse, tous les organes de l'opinion religieuse ou simplement de l'opinion conservatrice, se sont véritablement inclinés devant la sainte originalité de cette figure.

Une autre revue fort autorisée lui a consacré tout dernièrement un article de grande allure (1), sur lequel il est bon de s'arrêter aussi, toujours pour éviter les malentendus. Dans cet article où se trouvent des observations ingénieuses, et très vraies, sur la complexité « de l'âme si vivante, douée de facultés si multiples » du P. Hecker, le P. de la Barre s'est appliqué à démontrer qu'en instituant les Paulistes leur fondateur n'avait rien inventé.

S'il a « fait aux vertus naturelles du peuple américain une part plus large et plus intelligente que ne le compor-

(1) Etudes publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus, 20 septembre 1897.

tait avant lui certaine spiritualité étroite », d'autres avaient déjà combattu ces étroitesses, tels les adversaires de Quesnel et de Baïus. S'il a recommandé l'*individualisme*, la culture de la personnalité, le respect de l' « *individual character* », il n'a fait que reproduire la doctrine « d'Ignace de Loyola », dont relèvent visiblement le P. Hecker et Mgr Ireland — lisez l'*Introduction à la vie* du P. Hecker. — Seulement le P. Hecker a dévié quand il a « fait dépendre *toute* la conduite chrétienne de l'inspiration du Saint-Esprit », et ses historiens dévient en lui faisant dire « que la vertu d'obéissance a fait son temps » (1). Enfin « sa doctrine sur la double nécessité de la règle extérieure et de la grâce intérieure » (laquelle, par parenthèse, est la réfutation du *tout à l'inspiration de l'Esprit saint*) n'est pas autre chose que la doctrine « du XVIe siècle », et nous la trouvons dans le *Sommaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus*, tout comme l'individualisme en saint Ignace.

Je crois avoir exactement résumé les critiques que contient l'article du P. de la Barre, trop important pour être négligé ; et je l'ai fait parce que, résumant aussi la vie du P. Hecker, exposant la genèse des idées qui ont fini par se cristalliser en quelque sorte dans sa fondation, je ne voudrais rien dissimuler. Mais je me fie, je l'avoue, à l'étude que nous continuons pour répondre à la plupart des reproches de détail, et aussi pour montrer l'exagération de la thèse.

Je tiens cependant à observer que s'il était vrai, comme l'écrit le P. de la Barre, que le P. Hecker n'eût rien inventé, c'est-à-dire n'eût fait que reproduire ce qui se trouvait ailleurs, il serait bien inexplicable que lui, le P. de la Barre, eût à s'excuser de revenir sans cesse à l'*originalité* de cet homme qui se traîne dans les vieilles

(1) Je dois observer ici que je n'ai trouvé nulle part cette affirmation chez les historiens du P. Hecker, et que la vie du P. Hecker proteste contre cette doctrine. On verra bientôt qu'en réagissant contre certains excès, le P. Hecker n'a prétendu détruire aucune vertu.

ornières; et plus étonnant qu'il eût à ajouter : « L'apôtre revit dans son œuvre. La jeune et vivante congrégation des Paulistes exerce sur les masses américaines une profonde et salutaire influence. » Comment jeune? Comment vivante? Comment influente? Non, le P. Hecker aurait eu tort tout simplement de fonder sa congrégation. Il ne peut y avoir aucune raison d'établir au sein de l'Eglise un ordre religieux pareil à ceux qui existent déjà, et qui n'aurait pas son but, son esprit, ses moyens à lui.

Dans le domaine des institutions, et surtout des *instituts* religieux, on invente toujours très peu puisqu'on se meut dans le cercle des conseils évangéliques, et c'est innover beaucoup que d'innover un peu; c'est pourquoi l'association des Paulistes est vraiment nouvelle, vraiment jeune et vivante, bien qu'elle ressemble par une foule de côtés aux ordres et aux congrégations existantes.

Point de vœux comme à l'Oratoire, à Saint-Sulpice et ailleurs; pour œuvre principale, des missions, comme les Rédemptoristes; l'exercice du saint ministère sous toutes les formes et au besoin sous tous les costumes, comme les jésuites; la prédication et les études qui la préparent, à l'imitation des dominicains; une mystique très élevée jointe à une spontanéité très démocratique, à l'exemple des fils de Saint-François ; l'usage de la presse, le modernisme dans son maniement, selon la pratique des Assomptionistes (1) : de tout cela un peu chez les Paulistes, mais avec quelque autre chose encore, autre chose que réclamait le but de l'œuvre et qui est proprement son esprit ou qui en découle.

Les règles, les constitutions, les coutumiers, les directoires sont la charpente et comme l'ossature d'un institut religieux. C'est presque tout, semble-t-il; mais au fond, ce n'est rien si le souffle divin n'est pas là et si nul ne prophétise sur ces os assemblés. « La main du Seigneur étant sur

(1) La fondation des Assomptionistes est contemporaine de la fondation des Paulistes. Bref d'encouragement en 1857. Bref d'approbation en 1864.



moi, dit Ezéchiel, me conduisit au milieu d'une campagne pleine d'ossements... d'ossements très secs.

« Alors le Seigneur me dit : Prophétise sur ces os...

« Voici ce que le Seigneur-Dieu dit à ces os : *Je vais envoyer un esprit en vous, et vous vivrez...*

« Je ferai naître des nerfs sur vous, j'y formerai des chairs et des muscles, j'étendrai la peau par-dessus, et *je vous donnerai un esprit, et vous vivrez...*

« Je prophétisai donc suivant ce qui m'était commandé...

« ... Et l'*esprit entra dans ces os, et ils devinrent vivants et animés*, et ils se tinrent tout droits sur leurs pieds... (1) »

Dieu, les ossements, le prophète sur lequel le Seigneur a mis la main et qui parle en son nom, l'esprit insufflé qui fait vivre, les os vivifiés qui se tiennent tous droits sur leurs pieds : c'est l'histoire de tout ordre religieux.

X

Et l'Esprit entra dans ces os, venant, comme le dit encore Ezéchiel, « des quatre vents du ciel » sur les quatre Paulistes qui l'imploraient. Ils n'étaient plus cinq, en effet, le P. Walworth, pris d'hésitation, retardait de quelques mois son incorporation.

Mais quel était cet esprit ?... Réduire l'âme en formule est chose difficile, cependant les trois puissances de l'âme paulistes pourraient bien être celles-ci : 1° *le patriotisme religieux*. Le pauliste est voué à la conversion de son pays, et pour lui tout doit céder ou concourir à cette chose principale ; 2° *l'intelligence et l'usage de la liberté*, de toutes les libertés civiles et sociales, d'où la nécessité de cultiver et d'affermir le caractère personnel et propre ; 3° *un mode de spiritualité*, non pas nouveau, mais *spécial*, caractérisé par le recours habituel à l'Esprit saint, et par une grande fidélité à ce maître intérieur. A ces trois chefs se ratta-

(1) EZÉCHIEL, ch. XXXVII, VI à X.

che certainement tout ce qui fait l'originalité et la force particulière de l'institut. Il ne faut pas perdre de vue que le P. Hecker a entendu réunir une élite, beaucoup plus que former une congrégation nombreuse; qu'il a visé la qualité, non la quantité, en formant ce corps d'apôtres pour l'Amérique, et que, partant, il a pu lancer ses fils dans des voies que la foule ne saurait parcourir. Un Pauliste ne doit pas être un religieux quelconque, qui vient faire son salut à l'abri d'une règle, à qui l'on ne demande que de la vertu, et qu'on emploiera selon ses aptitudes ; il lui faut avec la vertu, et beaucoup de vertu, des aptitudes déterminées.

Les peuples catholiques du vieux monde versent en général leur rebut à l'émigration américaine et, sauf l'Irlande, ils lui envoient d'ordinaire des catholiques qui ne sont pas même chrétiens. D'où résulte une véritable déconsidération pour le catholicisme, dans les milieux uniquement protestants auxquels s'adressent surtout les Paulistes; milieux où ne pénètrent ni le prêtre, ni le religieux catholique, mais seulement le catholique non fidèle. Or, en présence de ce protestantisme méfiant et scandalisé, en présence aussi du rationalisme positiviste et dédaigneux, en présence encore du mouvement unitairien, transendentaliste, spiritualiste, qui prend tant de formes, où tant d'âmes s'égarent dans les sentiers d'un mysticisme dangereux, par extrême besoin de vie surnaturelle; le P. Hecker voulait des hommes dont la vie pût prêcher autant que la parole, autant que la plume, et dont la plume et la parole fussent cependant supérieures, si possible, et en tous cas puissantes. De là l'espèce d'entraînement auquel il soumettait les âmes, les intelligences et même les organismes ; il lui fallait des tempéraments forts, des caractères forts, des esprits larges, cultivés et non moins forts, comme aussi des vertus très fortes. Voilà pourquoi il a voulu qu'on procédât par sélection; pourquoi son institut, démocratique par le fond et par la forme, réclame un recrutement en un sens aristocratique. J'entends trié sur le volet. « Qu'adviendrait-il — écrivait un jour le P. Hecher, si des esprits étroits ou peu soucieux de leur développement spirituel

étaient appelés à faire usage de nos libertés ? Mais d'abord aucune personne de ce genre ne doit être reçue dans la communauté ; et si elle avait été admise, elle en devrait être exclue. » A quelqu'un qui émettait la pensée qu'une règle monastique doit pouvoir convenir à la moyenne des natures et des esprits, il répondait, plein de ses propres préoccupations : « Je préférerais que la règle fût faite pour le plus petit nombre et le plus choisi. Les vocations religieuses ne sont pas communes, mais spéciales. »

C'est ce petit nombre que le P. Hecker s'appliquait à rendre plus choisi encore, en développant chez ses disciples l'initiative, la pensée personnelle, la spontanéité, la liberté d'action, ce qui n'exclut pas, mais ce qui limite et régle l'obéissance religieuse ; et en ceci comme en beaucoup d'autres points, l'instituteur religieux du nouveau monde reculait dans le passé autant qu'il allait en avant. C'est cette élite que — dans la mesure d'ailleurs très large de l'orthodoxie — il mettait au régime de la liberté, afin qu'en la pratiquant eux-mêmes, les Paulistes pussent en enseigner l'usage aux catholiques, en démontrer la possession aux protestants, chose si essentielle à son apostolat ! C'est enfin par ces chrétiens triés sur le volet, qu'il entendait modifier la spiritualité en faveur autour de lui, et mettre les âmes en rapports plus étroits avec l'Esprit « qui enseigne toute vérité » et qui, selon la parole de saint Paul, n'est pas en un lieu sans que la liberté y soit aussi.

Une autre mission était encore dévolue au *pusillus grex*. En vertu de ce que j'ai nommé la première des trois puissances de l'âme pauliste, le nouvel institut devait démontrer au monde, et surtout prouver à l'Amérique, que les sociétés les plus démocratiques, lorsqu'elles sont en outre sincèrement libérales, constituent un terrain très favorable au développement des institutions catholiques. Idée que le P. Hecker avait fait accepter à Rome, à l'étonnement de plusieurs, et qui deviendrait évidente si, non senlement les essences importées d'ailleurs prenaient racine sur le sol des Etats-Unis, mais si des espéces nouvelles y croissaient spontanément.

Et vraiment la preuve est faite, pour le dire en passant. On lit dans une feuille américaine toute récente : « Américains, les Paulistes le sont à trois titres : fondés en Amérique, par des Américains, pour les Américains. » D'ailleurs, toujours en pratiquant la sélection selon l'esprit de son fondateur, la congrégation se compose aujourd'hui de trente-cinq prêtres, de vingt et un scolastiques et de quinze postulants. Ils ont maintenant à New-York une immense église, une résidence, un noviciat, une école paroissiale et une maison de presse ; ils ont une résidence et un scolasticat à Washington, ils fondent un autre scolasticat près de New-York ; ils ont une église et une résidence à San-Francisco ; ils desservent plusieurs paroisses où les ordinaires les ont appelés, vivant avec le clergé séculier dans la plus parfaite harmonie, l'aidant, s'en faisant aider, mais n'oubliant jamais la parole de leur père : « Ce serait une fatale erreur si des religieux voulaient se substituer aux prêtres séculiers. »

On dira : Mais qu'est-ce que trente-cinq prêtres, trente-cinq missionnaires, quand il y a en Amérique cinquante-huit millions de *non catholiques ?...* Eh ! sans doute, les missionnaires de saint Paul disent avec le Sauveur : *La moisson est grande, il y a peu d'ouvriers, priez Dieu qu'il nous en envoie... ;* mais quand on songe à ce qu'ont pu faire à l'origine quatre Paulistes, aux conversions abondantes qu'ils ont opérées, car les filets de ces pêcheurs rompaient, on se dit que trente-cinq ayant reçu le manteau et l'esprit de leur prophète, trente-cinq et les scolastiques et postulants qui s'apprêtent à doubler ce nombre, c'est quelque chose.

Nous trouvons dans l'AMERICAN ECCLESIASTICAL REVIEW du mois de septembre dernier (1897) et dans une série d'articles sous ce titre : *American Religions fondation*, une étude sur les « missionnaires de l'apôtre saint Paul, communément appelés Paulistes », en laquelle nous lisons : « L'activité des Paulistes, en ce qui concerne leur vocation extérieure, a principalement rayonné en huit directions. » Suit l'énumération des huit directions, qu'on me permettra

de reproduire en l'abrégeant, comme un témoignage très actuel et, sans doute, très informé. En tout cas, c'est l'Amérique qui parle :

« 1° LES MISSIONS. Alors que l'institut naissant ne pouvait disposer que de trois prêtres, ces trois prêtres circulèrent à travers les Etats-Unis et le Canada, et, de 1858 à 1865, donnèrent quatre-vingt-une missions, prêchèrent un nombre considérable de sermons spéciaux, organisèrent beaucoup de conférences publiques et opérèrent des conversions par centaines... De 1870 à nos jours, les Paulistes ont donné à peu près mille missions dans toutes les parties de l'Amérique, et Dieu seul sait le nombre de brebis perdues qu'ils ont ramenées au bercail...

« 2° LE CULTE ET LE ZÈLE POUR LA MAISON DE DIEU. Leur église de Saint-Paul est devenue tout de suite célèbre par la solennité des offices publics, l'exactitude dans le cérémonial et la liturgie et la splendeur des décorations aux jours de fêtes... (1)

« 3° LA RÉFORME DE LA MUSIQUE D'ÉGLISE. Les Paulistes ont introduit chez eux, de très bonne heure, le chant grégorien. Ils ont formé des chœurs spéciaux d'enfants et d'hommes, surtout ils ont organisé et obtenu le chant de toute l'assistance (chant liturgique et chant de cantiques), publiant et répandant en masse, pour populariser la musique religieuse, des livres de messe, de psaumes et de cantiques... (Ajoutons ici qu'on n'entend guère, en Amérique, que dans les églises paulistes, le plain-chant, grégorien ou non, mais qu'on l'y entend maintenant toujours.)

« 4° LA LUTTE CONTRE L'INTEMPÉRANCE ET L'ALCOOLISME. (Je résume en deux mots : Nul n'a poussé, en cette matière, le zèle plus loin qu'eux. Un zèle, dit l'AMERICAN ECCLESIASTICAL REVIEW, *persistent, powerful, enthusiastic.*)

(1) Ajoutons ici que dans l'énorme église de Saint-Paul, qui n'a guère de style et point d'art, tout a été sacrifié à la pensée d'arriver à lui faire contenir le plus de monde possible. Elle était, autrefois, assez loin de la ville proprement dite ; mais aujourd'hui elle est située dans un des plus beaux quartiers du vrai New-York, et les pères Paulistes trouvent moyen de la remplir.

« 5° LE RELÈVEMENT DU NIVEAU DE LA PRÉDICATION ET DE LA LITTÉRATURE CATHOLIQUES. (Je supprime les développements.)

« 6° L'APOSTOLAT PAR LA PRESSE. L'une des œuvres les plus chères au P. Hecker et sa grande espérance...

« 7° L'APOSTOLAT TOUT SPÉCIAL ET MÊME EXCLUSIF DES NON-CATHOLIQUES. (Je supprime encore.)

« 8° LA PUBLICATION (actuelle) D'UNE REVUE TRIMESTRIELLE : *The Missionary* ET LA FORMATION DE LA *Catholic missionary union.* »

Union pour laquelle les Paulistes font appel au clergé séculier, aux laïques, surtout « aux catholiques parents, voisins amis des protestants ». Quant aux autres revues publiées par les Paulistes, celle du *Catholic World*, n'a pas cessé de paraître depuis le P. Hecker, et de faire connaître aux Américains les grands travaux catholiques de l'Europe.

Il m'a semblé que cette énumération, dont on aurait pu réduire les chiffres, mais que l'Amérique nous envoie toute chaude, n'était pas sans nous éclairer sur les résultats obtenus par le P. Hecker. Mais il faut bien comprendre que pour remplir ainsi « cette vocation extérieure » — j'emploie le mot de l'*American ecclesiastical Review* — il fallait à l'intérieur un foyer de zèle et de dévouement bien allumé et bien entretenu. Nous touchons ici aux deux autres puissances de l'âme pauliste : liberté, individualité, direction de l'Esprit saint.

A Rome, le P. Hecker n'avait pas trouvé seulement l'apaisement et la justice, il en était revenu avec l'orientation et la sécurité. Ses projets, ses idées touchant l'apostolat spécial auquel il dévouait sa vie, avaient été acceptés, après discussion, même après préventions ; sa spiritualité avait été passée au crible théologique; de là l'espèce de hardiesse franche, avec laquelle il se séparait de certaines traditions relativement modernes, mais dominantes.

Selon lui, on avait usé jusqu'à l'abus d'une méthode de direction, de surveillance, de compression, pour former les religieux à la perfection et les catholiques à la vertu (1).

(1) Chose très remarquable : Le P. Hecker n'avait pas eu à con-



Réagissons, disait-il, et d'autant plus que dans l'éparpillement affairé des démocraties, il faut savoir se conduire soi-même et ne compter guère que sur soi-même; il faut que le *self governement* soit pratiqué par les individus, aussi bien que par les peuples. Nous donc qui manions les âmes, ne traitons plus, qui que ce soit, comme *le mulet indompté* du psaume, *dont il faut serrer la bouche avec le mors;* rendons la main aux individualités, n'effaçons plus, affermissons les caractères ; développons et n'annihilons pas; formons des hommes sur lesquels nous grefferons des chrétiens et des catholiques. D'ailleurs l'Anglo-Saxon ne marchera pas dans une autre voie, et l'Américain avance dans celle-ci d'un tel pas qu'il s'agit de l'y atteindre, ne fût-ce que pour le modérer. « Le caractère, l'esprit de notre peuple, ses institutions doivent trouver droit de cité dans notre Eglise, comme il en a été pour toutes les autres nations; c'est sur cette unique base que la religion peut progresser chez nous. »

Mais à côté de ce « chez nous », que le P. Hecker écrit ou prononce *con amore*, il y a le « vaste monde », dont il ne se désintéresse jamais, lui, « dont les impulsions sont universelles », disait Pie IX, il y a l'Eglise qu'il aime plus, bien plus que l'Amérique!... Et c'est à ce point de vue général qu'il ajoute : « Le moyen de sortir des difficultés actuelles, c'est de revenir à une spiritualité plus libre que celle dont la Providence se servait pour faire contre poids au protestantisme pendant le XVIe siècle... Au XVIe siècle, il fallait accentuer l'obéissance ; notre époque n'a pas besoin de se consacrer à une vertu morale plutôt qu'à une autre, elle a besoin de se retremper dans la foi, l'espérance et la charité..... Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce sont des

vertir les Romains, sur ce point, mais à les suivre. Il les avait trouvés — j'entends les théologiens, les cardinaux influents et *les plus hommes de bien*, comme on disait jadis — fort imbus des excès de cette méthode, fort hostiles à la *direction* telle qu'elle est entendue et pratiquée dans certains milieux latins, et se plaignant particulièrement, en cette matière, de la *furia francese* et de l'intransigeance espagnole.

hommes aussi généreux que les premiers martyrs. Nous les aurons dans la mesure où les catholiques se formeront un esprit d'indépendance et de convictions personnelles. C'est humainement sur le terrain de l'intelligence et de la liberté que naissent les profondes convictions personnelles, celles qui déterminent l'obéissance aux mouvements intérieurs d'une conscience éclairée. Et, à l'heure actuelle, la question est de savoir comment l'âme qui aspire à la vie surnaturelle doit utiliser les avantages de la liberté et de l'instruction... »

Donc « un Pauliste doit appuyer sur l'individualité, c'est-à-dire faire de la liberté individuelle l'élément essentiel de sa vie de communauté... L'individualité est un élément intégral et dominant dans la vie du Pauliste. Il faut qu'on le sente bien : un des signes caractéristiques du Pauliste est qu'il aimerait mieux souffrir des excès de la liberté que souffrir des excès de l'arbitraire... L'individualité d'un homme ne saurait être trop puissante, ni sa liberté trop grande quand il est guidé par l'esprit de Dieu. »

Voilà, dira-t-on, où gît la difficulté : être guidé par l'esprit de Dieu!... Hélas! la difficulté gît toujours quelque part! Mais c'est à diminuer celle-ci que tend toute la spiritualité, comme tout le gouvernement du P. Hecker : faire régner l'Esprit saint dans les âmes, leur apprendre à discerner et à suivre sa voix, expurger sa congrégation de tout membre réfractaire à cette action d'en haut. « Lorsqu'un homme est plus sensible aux influences inférieures qu'aux influences élevées, c'est signe que chez lui l'esprit d'orgueil et l'esprit de la chair remplacent la liberté des enfants de Dieu, » et celui-là doit être exclu qui n'est pas en possession de cette liberté, ou apte à la posséder. « Si l'individu est mû par le Saint-Esprit, il sera parfaitement obéissant au supérieur... *Celui qui interprète les actes de l'autorité légitime comme attaque à sa liberté personnelle est aussi dévoyé que celui qui regarde l'exercice de la raison comme une attaque à l'autorité.* »

Or, de tout cela, il faut conclure que « le premier agent de la sanctification de l'âme est l'Esprit saint », que « l'ac-

tion du directeur est secondaire et subordonnée à celle du Saint-Esprit », que « négliger cette vérité fondamentale de la vie spirituelle est une grande erreur, qu'elle vienne du directeur ou du dirigé ».

Et alors, dit le P. Hecker : « La vraie direction spirituelle consiste à découvrir les obstacles qui s'opposent à la direction divine, elle consiste à aider, à encourager le pénitent, à lui enseigner les moyens de distinguer dans son âme les mouvements de l'Esprit, afin de l'y rendre toujours plus docile. Les directeurs n'ont pas à prendre la place de l'Esprit saint, mais à la faire grandir dans l'âme comme son premier et suprême guide. »

Ceci posé, « le directeur ne doit pas pousser à toute force dans le chemin de la perfection, des âmes que l'Esprit-Saint n'a pas encore préparées à dépasser les premières phases de la vie spirituelle, ce serait vouloir tirer du vin de raisins verts. Mais il ne doit pas davantage, quand il rencontre une âme libre et généreuse, la lier à toutes sortes d'obligations en fait de pieux exercices : on ne fait pas marcher des athlètes avec des béquilles........ Dans la direction d'une âme innocente, il faut bien nous persuader que Dieu habite en elle et ne pas nous considérer comme les remplaçants de Dieu.... Dans la direction d'un pécheur repentant, il faut comprendre que notre mission est de rendre cette âme à la direction de Dieu. »

C'est parler comme Bossuet, toujours si occupé de ne pas se substituer à Dieu auprès des âmes qui recourent à lui. Bossuet, rapporte la sœur Cornuau, « ne pouvait goûter la conduite de ceux qui règlent jusqu'aux moindres pensées et affections, et veulent qu'on leur rende compte jusqu'à un iota de tout ce que l'on a fait ; » et il s'écriait dans les *Méditations sur l'Evangile :* « O véritables directeurs !.... loin de vouloir vous attacher les âmes infirmes, rendez-les libres ; et autant que vous pourrez, *mettez-les en état d'avoir moins besoin de vous et d'aller, comme toutes seules, par les principes de conduite que vous leur donnez.* »

Le fils, l'ami et l'historien du P. Lacordaire ne se ren-

contre pas moins avec le P. Hecker quand il écrit (1): « Il existe un système de direction qui consisterait à substituer sa propre volonté à celle de l'âme dirigée, à penser, vouloir et agir pour elle; un système qui viserait à règler les mouvements de l'esprit d'une manière automatique, comme des soldats avancent ou reculent, tournent à droite ou à gauche au commandement du chef.... comme si la spontanéité, le libre arbitre importaient peu.... On chercherait vainement les traces de cette exagération d'autorité dans la tradition ecclésiastique antérieure à l'ère moderne. On ne voit rien dans les lettres spirituelles de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Bernard, rien dans tout le moyen âge, qui ressemble à cet emprisonnement de l'âme dans des règles étroites et multipliées. » Sur quoi, tout imprégné des doctrines thomistes, le P. Chocarne s'écrie à son tour: « O prêtre, ô guide, respect à l'Hôte divin! Prenez garde! Appelé à conduire, n'allez pas retarder, gêner, mettre des entraves; gardez-vous de proposer vos petits moyens à la place de ceux de Dieu ; là où il faut dilater, ne venez pas comprimer. »

Le P. Hecker avait de tels cris. Ce n'est pas cependant pour le simple intérêt des rapprochements que j'insiste ainsi, mais pour montrer que si Rome encouragea le P. Hecker à remettre en faveur ces saines traditions, et si le P. Hecker s'en fit le promoteur convaincu, elles n'avaient cependant jamais disparu tout à fait.

« Le P. Hecker recommandait à son pénitent, avec une insistance très particuliére, nous dit le P. Elliott, la pratique des vertus naturelles, telles que l'honnêteté, la tempérence, la sincérité, la bonté, le courage, comme devant procéder à tout essor vers une vie plus élevée. Il cherchait d'abord à démêler dans la vie et le caractère de ses pénitents les ressources naturelles dont ils disposaient, et il leur demandait de les développer complètement. Prenant pour point de départ l'homme naturel, il faisait tendre toute la

(1) Préface des lettres du P. Lacordaire à Me de Prailly, par le P. Chocarne.



force surnaturelle des sacrements et de la prière à établir et à augmenter la vertu naturelle, préliminaire indispensable du progrès surnaturel. Il était convaincu que les aspirations vers la vie surnaturelle se fortifieraient à mesure que la raison s'éclairerait. La grâce de Dieu est le premier besoin dans l'état de péché, mais plus on est riche en vertus naturelles et plus on sent ce besoin. De même que l'exercice de la raison est nécessaire à la foi et en précède les actes, de même l'intégrité de la vertu naturelle est la meilleure préparation à la grâce de Dieu.....

« Il trouvait la confession parfois trop étroitement liée à la direction, et il croyait plus profitable à l'âme de suivre les impulsions naturelles ou surnaturelles qui la poussent à la vertu que de s'absorber dans la recherche détaillée de ses fautes. Il pensait qu'il y a des cas où la spontanéité de l'effort personnel est d'un trop grand prix pour être sacrifiée, même au mérite de l'obéissance.... Les âmes qui, par tempérament ou par habitude, demandent une très minutieuse direction spirituelle, lui semblaient *empêtrées dans le harnais au point de ne plus avoir la force de tirer la voiture*.... On voit que la principale règle de direction du P. Hecker était de diriger le moins possible. Sa méthode commençait par le dessein de se passer de méthode aussitôt qu'il le pourrait avec sécurité. » N'est-ce pas là formellement la traduction de la parole de Bossuet : *amener les âmes à pouvoir se passer du directeur?*

Mais si le directeur doit tendre à s'effacer graduellement comme l'indique Bossuet, comme le voulait saint Jean de la croix, sur qui le P. Hecker aime à s'appuyer, c'est pour laisser la place au Maître intérieur, au Verbe du dedans. L'espace me manque pour développer la doctrine du P. Hecker sur le Saint-Esprit, doctrine souvent mal entendue et qu'il eut peut-être suffi de lire saint Paul pour comprendre. Je crois néanmoins que deux ou trois citations pourront mettre en lumière le point de vue spécial du fondateur des Paulistes, et je prends ces citations, comme les précédentes, dans tout ce que nous avons de lui.

« Le vrai guide de l'âme. c'est le Saint-Esprit; et c'est

la divine autorité de l'Eglise qui nous dit si nous sommes sous sa conduite.....

« La direction de Dieu se produit de deux façons: au dehors, par l'action de sa providence dans les diverses circonstances de la vie; au dedans, par l'action directe de l'Esprit-Saint sur l'âme humaine. Il est fort dangereux de séparer ces deux actions.....

« Je ne dis pas cela pour que notre esprit fasse de perpétuels efforts pour discerner les cas particuliers, ou les signes distinctifs de cette action de l'Esprit Saint.....

« Ce qu'il faut, ce n'est pas une recherche anxieuse, encore moins le désir de lumières extraordinaires, mais un empressement soutenu à distinguer la direction divine dans le secret de l'âme.... On y arrive ordinairement: 1° en mettant tout ce qui est déréglé dans nos penchants inférieurs sous le contrôle de la raison, par la pratique de la mortification et du renoncement.... 2° en soumettant la raison au contrôle et à l'inspiration du Saint-Esprit, par le recueillement, la fidélité, la docilité à ses impulsions..... Il ne s'agit pas d'être toujours sur le qui-vive pour saisir le moment de ces visites intérieures de l'esprit; il faut attendre avec calme sa venue et ses impulsions.

« Les sacrements, la prière, les lectures pieuses, l'audition de la parole divine, voilà les instruments et les accompagnateurs habituels de la visite de Dieu, et ce sont des secours suffisants pour le voyage de l'âme à travers la vie..... Nous montrer fidèles à la direction divine, céder amoureusement aux mouvements qui nous portent à la vertu et qui sollicitent notre âme et nos pensées, c'est notre devoir...

« L'action du Saint-Esprit personnifiée visiblement dans l'autorité de l'Eglise, et l'action invisible du Saint-Esprit dans l'âme forment une synthèse qu'on ne peut diviser; et celui qui n'a pas une vue claire de cette double action du Saint-Esprit est en danger de tomber ou dans extrême ou dans l'autre... L'Esprit-Saint, dans l'autorité extérieure de l'Eglise agit comme l'interprète infaillible et le critérium de la révélation divine. L'Esprit-Saint, dans

l'âme, agit comme le divin vivificateur et sanctificateur. Il est de la plus grande importance que ces deux fonctions du Saint-Esprit ne soient pas confondues. »

Il ne faut chercher ni précision théologique, ni enseignement dogmatique dans ces passages assemblés pour obtenir une vue générale de la pensée du P. Hecker, et coupés pour en abréger l'expression ; il faut tout simplement en saisir l'esprit, en prendre la moëlle, et y voir l'un des principes générateurs de l'apostolat des Paulistes. *Oh! ce que le Saint-Esprit fait pour eux, et ce qu'ils font avec le Saint-Esprit !....* disait récemment quelqu'un qui connaissait également les pères de Saint-Paul et leur champ d'action. Cela nous semble étrange, à nous qui généralement n'avons vu les Américains que par leur côté positif, sur actif, et — qu'on me pardonne le mot — affariste, cela nous semble incroyable qu'on les amène à la vérité en leur révélant les opérations intérieures de l'Esprit-Saint; mais nous n'avons aussi aucune idée de l'espèce de soif de vie surnaturelle qui dévore un certain nombre d'entre eux.

J'ajoute, pour terminer ce long paragraphe, que l'esprit du P. Hecker, conservé jusqu'à ce jour dans toute sa pureté et toute sa largeur, l'a été d'autant plus que les deux supérieurs qui lui ont succédé sont, l'un et l'autre, *des quatre* de la fondation. Le P. Hewit, mort au mois de juillet dernier, était l'ami qui l'avait si puissamment soutenu par ses lettres et son dévouement pendant l'épreuve de Rome. Le P. Georges Deshon, qui succcède au P. Hewit depuis le mois de septembre est le dernier de cette vaillante phalange de l'âge héroïque.

(*La fin au prochain numéro.*) M. de Marcey.



UN AMI DU GÉNÉRAL BONAPARTE

LES SOUVENIRS
DU
RECEVEUR GÉNÉRAL COLLOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS EN PARTIE INÉDITS

Suite (1).

V

JOSÉPHINE

Au retour d'Egypte, Bonaparte n'était pas seulement préocccupé d'ambitieux projets. Les mauvais rapports que Lucien lui avait fait parvenir sur les légèretés de Joséphine l'avaient atteint dans la seule passion qui pût alors le disputer dans son âme à la soif du pouvoir, cet amour dont ses lettres d'Italie ont gardé la brûlante expression.

Joséphine était allée au devant de lui jusqu'à Lyon, mais pour éviter une rencontre qui aurait pu provoquer une réconciliation, Lucien avait fait prendre à son frère la route

(1) Voir le numéro d'octobre.

de Clermont. Au moment où Bonaparte revit M. Collot, la douce enchanteresse allait revenir dans la maison où le général l'avait précédée. Il dit à son ancien ami son amer chagrin, son indignation.

— « Plus rien de commun entre elle et moi ! — Quoi ! vous voulez la quitter ? — Ne l'a-t-elle pas mérité ? — Je l'ignore ; mais est-ce le moment de vous en occuper ? Songez à la France. Elle a les yeux fixés sur vous. Elle s'attend à voir tous vos moments consacrés à son salut ; si elle s'aperçoit que vous vous agitez dans des querelles domestiques, votre grandeur disparaît, vous n'êtes plus à ses yeux qu'un mari de Molière. Laissez, laissez là les torts de votre femme. Si vous n'en êtes pas satisfait, vous la renverrez quand vous n'aurez pas autre chose à faire ; mais commencez par relever l'Etat. Après, vous trouverez mille raisons pour justifier votre ressentiment ; aujourd'hui, la France n'en trouverait aucune, et vous connaissez trop bien nos mœurs pour ne pas sentir combien il vous importe de ne pas débuter par un ridicule. »

Le général se taisait. Le sage conseiller croyait l'avoir persuadé, mais soudain Bonaparte s'écria : « Non ! c'est un parti pris ; elle ne mettra plus le pied dans ma maison. Que m'importe ce qu'on en dira ? On en bavardera un jour ou deux, on n'en parlera plus le troisième ; au milieu des événements qui s'amoncellent, que sera-ce qu'une rupture ? La mienne ne sera point aperçue. Ma femme ira à la Malmaison. Moi je resterai ici. Le public en sait assez pour ne pas se tromper sur les raisons d'un éloignement. »

Et comme M. Collot ne cessait de lui donner des conseils de paix, le général s'emporta contre l'absente avec de tels accents, que son interlocuteur ne put s'empêcher de lui dire : « Tant de violence prouve que vous en êtes toujours épris. Elle paraîtra, s'excusera, vous lui pardonnerez, et vous serez plus tranquille. — Moi, lui pardonner ! jamais !.... Vous me connaissez bien !..... Si je n'étais pas sûr de moi, *j'arracherais ce cœur et je le jetterais au feu.* »

« En disant ces mots, la colère étouffa presque Bona-

parte, et il avait de sa main saisi sa poitrine comme pour la déchirer. »

M. Collot ne quitta le général qu'après cette crise terrible. Bonaparte l'invita à déjeuner pour le lendemain.

Le lendemain, à 10 heures, M. Collot traversait la cour du petit hôtel, lorsqu'il apprit que Mme Bonaparte était revenue dans la nuit avec son fils et sa fille.

Le général vint au devant de lui, l'air très embarrassé. Il le fit entrer dans une autre pièce que le cabinet de travail où il l'avait reçu la veille, mais où se trouvait Bourrienne.

— « Eh bien, fit-il, elle est ici. — Tant mieux, vous avez fait pour vous et pour nous une fort bonne chose. — Ne croyez pas que j'aie pardonné !... De ma vie !... Je voulais avoir des doutes ; sa franchise ! Je l'ai chassée à son arrivée !.... Et ce nigaud de Joseph qui était là !... Mais que voulez-vous, Collot ? comme elle descendait l'escalier en pleurant, j'ai vu Eugène, Hortense, qui la suivaient en sanglotant. On ne m'a pas fait un cœur pour voir impunément couler des larmes. Eugène m'a accompagné en Egypte ; je me suis accoutumé à le regarder comme mon fils adoptif ; il est si brave et c'est un si bon jeune homme ! Hortense va entrer dans le monde ; tout ce qui la connaît m'en dit du bien. Je l'aime, Collot, j'ai été profondément ému ; je n'ai pas pu tenir aux sanglots de ces deux pauvres enfants ; je me suis dit : Doivent-ils être victimes des fautes de leur mère ? j'ai retenu Eugène ; Hortense est revenue avec sa mère ; je n'ai rien dit. Que voulez-vous que je fasse à cela ? On n'est pas homme sans être faible. — Soyez sûr qu'ils vous en récompenseront. — Ils le doivent, Collot, ils le doivent, car il m'en coûte assez. » Etait-ce bien sûr, et les charmes de la séduisante créole n'avaient-ils pas été plus puissants ici que les larmes de ses enfants ?

Le général, suivi de M. Collot, passa dans la salle à manger. Ni Joséphine ni Hortense ne parurent à table ; mais Eugène y était.

Bourrienne assistait à ce déjeuner. L'ancien secrétaire de Napoléon ajoute que « le lendemain il ne manquait

rien à la réconciliation du vainqueur d'Egypte et de la femme charmante qui avait vaincu Bonaparte ». Mais dans le récit que fit Joséphine à Mme de Rémusat, Bonaparte n'avait pas attendu jusque-là pour faire rentrer en grâce l'épouse accusée. Que faut-il croire ici, de l'amour-propre du mari ou de celui de la femme, celle-ci avançant l'heure de sa victoire, celui-là retardant l'heure de sa défaite ? Elle était pourtant bien humble, la pauvre Joséphine, en faisant à Mme de Rémusat le récit de cette nuit d'angoisses qu'elle avait, disait-elle, passée à genoux devant la porte que lui tenait fermée un époux irrité et au travers de laquelle il lui avait dit que cette porte ne s'ouvrirait plus jamais pour elle. Ses pleurs, ses appels désespérés, en son nom, en celui des enfants qui l'entouraient, elle ne taisait rien, ni l'implacable silence qui seul lui répondait. Enfin, vers 4 heures du matin, disait-elle, cette porte s'était ouverte. Bonaparte n'apparaissait que pour lui signifier une éternelle rupture. Mais sur le visage sévère du jeune général, elle voyait la trace de larmes brûlantes, et ces larmes jaillissaient de nouveau lorsque, devant le refus que lui faisait Eugène de revenir avec lui comme il le lui demandait, il ouvrit les bras à ce fils de son cœur. « Sa femme et Hortense embrassaient ses genoux, et peu après tout fut pardonné. » Tout fut même expliqué à l'honneur de l'épouse et, dès 7 heures du matin, Bonaparte mandait Lucien pour le rendre témoin de la réconciliation qui était son châtiment (1).

Telle était la version de Joséphine. Il y a là toute la différence qui existe entre le caractère de la femme et celui de l'homme, surtout quand cet homme s'appelle Napoléon : il garde le secret de ses larmes avec le même orgueil que la femme met à le divulguer quand ces larmes ont coulé pour elle. L'homme, d'ailleurs, fuit en général l'émotion et n'aime pas à se la rappeler ; la femme la recherche et en vit encore par le souvenir.

(1) Bourrienne, *Mémoires*, IV ; Mme de Rémusat, *Mémoires, portraits et anecdotes*.

VI

LE PREMIER CONSUL ET M. COLLOT. LA DUCHESSE D'ABRANTÈS

Dans l'état désastreux où se trouvaient alors les finances du pays, l'argent était nécessaire. « M. Collot qui avait servi sous Bonaparte en Italie, et dont la conduite et l'administration n'avaient mérité que des éloges, dit Bourrienne, fut un de ceux qui vinrent les premiers au secours du consul. M. Collot y mit autant d'empressement que de désintéressement; il lui donna 500.000 francs en or. Il en fut bien mal récompensé; Bonaparte en agit depuis avec M. Collot comme s'il eût voulu le punir de ce qu'il était riche. Cette somme, qui figura si bien dans la caisse consulaire, ne lui fut rendue que très tard, après beaucoup de difficultés, et sans aucun intérêt. Ce ne fut même pas la seule fois que M. Collot eut à se plaindre du général Bonaparte, qui ne voulait jamais reconnaître ses importants services, ni même rendre justice à sa conduite et à son dévouement (1). »

Ce dévouement, il savait cependant encore y faire appel. Lorsqu'il partit pour l'Italie, il manda M. Collot dans son cabinet : « Eh bien ! Collot, lui dit-il, je vais en Italie. Il s'agit d'un grand coup. La campagne sera courte; l'Italie a des échos pour répéter mon nom. J'ai besoin de vous ; je vous emmène avec moi. »

M. Collot ne goûta guère cette proposition. Déjà il avait fallu faire appel à son patriotisme pour la première campagne d'Italie. Les motifs qui l'avaient fait hésiter alors subsistaient et d'autres s'y étaient joints. Le moins grave ne devait pas être le peu de reconnaissance qu'il rencontrait chez l'ami qu'il avait si grandement obligé. Il n'allégua cependant qu'un motif : l'impossibilité d'une bonne

(1) Bourrienne, *Mémoires*, III.

administration avec le général Berthier qui devait commander l'armée. « Ah bah! c'est pour la forme, répliqua le premier consul. Est-ce que vous croyez que j'aurais confié mon armée à Berthier, si je ne devais pas être là ? Berthier ne sait pas commander, mais il sait supérieurement faire exécuter mes ordres, et puis je suis habitué à sa manière. Il faut absolument que vous veniez. » Les hésitations de M. Collot redoublaient les instances du premier consul. A force d'instances et de caresses, il obtint que, s'il prenait le commandement de l'armée, M. Collot le suivrait. Celui-ci tint parole « et à peine arrivé en Italie, dit Bourrienne, Bonaparte le traita avec la plus grande froideur, malgré tous les services, ou plutôt à cause de tous les services que M. Collot lui avait rendus. Il fallait bien qu'il le punît d'avoir été obligé de le prier; et en général j'ai remarqué, dans beaucoup de circonstances, comme un trait particulier de Bonaparte, qu'il ne voulait jamais souffrir que qui que ce fût se brouillât avec lui; il était charmant, il accordait tout, et ensuite il plantait là son homme le mieux du monde. Il ressemblait tout à fait à ces coquettes qui se raccommodent à quelque prix que ce soit avec leurs amants, et leur font fermer la porte le lendemain pour n'avoir pas l'air d'être quittées. »

Au-dessus de tous les petits motifs que Bourrienne donne du refroidissement de Bonaparte à l'égard de M. Collot, il semble en placer deux : les services mêmes que M. Collot lui avait rendus et son initiation à des affaires domestiques que le premier consul n'aimait pas à se rappeler.

La reconnaissance, ce levier qui soulève les âmes généreuses, devient pour d'autres un poids écrasant qu'elles portent avec humeur jusqu'à ce qu'elles s'en débarrassent. Etait-ce le cas pour Napoléon ? Il sut cependant récompenser avec une magnificence souveraine les dévouements qui l'entouraient. Quant à l'initiation aux affaires domestiques de Bonaparte, elle avait été bien générale pendant l'expédition d'Egypte.

Dans la longue conversation que M. Collot eut à Milan avec Bourrienne et dans laquelle il lui racontait le 18 bru-

maire, il semblait croire plutôt à de faux rapports qui lui auraient nui auprès de Bonaparte et qu'il attribuait à Fouché.

De faux rapports purent, en effet, détourner le premier consul de son ancien ami. Mais souvenons-nous aussi que Napoléon ne voulait admettre d'autre puissance que celle qui découlait de lui. Et M. Collot avait toute l'indépendance d'une fortune considérable. N'oublions pas non plus le mot que Talleyrand adressait à Napoléon au sujet de Berthier : « Si vous l'aimez, savez-vous pourquoi ? C'est qu'il croit en vous ! » Or, dès le jour où M. Collot le quittait à Malte, Bonaparte sentit que la foi (sinon l'affection) manquait un peu à son ami.

Quelle que fût la cause du refroidissement de Bonaparte, la rupture de la vieille amitié fut un chagrin pour celui qui cependant avait déjà jugé, pendant la première campagne d'Italie, combien peu les hommes comptaient pour le héros. « Vous savez que je n'ai nul besoin de Bonaparte, mais après une liaison aussi longue, aussi intime que la nôtre, je ne vous dissimulerai pas que je suis affligé de sa désaffection, et certes, je ne devais pas m'y attendre. »

La duchesse d'Abrantès, si fervente dans le culte qu'en dépit de bien des déceptions elle avait gardé à l'empereur, constate, ainsi que Bourrienne, la froideur que Napoléon témoigna à M. Collot, l'aigreur avec laquelle il parlait de lui, et dont elle ne sut jamais le motif.

« C'est un homme remarquable que M. Collot, dit la duchesse d'Abrantès. Il l'est pour l'homme d'Etat comme pour la maîtresse de maison qui recherche toujours un homme spirituel et instruit, pour l'admettre dans son salon. Il l'est pour ses amis, car, pour lui, l'amitié n'est certes pas un vain mot. Peut-être le peu de justice de Napoléon envers lui le rendit-il trop sévère pour cet homme si grand. Néanmoins il fut pour l'empereur ce qu'un cœur comme le sien devait être, c'est-à-dire que le malheur du colosse de gloire le trouva plus flexible qu'il ne l'avait jamais été devant le pouvoir et la puissance. M. Collot est un de ces hommes dont on est fier d'être l'ami, parce qu'on les estime en même temps qu'on les aime.

« Il était fort attaché à Junot qui, le lui rendait avec toute la chaleur d'une âme aimante et généreuse. En me le présentant, Junot me dit : « Je l'aime comme un troisième frère. »

« ... On sait combien M. Collot fut utile au général Bonaparte, à l'époque des guerres d'Italie. Il ne le fut pas moins au 18 brumaire. Non seulement ses conseils, ses soins, son activité furent prodigués avec profusion dans cette journée, mais son argent, son immense crédit furent d'une ressource que le général Bonaparte ne pouvait trouver que dans un homme tel que M. Collot. J'ignore quelles furent plus tard les raisons qui éloignèrent l'un de l'autre deux hommes si bien faits pour se connaître et s'apprécier. C'est un malheur que j'ai souvent entendu déplorer à Junot :

« — Quel ministre aurait fait M. Collot ! » me disait-il.

« Quel que soit le motif qui ait semé entre lui et le premier consul le poison se déversant sur leurs plus légères relations, il fut assez grave pour éloigner des affaires un homme plein de bonne volonté, de talents, de savoir, et dont le crédit dans le monde commercial aurait étayé notre renaissante prospérité (1). Je sais que le premier consul paraissait animé contre M. Collot d'une sorte de vengeance. J'ai eu souvent occasion de l'entendre parler de lui, et ce fut toujours avec cette aigreur que produit un sentiment amer et profond. M. de Bourrienne devait en savoir quelque chose (2). »

Cette réflexion de Mme d'Abrantès se rapporte à une anecdote racontée par Bourrienne et qui la blessa dans ce qu'elle avait de plus sacré : la mémoire de son mari, le brave et loyal Junot.

Pour suffire aux demandes d'argent que lui faisaient ses frères, le premier consul avait fait donner à M. Collot la fourniture des vivres de la marine, à l'étrange condition

(1) Le texte de la dernière édition porte *reconnaissante prospérité*. Il y a évidemment là une faute d'impression.

(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, tome III.

que, sur ses bénéfices, il remettrait quinze cent mille francs par an à Joseph! Bonaparte lui promettait qu'il serait exactement payé chaque mois, sans avoir de sacrifices à faire dans les bureaux. Le pot-de-vin alloué à Joseph le dispensait des autres. Telle était la vénalité de ces temps, que le chef de l'Etat proposait ce marché à un financier, comme une chose toute naturelle. C'était là un triste héritage des mœurs du Directoire.

M. Collot ne put soutenir longtemps une charge aussi écrasante. Plusieurs mois, une année peut-être, se passèrent sans qu'il touchât rien. Il demanda une audience au premier consul. Bourrienne prétendit qu'il l'avait obtenue avec beaucoup de peine, par l'intermédiaire de Junot, « mais *non sans sacrifices* ».

« Le premier consul, poursuit Bourrienne, me dit, comme il avait coutume de le faire lorsqu'il voulait avoir un tiers pour témoin, *vous resterez*. M. Collot vint à la Malmaison; c'était le soir; il parla au premier consul avec une noble fermeté, exposa ses griefs, se plaignit avec force de l'état dans lequel on le laissait. Il prouva que ses avances étaient énormes, et que cependant il ne pouvait rien recevoir de la marine. Il rappela au premier consul ce que celui-ci lui avait promis en lui donnant le service de la marine, à cause de la condition qu'il y avait mise. On lui devait bien des millions, sur un service de 20 à 24 millions. Enfin M. Collot finit par lui faire clairement entendre que sans le grand sacrifice que l'on avait exigé de lui, il aurait pu, avec beaucoup moins, se faire payer à la marine; qu'il ne l'avait pas fait, parce que Bonaparte lui avait déclaré que ce serait inutile et que même il le lui avait presque défendu; avec des sacrifices, il eût été payé. Là dessus le premier consul lui répondit avec une violente humeur: « Eh! f... « pour qui me prenez-vous? Croyez-vous que je sois un « capucin, moi? Il fallait donner cent mille écus à Decrès, « cent mille à Duroc, cent mille à Bourrienne, vous faire payer « et ne pas venir m'ennuyer de ces balivernes. J'ai des mini- « stres; c'est pour qu'ils me rendent des comptes, j'enten- « drai Decrès; en voilà assez, ne me fatiguez pas davantage

« de vos réclamations; je ne m'occupe pas de pareils détails.» Et il le congédia durement. J'ai appris depuis, que ce ne fut qu'après beaucoup de refus, de tracasseries, de peines et d'inquiétudes, que M. Collot s'est tiré d'affaire; je crois me rappeler qu'il m'a dit: « Mon Dieu, s'il en veut tant à « ma fortune, qu'il me demande une frégate, je la lui don- « nerai; mais qu'il me paie et me retire son marché. »

« Dans toute cette vilaine discussion, la raison a toujours été du côté de M. Collot, les chicanes de l'autre côté; c'est une justice à rendre. »

Lorsque cette page de Bourrienne fut signalée à la duchesse d'Abrantès, elle écrivit à M. Collot pour le prier de démentir la calomnie dont Junot était l'objet. Il lui répondit:

« Madame la Duchesse,

« Il y a plus de quatre ans que je n'ai vu M. de Bourrienne, et il y a plus de vingt ans que je le vois très peu. Il ne m'a consulté en rien pour ses mémoires, et je ne lui *ai jamais dit un mot* qui ait pu autoriser le propos que vous me rapportez. Ce propos est *faux*. J'en dis autant de celui qu'il prête à Bonaparte dans une conversation que le premier consul eut avec moi, en présence de Bourrienne. Celui-ci affirme que Bonaparte m'a dit : « Donnez 300,000 francs à tel ministre, 200,000 à tel autre, etc. » Bonaparte, maître de la France, avait trop le sentiment des convenances pour vomir ces turpitudes. Certes, je ne suis point payé pour faire le panégyrique de Bonaparte; mais je dois à la vérité de purger sa mémoire de pareilles vilenies. Je les aurais désavouées dans un journal, sans une répugnance extrême à y faire parler de moi. J'aurai l'honneur d'aller vous voir, et si l'attestation que je vous donne ne vous suffit point, j'y ajouterai tout ce qui pourra vous paraître désirable pour repousser l'injuste inculpation faite à la mémoire de votre mari.

« Agréez, Madame la Duchesse, l'hommage de ma respectueuse affection.

« COLLOT.

« Paris, 30 juin 1829. »

Madame d'Abrantès qui n'avait pas alors l'intention de publier ses mémoires, fit demander à M. Collot s'il ne *lui serait pas trop désagréable* de donner à son démenti la publicité d'un journal. « Je connaissais la répugnance de M. Collot à faire parler de lui par cette voie polémique, toujours pénible pour le principal acteur comme pour les accessoires. Mais la mienne n'était certes pas moindre et il me semblait, que, la surmontant, personne ne pouvait parler de la sienne. Toutefois les intérêts sont respectifs et je raisonnais mal. J'écrivis une seconde lettre à M. Collot, et dans sa réponse, toujours celle d'un ami et d'un homme de bien, il me disait :

«.... Je ne vous dissimule pas que je répugne beaucoup à me voir citer en public dans tout ce qui est incrimination ou bavardage. Les mémoires dont vous avez eu à vous plaindre ne sont pas autre chose; vous devriez mépriser le passage qui vous offense. Si vous croyez cependant devoir démentir ce que M. de Bourrienne a publié et qu'une attestation de ma part vous soit nécessaire, je vous la donnerai aussi formelle que vous puissiez la désirer. Je déclarerai que jamais je n'ai demandé à Junot de solliciter une audience pour moi, et je prouverai que je n'avais nul besoin de son intervention.

« Si vous désirez causer avec moi sur tout cela, faites-moi savoir l'heure où je vous trouverai chez vous.

« Recevez, Madame la Duchesse, l'expression de mon constant attachement et l'hommage de mon respect.

« COLLOT.

« Jeudi, 23 juillet 1829. »

Dans les « bavardages » de ces mémoires, M. Collot ne nie que deux choses en ce qui le concerne : le besoin où il aurait été d'acheter Junot pour obtenir une audience de Bonaparte, et les cyniques paroles suivant lesquelles le premier consul aurait reproché au fournisseur des vivres de n'avoir pas eu recours à des protections salariées pour se faire payer. Mais M. Collot ne nie pas la condition à laquelle Bonaparte lui avait accordé la fourniture des vivres de la marine. Il la cite même dans le commentaire de son

poème sur Napoléon, à propos d'une mesure blessante que le premier consul prit à l'égard du maréchal Lannes et dont nous allons parler. M. Collot dit que lui-même fut victime d'un procédé analogue de Bonaparte, et il met en note : « On connaîtra un jour ce procédé : mais M. Ouvrard pourrait dès aujourd'hui en révéler une partie ; car il fut l'instrument involontaire dont le premier consul se servit pour me dépouiller de la majeure partie de ma fortune, en me priant et en me pressant de me charger du service de la marine, pour le compte de son frère Joseph. Ce que je fis en me fiant à cette parole, qui fut violée (1). »

La patience de M. Collot avait été longue, comme il le dit d'une manière si touchante dans son poème :

L'indulgente amitié s'éloigne la dernière.

Mais en se retirant, il gardait au fond du cœur le souvenir ému qui lui fit célébrer aux derniers jours de sa vie, les malheurs du héros dont il avait admiré le génie et déploré les fautes.

VII

LE MARÉCHAL LANNES

Comme M. Collot, comme Junot, comme tous ceux qui avaient aimé Bonaparte, Lannes eut à souffrir dans cette affection, nous le rappelions tout à l'heure.

M. Collot était intimement lié avec cet homme de guerre. Il l'avait vu s'illustrer en Italie, et se plaît à raconter un épisode dont Lannes fut le héros à Arcole.

Au moment de livrer la bataille, le général Bonaparte, très inquiet sur le résultat de cette journée, avait invité Joséphine à se transporter de Milan à Gênes. Pour réunir

(1) *La Chute de Napoléon.*

toutes ses forces, il appela auprès de lui ses meilleurs généraux. C'est dire qu'il manda Lannes, bien que celui-ci fût grièvement blessé et presque hors d'état de marcher.

« Le général Bonaparte, dit M. Collot, sachant que j'avais des intérêts importants à Milan, eut la bonté de m'engager à aller les régler et de me dire quelques mots de la situation. Je pars.

« A peine avais-je passé le Mincio, que je rencontre le général Lannes allant à Vérone. « Où vas-tu ? me dit-il (tout « le monde à cette armée se tutoyait, pour peu qu'on se « connût). — A Milan, remplir une mission que le général m'a donnée.

« — Sais-tu ce qui se passe sur l'Adige ?

« — On s'apprête à s'y battre, et tu es d'un trop bon secours pour qu'on se passe de toi.

« — Mais je ne peux point me tenir sur pied, ma blessure n'est pas encore fermée (il avait été blessé à la jambe au combat de Governolo), et je n'ai pas de chevaux à Vérone.

« — Le général t'en fera fournir. Dans tous les cas, j'y en ai laissé quatre, tu peux en prendre deux. » Je lui désignai les meilleurs, et lui remis un ordre pour qu'on les tînt à sa disposition.

« Il se rend au camp. Au commencement de la bataille, il est frappé d'une balle au bras ; le soir il en reçoit une dans la cuisse ; et le troisième jour, qui termina cette bataille mémorable, il en reçoit à bout portant une dans la poitrine, qui le perce de part en part.

« Cinquante-six jours après, il dîna chez moi, à Milan, en parfaite convalescence. »

M. Collot reçut plus tard les douloureuses confidences de Lannes. Un entretien avec Joseph Bonaparte les compléta.

Avec sa nature primitive, expansive, sa familiarité d'ancien camarade, Lannes n'avait pu se plier à l'étiquette que le premier consul faisait déjà régner. Il tutoyait celui qui déjà se voyait sur le front la couronne des Césars, sur les épaules la pourpre impériale. Mais ce n'était encore là qu'un motif accessoire de sa disgrâce et qu'il eût été aisé

de supprimer. « Que ne me le disait-il ? j'aurais fait comme les autres », répondait Lannes à Junot qui lui révélait cette cause de défaveur (1). Mais M. Collot nous apprend que Napoléon se défiait de cette nature franche, exubérante, au fond républicaine. C'est pourquoi il ne l'avait pas avec lui à Saint-Cloud le 19 brumaire. Il redoutait injustement l'amitié qui unissait Lannes à Augereau. Tel serait aussi le motif pour lequel il lui aurait un jour retiré le commandement de la garde consulaire. Ici se place un fait étrange et que nous ne reproduisons que sous toutes réserves.

Le bruit courut que le général Lannes avait dilapidé la caisse de la garde consulaire. C'était Napoléon qui le lui avait ordonné pour tenir le rang qu'il lui prescrivait : « Tu puiseras dans la caisse de la garde et tu n'en rendras compte qu'à moi », lui avait-il dit. Lannes obéit, et un jour vint où le premier consul ordonna que la caisse fût vérifiée. Il y manquait 400.000 francs et Napoléon voulait rendre responsables de ce déficit le payeur et l'ordonnateur.

« Ils accourent chez le général Lannes et lui dénoncent cette exigence. Celui-ci vole aux Tuileries. L'explication fut des plus vives ; le général Junot en fut seul témoin. Je ne rapporterai pas ce qu'il m'en a dit : cela ne paraîtrait plus croyable. Le général Lannes sort ulcéré, et court raconter cette scène au général Augereau, qui lui dit en termes plus énergiques que ceux qu'il m'est permis de rapporter : « J'ai les 400.000 francs qu'il te demande ; les voilà. Porte-les-lui, et que ceci nous apprenne à quel homme nous nous sommes soumis. »

« Cet événement fit dans l'armée et dans le public une impression d'autant plus fâcheuse que ce général, d'un caractère bouillant, blessé jusqu'au fond de l'âme, ne ménageait rien, et racontait tout ce qui s'était passé à qui voulait l'entendre. Je fus un des premiers, parce qu'il savait

(1) Dans ses Mémoires (tom. II), Mme de Rémusat parle de la vieille camaraderie qui avait uni Bonaparte et Lannes. Elle ajoute : « Quelquefois ce maréchal voulait s'en souvenir ; on le rappelait à l'ordre avec ménagement ».

que j'avais à me plaindre d'un procédé aussi peu délicat. » (1)

Nous l'avouons, nous croyons là plutôt à un malentendu qu'à une trame perfide. Comme nous le disait un éminent écrivain à qui nous citions ce fait et qui a été l'un des juges les plus sévères de Napoléon, M. Ernest Bertin, il y a eu chez le grand homme un sentiment qui, du moins, était resté debout au milieu de toutes ses fautes, celui de la camaraderie militaire, surtout à l'égard de Lannes.

Du reste, le général Marbot qui, à deux reprises, s'est occupé du pénible incident qui atteignait Lannes dans son honneur d'homme et de soldat, en donne une explication qui laisse intacts ici le caractère de Napoléon et l'honorabilité du futur maréchal.

« Le général Bonaparte, après son élévation au consulat, » dit Marbot au premier tome de ses mémoires, « forma une garde nombreuse dont il mit l'infanterie sous le commandement du général Lannes. Celui-ci, militaire des plus distingués, mais nullement au fait de l'administration, au lieu de se conformer au tarif établi pour l'achat des draps, toiles et autres objets, ne trouvait jamais rien d'assez beau, de sorte que les employés de l'habillement et de l'équipement de la garde, enchantés de pouvoir traiter de gré à gré avec les fournisseurs, afin d'en obtenir des pots-de-vin, croyant d'ailleurs leurs déprédations couvertes par le nom du général Lannes, ami du premier consul, établirent les uniformes avec un tel luxe, que lorsqu'il fallut régler les comptes, ils dépassaient de 300.000 francs (2) la somme accordée par les règlements ministériels. Le premier consul, qui avait résolu de rétablir l'ordre dans les finances, et de forcer les chefs de corps à ne pas outrepasser les crédits alloués, voulut faire un exemple, et bien qu'il eût de l'affection pour le général Lannes, et fût convaincu que *pas un centime* n'était entré dans sa poche, il le déclara responsable du déficit de 300.000 francs, ne lui laissa que huit jours pour verser cette

(1) Voir plus haut.
(2) M. Collot dit 400.000.

somme dans les caisses de la garde sous peine d'être traduit devant un conseil de guerre ! Cette sévère décision produisit un excellent effet, en mettant un terme au gaspillage qui s'était introduit dans la comptabilité des corps ; mais le général Lannes, quoique récemment marié à la fille du sénateur Guéhéneuc, était dans l'impossibilité de payer, lorsque Augereau informé de la fâcheuse position de son ami, court chez son notaire, prend 300,000 francs, et charge son secrétaire de les verser au nom du général Lannes dans les caisses de la garde ! Le premier consul, informé de cette action, en sut un gré infini au général Augereau, et pour mettre Lannes en état de s'acquitter envers celui-ci, il lui donna l'ambassade de Lisbonne, qui était fort lucrative (1). »

Ainsi, suivant la version de Marbot, non seulement le général Bonaparte n'avait pas vu avec déplaisir l'intimité de Lannes et d'Augereau, mais il aurait été reconnaissant à celui-ci de la généreuse assistance donnée à celui-là.

Au second tome de ses mémoires, le général Marbot revient sur cette affaire. Il rattache la découverte du déficit à la jalousie que Murat nourrissait à l'égard de Lannes et qui éclata à cette bataille d'Essling où ce dernier trouva la mort.

Cette jalousie datait de la campagne d'Italie en 1796. Bonaparte, très attaché d'ailleurs à Lannes, aiguillonnait entre les deux officiers devenus généraux, une rivalité qui excitait leur zèle, mais qui inspira une véritable haine au futur roi de Naples. Bessières, très attaché à Murat, saisissait toutes les occasions de dénigrer Lannes.

Toujours selon Marbot, Murat et Lannes recherchaient tous deux la main de Caroline Bonaparte. Pour aider son ami à gagner à sa cause Mme Bonaparte, Bessières, membre du conseil d'administration chargé de la répartition des fonds, avait dénoncé à Murat le déficit qui existait dans la caisse de la garde. Marbot dit ici que le premier consul retira à Lannes le commandement de la garde et lui accorda

(1) Général Marbot, *Mémoires*, tome I.

un délai d'un mois pour combler le vide de la caisse. Au tome Ier, Marbot avait dit que le délai était de huit jours.

Nous rencontrons une autre contradiction dans le récit de Marbot. D'après sa première version, au moment où le déficit fut constaté, Lannes venait d'épouser Mlle Guéhéneuc. Il ne pouvait donc alors prétendre à la main de Caroline Bonaparte. Suivant Bourrienne, ce serait Joséphine qui aurait proposé à Murat d'épouser Caroline ; et Murat, hésitant, aurait consulté M. Collot, « qui était de bon conseil en toutes choses et que l'intimité de Bonaparte avait initié dans tous les secrets de sa famille. M. Collot, poursuit Bourrienne, conseilla à Murat d'aller sans perdre de temps faire au premier consul la demande officielle de la main de sa sœur. » S'il en était ainsi, Bessières n'aurait pas eu besoin de perdre Lannes pour attirer à Murat la préférence de Joséphine. Ajoutons que si Lannes avait été le rival de Murat, son ami M. Collot n'aurait pas encouragé celui-ci à épouser Caroline. La seconde version de Marbot est d'ailleurs, répétons-le, démentie par la première qui nous montre Lannes marié alors à Mlle Guéhéneuc.

La duchesse d'Abrantès, bien informée, puisque son mari avait été, suivant M. Collot, le seul témoin de la scène violente qui eut lieu entre Bonaparte et Lannes, la duchesse d'Abrantès nous fait entendre que ce fut Joséphine qui dénonça Lannes au premier consul, pour disculper à ses dépens « les vrais coupables » du déficit. Nous ignorons quel mystère se cache sous ces lignes. Dans l'entrevue orageuse dont le chevaleresque M. Collot n'osait reproduire les détails injurieux pour une femme, Lannes ne ménagea point Mme Bonaparte. Il se répandit contre elle en propos dont le plus doux était « qu'au lieu d'écouter des *caquetages de femme*, et surtout de *vieille femme*, » Bonaparte ferait mieux d'en prendre une jeune » (1).

Que Joséphine fût ou non coupable en cette affaire, c'est à elle qu'échut la mission d'apaiser Lannes en lui offrant l'ambassade de Portugal. Elle n'y aurait pas réussi sans

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, tom. IV.

peine, mais sa grâce aurait triomphé d'un ressentiment d'autant plus profond que le cœur de l'ami et l'honneur du soldat se seraient trouvés atteints. « La paix fut faite, dit M. Collot, et ce général partit. C'est de lui, que je voyais alors fréquemment, que j'ai su tous ces détails.

« Quand il rentra dans l'armée, il servit avec même ardeur, même fidélité; mais ce ne fut pas avec le même sentiment. Il fit tout pour la gloire, tout pour son pays, rien pour son maître. Le procédé dont il avait été victime ne put jamais s'effacer de sa mémoire. L'histoire rapportera peut-être un jour un de ses propos à l'empereur Alexandre pendant son séjour à Tilsitt. Ce propos prouvera combien ce général avait peu de confiance aux paroles de Napoléon. »

Quel que pût être ce propos, nous regretterions que le bouillant maréchal l'eût adressé à un souverain étranger, fût-ce même à un prince magnanime comme l'était l'empereur de Russie. Ce sont là discordes de famille qui ne doivent pas franchir le seuil du grand foyer, la patrie.

Le jour approchait d'ailleurs où, sur le champ de bataille d'Essling, tous les ressentiments devaient se fondre dans l'étreinte du dernier adieu. Marbot qui soutenait le maréchal pendant la suprême entrevue du mourant avec l'empereur, déclare que Lannes ne fit nul reproche à Napoléon. Ce jour-là, les larmes que l'empereur répandit sur son compagnon de guerre, venaient heureusement démentir le stoïcisme qui, au début de la campagne d'Italie, avait froissé le cœur aimant et tendre de M. Collot.

Marbot nous raconte comment l'inimitié de Murat avait poursuivi jusque sur le champ de bataille d'Essling le héros qui allait y tomber.

Combien différentes furent les relations de Ney avec Lannes! Rivaux de gloire, certes, ils le furent, mais combien généreux! Avec M. Collot, voyons-les se disputer le prix de la valeur.

Après Tilsitt, le maréchal Ney, se trouvant à Fontainebleau avec le maréchal Lannes, attribue à son intervention décisive la victoire de Friedland. Lannes prouve que déjà,

grâce aux dispositions qu'il avait prises, le fruit était mûr quand Ney est venu le cueillir. Et devant sa démonstration irréfutable, son rival, le brave des braves s'écrie devant ceux qui écoutent cet héroïque débat :

« Monsieur le Maréchal, je suis forcé de vous reconnaître pour mon maître. »

VIII

LE PETIT MANUSCRIT DE M. COLLOT. — NAPOLÉON, LE COMTE DARU, NÉPOMUCÈNE LEMERCIER. LA MAISON DU POÈTE. — LES SUCCESSEURS DU COMTE DARU ET DE LEMERCIER A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — LEMERCIER ET VICTOR HUGO. — UN HOTEL DU QUAI D'ORSAY.

Mais à l'épopée impériale succède la sombre tragédie qui s'ouvre avec la campagne de Russie.

C'est ici que se place le petit manuscrit de M. Collot, *Napoléon, Daru, Lemercier, la maison du poète.* Sans doute, M. Collot tenait le fait du comte Daru. Tous deux devaient s'aimer : Horace était leur lien.

« Au retour de la fatale campagne de Russie, dit notre narrateur, l'empereur Napoléon, témoin du zèle infatigable de M. Daru, frappé de ses avis judicieux dans les questions les plus graves et surtout de l'énergie héroïque qu'il n'avait cessé de manifester dans les circonstances périlleuses qui avaient assailli notre armée durant la retraite, sentit le besoin d'en témoigner à ce ministre sa haute satisfaction.

— Que puis-je faire pour vous ? lui dit-il.

— Sire, vos bontés m'ont mis au-dessus de tous les besoins et m'ont élevé au comble des honneurs. Je dirai donc ce qu'Horace disait à Auguste (1) : « *Hoc erat in votis; di meliora fecere;... nil amplius oro* (Ce qui était l'objet

(1) Inexact; c'est à Mécène qu'Horace tient ce langage, *Sat.* II, 6, 1-4.



de mes vœux les dieux me l'ont accordé et de meilleures choses encore; je ne demande rien de plus).

— Si vous n'avez besoin de rien, l'empereur a besoin de prouver qu'il distingue et récompense les services, surtout quand ils sont aussi éminents que les vôtres. Je veux donc que vous me demandiez quelque chose; si ce n'est pour vous, demandez pour vos amis.

— Sire, j'en ai un très malheureux.

— Quel est son malheur?

— Il a encouru votre disgrâce.

— Comment?

— Sire, il est républicain.

— C'est donc un maniaque; ils ne sont plus dangereux. Que demandez-vous pour lui?

— Sire, qu'on lui paye sa maison, démolie de votre ordre.

— Elle n'est pas payée?

— Non, Sire.

— Quel est le propriétaire?

— Népomucène Lemercier.

— L'auteur d'*Agamemnon?*

— Et d'un cours de littérature fort estimé. »

Le poète Lemercier! Pour l'empereur, que de souvenirs dans ce nom! Ils s'étaient aimés autrefois. Madame de Beauharnais était liée avec lui avant son mariage. M. Legouvé qui a beaucoup connu et aimé Lemercier et qui nous a révélé tout le charme de cette noble et sympathique physionomie, nous a conté avec sa verve spirituelle comment la belle créole l'avait consulté avant de répondre à la demande du jeune général. « Elle se souciait médiocrement de ce petit officier, maigre, jaune, brusque et fort négligé de sa personne. Il lui faisait un peu peur. La journée de Vendémiaire et la façon dont il avait balayé l'insurrection sur les marches de Saint-Roch, l'avaient placé très haut dans l'estime des militaires; mais Joséphine, élégante, légère, femme du monde et de plaisirs, ne démêlait pas le grand homme derrière cet étrange personnage dont la beauté sévère semblait presque de la laideur au milieu des grâces

raffinées du Directoire. Lemercier la décida d'un mot : « Ma chère amie, croyez-moi, épousez Vendémiaire. » — Bonaparte, à son tour, avec sa puissance de coup d'œil, avait bien vite deviné Lemercier. Il l'aima autant qu'il pouvait aimer, et, chose plus rare chez lui, il l'honora. Son mépris natif et encore instinctif pour les hommes, ne rencontrait pas sans surprise une âme qu'il sentait inaccessible à toute tentation; et sa merveilleuse intelligence ne se lassait pas de fouiller dans cet esprit d'où les idées jaillissaient inépuisables, comme un flot de source. Il l'emmenait à la Malmaison, et là, pendant des soirées entières, se faisait raconter par lui l'histoire de France. Lemercier se livrait avec enthousiasme à cet entretien, tressaillant à la pensée d'être pour quelque chose dans la grandeur morale de celui qu'il croyait né pour la liberté de la France comme pour sa gloire (1). »

C'étaient d'heureux jours alors que ceux de la Malmaison. Victor Hugo en a consacré le souvenir. Quand, la nuit, Lemercier prolongeait ses travaux, le premier consul entrait dans sa chambre, lui soufflait sa lumière et se sauvait en riant comme un fou. En ces temps-là, Bonaparte ne songeait pas encore à « tuer » les tragédies de son ami : il se bornait à les sabrer, et encore, si Madame de Rémusat s'était prêtée à la substitution, lui eût-il volontiers fait endosser la responsabilité du dommage (2). Du jour où Napoléon lui laissa entrevoir l'ambition de monter sur le trône, Lemercier se retira. « C'est Napoléon seul qui m'a brouillé avec Bonaparte, » disait-il. — « Vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons, vous n'y coucherez pas, » lui avait-il dit, à lui-même. Et lorsque Napoléon, fondant l'ordre de la Légion d'honneur, le comprit parmi les premiers chevaliers de l'ordre, Lemercier refusa par une lettre devenue historique, dit M. Legouvé.

Le « bras de fer » qui avait réussi à faire triompher l'ordre à cette époque ne s'était malheureusement pas borné à

(1) *Soixante ans de souvenirs*. Ma jeunesse.
(2) Madame de Rémusat, *Mémoires*.

cette tâche; il pesait lourdement sur les intelligences les plus hautes, les plus fières. Avec Châteaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, Ducis, Delille, — Lemercier fut l'un des six « réfractaires » à qui Victor Hugo a rendu ce superbe hommage : « Grâce à ces six caractères, sous ce règne qui supprima tant de libertés, qui humilia tant de couronnes, la dignité royale de la pensée libre fut maintenue. »

Après avoir vainement essayé d'attirer Lemercier dans l'orbite de la littérature officielle, l'empereur le frappa dans sa fortune comme dans ses œuvres. Lemercier avait une propriété qui fut rasée pour le percement de la rue des Pyramides et qui ne lui fut point payée. Il savait que l'empereur n'attendait qu'un mot « de sa main » pour lui faire rendre justice : « Il aima mieux, dit M. Legouvé, vivre pauvre à un cinquième étage. » Ses œuvres dramatiques étaient successivement défendues par la censure avant leur apparition sur la scène ou dans le cours de leurs représentations. L'une de ses pièces, *Christophe Colomb*, fut interdite après avoir été jouée onze fois « militairement devant les baïonnettes », dit Victor Hugo, qui ajoute : « Il envoyait ses pièces à la censure comme un général envoie ses troupes à l'assaut. » En dix ans, il eut « cinq grands drames tués sous lui ». Ici encore il savait que l'empereur cesserait le combat s'il lui rendait son épée : il la garda.

Or, en cette même année 1812, qui devait être si fatale à l'empire, Lemercier se rendait aux Tuileries avec l'Institut. Il avait alors la conviction que, sous le règne de l'empereur, l'ostracisme frapperait toutes ses œuvres. Laissons encore ici la parole à Victor Hugo :

« Dès que Napoléon l'aperçut, il vint à lui. — Eh bien, Monsieur Lemercier, quand nous donnerez-vous une belle tragédie ? » M. Lemercier regarda l'Empereur fixement et dit ce seul mot : « Bientôt, j'attends. » Mot terrible, mot de prophète plus encore que de poète ! Mot qui, prononcé au commencement de 1812, contient Moscou, Waterloo et Sainte-Hélène ! »

Et c'était au lendemain de Moscou que M. Daru demandait à Napoléon justice pour le prophète de malheur.

— Demandez-moi toute autre chose, répondit l'empereur.

— C'est la seule que j'aie à désirer.

— Mais connaissez-vous sa conduite envers moi? J'ai tout fait pour l'attacher à mon gouvernement, lui faire adopter mes principes. Non seulement il les a combattus, mais il a repoussé mes faveurs et m'a poursuivi de ses sarcasmes.

— Sire, je connais ses torts. Ils sont expiés par sept ans de souffrance. Vos bontés m'ont encouragé à vous supplier d'y mettre un terme, et j'ai cru aussi que je devais saisir ce moment pour offrir à Votre Majesté l'occasion de faire éclater sa clémence. »

« Après quelques jours d'attente, cette maison d'un prix considérable fut payée; et Lemercier et sa famille furent délivrés de la gêne qui les tourmentait. »

Telle n'était pas la conclusion de M. Barrière au jour où, modifiant quelque peu le manuscrit de M. Collot, il reproduisit cette anecdote dans son feuilleton littéraire des *Débats* (31 décembre 1850). « Hélas! ajoutait-il, j'ai le regret de le dire, les nobles sentiments du ministre n'avaient pas entièrement touché, ramené l'empereur. Le règlement fut fait des mains de la rancune. »

M. Barrière devait être bien informé par sa situation à l'Hôtel de ville. C'est lui aussi qui nous fait savoir que la propriété de Lemercier consistait en deux maisons; il n'était question que d'une dans notre manuscrit.

Maintenant, comment concilier la fière attitude de Lemercier avec l'ode que le poète réfractaire écrivit, en 1810, pour célébrer le mariage de l'empereur avec Marie-Louise? Mme de Rémusat, très sympathique d'ailleurs à Lemercier, nous révèle ce curieux détail. Mais le poète voulait être de l'Académie française, nous dit le petit-fils de l'aimable épistolière, et pour cela il fallait se concilier l'empereur. Il n'en fut pas tout à fait ainsi sous le règne de Napoléon III. Peut-être aussi une croissante détresse causa-t-elle une défaillance momentanée au père de famille.

« T'ai-je dit que Lemercier était nommé? » écrit Mme de

Rémusat à son mari, au mois d'avril 1810. Nos anciens de l'Institut sont furieux. Hier, je me suis amusée à me moquer de Suard et de l'abbé (Morellet ?); moi, j'en suis fort contente à cause de l'argent. J'ai relu son ode qu'il m'avait dite. Ma foi, tout bien considéré, je la trouve fort mauvaise, à quelques belles idées près... » Et quelques jours après, le 18 avril : « Le ministre de la police a dit hier, en revenant, que l'ode de Lemercier avait fort réussi à Compiègne. » Où est ici le *poète réfractaire* qui, près de deux ans après, lançait à l'empereur son terrible : « J'attends ! » Mais depuis, la censure avait continué de persécuter le poète, et le propriétaire demeurait frustré du prix de ses maisons.

En prêtant son appui à Lemercier, le comte Daru obligeait à la fois un ami et un confrère. Tous deux devaient avoir pour successeurs deux des trois grands poètes du siècle : Lamartine et Victor Hugo.

Lamartine a dignement loué dans le comte Daru l'administrateur intègre jusqu'à l'inflexibilité, le lettré délicat qui traduisit Horace, l'historien de Venise et de la Bretagne.

Victor Hugo avait plus de mérite à faire l'éloge de Lemercier, le classique intraitable qui s'était écrié :

Avec impunité les Hugo font des vers.

Mais ce souvenir ne fit que rendre plus généreux envers la mémoire de Lemercier celui que le hasard malicieux lui donnait pour successeur. Au fond, et toutes proportions gardées entre le génie de l'un et le talent de l'autre, n'y a-t-il pas quelque affinité entre ces deux poètes dont l'imagination unit la bizarrerie à la hardiesse ? Lemercier n'a-t-il pas, lui aussi, abusé de ce poison que l'auteur de *Lucrèce Borgia* a si abondamment répandu dans sa coupe poétique ? Et puisque j'ai parlé de la séance académique où Victor Hugo vint occuper le fauteuil de Lemercier, comment ne pas rappeler le rire qui, au grand scandale de M. de Salvandy répondant au récipiendiaire, interrompit l'orateur au moment où il félicitait le poète d'avoir élevé l'*art scénique* à une grande hauteur ?

Victor Hugo ne s'était guère permis qu'une petite malice

dans son éloge de Lemercier. Il le peignit monarchiste de naissance, comme il convenait à un filleul de la princesse de Lamballe, — mais non pas fixé à jamais dans l'immobilité de ses opinions. Seulement, il réfléchissait avec tant de maturité à ce qu'il devait penser des événements, que le jour où il se ralliait à une forme de gouvernement, ce gouvernement n'existait plus; le poète était condamné à être toujours de l'opposition. « En 1789, disait spirituellement Victor Hugo, il était royaliste, ou, comme on parlait alors, *monarchien* de 1785; en 93, il devint, comme il l'a dit lui-même, libéral de 89; en 1804, au moment où Bonaparte se trouva mûr pour l'empire, Lemercier se sentit mûr pour la république... Son opinion était toujours mise à la mode de l'an passé. » Nous dirions aujourd'hui que sa montre ne s'arrêtait pas, mais qu'elle retardait, marquant 85 en 89, 89 en 93; et, en 1804, non pas 93, mais au moins 92.

Victor Hugo lui-même n'avait-il jamais varié? Il avait célébré *l'enfant du miracle*, et, dans son discours de réception même, le rajeunissement de la maison de Bourbon par la branche cadette alors régnante; — il devait célébrer aussi la république de 48; — seulement il n'avait pas attendu le lendemain! Il s'était vêtu « à la mode du jour », et sa montre marquait bien l'heure. Elle ne s'arrêta qu'au jour où la liberté fut menacée. Le proscrit de 1851 perdit plus que sa maison; il perdit le sol de la patrie et pour le retrouver il attendit, lui aussi, selon le mot de Lemercier. La chute de l'empire seule le ramena en France, et il mourut républicain impénitent.

Tout en soulignant les lentes évolutions de son prédécesseur à l'Académie française, Victor Hugo s'était arrêté à un trait touchant. A mesure que l'auréole du malheur s'étendait sur le front de Napoléon, l'amitié d'autrefois renaissait dans le cœur du poète récalcitrant à la puissance impériale. Il était déjà bien malade lorsqu'il apprit, au mois de mai 1840, que le gouvernement du roi Louis-Philippe avait obtenu, par de généreuses et patriotiques démarches, la translation des cendres de Napoléon en

France. On ne savait pas encore que l'un des fils du Roi, le jeune vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa, se rendrait à Sainte-Hélène pour en rapporter ce glorieux cercueil. Il n'était question alors que du fidèle général qui avait accompagné l'empereur dans son exil. Pâle et tremblant, le vieux poète se leva, lut que « le général Bertrand irait chercher l'empereur, son maître... » — Et moi, s'écria-t-il, si j'allais chercher mon ami le premier consul ! » Il pleurait.

Huit jours après il était parti.

— « Hélas, disait sa veuve,... il ne l'est pas allé chercher, il a fait davantage, il l'est allé rejoindre. »

M. Legouvé rapporte qu'en apprenant la mort de Napoléon, Lemercier avait fondu en larmes. La source de ces larmes généreuses n'était pas tarie près de vingt ans après.

C'était aussi la translation des cendres de Napoléon aux Invalides qui avait inspiré à M. Collot son poème (1). Ainsi que Lemercier, il avait gardé au fond du cœur l'affection vouée au général Bonaparte, et qu'il avait cessé de témoigner à l'empereur.

A ce moment, M. Collot ne demeurait plus à la Chaussée-d'Antin. Il habitait le joli hôtel que Visconti avait édifié pour lui sur le quai d'Orsay, et qui, au nº 25, déploie aujourd'hui encore cette façade dont les deux terrasses se relient par des rampes gracieuses. De là, l'octogénaire avait sous les yeux les Tuileries d'où rayonnait autrefois la gloire impériale, les Champs-Elysées sillonnés par la grande armée après ses triomphes. Autour de lui s'élevaient les demeures de quelques-uns des héros qu'il avait célébrés : Masséna, Ney, Eugène de Beauharnais, Lobau, Mortier. Plus d'une était veuve de ses habitants. Il était loin le temps où, au milieu des illuminations du 15 août et des cris délirants du peuple, Napoléon, mêlé incognito à la foule, se promenait sur la terrasse du bord de l'eau, en

(1) Le premier chant avait été publié le 16 décembre 1840. Les deux premiers chants formaient le volume qui parut en 1846 et que M. Collot dédia à Mme la marquise de Talhouët.

jetant un regard ému sur la rive opposée qui abritait tant de gloire (1).

M. Collot vit l'aurore du second empire. Il mourut en 1853. Il avait 89 ans.

Dans cette riante demeure, il était demeuré fidèle au culte de ses chers classiques. J'en ai pour témoin un feuillet de deux pages, non signé, mais de la même ferme écriture que le petit manuscrit napoléonien : la traduction de deux odes d'Horace, *faite à l'âge de 88 ans*, dit le titre. Cette traduction en vers est gracieuse et limpide.

Une belle et nombreuse famille entourait M. Collot. De son mariage avec M[lle] Anne-Claudine Lajard, il avait eu cinq enfants, un fils (2) et quatre filles. Le 23 août 1828, sa fille aînée, Anne-Louise, épousa le vicomte de Vaudreuil, premier secrétaire d'ambassade à Londres. Elle était belle et spirituelle, dit le maréchal de Castellane dans ses *Mémoires*, à la date du 26 août 1828. Plus loin, il décoche quelques traits malicieux à la jeune femme, que les échos plus ou moins fidèles du monde lui montrent très enivrée de son nom et de sa brillante situation. Le 2 février 1831, d'après un récit de M[lle] Delphine Gay, il nomme M[me] de Vaudreuil dans le gracieux essaim qui, au bal de la vicomtesse de Saint-Priest, attire les hommages du beau et chevaleresque duc d'Orléans (3). Trois ans après, elle était veuve, et, en 1837, se mariait avec le comte de Radepont.

La seconde fille de M. Collot, épousa le vicomte de Saint-Aignan, le 7 mai 1831. La troisième, Victoire, fut unie au marquis de Lillers, le 13 mars 1834. La quatrième ne se maria pas.

M. Collot avait auprès de lui sa petite-fille, ravissante jeune fille dont la beauté blonde et rose, la grâce candide, la bonté de cœur étaient le sourire, le rayon, la consolation de sa verte vieillesse. Elle venait d'épouser, le 29 mars 1853, le comte de Périgord, jeune parent de Talleyrand, le

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*
(2) Mort sans postérité en 1872.
(3) *Mémoires du maréchal de Castellane*, II.



célèbre ministre qui fut un ami de son grand-père. Et l'aïeul, presque nonagénaire, dont l'existence avait traversé deux siècles, et la jeune femme devant qui la vie s'ouvrait radieuse et belle, n'étaient qu'à peu de distance l'un de l'autre devant le seuil de l'éternité. Elle lui survécut quelques mois (1), et c'est une lettre bordée de deuil — lettre d'une mère désolée — qui clôt, dans les papiers de M. Barrière, la correspondance de la famille Collot :

« Votre fidèle souvenir pour ceux que j'ai le plus aimés m'arrache, Monsieur, le premier mot que j'ai pu exprimer depuis la mort de ma fille. Qu'il vous prouve que les sentiments qui animaient mon père vivent encore en moi, et que la douleur qui a brisé mon cœur n'y a pas éteint la reconnaissance.

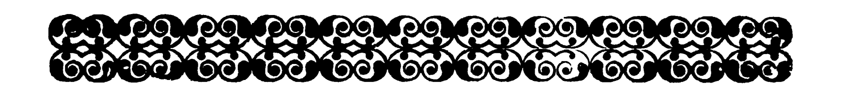
« COLLOT, *vicomtesse de Saint-Aignan.* »

Cette lettre n'est pas datée, mais le souvenir dont la pauvre mère remerciait M. Barrière était sans doute l'hommage ému qu'il avait consacré à son père et à sa fille dans les *Débats* du 29 mars 1854, et où il rappelait d'une manière touchante les vers de Virgile : *Manibus date lilia plenis.* Jetez des lis à pleines mains !

Il fut du moins épargné à l'aïeul de répandre lui-même sur la tombe de sa petite-fille, les lis du poète qui lui était cher entre tous, et dont les sereines harmonies reposaient son âme au lendemain de la campagne d'Italie.

(1) Elle mourut le 6 février 1854, à l'âge de vingt-un ans.

Clarisse BADER.



REVUE PHILOSOPHIQUE

LE NÉO-CRITICISME DE M. PENJON

ÉTUDIÉ SURTOUT D'APRÈS SON " PRÉCIS D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE "

SOMMAIRE. — Traits généraux de ce criticisme. — Vues de M. Penjon en logique. — Le principe d'identité. La philosophie et les sciences. Scepticisme. — Métaphysique et théodicée. — Psychologie, cosmologie, morale. — Un mot du *Précis*. — Conclusion.

Le criticisme a refleuri de nos jours en France et en Allemagne, mais il a pris diverses formes, souvent incompatibles entre elles et sous lesquelles l'auteur de la *Critique de la raison pure* ne reconnaîtrait pas toujours sa doctrine. Tous nos modernes criticistes cependant, empruntent de Kant ce qui le caractérise le plus, je veux dire sa méthode. Ce qu'ils ont de commun avec lui, c'est l'esprit de doute et de scepticisme métaphysique, c'est le parti pris de ramener l'objet au sujet et de prendre celui-ci pour mesure de la vérité. Nous résumerons ici une des formes de ce criticisme, celle que nous propose M. Penjon, professeur de philosophie, d'abord à la faculté de Douai, puis à la faculté de Lille. Il a traduit, dès 1876, les *Principes généraux de psychologie physiologique*, de Lotze, a collaboré à la *Revue philosophique*, où il a fait connaître notamment la philosophie de Spir (1) ; on lui doit aussi divers travaux sur Berkeley, Aristote, la métaphysique anglaise, etc. Mais

(1) *Une Nouvelle Forme du criticisme* (1887, avril).

M. Penjon s'est fait connaître surtout comme traducteur de Spir et propagateur de sa philosophie (1). Il a donc professé ou à peu près les mêmes doctrines, comme on peut le voir en particulier dans son *Introduction* à *Pensée et réalité* de Spir, et dans son *Précis d'histoire de la philosophie* (2).

Voici d'abord les traits généraux de ce criticisme, que nous étudierons ensuite avec quelque détail. Il diffère notablement de celui de Kant et de celui de M. Renouvier. Kant regardait le noumène comme étant au delà des atteintes de la raison spéculative; il n'accordait une valeur objective qu'aux normes de la volonté ou aux lois de la morale : M. Penjon, au contraire, croit que les normes de la pensée, aussi bien que celles de la volonté, ont une valeur objective, absolue. Pour Kant il n'y a certitude qu'autant qu'on peut appliquer les principes de la raison aux phénomènes : pour M. Penjon, au contraire, le monde sensible n'est qu'un monde d'apparences, il est illusoire; le noumène seul est certain. Pour Kant il y a une foule de noumènes inaccessibles ; pour M. Penjon il n'y en a qu'un. De là une sorte de panthéisme, comme nous le verrons tout à l'heure. En résumé l'idéalisme de Kant est plus subjectif; celui de M. Penjon, plus objectif.

Le criticisme de M. Penjon diffère aussi de celui de M. Renouvier, le mieux connu des néo-criticistes. M. Penjon repousse, en effet, les catégories de M. Renouvier, comme non moins arbitraires que celles de Kant ; il admet purement et simplement l'absolu, le noumène unique, tandis que M. Renouvier regarde l'idée d'absolu comme incohérente et n'espère connaître rien autre chose que des lois.

Venons maintenant aux vues particulières de M. Penjon sur les différentes parties de la philosophie, et aux remarques critiques qu'elles nous suggèrent.

Logique. — M. Penjon reconnaît le mérite des travaux incomparables d'Aristote sur la logique ; mais, chose sin-

(1) Voir l'*Université catholique*, août 1897.
(2) In-12, 396 pp. 1896. Paris, Delaplane.

gulière, il ajoute que la théorie du raisonnement n'a été découverte que de nos jours : « Les *Analytiques* ont précisément pour objet, dit-il, d'analyser les formes du raisonnement dont on s'était servi si longtemps sans le savoir, pour ainsi dire. Ce sera la gloire la plus incontestable d'Aristote de les avoir le premier exposées, et il les a exposées avec une telle précision du premier coup, il a si bien observé et décrit le mécanisme de la pensée quand nous raisonnons, que les logiciens de tous les temps n'auront plus désormais qu'à le répéter. Mais il ne faut pas oublier non plus que les *Analytiques* contiennent la *description* et non la *théorie* ou l'explication rationnelle du raisonnement. Cette théorie ne sera trouvée que de nos jours. » (*Précis*, p. 87.) — Il paraît, au contraire, qu'Aristote a donné tout à la fois la description et la théorie du raisonnement; il l'a du même coup expliqué et justifié.

Quant à la valeur objective du raisonnement, elle est incontestable du moment qu'il s'appuie sur des principes absolus et des faits dûment constatés. Il est vrai que la logique n'est point par elle-même une science objective; mais si on l'applique à des objets réels, elle les fait mieux connaître; elle déduit des idées et des principes objectifs toutes sortes de conclusions ayant la même objectivité. Il en est d'elle comme des mathématiques, auxquelles il suffit de quelques observations réelles pour déduire la distance et la masse du soleil et cent autres vérités astronomiques.

La suite nous fera peut-être mieux entendre en quoi la logique de M. Penjon diffère de celle d'Aristote. Il accorde la plus grande importance au principe d'identité : *l'être c'est l'être*. Mais il paraît entendre ce principe au sens de l'affirmation de l'Absolu, disons même de Dieu. L'absolu serait donc la première idée et comme le soleil de notre esprit. Il parle ici comme les ontologistes (Rosmini, Gioberti, Lamennais, etc.), comme tous ceux qui confondent plus ou moins l'idée de l'être en général avec l'idée de Dieu. Cette idée de l'absolu ferait le fond de la preuve cartésienne de l'existence de Dieu, la seule preuve qui, selon M. Penjon, ait une réelle valeur (*Introd.*, VIII). Il fait remarquer, en

outre, que le principe d'identité ainsi compris est en désaccord « avec la réalité empirique où rien ne se rencontre qui soit identique avec soi-même ». Et, en effet, le monde réel, celui du changement et du devenir perpétuel, s'oppose au monde intelligible, celui des idées et des essences.

Mais l'auteur soulève ici déjà tant de problèmes que nous devons le critiquer de plus près avant de passer outre. Remarquons d'abord que dans le principe d'identité : *l'être c'est l'être*, il s'agit de l'être en général, qui est, en effet, la première notion et comme le soleil de l'esprit, et non de l'être absolu ou de Dieu. L'être absolu et divin n'est connu qu'ensuite et par voie de raisonnement : nous avons d'abord l'idée d'être, et par là même l'idée du néant, puis l'idée de limite, les idées de fini et d'infini, d'absolu, de Dieu, etc.

Remarquons ensuite que les scolastiques ont très bien vu la valeur du principe d'identité, tout en lui préférant le principe de contradiction qui s'y rattache immédiatement et qui seul peut donner une base au raisonnement ; mais ils ne l'ont pas dénaturé par des interprétations ontologistes en disant, par exemple, que l'idée de l'absolu suffit à démontrer l'existence de Dieu ou que l'affirmation du principe d'identité est l'affirmation même de l'existence de Dieu. Le principe d'identité bien compris n'est qu'un principe de logique ; il affirme l'identité de l'être avec lui-même sans préjuger l'existence de cet être ni aucune de ses qualités. Dès lors il s'applique à tout, au monde sensible et au monde intelligible, au fini et à l'infini : *chaque être est ce qu'il est*. Car il est faux que l'être muable ou le devenir soit un néant, comme paraît le penser M. Penjon. D'ailleurs, même dans l'être qui devient, tout ne devient pas : il a quelque sssence, quelque nature immuable. Mais M. Penjon n'admet sous tous les phénomènes qu'un seul et même noumène, objet réservé selon lui à la philosophie.

La philosophie et les sciences. — D'après M. Penjon, en effet, les sciences n'ont pour objet que les phénomènes, le sensible, le relatif et le devenir, tandis que la philosophie seule a pour objet l'immuable. Il pense que jusqu'à la philosophie critique personne n'avait distingué nettement la phi-

losophie d'avec les sciences. Il avoue cependant qu'Aristote avait posé les bases d'une distinction (*Précis*, pp. 84 et 88). Mais il est injuste en ajoutant qu'Aristote n'a pas distingué comme il le fallait « les points de vue différents où doivent se placer le savant et le philosophe » (p. 99.) Cependant, c'est en s'inspirant d'Aristote que les scolastiques distinguent très bien les divers degrés d'abstraction et les divers ordres de principes et d'objets formels qui leur correspondent : c'est sur cette considération qu'ils font reposer justement la classification des sciences et en particulier la distinction parfaite de la philosophie et des sciences. Or, il est faux que les sciences n'aient pour objet que le relatif, les phénomènes : *la science est des universaux*, a répété l'école après Platon et Aristote ; c'est-à-dire qu'elle consiste dans la connaissance des genres et des espèces d'êtres, de leurs natures, et que la description des faits n'est que sa préparation.

Scepticisme. — On conçoit qu'en ramenant ainsi les sciences à la connaissance des phénomènes et du relatif M. Penjon donne des gages au scepticisme. Après avoir paru adhérer à l'ontologisme et au dogmatisme de cette école, il revient au criticisme et partage les mêmes doutes. Il se montre sceptique en métaphysique sur les substances et les essences. D'après lui, « les questions d'origine manifestement nous dépassent » (p. 100). L'erreur de Plotin, dit-il encore, « a été de croire, à la suite de Platon et comme tant d'autres, que l'on pouvait *connaître* l'absolu alors que l'on peut seulement le *concevoir*, en un mot, de faire de la métaphysique. Mais cette erreur sera excusable jusqu'à la *Critique de la raison pure* » (p. 162). Et un peu plus loin : « On se débat, au moyen âge, dans toutes les contradictions que soulève nécessairement la métaphysique, c'est-à-dire la doctrine fondée sur l'illusion d'avoir une intuition de la substance et par elle une explication des phénomènes » (p. 182). — Nous maintenons que nous connaissons de quelque manière les substances et les essences abstraites des choses sensibles, sans lesquelles les accidents ne se conçoivent même pas : les accidents manifestent et expliquent les substances, avant d'être

expliqués à leur tour. D'ailleurs, même les substances individuelles sensibles sont saisies par les sens avec les qualités sensibles dont elles sont inséparables réellement. Il est vrai que cette connaissance est très imparfaite. Mais nous saisissons beaucoup mieux la substance de notre âme, sous nos pensées et nos facultés, quoique nous restions, à beaucoup d'égards un mystère impénétrable pour nous-mêmes.

Métaphysique et théodicée. — Nous voyons déjà par ce qui précède que la métaphysique de M. Penjon est mutilée sinon détruite. Il n'a pas reconnu le mérite des catégories d'Aristote, auxquelles il n'accorde guère, semble-t-il, qu'une valeur grammaticale, alors qu'elles ont surtout une très grande portée en logique et en métaphysique (p. 86). Il est plus heureux quand il critique la table des catégories de M. Renouvier : elle est arbitraire comme d'ailleurs celle de Kant (p. 379). Il remarque avec raison que les attaques de M. Renouvier contre l'absolu ont dépassé le but. Mais nous ne saurions l'approuver dans sa défiance excessive pour les arguments théologiques. Il blâme trop facilement la recherche des causes finales. Il définit mal l'ordre en disant qu'il est « l'enchaînement des causes efficientes et de leurs effets » (p. 21). L'ordre, au contraire, est la subordination des moyens à la fin ; c'est-à-dire, qu'il n'y a pas d'ordre sans une cause finale, sans une idée souveraine et directrice qui ordonne toutes les parties à un même but. Si la définition de M. Penjon était vraie, il y aurait de l'ordre, par exemple, dans la destruction d'un palais et des chefs-d'œuvre qu'il contient, par quelques obus chargés à la mélinite. D'ailleurs il cite lui-même (p. 20) les paroles de Socrate, dans le *Phédon*, qui sont la meilleure réfutation.

Sa théodicée est donc nécessairement imparfaite en tant qu'il rejette la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. Mais elle pèche par d'autres endroits. Il n'admet en définitive que la preuve ontologique de l'existence de Dieu, signalée plus haut : Le fond de cette preuve, dit-il, « à savoir la certitude de la valeur objective de notre concept de l'absolu exprimé par le principe d'identité, est inattaquable. Si l'on veut y réfléchir, on verra que c'est le fond

même de la preuve cartésienne par excellence. De telle sorte que la démonstration de l'existence de Dieu et la parfaite détermination de sa nature sont la suite nécessaire de l'exercice même de notre pensée, abstraction faite des preuves cosmologique et téléologique, qui sont, en effet, telles qu'on les propose ordinairement, sans valeur » (p. 353). Et ailleurs, parlant de l'argument de saint Anselme, il écrit : « La forme de l'argument est donc vicieuse ; mais le fond en est excellent, car il n'est autre que celui de la preuve que l'on appelle proprement *cartésienne* » (p. 179). Il va même beaucoup plus loin, et s'exprime comme les ontologistes les plus hardis quand il écrit : « L'affirmation de l'existence de Dieu et le sentiment religieux sont les conditions nécessaires et de toute pensée logique et de toute action morale » (Introd. IX).

— Mais il est évident qu'en exagérant ainsi la facilité de la démonstration de l'existence de Dieu, en allant même jusqu'à dire que cette existence est évidente par elle-même, on compromet gravement cette vérité. On confond alors trop souvent l'idée de Dieu avec l'idée d'être en général : de là résulte alors le panthéisme. On l'a bien vu par l'exemple de Lamennais et de tant d'autres. Aussi M. Penjon lui-même paraît-il refuser à Dieu les attributs divins les plus essentiels, tels que la conscience, la personnalité et la providence. Il trouve belle « la conception péripatéticienne de la cause finale agissant à son insu et mettant par le seul attrait du désirable le monde en mouvement » (p. 188). Il tient, en définitive, pour l'unité de substance : « Une pluralité de substances, dit-il, par le fait qu'elle implique des relations, des limitations et des particularités, est contradictoire » (p. 197). N'est-ce pas là du spinosisme ? Il est vrai qu'il se défend du panthéisme ; mais il ne suffit pas pour cela de distinguer entre les phénomènes et la substance. Et qu'importe que les phénomènes se multiplient avec les individualités et les *moi* apparents, si la substance est une ?

Psychologie, *cosmologie*, *morale*. — Ces erreurs de théodicée ont naturellement leurs correspondantes en psychologie, en cosmologie, en morale. En psychologie, il

dénature la théorie de l'origine des connaissances exposée par les scolastiques (p. 204). On ne s'étonnera pas ensuite qu'il ne voie pas de milieu entre la solution réaliste et la solution nominaliste (p. 191). Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il pense, avec les ontologistes, que la notion de l'absolu est le soleil de notre pensée.

En cosmologie, il adhère à l'idéalisme, admire Berkeley, affirme l'idéalité de l'espace et du temps (p. 340) ; il regarde les difficultés de Zénon (l'argument d'*Achille et la tortue*, celui de la flèche) comme irréfutables si ce n'est dans l'hypothèse idéaliste.

Sa morale rappelle celle de Spinosa, trop vantée de nos jours par l'école rationaliste. Elle suppose l'identité de l'être humain et de l'être divin, l'absorption de l'homme en Dieu par l'abnégation d'un moi phénoménal et illusoire : « Car la morale repose, nous dit-il, non pas sur un impératif catégorique purement formel dont Kant lui-même ne s'expliquait pas qu'il pût avoir sur la volonté une influence quelconque, mais sur la vue claire et le sentiment que ce monde de phénomènes dont nous faisons partie n'est pas l'être véritable et que c'est par une illusion que nous croyons être des substances individuelles, que nous nous attribuons une réalité d'une valeur absolue, d'où naît l'égoïsme avec ses suites naturelles. Nous savons alors et nous sentons que notre être propre est en Dieu, et que notre devoir en ce monde est de nous rapprocher le plus possible, comme Platon l'avait entrevu, de la perfection par l'oubli de nous-mêmes et la charité » (p. 362). — Mais cette morale est, en réalité, inférieure à celle de Kant, qui pourtant est si insuffisante. Kant admettait du moins un impératif catégorique indiscutable et respectait plus ou moins la distinction du législateur divin et de la conscience humaine qui lui est soumise. Mais M. Penjon confond le législateur et le sujet; loin d'avoir pour elle l'évidence. cette morale n'est qu'une illusion de philosophe démentie par le sens commun et par les raisonnements les plus péremptoires ; on ne voit pas qu'elle puisse avoir une force obligatoire quelconque ni la moindre efficacité.

Précis d'histoire de la philosophie. — Nous ne terminerons pas sans dire quelques mots du *Précis* lui-même, dont nous avons tiré les principaux éléments de cette étude. Un auteur ne peut s'expliquer sur tous les systèmes philosophiques sans se prononcer lui-même sur toutes les questions dont il raconte l'histoire. Aussi la philosophie de M. Penjon perce-t-elle à toutes les pages de ce précis. Il s'y montre beaucoup trop favorable aux auteurs dont la doctrine se rapproche de la philosophie critique qui est la sienne. Il admire les Eléates, Berkeley, Kant surtout, qui découvrit, dit-il, la nature de l'espace (p. 101). Il est injuste, au contraire, envers Aristote, qu'il interprète mal (voir p. 86, 106, 109) et envers Leibniz. Il est plus injuste encore envers le moyen âge. Pendant huit ou neuf siècles, il n'y aurait pas eu de philosophie, pas de libre recherche (p. 165-6). Mais il ne tarde pas à atténuer ce jugement, réfuté aujourd'hui par tous les historiens de la philosophie qui se sont occupés spécialement du moyen âge. Les exercices de logique n'absorbèrent pas l'attention des scolastiques. Sans doute les études de logique primèrent d'abord, alors que l'on ne connaissait guère, en fait de philosophie, que l'*Organon* ou ses commentaires; mais la métaphysique, la théodicée, etc, ne tardèrent pas à occuper le premier rang. Il avoue lui-même que le débat entre les nominalistes et les réalistes, auquel ne se réduisent pas d'ailleurs toutes les discussions au moyen âge, est de tous les temps : ce débat, en effet, est lié à tous les problèmes philosophiques. Les Arabes ne furent point les seuls intermédiaires entre Aristote et les scolastiques ; des historiens récents ont apporté plus de lumière sur ces points controversés de l'histoire.

En résumé, M. Penjon a fait sienne, ou à peu près, la philosophie de Spir. Cette philosophie se rattache étroitement au criticisme, dont elle est l'une des formes. Mais cette affinité principale n'en n'exclut pas d'autres importantes, avec l'ontologisme et le spinosisme par exemple. Le système est-il rendu plus solide par ces alliances ? Non, car il assume à lui seul toutes les difficultés particulières sous lesquelles chacun d'eux succombe. Elie Blanc.



REVUE D'ARCHÉOLOGIE

I. — R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, *Carthage : la nécropole punique de Douïmès, fouilles de 1893-94 et de 1895-96*. Paris, 1897, 2 brochures, in-4° de 31 p. et in-8 de 147 p. avec grav.

II. — P. Gauckler, associé, correspondant national de la Société des antiquaires de France, *Découvertes archéologiques en Tunisie*. Paris, 1897. In-8 de 80 p. avec grav.

III. — L. Borsari, *Topografia di Roma antica*. Milano, U. Hoepli. In-16, 434 p. avec grav. (Fait parti des *Manuali Hoepli*.)

IV. — S. E. Mariano cardinal Rampolla del Tindaro, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, *Del luogo del martirio e del sepolcro dei Maccabei*. Roma, 1897. In-8, 48 p.

V. — L. Em. Le Bourgeois, presb. Aquen., *Les martyrs de Rome, d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes*. Tome I, *Les martyrs des voies Nomentane et Tiburtine*. Paris, Lamulle et Poisson, 1897. In-8, xxxi-417 p.

VI. — E Le Blant, *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*. Paris, Imprimerie nationale, libr. Klincksieck, 1896. In-4°, 210 p. et 2 pl.

VII. — E. Müntz, *La Tiare pontificale du VIIe au XVIIe siècle*. Paris, Imprimerie nationale, 1897. In-4°, 92 p. avec grav.

I. J'ai déjà eu occasion de signaler dans *l'Université catholique* les fouilles intéressantes et fructueuses accomplies par le P. Delattre sur la colline Saint-Louis de Carthage. Aujourd'hui c'est une autre nécropole de la même ville, celle appelée Douïmès, qu'il fait connaître au monde savant dans deux brochures dont l'une relate les fouilles de 1893-94 et l'autre celles des années 1895-96. Avant d'entrer dans les détails, il importe d'en signaler les résultats généraux.

« Jusqu'à ces dernières années on plaçait les cimetières de la première cité carthaginoise sur les collines de Gamart.

Mais les tombes de Gamart ne sont point puniques ; ce sont des sépultures juives datant d'une assez basse époque.» Ce qui va changer la topographie, acceptée jusqu'à ce jour, de la ville, c'est qu'on a reconnu l'existence de nécropoles puniques sur les collines qui entouraient la cité primitive. En outre, « les nombreux objets sortis des tombes offrent quantité de spécimens, de vases et de pièces de parure remontant au VIe et peut-être au VIIe siècle avant notre ère ». Ces objets, en partie contemporains de Nabuchodonosor dont la puissance se fit sentir jusqu'à Carthage, pourront être utilisés comme commentaires et illustrations de la Bible.

Le mobilier ordinaire des tombes puniques se compose de deux vases, deux fioles et une lampe avec sa patère. Ces six objets s'y trouvent toujours, mais souvent ils sont accompagnés d'autres plus précieux. En voici quelques-uns. En septembre 1893 on trouve un masque de terre cuite, vraie caricature à la bouche tordue, précieux spécimen plein d'intérêt pour l'histoire de l'art carthaginois ; plus petit que de grandeur naturelle il n'a pas été fabriqué pour s'adapter au visage, mais il servait d'amulette. Un scarabée, trouvé avec plusieurs autres, offre le monogramme du roi Psammétique qui régna sur l'Egypte de 671 à 617 et sert ainsi à dater une partie de la nécropole. Des poids de plomb, de pierre et d'os pourront jeter quelque lumière sur le système pondéral des Carthaginois : il faut dire cependant qu'on n'aperçoit guère de rapports dans les chiffres que présente le P. Delattre.

Deux tombes ont présenté des noms propres. Sur un petit médaillon on a pu lire : *A Astarté-Pygmalion, Iadamelek, fils de Padaï. Pygmalion délivre qui il lui plaît*, inscription des plus intéressantes, en ce qu'elle nous rend certains de l'introduction de Pygmalion dans le Panthéon carthaginois, cinq ou six cents ans avant notre ère. Dans un autre tombeau une fiole portait écrit le nom d'Abd-Melkat. Il faudrait beaucoup de place pour énumérer les objets rencontrés dans les tombeaux : les bagues à sceaux y sont communes, on y voit de curieuses sonnettes avec leur

battant, des hachettes de bronze, des cymbales, des bijoux d'or et d'argent d'un travail exquis, des vases à peinture archaïque, ainsi que d'autres, plus récents, à type et ornements gréco-puniques. Sur certains monuments la déesse Tanit est représentée sous la forme d'un triangle surmonté d'un disque et accosté de deux bras.

On ne saurait trop désirer la continuation de ces fouilles pleines de résultats pour l'archéologie et l'histoire de l'art punique.

II. C'est sur un emplacement voisin que s'est portée la sollicitude de M. Gauckler. S'il n'a pas remué les couches profondes de déblais qui recouvrent les tombes carthaginoises, il a fouillé les cimetières superposés qui contiennent les tombeaux romains. La disposition et le mobilier sont naturellement tout différents de ceux dont il vient d'être question : plus de grandes dalles, de puits, d'anneaux d'or, de colliers, de statuettes, mais assez généralement un cippe carré en forme d'autel, de 1 m. 50 environ, percé d'un trou, lequel correspond à un conduit profond aboutissant à un vase libatoire. Les tombes reconnues par M. Gauckler sont celles d'*officiales*, esclaves ou affranchis de la maison impériale, mis, par l'empereur, à la disposition du procurateur d'Afrique; elles datent généralement du temps de Domitien. Abondante est la moisson qu'elles ont fournie : outre les cippes proprement dits, une vingtaine d'inscriptions ont été trouvées dont plusieurs intéressantes, celle par exemple qui offre un cognomen inédit : *Lilloria*.

Parmi les lampes découvertes il faut en signaler une fort belle et de grande dimension. Elle représente « un paysage de style alexandrin. Au premier plan, deux hommes vêtus d'une courte tunique et coiffés de chapeaux de paille sont assis, l'un en face de l'autre, sur des rochers au bord de la mer ; ils pêchent à la ligne. L'un d'eux tient à la main le panier destiné à recevoir les poissons ; l'autre l'a déposé à côté de lui. Dans le fond une chapelle ronde périptère est abritée par deux figuiers noueux. »

Outre la notice sur les fouilles de Carthage, la brochure

de M. Gauckler contient un commentaire sur une importante inscription taurobolique trouvée à Maktar. Elle est gravée sur le dé d'un autel carré haut de 1 m. 30 et large de 0 m. 52, et est destinée « à perpétuer le souvenir d'un taurobole offert pour le salut de l'empereur Probus (276-282) par un personnage important de la colonie romaine de Maktar (Mactaris), Q. Arellius Optatianus, chevalier romain. Le dédicant est prêtre (*sacerdos*) de la Grande Mère. Il est de plus *antistes*, ce qui paraît indiquer une fonction religieuse différente, et, à ce qu'il semble, supérieure au sacerdoce. La dignité d'*antistes* semble avoir été conférée au personnage par les fidèles de la déesse, dont le choix n'aurait été qu'approuvé par le conseil des décurions contrairement à ce qui se produisait pour les sacerdoces ordinaires directement conférés par le conseil. » Déjà on avait trouvé au même endroit une inscription toute semblable relatant un taurobole offert par un autre *antistes* Q. Minthonius Fortunatus, pour le salut des empereurs Dioclétien et Maximien (286-305).

M. Gauckler termine par une étude sur les collections particulières de plusieurs amateurs de Sousse, et notamment sur deux magnifiques bustes d'Antonin et de Faustine.

III. Ce n'est point un guide quelconque de Rome ancienne que M. L. Borsari vient de faire paraître. Inspecteur des fouilles et nourri — on s'en aperçoit aisément — des études d'archéologie et d'épigraphie, il a tenu à donner à son travail un caractère scientifique, tout en le maintenant cependant à la portée du public et surtout des étudiants. Ceux-ci trouveront notamment, dans la bibliographie qui accompagne chaque article, une mine précieuse pour approfondir tel ou tel point en particulier.

Dans une première partie l'auteur expose les accroissements successifs de la cité, depuis les temps les plus anciens. Les Latins s'établissent sur le Palatin et fondent la *Roma quadrata*, tandis que les Sabins campent, tout près, sur le Quirinal. Les murs de Servius Tullius sont,

en plusieurs points, assez apparents, pour qu'on en puisse tenter une reconstitution probable : ils entouraient la cité qui déjà avait envahi les sept collines. L'incendie de Rome par les Gaulois fit sortir de terre des bâtiments luxueux; plus tard la topographie changea encore par la réorganisation des régions opérée sous Auguste, et par l'extension du *pomœrium* sous Claude. Rome brûlée par Néron fut reconstruite une troisième fois sur un plan plus vaste. Dès lors les monuments impériaux se multiplient : chaque Auguste tient à édifier lui-même un palais. Les particuliers agissant de même, Aurélien se voit obligé de déplacer les limites de la ville : il entoure ce vaste circuit de murailles fortes percées de portes au style grandiose.

Prenant, dans une seconde partie, chacune des quatorze régions créées par Auguste, M. Borsari en décrit les monuments d'après les dernières découvertes. Peintures, sculptures, inscriptions rencontrées dans les palais publics et privés, sont indiquées avec renvois aux ouvrages spéciaux où on en traite plus longuement et aux gravures qui en ont été données. D'ailleurs des plans d'ensemble et de détail illustrent également le manuel de M. Borsari et en font ainsi un ouvrage utile.

IV. Des commentateurs peu avisés de la Bible ont avancé que les sept frères Machabées souffrirent à Jérusalem; cette assertion a suffi pour que beaucoup accusassent le texte sacré d'infidélité. S. Em. le cardinal Rampolla vient de consacrer à l'élucidation de ce problème le peu de loisir que lui laissent ses hautes fonctions. Après avoir montré que, nulle part, l'Ecriture sainte ne cite le lieu du martyre, il constate que ce qui a le plus contribué à l'opinion contraire est un passage de Flavius Josèphe dont d'ailleurs plusieurs critiques nient l'authenticité.

A l'encontre, les témoignages ne manquent pas pour affirmer que les Machabées ont souffert à Antioche. L'auteur en rapporte un grand nombre dont les plus importants sont ceux de S. Jean Chrysostome qui prononça plusieurs discours sur leur tombeau, et de Malalas, chronographe

d'Antioche. De même les plus anciens manuscrits du martyrologe pseudo-hiéronymien portent en substance : *Kalendis augusti, in Antiochia, passio sanctorum Machabæorum septem fratrum cum matre sua, qui passi sunt sub Antiocho rege.* Le savant cardinal parvient même à préciser, à la suite de Malalas et d'autres, le quartier de la ville où eut lieu le supplice : « sur le mont qui toujours pleure, vis-à-vis le (le temple de) Jupiter Cassius », c'est-à-dire sur le mont Cassius où se trouvait un temple de Jupiter, celui peut-être d'où venaient les viandes offertes aux idoles qu'on voulait faire manger aux Machabées.

Comment le tombeau des martyrs et la synagogue que les Juifs y élevèrent passèrent-ils de ceux-ci aux chrétiens ? C'est ce qu'il n'est pas possible de savoir. On est mieux renseigné sur le sort de leurs reliques. L'ensemble des textes qu'a patiemment amassés l'auteur et qu'il fait passer au crible d'une sage critique, prouve que le tombeau demeura à Antioche jusqu'en 551 et que, vers cette époque, leurs ossements furent portés, par Justinien, à Constantinople. Il est à présumer que, ou le pape Vigile qui passa huit ans à Constantinople, ou bien son successeur Pélage obtint de l'empereur ces précieuses reliques et les rapporta à Rome dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens. En 1876 on a trouvé dans cette église un énorme sarcophage divisé en sept parties et contenant des cendres et des fragments d'os, et deux inscriptions du moyen âge affirmant que ces reliques étaient celles des Machabées.

Le sujet est, on le voit, des plus intéressants, et les documents versés au débat par l'érudit cardinal ne permettent pas de douter que la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens ne possède les reliques des sept frères Machabées.

V. Une bonne fortune pour ceux qui s'occupent d'archéologie chrétienne est l'apparition de l'ouvrage de M. l'abbé Le Bourgeois : *Les Martyrs de Rome d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes.* Constamment appuyé, pour la partie archéologique, sur les impérissables travaux de M. de Rossi, sur les études de ses meilleurs disciples,

et, pour l'histoire, sur les *Acta Sanctorum* des Bollandistes et le *Liber Pontificalis*, édition Duchesne, M. Le Bourgeois a entrepris de ramener à la vérité historique et de remettre dans leur cadre naturel les Actes et Passions des saints de Rome et de les éclairer et illustrer par tous les moyens dont dispose actuellement l'érudition : inscriptions, topographie, fouilles et découvertes.

Dans un rapport motivé M. le vicaire général Guillibert écrit ces lignes auxquelles je ne puis que m'associer : « Qu'on ne s'attende pas, en lisant ces pages calmes, sobres, où chaque allégation, voire chaque mot, est appuyé de tout un cartulaire de pièces justificatives consciencieusement contrôlées et étiquetées, à ressentir les faciles et dévotes impressions de la lecture d'une *Vie des Saints.* Tel n'est pas du tout le dessein de l'auteur ni le caractère de son ouvrage. C'est un riche inventaire de vertus, de faits héroïques et sanglants, qu'il dresse avec la sobriété tranquille de ces notaires, créés par les premiers papes, dont il eût voulu retrouver intacts les instruments originaux; c'est la destinée des pauvres corps déchiquetés des martyrs dont il suit patiemment les moindres parcelles, depuis les « cubiculi » des catacombes, jusque dans les splendides églises élevées plus tard à leur gloire. Puis c'est le culte de ces martyrs dont il scrute l'évolution croissante qui va de l'inscription symbolique gravée par le « fossor » du cimetière souterrain, jusqu'aux hymnes triomphantes de la liturgie, en passant par les vieux « calendaria », les « itinéraires » des siècles barbares et les plus fameux martyrologes. C'est ainsi, au XIXe siècle, que l'on entend l'histoire dans le monde des érudits. Quant au travail de vulgarisation populaire que notre auteur ne fait pas, qu'il n'a pas à faire, d'autres le feront grâce à ses propres recherches accumulées et si sûrement inventoriées. »

Parcourant d'abord la voie Nomentane, M. Le Bourgeois y rencontre le cimetière de saint Nicomède : là fut enseveli, entre 96 et 117, un prêtre de ce nom dont l'auteur fait revivre l'interrogatoire et le martyre; il donne des renseignements intéressants sur le culte et les reliques du saint,

et décrit également les autres tombeaux du même cimetière. L'histoire de sainte Agnès a déjà été écrite bien des fois : l'auteur reprend à nouveau la question. Des actes qui ne sont pas entièrement sincères il tire certaines données, y ajoute d'autres documents, et restitue ainsi la scène du martyre. Puis il fait descendre le lecteur dans la basilique construite, en l'honneur de la jeune vierge, par Constantin, et en donne une description complète, appuyée toujours sur les données les plus récentes de l'archéologie. Il agit de même pour le martyre de sainte Emérentienne, la douce sœur de lait de sainte Agnès, et pour sa sépulture au cimetière Ostrien : dans ce dernier sont également ensevelis les saints Papias, Maurus, Victor et Félix.

Après avoir achevé la voie Nomentane par la description de l'hypogée de saint Alexandre, le savant auteur parcourt la voie Tiburtine. Il faudrait de longues pages pour analyser l'histoire de saint Laurent, retracer son martyre, décrire la basilique qui lui est consacrée à Rome et les églises qui lui sont dédiées de toutes parts, parler enfin de son iconographie.

Tout proche, dans l'*agro Verano*, on rencontre les sépultures des saints Cyriaque, Justin, Crescentius l'aveugle, Romain le soldat et des martyrs Irénée et Abundius. Sous Valérien fut mis à mort le prêtre Hippolyte, disciple de notre savant Irénée, évêque de Lyon, et devenu lui-même une des lumières de l'Eglise de Rome : malgré les difficultés provenant de la confusion établie entre les actes de plusieurs saints du nom d'Hippolyte, M. Le Bourgeois parvient à en dégager l'histoire; selon sa méthode, il la fait suivre de la description de la crypte où saint Hippolyte fut inhumé et de l'extension de son culte. Il termine l'ouvrage par les actes de plusieurs martyrs ensevelis dans le même cimetière : les saintes Concordia, Triphonia, Cyrilla et saint Genès.

VI. C'est le dernier travail de feu M. Le Blant, le distingué membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il va être ici question. Saluons en commen-



çant cette belle physionomie de savant chrétien, lequel a rendu tant de services à l'Eglise, en montrant une fois de plus que les convictions religieuses s'allient merveilleusement au savoir élevé. M. Le Blant a occupé également de hautes positions, celle notamment de directeur de l'Ecole française de Rome; il a attaché son nom à de nombreux onvrages dont un surtout : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, demeurera un des chefs-d'œuvre de l'archéologie et de l'épigraphie chrétiennes en France. Un jour peut-être aurai-je l'occasion de faire connaître davantage cette noble figure de chrétien versé dans la science. Puisse-t-il susciter des imitateurs !

Les pierres gravées dont M. Le Blant donne la description et, pour les plus importantes, le facsimilé, ne se trouvent dans aucun grand recueil. Certaines d'entre elles ont été vues par lui chez des marchands d'antiquités, d'autres se trouvent à Rome, au Vatican ou à la Propagande, d'autres enfin faisaient partie de collections d'amateurs anciens, et alors on en retrouve la description dans les catalogues de vente, ou bien se trouvent encore dans de riches collections privées. Diverses sont naturellement les inscriptions qui se lisent sur les pierres. M. Le Blant les réduit à huit chapitres que je vais parcourir.

Ce sont d'abord des salutations, souhaits et mentions d'un présent, comme AVE EΥΤΥΚΗΙΑ (musée de Besançon), VRSVLE VIV(as) (Vatican), ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ (Propagande), MEMINI TVI (Boulogne). D'autres fois des devises affectueuses ou galantes gravées sur les pierres : ΨΥΧΗ (Vatican), ΚΙΡΙΑ ΚΑΛΗ (collection Le Blant), AMO TE AMAS ME (collection Peiresc), DVLCIS AMO TE (Le Blant). Sur des anneaux de fiancés ou d'époux on trouve, ou bien les noms des époux : FELIX FORTVNATA (Vatican), ou bien des devises : VIVA(s) MI DIV (Epinal). Les formules d'adoration et les amulettes sont en nombre incalculable et présentent cette particularité de n'offrir que des devises en grec. M. Le Blant n'en a jamais rencontré qu'une seule en latin. Voici quelques exemples : ΜΕΓΑ ΤΟ ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΣΑΡΑΠΙΣ adressé à Sérapis (Propagande), ΜΕΓΑΛΗ

H TYKH TΩN ΘEΩN ΣΩTHPΩN, c'est-à-dire des dieux bienfaiteurs Esculape et Hygie (Paris, Cabinet des médailles), EIΣ ΘEOΣ NIKΩN TA KAKA, et enfin la légende cabalistique, sans signification, composée des six voyelles grecques AEIOYΩ (collection Le Blant). L'auteur indique enfin des formules diverses, par exemple HAVE ROMA (Paris, Cabinet des médailles) et des noms propres écrits en caractères latins ou grecs. Je me contenterai de signaler quelques devises importantes parce qu'elles sont d'origine chrétienne : IXΘYΣ, le monogramme du Christ (Vatican), HMANOYHΛ (Paris, cabinet des médailes), VIVAS IN DEO (collection Peiresc), K(υρι)E BOHΘI ΣOΦIAΣ, *Seigneur secourez Sophie* (Rome), enfin cette formule qui rappelle la prédiction de l'Ecriture sainte : OS NON COMINVETIS ES EO (Madrid).

VII. - L'histoire de la tiare pontificale intéresse à la fois l'archéologie chrétienne et l'histoire de l'art. Elle a déjà été tentée par de nombreux auteurs ; on verra que M. Müntz, a su apporter, à son tour, des faits nouveaux, et préciser bien des résultats demeurés vagues jusqu'à lui.

A la fin du moyen âge on parlait fréquemment de la tiare offerte au pape Silvestre par l'empereur Constantin. Cette opinion s'appuyait sur un document appelé *donation de Constantin*. Comme il est démontré aujourd'hui que cette pièce a été fabriquée au VIIIe siècle, il faut reléguer parmi les fables l'existence d'une tiare provenant du pape Silvestre. Aussi bien, jusqu'au Xe siècle, ne connaît-on presque aucun texte et nulle représentation pour indiquer ce qu'était la tiare. L'usage de cet insigne coïncide, d'après M. Müntz, avec l'apparition, sous Grégoire VII, du programme politique de la papauté : dès lors la mitre indiquera le pouvoir spirituel et la tiare la puissance temporelle. A cette époque la tiare est de forme conique et ornée par le bas d'une bande gemmée ou simple diadème, qui plus tard se transformera en une véritable couronne à pointes, trèfles et fleurons.

C'est une tiare de ce genre primitif dont on faisait remonter l'origine au pape Silvestre et dont M. Müntz a réussi à

faire l'historique et à raconter les pérégrinations. En 1295 elle était ornée de 48 rubis, 72 saphirs, 45 émeraudes et 66 grosses perles. Au sommet se trouvait un rubis gigantesque estimé 6.000 florins, au bas un cercle émaillé, sur chacun des deux fanons, 8 émaux. Cette tiare, propriété de Nicolas IV, puis de Boniface VIII, servit le 14 novembre 1305, au couronnement de Clément V à Lyon. Dans l'accident terrible qui arriva à cette occasion et qui coûta la vie à tant de malheureux, le pape fut un instant en danger et perdit le rubis du sommet de la tiare. Celle-ci fut rapportée en Italie, émigra ensuite en Espagne, et finalement fut volée au trésor du Latran en 1485.

C'est à Boniface VIII (1298-1303), le pape le plus somptueux du moyen âge, qu'on doit l'addition à la tiare d'une deuxième couronne; le fait n'est point douteux, car la plupart des huit statues qu'on connaît de ce pape possèdent un ornement de ce genre. L'usage s'en maintint quelque temps « mais, dit M. Müntz, dès le début du XIVe siècle, l'idée d'y ajouter une troisième couronne était dans l'air ». La réalisation en fut faite principalement par Benoît XII.

Après le grand schisme, les tiares devinrent d'une richesse inouïe. Signalons celle qu'Eugène IV (1431-1447) fit exécuter par Lorenzo Ghiberti. Elle pesait 20 livres et demie dont quinze pour le métal et cinq pour les gemmes : celles-ci étaient évaluées à 38.000 florins d'or, soit environ 2 millions de francs. Depuis elle a disparu. Paul II en commanda à Paolo di Giordano et Simone di Giovanni, deux nouvelles estimées, l'une à 50.000 florins, l'autre à près de 200.000, soit 8 à 10 millions de francs. Cette dernière fut fondue lors du siège de Rome en 1527. Elle fut surpassée par la tiare de Jules II, exécutée par Caradosso et estimée plus de 10 millions de francs; un auteur contemporain la comparait « à la voute céleste lorsqu'elle resplendit de planètes et d'étoiles », tellement les gemmes y étaient abondantes. Cette tiare, à laquelle Grégoire XIII ajouta une émeraude d'une grosseur extraordinaire, fut démontée, en 1789, par Pie VI qui lui donna une forme plus élégante.

Telle est l'histoire de cet insigne pontifical dont la forme,

en apparence hiératique et immuable, a cependant constamment varié. Grâce à l'étude de M. Müntz, on en peut suivre les variations et arriver ainsi à dater une foule de monuments, tels que statues funéraires, peintures et autres.

J.-B. Martin.



MÉLANGES

ESSAI DE SÉMANTIQUE, PAR MICHEL BRÉAL (1)

L'étude de la grammaire comparée a été, dans notre siècle, l'objet de nombreux travaux : des esprits éminents, non moins perspicaces dans leurs recherches qu'infatigables dans leur labeur, sont arrivés à des résultats vraiment merveilleux. S'ils doivent avouer qu'ils sont loin d'avoir éclairci tous les problèmes qu'ils ont rencontrés, ils peuvent ajouter qu'ils ont été largement récompensés de leurs peines.

Depuis un certain temps, nous devons le reconnaître, l'attention de ces savants s'est concentrée trop exclusivement sur la phonétique et la morphologie des langues, et l'étude des lois de la pensée en tant qu'elle s'exprime par des mots et des phrases, a été trop négligée, comme par une sorte de parti pris. C'est cependant cette étude qui paraît la plus propre à se concilier toutes les sympathies, et à intéresser les esprits cultivés que nous sommes convenus d'appeler « le grand public ». Laissons de côté, à l'imitation de la *Société de Linguistique*, ce problème de l'origine du langage, qui, depuis M. de Bonald, a fait couler tant de flots d'encre, sans que la question ait avancé d'un pas ; ne nous attardons plus à cette énigme, qui est probablement insoluble. Mais n'est-il pas d'autres problèmes dont

(1) 1 vol. in-8° de 319 pp. 1897, Paris, Hachette, 7 fr. 50.

la solution est bien propre à provoquer notre curiosité? Sans nous occuper des langues étrangères à la famille indo-européenne, ne pouvons-nous pas trouver, dans ce groupe linguistique, une matière fertile à exploiter et qui nous réserve les plus heureuses surprises? D'ailleurs, est-il bien vrai que la grammaire comparée n'a pas une utilité pratique pour ceux qui veulent bien s'en occuper? Ne nous montre-t-elle pas comment l'homme, à travers des obstacles de toute nature, a perfectionné le langage, « le plus nécessaire instrument de civilisation »? Ne nous dit-elle pas aussi, quand nous savons l'interroger, « par quels moyens cet outil qui nous est confié et dont nous sommes responsables, se conserve et s'altère » ?

C'est sous l'empire de ces idées que M. Michel Bréal a composé son livre. Il serait superflu de dire comment l'éminent Professeur du Collège de France était préparé à l'élaboration de ce livre par des travaux que personne n'ignore. Nos lecteurs ne nous pardonneraient pas, si nous cherchions à leur apprendre les qualités dont l'illustre Académicien a fait preuve et dans ses cours et dans ses livres : la connaissance approfondie de son sujet, la netteté dans les idées, la méthode parfaite dans l'exposition, enfin une langue toujours claire et expressive, qui fait ressortir la pensée. Ce qu'il veut éviter résolument, c'est la duperie des mots, c'est l'abus des abstractions et ses métaphores. « Les langues indo-européennes sont condamnées au langage figuré », nous dit-il. Mais encore, ajoute-t-il, faut-il ne pas se tromper soi-même, et bien savoir ce que l'on dit, quand on parle de la vie du langage, et quand on affirme que les mots naissent, se livrent des combats, se propagent et meurent. Ce qu'il faut aussi repousser avec décision, c'est l'idée que la volonté humaine n'est pour rien — ou peu s'en faut — dans la création du langage. Quant aux lois qui gouvernent ce dernier, elles ne sont jamais absolues, même pour ce qui est du domaine de la phonétique. Il n'admet pas l'axiome des néo-grammairiens : *Die Lautgesetze wirken blind, wie Naturgesetze*. Une loi « est le rapport constant qui se laisse découvrir dans une série de phénomènes »,

mais toujours de manière à admettre des exceptions. Comme nos lecteurs le voient facilement, M. Michel Bréal garde toujours une entière indépendance dans ses théories, ainsi qu'il sied à un maître éminent, qui a le droit d'être écouté sans se mettre à l'école de qui que ce soit. Ajoutons que cette indépendance, il la montre encore dans l'impartialité avec laquelle il rapporte les témoignages, d'où qu'ils viennent, et il cite les théories, quels que soient leurs auteurs.

Nous n'osons maintenant essayer de ce livre une analyse qui nous entraînerait trop loin. Nous ne voudrions pas cependant le quitter sans indiquer quelques idées qui sont chères à l'auteur, et qui nous ont plus particulièrement frappé. M. M. Bréal remarque très justement qu'il y a, dans nos langues, un manque de proportion général entre l'expression et la chose qu'elle exprime. « L'expression est tantôt trop large, tantôt trop étroite. Nous ne nous apercevons pas de ce défaut de justesse, parce que l'expression, pour celui qui parle, se proportionne d'elle-même à la chose, grâce à l'ensemble des circonstances, grâce au lieu, au moment, à l'intention visible du dlscours, et parce que chez l'auditeur, qui est de moitié dans tout langage, l'attention allant droit à la pensée, sans s'arrêter à la portée littérale du mot, la restreint ou l'étend selon l'intention de celui qui parle. » Il ne faut pas nous étonner si les mots, ayant une valeur si variable en elle-même, prennent des sens si différents selon les temps, les lieux, les circonstances de toute nature. Tantôt, — et c'est le cas le plus fréquent —, le sens d'un mot se restreint, et l'acception générale qu'il avait ne peut plus s'appliquer qu'à certains être en particulier. Ainsi, *tectum* désignait d'abord en latin tout ce qui est couvert, et il en est venu à ne plus signifier que le toit d'une maison. Les Latins employaient *fenum* pour indiquer les produits de la terre, et ils ont fini par lui donner le sens bien plus restreint de foin. Le même phénomène s'observe pour les expressions *consules*, c'est-à-dire ceux qui siègent ensemble, *prætor*, celui qui va en avant, *tribunus*, l'homme de la tribu, qui ont été employées ensuite pour signifier exclusivement des magistratures déterminées.

Parfois, au contraire, le sens du mot s'élargit, de manière qu'il comprend un nombre d'êtres bien plus considérable et qu'il gagne en extension. Le terme *prædium* signifiait tout d'abord une terre hypothéquée, et a fini par s'appliquer à toute propriété rurale. Le mot *gain*, qui marquait primitivement le profit que l'on retire de la pâture, a étendu sa signification jusqu'à désigner le bien acquis par toute espèce de travail, et même sans travail. Le verbe *armare* se rattache au substantif *armus*, et signifiait proprement couvrir les épaules : puis il a été employé avec le sens de couvrir quelqu'un d'armes défensives, et, en fin de compte, il a pris l'extension que nous lui donnons aujourd'hui.

A côté de ces changements de sens qui se produisent insensiblement, il y a des innovations sémantiques que l'esprit humain opère tout d'un coup. Il s'agit des métaphores. Un auteur saisit entre deux objets une certaine similitude, et, à cause de cela, il désigne l'un d'eux par une expression empruntée à l'autre : la métaphore est créée. « Elle se fait adopter si elle est juste, ou si elle est pittoresque, ou simplement si elle comble une lacune dans le vocabulaire. » Les métaphores sont très nombreuses : mais elles perdent peu à peu de leur valeur, et un usage continu fait que nous ne prêtons plus attention à la comparaison qu'elles renferment. Nous trouvons tout naturel, par exemple, d'entendre dire que le cœur brûle, que le courage s'allume, que les yeux étincellent et que le cœur est accablé. De même, les Romains, de la belle époque donnaient au verbe *exstinguere* le sens d'éteindre : ils oubliaient que dans cette expression, la flamme était comparée à un dard dont on émousse la pointe.

L'auteur nous ouvre aussi des aperçus très intéressants sur le phénomène qu'il appelle « la polysémie ». Quand un mot prend un sens nouveau, il ne perd pas pour cela celui qu'il possédait déjà. Les deux sens continuent à subsister côte à côte, et la même expression peut servir pour des idées différentes. Il parait que Frédéric II appréciait surtout dans la langue française la multiplicité des accep-

tions, que l'on trouve dans presque tous les mots dont elle est composée. L'expression qui indique le *pied* de l'homme, marque aussi une foule de choses différentes, et qui ont été prises dans un sens métaphorique. Parfois aussi le sens primitif est perdu, et il ne reste plus que le sens dérivé, dont l'origine est oubliée. Quand les Romains se servaient des verbes *æstumo* et *considero,* ils ne savaient guère qu'ils se servaient de métaphores empruntées, l'une à la banque, et l'autre à l'astronomie. Et de ceci M. M. Bréal tire une conclusion fort juste. C'est qu'il faut être très circonspect quand il s'agit de déterminer le sens primitif d'un mot. Qui sait si la signification actuelle n'est pas le résultat d'une métaphore ou même de plusieurs métaphores successives ?

Il faudrait résumer aussi les pages où il est parlé de la fortune des mots. Le savant Académicien repousse avec raison l'erreur qui consiste à attribuer à ceux-ci une tendance péjorative. Les mots n'ont pas de tendances. Mais l'homme est disposé à atténuer ou à déguiser les idées repoussantes ou désagréables. Par ménagement, il se sert d'un euphémisme, comme lorsqu'on dit d'une armée en déroute qu'elle a été « éprouvée ». Ou bien la transformation sémantique provient de la malice humaine, qui voit souvent volontiers un défaut dans les qualités les plus louables : l'adjectif féminin *prude,* qui est apparenté à *preux,* n'avait pas eu tout d'abord le sens défavorable qu'il a conservé dans notre langue.

La destinée des mots est aussi influencée par des causes historiques que nous ne découvrons pas sans une certaine satisfaction. « *Dessiller les yeux* a été employé dans la langue religieuse : c'est ce qui lui a donné de la dignité et de la noblesse. Grand et inestimable bienfait pour une nation, d'avoir dans sa littérature un livre sacré, lu et connu de tous ! La langue peut ensuite subir toute sorte d'atteintes : il existera pour elle une source de purification. C'est le service que *the holy Bible* de 1611 a rendu à l'anglais, la traduction de Luther à l'allemand. Nos grands prédicateurs du XVII[e] siècle ont rendu à la langue française un ser-

vice analogue. Il y a, au contraire, des coins de la littérature qui flétrissent tout ce qu'ils touchent, et qui, s'ils s'emparent d'une expression, la restituent ternie et déshonorée. »

Arrêtons-nous sur ces belles paroles. Ce que nous avons dit de ce livre suffit pour en indiquer le mérite et en montrer le charme et l'intérêt. Les considérations aussi hardies qu'ingénieuses dont il est rempli, feront le bonheur de tous les lecteurs : aux spécialistes, il rappellera ce qu'ils savent, en leur enseignant aussi des choses nouvelles; aux esprits cultivés qui ne connaissent pas la grammaire comparée, il la révélera sous un aspect attrayant, et il inspirera sans aucun doute, le désir de la connaître plus complètement.

A. Lepitre.



BIBLIOGRAPHIE

La Vie de saint Pierre Fourier, chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, fondateur des Chanoinesses régulières de la Congrégation de Notre-Dame, réformateur et général de la Congrégation des Chanoines réguliers de Notre-Sauveur, par le R. P. dom J.-B. Vuillemin, chanoine régulier de Latran. 1897. 1 vol. in-4° de 556 et 55 pp. avec un portrait du saint en chromolithographie et de nombreuses illustrations. Ligugé, imprimerie Saint-Martin, et Paris, Victor Retaux, éditeur. 12 francs.

S'il est vrai que Dieu est admirable dans tous ses saints, il n'est pas moins certain que, parmi eux, il en est vers qui les âmes pieuses se sentent respectivement attirées d'une manière particulière. Si, dans le ciel, les bienheureux diffèrent en splendeur comme une étoile diffère d'une autre étoile en clarté, il en est dont la lumière nous paraît plus amie et nous sourit avec plus de douceur dans l'éclat de son rayonnement. Or, parmi les saints auxquels Léon XIII a décerné les honneurs de la canonisation, la Lorraine et la France entière éprouvent un attrait tout particulier pour celui que ses contemporains ont appelé « le Bon Père de Mattaincourt », et que nous vénérons maintenant sous le nom de saint Pierre Fourier. Plusieurs livres ont été écrits pour raconter sa vie et le faire connaître avec tous les attraits de sa charité et de sa sainteté. Mais, parmi tous ces ouvrages, nous avons cru devoir choisir, pour le présenter à nos lecteurs, celui qui a été composé par Dom J.-B. Vuillemin.

Ce livre répond bien à son titre, qui annonce une vie et non une histoire du saint. En effet, l'auteur ne s'est pas proposé de nous faire connaître l'époque où saint Pierre Fourier a vécu, mais seulement le cadre qui entoure sa vie, les événements qui

font le mieux comprendre sa conduite et connaître son caractère. Comme il a bien fait ressortir cette auguste figure ! C'est qu'il l'a d'abord étudiée avec amour. Bien qu'il ne soit pas proprement un fils spirituel du saint, — car Dom Vuillemin appartient non pas à la Congrégation de Notre-Sauveur, mais à celle de Saint-Jean-de-Latran —, il a pour son héros les sentiments du plus affectueux des enfants, et il a très bien compris ce qu'était son père d'élection. De plus, il a fort bien vu ce qu'il fallait négliger dans son étude, comme étant oiseux et inutile. Enfin, il a un talent d'exposition vraiment remarquable. C'est un vrai bonheur de suivre avec lui saint Pierre Fourier, d'abord à Mirecourt, où il passe son enfance, puis à l'Université de Pont-à-Mousson, où il termine ses études, ensuite à Mattaincourt, dont il devient le curé, et dans les voyages nécessités par sa charge de fondateur d'ordre enseignant et de réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Nous lisons avec émotion les pages où le pieux auteur nous raconte l'exil et la mort du saint à Gray, qui a le privilège de garder son cœur, et la translation de ses reliques à Mattaincourt. Les derniers chapitres nous parlent de la gloire posthume du bienheureux, des miracles opérés par son intercession et des incidents qui ont amené sa béatification et sa canonisation.

Ce livre, si bien composé et rédigé avec un art si parfait, est de plus magnifiquement illustré. On y trouve des reproductions de gravures du temps de saint Pierre Fourier, qui présentent un véritable intérêt historique. Il en est d'autres qui nous représentent les monuments et les paysages du pays où il a vécu, et qui nous aident à nous y transporter par la pensée. Enfin, un artiste italien a composé un certain nombre de dessins destinés à faire revivre les scènes les plus émouvantes de la vie du saint. A dire vrai, ces compositions sont d'un genre trop moderne : mais elles présentent un tel charme, que nous sommes séduits en définitive, et que nous ne protestons qu'au nom des principes. Ce que nous avons dit conduit à cette conclusion, toute d'actualité : c'est que ce livre est un beau cadeau d'étrennes à offrir, non pas sans doute aux enfants, dont la naïveté serait choquée par certains détails, mais aux personnes sérieuses. Elles connaissent assez les désenchantements et les laideurs de la vie pour ne pas s'étonner de ces détails, et elles ont appris à apprécier tout le bonheur que l'on peut éprouver quand on rencontre sur son chemin un saint Pierre Fourier.

A. Lepitre.

Les grandes Figures catholiques du temps présent : *Biographies* par MM. Louis Veuillot, Eugène Veuillot et Henry de Riancey; œuvre complétée et continuée par l'abbé Georges Bertrin, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, avec la collaboration de MM. A. Crosnier, professeur aux Facultés catholiques d'Angers; Oscar Havard; Félix Klein, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris; Lecoy de la Marche; Léon Gautier, de l'Institut, etc.; 4 vol., gr. in-8° de 366, 366, 364 et 380 pages, avec nombreuses illustrations. Paris, Sanard et Derangeon. 1895. Prix : 2 fr. 50 le vol. (Chaque vol. se vend séparément.)

Heureux les livres qui font longtemps au lecteur l'impression de la nouveauté ! En voici un qui renferme des biographies vieilles de trente ans; elles n'ont rien perdu de l'intérêt et du charme qui les faisaient lire, à leur première apparition, avec tant d'avidité : relisez, par exemple, le *Pie IX* de Louis Veuillot et le *Montalembert* d'Henry de Riancey. Quant aux biographies nouvelles, composées exprès pour cet ouvrage, elles n'ont pas davantage, après un an, l'air d'être disposées à vieillir. C'est que les unes et les autres ont, pour garants de jeunesse, leur titre et leur signature, le nom du héros et le nom de l'historien.

Quelle admirable galerie de portraits que celle où l'on peut voir, représentés au vif, dans la puissance de leur action ou de leur parole et mieux encore dans la virilité d'âme qui explique cette puissance, les deux grands papes de notre siècle : Pie IX, « le pape des affirmations nécessaires », et Léon XIII, « le pape des conciliations opportunes », comme s'exprime M. Bertrin; les grands évêques qui ont fait, dans notre siècle, la gloire de l'Eglise de France : Mgr Dupanloup, le cardinal Pie, Mgr Gerbet, Mgr Plantier, le cardinal Lavigerie, Mgr Freppel; nos grands orateurs catholiques, dans la chaire ou à la tribune : le P. Lacordaire, le P. de Ravignan, le P. Ventura, le P. Félix, le P. Monsabré, Mgr d'Hulst, — Montalembert et M. de Mun; le grand polémiste « dont la plume était une épée » : Louis Veuillot; ces éminents religieux qui étaient aussi de maîtres écrivains : le P. Gratry et le P. Faber; cet humble et si habile éducateur : le frère Philippe; et enfin ces héros chrétiens qui ont nom : de Lamoricière, de Sonis, Garcia Moreno ! C'est en tout 23 biographies, résumant et expliquant l'action de l'Eglise en notre siécle et particulièrement dans notre pays. Et si l'on

songe que l'éditeur a dû faire un choix parmi les plus glorieux noms du passé ou du présent, n'est-on pas en droit de s'écrier avec le regretté M. Léon Gautier : « Il faut bien espérer que, dans quelque mille ans, on consentira à rendre justice à notre siècle si injustement décrié, et qu'on daignera, en particulier, lui tenir compte de sa magnifique fécondité en œuvres catholiques, en miracles et en saints ? » En attendant cette justice plus ou moins lointaine, on peut être assuré que cette publication est, pour le présent, doublement bienfaisante. Quelles qu'aient été ou quelles que puissent être encore, sur des points secondaires ou des questions de méthode, les divergences d'idées personnifiées par tel et tel nom, elle aidera à faire de plus en plus l'union dans l'admiration de toutes nos gloires catholiques; d'autre part, par la vertu des exemples, elle soutiendra les courages exposés, par l'insuccès immédiat, à faiblir dans la lutte pour Dieu et pour l'Eglise. En faut-il davantage pour démontrer que cette publication a ce qu'on appelle l'intérêt de l'actualité ?

Elle a aussi l'intérêt d'une œuvre vraiment littéraire. Sans doute nous avons affaire là à un ouvrage de pure vulgarisation ; mais, sur la foi des signatures, on s'attend bien à ce que la vulgarisation y échappe à tout péril de banalité. De fait, ces biographies sont généralement fort remarquables de fond et de forme, et constituent un ensemble des plus distingués. Quelques-unes même — abstraction faite des anciennes dont le mérite est assez connu — sont de purs chefs-d'œuvre, telles que le *P. Faber*, de Léon Gautier, le *Mgr Freppel*; de M. A. Crosnier, et surtout le *Mgr d'Hulst*, de M. Georges Bertrin ; nous ne serions pas surpris qu'on vît dans cette dernière biographie, d'une analyse si pénétrante, d'un accent si chaleureux, et toutefois dans une note si constamment juste, la perle même du nouvel ouvrage.

M. Bertrin avait tous les droits à inscrire son nom, en tête de l'ouvrage, à titre d'auteur principal. Non seulement c'est lui qui en a conçu et arrêté le plan, choisi et groupé les nouveaux collaborateurs, c'est lui encore qui y a contribué pour la plus large part. Il a écrit cinq biographies : *Léon XIII*, *général de Sonis*, *Garcia Moreno*, *Albert de Mun*, *Mgr d'Hulst*, et en a fort habilement complété quatre anciennes : *Louis Veuillot*, *Montalembert*, le *P. Félix* et le *P. Gratry*. Et partout il se révèle comme un écrivain de race, d'une plume alerte et souple, d'un style plein de vie et de verve.

Par ce temps de cadeaux, n'est-il pas à propos de signaler à l'attention des familles chrétiennes un ouvrage qui, par sa valeur intrinsèque et même par ses illustrations, remplacerait si utilement tant de livres insignifiants ou frivoles... et plus coûteux ?

A. Devaux.

Histoire du cardinal de Richelieu, par Gabriel Hanotaux, t. II, première partie. *Le chemin du pouvoir. Le premier ministère* (1614-1617); Paris, Didot, 1896, in-8, 201 p.

« Prenez, a écrit Guizot (*Histoire de la civilisation en Europe*, nouv. éd. Paris, 1854, p. 156), la vie d'un homme, de Cromwel, de Gustave-Adolphe, du cardinal de Richelieu. Il entre dans la carrière, il marche, il avance ; de grands événements agissent sur lui, il agit sur de grands événements; il arrive au terme : nous le connaissons alors, mais dans son ensemble, tel qu'il est sorti, en quelque sorte, après un long travail, de l'atelier de la Providence. Or, en commençant, il n'était point ce qu'il est ainsi devenu ; il n'a pas été complet, achevé, un seul moment de sa vie ; il s'est fait successivement. » L'intérêt principal du demi-volume de M. Hanotaux vient précisément de ce qu'il nous montre comment Richelieu « s'est fait ». Durant cette première période de sa vie politique, l'évêque de Luçon nous apparaît déjà avec la plupart des traits qui caractériseront — en s'accentuant de plus en plus — sa puissante physionomie : intelligent, cela va sans dire; convaincu « qu'on ne peut rien dans ce pays que par la royauté »; animé d'un sincère désir de travailler à la grandeur de la France, et, en même temps, avide du pouvoir et s'y poussant avec une âpreté qu'on voudrait plus scrupuleuse sur le choix des moyens. Mais il lui manque « ce fini qui accompagne l'expérience » ; trop confiant en soi, il ne se préoccupe pas assez des obstacles, il contient mal la fougue de sa jeunesse, et, dans son impatience de donner sa mesure, il ne devine pas les dangers qui le menacent, il ne prévoit guère les catastrophes qui se préparent. Bref, c'est à ses dépens qu'il deviendra le ministre prudent et avisé entre tous.

Sur le fond même des événements M. Hanotaux ne révèle rien de très neuf. Les Etats de 1614, la régence de Marie de Médicis, le ministère de Concini et le rôle de Léonora Galigaï étaient connus. L'historien de Richelieu les raconte dans un beau

langage. Nous n'avons point ici l'équivalent de la vaste fresque du premier volume : *La France en 1614*. Toutefois, bien que de moindre importance, le tableau est peint avec une incontestable maîtrise.

M. Hanotaux semble un peu bien sévère pour Louis XIII. Çà et là il incline à accepter, avec une facilité excessive, les racontars des pamphlets du temps. Nous expliquerions autrement que lui ce passage de la *Relation de la mort du maréchal d'Ancre :* « Léonora disait qu'elle ne voulait pas qu'on la regardât, disant qu'on lui faisait peur quand on la regardait et qu'on la pouvait ensorceler en la regardant... Sur la fin de sa faveur, elle avait même banni de sa chambre, pour ce sujet, MM. de Luçon et Feydeau. » Cela prouve seulement que la Concini craignait la *jettatura* et qu'elle considérait Richelieu et Feydeau comme ayant le *mal' occhio*. La chose n'est pas faite pour surprendre chez une italienne, et il n'est pas juste d'en tirer, même par mode d'insinuation et de doute, des conclusions fâcheuses sur la nature des relations entre la Concini et Richelieu.

A quand la suite et la fin de *l'Histoire de Richelieu ?*

Félix VERNET.

Les Voyages artistiques mis à la portée de tout le monde. *Rome*. 16 fascicules de 16 pages, illustrés et publiés sous la direction de M. l'abbé JOUSSET. Paris, Tolra, 1897.

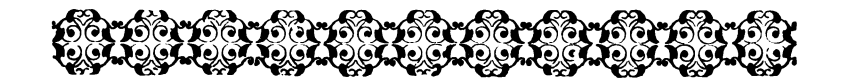
Cette publication est destinée à réjouir tous ceux qui savent quelle énergie saisissante la vue des monuments ajoute à l'évocation historique, et il importe — aux approches du Jour de l'an — d'en signaler sans retard l'intérêt à nos lecteurs. En effet, de telles entreprises sont à encourager de toutes les manières : il serait infiniment regrettable que l'éditeur qui a eu foi dans le public catholique, ne fût pas récompensé de sa très heureuse et très intelligente initiative.

Nous sommes encombrés de panoramas, de recueils d'images et de gravures assemblées sans but, sans ordre, sans texte explicatif suffisant. C'est à quoi a voulu remédier M. Tolra. Les *Voyages artistiques*, tels qu'il les a conçus, forment une collection de luxe, et pourtant à la portée des bourses modestes. On y rencontre toutes les vues dont on tient à retrouver le souvenir; et, à côté des paysages, des tableaux classiques, quelques

coins de ville antique, quelques détails plus originaux d'architecture, qui n'arrêtent point d'ordinaire une curiosité banale. Les chefs-d'œuvre de l'art chrétien occupent dans l'album que nous avons sous les yeux une large place, mais ceux de l'art païen ne sont point oubliés non plus. Et, au lieu de simples notices, nous avons, pour encadrer chaque illustration, un texte raisonné, substantiel, qui a sa valeur propre, indépendamment du côté esthétique de la publication.

Ainsi, pour *Rome*, dont les 16 fascicules viennent de paraître, on a observé le plan suivant : I. La cité vaticane. II. La cité antique et les premiers temps du christianisme. III. La ville : églises, musées, palais, jardins, places et rues. IV. La campagne romaine. Un commentaire élégant et nerveux, dû, nous le savons, à la plume d'un érudit qui connaît à fond les deux antiquités, donne de la ville éternelle une idée très exacte et très suggestive. Pas de morceaux oratoires, il est vrai, pas d'effusions lyriques, pas de réclames déguisées : c'est ce qui découragera vraisemblablement plusieurs lecteurs qui goûtent certaine prolixité onctueuse. Mais il vaut mieux ne pas compter avec cette portion du public. Les catholiques qui aiment les publications utiles et sérieuses, retrouveront là le vrai parfum de Rome. Et cela suffit. Ils pourront faire ou refaire à loisir le premier pèlerinage que se promet la foi, le premier pèlerinage d'art et d'histoire qu'on rêve éternellemeut d'accomplir.

C. B.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'Index. — II. Rétablissement de l'unité dans l'ordre des Frères Mineurs. — III. Les excommuniés. — IV. Le vénérable Michel Le Nobletz. — V. La conversion de l'Angleterre.

I. — Dans sa séance du 9 septembre dernier, la Sacrée Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

Gaetano Negri. *Rumori mondani.* Milano, Ulrico Hœpli, 1894. *Segni dei Tempi.* Profili e Bozzeti letterarii, 1897. *Meditazioni vagabonde*, saggi critici, 1897.

Histoire de France, à l'usage des écoles primaires et des classes élémentaires des lycées et des collèges, par MM. F.-A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, et A. Debidour, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy. Paris, 1895.

II. — Le souverain Pontife continue, avec une ardeur infatigable, à rétablir l'unité dans les grands ordres religieux. Il a déjà procuré ce bienfait aux Bénédictins et aux Trappistes; il le promet aux Carmes et il vient de l'accorder à l'ordre de Saint-François.

On sait que les Frères Mineurs se partagent en trois branches principales : Les Observantins qui sont au nombre de plus de 16.000, les Capucins qui sont 8.000 et les Conventuels 1.500. A leur tour les Observantins se subdivisent en Récollets, Déchaussés, Réformés et Alcantarins. Ce sont ces subdivisions seulement que Léon XIII vient d'abolir.

Nous donnons intégralement les dispositions qui terminent l'encyclique *Felicitate quâdam.*

I. — Les noms d'Observantins, Réformés, Déchaussés, Frères d'Alcantara, Récollets, n'existent plus. L'ordre sera appelé ordre des Frères Mineurs, sans autres qualificatifs, selon l'institution de son père saint François. Il sera dirigé par un seul général. Il obéira à la même règle. Il sera régi par la même administration, conformément aux récentes institutions qui devront être observées en tout lieu avec la plus grande constance et la plus grande fidélité.

II. — Tous les statuts, privilèges ou droits particuliers, dont les communautés particulières usaient et jouissaient individuellement, et en un mot toutes les particularités tendant à produire, d'une façon quelconque, une différence ou une distinction entre ces communautés sont abolies ; sauf les droits et privilèges relatifs à de tierces personnes. Ces derniers, comme la justice et l'équité le demande, sont confirmés et ratifiés.

III. — Tous les religieux de l'Ordre auront le même costume et le même aspect extérieur.

IV. — Pour le gouvernement de l'Ordre entier, il n'y aura qu'un ministre général, qu'un seul procureur, qu'un seul secrétaire et qu'un seul curateur des honneurs à rendre aux saints.

V. — Tous ceux qui désormais prendront régulièrement l'habit des Frères Mineurs, tous ceux qui prononceront leurs vœux solennels ou non solennels, seront soumis par là même aux nouvelles constitutions et à tous les devoirs qui en découlent. Si quelqu'un refuse de se soumettre à ces constitutions, défense lui est faite de porter l'habit religieux, de faire sa profession religieuse et de prononcer les vœux.

VI. — Si quelque province ne se soumet pas à ces préceptes et à ces règles, aucun noviciat ne pourra y être établi et nul ne pourra y faire sa profession religieuse.

VII. — Il sera permis, dans chaque province, de consacrer spécialement une ou deux maisons aux religieux qui voudraient acquérir une plus haute perfection et s'adonner à la vie dite contemplative. Les maisons de ce genre devront être régies régulièrement par les nouvelles constitutions.

VIII. — Si quelques religieux, ayant prononcé leurs vœux solennels, refusent pour de justes motifs d'accepter la discipline instituée par cette Lettre, ils pourront, avec l'agrément et suivant les instructions de leur évêque, se retirer dans des maisons déterminées de leur Ordre.

IX. — Le droit de changer les limites des provinces, ou d'en

diminuer le nombre, si la nécessité l'exige, appartiendra au ministre général conjointement avec les définiteurs généraux, après toutefois qu'on aura demandé l'avis des définiteurs des provinces dont il s'agit.

x. — Lorsque le ministre général et les autres religieux préposés jusqu'à ce jour à l'administration de l'Ordre entier se seront tous démis de leurs charges, Nous voulons, dans le cas présent, que la nomination du nouveau ministre général dépende de Notre autorité. Les définiteurs généraux et tous ceux qui exercent les charges essentielles, ordinairement désignés par la grande assemblée de l'Ordre, seront désignés dans le cas présent par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, après qu'on aura demandé, au préalable, l'avis de ceux qui exercent actuellement les fonctions de définiteurs généraux. En attendant, le ministre général et les définiteurs généraux continueront, chacun de leur côté, à exercer provisoirement leur charge.

III. — La constitution de Pie IX, *Apostolicæ sedis*, frappe d'une excommunication simplement réservée au souverain Pontife : « Ceux qui communiquent avec une personne excommuniée nommément par le Pape, *in crimine criminoso, ei scilicet impendendo auxilium vel favorem.* »

Le 16 juin dernier, le Saint-Office a déclaré que cette censure n'est pas encourue quand l'excommunication nominative a été portée, non par le Pape lui-même, mais par une Congrégation romaine, même avec l'approbation du souverain Pontife.

IV. — Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire, qui vécut de 1577 à 1652, évangélisa la Bretagne et la protégea contre l'hérésie calviniste. Sa réputation de sainteté s'est maintenue à travers les siècles. Aussi l'Ordinaire de Quimper a-t-il fait récemment le procès informatif, envoyé à Rome dès son achèvement. A la demande du R. P. Ligiez, de l'ordre de Saint-Dominique, postulateur de la cause, le souverain Pontife a bien voulu dispenser des dix ans d'attente à partir de la présentation du procès. Le 12 février 1896 a été rendu le décret favorable au sujet des écrits du serviteur de Dieu. Enfin, le 9 avril 1897, le souverain Pontife a signé l'introduction de la cause. C'est une nouvelle gloire pour la France.

V. — Le 8 août dernier, Léon XIII adressait au cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, un bref pour encourager et bénir les fêtes du XIII[e] centenaire de la conversion de l'Angleterre par saint Augustin et ses compagnons, envoyés par le pape saint Grégoire le Grand.

Le 23 du même mois, le souverain Pontife instituait, dans l'église et le séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et enrichissait de précieuses indulgences, une archiconfrérie ou association primaire de prières et de bonnes œuvres, sous le patronage de Notre-Dame de Compassion, pour le retour de la Grande-Bretagne à la foi catholique.

Voici le résumé des statuts. Les patrons de l'archiconfrérie sont, outre la sainte Vierge, saint Joseph, saint Pierre, saint Grégoire le Grand et saint Augustin. Pour en faire partie, il suffit de réciter chaque jour une prière, ne fût-ce qu'un *Ave Maria*, pour la conversion de l'Angleterre. Le supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, président de l'association, pourra y agréger les associations semblables érigées dans tout l'univers. Les présidents diocésains seront nommés par les évêques. Ils pourront choisir des zélateurs et des zélatrices et les réunir en conseil. Un dimanche de chaque mois, les associés devront s'assembler dans l'église de l'association, afin d'y prier en commun, autant que possible, devant le Saint Sacrement exposé, pour la conversion de l'Angleterre.

C. Chambost.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

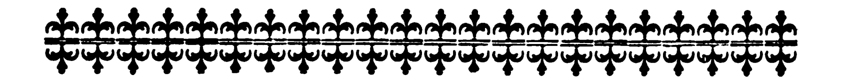


TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1897

SEPTEMBRE

OCTOBRE



NOVEMBRE

DÉCEMBRE



TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1897

I. *Auteurs des articles :*

II. *Ouvrages étudiés :*

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques, rue de la Quarantaine, 18.



